D'É

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME DIXSEPTIÈME.



PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56

1847.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.
EXPOSITION DES FAITS.

HISTOIRE ROMAINE.
V.

ANNALES

— C

PUNIQ

Messi
de faits a
notre èr
pu, dans
ces neuf
tails que
rius Der
contre le
Tarente.
cette vil
du roi d'
voya des
rer. Des
et l'hon

XV

ÉTUDES HISTORIQUES.

HISTOIRE ROMAINE.

SOIXANTE ET ONZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 265 ET 264 AVANT J. C. — COMMENCEMENT DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, nous ne connaissons qu'un petit nombre de faits arrivés chez les Romains depuis l'an 274 avant notre ère jusqu'en 265; voilà pourquoi nous avons pu, dans notre dernière séance, étudier les annales de ces neuf années, en recueillant néanmoins tous les détails que fournissent les livres et les monuments. Curius Dentatus, réélu immédiatement consul, marcha contre les Samnites, et s'abstint de presser le siége de Tarente. Sous le consulat suivant, on ne prit pas encore cette ville; mais on reçut dans Rome une ambassade du roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe; et l'on lui envoya des députés dont le désintéressement se fit admirer. Des colonies furent établies à Cosa et à Pestum; et l'honneur du nom romain se maintiendrait pur

durant cette année, sans le supplice barbare de la vestale Sextilia. Pyrrhus mourut à Argos en 272; et le consul Papirius s'entendit avec le gouverneur Milon, qui lui ouvrit les portes de Tarente, dont les Carthaginois se disposaient à s'emparer. Le Samnium tomba définitivement au pouvoir des Romains. Dentatus, alors censeur, entreprit l'aqueduc de l'Anio. Le fait le plus mémorable de l'an 271 est le châtiment exemplaire des légionnaires campaniens, qui, neuf ans auparavant, avaient massacré les habitants de Rhégium. Nous avons particulièrement remarqué, en 270, la prise de Sarsina, la célébration du trente-quatrième lustre, et un hiver très-rigoureux. Le consulat d'Ogulnius et de Caius Fabius Pictor, en 269, s'ouvre par des fléaux et des prodiges, et se continue par une expédition dans le Picénum. Il la fallut interrompre pour aller réprimer les mouvements d'un Lollius, qui, s'étant échappé de Rome, où on le gardait en otage, agitait le pays des Carucins, et menaçait de rallumer la guerre du Samnium. Après l'avoir vaincu, les consuls firent frapper des deniers d'argent, première monnaie de ce métal introduite chez les Romains. A cette occasion j'ai recueilli dans Pline et ailleurs quelques notions relatives à leur système monétaire, et aux controverses dont il a été l'objet chez les savants modernes. Des deux consuls de 268, l'un, Appius Claudius Crassus, réduisit les Ombriens, prit Camérinum, et en traita les habitants avec une cruauté que désavoua la république, en réparant du mieux qu'elle put le mal qu'il leur avait fait. L'autre, Sempronius Sophus, reprit la guerre du Picénum, parvint à dissiper l'effroi qu'un tremblement de terre avait inspiré à ses soldats, voua un

emple à la déesse Tellus, gagna une bataille, où il erdit néanmoins plus de la moitié de son armée, ntra dans Asculum, et soumit à Rome trois cent oixante mille Picentins, à ce que dit Pline. Il restait subjuguer les Salentins; les consuls de 267 l'entreprirent : c'étaient Julius Libon et Atilius Régulus, fameux depuis par d'autres aventures. Des trois principales villes salentines, Brundusium, Alétium et Hydronte, les Romains ne prirent encore que la première, et se déclarèrent redevables de ce succès à la éesse Palès, à laquelle ils consacrèrent un temple. Les onsuls de l'année 266, Numérius Fabius Pictor et Juius Péra, triomphèrent des Messapiens et des Salenins. Maîtresse d'une grande partie de l'Italie, Rome eçut des ambassadeurs apolloniates qui venaient denander sa protection. Deux jeunes patriciens, un Faius et un Apronius, alors édiles, osèrent insulter et naltraiter ces députés grecs. Le sénat et le peuple unirent cette insolence en livrant les deux coupables ux Apolloniates, qui usèrent envers eux de la plus énéreuse miséricorde. On parle de prodiges arrivés en ette année; mais ils ne donnèrent lieu à aucune réolution publique. Sous les consuls de 265, Quintus 'abius Maximus Gurgès et Lucius Mamilius Vitulus, n doubla le nombre des questeurs. Tel est, Messieurs, e sommaire des récits que vous avez entendus dans otre dernière séance; nous allons maintenant reprenre le récit des faits qui ont suivi la création des quare questeurs, en 265.

Polybe raconte que vers l'an 276 une dissension clata entre les citoyens de Syracuse et leur armée, ui, s'arrêtant autour de Mergane, élut Artémidore et

Hiéron pour généraux. Hiéron, fort jeune encore, annonçait une rare habileté. Investi du commandement, il entra dans Syracuse, s'y créa bientôt un parti, et se conduisit avec tant de modération et de prudence, que les citoyens, quoique mécontents de l'entreprise séditieuse des soldats, le nommèrent préteur à l'unanimité des suffrages. On ne tarda point à s'apercevoir qu'il aspirait à une plus haute puissance. En effet, voyant les troubles qui s'élevaient au sein de la ville, il commença par épouser la fille de Leptine, homme populaire et accrédité, sur lequel il pourrait compter au dedans, lorsqu'il entreprendrait au dehors quelque expédition militaire. Il prit donc les armes quelque temps après, et marcha contre les Mamertins, qui occupaient Messine. Il emmenait avec lui des vétérans étrangers fort indociles, dont il voulait se défaire; et il s'arrangea si bien, qu'ils périrent tous dès le premier combat auprès de Centoripe. Il avait tenu à l'écart la cavalerie et l'infanterie syracusaines, avec lesquelles il rentra paisiblement dans la ville, tandis que les Mamertins taillaient en pièces la bande étrangère. Délivré d'elle, et se tenant sûr du reste de son armée, Hiéron leva quelques autres compagnies, et reprit ses fonctions de préteur. Cependant les Mamertins, fiers de leur premier triomphe, se répandaient à travers les campagnes : Hiéron conduisit contre eux des troupes syracusaines bien armées et bien aguerries, gagna une bataille décisive dans la plaine de Myles, sur les bords du Longanus, et profita de cette victoire pour se faire proclamer roi en 269. Les Mamertins, aux abois, implorèrent les secours et de Carthage et de Rome, offrant à qui les vengerait d'Hiéron leurs personnes,

leurs forts, et leur ville de Messine. Quand leurs députés se présentèrent, en 265, devant le sénat romain, les pères conscrits hésitèrent longtemps à leur répondre. Comment, après avoir puni la légion campanienne qui s'était emparée de Rhégium, s'allier à des Mamertins, dont cette légion avait imité le brigandage et les forfaits? D'un autre côté, Messine était une ville importante, qui convenait fort à la république, et qu'il importait surtout de ne pas abandonner aux Carthaginois. On délibéra, on agita le pour et le contre; les avis se partagèrent, et rien ne fut décidé sous le consulat de Mamilius et de Fabius Gurgès. Tel est le récit, telles sont les judicieuses observations de Polybe. Selon des auteurs modernes, les Carthaginois, sous prétexte de prendre contre Hiéron la défense des Mamertins, que ce prince n'assiégeait plus, et qui allaient traiter avec lui, établirent une garnison dans Messine; et c'était contre cette garnison étrangère, contre la tyrannie de Carthage, autant ou plus que contre Hiéron, que les Mamertins invoquaient l'assistance de la république romaine. Cette manière d'expliquer l'origine de la première guerre punique me semble très-hasardée; et il y a aussi trop peu d'exactitude à placer, comme on l'a fait, sous l'année 265, l'alliance d'Hiéron avec les Carthaginois. Nous la rejetterons à 264, mais en avouant que la chronologie de toutes ces affaires siciliennes n'est point assez bien établie. Toujours peut-on s'en tenir, sur le fond de ces affaires, aux résultats énoncés par Polybe.

Le secours des armes romaines fut à plus juste titre et plus efficacement réclamé, en 265, par les Volsiniens, dont le pays, après avoir été l'une des douze

lucumonies étrusques, appartenait maintenant à la république, et conservait néanmoins ses anciennes lois, son propre gouvernement. Ces Volsiniens, du moins, ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes des altérations que leur régime intérieur avait subies. Leurs mœurs antiques s'étaient affaiblies; et depuis que, tombés sous la domination de Rome, ils ne jouissaient plus d'une pleine indépendance, ils respectaient moins les magistratures instituées au sein de leur cité; ils les laissaient usurper par des affranchis, dont le nombre s'était fort accru; car les citoyens, livrés à l'oisiveté, plongés dans les vices qu'elle enfante, avaient donné la liberté à un très-grand nombre d'esclaves, co-ministres de leurs plaisirs et complices de leurs désordres : voilà du moins ce que nous en disent Florus et l'auteur des notices sur les hommes illustres. Orose aussi reproche aux Volsiniens d'avoir trop bien traité leurs esclaves. Ce n'était pourtant point là le tort le plus ordinaire des anciens maîtres. Quoi qu'il en soit, les affranchis de Volsinies, admis en foule dans le sénat de cette ville, et promus aux plus hautes dignités, nous sont dépeints tels que deviennent presque toujours les parvenus, orgueilleux, débauchés et oppresseurs. Ils saisissaient toutes les occasions d'humilier les anciennes familles, enlevaient les femmes de leurs patrons, contractaient avec elles des alliances scandaleuses, outrageaient ou exterminaient les maris qui osaient les redemander, et contraignaient aussi les pères de livrer leurs filles. Ils firent même, selon Valère-Maxime, une loi portant qu'aucune fille libre ne prendrait un époux de sa condition qu'après avoir été mise à la disposition d'un affranchi : *Lege sanxerunt ne qua virgo ingenuo nuberet, cujus*

castitatem non [illegible]*te ex numero ipsorum aliquis delibasset;* infam[illegible] presque incroyable, malgré l'exemple qu'en offre, en sens contraire, la législation féodale du moyen âge. On raconte de plus qu'ils dictaient à leur gré les testaments; qu'ils empêchaient les réunions et les festins communs des hommes libres; qu'ils écartaient et proscrivaient quiconque essayait d'opposer la plus faible résistance à cette monstrueuse tyrannie. Les opprimés, réduits au désespoir, résolurent d'adresser leurs plaintes à Rome, leur souveraine; mais ils cachèrent cette démarche avec un soin extrême, ne laissèrent partir leurs députés qu'en secret, et leur recommandèrent de ne donner, au sein même de Rome, aucune publicité à leurs supplications. Ces envoyés s'abstinrent donc de comparaître dans le lieu ordinaire des assemblées du sénat : ils obtinrent, on ne sait trop comment, une audience clandestine dans une maison particulière, où toutefois il fut décidé qu'on délivrerait leur ville de l'ignoble tyrannie qui pesait sur elle, et que le consul Fabius Gurgès marcherait sur Volsinies, et tomberait à l'improviste sur les affranchis. On croyait que personne n'aurait vent de cette délibération; mais, dans le logis où on la prenait, se trouvait un Samnite qu'on n'avait point aperçu, et qui l'entendit tout entière de son lit, où une maladie le retenait. Le secret fut si promptement trahi par ce Samnite, que les députés volsiniens, à peine rentrés dans leur ville, se virent arrêtés et traînés devant leurs oppresseurs, pour rendre compte de leur voyage à Rome et de leurs négociations. Leur procès fut bientôt instruit : condamnés à mort, ils périrent avec plusieurs de leurs concitoyens déclarés leurs complices. J'ignore, Messieurs,

si vous trouverez assez de vraisemblance dans ces détails, qui, au surplus, ne nous sont exposés un peu au long que par Zonaras. Mais enfin Fabius Gurgès s'avançait à la tête d'une petite armée sur Volsinies, où il ne comptait pas trouver de bien formidables ennemis. Les affranchis osèrent se mettre en campagne, et soutenir un combat contre un consul; ils succombèrent, et Gurgès les poursuivit jusque dans l'enceinte de leurs murs. Il y entra, lui et sa troupe, pêle-mêle avec les vaincus, et usa si peu de précautions, qu'il reçut d'une main inconnue une blessure mortelle. Encouragés par sa mort, les affranchis se rallièrent, et fondirent sur les Romains, nous ne savons point avec quel succès. Aucun consul subrogé ne remplaça le magistrat qu'on venait de perdre; ce qui montre qu'on n'était pas fort loin du terme de l'année consulaire. Un Décius Mus, qui remplissait apparemment la fonction de lieutenant général, investit Volsinies, et en commença le siége. Il y a lieu de croire que les Romains ne se rendirent maîtres de cette place et ne domptèrent les affranchis que sous le consulat suivant, auquel il convient de renvoyer aussi le supplice de la vestale Capparonia.

Mais Mamilius Vitulus était encore consul, lorsque les censeurs, Cnéius Cornélius Blasio et Caius Marcius Rutilus Censorinus, commencèrent un dénombrement, dont le résultat donna deux cent quatre-vingt-douze mille deux cent vingt-quatre citoyens en état de porter les armes. Le lustre que ces deux magistrats ont célébré est le trente-cinquième. Leur censure est remarquable par les exclusions qu'ils prononcèrent contre plusieurs fils d'affranchis. Marcius Rutilus était surtout renommé par sa prudence et sa fermeté : il descendait,

disait-on, d'un cousin de Numa, et en droite ligne du quatrième roi de Rome, Ancus Marcius. La considération dont il jouissait entraîna les citoyens à le réélire immédiatement censeur; et il s'opposa lui seul à cette infraction d'une loi sage. Il convoqua les tribus, et fit sentir les périls auxquels on s'exposait en prolongeant ainsi l'exercice d'une autorité suprême et presque arbitraire, qui dressait à son gré les listes des chevaliers et des sénateurs, qui distribuait des rangs honorables et des notes d'infamie, et de laquelle pourraient trop abuser, durant dix années consécutives, des hommes passionnés, enclins à suivre les mouvements de leurs affections et de leurs ressentiments personnels, plutôt qu'à proclamer les jugements de la conscience publique. On l'écouta, et l'on ne s'obstina pas moins à le maintenir dans ses fonctions censoriales, ce qui lui valut le surnom de Censorinus; mais on renouvela, pour la suite, le règlement qui défendait de les confier deux fois de suite au même personnage.

Une peste nouvelle, qui s'était déclarée en 265, continua ses ravages en 264, sous les consuls Appius Claudius Caudex et Marcus Fulvius Flaccus, installés le 11 avril. A ce fléau se mêlèrent, selon l'usage, des prodiges, dont le détail nous est cette fois inconnu. On consulta les livres sibyllins, et l'on découvrit qu'une vestale avait violé son vœu. A ce propos, le père Catrou prétend que, malgré les éloges que l'antiquité païenne a prodigués aux vertus de ses prêtresses, on était *presque sûr* de trouver à Rome, parmi celles de Vesta, qui n'étaient pourtant que six, *au moins* une coupable. Disons plutôt que la superstition cruelle ne manquait jamais de trouver une victime. Celle de l'an

264 s'appelait Capparonia : elle eut le courage de se soustraire à la barbarie de ses concitoyens en s'étranglant avec un lacet; mais ils remplirent sur son cadavre les cérémonies du supplice usité, et mirent à mort des jeunes gens et des esclaves désignés comme ses complices. La peste cessa, comme il était immanquable; et il ne paraît pas qu'elle eût été fort meurtrière, puisque le recensement opéré vers le même temps porta, comme nous l'avons dit, à près de trois cent mille hommes la population militaire. Quoi qu'on en ait dit, les Sabins, admis depuis peu au droit de bourgeoisie, ne pouvaient entrer que pour une assez faible part dans ce total.

L'un des consuls, Fulvius Flaccus, fut chargé de terminer l'expédition de Volsinies, presque interrompue depuis la mort de Gurgès. Flaccus serra de près cette ville, réduisit les habitants à se rendre à discrétion, fit périr tous les affranchis usurpateurs du pouvoir, et démolir, on ne comprend pas pourquoi, toutes les maisons; il transféra en d'autres lieux ceux des Volsiniens qu'il laissait vivre; et l'on peut supposer qu'ils furent compris dans les colonies de Firmum et de Castrum, qui s'établirent en ce temps-là, selon Velléius Paterculus. Au retour de cette campagne, Flaccus obtint la pompe d'un triomphe le 17 octobre. On vit, en cette année, un spectacle moins ordinaire, le premier combat de gladiateurs, qui est placé, un peu inexactement ce semble, en l'année 263, dans les *Fastes* de M. Buret de Longchamps. Ce spectacle barbare plut à la multitude, et contribua, durant les siècles suivants, à donner aux mœurs populaires un caractère féroce, bien plus conciliable avec toutes les

licences qu'avec la liberté. Mais l'événement le plus mémorable de l'année 264 est l'ouverture de la première guerre punique.

Appien, après avoir exposé l'opinion de ceux qui faisaient remonter l'origine de Carthage à la cinquantième année avant la prise de Troie, et qui lui donnaient pour fondateurs des Phéniciens dont les chefs se nommaient Zorus et quelquefois Carchédon, rapporte, sans trop l'adopter et néanmoins sans la contredire, l'opinion reçue chez les Romains, chez les Carthaginois eux-mêmes, et qui attribuait, comme on sait, l'établissement de cette cité à la Tyrienne Didon. Le dixième siècle avant notre ère a été désigné comme le premier de l'empire punique. Au dire d'Appien, les excursions et les victoires des Carthaginois sur les territoires voisins; les progrès de leur navigation et de leur commerce; leurs armées et leurs flottes; leurs conquêtes et leurs colonies en Afrique, en Sicile, en Sardaigne et en Espagne, les rendirent par degrés aussi puissants que les Grecs, et presque aussi opulents que les Perses. Aujourd'hui, Messieurs, on croit assez généralement que la république de Carthage n'a commencé qu'environ soixante-dix ou soixante-cinq ans avant l'État romain : elle était gouvernée par deux magistrats annuels, appelés *suffètes*. Les affaires se décidaient au sein d'un sénat, et, quand les suffrages s'y trouvaient partagés, dans une assemblée du peuple. Un tribunal de cent quatre sénateurs jugeait les généraux, et punissait de mort les mauvais succès comme les fautes et les crimes. Cinq de ces juges composaient un conseil supérieur, et nommaient aux places vacantes dans le grand tribunal. Aristote, en

examinant ce gouvernement, y trouve deux défauts graves : l'un consistait à réunir plusieurs dignités sur une même tête, l'autre à exclure les pauvres des premières fonctions. Ce qui est certain, c'est que ce peuple, tout occupé de s'enrichir, et se figurant qu'il peut exister une industrie sans instruction, erreur qui s'est reproduite à plus d'une époque, dédaigna les arts, les sciences et les lettres, et contracta tous les vices inséparables de l'ignorance et d'une aveugle cupidité : il devint fourbe, déréglé, cruel. Il immola des victimes humaines à Bélus ou à Saturne; et c'est l'une des horreurs qui font dire à Plutarque que la superstition est pire que l'athéisme. Gélon, roi de Syracuse, après avoir vaincu les Carthaginois, avait exigé, comme condition de paix, l'abolition de ces affreux sacrifices; mais les Africains oublièrent cet engagement, dès qu'ils le purent violer avec impunité. Ils aimaient fort à consulter les devins; c'est un égarement moins odieux, mais qui dégrade toujours les hommes qui s'y livrent, et finit par les pervertir. Au milieu de leurs grossiers désordres, ils connaissaient pourtant le prix de la tempérance, puisqu'ils la prescrivaient à leurs magistrats et même à leurs guerriers; et, quoique prisant par-dessus tout l'argent et l'or, ils avaient institué quelques récompenses honorifiques. Leur principal savoir-faire était d'acheter à vil prix les produits surabondants en certains lieux, et de les vendre le plus cher possible aux peuples qui en manquaient; ce commerce suffisait pour les enrichir, tant qu'ils le faisaient sans concurrence. De bonne heure, ils avaient craint d'avoir Rome pour ennemie. Je vous ai rapporté, Messieurs, tout ce qu'on sait des quatre traités qu'ils

conclurent avec elle en 508, 348, 306, et 279.

Une cause qui les avait longtemps détournés de toute entreprise sur l'Italie continentale, c'est que leurs armées n'étaient guère composées que de mercenaires : cependant, à force de lever des soldats en Afrique, en Espagne, dans les îles de la Méditerranée, même en Italie et dans la Grèce, ils s'accoutumèrent à penser qu'ils n'en pourraient jamais manquer. L'entretien de ces troupes leur était peu dispendieux; et elles leur suffisaient partout où le sort des combats ne dépendait que du nombre. Leur puissance militaire se confondait ainsi avec leurs richesses; ils se persuadèrent que la victoire devait toujours appartenir à l'armée la plus considérable; et voilà pourquoi ils ne pardonnaient jamais à ceux de leurs généraux qui, à la tête d'armées plus nombreuses que celles des ennemis, avaient essuyé des revers. Ils n'avaient donc, avant leurs guerres contre les Romains, presque aucune idée de la bravoure, et ne connaissaient pas d'autre point d'honneur que le succès obtenu par la force et par la ruse. La pensée de se glorifier d'une défaite honorable, comme celle des Spartiates aux Thermopyles, des Romains dans les champs d'Héraclée et d'Asculum, ne leur serait jamais venue. A la guerre comme dans toutes les actions de la vie, ils n'estimaient, à défaut de la supériorité des forces matérielles, que l'art de tromper. Leur habileté se composait d'infidélités, de mensonges, de fourberies, de toutes les pratiques frauduleuses dont ils avaient fait dans leurs négoces un long apprentissage : *Carthagi-nienses fraudulenti et mendaces*, dit Cicéron... *multis et variis mercatorum advenarumque sermonibus, ad studium fallendi, studio quæstus vocabantur.*

La mauvaise foi s'appelait *fides punica*, et cette expression proverbiale se retrouvait traduite dans les langues de tous les peuples qui avaient eu occasion de traiter avec les Carthaginois d'affaires privées ou publiques.

J'aurais pu donner beaucoup plus d'étendue à ces observations préliminaires, recueillir plusieurs autres notions ou traditions relatives aux institutions et aux mœurs de ce peuple africain, y joindre même un précis de son histoire jusqu'à l'ouverture de sa première guerre avec Rome. C'est ce qu'a fait Rollin dans cent pages du premier volume de son *Histoire ancienne*, et, d'une manière un peu plus abrégée, dans l'avant-propos du tome IV de son *Histoire romaine*. Mais, outre qu'il vous est facile de recourir à l'un ou à l'autre de ces exposés méthodiques, je dois me souvenir que nous étudions en ce moment les annales de Rome, non celles des Carthaginois, et par conséquent me borner à extraire de celles-ci ce qui touche immédiatement aux premières. Ce qui nous importe le plus en ce moment, c'est de connaître les quatre traités précédemment conclus entre les deux républiques. Ils ont passé sous vos yeux, à mesure qu'ils se sont présentés dans l'ordre des temps : je vais en reproduire sommairement les dispositions. Le premier, cité par Polybe, remonte à l'an 508, peu après l'expulsion des rois. « Entre les Romains et « leurs alliés d'une part, et les Carthaginois de l'autre, « il y aura paix et alliance à ces conditions : Que ni les « Romains ni leurs alliés ne navigueront au delà du « Beau promontoire s'ils n'y sont poussés par la tem- « pête ou contraints par des ennemis. Qu'en ces cas, il « ne leur sera permis d'y rien acheter ni d'y rien pren-

« dre, sinon ce qui sera nécessaire pour le radoubement « de leurs vaisseaux et pour le culte de leurs dieux, c'est- « à-dire pour les sacrifices; et qu'ils en partiront au bout « de cinq jours. Que les marchands ne payeront aucun « droit, à l'exception des salaires du crieur et du gref- « fier; que tout ce qui aura été vendu en présence de « ces deux officiers, soit en Afrique, soit en Sardaigne, « sera garanti par la foi publique. Que si quelque Ro- « main aborde la partie de la Sicile qui est soumise « aux Carthaginois, il y sera équitablement traité. Que « les Carthaginois s'abstiendront de faire aucun dégât « chez les Antiates, les Ardéates, les Laurentins, les « Circéens, les Terraciniens, et autres peuples latins « soumis à Rome; qu'ils ne feront même aucun tort « aux villes indépendantes de la république romaine; « que s'ils en prennent quelqu'une ils la rendront en- « tière aux Romains; qu'ils ne bâtiront aucune forte- « resse dans le Latium; et que s'ils y entrent à main ar- « mée, ils n'y passeront pas la nuit. »

Polybe rapporte aussi le second traité, qui est de l'an 348, et dans lequel sont compris les habitants de Tyr et d'Utique avec leurs alliés. Il y est dit que les Romains ne pourront étendre leur navigation au delà du Beau promontoire, et des villes de Mastie et de Tarséium. Si les Carthaginois prennent dans le pays latin quelque ville qui ne soit pas sous la domination de Rome, ils garderont pour eux l'argent et les prisonniers, mais ils ne pourront s'y établir: ils la remettront aux Romains. Il ne sera pas permis aux Romains ni de bâtir de villes en Afrique et en Sardaigne, ni d'y trafiquer; mais à Carthage et en Sicile ils jouiront des mêmes droits ou priviléges que les citoyens.

Tite-Live seul nous a parlé du troisième traité, conclu en 306, et ne nous en a dit qu'un mot, savoir, qu'on a fait bon accueil et des présents aux ambassadeurs carthaginois venus à Rome pour le stipuler. Enfin, Messieurs, dans l'une de nos dernières séances, j'ai exposé, d'après Polybe, Justin et l'épitome de Tite-Live, comment une ambassade carthaginoise vint, en 279, offrir des secours contre Pyrrhus. Carthage avait déjà envoyé sur les côtes d'Italie une flotte de cent vingt voiles, commandée par Magon. Ce général descendit à terre, et, se présentant devant le sénat, se déclara chargé de mettre ses vaisseaux à la disposition des Romains. Le sénat répondit que Rome n'entreprenait aucune guerre qu'elle ne pût soutenir par ses propres forces; que le roi d'Épire n'était pas un ennemi assez redoutable pour la forcer d'implorer ou d'accepter des secours étrangers; qu'elle était néanmoins reconnaissante des offres qu'on venait de lui faire, et qu'elle en profiterait si jamais elle se voyait réellement exposée à quelque péril. Pour le moment, la négociation se borna au renouvellement des anciens traités, auxquels toutefois on ajouta deux clauses : d'une part, que si Rome faisait la paix avec les Épirotes, elle déclarerait par l'un des articles de la convention qu'elle était alliée des Carthaginois, et disposée à s'armer pour eux aussitôt qu'elle les verrait attaqués par Pyrrhus; de l'autre part, que Carthage porterait aux Romains les secours qu'ils viendraient à réclamer; que dans le cas du concours des deux républiques à une même guerre, les troupes de l'une et de l'autre seraient défrayées par celle qui les emploierait; que néanmoins les Carthaginois ne mettraient que leurs flottes à la disposition des Romains, et ne seraient, en

ucune circonstance, forcés de combattre sur terre. 'elles avaient été jusqu'alors les relations des deux ré- ubliques : point d'hostilités; au contraire, plusieurs ac- es d'alliance, mais aussi plus de ménagements que l'amitié; peut-être une défiance réciproque, ou même ne secrète rivalité, qui déjà se laissait entrevoir dans a négociation de 279, et qui, jusqu'en 264, s'était tra- ie par quelques autres symptômes que vous n'aurez pas nanqué de remarquer. Maintenant voilà que la situation les affaires à Messine va fournir aux deux puissances, quatre fois alliées, l'occasion d'une rupture ouverte.

Le sénat romain ne se pressait pas d'exaucer les priè- res des Mamertins, et paraissait, comme je l'ai dit, peu disposé à prendre parti pour eux contre Hiéron. Mais on apprit que ce roi de Syracuse venait d'être joué par un général carthaginois nommé Annibal. Pendant que cet Annibal amusait et rassurait Hiéron en le com- plimentant sur ses victoires, des troupes carthaginoises cachées dans l'île de Lipari en étaient sorties secrète- ment pour défiler vers Messine. L'arrivée de ce renfort anima, chez les Mamertins, le parti qui tenait pour Car- thage, et affaiblit celui qui préférait la domination du Syracusain Hiéron à celle d'une république étrangère. Un troisième parti persistait à réclamer les secours de Rome, demandés instamment dès l'année précédente par des envoyés. Le peuple romain, instruit de toutes es circonstances, se prononça si hautement pour cette ntervention, que le sénat y consentit enfin. Polybe, quoiqu'il soit bien plus ami de Rome que de Carthage, n'hésite point à déclarer injuste la guerre qu'entrepre- ait la première; et son opinion sur ce point me paraît ncontestable, malgré la dissertation que Folard a com-

posée pour la contredire. Sans doute, il pouvait convenir aux Romains d'occuper Messine, et surtout d'en éloigner les Carthaginois, qui, une fois maîtres de ce port, n'auraient qu'un bien court détroit à traverser pour atteindre le continent italien. Mais, après tout, Rome n'avait encore ni possession ni aucune espèce de droit à défendre ni à réclamer en Sicile; au lieu que les Carthaginois y possédaient, comme vous venez de le voir, d'anciens établissements, et y avaient fait plusieurs conquêtes. Les contestations nées ou à naître entre Carthage et des peuples siciliens ne regardaient nullement les Romains, qui n'avaient point contracté d'alliance avec ces peuples, et qui étaient, au contraire, alliés des Carthaginois. Contre qui Rome allait-elle s'armer? Contre Hiéron? C'eût été sans motif et même sans prétexte. Contre Carthage? C'était la violation des traités. Et pour qui voulait-elle intervenir dans ces affaires siciliennes? Pour des Mamertins, brigands sans foi, sans loi, sans honneur, plus méprisables et plus criminels que cette légion campanienne, contre laquelle on venait de sévir? Non, il ne restait d'autres motifs de s'armer que ceux que suggérait une politique ambitieuse; et s'il ne faut, pour violer des engagements sacrés, pour allumer la guerre, pour ravager les campagnes, pour détruire les cités, pour répandre par torrents le sang des humains, s'il ne faut que des convenances et des intérêts le plus souvent mal conçus, n'est-ce pas déclarer que, dans les relations de peuple à peuple, les mots de probité, de philanthropie, de justice, ne conservent aucun sens, et qu'il n'y a jamais rien d'illégitime dans ce qu'entreprennent les dominateurs de ce malheureux monde pour leurs propres

avantages? Dira-t-on que les trois guerres puniques ont contribué à la gloire, à la grandeur des Romains? Il est vrai qu'après cent dix-huit ans d'efforts, de sacrifices, de désastres et de victoires, ils ont enfin détruit Carthage, et que dès lors ils ont épouvanté de leur puissance l'Afrique, l'Europe, et une partie de l'Asie. Il est vrai aussi que, durant les cent années suivantes, leurs familles patriciennes, enrichies des dépouilles de tant de contrées, ont étendu sans mesure leur faste, leur ambition et leur tyrannie; aboli, flétri, corrompu les magistratures populaires; envahi ou ébranlé tous les pouvoirs; suscité des guerres civiles, jusqu'à ce que l'une de ces nobles races s'est élevée seule sur les ruines de toutes les libertés, et a légué à une longue suite d'empereurs, presque tous ignobles ou cruels, les honneurs et les délices du pouvoir absolu. Voilà quels ont été les fruits des guerres puniques. Sans elles, l'histoire que nous étudions aurait bien moins de mouvement et d'intérêt. Mais si, tenant pour nuls les malheurs des nations que les Romains ont vaincues, nous considérions seulement les maux qu'ils ont soufferts eux-mêmes, les fléaux sans nombre et sans bornes qui les ont diversement affligés, depuis cette année 264 où nous venons de nous arrêter jusque sous leurs Césars, il nous serait malaisé d'indiquer les biens réels qu'ils ont obtenus en attaquant, humiliant et détruisant Carthage. Ce que nous verrions le plus clairement, c'est qu'ils y ont perdu tous les bienfaits de la paix au dedans comme au dehors, les derniers restes de leur liberté, leurs plus sages institutions, et tout ce qu'il y avait d'énergique et d'honorable dans leurs anciennes mœurs. Tels sont les effets nécessaires des agressions injustes, et

des brigandages qualifiés conquêtes; et nous devons rendre grâces à la Providence de ce qu'elle a voulu que les ambitions insociales fussent punies par leurs succès mêmes; que le sort des oppresseurs ressemblât toujours au sort des victimes, et que les artisans de la mort périssent par leurs propres manœuvres :

... Neque enim lex justior ulla est
Quam necis artifices arte perire sua.

Dès que le sénat eut résolu de secourir Messine, il chargea de cette expédition l'un des consuls, Appius Claudius, dont le collègue, Fulvius Flaccus, était occupé, comme nous l'avons vu, à Volsinies. Appius ne jugea point à propos de s'embarquer encore pour la Sicile : il commença par envoyer à Rhégium un tribun légionnaire nommé Claudius, peut-être son parent ou son affranchi. Ce lieutenant rassembla sur toute la côte un grand nombre de vaisseaux, et se garda pourtant d'exposer ce qu'il avait de trirèmes aux attaques de la flotte carthaginoise. Il faut distinguer, Messieurs, dans la marine romaine, deux espèces de vaisseaux : les uns, *onerariæ naves*, destinés aux mêmes usages que nos bâtiments de transport, allaient presque toujours à la voile; les autres, qui servaient à la guerre, ressemblaient par leur longueur à nos galères, et s'appelaient unirèmes, birèmes, trirèmes, quadrirèmes, etc., selon qu'ils contenaient un, deux, trois, quatre rangs de rameurs. Cependant, comme le plus ordinaire de ces nombres était celui de trois, le nom de trirèmes est devenu presque générique pour les anciennes galères de toute grandeur; et on le trouve appliqué à des vaisseaux de guerre qui avaient ou plus ou moins de trois rangs de rames. Claudius traversa dans une barque de

pêcheur le détroit et la flotte carthaginoise, se rendit seul à Messine, observa ce qui s'y passait, se ménagea des conférences avec les Mamertins, et ne négligea rien pour bien connaître les dispositions des esprits. Il trouva dans la ville beaucoup de Carthaginois qui voulaient en être, de gré ou de force, les défenseurs. Lorsque Claudius, ayant convoqué tous les habitants, les voulut haranguer, les clameurs des Carthaginois qui s'étaient mêlés à cette assemblée l'interrompirent. Il parvint pourtant à faire entendre quelques paroles. « Mamertins, disait-il, je viens, envoyé par la république « romaine, pour vous offrir les secours que vous lui avez « demandés; elle veut vous délivrer de l'oppression, et « retirera ses troupes aussitôt que vos murs et vos biens « seront en sûreté. » Une voix répondit que Messine, protégée par Carthage, n'avait pas besoin de Rome, et qu'en choisissant ceux qui devaient prendre sa défense, elle usait du droit d'une cité libre. « Vous libres, reprit « Claudius, quand je ne vois autour de vous que des ar« mes étrangères! » Ces mots imposèrent silence aux contradicteurs. « Vous vous taisez tous, continua le Romain; « vous, Carthaginois, parce que vous n'avez rien à répli« quer; vous, Mamertins, parce que vous n'osez accepter « mes offres : la peur vous ferme la bouche; mais j'entends « assez votre muet langage. » Un frémissement qui s'éleva dans les rangs des Mamertins assura Claudius qu'il avait pénétré leurs pensées. Je dois dire, Messieurs, que Polybe ne dit pas un seul mot de cette scène : elle nous est racontée par Zonaras, dont vous savez que les récits tardifs ne méritent pas une extrême confiance. On a peine à comprendre comment un seul Romain, haranguant cette assemblée, n'eût pas éprouvé plus de résis-

tance, et de la part des Carthaginois, qui s'y trouvaient en grand nombre, et de la part des Mamertins, chez lesquels il y avait des partisans soit de Carthage, soit aussi d'Hiéron. J'avoue que ce dernier parti ne devait pas être fort nombreux, puisqu'il était le plus sage; mais il diminuait d'autant celui de Rome. Quoi qu'il en soit, Zonaras poursuit en disant que le tribun légionnaire ne prolongea point son séjour à Messine; qu'il repartit pour Rhégium; et que, sur son rapport, le sénat lui ordonna de conduire la flotte romaine devant la ville des Mamertins. Voilà, Messieurs, un ordre bien étrange encore, ou bien imprudent du moins; car la marine de Rome était alors incapable, ainsi que Polybe l'a remarqué, de se mesurer avec celle de Carthage. Aussi Claudius, attaqué dans le détroit par l'amiral Hannon, et à la fois, dit-on, par une tempête, perdit la plupart de ses vaisseaux, les uns pris, les autres brisés, et se vit obligé de regagner avec le surplus le port de Rhégium. Pendant qu'il radoubait les navires qui lui restaient, Hannon se donnait l'honneur de ramener dans les ports de la république romaine ceux dont il s'était emparé. Si ce trait de générosité ou de politique était bien avéré, il mériterait beaucoup d'éloges : on ne pouvait se venger plus noblement de l'infraction des traités, ni mieux s'y prendre pour mettre les Romains dans leur tort dès l'ouverture de la guerre. Claudius refusa de reprendre ces vaisseaux, et résolut de tout risquer pour chasser la flotte carthaginoise. A cet effet, il observa les vents, dit toujours Zonaras, étudia la mer, et la science des pilotes; et lorsqu'il eut fait ce cours d'hydrographie et d'art naval, il se mit en mer. Il prétendait que l'envoyé d'Hannon

avait déclaré que Carthage ne permettrait plus aux Romains de se laver les mains dans les eaux du détroit. Enfin le tribun veut tenter encore la fortune : il s'enhardit à tel point et prend si bien son temps, qu'il arrive avec son escadre au port de Messine. Là, il retrouve Hannon, qui d'amiral est devenu le commandant des troupes des terres. Hannon, dès que les Romains se présentent, leur abandonne la ville, et se retire dans la citadelle. Appelé par Claudius à une conférence ou assemblée, il hésite à s'y rendre, et finit pourtant par prendre ce parti, de peur de déplaire aux Mamertins. On discute, on plaide, on s'adresse mutuellement des reproches et des injures. Au milieu de ces altercations, le tribun romain fait saisir par ses soldats le général carthaginois, et l'emprisonne. Les Mamertins trouvent que c'est bien fait; et Claudius, à force de menaces, détermine son prisonnier à lui céder la citadelle. Hannon sort de la ville avec ses troupes, retourne à Carthage, y est condamné à mort pour avoir si mal réussi : il expire sur une croix. Ce dernier fait est fort croyable : je ne vous garantis pas les détails qui le précèdent; mais, s'ils sont vrais, ce n'étaient pas les Romains qui pouvaient accuser leurs ennemis de mauvaise foi et de violence.

Les Carthaginois chassés de Messine se liguèrent avec Hiéron pour y rentrer. Le parti sicilien parut alors se réunir à celui de Carthage; et le parti de Rome redevenait le plus faible, s'il ne s'était renforcé de quelques auxiliaires en divers cantons de l'île. C'est ce que le père Catrou appelle une quatrième faction, sans expliquer autrement en quoi elle consistait; parce qu'en effet les anciens livres ne donnent aucun renseignement

sur ce point. Carthage leva des troupes de terre et de mer, et en confia le commandement à un autre Hannon, fils d'Annibal. Arrivée à Lilybée, la nouvelle flotte y débarqua l'armée de terre, qui alla camper près de Sélinonte, ancienne ville fondée par une colonie mégarienne, selon Thucydide et Strabon, et située au sud de Lilybée, entre deux petites rivières, vers le lieu aujourd'hui appelé *Terra dei pulci*. L'ache, en grec σέλινον, y croissait en abondance; et l'on suppose que du nom de cette herbe venait celui de la ville de Sélinonte. De là, le général carthaginois descendit à Agrigente, qu'il fortifia; et, lorsqu'il revint à son camp, il y trouva des envoyés d'Hiéron, avec lesquels il concerta les moyens de chasser de la Sicile les barbares, c'est-à-dire les Romains. Hannon, pour se mettre en règle, commença par employer le ministère d'un héraut, qui vint sommer Claudius d'évacuer Messine et d'observer les anciens traités. Sur le refus du tribun légionnaire, l'armée syracusaine et la carthaginoise investirent aussitôt la place, la première du côté de la terre et du mont Chalcis, la seconde par les rivages et le cap Pélore. Enveloppée de toutes parts, Messine ne recevait plus de secours ni de convois. Dans ces circonstances, Hannon, par un excès de cruauté difficile à comprendre, fit égorger dans son camp tout ce qu'il y avait d'Italiens mercenaires au service de Carthage : apparemment il craignait de leur part quelque trahison. A la nouvelle de ce massacre, le consul Appius partit de Rome, et vint à Rhégium. Jusqu'alors il ne s'était pas mis en scène : il avait laissé agir son lieutenant Claudius, dont les démarches auraient pu être désavouées au besoin; car la politique romaine avait déjà

ait ce progrès. Appius dépêcha au roi Hiéron des amassadeurs, qui le supplièrent, au nom d'une ancienne mitié, de renoncer au siége de Messine. La réponse 'Hiéron s'est conservée dans un fragment de Diodore e Sicile. Syracuse attaquait les Mamertins parce qu'ils vaient détruit Camarine et Géla, envahi Messine par aude et par violence. Convenait-il à Rome de protéer de vils brigands, infidèles à toutes les conventions, éshonorés par tous les genres de perfidie et de foraits? N'était-ce pas laisser voir trop clairement que, ous prétexte de secourir des malheureux, Rome ne onsultait plus que ses propres intérêts, qu'elle ne soneait qu'à étendre sa puissance, et à subjuguer surtout a Sicile? Hiéron appréciait parfaitement les intentions es Romains : il aurait pu dès lors se défier au moins utant de celles des Carthaginois, et demeurer purenent sicilien; car, en toute conjoncture, ce que les rois t les peuples ont de mieux à faire est de s'appartenir eux-mêmes. Appius, ayant reçu la réponse du prince yracusain, résolut de se transporter en personne aurès de Messine; mais, sachant qu'il était observé, esionné à Rhégium par un grand nombre d'étrangers, et raignant d'être surpris dans le détroit, il usa d'un tratagème que Frontin rapporte : il fit courir le bruit u'il ne passerait point en Sicile; qu'il ne pouvait enrer en campagne contre Hiéron qu'après une nouelle délibération du peuple romain. Ce faux avis se ivulgua, trompa les Carthaginois, et endormit leur igilance. Le consul envoya ses troupes en divers ports 'Italie, monta sur la plus mauvaise galère qu'il put rouver, et feignit de longer la côte pour retourner à Rome. Dès qu'on l'eut perdu de vue, il changea brus-

quement de route, et, par une nuit obscure, débarqua en Sicile avec son armée, sans que les ennemis s'en aperçussent ni sur mer ni sur terre; ce qui était un rare bonheur. Cette hardiesse et ce succès lui valurent le surnom de Caudex, mot latin qui signifiait mauvais bateau, ou radeau, assemblage informe de planches, tel que celui sur lequel Appius venait de franchir le détroit. Sénèque a parlé de ce surnom : *Caudex ob hoc ipsum appellatus, quia plurium tabularum contextus Caudex apud antiquos vocabatur; unde publicæ tabulæ codices dicuntur; et naves nunc quoque, quæ ex antiqua consuetudine per Tiberim commeatus subvehunt, caudicariæ vocantur.* On voit, pour le dire en passant, que, malgré la différence d'orthographe, *caudex* et *codex* sont originairement un même mot aux yeux de Sénèque. Le consul conduisit les légions dans les terres, pour surprendre Hiéron campé autour du mont Chalcis. Forcé de combattre à l'improviste, le roi de Syracuse vint pourtant à bout de mettre en déroute la cavalerie romaine; mais il ne put enfoncer l'infanterie. Il lui fallut, après avoir perdu beaucoup de monde, regagner son camp, et ouvrir aux Romains un passage par lequel ils pénétrèrent dans la ville. Appius y entra comme en triomphe; c'était la première victoire remportée par les Romains hors du continent. Les Mamertins accueillirent avec des transports de joie les vainqueurs, qui les délivraient d'un long siége. Hiéron ne voulut pas le continuer : il prétendit que les Carthaginois l'avaient trahi en gardant si mal le détroit, décampa subitement au milieu de la nuit, et revint à Syracuse.

Le consul, impatient de profiter de sa bonne fortune,

ttaqua dès le lendemain les Carthaginois, alors ses euls ennemis. Avant l'aurore, il fit prendre de la nourture à ses soldats, et au point du jour il parut avec ux devant le camp du général Hannon. Les retranchenents en étaient inabordables, défendus d'un côté par mer, de l'autre par deux marais, entre lesquels un troit chemin ne pouvait plus offrir de passage, l'enrée en ayant été fermée par une forte muraille. On oyait les Carthaginois rangés en bataille sur une rohe escarpée, d'où il leur était facile de lancer des lards et d'exterminer les assaillants. Appius tenta de eur enlever ce poste, et n'y réussit point : après avoir ssuyé une perte considérable, il ramenait ses légions lans Messine ; mais Hannon, prenant cette défaite pour ne fuite, eut la témérité de poursuivre les Romains usque dans la plaine. Le consul, qui ne demandait qu'à combattre en rase campagne, fit volte-face, s'avança ur l'ennemi, et gagna une bataille sanglante. Ceux des Carthaginois qui échappèrent au fer des Romains se lébandèrent, et se réfugièrent dans les villes voisines : un petit nombre parvint à rentrer dans le camp, et n'osa plus en sortir, ni continuer le siége. De son côté, Appius n'essaya plus de s'emparer d'une roche inaccessible : il aima mieux répandre ses soldats sur les terres les Syracusains. On pilla, on dévasta, on menaça même la ville de Syracuse. Hiéron, voyant que les Romains devenaient les plus forts, crut à propos de se rapprocher d'eux, et se montra sensible aux avances que lui fit le consul pour le disposer à la paix. Toutefois aucun traité ne se conclut encore entre Syracuse et Rome. Appius Caudex rentra dans Messine, en partit pour Rhégium, d'où il se rendit à la capitale de sa répu-

blique. Les Tables Capitolines ne disent point qu'il y ait reçu les honneurs d'un triomphe. Faut-il en croire sur ce point un poëte et un abréviateur, qui n'ont écrit que plusieurs siècles après cette époque, et dont les témoignages ne seraient d'ailleurs pas très-formels? Le poëte est Silius Italicus, qui a chanté la seconde guerre punique, et qui, en parlant incidemment de la première, s'exprime en ces termes :

At princeps Pœnis indicta more parentum
Appius adstabat pugna, lauroque revinctus
Justum Sarrana ducebat cæde triumphum.

L'historien est Eutrope, qui dit : *Appius Claudius de Afris et rege Siciliæ Hierone triumphavit*. Quoique ces lignes puissent paraître insuffisantes pour établir un fait positif, nous devons convenir que ces exploits d'Appius Caudex semblaient fort dignes de la récompense ordinaire des généraux qui avaient conduit des armées romaines à la victoire. Rollin, sans exprimer aucun doute, dit que le triomphe du consul sur Hiéron et sur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de solennité et de concours que c'était le premier qui eût été remporté sur des peuples situés au delà des mers. Je crois, Messieurs, que c'est écrire un peu légèrement l'histoire, et qu'il fallait avertir au moins du silence des Fastes Capitolins, et de tous les autres monuments antérieurs à l'ère vulgaire.

On a lieu de croire que le consul Appius ne s'était mis en campagne qu'après le 1er juillet; en conséquence, ce serait aux mois de mai et de juin qu'il faudrait rapporter les entreprises préliminaires du tribun légionnaire Claudius, par lesquelles s'est ouverte, en 264, la première guerre punique. Mais il convient

d'observer que Polybe ne parle point du tout de ce Claudius, et qu'il met immédiatement en scène le consul. Celui-ci, dit-il, ayant été chargé de conduire les troupes romaines à Messine, les Mamertins lui livrèrent la ville, dont ils avaient, par terreur ou par ruse, expulsé le commandant (στρατηγόν) carthaginois qui occupait la citadelle. Polybe ne dit pas que ce commandant s'appelât Hannon; mais il raconte que ses concitoyens le crucifièrent comme un traître ou un lâche. Ce même historien, en disant qu'Appius avait hardiment traversé le détroit pendant une nuit, ne fait mention ni d'un stratagème, ni d'un mauvais bateau ou radeau, ni du surnom de Caudex. Ces particularités, ainsi que la mission du tribun Claudius, ne nous sont connues que par Zonaras, par les abréviateurs, et par quelques textes isolés. Ce n'est pourtant point une raison de les écarter toutes; car Polybe ne donne qu'un simple précis de l'histoire de la première guerre punique; et les détails qu'il omet ici, parce qu'il les juge moins importants, ne sont pas démentis par son silence. Le surnom de Caudex est attesté par trop de monuments pour qu'il soit possible de le révoquer en doute, et d'en donner une autre explication que celle de Sénèque. Les observations de Folard sur cet article ont trop peu de solidité. A la vérité, le mot *caudex* signifie quelquefois un lourdaud, un personnage inculte et grossier; mais qu'il ait été appliqué dans ce sens au consul Appius, il n'y a nulle apparence. Ce mot, celui de *ratis* et même de radeau en français, peuvent convenir à un bateau formé sans art d'un assemblage de planches. Seulement Folard critique avec raison une phrase de Vertot conçue ainsi : « Ce géné-

« ral (Appius) fut le premier qui, à la faveur de quel-« ques radeaux, fit passer des troupes dans la Sicile, « ce qui lui fit donner le nom de Caudex, comme ayant « trouvé l'art de lier ensemble des planches pour en « faire des vaisseaux de transport. » On croirait, en lisant ces mots, que les radeaux et les bateaux de transport n'ont été inventés qu'en l'année 264 avant notre ère, ce qui serait par trop inexact. L'artifice d'Appius consistait à se servir d'un de ces frêles bâtiments pour aborder secrètement la Sicile.

Voilà, Messieurs, la première guerre punique entamée : elle durera jusqu'en 241, c'est-à-dire vingt-trois ans. Nous pouvons en prendre d'avance une idée générale dans le deuxième chapitre du second livre de Florus, le plus élégant des abréviateurs latins. « Sous « le consulat de Duilius et de Cornélius, les Ro-« mains osèrent combattre sur mer; et la prompte con-« struction de leur flotte avait été d'un heureux augure; « car, soixante jours après la coupe des arbres, cent « soixante bâtiments étaient à l'ancre; et l'on y voyait « moins un ouvrage de l'art qu'un bienfait des dieux, qui « avaient métamorphosé les arbres en vaisseaux : *Ut non « arte factæ, sed quodam munere deorum conversæ « in naves, atque mutatæ arbores viderentur.* La ma-« nière de combattre méritait presque autant d'admira-« tion. Ces lourds et pesants bâtiments saisissaient les « plus agiles vaisseaux ennemis; les manœuvres nauti-« ques devenaient impuissantes. On voulait en vain dé-« tourner les rames, esquiver par une prompte fuite « l'éperon des galères; les Romains harponnaient les « navires carthaginois avec des mains de fer, avec d'au-« tres machines, dont les Africains s'étaient moqués

avant le combat. Il fallait en venir aux mains comme sur terre. Vainqueur auprès de Lipari, le peuple romain, qui avait coulé à fond ou mis en fuite la flotte de Carthage, célébra solennellement ce premier triomphe maritime. Que de signes d'allégresse! Duilius, qui avait commandé les guerriers de Rome, ne se contenta point d'un jour de triomphe; il voulut que, pendant tout le reste de sa vie, chaque fois qu'il reviendrait de souper, on jouât de la flûte devant lui, à la clarté des flambeaux, comme pour triompher tous les jours. Au prix d'une victoire si éclatante, l'échec qu'on essuyait en même temps parut léger; l'autre consul, appelé par l'ennemi à une feinte conférence, y avait été attaqué et accablé sans se pouvoir défendre; mémorable exemple de la perfidie punique. Peu après, le dictateur Calatinus chassa d'Agrigente, de Drépane, de Panorme ou Palerme, d'Éricé et de Lilybée presque toutes les garnisons carthaginoises. Une fois pourtant, l'armée romaine faillit périr près du bois de Camérinum; mais l'insigne bravoure de Calpurnius Flamma la sauva : ce tribun militaire, à la tête de trois cents hommes d'élite, s'empara d'une hauteur d'où l'ennemi allait foudroyer les légions, et s'obstina tellement à lui tenir tête, qu'elles eurent le temps de défiler. Calpurnius égala, par ce brillant succès, la gloire des Thermopyles et de Léonidas, ou même il la surpassa, en survivant à une action héroïque : *Ac sic pulcherrimo exitu Thermopylarum et Leonidæ famam adæquavit; hoc illustrior noster, quod expeditioni tantæ superfuit et supervixit.* Lucius Cornélius Scipion, quand déjà la Sicile n'était plus qu'un canton de la banlieue de Rome et quand la guerre s'étendait plus loin, passa dans

« l'île de Sardaigne et dans la Corse, qui lui est comme
« annexée : par la ruine ici d'Aléria, là d'Olbia, il glaça
« d'effroi les habitants; à son aspect, tous les Cartha-
« ginois disparurent sur terre et sur mer; en sorte
« qu'il ne restait à vaincre que l'Afrique même. Bien-
« tôt, sous la conduite de Marcus Atilius Régulus, les
« vaisseaux romains portèrent la guerre dans cette Afri-
« que. Il y avait des soldats que le nom seul de la mer
« punique frappait de terreur; le tribun Mannius auto-
« risait leur découragement, il aggravait leurs alarmes;
« il fallut que le général, en le menaçant de la hache
« s'il n'obéissait pas, lui rendît, par la crainte du sup-
« plice, l'audace d'un navigateur et d'un guerrier. Les
« vents, les rames hâtèrent la course de la flotte romaine;
« et son arrivée consterna si vivement Carthage, que ses
« portes s'ouvraient, et qu'elle semblait à la veille d'être
« prise. Pour première conquête, on s'empara de Clypéa,
« place qui s'avance sur le rivage punique comme une
« citadelle et un avant-poste. Elle fut ravagée, et avec
« elle plus de trois cents forteresses. On eut à combattre
« non-seulement des hommes, mais aussi des monstres.
« Un énorme serpent, né en quelque sorte pour venger
« l'Afrique, *quasi ad vindictam Africæ nata*, désolait
« les Romains campés aux bords du Bagrada. Régulus,
« partout vainqueur, étendit au loin la terreur de son
« nom; il extermina ou mit aux fers une grande partie
« de la jeunesse carthaginoise et des chefs qui la com-
« mandaient : il se fit précéder à Rome par une flotte
« chargée d'un immense butin et des plus riches tro-
« phées, tandis qu'il assiégeait Carthage, le foyer de
« la guerre, et campait sous ses portes. Un instant la
« Fortune changea son cours, afin que le monde vît

« plus d'exemples de cette vertu romaine, dont la gran-
« deur se déploie dans les calamités. Les ennemis appe-
« lèrent des secours étrangers; Lacédémone leur envoya
« Xanthippe pour les diriger, et cet habile capitaine nous
« vainquit. Au milieu de cette lamentable défaite, et
« par un malheur jusqu'alors inconnu aux Romains, ils
« virent leur vaillant général tomber vivant aux mains
« des ennemis. Mais il était digne de supporter de si
« grands revers : ni sa prison dans Carthage, ni la
« mission qu'il reçut, rien ne l'ébranla. Il vint soutenir
« un avis contraire aux propositions de ses vainqueurs :
« il opina contre la paix, contre l'échange des prison-
« niers, contre sa propre délivrance. Son retour volon-
« taire chez les ennemis lui rouvrit sa prison : là, jusque
« sur la croix, il soutint dans les tortures la majesté
« de son caractère; plus admirable même aux yeux de
« l'univers, lorsque, vaincu, il s'élevait au-dessus des
« vainqueurs, et que, n'ayant pu soumettre Carthage, il
« triomphait de la fortune. Cependant le peuple romain,
« beaucoup plus acharné à venger Régulus qu'à faire
« des conquêtes, suivit le consul Métellus, et, méprisant
« l'orgueil exalté des Carthaginois, reporta la guerre en
« Sicile, où il tailla en pièces, non loin de Panorme, un
« tel nombre d'Africains, que l'île en fut pour long-
« temps délivrée. La prise d'environ cent éléphants at-
« testa la grandeur de cette victoire : à voir cette proie,
« on eût dit que c'était moins une guerre qu'une chasse.
« Le consul Appius Claudius Pulcher succomba frappé,
« non par les ennemis, mais par les dieux, dont il avait
« méprisé les auspices. Sa flotte périt à l'instant, sub-
« mergée à l'endroit même où il avait fait précipiter les
« poulets sacrés qui lui défendaient de combattre.

« Honneur à un autre consul, Marcus Fabius Butéo, « qui, sur la mer d'Afrique, près d'Égimure, détruisit « une flotte qui menaçait l'Italie ! Quel triomphe ! et « pourquoi fallut-il qu'une tempête nous l'ait ravi? « que, chargés d'une si riche proie, nos vaisseaux, pous- « sés par des vents contraires, aient rempli de leur « naufrage l'Afrique, les Syrtes, tous les empires de « la terre, les rivages de toutes les îles? Désastre hor- « rible, mais non sans gloire pour le grand peuple, « dont la victoire ne cédait qu'aux orages, dont le « triomphe ne s'engloutissait que dans les flots. Oui, « quand les dépouilles de Carthage flottaient au pied « de tous les promontoires, autour de toutes les îles, « c'était pour Rome encore un triomphe. Enfin le con- « sul Lutatius Catulus termina cette guerre auprès « des îles Égates. Jamais les mers n'avaient vu un « plus grand combat. Vivres, soldats, armes et ma- « chines, la flotte ennemie réunissait tous les fardeaux, « et semblait porter Carthage tout entière : riche ap- « pareil d'une vaste ruine. La flotte romaine, agile et « légère, libre dans ses mouvements, ressemblait à un « camp mobile, à des escadrons prêts à combattre; elle « obéissait aux rames comme à des rênes; les éperons « des vaisseaux se tournaient en tous sens, comme s'ils « étaient animés : aussi vit-on, dans un moment, les « navires carthaginois, mis en pièces, couvrir de leurs « débris toute la mer entre la Sicile et la Sardaigne. « Telle fut, en un mot, cette victoire, qu'on ne songeait « plus à renverser les murailles des ennemis : il sem- « blait superflu de s'armer contre des murs et une « citadelle, quand déjà Carthage était anéantie sur la « mer. » Nous reviendrons, Messieurs, sur chaque dé-

tail de ce tableau, dont les traits ont en général plus d'éclat que de vérité. Dans notre prochaine séance, nous suivrons les progrès de la première guerre punique durant les années 263, 262, 261 et 260 avant l'ère vulgaire.

SOIXANTE-DOUZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 263 A 260 AVANT J. C. — CONTINUATION DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, la première guerre punique se préparait de loin à Messine, quand les Mamertins, maîtres de cette ville et menacés par le roi de Syracuse Hiéron, invoquaient contre lui les secours des Carthaginois, puis ceux de Rome contre Hiéron et contre Carthage elle-même. Il est vrai que, en 265, le sénat romain ne semblait pas disposé encore à profiter de cette occasion de former un établissement en Sicile. Il avait à prendre la défense de ses alliés, ou plutôt de ses sujets, les Volsiniens, tyrannisés par leurs affranchis, qui s'étaient investis de tous les pouvoirs civils. Le consul Fabius Gurgès vainquit ces brigands, les poursuivit jusque dans l'enceinte de Volsinies, et y reçut une blessure mortelle. L'expédition qu'il avait commencée ne fut achevée que l'année suivante, après que les censeurs Cornélius Blasio et Marcius Rutilus Censorinus eurent célébré le trente-cinquième lustre, et compté deux cent quatre-vingt-douze mille deux cent vingt-quatre citoyens romains en état de porter les armes; même aussi après qu'une peste et d'autres fléaux eurent amené la condamnation de la vestale Capparonia. Fulvius Flaccus, l'un des consuls de l'an 264, marcha contre Volsinies, prit et rasa cette ville, extermina les affranchis, et transféra les habitants en d'autres cités, peut-être à Firmum et à Castrum, où l'on établissait alors des co-

lonies. C'est, à ce qu'il semble, l'époque du premier combat de gladiateurs qu'on ait vu au sein de Rome. Cependant les Mamertins continuaient de solliciter l'assistance de la république : le sénat exauça enfin leurs prières, cédant surtout aux vœux du peuple romain, qui espérait d'acquérir par cette intervention des moyens d'agrandissement et de prospérité. Au mépris donc de quatre traités conclus en divers temps entre Carthage et Rome, on résolut de prendre les armes contre la république africaine, et à la fois contre le roi de Syracuse Hiéron, avec lequel on n'avait aucun démêlé : on épousa la cause des Mamertins, malfaiteurs insignes, pareils à ceux de Rhégium et de Volsinies qu'on avait punis. Après vous avoir offert, Messieurs, une esquisse des origines, des institutions et des mœurs du peuple carthaginois, j'ai entamé l'histoire de la première guerre punique. Le consul Appius, chargé de l'entreprendre, se fit précéder par un lieutenant nommé Claudius, qui, malgré de graves échecs, parvint à s'introduire deux fois dans Messine, attira dans une assemblée le général ou préteur carthaginois nommé Hannon, l'emprisonna, et le contraignit à céder la citadelle. Les concitoyens de cet Hannon le mirent à mort, selon leur usage, parce qu'il avait été malheureux. On distinguait trois partis dans Messine, savoir, ceux d'Hiéron, de Carthage et de Rome : les deux premiers se liguèrent; et leur puissance s'accrut bientôt par l'arrivée d'un autre Hannon, qui amenait d'Afrique une armée navale et terrestre. C'est alors que le consul Appius entre en scène : il se rend à Rhégium, fait semblant de retourner à Rome, et passe le détroit sur un informe bateau, un assemblage de planches, qui lui valut le surnom de Cau-

dex. Il défait Hiéron, et pénètre dans Messine. Les Carthaginois, desquels Hiéron se détache, sont vaincus à leur tour par le consul, qui, repartant pour Rome, laisse au pouvoir de sa république une place importante de la Sicile. En vous retraçant l'histoire de cette première campagne, je n'ai point dissimulé les doutes qui peuvent s'élever sur certains détails, spécialement sur ceux que Polybe ne rapporte pas. Mais les principaux résultats n'en sont pas moins avérés : ils étaient beaucoup plus avantageux pour Rome qu'elle n'avait dû l'espérer.

Le 21 avril 263, Marcius Valérius Messala et Marcius Otacilius Crassus prirent possession des faisceaux consulaires. Ces deux magistrats, dont Pline, Eutrope et Cassiodore ont défiguré les noms, partirent pour la Sicile, chacun à la tête de deux légions, de douze cents cavaliers, et de troupes alliées qui comprenaient une cavalerie plus nombreuse. Débarqués sans obstacles et sans résistance, ils se séparèrent. Valérius se chargea de délivrer Messine encore assiégée ou menacée par les Carthaginois, et tout annonce qu'il y réussit : on croit même que ce fut alors qu'il reçut pour lui et pour sa postérité le surnom de Messala, qui se prononçait Messana, et qui n'était que le nom même de la ville de Messane ou Messine. C'est le sens de l'hémistiche d'Ovide,

Illum Messana superbum,

dans un morceau des *Fastes* qui concerne les surnoms. Sénèque dit plus expressément : *Valerius primus Messanam vicit, et primus ex familia Valeriorum, urbis captæ in se translato nomine, Messana appellatus est, paulatimque vulgo permutante litteras,*

Messala dictus. Seulement il y a de l'inexactitude dans les mots *primus Messanam vicit*, puisque Messine avait été prise l'année précédente par Appius; et Macrobe ne s'exprime pas avec plus de justesse lorsqu'il écrit : *A cognomento Valerii Maximi, qui postquam Messanam urbem Siciliæ nobilissimam cepit, Messala cognominatus est.* Valérius n'a pas conquis cette ville; mais il a empêché les Carthaginois de la reprendre.

L'autre consul, Otacilius, pénétrait dans l'intérieur de l'île; il s'avançait jusqu'au pied de l'Etna, de ce mont célèbre où les poëtes ont placé les soupiraux de l'enfer, l'empire de Vulcain et les forges des Cyclopes. Les dernières mesures portent sa hauteur à onze mille ou dix mille deux cent soixante-dix-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, et donnent à sa base environ soixante lieues de circuit. Bientôt Adranum, Centoripa, Tauromène, Catane, villes situées au pied de ce mont, plus loin Alésa et d'autres cités, en tout soixante-sept places, se soumirent aux deux armées consulaires, qui se réunissaient ou se divisaient, selon les besoins de leur expédition commune. L'une et l'autre se fortifiaient par ces conquêtes, et se grossissaient de soldats siciliens. Elles entreprirent le siége de Syracuse. Cette capitale se partageait, sous une même enceinte, en quatre villes, y compris l'île d'Ortygie, qu'un pont sur la mer joignait aux trois autres. Il fallait, pour investir une telle place, de nombreuses troupes; pour la prendre, de longs efforts et une bravoure infatigable. Hiéron prévit qu'aucun de ces moyens de succès ne manquerait aux Romains, qu'il avait appris à connaître dans la dernière campagne. Il s'empressa de recommen-

cer les négociations, et d'envoyer des ambassadeurs aux consuls. Ces magistrats sentirent de quel prix allait être pour leur république une alliance avec les Syracusains; ils s'engagèrent en son nom à reconnaître le roi Hiéron pour allié, à préserver de toute hostilité les villes de son domaine, Acres, Léontium, Mégare, Hélore, Nétum, et aussi Tauroménium, quoique déjà tombée en leur possession. Hiéron s'obligeait à rendre tous les prisonniers de guerre sans rançon, et à payer cent talents d'argent (cinq cent cinquante mille francs). Le sénat et les comices ratifièrent cette convention, qui n'était conçue que dans les termes d'une trêve de quinze ans, mais qui, des deux parts, fut inviolablement observée durant toute la vie d'Hiéron, c'est-à-dire jusqu'à l'an 214. Polybe fait à ce sujet l'éloge de ce prince, qui, tranquille à l'ombre de la puissance romaine, et fidèle à l'amitié, continua de régner honorablement à Syracuse, gouvernant avec modération, n'ambitionnant que l'estime et l'amour de ses sujets et de ses alliés. Jamais roi ne s'est montré plus recommandable, dit le même auteur, et nul n'a joui plus longtemps des fruits de sa sagesse et de son habileté. En effet, Messieurs, Hiéron vécut quatre-vingt-dix ans, y compris cinquante-quatre de règne.

Le succès des Romains en Sicile inquiétait le peuple carthaginois, qui croyait les voir déjà maîtres de cette île entière, et prêts à fondre sur l'Afrique. Ces alarmes s'accrurent par le retour inopiné d'Annibal, dont les plans venaient d'être dérangés par le traité entre Hiéron et Rome. La flotte carthaginoise s'était avancée, sous la conduite d'Annibal, jusqu'à Xiphonie, promontoire voisin de Syracuse, qu'il se proposait de secourir

par mer. Le départ de cet amiral permit aux Romains d'étendre leurs incursions : quelques garnisons leur résistèrent, par exemple celle de Macella, entre Panorme et Ségeste; mais toutes les places de la côte occidentale les accueillirent, en mémoire, dit-on, d'une antique alliance qui remontait au temps d'Énée. Nous savons qu'en effet les fables relatives à ce prince troyen commençaient à s'accréditer pendant la première guerre punique. Imbus de ces pieuses croyances, les Ségestains massacrèrent la garnison africaine, afin de se montrer les dignes héritiers d'Égestus, l'un des compagnons ou des compatriotes du fils d'Anchise. Leur ville, fondée par cet Égestus, s'était d'abord appelée Égesta; mais ce nom trop semblable à *egestas*, pauvreté, ayant paru de mauvais augure, on y remédia par l'initiale S, qui en fit Ségeste. Elle était située presque au milieu de la ligne qu'on tracerait de Panorme à Lilybée. Nous ignorons la position d'Aliéna, dont les habitants imitèrent l'exemple des Ségestains. Ceux d'Hilare, d'Ascèle et de Tyritte, autres noms inconnus, soutinrent des siéges; et, forcés enfin de se rendre aux Romains, ils furent traités avec une rigueur qu'on doit nommer barbarie. Les Tyndarites se seraient volontiers livrés, si les Carthaginois ne les avaient contenus, en transférant à Lilybée les plus notables d'entre eux pour servir d'otages. Ces Carthaginois obtenaient quelquefois de tels avantages, qu'un jour ils firent passer sous le joug des soldats romains qu'ils avaient rencontrés, et qu'ils renvoyèrent ensuite au camp du consul Otacilius. Celui-ci crut à propos de ne pas recevoir ces légionnaires déshonorés : il les laissa, hors des retranchements, à la merci des ennemis, afin de leur apprendre, disait-il, à ne pas

redouter les armes étrangères. Rentrés à Rome au commencement de l'hiver, les deux consuls ne remplirent plus que des fonctions civiles. Valérius Messala eut les honneurs d'un triomphe le 15 février 262.

Pendant ces exploits militaires en Sicile, la peste continuait ou se renouvelait dans Rome. Cette fois on n'enterra vive aucune prêtresse de Vesta; mais on créa un dictateur, qui, le 20 août 263, enfonça un clou sacré au temple de Jupiter Capitolin. Cette superstition n'avait du moins rien de cruel; mais toutes les sottises de cette espèce retardent les progrès de l'intelligence humaine, et prolongent les désordres et les servitudes au sein des sociétés. Ce dictateur n'ayant eu à faire qu'une si niaise cérémonie, il est fort indifférent de savoir qu'il s'appelait Cn. Fulvius Centumalus, et qu'il prit Quintus Marcius Philippus pour son général de la cavalerie. Telle était encore l'ignorance des Romains, que, lorsque Valérius Messala leur eut apporté de Catane un cadran solaire, et lorsqu'ils l'eurent posé sur un piédestal, près de leur tribune aux harangues, ils s'étonnèrent de ce qu'il indiquait mal les heures par rapport à leur méridien, plus occidental que celui de Catane d'environ trois degrés. Ils n'étaient pas plus en état de tenir compte de la différence de quatre degrés qui existe entre les latitudes de ces deux villes; et ils manquaient de toutes les connaissances nécessaires pour bien situer ce cadran. Ils continuèrent donc de faire crier qu'il était midi quand le soleil éclairait l'intervalle compris entre la tribune aux harangues et l'édifice destiné aux ambassadeurs. Déjà pourtant, en 293, Papirius Cursor leur avait rapporté, on ne sait trop de quel lieu, un premier cadran solaire; ils

'ont su placer convenablement que celui qu'établirent, n l'année 164 avant notre ère, les censeurs Marcius Philippus et Lucius Æmilius Paulus. Pline a recueilli, à fin de son septième livre, les notions historiques retives à ces trois cadrans : *Princeps Romanis solarium orologium statuisse, ante undecim annos quam cum Pyrrho bellatum est, ad ædem Quirini Lucius Papiius Cursor, quum eam dedicaret, a Fabio Vestale roditur. Sed neque facti horologii rationem vel artiicem significat, nec unde translatum sit.... Marcus Varro primum statutum in publico secundum Rostra n columna tradit, bello punico primo, a Marco Varrio Messala consule, Catina capta in Sicilia.... Nec ongruebant ad horas ejus lineæ : paruerunt tamen is annis undecentum, donec Quintus Marcius Phippus, qui cum Lucio Paulo fuit censor, diligentius rdinatum juxta posuit.* Censorin dit, dans le même ens : *Quod quum ad horas Siciliæ descriptum Romæ on conveniret, Marcius Philippus censor aliud juxta onstituit.*

On dut à Valérius Messala une autre nouveauté : c'éait un tableau qui représentait sa victoire sur Hiéron t sur les Carthaginois auprès de Messine. Il exposa ette peinture dans l'une des salles d'assemblée du sénat, ans celle que désignait le nom de curia Hostilia. C'est Pline encore qui nous apprend ce fait : *Valerius Mesala princeps tabulam picturæ quo Carthaginienses t Hieronem in Sicilia devicerat, proposuit in latere uriæ Hostiliæ, anno urbis conditæ quadringentesimo onagesimo* (an de Rome 490, il faut dire 497). Nous n'avons aucun autre renseignement sur cet essai des beaux-arts en Italie; mais, avant de terminer l'histoire

de ce consulat, je dois faire mention d'une colonie fondée à Æsernia, dans le Samnium, un an après celle de Castrum, et de Firmum selon Velléius Paterculus.

Les consuls de l'année suivante sont Lucius Posthumius Mégellus et Quintus Mamilius Vitulus; ils entrent en fonctions le 22 mars. La peste dure encore, malgré le clou sacré; et même, au rapport de saint Augustin, elle devient plus meurtrière. On consulta les livres sibyllins, et l'on y apprit que ce fléau, envoyé par les dieux, punissait des profanations commises dans les temples, d'où certains particuliers avaient enlevé des ustensiles révérés, pour les employer à des usages profanes. Il n'est pas dit qu'on ait ordonné des supplices en expiation de ces larcins; mais on exigea des restitutions qui satisfirent les immortels, et mirent un terme à la contagion. Les consuls partirent pour la Sicile, mais chacun à la tête d'une seule légion. Ce n'était plus en tout que huit cents légionnaires tant fantassins que cavaliers, au lieu de seize mille hommes d'infanterie et de trois mille de cavalerie, employés dans les campagnes précédentes. On comptait sur les troupes auxiliaires d'Hiéron, des Mamertins et des autres alliés. Nul obstacle encore ne gêna la traversée ni le débarquement. Les consuls, dès qu'ils eurent pris terre, annoncèrent le projet d'assiéger Agrigente, la plus forte place qui restât aux Carthaginois, avantageusement située sur la côte méridionale de l'île, pouvant recevoir sans cesse par la mer d'Afrique des renforts et des munitions, défendue par une garnison qui devait passer pour une armée considérable; car Annibal y avait cinquante mille soldats, outre les habitants, dont plus de vingt-cinq mille étaient en état de porter les armes, et qui tous, constam-

ent dévoués à Carthage, avaient mis à sa disposition urs murs, leurs magasins, leurs provisions et leurs rvices.

Les Carthaginois avaient de plus enrôlé, depuis leur ille jusqu'aux Alpes, tout ce qu'ils avaient pu trouver ur les côtes de mercenaires africains, espagnols, li-uriens et gaulois; et ils en avaient distribué une partie n divers lieux, particulièrement dans les ports de Sar-aigne. Hannon enfin se disposait à partir d'Afrique, u premier signal, avec cinquante mille hommes de pied, ix mille chevaux et soixante éléphants, qu'il joindrait l'armée d'Annibal. Les Romains, sans s'épouvanter de es énormes préparatifs, vinrent camper à un mille l'Agrigente, prévoyant bien que ce siége serait d'une ongue durée, mais certains qu'il ne lasserait pas leur onstance. On était au mois de juin, à l'approche des écoltes de la Sicile : les assiégeants, afin de pourvoir leurs besoins futurs, commencèrent la campagne par les moissons. On a blâmé les consuls de leur avoir ermis de se répandre ainsi par pelotons dans les plai-nes : c'était, dit-on, compromettre leur entreprise. En ffet, Annibal fit à la fois deux sorties, l'une sur ces moissonneurs, l'autre sur leur camp; la première avec ssez de succès, mais la seconde avec un désavantage xtrême. Les soldats romains, placés en dehors d'un camp, étaient toujours intrépides, sachant qu'ils seraient ans rémission condamnés à mort s'ils quittaient leurs postes. Les Carthaginois éprouvèrent donc de ce côté une résistance invincible : ils tombaient en foule, à mesure qu'ils s'approchaient du camp, sous les coups des gardes avancées.

Ces combats d'avant-poste laissèrent aux consuls le

temps de ranger leurs troupes en bataille, et de faire avec elles une sortie qui acheva la défaite des assaillants, les mit en pleine déroute, et les força de rentrer tous dans Agrigente, hormis ceux dont les cadavres jonchaient la plaine. Un corps de ces Carthaginois, qui s'était porté vers les remparts du camp romain pour y faire brèche, paya plus cher encore sa témérité : enveloppé par les cohortes consulaires aussitôt qu'elles furent maîtresses du terrain, il essuya un carnage horrible, qui compensait, et fort au delà, celui qu'on avait fait des fourrageurs. Annibal en devint plus circonspect, et les consuls aussi permirent moins d'excursions hasardeuses. Ils continuèrent le siége sans le trop presser : plus de combat, sinon pour empêcher les convois d'entrer dans la ville. De jour en jour, l'armée romaine se renforçait de nouveaux auxiliaires siciliens; le nombre s'en élevait à plus de cent mille : il fallut établir deux camps, l'un près d'un temple d'Esculape, l'autre sur le chemin d'Héracléa Minoa. Par ce surnom de Minoa, on distingue cette Héraclée de toutes les autres. Diodore de Sicile la dit bâtie par Minos; ailleurs il la donne pour une colonie crétoise, fondée après la mort de ce prince. D'autres veulent qu'elle ait existé auparavant sous le nom de Macara, et qu'un descendant d'Hercule l'ait possédée. A peine savons-nous aujourd'hui où elle était située : peut-être occupait-elle, sur les bords de l'Halésus, un lieu voisin du moderne Castel-Bianco. Les deux camps romains, défendus par de larges fossés et par les troupes qui les gardaient nuit et jour, recevaient leurs approvisionnements de la ville d'Erbesse, aujourd'hui *Grutti* ou *le Grotte*, près d'Agrigente. Là des magasins se remplissaient des vivres que

es consuls tiraient de toute la Sicile. Plusieurs mois e passèrent sans escalade, sans galeries élevées, sans nploi de machines pour rompre les murs de la place ssiégée. On la voulait prendre par famine, et en effet es provisions allaient bientôt s'épuiser. Annibal de-nandait à Carthage de prompts secours; il aspirait à voir paraître l'armée de réserve commandée par Han-non; elle aborda enfin le port de Lilybée. Hannon ac-court près d'Héraclée : quelques habitants d'Erbesse viennent lui offrir de trahir les Romains, de lui livrer eur ville, de ranger sous ses lois la Sicile entière. Ils inrent parole : les Carthaginois entrèrent dans Erbesse; t les consuls, qui allaient être à leur tour assiégés dans eurs deux camps, songeaient à lever le siége d'Agri-gente. Heureusement Hiéron, instruit de leurs périls, eur expédia un si grand nombre de convois, qu'il leur n parvint quelques-uns. Déjà, néanmoins, la famine se aisait sentir dans l'armée romaine, et y engendrait des naladies. Les légions consulaires et leurs auxiliaires ne durent leur salut qu'à l'impatience d'Hannon, qui se hâta de leur livrer une bataille.

Ce général, croyant les Romains affaiblis et vaincus l'avance, fit avancer sa cavalerie. Les consuls la virent vec plaisir voltiger autour des deux camps, car ils étaient, plus qu'elle, pressés de combattre; mais ils se gardaient bien d'en montrer l'envie. Ils parurent céder la nécessité en faisant sortir leur propre cavalerie. Elle essuya un rude échec : emportée par une ardeur rop vive, elle ne s'aperçut pas d'une embuscade, et, rompée par une fuite simulée des cavaliers numides, lle tomba dans un corps d'infanterie carthaginoise qui a maltraita fort, et l'obligea de regagner le camp.

Hannon ne doute plus de son prochain triomphe; il brûle d'engager une action générale, et se poste sur une colline appelée Taurus. Les consuls attendent que l'ardeur des Africains se soit amortie; et ils réussissent, plus qu'ils ne voudraient, à l'éteindre par ces délais; car deux mois s'écoulent sans autre entreprise de la part d'Hannon que des escarmouches légères, et le progrès de la disette dans les deux camps romains y rendait urgent le besoin d'une bataille. De son côté, la ville d'Agrigente se voyait réduite aux dernières extrémités; les soldats carthaginois en désertaient par bandes pour passer dans l'armée romaine, où pourtant ils retrouvaient une pénurie à peu près égale. Annibal ne pouvait presque plus tenir; il en instruisit par des signaux Hannon, qui enfin lui indiqua de la même manière le jour où le combat allait se livrer, en lui prescrivant de faire une sortie dès qu'il verrait les Romains dans la plaine. Les consuls feignirent de refuser la bataille : ils virent l'ennemi prendre ses rangs, occuper le terrain, s'étendre depuis la colline Taurus jusqu'à leurs retranchements; ils entendirent ses bravades, et n'y répondirent qu'en lui lançant quelques traits, lorsqu'il s'approchait trop des postes avancés. Hannon avait beau étaler, faire défiler, voltiger ses troupes, ses défis n'étaient point acceptés; et, quoiqu'on employât quelquefois à fatiguer ses soldats des détachements armés à la légère, on lui laissait remporter de petits avantages, qui l'amorçaient de plus en plus. Arriva le jour où, lorsqu'il eut, à son ordinaire, montré l'appareil de ses forces, les consuls lui opposèrent quelques troupes retranchées, sur lesquelles les Carthaginois jetèrent leur premier feu. La plus grande

partie de leur armée demeurait exposée aux rayons du soleil, qui n'atteignaient pas les Romains. Ce temps n'était point perdu par les consuls : ils faisaient prendre de la nourriture à leurs légions; ils les rangeaient en bataille dans l'intérieur du camp. Elles en sortirent au moment où Hannon s'y attendait le moins, et, du premier choc, mirent en fuite les mercenaires qu'il avait placés à son avant-garde. Cette lâche milice entraîna dans la déroute les éléphants, et ceux-ci l'armée carthaginoise entière, dont ils rompirent les rangs jusqu'à la dernière ligne. Les consuls avaient songé aussi aux sorties que pourrait tenter Annibal, et opposé d'avance, à toutes les issues de la place, des troupes qui ne permirent à aucun Carthaginois d'en franchir les portes; tous ceux qui osèrent se présenter au dehors furent à l'instant massacrés, ou forcés de rentrer dans les murs : ainsi les Romains remportèrent sur tous les points une victoire complète. On ne sait pas le nombre des ennemis qui tombèrent sous leurs coups; ils tuèrent trente éléphants, en blessèrent trois, en prirent onze.

Les débris de l'armée d'Hannon s'étaient réfugiés, non sans peine, à Héraclée. Annibal, renfermé encore dans Agrigente, n'avait perdu qu'un petit nombre de soldats qui avaient essayé d'en sortir. Sa position pénible, désespérée même s'il la prolongeait, lui commandait de nouveaux efforts; et il s'en promettait quelque succès, se figurant que les Romains, après leur triomphe et leurs fatigues, seraient beaucoup moins vigilants qu'à l'ordinaire. Dans cet espoir, il fit préparer des fascines et des pontons, partit vers minuit avec une partie considérable de ses troupes, trouva les

retranchements extérieurs assez mal gardés, et s'avança jusqu'au pied des remparts. Mais le jour commençait à luire : les Romains aperçurent bientôt l'ennemi, l'attaquèrent, le mirent en fuite, taillèrent en pièces l'arrière-garde. Annibal ne voulut pas rentrer dans une ville qu'il ne pouvait plus défendre, et se retira on ne sait en quel asile. Abandonnés par lui, les Agrigentins se vengèrent sur ce qui restait de Carthaginois dans l'enceinte de leurs murs : ils les massacrèrent, persuadés que cela plairait fort aux consuls, et les disposerait à la clémence. Telle n'était point la politique des Romains : ils profitaient et s'indignaient de ces lâchetés. Il fallut que la ville se rendît à discrétion; on la livra au pillage; on réduisit à l'esclavage plus de vingt-cinq mille personnes libres. Ce siége avait duré six ou sept mois, durant lesquels Rome avait perdu environ trente mille combattants, soit citoyens, soit alliés. Mais cette campagne était si glorieuse et la prise d'Agrigente d'une si haute importance, qu'on s'étonne que le triomphe n'ait pas été décerné aux deux consuls. Quand on rapporterait à ce consulat ces mots d'Eutrope, *Afri in Sicilia victi sunt, et de his secundo Romæ triumphatum est,* ce témoignage unique, tardif et vague, serait plus que contre-balancé par le silence de tous les autres historiens, et des Tables Capitolines. On a supposé que cet honneur avait été refusé aux deux généraux, parce qu'ils avaient compromis la discipline militaire, en permettant, au commencement de la campagne, de recueillir des moissons. C'eût été bien de la rigueur; et je crois qu'il vaut mieux ne risquer aucune conjecture que d'en proposer une pareille.

Maîtres d'Agrigente, les Romains conçurent l'espé-

rance de s'emparer de toute la Sicile. Ils se pressèrent d'y envoyer les deux nouveaux consuls installés le 11 mars 261, Lucius Valérius Flaccus et Titus Otacilius Crassus. Que, sur terre et au centre de l'île, les armes de Rome dussent l'emporter sur celles de Carthage, on n'en doutait point : il était plus difficile de s'emparer des places maritimes, et de s'y maintenir. On ne le pouvait qu'au moyen d'une flotte; mais on songeait, en effet, à se créer une marine qui n'eût point à redouter celle des Africains. Ce projet ne s'exécuta pourtant pas dès l'année 261, quoi qu'en aient dit quelques auteurs modernes. Nous en parlerons bientôt sous l'année suivante. Sans ce secours, Otacilius et Flaccus firent encore une campagne glorieuse. Ils soumirent presque toutes les villes éloignées des côtes. Les mercenaires au service d'Hannon inquiétaient et menaçaient hautement ce malheureux général. Les Gaulois surtout, auxquels il devait plusieurs mois de solde, exprimaient leur mécontentement du ton le plus séditieux; ils étaient au nombre d'environ quatre mille. Les voyant disposés à une défection prochaine et enclins à s'enrôler dans les troupes des consuls, Hannon leur promit de leur donner à piller sous très-peu de jours la ville d'Entella, dont le territoire produisait d'excellents vins, à ce que dit Strabon; aujourd'hui il ne rapporte que du blé. Les ruines de cette ancienne cité subsistent dans la vallée de Mazzara, sur les bords d'une rivière nommée Belico Destro. Au temps de l'invention du roman d'Énée, on disait que le vieux Entelle, l'un des compagnons du pieux héros, avait laissé son nom à cette ville sicilienne. Elle était, en 261, sous la domination romaine; et, quel que fût son fondateur,

les Gaulois la trouvaient fort bonne à piller : l'appât d'un si riche butin calma leur révolte. Cette proie ne leur était pourtant pas réservée; car Hannon faisait partir en même temps l'intendant de sa maison, qui, jouant le rôle de transfuge, vint trouver le consul Otacilius, pour lui révéler, disait-il, les secrets d'un maître injuste, par lequel il se voyait accusé de malversations. Au lieu d'en user avec le traître comme autrefois Fabricius à l'égard du médecin de Pyrrhus, le consul écouta ses prétendues confidences; l'imposteur lui conta qu'Hannon était d'accord avec les habitants d'Entella, qui devaient lui livrer leur ville; qu'à cet effet quatre mille Gaulois se détacheraient de l'armée carthaginoise, et viendraient prendre possession de cette place; mais qu'il était facile de leur tendre une embuscade, et de les punir ainsi, eux, Hannon, Carthage et les gens d'Entella, de leurs machinations perfides. Otacilius suivit ce conseil : il aposta des troupes sur le passage de la bande gauloise, qui, accourant pour se payer de sa solde, s'étonna d'être investie soudainement par des soldats romains. Elle ne se laissa point massacrer sans résistance; il en coûta du sang à ses agresseurs; mais elle était la plus faible, et pas un seul des quatre mille n'échappa. L'honnête envoyé, qui avait si bien rempli sa mission, retourna vers son maître, qui se félicita d'avoir, par un seul tour d'adresse, puni des Gaulois mutins et fait périr des soldats de Rome. Ce conte se lit en partie au chapitre XVI du livre III de Frontin : *Hanno, Carthaginiensium imperator in Sicilia, cum comperisset Gallorum mercenariorum circiter quatuor millia conspirasse ad transfugiendum ad Romanos, quod aliquot mensium*

mercedem non receperant, animadvertere autem in eos non auderet metu seditionis, promisit prolationis injuriam liberalitate pensaturum. Quo nomine gratias agentibus Gallis, per tempus idoneum datis pollicitis, fidelissimum dispensatorem ad Otacilium consulem misit, qui, tanquam rationibus interversis transfugisset, nuntiavit nocte proxima Gallorum quatuor millia, quæ prædatum forent missa, posse excipi. Otacilius neque statim credidit transfugæ, nec tamen rem spernendam ratus, disposuit in insidiis lectissimam suorum manum. Ab ea Galli excepti dupliciter Hannonis consilio satisfecerunt, et Romanos ceciderunt, et ipsi omnes interfecti sunt. Vous voyez, Messieurs, qu'il n'est fait aucune mention de la ville d'Entella; mais elle est indiquée par Zonaras. Il est fâcheux de n'avoir à placer qu'un tel récit dans une année de l'histoire de Rome, au milieu d'une guerre si mémorable.

Faute d'autres documents, nous sommes obligés de passer au consulat de Cnéius Cornélius Scipion Asina et de Caius Duilius, qui s'ouvrit le 23 mars 260. Les Carthaginois avaient rappelé Hannon, et l'avaient remplacé en Sicile par un Amilcar, qui n'est pas le père d'Annibal. Ils employaient tout ce qui leur restait de forces et de moyens dans cette île pour s'assurer des villes maritimes; et l'une de leurs flottes menaçait les côtes italiennes. Les Romains aussi s'occupaient de la construction et de l'équipement d'une flotte, ainsi que le sénat venait de le décréter, et conformément au modèle que leur offrait une trirème punique échouée depuis peu sur la côte de Messine ou près d'un port d'Italie; car, sur ce point, les relations ne sont pas uni-

formes. On coupa des forêts, on transporta des arbres sur les bords de la mer; et le travail s'accomplit avec une telle célérité, que, en soixante jours, on eut bâti, armé, lancé à l'eau cent vingt galères selon Polybe, cent soixante selon d'autres écrivains. Jusqu'alors, si nous en croyons Polybe, personne en Italie ne s'était servi de bâtiments à cinq rangs de rames; aucun ouvrier romain n'en avait fabriqué de pareils. Pour premiers essais, les consuls en firent équiper cent, outre vingt autres ou plus qui n'étaient qu'à trois rangs, c'est-à-dire de simples trirèmes. En même temps, on exerçait les rameurs à des manœuvres qu'ils ne connaissaient point encore : assis sur des bancs aux bords de la mer, dans le même ordre où ils devaient l'être dans les vaisseaux, ils s'accoutumaient à s'élancer en arrière en retirant leurs bras, puis à se baisser en avant tous ensemble et au même instant, comme s'ils eussent déjà tenu des rames dans leurs mains; ils apprirent ainsi d'avance ce service; et, une fois sur mer, ils n'eurent qu'à répéter les mouvements qu'ils avaient exécutés sur le rivage. Folard et Condillac trouvent de l'exagération dans quelques-uns de ces détails. Ils font observer qu'avant la première guerre punique les Romains possédaient une flotte que le duumvir Valérius commandait, et que les Tarentins insultèrent; que s'ils manquaient d'ouvriers capables de construire des vaisseaux, ils en pouvaient trouver d'habiles dans les villes grecques soumises à leur puissance; et que d'ailleurs leur bon ami Hiéron avait tous les moyens et sans doute aussi la volonté de pourvoir à tous leurs besoins de cette espèce. Sans doute, Messieurs, l'histoire des guerres puniques n'est point un tissu de fables, comme

celle des premières guerres des Romains; mais il est permis de penser qu'elle a été de temps en temps embellie par l'imagination, l'enthousiasme ou le patriotisme des auteurs qui l'ont écrite après les revers et surtout après la destruction de Carthage.

Les deux collègues, Asina et Duilius, ont été fort différemment traités par la fortune. Le premier n'attendit pas qu'on eût achevé d'équiper toute la flotte nouvelle; il partit avec dix-sept galères seulement, sur l'avis qu'il reçut que la ville et l'île de Lipari se rendraient à lui dès qu'il s'y présenterait. C'était le général carthaginois Annibal qui lui faisait parvenir cet avertissement, et qui en même temps chargeait son lieutenant Boodès de croiser autour de Lipari, et d'investir le consul quand on le verrait en rade; ce qui fut ponctuellement exécuté, Boodès et Asina croyant également bien remplir les instructions que leur avait données Annibal. Polybe, sans parler d'un faux avis donné par Annibal, raconte qu'Asina saisit trop légèrement une occasion qui se présentait de surprendre Lipari; qu'aussitôt qu'on le sut arrivé près de cette île, l'amiral carthaginois, qui se trouvait à Panorme, expédia une escadre de vingt vaisseaux commandée par le sénateur Boodès; que ce lieutenant enveloppa dans le port de Lipari les galères romaines, dont les équipages se sauvèrent à terre; que le consul ne vit rien de mieux à faire que de se rendre aux ennemis; et qu'ils l'amenèrent avec ses bâtiments au quartier général d'Annibal. Les historiens latins, pour recueillir un peu plus d'exemples de la foi punique, ont ajouté à ce récit non-seulement la trompeuse annonce dont nous venons de parler, mais une autre fourberie plus cou-

pable. Ils disent que les Carthaginois, au milieu desquels Asina était imprudemment tombé, craignirent trop la valeur romaine pour engager un combat, et aimèrent mieux recourir à la ruse; que Boodès ou qu'Annibal invita le consul à une conférence; qu'Asina eut la complaisance de descendre avec ses lieutenants sur une galère ennemie; qu'on les y saisit à l'instant, qu'on les mit aux fers, et qu'on envoya le consul à Carthage. Si les Carthaginois ont usé, en effet, de cet artifice, ce n'était qu'une représaille de celui que le tribun légionnaire Claudius avait employé dans Messine, en 264, à l'égard du général ou préteur Hannon. Ce second trait de perfidie ne serait pas excusé par le premier; mais ce n'eût pas été aux Romains qu'eût appartenu le droit de s'en plaindre; ils n'auraient eu à réclamer que l'honneur de cette odieuse invention. Quoi qu'il en puisse être, voilà le consul Asina prisonnier; il ne reparaîtra plus dans l'histoire qu'en 254.

Son collègue Duilius resta seul investi de la puissance consulaire en 260, et l'exerça glorieusement. Il avait été chargé du commandement des troupes de terre; et l'on suppose qu'il était parti le premier à la tête de deux légions, et qu'il avait traversé le détroit avec elles. Après la mésaventure d'Asina et la perte de ses dix-sept galères, les cent trois ou cent quarante-trois autres abordèrent la Sicile, ne sachant pas encore qu'elles n'y retrouveraient point Asina, qui devait commander toute la flotte. Annibal, curieux d'observer ces bâtiments de nouvelle fabrique, ne s'en défia point assez. Ils le surprirent dans une anse, s'avancèrent en bon ordre, attaquèrent brusquement son escadre dispersée, prirent ou coulèrent bas la plupart de

ses vaisseaux, et faillirent le prendre lui-même. Toutefois, dans cette première victoire, les Romains reconnurent que leurs galères n'avaient pas la légèreté de celles de Carthage; ils apprirent de leurs prisonniers ce qui s'était passé à Lipari, et prévirent qu'Annibal retomberait bientôt sur eux avec sa flotte entière. Duilius vint se mettre à leur tête, sans se dissimuler pourtant le désavantage qui devait résulter de la pesanteur de ses vaisseaux. Leurs manœuvres consistaient à prendre le vent, à fondre sur les galères ennemies à force de voiles et de rames, à les heurter sur le flanc par le fer de la proue, à voltiger autour d'elles à la portée du trait et du dard. Les chances de succès dépendaient surtout de la légèreté des navires; et Duilius aurait voulu pouvoir accrocher ceux de Carthage, afin d'engager des combats d'homme à homme comme sur terre. Un ingénieur de sa flotte inventa une machine dont Polybe nous a laissé une description, que dom Thuillier traduit en ces termes : « Une pièce de bois ronde, longue de quatre aunes, grosse de trois palmes de diamètre, était plantée sur la proue du navire : au haut de la poutre était une poulie, et autour une échelle clouée à des planches de quatre pieds de largeur sur six aunes de longueur, dont on avait fait un plancher percé au milieu d'un trou oblong, qui embrassait la poutre à deux aunes de l'échelle. Des deux côtés de l'échelle, sur la longueur, on avait attaché un garde-fou, qui couvrait jusqu'aux genoux. Il y avait au bout du mât une espèce de pilon de fer pointu, au haut duquel était un anneau; de sorte que toute cette machine paraissait semblable à celle dont on se sert pour faire la farine. Dans cet anneau passait

« une corde, avec laquelle, par le moyen de la poulie « qui était au haut de la poutre, on élevait des corbeaux « lorsque les vaisseaux s'approchaient, et on les jetait « sur les vaisseaux ennemis, tantôt du côté de la proue, « tantôt sur les côtés, selon les différentes rencontres. « Quand les corbeaux accrochaient un navire, si les « deux étaient joints par leurs côtés, les Romains sau- « taient dans le vaisseau ennemi d'un bout à l'autre; « s'ils n'étaient joints que par la proue, ils avançaient « deux à deux au travers du corbeau. Les premiers se « défendaient avec leurs boucliers des coups qu'on leur « portait par devant; et les suivants, pour parer les « coups portés de côté, appuyaient leurs boucliers sur « le garde-fou. Après s'être ainsi préparé, on n'atten- « dait plus que le temps de combattre. »

Nous devons convenir, Messieurs, que cette version manque presque autant de clarté que d'élégance, et que le texte même de Polybe n'est pas sans difficulté. Au fond, pour bien comprendre la construction et le jeu de pareilles machines, on aurait besoin de figures annexées aux explications écrites. Or l'antiquité ne nous a point laissé d'images de cette espèce; et celles que les modernes ont tracées nous offrent plutôt des fruits de leurs imaginations que les résultats de leurs études historiques. C'est ce que dit avec trop de raison M. Schweighæuser des représentations du corbeau de Duilius publiées par Folard : *Figuram corvi Duiliani exhibet Folardus,.... sed eam, ut bene multa, magis ex ingenio commentatoris quam ex Polybii descriptione delineatam.* Avant Folard, Juste-Lipse, Schæffer, Brodeau, et plusieurs commentateurs de Polybe, de Vitruve, de Frontin, de Végèce et de Quinte-Curce,

avaient disserté sur ces corbeaux employés soit par les Romains, soit par d'autres peuples. Un exposé de leurs hypothèses et de leurs controverses serait pour nous sans profit, comme sans intérêt. Nous n'en pourrions du moins déduire que deux conséquences : l'une, que l'effet des machines dont Duilius a fait usage était d'arrêter les vaisseaux carthaginois dans leurs courses, de les rapprocher des vaisseaux romains, d'établir des communications entre les uns et les autres, et d'engager sur les planches des combats qui, à certains égards, ressemblaient à ceux qui se livrent sur terre ; l'autre, que l'invention de ce genre d'artifices remontait, quoi que Polybe et d'autres écrivains paraissent en dire, bien avant la première guerre punique. Quinte-Curce dit, en parlant des Tyriens contemporains d'Alexandre : *Ferreæ quoque manus* (*harpagonas vocant*)... *corvique et alia... præparabantur... Ad implicanda navigia quæ muros subibant, validis asseribus corvos et ferreas manus cum uncis et falcibus illigaverant.* Diodore de Sicile indique des machines à peu près semblables parmi les moyens de défense de ces mêmes Tyriens. Vitruve nous apprend que Diadès, ingénieur au service d'Alexandre, avait composé un traité des instruments de guerre; il ne s'était point arrêté au corbeau, parce que les effets lui en paraissaient de peu d'importance : *De corace nihil putavit scribendum, quod animadverteret eam machinam nullam habere virtutem.* Archimède, un siècle après Duilius, perfectionna le corbeau, ou en imagina un nouveau qui ne nous est pas bien connu. Mais nous lisons dans Appien que l'usage de ces mains de fer pour accrocher les vaisseaux subsistait à l'époque de la guerre civile en-

tre César et Pompée : Οἱ δὲ τοῦ Καίσαρος αὐταῖς ἐμβολαῖς, ὡς βραχυτέρας, ἀνέκοπτον... καὶ κόρακας ἢ χεῖρας σιδηρᾶς εὐκολώτερον ἐπερρίπτουν. Il est donc constant que ces machines ont été employées dans les quatre derniers siècles avant notre ère ; mais elles ont pu être, selon les lieux et les temps, très-diversement construites, sans qu'il nous soit possible de discerner ces différences, quoique Folard ait prétendu classer tous ces corbeaux par genres et par espèces.

Duilius, après avoir fait l'épreuve de celui qu'avait fabriqué son ingénieur, laissa son armée de terre sous le commandement de ses lieutenants, et conduisit la flotte romaine aux environs de Myles (aujourd'hui Milazzo), ville voisine de Messine. Les Carthaginois, qui venaient de faire une descente sur ce rivage pour ravager le territoire, ne prirent pas la peine de ranger leur flotte en bataille : chacun de leurs légers vaisseaux allait insulter et harceler une des lourdes galères du consul. Ils s'étonnèrent pourtant, nous dit-on, du nouveau spectacle qu'ils apercevaient à chaque proue; nous pourrions demander comment ils n'y reconnaissaient pas des corbeaux pareils à ceux des Tyriens, avec lesquels ils avaient eu tant de relations. Les Romains usèrent habilement de ces machines, enchaînèrent les vaisseaux ennemis, y descendirent, combattirent corps à corps avec leur bravoure et leur vigueur accoutumées, jetèrent à l'eau les blessés et les morts, et firent prisonniers les vivants. Ils prirent jusqu'à la septirème qui avait appartenu au roi Pyrrhus, et que montait Annibal. Cet amiral s'évada sur un esquif. Survinrent cent trente autres galères carthaginoises, dont cinquante tombèrent, par l'effet des mêmes manœu-

vres, au pouvoir des Romains; d'autres furent coulées à fond. Dans les deux attaques, Duilius tua sept mille ennemis, et fit aussi environ sept mille prisonniers, à ce que dit Orose.

Le consul, sans perdre un instant, se met à la tête de son armée de terre, et va secourir Ségeste, alors assiégée par le général carthaginois Amilcar, qu'encore une fois il ne faut pas confondre, comme on l'a fait néanmoins, avec le père du grand Annibal. J'ai dit que les Ségestains se donnaient pour Troyens d'origine: à ce titre, ils trouvèrent dans les Romains des auxiliaires zélés qui les eurent bientôt délivrés, et qui allèrent ensuite reprendre Macella, dont les Carthaginois s'étaient emparés. Duilius laissa ses légions en Sicile, sans les ramener, comme avaient fait ses prédécesseurs, pour passer l'hiver en Italie; mais il y revint lui-même. Après son départ, ses lieutenants entreprirent le siége de Mytistrate, que Cicéron, dans ses Verrines, appelle Amestrate, et qui se retrouve aujourd'hui, sous le nom de Mistretta, à quelques lieues des côtes septentrionales de l'île, et presque à une égale distance de Messine et de Palerme. Amilcar, après avoir lassé les assiégeants, les força de se retirer. Il ne restait ni aux légions de Rome, ni aux troupes siciliennes, aucun chef capable de les diriger, et de les contenir dans le devoir. La discipline se relâcha; des germes de dissension se développèrent. Les Siciliens se plaignirent de ce qu'on plaçait toujours les Romains aux postes les plus honorables, c'est-à-dire les plus périlleux, et se campèrent séparément en d'autres lieux. Amilcar profita de cette discorde: il fondit sur les retranchements des Siciliens, extermina quatre mille de ces alliés de Rome, enleva

des postes aux Romains eux-mêmes, s'empara de plusieurs places, soit par violence, soit par astuce. Cependant Annibal, vaincu à Myles par Duilius, craignait fort d'être crucifié à Carthage. Il envoya un de ses amis, qui se présenta devant le sénat, non encore informé de ce désastre. « Je suis, dit cet émissaire fidèle, je suis « député vers vous par votre amiral, pour savoir de « vous s'il doit ou non livrer bataille aux Romains. Les « trirèmes de ces barbares sont pesantes et grossièrement « fabriquées : elles ressemblent à des bâtiments de transport; mais, à leur proue, s'élèvent je ne sais quelles machines, dont l'usage est inconnu. Ne convient-il pas de « les attaquer malgré cet épouvantail, et de leur apprendre à respecter notre empire sur les mers? — Sans doute, « s'écrièrent tous les sénateurs : que la bataille soit livrée « sans délai, et que ces Romains se repentent de leur « témérité. — Eh bien, reprit l'envoyé, ce que vous venez « d'ordonner, Annibal l'a fait; il a pensé comme vous, et « la fortune l'a trahi. » Annibal, ainsi défendu, ne fut pas condamné au supplice de la croix; mais on lui ôta le commandement. Ce conte suppose qu'on n'avait eu à Carthage aucun avis de la catastrophe de Myles avant l'arrivée de l'émissaire; qu'on n'y avait nulle idée des machines nommées corbeaux; et qu'on permettait aux généraux de demander au sénat des instructions et des ordres, au risque de laisser échapper les occasions de vaincre. Polybe ne dit pas un mot de cette étrange consultation; le récit en est fait pour la première fois dans le recueil informe qui est attribué à Valère-Maxime, et où se rencontrent bien d'autres fables puériles. Mais celle-ci a été répétée dans la plupart des compilations modernes : Rollin, qui l'avait omise

dans son *Histoire ancienne*, à l'article de Carthage, l'a insérée dans son *Histoire romaine*, sans y joindre aucune observation critique. Il me semble qu'il serait bien temps que l'étude des annales humaines devînt un peu plus sérieuse.

Duilius reçut à Rome les hommages et les récompenses qu'il avait si glorieusement méritées. Il y fit une entrée solennelle, sur un char triomphal, aux applaudissements de tous les citoyens. Tacite a eu occasion de parler de ce triomphe, et du temple que ce consul, à qui les Romains devaient leur première victoire navale, eut l'honneur d'élever à Janus, près du marché aux herbes : *Jano templum quod apud forum olitorium C. Duilius struxerat, qui primus rem romanam prospere mari gessit, triumphumque navalem de Pœnis meruit.* Le nom de Duilius se lit sur une médaille d'argent, où l'on voit d'un côté Neptune sur un char de triomphe, et de l'autre la figure de Rome couverte d'un casque; mais ce monument, l'un de ceux que Goltzius a insérés dans ses *Fastes consulaires,* manque d'authenticité. Nous savons par d'autres témoignages que, depuis sa campagne immortelle, Duilius, quand il revenait de souper en ville, se faisait reconduire à la clarté des flambeaux et au son des instruments de musique. C'est du moins ce qu'assure, comme témoin oculaire, Caton l'Ancien, dans le livre *de Senectute* de Cicéron. Caton ajoute que Duilius s'était attribué à lui-même cette prérogative inouïe, et tant soit peu audacieuse : *Quæ sibi nullo exemplo privatus sumpserat : tantum licentiæ dabat gloria!* C'est aussi de son propre mouvement qu'il se l'accorde, selon Florus, dans le morceau que j'ai cité à la fin de notre dernière

séance. Néanmoins on suppose ordinairement que le sénat ou le peuple avait décerné ou autorisé cette distinction. Il en est une plus imposante et beaucoup mieux attestée. C'est une colonne rostrale de marbre blanc, érigée au vainqueur de Myles dans le Forum. Pline en a fait mention comme d'un monument qui subsistait encore sous ses yeux : *Columna... item Caio Duilio qui primus navalem triumphum egit de Pœnis, quæ est etiam nunc in Foro.* Il est vrai que les lettres *C. Cælii* ont pris la place de *C. Duilii*, dans un passage de Quintilien où il s'agit de cette colonne, et que la même erreur s'est reproduite dans la description de l'ancienne Rome par Sextus Rufus. Mais le poëte Silius Italicus désigne expressément le personnage dont nous parlons, et y joint ce que nous venons de dire des airs nocturnes de musique :

> Æquoreum juxta decus, et navale trophæum,
> Rostra gerens, nivea surgebat mole columna :
> Exuvias Marti donumque Duilius, alto
> Ante omnes mersa Pœnorum classe, dicabat.
> Cui nocturnus honos, funalia clara, sacerque
> Post epulas tibicen adest; castosque penates
> Insignis læti repetebat murmure cantus.

Cette colonne, Messieurs, s'est retrouvée en 1560, sous le sol de Campo Vaccino, autrefois le Forum ; et le cardinal Alexandre Farnèse l'a placée dans le Capitole. On y voit six proues de navire et quelques autres figures, mais qui n'aident aucunement à comprendre le mécanisme des corbeaux. On y lit une inscription, ou plutôt les lignes, les mots, les syllabes, les lettres, qui en subsistent, car le surplus est mutilé ou effacé ; et il a fallu toute l'habileté de Juste-Lipse et de Pierre Chacon (ou Ciacconius) pour remplir les lacunes.

Il est nécessaire, Messieurs, de se reporter à l'aperçu que je vous ai autrefois tracé des monuments de la langue osque (1), pour bien comprendre l'inscription qui concerne Duilius. Le même siècle nous fournira une autre inscription relative à Scipion, fils de Barbatus, et beaucoup d'expressions osques employées par Ennius et par d'autres poëtes. Mais nos regards ne doivent se porter encore que sur la colonne de Duilius; nous renverrons à la prochaine séance l'explication littérale de cette inscription.

(1) Voy. t. XIV, p. 335 et suivantes.

SOIXANTE-TREIZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 259 A 256. — CONTINUATION DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, la première guerre punique s'était allumée en l'année 264 avant l'ère vulgaire ; nous l'avons vue, dans notre dernière séance, se continuer pendant les quatre années 263, 262, 261 et 260. Le consul Valérius a délivré Messine menacée par les Carthaginois, et ce service lui a valu le surnom de Messala. Son collègue Otacilius s'est avancé jusqu'au pied de l'Etna ; et les deux armées consulaires, après avoir pris soixante-sept places dans l'intérieur de la Sicile, se sont réunies pour assiéger Syracuse. Hiéron n'a pas voulu courir la chance des combats : il s'est obligé par un traité à rendre les prisonniers sans rançon, et à payer cent talents ; il est devenu l'allié fidèle du peuple romain. Annibal ayant pris le parti de retourner à Carthage, les consuls ont poursuivi le cours de leurs conquêtes, et quelquefois traité les vaincus avec une sévérité barbare. Cependant les ravages de la peste recommençaient au sein de Rome : on créa un dictateur, Fulvius Centumalus, pour attacher un clou sacré. A son retour dans cette ville, Messala reçut les honneurs du triomphe. Il rapportait un cadran solaire, et un tableau qui représentait ses victoires. Les consuls de l'année suivante, Mégellus et Vitulus, partirent pour la Sicile, en même temps que, par la restitution d'objets sacrés qui avaient été dérobés, on obtenait des

dieux la cessation des maladies pestilentielles dont Rome se voyait encore affligée. On forma le siége d'Agrigente, que défendait Annibal, et qu'Hannon vint secourir à la tête d'une nouvelle armée. Après six ou sept mois de combats, de manœuvres et de disette dans les camps des assiégeants, presque autant que dans la place assiégée, elle tomba enfin au pouvoir des Romains, vainqueurs de l'un et de l'autre général carthaginois. Nous n'avons guère eu à placer, sous le consulat de Flaccus et d'Otacilius Crassus, qu'un stratagème employé par Hannon pour provoquer un combat sanglant entre les Romains et quatre mille Gaulois mercenaires, dont il voulait punir la mutinerie. Mais, en 260, quand Rome eut pour consuls Cornélius Scipion Asina et C. Duilius, une flotte de cent vingt ou cent soixante voiles, construite, équipée en soixante jours, s'élança des ports d'Italie sur la Sicile. Asina chargé de la commander, trop impatient de s'illustrer, et trompé par de faux avis, aborda Lipari avec dix-sept vaisseaux, et, vaincu ou surpris par Amilcar, fut conduit comme prisonnier de guerre à Carthage. Duilius, qui jusqu'alors n'avait commandé que l'armée de terre, se mit à la tête de toute la flotte; et, au moyen de corbeaux ou mains de fer, il remporta près de Myles sur Annibal une victoire navale à jamais célèbre, la première que Rome ait obtenue sur mer. Il en fut récompensé par un solennel triomphe, par d'autres honneurs, et surtout par l'érection d'une colonne qui, retrouvée en 1560, offre encore aujourd'hui les débris d'une inscription historique, monument de l'ancienne langue latine, dont je vous ai autrefois retracé l'histoire.

Dans son état actuel, elle ne présente qu'une

soixantaine de mots, dont plusieurs sont mutilés, réduits à de simples syllabes ou lettres. Les premiers débris, séparés l'un de l'autre par des intervalles, sont : *ano.. xemet. Lecion... maximosque macistratos.. æs... vem... castreis exfociont Macellam*, etc.; et, vers le milieu, la ligne la mieux conservée donne : *umas copias Cartaciniensis præsente.* Il reste aussi une assez longue suite d'expressions numériques; et les dernières syllabes qu'on distingue sont *que navaled prædad poplom... Cartacini... nuos a... ei cart.* En tenant compte à la fois de ces débris, de la mesure des lacunes, et des détails que nous a fournis l'histoire, on est venu à bout de restaurer l'inscription entière. *Caios Bilios, Marci filios, consol advorsom Cartacinienseis en Siceliad rem cerens, Ecestanos artisumad obsedeoned exemet. Lecioneis cartacinienseis omneis maximosque macistratos, lucæ bovebos relicteis novem, castreis exfociont. Macellam mœnitam urbem pugnandod cepet*, etc.

Après avoir restauré cette inscription et rempli ses lacunes, on l'a traduite tout entière en latin classique. *Caius Duilius, Marci filius, consul adversus Carthaginienses in Sicilia rem gerens, Egestanos, socios atque cognatos populi romani, arctissima obsidione exemit. Legiones omnes carthaginienses, maximusque eorum magistratus sive imperator, elephantis relictis novem, castris effugiunt. Macellam munitam urbem pugnando cepit*, etc. Je n'achève pas cette version latine, parce qu'il est plus utile d'en faire immédiatement une française, qui sera complète, et à laquelle je joindrai, au besoin, quelques éclaircissements.

« Caius Duilius, fils de Marcus; » nous disons, Mes-

sieurs, Duilius : en effet, que Bilius, Bellius, Duellius, Duilius, fussent différentes manières d'écrire un même nom propre, Cicéron et Quintilien nous l'apprennent. *Quid vero licentius*, dit le premier de ces auteurs, *quam quod hominum etiam nomina contrahebant, quo essent aptiora? Nam ut duellum bellum et duis bis, sic Duellium eum qui Pœnos classe devicit, Bellium nominaverunt.* Et Quintilien : *Sed b in locum aliarum* (litterarum) *dedimus aliquando;... unde duellios quidam dicere bellios ausi.* « Duilius donc « consul, faisant la guerre en Sicile, délivra d'un siége « très-rigoureux les Égestains, alliés et même parents du « peuple romain. » Je vous ai parlé, Messieurs, de la tradition sur laquelle se fondait cette parenté. « Toutes « les légions carthaginoises et leur chef suprême, aban- « donnant neuf éléphants, s'enfuient de leur camp. » Nous avons vu aussi pourquoi les éléphants sont appelés bœufs de la Lucanie, *Lucæ bovebos;* le mot *exfociont* représente *effugiunt*, c'est pourquoi j'ai traduit littérale-ment s'enfuient. « Il prit, en combattant, Macella, ville « fortifiée; et, dans sa même magistrature, le consul con- « duisit le premier avec succès les vaisseaux de la répu- « blique sur mer; le premier il construisit et équipa en « soixante jours des galères et une armée navale; et, « avec ces navires, attaquant toutes les flottes puniques « et les troupes carthaginoises rassemblées, il les vain- « quit en un combat en haute mer, en présence de leur « commandant général. » Je rends, Messieurs, par ces derniers mots, *præsented maxumod dictatored olorom* (*illorum*). Les généraux carthaginois sont pareillement qualifiés de dictateurs en des passages de Tite-Live et de Caton cités par Aulu-Gelle. « Il prit de plus trente navires

« avec les équipages, » (c'est le sens que paraissent avoir ici les mots *cum socieis*, après *trigintaque naveis cepet*) « et aussi la septirème du chef, et des quinquérèmes « et des trirèmes; il coula à fond (*depresset*) vingt na« vires. Or pris : trois mille sept cents numei ou num« mi. » Ce nombre, Messieurs, est exprimé dans l'inscription par trois φ grecs et les lettres romaines DCC. « Ar« gent pris comme proie : cent mille numei » (savoir, trois CCC suivis d'un I et de trois ƆƆƆ renversés, sept caractères qui réunis donnent l'expression de cent mille, ainsi que Priscien l'enseigne et que d'autres monuments l'établissent). « Airain pris en poids, *crave captom æs* : « vingt et une fois cent mille livres pesant. » L'inscription, pour représenter cette quantité, répète vingt et une fois la même expression de cent mille que je vous indiquais tout à l'heure, savoir, trois C ordinaires et trois Ɔ renversés, avec un I entre les uns et les autres; c'est deux millions cent mille livres pesant de cuivre. Quant à l'évaluation de ces trois sommes d'or, d'argent et de cuivre en monnaies modernes, elle offre de telles difficultés, surtout à cause de la diversité des systèmes monétaires à Carthage, à Rome et en Sicile, que la plupart des antiquaires y ont renoncé. Les dernières lignes de l'inscription disent que Duilius, par son triomphe, enrichit de cette proie navale le peuple romain ; qu'il mena devant son char des Carthaginois libres ou nobles, *ingenuos*, et triompha le premier des Siciliens et de la flotte de Carthage. A l'égard de la conclusion, *earom rerom erco, senatus populusque romanus eei hanc colomnam posuit*, « à ces causes, le sénat et le peuple « romain lui érigea cette colonne, » elle appartient tout entière aux éditeurs modernes : il n'en restait pas une

seule lettre sur la pierre. Quelques-uns aiment mieux que Duilius ait consacré ce monument au dieu Mars, et en conséquence ils écrivent *earum rerum ergo, Marti donum dedit atque dicavit*. Voilà, Messieurs, en quoi consiste la plus ancienne inscription latine dont nous ayons conservé des débris matériels et authentiques.

Le 5 avril 259, s'ouvre le consulat de Lucius Cornélius Scipion et de Caius Aquilius Florus. Il n'est fait aucune mention de ces deux magistrats dans l'ouvrage de Polybe; mais ils sont nommés dans les Fastes Capitolins; et trois abréviateurs ou compilateurs, Florus, Orose, Zonaras, attachent à cette année de Rome quelques faits assez importants. On chargea Cornélius Scipion de commander la flotte, et Aquilius l'armée de terre. Depuis longtemps aucune conjuration ne s'était tramée au sein de Rome : il s'en ourdit une en 259, entre trois mille esclaves et affranchis enrôlés comme rameurs, quatre mille Samnites appelés sous le nom d'alliés au même service, et d'autres étrangers ramassés dans Rome. En effet, chaque ville alliée, chaque province tributaire devait fournir un contingent pour la rame, ainsi que nous l'atteste Cicéron dans sa cinquième Verrine. C'était là pour les Italiens une condition fort dure, qui répugnait à leurs goûts et contrariait leurs habitudes. Pour s'en délivrer, cette multitude d'enrôlés ou de forçats avait résolu de saccager et de brûler Rome. Quelques citoyens mécontents entrèrent dans ce complot; et tous ces conspirateurs se donnèrent pour chef Erius Potilius, commandant des troupes auxiliaires, habile et déterminé personnage. Mais, sous l'apparence d'un zèle ardent pour le succès de l'entreprise, Potilius cachait le dessein de la dénoncer

au gouvernement. Instruit de tous les secrets des conjurés, de toutes leurs démarches, de leurs noms et de leurs demeures, il se disposait à en faire un rapport au consul Aquilius, qui n'était pas encore parti pour la Sicile. Cependant, obsédé, gardé à vue par ses complices, il ne pouvait avoir, sans eux, aucun entretien avec ce magistrat. Il usa d'un stratagème : il leur persuada qu'il fallait commencer par se présenter devant les sénateurs assemblées; il offrit de se mettre à la tête de la troupe entière, lorsqu'elle irait ainsi se plaindre publiquement de son sort. Si on ne la voulait point entendre, ce serait une occasion de faire éclater les murmures, et un motif de prendre les armes. Voilà donc tous ces esclaves et tous ces Samnites sur le Forum; ils prétendent qu'on leur a distribué leurs subsistances à fausse mesure. Le sénat, étourdi de leurs clameurs, ordonne qu'on fasse entrer leur chef, qui s'y était attendu. Profitant de la conjoncture, Potilius dévoile la conspiration; les pères conscrits le remercient de son dévouement; et, pour dissiper les séditieux attroupés, on les abuse par de belles promesses : ils se retirent en se croyant victorieux. Dès la nuit suivante, on met les esclaves aux fers, et l'on emprisonne les Samnites. C'est de Zonaras que nous apprenons ces détails, dont vous aurez, Messieurs, remarqué les invraisemblances. Est-il bien croyable que les conjurés, qui se défiaient de leur chef, lui aient si pleinement abandonné le soin de leurs destinées? qu'ils se soient apaisés à si bon marché et avec si peu de garantie? qu'ils n'aient trouvé, ni dans leur nombre, ni dans leurs armes, car on suppose qu'ils en avaient, aucun moyen d'échapper aux vengeances, et de renouer les fils de leur complot? Il

ne faudrait pas moins que des témoignages immédiats, originaux, authentiques, pour donner à un pareil récit quelque probabilité. Or, il se passe plusieurs siècles avant qu'on l'écrive, du moins à notre connaissance.

Cornélius Scipion s'était embarqué; et, jaloux de s'illustrer par une expédition encore nouvelle, il entreprenait la conquête de la Corse et de la Sardaigne. Ces deux îles sont si voisines, que de loin on les prend pour une seule. La Sardaigne, qui a cinquante-huit lieues de long sur trente de large, comprenait déjà beaucoup de villes, et passait pour riche en bestiaux et en blé. La Corse, moins fertile, plus montagneuse, n'a que trente-cinq lieues du nord au midi. Malgré l'insalubrité de l'air dans l'une et dans l'autre, les Carthaginois les avaient trouvées fort à leur convenance, à cause des ports qu'elles offraient, des mines d'argent qu'elles recelaient, et surtout comme des positions avantageuses. S'y établir, c'était s'approcher de l'Italie et dominer la mer Tyrrhénienne. Elles furent difficiles à soumettre. Aristote assure que Carthage n'en vint à bout qu'en y arrachant tous les produits du sol, et en interdisant toute culture, afin d'obliger les habitants à s'approvisionner en Afrique. Tacite dit de ces insulaires qu'on a pu les réduire à l'obéissance, et non à la servitude : *Jam domiti ut pareant, nondum ut serviant.* On conçoit qu'il importait aussi aux Romains de posséder ces deux îles. Cornélius Scipion descendit d'abord en Corse, prit d'assaut Alérie, ville capitale en ce temps-là, et par laquelle il s'assurait de toutes les autres. Il y laissa une forte garnison, et passa en Sardaigne. Dans la traversée, il rencontra une flotte carthaginoise. S'il

la mit en fuite, ou si elle s'éloigna d'elle-même, c'est ce que les historiens ne nous apprennent pas très-expressément. Le consul, à la tête de la sienne, se présenta devant Olbia, sur la côte orientale, entre les deux promontoires, aujourd'hui nommés Capo Comino et Capo Cavallo. Il ne subsiste que des ruines de cette cité. Son port, en l'année 259 avant notre ère, était rempli de vaisseaux carthaginois, et défendu par une garnison africaine : Scipion ne se sentit point en état d'en former le siége; il revint à Rome; et, après avoir embarqué beaucoup plus de soldats sur ses vaisseaux, il fit une seconde descente en Sardaigne. Hannon commandait à Olbia, et l'appareil de ses forces aurait intimidé tout autre qu'un consul de Rome. Scipion livra sur terre une bataille, qu'il gagna, et où le général carthaginois périt les armes à la main. Le vainqueur fit célébrer avec magnificence les funérailles d'Hannon, l'accompagna jusqu'à la tombe, et donna une haute idée de la générosité des Romains, de leurs égards pour les vaincus, de leur respect pour la bravoure malheureuse. Maître d'Olbia, il prit les autres villes maritimes, employant partout un même stratagème, rapporté par Frontin. Il débarquait de nuit ses troupes à peu de distance de la place qu'il voulait surprendre, et les embusquait derrière des roches hors de la vue des ennemis; tandis que lui-même, se montrant à la tête d'un très-petit corps d'armée, il semblait commencer l'attaque. La garnison sortait pour le repousser; il fuyait, et entraînait les ennemis jusqu'à l'embuscade où il les exterminait. Par ces manœuvres et ses succès, il expulsa les Carthaginois de la Sardaigne comme de la Corse, et soumit presque entièrement ces deux îles à sa république.

Il y a toute apparence que c'est à ces exploits du consul Lucius Cornélius Scipion que se rapporte une inscription déterrée à Rome, près de la porte Capène, en 1605. Elle n'a que six petites lignes, où il est dit qu'on s'accorde à reconnaître comme le meilleur entre les bons Lucius Scipion, fils de Barbatus; qu'il a été consul, censeur, édile; qu'il a pris la Corse et la ville d'Alérie; qu'il a consacré justement un temple aux Tempêtes. Je vais en mettre le texte sous vos yeux, en joignant à chaque mot son interprétation en latin classique et en français : *Honc oino* (*hunc unum*, celui-là seul) *ploirume* (*plurimi*, plusieurs) *cosentiont* (*consentiunt*, s'accordent à dire) *R* (initiale de *Romæ* ou *Romani*) *duonoro* (*bonorum*, des bons) *optumo* (*optimum*, le meilleur) *fuise* (*fuisse*, avoir été) *viro* (*virum*, homme) *Luciom Scipione* (*Lucium Scipionem*, Lucius Scipion). *Filios* (*filius*, fils) *Barbati* (de Barbatus) *consol* (*consul*), *censor* (censeur), *aidilis* (*ædilis*, édile) *hic fuet* (*fuit*, il fut). *A* (mal formé, tenant apparemment la place d'*Et* ou *Atque*) *hec* (*hic*, celui-là) *cepit Corsica* (*Corsicam*, prit la Corse) *Aleriaque urbe* (*Aleriamque urbem*, et la ville d'Alérie). *Dedet* (*dedit*, il donna) *Tempestatebus* (*Tempestatibus*, aux Tempêtes) *aide* (*ædem*, un temple) *mereto* (*merito*, à juste titre). Cet hommage aux Tempêtes ne doit pas surprendre, lorsqu'on lit dans Ovide :

Te quoque, Tempestas, meritam delubra fatemur,
Quum pæne est Corsis obruta classis aquis.

On ouvre aussi ton temple, ô terrible Tempête !
Il te fut dédié quand la fureur des flots
Près des rochers de Corse épargna nos vaisseaux.

Il n'est pas dit ailleurs que Cornélius Scipion ait été

édile; mais les édilités ne sont marquées régulièrement ni dans les auteurs, ni dans les Tables Capitolines. Peut-être a-t-il été censeur en 258, comme nous le verrons bientôt. La seule difficulté consisterait en ce que les Marbres du Capitole, en indiquant le triomphe sur les Corses, qui lui fut décerné à la fin de son consulat, le 9 mars 258, l'appellent fils de Lucius et non de Barbatus; mais ce n'est pas le seul exemple de différence ou d'inexactitude en de pareils noms. Il convient d'observer, d'ailleurs, que les Scipions avaient leurs tombeaux près de la porte Capène. Cicéron l'atteste; et, de tous les Scipions, il n'y a que celui dont nous venons de parler à qui cette inscription convienne.

Cependant Aquilius, l'autre consul, avait tardé de se rendre en Sicile; et les Carthaginois, profitant de son absence, s'étaient emparés de Camarine et d'Enna, antique cité, fameuse par l'enlèvement de Proserpine. Cérès, née dans ce canton, presque au centre de l'île, avait enseigné déjà l'agriculture aux humains, lorsque le dieu des enfers vint lui ravir sa fille. Les Ennéens montraient un large gouffre qui s'était ouvert pour donner passage au ravisseur, sous les pas duquel avait jailli la fontaine Cyané. On adorait en ces lieux Cérès, Proserpine, et Pluton même. On admirait dans le temple magnifique de Cérès trois statues de cette déesse et une de Triptolème. Or les Africains venaient d'acquérir ces richesses; ils avaient aussi fortifié Drépane, ville ainsi nommée parce que son rivage formait une espèce de coude ou de courbure, et ressemblait à une faux, δρέπανον : c'est aujourd'hui Trapani. Comme le port en était excellent, Amilcar en prit un grand soin, et y transporta les habitants d'Éryx, sur la fidé-

lité desquels il avait conçu des soupçons. Il détruisit même cette ville d'Éryx, à l'exception du temple de Vénus Érycine, bâti, disait-on, par Énée. On assure qu'Aquilius arrêta les progrès d'Amilcar, sans nous apprendre toutefois les détails de cette campagne. Le consul ne revint pas à Rome; il hiverna en Sicile.

Nous arrivons ainsi au 18 avril 258, époque de l'installation des consuls A. Atilius Calatinus et Quintus Sulpicius Paterculus : celui-ci commanda la flotte, et l'autre l'armée de terre. Mais, en attendant qu'ils entreprissent des expéditions nouvelles, leur prédécesseur Aquilius restait chez les Siciliens en qualité de proconsul, se remettait à la poursuite d'Amilcar, le chassait des plaines, et assiégeait Mytistrate. Quoique cette place ne se soit rendue qu'après l'arrivée du consul Calatinus, le proconsul avait tellement contribué à ce succès, qu'il obtint dans Rome, au 26 septembre, l'honneur du triomphe. Calatinus, à qui la même récompense n'a point été décernée, n'avait guère fait qu'entrer dans Mytistrate, d'où sortaient, par une autre porte, les Carthaginois chassés par les habitants siciliens. Les soldats romains se conduisirent en cette occasion avec une barbarie révoltante : ils firent main basse sur cette malheureuse population qui venait de se rendre, égorgeant sans distinction les hommes, les femmes et les enfants. Le consul eut horreur de ce massacre, et ne parvint cependant à l'interrompre qu'en permettant aux assassins de vendre à leur profit les victimes qu'ils ne tueraient pas. Le reste des Mytistratiens se vit donc réduit à l'esclavage; et, par surcroît, on rasa leur ville, qui ne reparaît plus dans l'histoire.

De là Calatinus se porta sur Camarine; mais Amilcar l'attendait en un passage. Tout à coup des Carthaginois postés sur les collines enveloppèrent de toutes parts l'armée romaine, descendue dans une vallée profonde. Le péril était extrême, et pareil à celui des Fourches Caudines, lorsqu'un tribun légionnaire nommé par les uns Cæditius, par les autres Labérius, par un plus grand nombre d'auteurs Calpurnius Flamma, vint demander au consul trois cents guerriers d'élite, déterminés à s'immoler pour la patrie. Il assurait qu'avec un tel détachement, il occuperait assez les ennemis pour donner à l'armée consulaire les moyens de sortir de ce défilé. Ce qu'il avait promis, il le fit. Les trois cents s'emparèrent d'une hauteur, et s'y retranchèrent. Attaqués bientôt par les Carthaginois, ils se défendirent : leur intrépide résistance attira successivement plusieurs bataillons d'Amilcar, et jusqu'à ceux qui gardaient les issues de la vallée. A la faveur de cette diversion, Calatinus se tira de la position si fatale où il s'était imprudemment engagé. Pour les trois cents, ils périrent : c'était l'honneur auquel ils avaient aspiré. Les légions qui volèrent à leur secours ne trouvèrent qu'un monceau de cadavres, sous lequel pourtant le tribun Calpurnius respirait encore, tout couvert de blessures. Il eut le bonheur, presque incroyable, de s'en guérir; et, pour un si éclatant service, on lui décerna une couronne de *gramen*, simple et noble récompense, digne en effet de Rome et d'un héros. Voilà, Messieurs, l'un des plus admirables faits des annales romaines, et en même temps l'un des mieux attestés; car il se lit non-seulement dans les abrégés et les compilations vulgaires, mais aussi dans Pline l'Ancien, dans

Frontin, dans Aulu-Gelle, qui cite Caton et Claudius Quadrigarius. Caton compare avec raison ce dévouement à celui de Léonidas et de ses compagnons aux Thermopyles.

Dégagé d'un si mauvais pas, le consul Atilius Calatinus se dirigea vers Camarine, où, comme nous l'avons dit, les Carthaginois étaient entrés. Il eût manqué de tours, de béliers, de galeries, de tous les instruments nécessaires pour en commencer le siége, si le fidèle Hiéron n'y eût pourvu. Moyennant ces secours envoyés par mer de Syracuse, les Romains prirent Camarine, et vendirent à l'encan les prisonniers de guerre, Carthaginois et Siciliens. Les habitants d'Enna livrèrent leur garnison africaine, et ouvrirent leurs portes. Sittane (ou Hippane), entre Mytistrate et Panorme, ayant été emportée d'assaut, et l'armée qui accourait pour la défendre mise en fuite, l'effroi des armes romaines saisit toute cette contrée, et les villes venaient à l'envi s'offrir au consul. Près d'Agrigente, il s'empara de Camice, où l'appelaient les Siciliens en trahissant Carthage. D'eux-mêmes les Carthaginois lui rendirent Erbesse, et disparurent du territoire agrigentin. Amilcar ne se tenait cependant pas pour désarmé : ayant appris qu'Atilius Calatinus songeait à surprendre Lipari, il s'y glissa en secret, et introduisit des troupes qu'il tenait cachées. Il ne laissait paraître sur les remparts que des habitants peu formidables. Le consul se prit à ce piége, s'approcha des murs, essuya une sortie meurtrière, laissa sur le champ de bataille un grand nombre de ses guerriers, et ramena beaucoup de blessés.

Son collègue Sulpicius Paterculus avait concouru au succès de ses autres entreprises; car, en même temps

qu'Atilius assiégeait une place par terre, Paterculus l'investissait par mer avec les vaisseaux de sa flotte. Après la reprise d'Erbesse, cette flotte gagna la Corse et la Sardaigne pour achever la conquête de ces deux îles, et les purger de ce qui pouvait y rester de Carthaginois. Paterculus voulait terminer sa campagne par une victoire navale; et, voyant les vaisseaux africains employer leur agilité à lui en refuser l'occasion, il annonça qu'il irait les chercher en Afrique même, et les brûler dans leurs ports. A cette menace, le sénat de Carthage s'alarma, et remit à la tête de la flotte cet Annibal qui, destitué après la bataille de Myles, était rentré dans la vie privée. Déjà les deux armées navales étaient en présence, lorsqu'une tempête les sépara : l'une et l'autre cherchèrent des asiles dans les ports de la Sardaigne. Annibal s'y tenait à l'ancre : des transfuges vinrent lui dire que Paterculus mettait à la voile, et allait fondre sur les côtes africaines. Ce faux avis, qui émanait du consul même, détermina l'amiral carthaginois à sortir du port où il s'était réfugié. A peine avait-il gagné la pleine mer, que, sans avoir eu le temps de mettre ses vaisseaux en ordre, il fut attaqué par la flotte romaine, qui, rangée en bataille, se précipitait sur lui à force de voiles et de rames. Un brouillard épais l'avait dérobée à ses regards, jusqu'au moment où elle coulait bas les galères carthaginoises. Le combat était trop inégal : les Romains, sans essuyer presque aucune perte, prirent ou submergèrent tout ce qu'une fuite assez prompte ne sauvait pas. Annibal, n'osant retourner au port d'où il était parti, se retira dans une autre bourgade de la Sardaigne. Là, les soldats et les matelots de son équipage, prévenant la

sentence du sénat africain, le condamnèrent au supplice de la croix. Ainsi périt ce général, qu'on désigne par le nom du vieux Annibal, pour le distinguer de celui qui, dans la seconde guerre punique, est devenu bien plus célèbre. Le vainqueur, Paterculus, descendit aussi en Sardaigne, et récompensa ses troupes en leur permettant le pillage, comme si de malheureux insulaires avaient à payer les frais de ces jeux sanglants des deux républiques. Un Carthaginois nommé Hannon, officier de terre, rassembla un corps de soldats, et punit au moins quelques-uns de ces brigands de Rome. Mais ce n'était, pour Paterculus, qu'un échec fort léger après sa victoire éclatante; il reçut les honneurs du triomphe le 27 septembre.

Le trente-sixième lustre se célébra sous ce consulat. Nous ne connaissons point le résultat du dénombrement; nous savons seulement que Duilius présidait à la cérémonie. Quel était l'autre censeur? Appius Caudex, selon Pighius; Cornélius Scipion, selon d'autres. D'une part, on ne complète qu'avec Appius Claudius Caudex le nombre des sept censeurs fournis, à ce qu'assure Suétone, par la famille Claudia, et l'on ne trouve guère à placer la censure de Caudex ailleurs qu'en 258; d'un autre côté, l'inscription découverte près de la porte Capène dit, comme vous l'avez vu, que Cornélius Scipion a été censeur, et c'est encore sous l'année 258 qu'il serait le plus commode de l'investir de cette dignité. Les Fastes Capitolins ne donnent que le nom de Duilius; l'autre nom est effacé; et l'on est réduit aux conjectures que je viens d'exposer, et entre lesquelles celle qui désigne Cornélius Scipion me semblerait la plus probable, quoiqu'elle puisse être contestée.

Les Marbres du Capitole n'offrent pas non plus le nom de M. Cornélius Blasio consul avec Caius Atilius Régulus Serranus, depuis le 7 avril 257 jusqu'au 19 avril 256. Blasio, nommé dans les Tables Grecques et par Cassiodore, est celui que nous avons vu exercer une première fois cette fonction en 270, et triompher des Sassinates. Caius Atilius demeurait à la campagne; on le trouva semant son champ, lorsqu'on vint l'appeler à la première magistrature de la république : *Atilium quem sua manu spargentem semen, qui missi sunt, convenerunt,* dit Cicéron ; et Valère-Maxime rapporte la même circonstance, en y ajoutant les réflexions morales qu'elle suggère. Ces mains endurcies aux travaux rustiques ont affermi le salut et la gloire de Rome, et brisé la puissance des ennemis. Celui qui conduisait une charrue, on le vit tenir les rênes d'un char de triomphe. Atilius peut consoler les pauvres, et plus encore instruire les riches, leur apprendre que ce n'est pas l'opulence qui rend illustre. Pline explique par cette particularité de la vie d'Atilius son surnom de Serranus ou Seranus : *Serentem invenerunt dati honores Seranum, unde cognonem.* Virgile a écrit de même :

..... et te sulco, Serane, serentem.

Les chronologistes se servent de cette expression pour fixer l'ouverture de ce consulat au temps des semailles, c'est-à-dire en avril.

Nous avons déjà, Messieurs, rencontré ce nom d'Atilius; il se reproduira plusieurs fois encore, et il importe de ne pas confondre les personnages qui l'ont porté. L'illustration de la famille Atilia remon-

tait à l'an 444 avant notre ère. On élut alors pour remplacer les consuls trois tribuns militaires, qui furent pris dans l'ordre patricien, quoique les plébéiens eussent été déclarés éligibles; et l'un des trois fut Atilius Longus : voilà le premier Atilius connu dans l'histoire. Le deuxième est un autre Atilius Longus, qui, quarante-six ans après, en 398, devint aussi tribun militaire, et remplit encore la même fonction en 395. On voit ensuite un troisième Atilius, mais surnommé Régulus, consul en 335, et un quatrième avec le même surnom, pareillement consul en 294. Ces quatre-là ont précédé l'époque dont nous sommes actuellement occupés, et dans laquelle nous avons à distinguer six Romains de ce même nom, et d'abord Marcus Atilius Régulus que nous avons déjà vu consul en 267, et qui reparaîtra bientôt; c'est le plus fameux de tous, celui qui passe pour avoir subi une mort si tragique à Carthage. Afin de le mieux discerner, nous le désignerons désormais par le seul nom de Régulus. Celui qui vient d'être consul en 258, et de reprendre des villes siciliennes, est surnommé Calatinus. Maintenant nous trouvons en 257 Caius Atilius Serranus. Celui-ci, fils ou bien frère ou bien cousin germain de Régulus, dont il portait aussi le nom, redeviendra consul en 250. Cette magistrature sera exercée en 245 et 235 par Caius Atilius Balbus; en 227 par un Marcus Atilius, et par son fils Caius Atilius en 225. Voilà jusqu'ici dix Atilius, savoir quatre avant Régulus, et six depuis lui inclusivement, jusques et y compris celui de 225. Trois autres Atilius Serranus seront consuls en 171, 137 et 107; ce qui donnera un total de treize personnages de cette famille dans un espace de trois cent trente-sept ans, c'est-à-

6.

dire depuis 444. Je ne descends point à ceux qui ont paru sous les empereurs.

Ainsi, Messieurs, c'est le fils du fameux Régulus, ou son frère ou son cousin, qui, en 257, quitta sa charrue pour venir prendre les faisceaux consulaires; nous l'appellerons simplement Serranus. En l'élisant, on maintenait dans la Sicile, en qualité de proconsul, Atilius Calatinus, dont le consulat venait d'expirer, et qui acheva si bien de réduire les villes siciliennes, que le nouveau consul Blasio n'eut, à ce qu'il semble, rien à faire, lorsqu'il vint se mettre dans cette île, à la tête de l'armée de terre des Romains. Serranus, chargé du commandement de la flotte, se porta sur Tyndaris, place maritime, au nord de l'île, entre Myles et Alésa, vis-à-vis de Lipari, dont, selon quelques auteurs, il continuait aussi le siége. La flotte carthaginoise croisait dans ces parages : la voyant en désordre, Serranus osa l'attaquer, quoiqu'il n'eût alors avec lui que dix galères. Ce premier essai lui réussit mal : il vit la plupart de ses vaisseaux heurtés, brisés, submergés, et ne dut son salut qu'à la forte construction de celui qu'il montait. A force de rames il échappa, rejoignit le gros de sa flotte, fondit en bon ordre de bataille sur les galères ennemies, en prit dix, en coula bas huit, et remporta sur Amilcar une glorieuse victoire. Zonaras dit que les Romains, encouragés par le succès, allèrent aussitôt se présenter à la vue de Carthage : ce fait, omis et ignoré par Polybe, est au moins douteux; mais Serranus, à son retour dans Rome, obtint les honneurs du triomphe le 1er janvier 256. Le proconsul Calatinus avait reçu la même récompense le 28 décembre 257. Les hommages de la reconnaissance publique ne s'étendirent point à

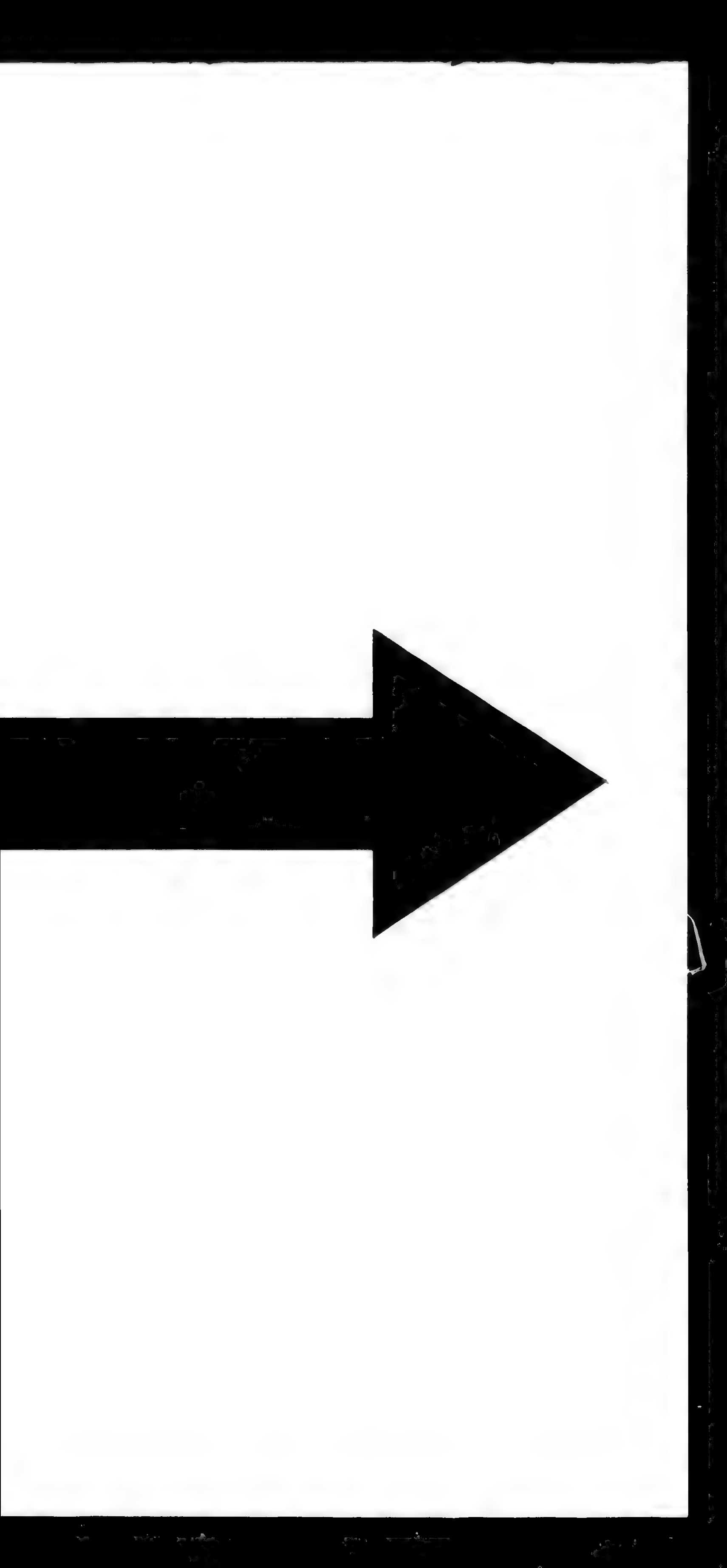
Blasio, qui pourtant, si nous en croyons Zonaras, avait envahi quelques bourgades siciliennes, et pillé l'île de Mélita, que nous appelons Malte. On dit que cette petite île, située au sud de la Sicile, produisait un miel exquis, et que de là lui venait son nom de Mélita. Son plus riche ornement dans l'antiquité était un temple de Junon, que Verrès dépouilla, comme on le voit dans le discours de Cicéron *de Signis*.

Pendant cette campagne de Blasi[illegible] Serranus, des prodiges épouvantaient la ville [illegible]e, qui devait pourtant y être accoutumée, [illegible] est si souvent question dans ses annales. En [illegible] pleuvait des pierres mêlées à la grêle. Faute de descriptions, nous ne pouvons pas savoir si c'étaient des aérolithes. On s'abstint d'enterrer une vestale; on ordonna des expiations moins cruelles; on célébra les Féeries latines; et, pour y présider, on nomma dictateur Quintus Ogulnius, qui choisit Marcus Lætorius pour maître de la cavalerie; mais les dictatures se réduisaient en ce siècle à de vaines cérémonies, qui n'ont aucune importance historique.

Le 19 avril 256, on installa consuls Lucius Manlius Vulso et Quintus Cæditius. Celui-ci mourut peu de jours après; on lui subrogea Régulus: vous savez qui je nomme ainsi. L'idée qui dominait alors à Rome était de transporter en Afrique le théâtre de la guerre. Les consuls descendirent d'abord à Messine, à la tête de trois cent trente vaisseaux de différentes grandeurs: jamais Rome n'en avait encore équipé à la fois un aussi grand nombre; mais les Carthaginois en armaient trois cent soixante, commandés par Amilcar et par Hannon, et rassemblés dans le port d'Héraclée. La



[redacted]



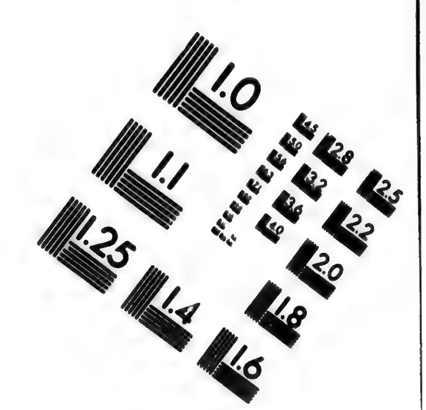
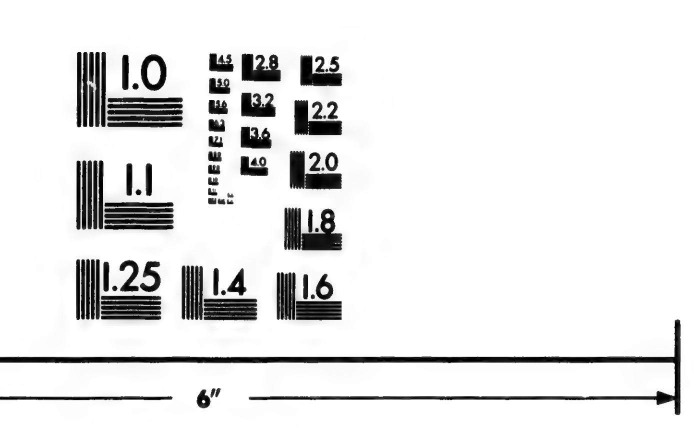
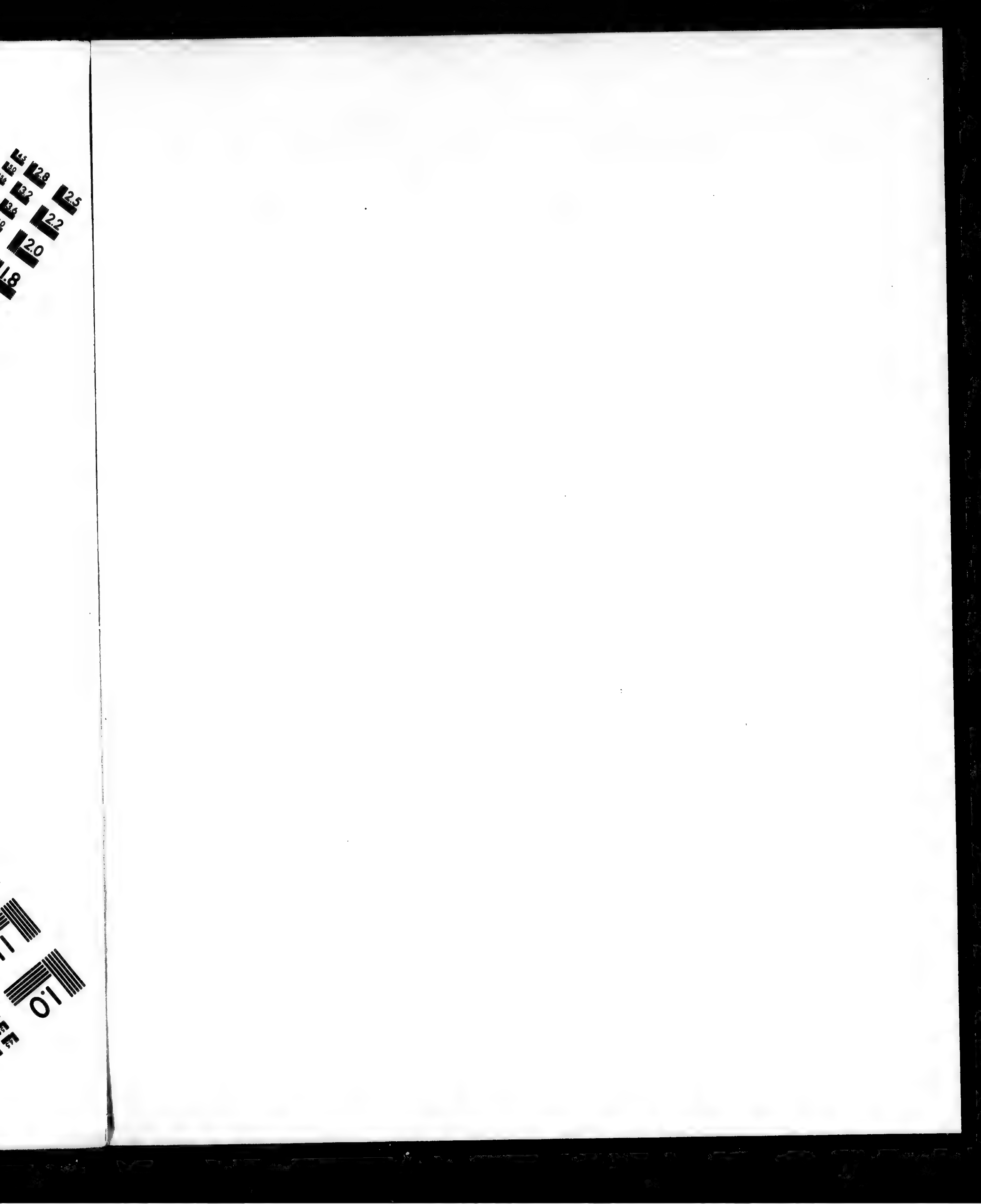


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



flotte romaine se partagea en quatre escadres, dont les trois premières portaient chacune une légion, et la quatrième les triaires postés, comme sur terre, à l'arrière-garde. Chaque trirème contenait cent vingt soldats et trois cents rameurs, en tout quatre cent vingt hommes : c'était sur la flotte entière, qui ne formait qu'une seule armée, cent trente-huit mille six cents ou environ cent quarante mille guerriers ou rameurs, contre plus de cent cinquante mille soldats et matelots de Carthage. Chacune des deux nations exposait à la fois toutes ses forces. Régulus et son collègue montaient chacun une hexérème, c'est-à-dire une galère à six rangs ou estrades; et ces deux énormes bâtiments paraissaient à la pointe de l'armée, côte à côte, sans autre intervalle que celui qu'il fallait pour manœuvrer. Elles étaient en quelque sorte le sommet d'un triangle équilatéral, dont les trois premières escadres romaines formaient les côtés. Derrière la troisième, ou la base du triangle, on avait rangé les vaisseaux de charge et les machines; et au delà l'escadre des triaires offrait une quatrième ligne parallèle à la base, et qui la débordait de part et d'autre. La flotte des consuls se présenta dans cette disposition à la hauteur d'Héraclée, résolue de voguer vers l'Afrique, si les ennemis ne voulaient point engager une bataille. Hamilcar et Hannon, dont les vaisseaux restaient encore à l'ancre dans le port, assemblèrent leurs troupes, et les animèrent par des exhortations, leur faisant entendre brièvement, dit Polybe, que vainqueurs ils n'auraient qu'à défendre la Sicile, mais que vaincus ils compromettraient le salut de leurs familles et de leur patrie. A l'instant on met à la voile : Hannon, à la tête d'une première co-

lonne, s'avance en haute mer, comme pour envelopper les Romains de ses quinquérèmes et de ses trirèmes légères. Amilcar a sous ses ordres deux autres colonnes, qui se tiennent plus à portée de la terre. Les Romains s'ébranlent les premiers : trompés par la fuite simulée de l'une des colonnes carthaginoises, ils se laissent entraîner trop avant, et, resserrés bientôt entre les deux colonnes d'Amilcar, ils ne soutiennent le combat qu'à l'aide des corbeaux qui accrochent des galères ennemies. C'en était fait des deux premières escadres consulaires si Hannon était venu fondre aussi sur elles; mais il attaqua la quatrième, celle des triaires, et la troisième, base du triangle. Celle-ci, en coupant les câbles qui l'attachaient aux vaisseaux de transport, prit une part glorieuse à cette bataille, où dès lors se heurtaient à la fois toutes les divisions des deux flottes, mais avec beaucoup d'ordre du côté des Romains. Amilcar plia, s'enfuit, regagna le port; et, tandis que Manlius Vulso rassemblait les galères carthaginoises qu'on avait prises et les amarrait à ses vaisseaux, Régulus fondit sur Hannon, dont la colonne, assaillie de front par les triaires, en queue par le consul, ne se sauva que par l'extrême légèreté des vaisseaux qui la composaient. Hannon gagna le large; on le perdit de vue. Il ne restait aux prises que la troisième escadre ou ligne romaine avec une colonne carthaginoise, qui fut la plus maltraitée; car les deux consuls accoururent pour l'enfermer et l'accabler. Rome, en cette journée, ne perdit que vingt-quatre galères coulées bas; on ne lui en prit aucune; elle en enleva soixante-quatre à l'ennemi, et lui en submergea trente.

Après cette victoire d'Héraclée, et avant de tenter

une descente en Afrique, les consuls rentrèrent dans les ports de Sicile, s'y rafraîchirent, s'y approvisionnèrent, et embarquèrent de nouvelles troupes. Hamilcar leur proposa des conférences, où l'on traiterait de la paix : il voulait gagner du temps, et attendre des renforts que lui enverrait Carthage. Il ne craignit pas de se présenter chez les consuls : beaucoup de Romains l'auraient volontiers traité comme l'avait été Scipion Asina par Annibal, à Lipari, en 260. Régulus et son collègue rassurèrent le général carthaginois, et lui déclarèrent que Rome savait vaincre des ennemis perfides, et non pas imiter leur mauvaise foi. Mais la paix, on ne la voulait encore ni d'une part ni de l'autre. Les consuls achevèrent leur embarquement; et l'annonce de leur arrivée prochaine sur les côtes de la Libye y répandit la terreur. Quelques Romains pourtant s'effrayaient aussi de ce projet. A quoi bon les conduire dans le pays des serpents, des crocodiles, des monstres de toute espèce? Un tribun légionnaire appelé Manius refusait de partir. Régulus le menaça de la hache des licteurs; et le tribun aima mieux s'exposer aux morsures des monstres africains. La traversée fut heureuse. On mouilla au cap Hermée, autrement dit le promontoire de Mercure, aujourd'hui le cap Bon; et quand toutes les galères romaines furent réunies, elles se présentèrent devant Clypéa ou Aspis, ville ainsi nommée parce que, située sur une colline, elle offrait la figure d'un bouclier. Elle était à l'orient et à peu de distance de Carthage : on la somma d'ouvrir ses portes; on commença le siége. Soit par capitulation, soit par la désertion des habitants, les consuls s'en rendirent bientôt maîtres. A cette nouvelle, Car-

thage s'épouvante, rassemble des troupes, en couvre ses environs. Les Romains n'avancèrent pas; il fallait, dit-on, pour continuer l'expédition, des ordres exprès du sénat et du peuple, qui décrétèrent que Manlius Vulso ramènerait la flotte en Italie, et que Régulus poursuivrait le cours des hostilités en Afrique, à la tête de quinze mille fantassins, cinq cents cavaliers et quarante vaisseaux. Cette décision déplut à Régulus; et, s'il faut le dire, elle convenait assez peu aux besoins et aux avantages de sa position. On suppose que Manlius reconduisit à Rome Scipion Asina, que les Carthaginois avaient réduit à l'esclavage, et employé à mener une charrue, et qui apparemment se retrouva dans quelque campagne entre Clypéa et Carthage. Les consuls, jusqu'à l'arrivée des ordres du sénat, avaient permis à leurs troupes des incursions sur ce riche et fertile territoire, parsemé de maisons de plaisance. Les Romains y avaient pris un immense butin, beaucoup d'esclaves, et plus de vingt mille hommes libres, qu'ils mirent en servitude, outre les prisonniers tombés entre leurs mains dans la bataille navale. Vingt-sept mille captifs suivaient Manlius Vulso rentrant dans Rome, où l'on s'empressa de lui décerner un triomphe.

Quoiqu'il restât assez peu de forces à Régulus en Afrique, son voisinage inquiétait les troupes carthaginoises, qui lui opposèrent leurs trois plus habiles capitaines, Asdrubal, Bostar, et Amilcar qu'on rappela de Sicile. La première résolution de ces généraux fut de se mettre en campagne; de ne point attendre l'ennemi dans les murs de la ville; de renoncer enfin à une inaction funeste, qui avait laissé aux Romains les moyens de ravager les champs et d'occuper les bourgades. Amil-

car ramenait d'Héraclée quinze mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie. A cette armée, précisément égale à celle de Régulus, se joignaient au besoin les corps qu'Asdrubal et Bostar commandaient. Régulus était arrivé sur les bords du fleuve Bagrada, aujourd'hui Mégrada ou Magrida, qui a son embouchure fort près de Carthage. Là se présenta un serpent monstrueux, dont Florus n'a pas manqué de faire mention dans ce précis de la première guerre punique que j'ai mis sous vos yeux. Plusieurs autres anciens auteurs en ont parlé, et voici ce qu'ils en disent: Pline lui donne cent vingt pieds de longueur, et ajoute qu'on a longtemps conservé sa peau et ses mâchoires dans un temple de Rome; il assure qu'il fallut l'assiéger comme un fort, et employer contre lui des balistes et d'autres machines de guerre. La description de ce monstre, et du combat qui lui a été livré, remplit plus de cent vers dans le sixième chant du poëme de Silius Italicus. La terre l'a engendré dans un accès de colère; jamais on n'en avait vu de semblable; il a cent aunes de long:

...Monstrum exitiabile, et ira
Telluris genitum, cui par vix viderit ætas
Ulla virum, serpens centum porrectus in ulnas....
Tantus, disjecta tellure, sub astra coruscum
Extulit adsurgens caput, atque in nubila primam
Dispersit saniem, et cœlum fœdavit hiatu.
Diffugimus...
...Sibila totum
Implebant nemus...

Ses affreux sifflements font trembler le rivage;
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté...
Tout fuit.

Aulu-Gelle cite Cicéron attestant que Régulus arma

toutes ses troupes contre ce serpent, dont il envoya la peau à Rome quand il l'eut vaincu : *Magna totius exercitus conflictione, ballistis atque catapultis diu oppugnatum, ejusque interfecti corium longum pedes centum et viginti Romam misisse.* Valère-Maxime, en son chapitre *de Miraculis*, extrait les mêmes détails d'un livre de Tite-Live que nous n'avons plus : ce qu'on y lisait de particulier, c'est qu'après la défaite du monstre, il fallut transporter le camp loin du champ de bataille, que son cadavre avait empesté : *Corporisque jacentis pestifero afflatu vicina regione polluta, romana inde submovisse castra.* Les autres écrivains ajoutent que cet ennemi parut aux Romains plus formidable qu'une armée carthaginoise; que lorsqu'ils allaient puiser de l'eau dans le fleuve, ils étaient soudainement attaqués par ce dragon impétueux, enveloppés de ses replis tortueux, engloutis tout entiers dans sa large gueule. Les écailles qui couvraient son corps ressemblaient à des murs impénétrables aux traits et aux dards : il fallut recourir aux instruments de siége destinés à renverser des remparts, à ébranler des citadelles. Une grosse pierre enfin tomba si lourdement sur lui, qu'elle lui rompit l'épine dorsale. Il ne fit plus d'évolution; l'armée le cribla de coups. Zonaras dit que la déesse de l'Afrique avait fait naître ce monstre furieux pour repousser les Romains; mais on a tout lieu de croire que leur imagination, leur effroi d'abord, puis leur orgueil, ont fort exagéré cette aventure. Il ne s'agissait peut-être que d'un crocodile tel qu'on en retrouve dans les fleuves africains. Ce merveilleux récit ne se lit point dans Polybe; mais les auteurs latins que je viens d'indiquer, et Zonaras, l'ont

transmis aux compilateurs modernes; et Bossuet lui-même a daigné le recueillir.

Vainqueur de cet énorme reptile, Régulus continua de piller les châteaux, de ruiner les chaumières, de dévaster tous les environs de Carthage, et finit par investir une ville voisine de cette capitale, et nommée Adis par les historiens. Il n'en subsiste maintenant aucun vestige, et l'on n'en saurait fixer la situation précise. Les Carthaginois accoururent au secours de cette place, contre laquelle les Romains dressaient leurs mantelets, leurs galeries, tout l'appareil de leurs machines obsidionales. Le camp de Régulus était dominé par une colline, sur laquelle l'ennemi prit ses postes, quoiqu'elle fût raboteuse, embarrassée de roches et de buissons, qui gênaient les mouvements des chevaux et des éléphants. Régulus assaillit aussitôt cette colline avec son infanterie, sans laisser aux Carthaginois le temps de prendre une meilleure position, ni même de s'établir avec ordre dans celle qu'ils avaient imprudemment choisie. Ils étaient encore couchés, endormis pour la plupart, et d'ailleurs fort mal retranchés : les uns furent égorgés, les autres mis en fuite et vivement poursuivis. Les Romains n'éprouvèrent de résistance qu'à l'endroit où des mercenaires espagnols et gaulois avaient leur quartier. Là, une légion de Régulus essuya un rude échec; et c'en était fait d'elle si ce général n'eût envoyé quelques manipules prendre l'ennemi en queue. Ce mouvement rétablit l'équilibre, et valut à Rome une victoire de plus; Carthage perdit ce jour-là dix-sept mille hommes, outre cinq mille prisonniers et dix-huit éléphants.

Cet événement inspira une si haute et si terrible idée

des armes romaines, que Régulus vit arriver les députés de quatre-vingts villes, dit-on, et entre autres d'Utique, qui toutes à l'envi se soumettaient à sa puissance. Il assiégea et prit Tunis, à quatre ou cinq lieues de Carthage. Les Numides, anciens ennemis et redoutables voisins des Carthaginois, saisirent cette occasion de s'armer contre eux, et de ravager impunément leurs provinces. Ils y commirent les plus cruels excès, et forcèrent ainsi les habitants à se réfugier dans Carthage, où la disette devint bientôt alarmante, surtout quand la cupidité des accapareurs et des monopoleurs l'eut aggravée. On s'étonne qu'au moment où cette ville est réduite à une telle extrémité, Régulus y envoie des négociateurs chargés de proposer des conditions de paix. Craignait-il de n'avoir pas le temps de la prendre avant l'expiration prochaine de ses fonctions, et de laisser ainsi à son successeur la gloire de terminer la guerre, soit par cette conquête, soit par un traité? Polybe lui attribue cette intention peu civique; mais, lorsqu'on voit quelles propositions il adressait aux Carthaginois, on a peine à croire qu'il pût espérer sérieusement qu'elles fussent acceptées : cession de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse; restitution de tous les prisonniers romains sans rançon; payement par les Carthaginois de la délivrance de chacun des prisonniers qu'ils voudront racheter; remboursement qu'ils auront à faire de tous les frais de la guerre; tribut annuel qu'ils s'engageront d'acquitter à perpétuité. Ces conditions révoltaient, indignaient le sénat de Carthage; les ambassadeurs romains en ajoutèrent deux autres : 1° que, dans la suite, les Carthaginois ne mettraient plus en mer pour leur propre défense qu'un seul

vaisseau de guerre ; 2° que, chaque fois qu'ils en seraient requis par les consuls, ils équiperaient à leurs frais cinquante trirèmes destinées à servir dans les flottes de Rome. Les sénateurs africains ayant refusé de se soumettre à des lois si dures, les envoyés de Régulus se retirèrent, en déclarant qu'il fallait vaincre Rome, ou lui obéir.

Cependant les Carthaginois achetaient en Grèce des troupes mercenaires, qui devaient remplacer les Gaulois et les Espagnols perdus près d'Adis. Parmi ces Grecs, qu'une flotte amenait au moment même de la conférence dont je viens d'exposer les résultats, se trouvait un Lacédémonien nommé Xanthippe, homme d'une taille médiocre, d'une figure commune, et jusque-là inconnu même dans son pays, où il n'avait rempli à l'armée que des fonctions subalternes, mais qui avait, dit-on, mûrement étudié l'art de la guerre. Il en donna des leçons aux Carthaginois, et leur montra qu'ils avaient été vaincus par leur propre impéritie, plus que par l'habileté des consuls. Amilcar, Bostar et Asdrubal en convinrent, et louèrent fort la science du Spartiate, qui leur expliquait comment ils avaient, ici mal posté, là mal disposé leurs troupes. On lui déféra le commandement : il exerçait chaque jour les soldats, leur enseignait à régler leurs mouvements, à serrer leurs rangs, à les élargir, à se rallier sous les étendards ; il les accoutumait à une discipline sévère et à la plus prompte obéissance.

Jusqu'ici, Messieurs, nous avons supposé que Régulus était encore consul ; et en effet il n'a cessé de l'être que le 1er mai 255 : il y a lieu de croire que les faits qui viennent d'être exposés sont tous antérieurs à cette date, quoique les historiens semblent en rapporter

quelques-uns au temps où il ne commandait plus en Afrique qu'en qualité de proconsul. Il avait, dit-on, instamment supplié le sénat et le peuple de Rome de le dispenser de ce proconsulat, et de lui permettre de retourner dans ses foyers : c'eût été pour lui et pour Rome un très-grand bonheur. Mais en vain il représenta que le métayer de sa petite terre de sept arpents, dans la tribu Pupinia, près de Tusculum, étant décédé, le valet qui le remplaçait avait enlevé les charrues et les bestiaux; en vain il protesta que sa présence était nécessaire à la culture de son champ et à la subsistance de sa famille : on décréta que ses charrues seraient renouvelées, son champ cultivé, sa famille alimentée aux frais de la république, et qu'il resterait en Afrique à la tête de l'armée. Les Latins ont jeté dans leurs annales le plus qu'ils ont pu de détails de cette espèce : ceux-ci sont rapportés par Sénèque, Valère-Maxime, Frontin, Dion Cassius et Zonaras; ils sont omis par Polybe, qui écarte presque toujours les récits merveilleux et les contes moraux. Quoi qu'il en soit, Rollin ne laisse pas échapper cette occasion d'offrir à ses lecteurs des réflexions fort recommandables. « Ainsi, dit-il après Sé- « nèque, le peuple romain se constitua en quelque sorte « le fermier de Régulus; et voilà ce que coûta au trésor « public un si rare exemple de vertu, qui fera honneur « à Rome pendant la durée de tous les siècles. Quelle « étonnante simplicité dans ce vainqueur des Carthagi- « nois! Quelqu'un ne dira-t-il point quelle rusticité? « Mais quelle noblesse et quelle grandeur d'âme! Je ne « sais où l'on doit plus l'admirer, ou à la tête des armées, « vainquant les ennemis de l'État, ou à la tête de ses « compagnons de travail, cultivant son petit champ. On

« voit ici combien le vrai mérite est supérieur aux richesses : la gloire de Régulus subsiste encore ; car qui « peut lui refuser son estime ? Le bien de ces gros riches « périt avec eux et souvent avant eux. » A Dieu ne plaise, Messieurs, que nous élevions le moindre doute sur la sagesse de ces maximes ! Rien n'est plus conforme au bon ordre des sociétés que de voir un magistrat empressé de reprendre ses occupations domestiques ou rurales, interrompues par les fonctions auxquelles les suffrages de ses concitoyens l'ont appelé. Mais l'excès et l'affectation ne valent pas mieux en ce genre de démarches qu'en un autre. Il n'est point du tout naturel qu'un général qui achève une campagne glorieuse, qui la peut consommer par la prise d'une ville capitale, soit moins occupé de ces grands intérêts que de ses petites affaires privées, que des bestiaux et des instruments de labourage qu'un journalier vient de lui dérober dans une métairie de sept arpents. Il doit savoir à merveille que sa république, qui soutient depuis dix ans une guerre dispendieuse, n'hésitera point à supporter de si légers dommages, à les réparer aux frais de son trésor, si elle croit utile de prolonger, pour le succès d'une grande entreprise nationale, l'absence du citoyen qui les a soufferts. Si Régulus avait pu adresser au sénat la réclamation dont il s'agit, c'eût été, non pas de la rusticité, comme Rollin craint qu'on ne le dise, mais une singerie puérile, ou même un artifice ignoble. Croyons, pour sa plus grande gloire, qu'il n'a pas eu la pensée de jouer une telle comédie, et que ce n'est encore là qu'un de ces contes invraisemblables dont on a surchargé, en des temps de crédulité, plusieurs parties de l'histoire romaine.

Du reste, il est trop certain que Régulus a continué, en qualité de proconsul, la guerre d'Afrique; et nous verrons, dans notre prochaine séance, comment la fortune, qui jusqu'alors l'avait tant favorisé, lui est devenue contraire. Je terminerai celle-ci par des considérations sur les succès obtenus par les Romains depuis l'an 290 jusqu'en 255. Cette république, que nous avons vue resserrée si longtemps sur les bords du Tibre et de l'Anio, et occupant à peine une surface égale à celle de deux de nos départements, a de toutes parts étendu sa puissance. Ses guerres contre les Samnites, les Tarentins et le roi Pyrrhus, ont fini par la rendre maîtresse de toute l'Italie méridionale, en même temps qu'elle achevait de soumettre, au nord de Rome, les Étrusques, les Ombriens, toute l'Italie moyenne. Elle domine ainsi depuis le Rubicon jusqu'au détroit de Sicile. La première guerre punique vient de l'attirer dans cette île : elle y a contracté une alliance avantageuse avec le roi de Syracuse Hiéron; elle y occupe Messine, Myles, Tyndaris, Alésa, Panorme, Ségeste, Entella, Agrigente, Camarine, Catane, plusieurs autres places. Elle a déjà formé des établissements en Corse et en Sardaigne; elle s'est élancée sur l'Afrique; et, depuis le promontoire de Mercure jusqu'à Utique, ses armes triomphent autour de Carthage. Il lui a fallu étendre, développer le système de son administration, partager ses domaines en Italie en quatre questures ou intendances; elle aura bientôt d'autres provinces. Au milieu de ces prospérités, ses discordes intestines se sont amorties et presque éteintes : nous n'entendons plus ces querelles jadis si bruyantes entre les patriciens et les plébéiens. Il n'existe entre les deux ordres qu'une

émulation honorable à qui servira le mieux la patrie; ils se partagent entre eux, sans jalousie, sans altercations, les consulats et les autres magistratures : il n'y a plus dans Rome que des Romains. Les armées de terre, composées de citoyens, se sont accrues et non pas dénaturées par l'association d'un grand nombre de tributaires et d'alliés. Il y règne une discipline si sage et si constante, qu'elle n'a plus besoin d'être soutenue par tant de menaces et de rigueurs. Ce n'est pas tout : Rome a construit, équipé des flottes; elle a maintenant trois cent trente vaisseaux sortis de ses ports, outre ceux qu'elle enlève aux ennemis. Dans une carrière toute nouvelle encore pour elle, nous l'avons vue remporter sur un peuple navigateur plusieurs avantages et des victoires à jamais célèbres : à Myles, à Tyndaris, en Sardaigne, et à Héraclée. Je ne rappelle point les batailles qu'elle a gagnées sur terre : à Thurium, contre les Lucaniens; à Bénévent, contre Pyrrhus; à Volsinies, contre des affranchis; à Messine, contre les Syracusains et les Carthaginois; sous les murs d'Agrigente, contre deux armées de Carthage; sous ceux d'Adis, contre les mêmes ennemis. Ses consuls ont vaincu, d'une part le roi d'Épire, renommé dans la Grèce pour ses talents militaires; de l'autre les plus habiles généraux africains, deux Hannons, deux Amilcars, Annibal l'Ancien, Bostar, Asdrubal. Toutes les dépouilles dont elle s'est enrichie durant ces trente-cinq années, navires, armes, argent et autres métaux, effets précieux de toute nature, formeraient un total énorme, s'il était possible de les évaluer. Aussi commence-t-on d'apercevoir dans Rome des premiers symptômes d'opulence, quoique les mœurs y conser-

vent encore leur austère simplicité. Quelques produits des arts étrangers s'y introduisent; et si elle n'était prédestinée à conquérir le monde et à subir elle-même le joug de sa propre tyrannie, elle aurait déjà les moyens d'ouvrir en son sein les sources de la véritable prospérité, qui sont l'instruction, le travail, l'industrie, et une sage économie publique.

Dans notre prochaine séance, l'histoire de la première guerre punique se continuera durant les années 255, 254, 253, 252, 251 et 250 avant l'ère vulgaire, et deviendra moins glorieuse ou moins heureuse pour la république romaine.

SOIXANTE-QUATORZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 255 A 250 AVANT J. C. — CONTINUATION DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, après avoir mis sous vos yeux, et, autant qu'il était nécessaire, interprété l'inscription qui se lit sur la colonne rostrale de Duilius, monument encore subsistant de la victoire navale remportée à Myles sur les Carthaginois, je vous ai entretenus de son successeur Lucius Cornélius Scipion, qui, étant consul en 259 avec Caius Aquilius Florus, entreprit la conquête de la Corse et de la Sardaigne, et obtint des succès, retracés aussi dans une inscription dont vous avez pareillement pris connaissance. Au sein de Rome, une conjuration s'était tramée entre trois mille esclaves, quatre mille Samnites et quelques autres séditieux. Erius Potilius, que les conspirateurs s'étaient donné pour chef, dévoila au sénat leurs desseins perfides, et en prévint ainsi l'exécution. Aquilius partit pour la Sicile, et y fit contre les Carthaginois, dont les affaires commençaient à s'y rétablir, une campagne dont les détails ne nous sont pas connus. Les consuls de l'an 258 sont Aulus Atilius Calatinus et Quintus Sulpicius Paterculus. Le premier entra dans Mytistrate, dont le siége avait été commencé et presque achevé par Aquilius, resté en Sicile comme proconsul. De là, Calatinus se porta sur Camarine, et engagea imprudemment son armée dans un défilé, où elle aurait péri sans le dévouement héroïque du tribun légionnaire Calpurnius Flamma et de ses

trois cents braves compagnons. Les secours envoyés par Hiéron aidèrent les consuls à s'emparer de Camarine et de plusieurs autres places. Paterculus gagna près d'un port de Sardaigne une victoire navale sur Annibal, que ses soldats et ses matelots crucifièrent. Duilius célébrait alors à Rome le trente-sixième lustre, et l'autre censeur était probablement Cornélius Scipion. En 257, consulat de Cornélius Blasio et de Caius Atilius Régulus, surnommé Serranus, parce qu'on le trouva semant son champ, *serentem*, lorsqu'on vint lui annoncer que les faisceaux lui avaient été déférés. Il vainquit sur mer Annibal près de Tyndaris. On dit que son collègue, Blasio, prit quelques bourgades siciliennes, et pilla l'île de Malte. Les historiens parlent de pluies de pierres, et autres prodiges qui effrayaient en ce temps le peuple de Rome. Des deux consuls installés en 256, l'un, nommé Cæditius, mourut peu de jours après, et fut remplacé par Marcus Atilius Régulus, qui avait déjà rempli, en 267, cette fonction éminente : c'est celui que nous sommes convenu d'appeler simplement Régulus, parce qu'il est le plus fameux de ceux qui ont porté ce nom. L'Atilius consul en 257 est assez distingué par son surnom de Serranus; et l'on ne peut confondre ni avec l'un ni avec l'autre le consul que la même famille Atilia avait fourni en 258, et qui est surnommé Calatinus. A cette occasion et pour plus d'éclaircissement, je vous ai présenté un tableau de treize magistrats pris dans cette famille depuis l'an 444 jusqu'à 107. Régulus et son collègue Manlius Vulso passent en Sicile à la tête de trois cent trente vaisseaux et d'environ cent quarante mille guerriers. Les forces carthaginoises, quoique plus considérables, suc-

combèrent devant le port d'Héraclée. Vainqueurs d'Amilcar et d'Hannon, les Romains descendirent en Afrique, y prirent Clypéa et d'autres places, y ravagèrent des campagnes, et amassèrent un riche butin. Vulso ramena dans Rome vingt-sept mille captifs. Régulus restait en Afrique. Entre les exploits de son armée, on a particulièrement célébré la défaite d'un serpent monstrueux dans les eaux ou sur les rives du fleuve Bagrada. En vous présentant ce récit tel que nous l'ont laissé les anciens, je vous ai invités à en retrancher les exagérations. Régulus s'empara d'Adis; Utique et d'autres villes se livrèrent à lui; il prit Tunis, et mit à profit les mouvements des Numides, qui tournaient leurs armes contre Carthage. Le général romain proposa des conditions de paix, mais si dures qu'il n'espérait sans doute pas qu'elles fussent acceptées. On dit que, touchant au terme de sa magistrature, il supplia ses concitoyens de lui permettre de retourner à Rome, où le rappelait le soin de ses affaires privées, et qu'ils se chargèrent de renouveler ses charrues, de cultiver son champ et de nourrir sa famille. C'est encore un récit sur lequel j'ai cru permis d'élever quelque doute. Au surplus, le 1er mai 255, on installa de nouveaux consuls, Servius Fulvius Pætinus Nobilior, et Marcus Æmilius Paulus; mais Régulus demeura en Afrique chargé, comme proconsul, d'y continuer la guerre.

Je vous ai parlé aussi, Messieurs, du Lacédémonien Xanthippe, que les Carthaginois mettaient à la tête de leurs troupes. Régulus méprisait ce Grec comme un aventurier sans nom et sans expérience, dont le savoir se réduisait à de simples exercices militaires; et il se

tenait si assuré de la victoire, qu'il osait la garantir au sénat, dans une épître où éclate la plus vaine présomption, s'il la faut prendre telle que Zonaras la rapporte : « J'ai vaincu sur mer et sur terre ; mes conquêtes égalent « le nombre des villes jadis carthaginoises ; vos ennemis « seront vos esclaves, s'ils acceptent les conditions que « je leur ai proposées ; et, s'ils n'y souscrivent pas, j'achè- « verai leur ruine. » Cependant, Messieurs, le général spartiate campait, non sur des hauteurs, mais dans les plaines voisines de la mer, où s'étendaient sa cavalerie et ses éléphants, où rien ne gênait ses évolutions. Le proconsul osa descendre dans cette rase campagne, et passa fièrement le fleuve qui le séparait du camp ennemi, fermant à sa propre armée tout refuge en cas de revers. « Les dieux me favorisent, s'écria Xanthippe : « voilà Régulus qui m'offre l'occasion d'accomplir les en- « gagements que j'ai pris avec Carthage. » A l'instant il fait sortir ses troupes, les range en bataille. Les Romains sont fatigués d'une longue marche ; il est tard, le jour va finir : ce n'est point aux Carthaginois, qui savent les chemins de leur pays, que les ténèbres seront funestes. Xanthippe place en première ligne les gens de traits, avec ordre de rentrer dans les intervalles qui séparent les bataillons, dès qu'ils auront fait leur décharge ; derrière eux sont les éléphants, qui portent des tours chargées de guerriers ; suit la phalange carthaginoise : c'est la meilleure infanterie de l'armée. A l'aile gauche sont les soldats légèrement armés, à la droite les mercenaires ; l'une et l'autre sont soutenues par la cavalerie, que rien n'empêchera de se répandre dans la plaine. De son côté, Régulus a donné beaucoup de profondeur, peu de largeur à son corps de bataille.

Il a mis en tête les frondeurs, les hommes de traits et ceux d'armure légère; il a disposé sa cavalerie sur les ailes. En même temps que les éléphants avancent sur l'infanterie romaine, les deux cavaleries engagent un combat, et celle de Carthage est la plus forte. Régulus n'a d'avantage que sur les mercenaires. Son principal corps d'armée est enfoncé; les éléphants y pénètrent. En vain les dernières lignes résistent encore; la cavalerie africaine les enveloppe : tout fuit ou succombe dans les rangs des Romains; il n'en échappe qu'environ deux mille hommes, qui poursuivent les mercenaires et qui regagnent Clypéa. Le proconsul demeure avec cinq cents braves sur le champ de bataille; mais, comme eux, il est investi, pris, et conduit à Carthage. C'était le premier général romain qui tombait vivant aux mains des ennemis. On dit qu'en cette journée Rome perdit trente mille guerriers, et Carthage huit cents étrangers seulement. Xanthippe rentra en triomphe dans la ville qu'il avait sauvée, et qui, peu d'heures auparavant, tremblait pour ses murs et ses temples. Polybe, de qui nous tenons presque tous ces détails, y joint des réflexions morales : « Que le malheur de Régulus nous apprenne, « dit-il, à prévoir au sein de la prospérité l'inconstance « de la fortune. Il y avait peu de jours qu'impitoyable « et superbe, ce général imposait les plus dures lois, « et semblait accorder par grâce tout ce qu'il n'exigeait « point : maintenant le voilà réduit à implorer la com« passion, la clémence de ses victimes. Tant Euripide a « raison de dire qu'un seul bon conseil vaut mieux que « d'innombrables mains : »

Σοφὸν γὰρ ἓν βούλευμα τὰς πολλὰς χέρας
Νικᾷ.

Ce vers est cité aussi, mais à un autre propos, par Plutarque; et il est, dans Stobée, accompagné de trois autres, tirés comme lui de l'Antiope, tragédie perdue. « Un seul homme, poursuit Polybe, une seule « pensée met en déroute une armée courageuse qui se « croyait invincible, rétablit une république qui déses« pérait de son salut, et ranime une armée flétrie par « ses défaites. C'est à ceux qui liront mes mémoires de « mettre à profit cette instruction ; car les mortels s'in« struisent ou par leurs propres infortunes ou par celles « d'autrui; et, si les leçons du premier genre sont plus « efficaces, les autres sont moins pénibles et moins pé« rilleuses. Qu'on dise après cela que l'histoire n'est pas « une école de sagesse! Il n'en est point qui fasse payer « moins cher ses leçons. » J'ai, Messieurs, beaucoup resserré ces réflexions en les traduisant, et peut-être les aurez-vous encore trouvées un peu prolixes; mais j'ai voulu vous offrir un exemple des observations que cet historien ajoute à ses récits, et dans lesquels il se complaît quelquefois plus qu'on ne voudrait.

Les Carthaginois rendaient grâce à leur libérateur, et comblaient d'éloges son zèle, sa prudence, son habileté. Mais il se hâta de retourner en Grèce, pour ne pas s'exposer, dans un pays étranger, aux traits de l'envie et de la calomnie, qui, après une action si brillante, ne manqueraient pas de le poursuivre, et contre lesquels il ne serait pas défendu par des amis et des parents. Voilà tout ce qu'en dit Polybe, en avertissant néanmoins qu'on donne une autre explication de la retraite de Xanthippe, et en se réservant d'exposer ailleurs ce qu'il en pense. C'est ce qu'il n'a fait dans aucune des parties de son ouvrage qui se sont conservées. Appien,

Zonaras et quelques autres disent qu'en effet la jalousie des généraux carthaginois éclata bientôt contre le Spartiate; que l'ingratitude punique à son égard alla jusqu'à embarquer avec lui des assassins, qui le jetèrent dans les flots; ou bien qu'on lui donna un vieux navire qui faisait eau de toutes parts, et qu'on avait goudronné afin de le faire passer pour neuf; que le Lacédémonien s'aperçut de cette ruse, et se procura un autre bâtiment. Ces contes méritent peu de croyance; du reste, il paraît bien que les Carthaginois se montrèrent peu reconnaissants. A vrai dire, de quoi Xanthippe était-il venu se mêler? Que ne laissait-il Rome et Carthage vider leurs querelles? Que ne réservait-il ses talents militaires pour le service de sa patrie? L'intervention d'un étranger devient honorable quand il va servir une bonne cause, à laquelle il prend réellement intérêt: mais, s'il n'a cherché qu'une occasion d'exercer le métier des armes, sans affection pour ceux qu'il sert, sans haine pour ceux qu'il combat, l'ingratitude est du nombre des chances qu'il a bien voulu courir; et j'ignore s'il mérite d'être plaint, à moins que des lois ou d'autres circonstances impérieuses ne l'aient condamné à cette milice mercenaire.

Quand les Carthaginois traitaient si mal leur bienfaiteur, on pense bien qu'ils ne se piquaient pas de générosité à l'égard de Régulus leur captif, naguère leur vainqueur, le ravageur de leurs campagnes, l'ennemi le plus cruel et le plus superbe qu'ils eussent rencontré. Ils le donnaient, dit-on, en spectacle à la multitude, qui l'accablait d'outrages; ils plaçaient près de lui un éléphant, qui le menaçait de sa trompe et dont les cris troublaient son sommeil; ils ne le nourrissaient

qu'autant qu'il fallait pour le maintenir en état de souffrir. Ce sont là encore des particularités fort mal attestées, et dont Polybe n'avait aucune connaissance. Cependant l'armée romaine, forte d'environ cent mille hommes, après en avoir perdu trente mille, continuait d'occuper les environs de Carthage, défendait Clypéa et Utique, forçait de lever le siége de ces deux places, et ne laissait rentrer les Carthaginois que dans celles qui, plus éloignées de la mer, confinaient à la Numidie. On apprit que les consuls équipaient une nouvelle flotte de trois cent cinquante galères; en effet, cet armement s'achevait avant la fin du printemps. Cette annonce consternait les Africains; ils se mirent à radouber leurs vaisseaux, à en construire de meilleurs. Déjà Fulvius Nobilior et Paulus avaient passé le détroit de Sicile, et s'étaient assurés que le désastre de Régulus n'avait point ébranlé la fidélité des Siciliens. Ils laissèrent des troupes de terre dans cette île, et se dirigèrent sur l'Afrique. Un ouragan porta leurs vaisseaux vers Cossura, aujourd'hui Pantellaria, petite île dont le circuit est d'environ sept lieues, et qui est située entre la Sicile et l'Afrique, presque à une égale distance de l'une et l'autre. Comme les anciens l'ont nommée aussi tantôt Cosyra, tantôt Cosurus, Étienne de Byzance en a fait deux îles, l'une africaine et l'autre appartenant à l'Europe : il n'y en a qu'une. Les consuls y trouvèrent un port assez commode; ils s'en emparèrent ainsi que de la ville et des campagnes, qu'ils dévastèrent. De là, aussitôt que le temps et les vents le permirent, ils s'avancèrent vers le cap Hermée, près duquel ils rencontrèrent la flotte ennemie rangée en bataille, au milieu de la côte qui sépare Clypéa de Carthage. Mais

la flotte consulaire, déjà formidable, reçut un renfort de quarante vaisseaux qu'on lui envoyait de Clypéa. Nouvelle victoire des Romains : nous n'en savons pas les détails. Eutrope en expose les résultats : cent quatre galères carthaginoises coulées bas; trente tombées au pouvoir des Romains; quinze mille soldats ou rameurs exterminés, tandis que Rome ne perdait que onze cents hommes et neuf bâtiments submergés. Les vainqueurs débarqués et campés à Clypéa s'y virent attaqués par l'armée de terre des Carthaginois, que les deux Hannons, père et fils, commandaient. Là périrent encore neuf mille ennemis de Rome, et, parmi les prisonniers, se trouvèrent plusieurs personnages d'une haute distinction, que les consuls conservèrent avec un grand soin, afin de les échanger pour Régulus. Les Romains étaient fort tentés de poursuivre ardemment une expédition si bien commencée; mais le pays dévasté ne fournissait plus de subsistances, même aux Africains : comment y entretenir une armée étrangère? Les consuls prirent donc le parti de quitter Utique, Clypéa, toutes les côtes de l'Afrique : la flotte victorieuse vogua vers la Sicile; et l'on crut devoir saisir cette occasion de s'emparer, sur la côte méridionale de cette île, des places maritimes qui restaient au pouvoir de Carthage. Les pilotes représentèrent qu'on était entre le lever d'Orion et celui du Chien, c'est-à-dire entre le solstice d'été et le commencement d'août, saison orageuse dans ces parages; et qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour regagner l'Italie. Nobilior et Paulus, jaloux d'illustrer leur consulat par des conquêtes, méprisèrent ces sages avis; et le retard que leurs vaines entreprises occasionnèrent exposa leurs vaisseaux

à la plus horrible tempête dont on ait conservé le souvenir. Sur quatre cent soixante-quatre, il n'en échappa que quatre-vingts. Tout le reste fut submergé, emporté par les flots, brisé contre les rochers et les caps. Depuis Camarine jusqu'au promontoire Pachynum, la côte se couvrit de cadavres et de débris. Polybe cède encore au besoin d'exprimer les pensées que cette catastrophe lui suggère. « Tel est, dit-il, le génie des Romains; ils « forcent toutes les mesures; ils se persuadent que toutes « leurs résolutions doivent s'accomplir par une sorte de « nécessité, et que rien de ce qui leur plaît n'est impos- « sible. Ce système leur réussit fort souvent; il leur cause « quelquefois de tristes revers, principalement sur mer. « Ailleurs, ils n'ont à combattre que des hommes, à ren- « verser que des ouvrages humains : d'ordinaire ils s'en « tirent avec honneur, et il est rare que l'exécution man- « que à leurs desseins. Mais, lorsqu'ils veulent contrain- « dre la mer et le ciel à leur obéir, ils portent la peine « de cette témérité : c'est ce qui leur advint alors, ce « qui leur est plusieurs fois arrivé, ce qui leur arrivera « sans cesse, tant qu'ils ne mettront pas un frein à leur « audace. » Polybe donnait ces conseils aux Romains vers le milieu du second siècle avant notre ère; ils en ont peu profité depuis. Après leur naufrage sur la côte de Camarine, leur excellent ami Hiéron vint encore une fois à leur secours : il recueillit à Syracuse ceux qui s'étaient sauvés à la nage, sur des planches ou sur des esquifs; il pourvut à tous leurs besoins, leur fournit des vivres, des vêtements, des vaisseaux qui les conduisirent à Messine. A Rome, on s'abstint d'adresser aux deux consuls les reproches qu'ils pouvaient mériter : seulement on ne leur décerna point de triomphe, et

l'on décréta la construction d'une autre flotte : en trois mois, deux cent vingt galères nouvelles furent équipées. Il fallait cette activité pour se mettre en état d'arrêter les progrès des Carthaginois, qui, délivrés d'ennemis en Afrique, reprenaient l'île de Cossura, puis, sous la conduite de Carthalon, la ville d'Agrigente, qui n'était point défendue, qui ne recevait aucun secours, et qu'ils ruinèrent de fond en comble, menaçant du même sort toutes les places que Rome possédait en Sicile.

Telle était la situation des affaires, lorsque s'ouvrit au 14 mai 254, le consulat d'Aulus Atilius Calatinus, le même qui avait rempli cette charge en 258, et de Cnéius Cornélius Scipion Asina, celui que les Carthaginois avaient pris en 260, et qui avait été ramené à Rome probablement en 256, comme nous l'avons dit dans notre dernière séance. Les consuls de l'année précédente, Nobilior et Paulus, renvoyés en Sicile en qualité de proconsuls, y commandèrent l'armée de terre; les deux nouveaux consuls y passèrent à la tête de la flotte, qui, en comprenant les vaisseaux radoubés, était de deux cent cinquante voiles. Il restait d'ailleurs d'anciennes garnisons romaines dans quelques places de l'île. Les soldats qui s'étaient sauvés d'Agrigente occupaient, non loin de cette ville, un poste qu'on appelait Jupiter Olympien, à cause d'un temple érigé en ce lieu à cette divinité, et l'un des plus magnifiques dont la description nous ait été transmise. Diodore le fait large de soixante pieds environ, long de trois cent soixante, haut de cent vingt. Il admire la beauté des peintures, des bas-reliefs, des statues, la structure des portiques, et les colonnes qui soutenaient l'édifice. Les

Romains, en 254, commencèrent par s'emparer de Céphalède, que la trahison de quelques habitants leur livra. Cette ville, qui subsiste sous le nom de Céphale, est située au milieu de la côte septentrionale, à peu de distance de l'embouchure d'Hémira. L'armée et la flotte se portèrent ensuite sur Drépane, et n'en tentèrent point l'assaut, parce que Carthalon y faisait arriver de puissants secours. Elles entreprirent un siége plus important, celui de Panorme ou Palerme, la principale ville de cette même côte dans les temps anciens comme dans les modernes. Fondée par les Phéniciens, elle était à plus d'un titre chère aux Carthaginois, qui, depuis le commencement de la guerre, avaient mis tous leurs soins à la conserver. Malheureusement la campagne qui l'environnait fournissait en abondance les matériaux nécessaires aux assiégeants. Avec les beaux arbres qui la couvraient, on fit des machines, au moyen desquelles on attaqua une tour qui dominait le rivage. Les Romains entrèrent par une brèche dans les nouveaux quartiers de la ville. Les habitants et la garnison, réfugiés dans les vieux, y portèrent l'effroi et la famine, et bientôt envoyèrent aux Romains des députés, offrant de livrer la place, si on leur garantissait la vie, la liberté, leurs biens, leurs armes, la conservation de leurs maisons et de leurs murs. Les consuls, qui savaient à quelle détresse les assiégés se voyaient réduits, ne leur promirent que la vie et la liberté, encore à la condition d'un tribut par tête. Quarante mille Panormiens payèrent, en effet, chacun deux mines, c'est-à-dire près de deux cents francs (cent quatre-vingt-trois francs trente-deux centimes) : c'était en tout plus de sept millions. Restaient trente mille insolvables, qu'on fit esclaves et qu'on vendit à l'en-

chère, nous ignorons à quel prix. La peur d'un pareil traitement ouvrit aux Romains les portes de plusieurs villes, sans qu'ils eussent besoin d'en préparer le siége. Après cette heureuse et peu pénible campagne, les consuls se rembarquèrent, et rencontrèrent la flotte carthaginoise, qui leur enleva des vaisseaux de transport chargés de l'argent et des dépouilles de Panorme : cette perte diminua beaucoup le prix et l'honneur de leur expédition. Le triomphe ne fut décerné qu'aux deux proconsuls, à Nobilior le 2 février 253, et le lendemain à Paulus. On érigea de plus à ce dernier une colonne rostrale ou rostrate, c'est-à-dire ornée de proues de galères comme celle de Duilius. C'est ce que nous apprend incidemment Tite-Live dans son quarante-deuxième livre, où il dit que cette colonne, placée au Capitole, fut renversée par un coup de foudre, en 173. Les deux consuls de l'année n'avaient pas, vous le voyez, fort illustré leur magistrature ; et l'on pouvait plus attendre de l'un et de l'autre, surtout d'Asina, dont la réinstallation offrait une circonstance particulière remarquée par Valère-Maxime : de consul en 260, il était devenu prisonnier des Carthaginois ; de captif il redevenait consul en 254. *Quis crederet illum a duodecim securibus ad Carthaginiensium proventurum catenas? Quis rursus existimaret a punicis vinculis ad summa imperii perventurum fastigia? Sed tamen ex consule captivus, ex captivo consul, factus est.*

Asina et Calatinus eurent pour successeurs Sempronius Blæsus, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec Blasio et Cnéius Servilius Cæpio. Les deux censeurs étaient Posthumius Mégellus et Junius Péra ; le premier mourut, et le second

abdiqua, conformément à la règle établie en 388, et que je vous ai exposée l'an dernier. Il ne se fit pas de recensement, quoiqu'il n'y en eût pas eu depuis 258. Asina repartit comme proconsul pour la Sicile; et il faut bien que cette fois il y ait obtenu des succès, puisqu'à son retour on lui décerna l'honneur du triomphe, le 16 avril 252; mais nous ignorons par quels exploits il l'avait mérité. Neuf jours après, le consul Blæsus reçut la même récompense; et il serait presque aussi difficile de savoir pourquoi. Peut-être commençait-on à prodiguer ces hommages solennels. Les deux consuls, débarqués à Messine, s'étaient avancés par mer jusqu'au rivage de Lilybée. A la vue des fortifications qui défendaient cette place et son port, ils ne jugèrent point à propos d'en tenter le siége. Ils dirigèrent leur flotte vers une côte africaine assez éloignée de Carthage, à l'orient de cette ville. Là, presque sans obstacle et sans combats, ils firent quelques descentes, surprirent des villes, pillèrent des bourgs et des villages à la manière des pirates, et se hâtèrent de charger le butin sur leurs vaisseaux. Ils ne couraient d'autres périls que celui d'une navigation dans une plage inconnue à leurs pilotes. Leur flotte, en s'approchant trop de la terre, échoua sur les bas-fonds de la petite Syrte, aux environs de l'île des Lotophages. Les anciens appliquaient le nom de syrtes à des golfes de la Méditerranée, entre les royaumes de Tunis et de Barca. La grande Syrte est au milieu de la Cyrénaïque. Il s'agit ici de la petite, appelée golfe de Gabes, et dans laquelle se trouve l'île des Lotophages, depuis nommée Girba, et aujourd'hui Zerbi. Son premier nom vient de ce qu'elle était fertile en lotos ou lotus, arbres dont les fruits déli-

cieux attiraient, dit-on, les étrangers, et leur faisaient perdre le souvenir de leur patrie. Vous savez que, dans Homère, les compagnons d'Ulysse ne quittent qu'à regret l'île des Lotophages. Les Romains, pour se dégager des bancs de sable qui les environnaient, et sur lesquels les courants d'eau les avaient jetés, se virent obligés jeter à la mer une grande partie de la proie qu'ils avaient arrachée aux malheureux habitants de cette côte. Ces Africains couraient déjà sur le rivage, résolus d'accabler les brigands qui venaient de les dépouiller, et qui maintenant, vaincus par les flots, se disposaient à chercher des asiles sur terre. On commençait, sur tous les bords de l'Afrique, à moins redouter et surtout à moins estimer les Romains. Ceux-ci ne savaient pas que la Méditerranée a un flux et un reflux dans ce golfe : ils furent agréablement surpris quand la marée montante remplit le canal, et remit à flot leurs navires. Ils prirent aussitôt le large, et s'enfuirent au port de Panorme, et de là regagnèrent l'Italie. Ils en revoyaient les rivages, lorsque, à la hauteur du cap de Palinure, une tempête submergea cent soixante de leurs galères, outre des bâtiments de transport; ce qui permet de croire que leurs vaisseaux, trop mal construits, n'étaient jamais à l'épreuve des orages. La république prit ces désastres pour des avis que lui donnaient les dieux de ne plus disputer à Carthage l'empire des mers. Un décret du sénat, proclamant l'arrêt du ciel, régla que désormais on n'équiperait plus que soixante navires, destinés à garder les côtes italiennes et à porter des troupes en Sicile. Mais cette résolution de ne plus faire la guerre que sur terre sera bientôt abandonnée. Voilà, Messieurs, tout ce que l'histoire nous

apprend du consulat de Cæpio et de Blæsus; et vous pouvez juger s'il y avait de quoi monter le second de ces magistrats sur un char triomphal. Cette cérémonie semble si étrange, qu'il serait permis de la révoquer en doute si elle n'était attestée que par des médailles peu authentiques que Pighius a publiées; mais elle est indiquée dans les Tables Capitolines.

Amilcar avait parcouru la Numidie et la Mauritanie, soumis et pacifié l'une et l'autre, exigé en forme de satisfaction et d'amendes vingt mille bœufs et mille talents (environ cinq millions et demi), fait pendre enfin trois mille personnages qu'on accusait de connivence avec les Romains. Les affaires de Carthage se rétablissaient ainsi, du moins en Afrique, lorsque Caius Aurélius Cotta et Publius Servilius Géminus prirent les faisceaux à Rome, le 15 mai 252. Polybe a omis les noms de ces deux consuls, qui néanmoins commandèrent en Sicile les armées de leur république, et s'emparèrent d'Himéra et de Lipari. Himéra, patrie du poëte grec Stésichore, était sur la côte septentrionale de l'île, à l'embouchure d'un fleuve qui portait aussi le nom d'Himéra, non de celui qui se décharge dans la mer Africaine, mais de celui dont la mer Tyrrhénienne reçoit les eaux, et qui se distingue aujourd'hui par le nom de Fiume di Termini. Les Romains avaient déjà tenté de prendre cette ville : un traître leur en avait ouvert les portes; mais les légionnaires qui y étaient entrés les premiers l'avaient à l'instant refermée, afin d'avoir moins de copartageants du pillage qu'ils comptaient y faire; et les habitants, plus forts que ce petit nombre de brigands, les avaient massacrés sans peine. C'est du moins ce que nous lisons

dans un fragment de Diodore de Sicile. En 252, les consuls firent plus régulièrement le siége de cette ville, qui se rendit, à la seule condition de laisser sortir avec leur bagage les citoyens et la garnison. Nous avons déjà eu des occasions de parler de Lipari, la plus considérable des îles Éolides. Comment l'investir, lorsqu'on n'avait plus de flotte? Hiéron prêta des galères à Cotta : mais ne voilà-t-il pas que ce consul, après avoir embarqué l'élite des troupes romaines, est tout à coup atteint d'un scrupule? Il ne trouve pas les auspices assez favorables; il ne veut pas continuer un siége, quand les dieux ne donnent que des signes équivoques de leur volonté. Il interrompt donc les travaux, et va prendre de nouveaux augures à Messine. En son absence, deux tribuns légionnaires auxquels il a laissé le commandement, Cassius et Pécuniola, entreprennent d'enlever la place, malgré l'ordre exprès qu'ils ont reçu de rester en repos. Vous prévoyez, Messieurs, que cette désobéissance, ce mépris des lois militaires et des croyances religieuses leur réussira fort mal. Les assiégés firent une brusque sortie, repoussèrent les Romains, brisèrent leurs palissades, et faillirent prendre leur camp. Cotta revint; et quoique Pécuniola fût son parent, il le fit battre de verges, le dégrada, le réduisit au service pénible de fantassin. L'autre tribun, Cassius, en fut quitte pour une simple destitution. Le consul, qui avait enfin trouvé d'heureux auspices, pressa le siége, se rendit maître de Lipari, et donna l'ordre de passer au fil de l'épée tous les habitants. Un corps de quatre cents chevaliers romains refusa d'obéir à un commandement, peut-être de se prêter à l'exécution de cette horrible ordonnance.

Cotta était un de ces hommes durs qui se croient austères parce qu'ils sont cruels, religieux parce qu'ils sont superstitieux, qu'ils menacent de leur rigorisme et de leur piété quiconque ose résister à leurs impérieux caprices. Il ne pardonna point aux quatre cents citoyens qui n'avaient pas voulu être les ministres de sa barbare sévérité. Il sut pourtant dissimuler son courroux et retarder sa vengeance, afin de l'accomplir avec moins de péril pour lui-même; car tous les tyrans sont lâches. Il circonvint les censeurs Valérius Maximus Messala et Sempronius Coruncanius, qui, en cette année-là, faisaient un recensement : ils eurent la faiblesse à jamais honteuse de dégrader ces chevaliers, qu'il eût fallu récompenser; et, non contents de leur ôter le cheval public, ils les privèrent du droit de suffrage dans leurs centuries, sans les exempter d'y payer l'impôt; au contraire, le sénat, sur la demande du consul, les frustra, par une mauvaise foi insigne, du payement des soldes qui leur étaient dues pour leurs services passés. A l'instigation de Cotta, ces mêmes censeurs retranchèrent de la liste des pères conscrits treize sénateurs, qu'il accusait d'avoir négligé le culte des dieux, et provoqué par là les malheurs arrivés depuis trois ans, sur terre et sur mer, à la république. Le dénombrement opéré alors donna un total de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept citoyens en état de porter les armes.

Cotta, pour faire parade de justice et même de reconnaissance, rechercha dans Lipari, quoiqu'il eût exterminé, malgré la résistance des quatre cents chevaliers, presque tous les habitants; il rechercha, dis-je, la famille de Tamasithée, ancien roi ou principal ma-

gistrat de cette île, lequel, en l'année 394 ou 393 avant notre ère, avait, dit-on, secouru des ambassadeurs romains chargés de porter à Delphes une coupe d'or, avait même abandonné son royaume pour les accompagner jusqu'au temple d'Apollon, et les reconduire ensuite jusqu'à Rome. Nous avons, l'an dernier, extrait de Tite-Live un récit plus détaillé de cette aventure, qui n'est pas très-constante. Maintenant, les compilateurs nous content, avec encore moins de garantie, que, cent quarante-deux ans plus tard, les descendants de Tamasithée étaient fort déchus du haut rang qu'il avait occupé; que le vertueux Cotta les rétablit dans leur antique splendeur; qu'il exempta leur race de tous les impôts mis et à mettre à perpétuité sur les Lipariens par la république romaine. Peu après, les consuls, avec une armée de quarante mille fantassins et de mille cavaliers, assiégèrent Ercta dans l'intérieur de la Sicile, et plus d'une occasion s'offrit à eux d'engager autour de cette ville une bataille en rase campagne; mais ils auraient voulu attirer l'ennemi sur des hauteurs, pour rendre ses éléphants inutiles; et les soldats romains, que ces animaux effrayaient encore, refusaient de combattre dans les plaines, d'où les Carthaginois ne sortaient point, se souvenant des leçons de Xanthippe. La campagne se passa donc sans aucune action d'éclat; et néanmoins Cotta vint à bout de se faire accorder l'honneur d'un triomphe le 27 avril 251, quoiqu'il n'eût pas gagné de bataille, condition jusqu'alors nécessaire pour obtenir cette récompense : Himéra et Lipari s'étaient rendues à lui presque sans coup férir, sinon le massacre qu'il ordonna de faire des Lipariens désarmés. Apparemment on fit valoir en sa faveur cette

cruauté même, et l'inflexible sévérité avec laquelle il punissait toute désobéissance à ses ordres insensés ou inhumains.

L'un des faits les plus mémorables de cette année consulaire est la promotion du plébéien Tibérius Coruncanius à la dignité de grand pontife, qui jusqu'à cette époque avait été exclusivement réservée aux nobles. C'était réellement la relever, que de la déférer à un citoyen recommandé par des vertus pures et par d'éminents services. Ce Coruncanius est celui que vous avez vu consul, vainqueur de l'Étrurie, et justement honoré d'un triomphe en 280. Il est resté depuis dans le sénat, et pas un seul reproche ne pèse sur sa mémoire. Pour Cotta, ses superstitions, ses rigueurs, et la médiocrité de ses talents politiques et militaires, avaient rendu à Carthage l'espoir de conquérir toute la Sicile; elle ne craignait plus de rencontrer des flottes romaines. Elle se disposait à lever de nouvelles troupes en Afrique, à y joindre des mercenaires espagnols et celtes, et à construire un plus grand nombre de galères. A la vérité, l'argent lui manquait; mais le trésor de Rome n'était guère moins épuisé. Carthage envoya des ambassadeurs au roi d'Égypte Ptolémée-Philadelphe, le priant de lui prêter deux mille talents (environ onze millions), qui seraient restitués à la fin de la guerre. Ptolémée avait fait, comme nous l'avons dit, un traité d'alliance avec les Romains en 272. Allié aussi des Carthaginois, il eut la sagesse de rester neutre entre les uns et les autres. Il déclara qu'il ne pourrait sans infidélité secourir ses amis d'Afrique contre ceux d'Europe. Carthage trouva d'autres ressources : elle arma deux cents vaisseaux, trente mille hommes d'infante-

rie et de cavalerie, cent quarante éléphants, et mit Asdrubal à la tête de toutes ces forces de terre et de mer, en même temps que Rome prenait pour consuls, le 5 mai 251, Lucius Cæcilius Métellus et Caius Fucius Pœcilus.

Point de bataille encore, et même, à proprement parler, point de campagne, durant ce nouveau consulat. Les deux magistrats, descendus en Sicile, se bornèrent à observer les mouvements d'Asdrubal, qui, de son côté, s'abstint de les attaquer. De part et d'autre, tout se réduisit à des marches circonspectes, et à des campements prudemment combinés. Les consuls savaient que le sénat commençait à se défier de la fortune. A la fin pourtant on se lassa de cette inaction; et les pères conscrits, abrogeant leur décret de l'an 253, ordonnèrent l'équipement d'une flotte.

Elle fut mise à la disposition des deux consuls qu'on installa le 18 mai 250, Caius Atilius Régulus et Lucius Manlius Vulso : l'un et l'autre avaient déjà exercé cette magistrature, Vulso en 256, Atilius en 257; cet Atilius est celui que nous sommes convenu de distinguer par le nom de Serranus, et qu'on croit fils ou frère, d'autres disent cousin germain, du fameux Régulus. Cependant Métellus, à l'expiration de ses fonctions consulaires, avait été renvoyé dans la Sicile en qualité de proconsul : il y fit une campagne glorieuse. D'abord renfermé dans Panorme, il feignit d'appréhender la rencontre des Carthaginois, qui, enhardis par cette apparente timidité, pressaient Asdrubal de les conduire au combat. On était en plein été; et l'un des motifs du séjour de Métellus à Panorme était de veiller à la sûreté des habitants pendant leurs riches mois-

sons. Il apprit que le général africain entretenait des espions au sein de cette ville, et s'y prit si bien qu'il parvint à les découvrir. Par des menaces et par des contraintes, il leur arracha les secrets d'Asdrubal. Ils déclarèrent que les Carthaginois étaient sortis de Lilybée, qu'ils cachaient leur marche, et prenaient des chemins écartés ou difficiles pour se rabattre sur le territoire panormitain. Métellus se garda bien d'aller au-devant de l'ennemi; il continua de se montrer craintif. Asdrubal en devint plus audacieux; on lui permit encore de ravager des champs fertiles, mais moissonnés d'avance. Le proconsul voulait surtout l'attirer jusque sur la rive gauche de l'Oréthus, à un mille de Panorme; et le général carthaginois eut, en effet, l'imprudence de passer le fleuve : ne voyant sur les remparts de la place qu'une milice bourgeoise qui n'avait rien de redoutable, il permit à ses troupes de consommer joyeusement les denrées qu'elles avaient enlevées dans la plaine; les Gaulois s'enivrèrent du vin de Sicile. On négligeait de retrancher le camp, d'environner les tentes de fossés; et cependant Métellus ne tentait encore aucune attaque. Enfin il fit sortir quelques manipules, qui, par de légères escarmouches, devaient attirer l'ennemi, en lui cédant par degrés du terrain jusqu'à un fossé sec très-voisin de la ville. Ces détachements manœuvrèrent si bien, que les Carthaginois ayant quitté leur camp par pelotons, leur armée entière parut dans la plaine avec cent quarante éléphants. Métellus avait rangé ses légions derrière une porte de Panorme; elles étaient prêtes à faire une sortie dès qu'il en donnerait l'ordre. Les conducteurs d'éléphants, qui aspiraient, selon Polybe, à gagner la ba-

taille sans le concours d'Asdrubal, firent avancer ces animaux, sur lesquels les Romains lançaient des javelots, en reculant toujours jusqu'au fossé sec, d'où ils se mirent à darder de bas en haut de nouveaux traits aux monstrueux quadrupèdes. Le proconsul avait pourvu à ce que ces dards ne manquassent point : les artisans de la ville en portaient continuellement au fossé, tandis que des archers placés sur les remparts décochaient d'en haut une autre grêle de traits. Les éléphants blessés, accablés, entrent en fureur, secouent leurs conducteurs, tombent avec eux dans le fossé ; ou bien, pour éviter les coups, ils retournent sur leurs pas, rompent les bataillons, marchent sans guides, agitent leur trompe, foulent aux pieds ce qui s'oppose à leur passage, et se font de larges chemins à travers les phalanges d'Asdrubal. Alors le général romain s'avance à la tête de ses légions, qui, fraîches et pleines de vigueur, s'élancent sur des bataillons rompus, dispersés, épouvantés. La victoire était gagnée d'avance ; vingt mille Carthaginois restèrent sur le champ de bataille, et la plupart de ceux qui s'enfuirent vers le rivage périrent écrasés sous les pieds des éléphants ou submergés dans les flots, soit en s'efforçant de regagner leurs vaisseaux à la nage, soit en s'entassant sur de légers esquifs qui coulaient bas. Polybe et Frontin nous ont transmis tous ces détails. Orose ne compte que vingt-six éléphants pris ou tués dans le combat : les autres, échappés à la mêlée, couraient dans les plaines et sur les côtes. Métellus promit la liberté à ceux de leurs guides qui viendraient à bout de les rassembler et de les apaiser. Il en put ainsi envoyer un grand nombre à Rome : il leur fit passer le détroit sur des traîneaux composés de ton-

neaux étroitement attachés l'un à l'autre, et couverts d'arbres, de planches et de terres : *Fuere transvecti ratibus, quas doliorum consertis ordinibus imposuerat* (Metellus), dit Pline l'Ancien. Combien s'en trouva-t-il à Rome au triomphe du proconsul? Florus dit cent; Orose, cent quatre; l'épitome de Tite-Live, cent vingt; Eutrope, cent trente; Denys d'Halicarnasse, cent trente-huit, et Pline, cent quarante-deux. Ce magnifique triomphe se célébra le 30 septembre : on y voyait treize officiers généraux de l'armée africaine traînés avec les éléphants à la suite du vainqueur. Les Romains ne voulurent pas conserver ses monstrueux animaux : ils avaient résolu de ne jamais s'en servir à la guerre; il ne leur convenait point d'en faire présent à des rois étrangers; ils jugèrent que leur nourriture serait beaucoup trop dispendieuse : ils les livrèrent à des athlètes qui les poursuivirent et les mirent à mort dans l'arène, spectacle fort peu digne d'un peuple qui se prétendait sage.

Asdrubal s'était réfugié à Lilybée : à Carthage on instruisait sommairement son procès, et, à son insu, on le condamnait au supplice de la croix, qu'il subit à son retour. Il fallait que l'ambition de commander une armée fût bien puissante et bien aveugle, pour que, après de tels exemples, Carthage trouvât encore des généraux. De leur côté, les deux consuls romains, Vulso et Serranus, ne pouvaient guère se promettre en Sicile de succès pareils à celui du proconsul. Ils avaient pourtant passé le détroit à la tête de la nouvelle flotte, composée de deux cent quarante galères et de soixante petits bâtiments : leur armée de terre comprenait quatre légions, outre des troupes alliées. Ils se crurent assez

forts pour assiéger Lilybée, place réputée imprenable, mais la seule qui fût restée dans cette île aux Carthaginois, excepté néanmoins Drépane, où ils se soutenaient encore, mais d'une manière fort précaire. Carthage songea donc à obtenir la paix : elle envoya à Rome des ambassadeurs ; et c'est ici, Messieurs, que se place la fin de l'histoire personnelle de Régulus, à moins pourtant qu'on ne retarde jusqu'en 247 sa mission à Rome, ainsi que le font certains auteurs.

On raconte que, jusqu'à l'une ou l'autre de ces époques, sa détention dans les murs de Carthage avait été extrêmement dure ; que, loin d'avoir pour lui les égards qu'exigeaient sa dignité, sa réputation et ses malheurs, les Carthaginois ne se souvenaient que du ton superbe qu'il avait pris en traitant avec eux en 256, et qu'ils lui faisaient expier cet orgueil par tous les ennuis et toutes les souffrances d'une étroite et longue captivité. La pensée leur vint de l'adjoindre aux négociateurs qu'ils envoyaient à la république romaine ; il leur promit de venir reprendre ses fers, si la paix ne se concluait pas, et ils se fièrent à sa parole. Arrivé près de Rome, il s'arrêta dans un faubourg. « Les lois, dit-il, ne permettent point de recevoir un « étranger comme moi dans l'enceinte de la ville. Je « suis l'esclave de Carthage, et non plus citoyen de « Rome. Le sénat ne doit me donner audience que « hors des portes. » Tel était en effet, Messieurs, l'antique usage, que je vous ai exposé l'an dernier. Marcia, l'épouse de Régulus, s'empressa de lui rendre visite et de lui amener leurs enfants, jeunes encore, à ce qu'on dit, quoiqu'il eût alors soixante-dix ans, ou plus même. Il ne jeta sur sa famille qu'un regard fa-

rouche, se tenant pour indigne des embrassements de personnes libres. Les sénateurs s'assemblèrent au faubourg : il parut devant eux avec les Africains ses collègues; et lorsqu'il eut dit, le plus laconiquement possible, qu'il venait de la part de ses maîtres proposer la paix et l'échange des prisonniers, il voulut se retirer et suivre les autres envoyés, auxquels il n'appartenait pas d'assister à la délibération. Les pères conscrits le pressèrent de rester, et d'opiner en qualité de sénateur et d'ancien consul; il ne céda que parce que les Carthaginois ses maîtres, qui l'accompagnaient, exigèrent qu'il profitât de la faculté qu'on lui laissait de défendre leur cause. Vous savez, Messieurs, comment il s'en acquitta : Zonaras lui prête un discours que Freinshémius a embelli, et Catrou, allongé : j'en citerai seulement quelques traits. « La fortune a changé ma condi- « tion et non mon caractère. Esclave à Carthage, je « parle ici en citoyen. Non, il n'est pas de l'intérêt de « Rome d'accorder la paix aux Carthaginois, ni d'é- « changer les prisonniers. Si vous avez fait d'énormes « dépenses, vos ennemis sont bien plus épuisés; je le « sais pour l'avoir vu de mes yeux. Vous n'avez été « vaincus qu'une fois, et par ma faute : Métellus vient « de la réparer. Hors deux places, la Sicile entière est « à vous; les îles voisines de l'Afrique vous obéissent; « votre flotte nouvelle répand la terreur sur toutes ces « côtes; vos alliés sont fidèles; Carthage n'est secon- « dée que par des mercenaires toujours prêts à la tra- « hir. Elle a besoin de la paix, il vous importe de « continuer la guerre; et quant aux prisonniers, vous « en avez en votre pouvoir un bien plus grand nom- « bre, parmi lesquels on distingue de jeunes guerriers,

« des officiers, des seigneurs. Qui rachèteriez-vous? « Un vieillard tel que moi, que ses fautes et ses mal- « heurs vous ont rendu inutile? Quelques soldats jadis « romains, aujourd'hui flétris par leurs défaites et par « leurs chaînes? Vous n'avez rien perdu : pourquoi « rendre ce que vous avez gagné? » Le sénat inclinait pourtant à revoir ces guerriers, à ne point les abandonner aux mains d'un peuple cruel et perfide, et surtout à reconquérir Régulus. On agitait même la question de savoir si un serment, extorqué par la violence, l'obligeait à reprendre d'indignes fers. Le grand pontife, consulté sur ce cas, déclara qu'il était des accommodements avec la foi publique, et qu'on ne devenait point parjure en manquant à la promesse de rester esclave. Pour le coup Régulus se fâcha; il demanda si l'on avait résolu de le déshonorer; si déjà on le méprisait assez pour lui conseiller une lâcheté. « Je sais quel est le peuple, ajoutait-il, et combien dure « sa bienveillance. Mon retour excite aujourd'hui son « enthousiasme; demain, il ne verra plus en moi qu'un « esclave échappé des fers; et si quelque nouveau désastre « affligeait la république, il y reconnaîtrait la main des « dieux, qui se vengerait sur lui de mon crime. Qu'im- « porte le sort qui m'est réservé à Carthage? N'ai-je pas « assez vécu pour avoir appris à souffrir? Ne craignons « que l'infamie; remplissons nos engagements, et laissons « faire aux dieux. » Tous ces discours n'ayant persuadé ni le sénat ni la multitude, Régulus, si nous en croyons Tuditanus cité par Aulu-Gelle, eut recours à un mensonge : il déclara que les Carthaginois lui avaient fait prendre, avant son départ, un poison lent qui le consumait peu à peu, et ne lui permettrait pas de survivre

à la violation de son serment; qu'ainsi l'on ne gagnerait rien à le retenir, sinon de le rendre coupable, et digne de la mort à laquelle il ne pouvait plus échapper. Le sénat décréta qu'on ne ferait point la paix, qu'on n'échangerait pas les prisonniers, et que Régulus serait libre de retourner en Afrique ou de rester à Rome : cette dernière disposition avait été accordée aux cris, aux larmes, aux instances de Marcia. Régulus eût rougi d'en profiter : il s'arrache aux bras de ses amis, de ses enfants, de sa femme; il part en triomphe, ou, comme dit Horace, aussi tranquille que s'il allait se délasser des affaires du barreau, dans une maison de campagne de Vénafre ou de Tarente :

Atqui sciebat, quæ sibi barbarus
Tortor pararet : non aliter tamen
Dimovit obstantes propinquos,
Et populum reditus morantem,

Quam si clientum longa negotia
Dijudicata lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedæmonium Tarentum.

Mais il marche aux tourments, son supplice s'apprête :
Il le sait; et son bras écarte tour à tour
Ses parents consternés et la foule inquiète,
Dont les flots agités retardent son retour.

Tel on le vit jadis, satisfait et tranquille,
Suivi de ces clients que défendait sa voix,
Quitter ses longs travaux, le fracas de la ville,
Pour Vénafre, Tarente, et le calme des bois.

(C'est la traduction de M. Halevy.)

Il est écrit, Messieurs, que les Carthaginois, aux mains desquels il s'était remis de lui-même, le firent périr dans leur ville, au milieu des plus affreux supplices, soit en lui coupant les paupières et en le privant du

sommeil, soit en le tirant d'un sombre cachot pour l'exposer tout à coup aux rayons d'un soleil brûlant, ou bien en l'attachant à une croix, ou enfin en l'enfermant dans un coffre ou tonneau de bois hérissé de pointes de fer, car les livres nous offrent toutes ces variantes; à moins qu'on ne dise, avec Florus et Rollin, que Régulus a souffert tous ces tourments l'un après l'autre. Je dois avouer que, sauf ces différences et celles que vous avez dû remarquer dans quelques-uns des détails précédents, tous les auteurs latins, et trois historiens grecs, Appien, Dion Cassius et Zonaras, s'accordent sur le fond de ces tragiques aventures. Cicéron en fait mention dans son traité *de Officiis* et dans sa harangue contre Pison. C'est le sujet de la magnifique ode d'Horace *Cœlo tonantem*, dont je viens de vous citer les deux dernières strophes. Le dévouement et le supplice de Régulus sont indiqués dans le sommaire du dix-huitième livre de Tite-Live. Valère-Maxime en parle avec une parfaite confiance, et il ajoute que les Carthaginois écrasèrent tous les autres prisonniers romains sous le poids des navires qui étaient sur le chantier : avant lui, Varron avait raconté comment les corps vivants de ces captifs, étendus sous la quille des galères, tenaient lieu de rouleaux de bois dont on se servait pour lancer des vaisseaux à la mer. Silius Italicus rappelle et s'efforce de peindre les vertus et les malheurs de l'époux de Marcia; l'auteur de l'opuscule *de Viris illustribus*, et les autres abréviateurs classiques, se gardent bien de les omettre. Aulu-Gelle en donne pour garants Tuditanus et Tubéron. A tant de textes positifs, nous ne pouvons opposer que le silence de Polybe et de Diodore de Sicile. Polybe, qui s'arrête à plusieurs autres

détails de la vie de ce personnage, aurait été naturellement entraîné à y joindre ceux-là, s'il en avait eu connaissance. Diodore, en parlant des cruautés exercées sur des Carthaginois par les fils de Régulus, dit qu'ils y étaient excités par leur mère (Marcia), qui supportait avec peine la mort de son mari, et qui l'imputait à la négligence de ses enfants; ce qui prouve, selon Paulmier de Grentemesnil, que Régulus est mort d'une maladie mal soignée. Terrasson, au contraire, traduit : « La mère des jeunes Atilius, qui attribuait à la négli« gence de ses fils la mort *cruelle* de son mari, leur « persuada de s'en *venger* sur deux prisonniers cartha« ginois, Bostar et Amilcar, qu'ils avaient à Rome; » et ce passage ainsi rendu devient une preuve de la fin tragique du héros. Mais, en se reportant, Messieurs, au texte grec, ἡ μήτηρ τῶν νεανίσκων βαρέως φέρουσα τὴν τἀνδρὸς τελευτήν, καὶ νομίσασα δι' ἀμέλειαν αὐτῶν ἐκλελοιπέναι τὸ ζῆν, ἔπεισε τοὺς υἱοὺς κακουχεῖν τοὺς αἰχμαλώτους, on n'y trouve rien qui corresponde au mot *cruelle*, rien qui exprime l'idée de *vengeance*. Une des plus graves infidélités qu'un traducteur puisse commettre est d'attribuer tout exprès à l'auteur qu'il interprète des expressions qui favorisent une tradition contestée, et que cet auteur n'énonce point. Du reste, Aulu-Gelle et Zonaras disent que le sénat, en apprenant le supplice de Régulus, livra aussitôt à ses enfants les prisonniers carthaginois, et qu'ils les enfermèrent dans des armoires hérissées de clous ou de chaussetrapes; qu'ils les y tinrent cinq jours sans leur donner de nourriture; que Bostar mourut le cinquième jour; et qu'Amilcar, dont on prolongeait les souffrances en lui jetant des morceaux de pain, vécut cinq autres jour-

nées auprès du cadavre infect de son compagnon d'infortune. Diodore disculpe de cet excès de barbarie les sénateurs, qui, selon lui, en eurent horreur dès qu'ils en furent informés, et ordonnèrent de recueillir les cendres de Bostar, de les envoyer à Carthage, et de traiter humainement les prisonniers qui avaient survécu à ces tortures.

Les plus judicieux critiques du dernier siècle, et particulièrement Wesseling, ont embrassé l'opinion de Paulmier de Grentemesnil, sans daigner faire mention de la paraphrase et du commentaire de Terrasson. Auparavant, le père Pétau, dans ses grandes tables chronologiques, avait passé sous silence le supplice de Régulus, et n'avait daté que sa défaite. Hotman, Toland, Beaufort et Lévesque, en reléguant tout ce récit parmi les fables, ont joint aux inductions à tirer du silence de Polybe et du texte de Diodore celles qui résultent soit des variantes ou contradictions des auteurs latins, soit aussi de la conduite humaine des Carthaginois à l'égard de Scipion Asina, tombé, comme vous l'avez vu, entre leurs mains, en 260. Mais, quelque légitimes que soient ces doutes, le tableau de l'ambassade, du dévouement et de la mort de Régulus offrait trop d'intérêt pour qu'on négligeât d'en orner les livres modernes d'histoire et de littérature. Il remplit la plus grande partie du livre de Freinsheim, qui tient lieu du dix-huitième de Tite-Live; et il a passé de là dans Catrou, dans Rollin, dans presque tous les recueils ou abrégés d'annales romaines. Il a été transporté sur le théâtre lyrique italien par Métastase, sur la scène française par Pradon, par Dorat, et récemment, avec plus de succès, par M. Arnault fils. Tel que l'ont fait les traditions reçues,

Régulus méritait sans doute les hommages et l'admiration de tous les pays et de tous les siècles. Il est vrai que le père Catrou ne trouve en lui que de fausses vertus, qui ne différaient pas, dit-il, de l'aheurtement et de l'entêtement. Mais saint Augustin et d'autres Pères de l'Église ont été moins rigoureux; ils ont comblé d'éloges la loyauté, la constance, le courage de ce grand citoyen. On aurait à regretter qu'il eût mêlé à l'expression de ses sentiments héroïques un mensonge ignoble ou puéril, si l'on pouvait s'en rapporter sur ce point au seul récit de Tuditanus ou d'Aulu-Gelle. Il serait permis aussi de penser qu'il se trompait en croyant qu'il importait aux Romains de continuer la guerre, et même de prolonger indéfiniment la captivité des victimes du sort des combats : du moins ces erreurs sembleraient encore excusables dans celui dont elles compromettaient le plus les intérêts. Mais ne reste-t-il pas, Messieurs, quelque léger nuage sur la franchise de sa conduite au moment où il accepte une mission qu'il se propose de ne pas remplir au gré de ceux qui la lui confient? Sans doute ils ne l'envoyaient à Rome que parce qu'ils supposaient qu'il y userait de son influence pour obtenir la paix ou l'échange des prisonniers. Ne devait-il pas les avertir qu'ils s'abusaient, et que si Rome lui demandait son avis il conseillerait de ne rien accorder de ce qu'il allait demander en leur nom? Ayant compté sur lui, et apprenant qu'il avait plaidé contre eux, ils ont dû le prendre pour un traître, ce qui expliquerait, sans l'excuser, la barbarie avec laquelle on suppose qu'ils l'ont traité. Au surplus, nous n'avons point à nous engager plus avant dans l'examen de ces questions mo-

rales, nous qui ne pouvons admettre comme assez constant, dans la vie de Marcus Atilius Régulus, que ce qui concerne son premier consulat en 267, le second en 256, et son proconsulat en 255 : à cette dernière époque, il pouvait avoir soixante-cinq ans; et nous ignorons combien de temps il a survécu à sa défaite. Les plus sûrs renseignements sur son histoire se trouvent dans le premier livre de Polybe, et dans ce qui reste des livres XXIII et XXIV de Diodore de Sicile.

En 250, les négociations étant rompues, on poursuivit de part et d'autre le cours des opérations militaires. A Rome, les denrées étaient devenues si abondantes et les monnaies si rares, qu'avec un denier d'argent (environ un franc) on achetait dix conges ou muids de blés, ou de très-fortes quantités de vin, d'huile, de viande, de figues sèches. Les consuls Vulso et Serranus campaient toujours devant Lilybée, ville bien fermée de murailles, dit Polybe, et entourée d'un fossé profond, que la mer remplit, et qu'on ne peut traverser sans beaucoup d'expérience et d'habileté. Imilcon y commandait une garnison nombreuse, et Hannon dix mille mercenaires grecs et gaulois, outre des troupes africaines et les Carthaginois, qui formaient une partie de la population de cette cité. Les Romains s'étaient partagés en deux camps, et avaient fortifié l'espace qui les séparait par un fossé, un retranchement et un mur : ils attaquèrent d'abord une tour située à l'entrée du port, la renversèrent et six autres après elle, puis ils entreprirent de jeter bas à coups de bélier celles qui suivaient. Chaque jour on en voyait quelqu'une s'écrouler ou menacer ruine. Déjà s'épouvantaient les assiégés, quoique Imilcon ne négligeât

aucun soin pour arrêter les progrès des assiégeants. Il relevait les brèches, faisait des contre-mines, se portait sur tous les points, épiait les moments de mettre le feu aux machines ennemies, et livrait jour et nuit des combats, quelquefois plus sanglants que des batailles rangées. Il importait aux consuls de combler le fossé qui enveloppait la place, et qui avait soixante coudées de largeur, quarante de profondeur. Ils en vinrent à bout par le grand nombre de travailleurs qu'ils employèrent, et malgré les efforts des Carthaginois pour retirer du côté de la ville les terres que jetaient les Romains. Le bélier ébranlait déjà les murailles : les assiégés se hâtèrent de construire un second rempart derrière le premier. Pendant cette courageuse défense, quelques officiers des troupes mercenaires conçurent le projet de livrer la place à l'ennemi; ils se flattaient d'être bien secondés par leurs soldats, qui n'étaient pas régulièrement payés. En effet, trompant la vigilance des sentinelles, ils se rendirent au camp de l'un des consuls, et lui offrirent les moyens d'entrer, par leur secours, dans Lilybée. Mais, tandis qu'ils avaient avec lui cette conférence, un Achéen nommé Alexon, engagé dans ce complot, le dévoilait au général carthaginois, qui se mit aussitôt en mesure de le déconcerter. On en détacha les officiers étrangers en leur distribuant de l'argent, et les soldats en leur promettant de leur payer, sous peu de jours, la solde arriérée. Alexon, qui autrefois avait sauvé Agrigente d'une trahison semblable, empêcha dans Lilybée la défection des Grecs; et un capitaine carthaginois nommé Annibal, celle des Gaulois, dont il était particulièrement connu. Quand les conspirateurs revinrent du

camp romain, ils se virent abandonnés, abhorrés de tous leurs complices; ils retournèrent auprès des consuls, qui les accueillirent avec bienveillance, et qui leur assignèrent des terres en Sicile. Ce qui peut sembler étonnant, c'est qu'on ait permis à ces traîtres si bien démasqués de sortir une seconde fois des murs de la place assiégée : Polybe dit qu'ils en furent chassés à coups de pierres et de traits.

Les assiégeants avaient si bien fermé le port, qu'on n'en recevait plus de nouvelles à Carthage. C'était un signe de détresse ou de péril. En conséquence, une escadre équipée par Adherbal, commandée par Annibal fils d'Amilcar, partit pour la Sicile, où elle portait des provisions et des soldats. Annibal se mit à l'abri dans la petite île d'Éthuse ou d'Éguse, appelée quelquefois Capraria, aujourd'hui Favignana, et y attendit qu'un vent favorable lui permît de tenter, à travers la flotte romaine, l'entrée du port de Lilybée. Il y réussit en déployant toutes ses voiles, et en mettant toutes ses rames en mouvement. En vain les Romains s'étaient efforcés de fermer le passage par quinze vaisseaux ronds chargés de pierres, qu'ils avaient coulés bas : la légèreté des galères carthaginoises triompha de cet obstacle. Annibal ravitaille la place, et y débarque dix mille hommes. Les consuls craignent pour leurs machines; et, afin de se mettre en état de les défendre, ils lèvent des milices chez tous leurs alliés siciliens. Diodore porte à cent mille le nombre de ces auxiliaires : soixante mille qui furent employés au siége, et quarante mille qui servirent aux transports. Les combats devinrent plus fréquents et plus violents. Imilcon sortit un jour avec vingt mille hommes : les consuls lui en op-

posèrent un égal nombre. Les Carthaginois, animés par les exhortations et les promesses que leur général leur avait adressées dans une assemblée, se signalèrent par un ardent courage : d'une main ils tenaient leurs glaives, de l'autre des torches pour embraser les machines. Ils commençaient néanmoins à plier; Imilcon leur ordonna de se retirer, et les Romains n'osèrent pas les poursuivre. Dès la nuit suivante, Annibal, se voyant inutile à Lilybée, repassa au milieu de la flotte ennemie, emmenant sur ses vaisseaux la cavalerie carthaginoise, qui ne servait point dans une place assiégée et y consommait des vivres; il la conduisit à Drépane. De là il fondit sur les alliés de Rome, tantôt descendant avec ses galères sur les côtes, tantôt pénétrant avec ses cavaliers dans l'intérieur de l'île, enlevant partout les convois, et réduisant ainsi à la disette les troupes consulaires. A la fin elles ne se nourrissaient plus que de chair de cheval : la famine amena les maladies, les murmures et la fainéantise. L'un des consuls, obligé de retourner à Rome pour y tenir les comices d'élection, y ramena deux légions : l'autre essaya de fermer par une digue le port de Lilybée; mais les vents et les courants d'eau eurent bientôt renversé ces charpentes, et brisé les liens qui les attachaient l'une à l'autre.

Cependant la nouvelle de cette entreprise inspira de vives alarmes à Carthage : on n'osait plus aborder le port de Lilybée pour s'informer de l'état du siége. Un Rhodien, nommé Annibal, promit d'entrer dans ce port et d'en sortir. Il part sur une galère légère, se cache dans une île, attend un bon vent, et, malgré la digue et la flotte romaine, il pénètre en plein jour dans la

place. Le lendemain, il appareille pour repartir. L'issue du port semble fermée par dix vaisseaux du consul, qui lui-même est sur la grève à la tête d'une partie de ses troupes. Le Rhodien n'en passe pas moins sans dommage; et, dès qu'il est en pleine mer, il fait lever les rames et s'arrête pour insulter les ennemis, dont les lourds vaisseaux ne peuvent jamais l'atteindre. Plusieurs fois il recommence le même voyage, et rétablit ainsi la communication entre les assiégés et leur gouvernement. Il connaissait parfaitement les bas-fonds, les roches, les courants voisins du port, et ne manquait jamais la passe qu'il avait choisie. Plusieurs Carthaginois le voulurent imiter; mais la galère de l'un d'eux échoua contre un reste de la digue, les Romains s'en emparèrent, et l'équipèrent, dans l'espoir d'en tirer parti. Le Rhodien revint, entra de nuit dans le port, et à son ordinaire en sortit en plein jour le lendemain; il ne savait pas que les Romains avaient à leur disposition un vaisseau aussi léger que le sien. Ils l'atteignirent; et, maîtres de deux galères carthaginoises, ils rendirent le port désormais inabordable.

Le consul attaqua la place du côté de la mer; ce n'était qu'une feinte qui devait attirer sur ce point toutes les forces des assiégés, tandis que, du côté de la terre, on escaladerait plus sérieusement le premier rempart. En effet, les Romains s'en étaient presque emparés, lorsque Imilcon les contraignit d'en descendre. Un plus désastreux revers les attendait. Une tempête s'éleva soudain, et le vent de terre souffla avec une violence qui renversa les machines dressées pour le siége. Les galeries couvertes, au moyen desquelles se faisaient les approches, et les tours de bois dont elles étaient

flanquées, allaient s'écrouler. Des Grecs mercenaires proposèrent au général africain une sortie de soldats armés de fer et de flambeaux. Il y consentit. Le vent poussait leurs dards et leurs flèches sur les Romains, dont les traits avaient peine à fendre l'air. Les assiégés se frayèrent un chemin jusqu'aux machines, et y mirent le feu. Le vent étendit bientôt l'incendie, et des tourbillons de fumée dérobèrent aux regards des assiégeants la vue de ceux qui l'avaient allumé. La flamme éclairait la troupe d'Imilcon, et aveuglait celle du consul. L'une et l'autre étaient séparées par les débris des poutres qui tombaient enflammées. En une heure tant de béliers, de balistes, de galeries, de plates-formes, ne furent plus que des monceaux de cendres. Hiéron s'empressa d'envoyer aux Romains un convoi de vivres, en les exhortant à ne point abandonner leur entreprise. Ce nouveau service, dans une si triste conjoncture, n'était pas tout à fait désintéressé; car le roi de Syracuse se croyait perdu si Carthage reprenait de la puissance en Sicile.

Le consul changea le siége en blocus, et se tint sur la défensive : il fortifia ses deux camps, les entoura de fortes murailles. De leur côté, les assiégés réparèrent les brèches de leurs remparts. Convenait-il enfin de faire la paix? Beaucoup de sénateurs désiraient qu'on reprît les négociations; d'autres pères conscrits soutenaient vivement l'avis contraire; et la dispute s'échauffa tellement dans l'auguste assemblée, qu'on en vint aux coups, et qu'un des sénateurs pacifiques y perdit la vie, si nous en croyons Zonaras. Mais le peuple demanda, exigea la continuation du siége. Dix mille citoyens s'associèrent, passèrent le détroit, et se

rendirent à pied aux camps établis devant Lilybée. La première guerre punique doit durer encore neuf ans : nous en reprendrons l'histoire dans notre prochaine séance.

SOIXANTE-QUINZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 249 A 247 AVANT J. C. — CONTINUATION DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, nous avons, dans nos dix dernières séances, conduit l'histoire romaine depuis l'an 290 jusqu'à 250 avant l'ère vulgaire. C'est un espace de quarante années, dont les dix premières ont abouti à la guerre contre Pyrrhus. Avant la descente de ce roi d'Épire en Italie, les événements les plus mémorables dans les annales de Rome avaient été les triomphes de Curius Dentatus, les lois populaires publiées ou renouvelées par le dictateur Hortensius, des expéditions contre les Gaulois, les Étrusques, les Lucaniens et les Tarentins. Pyrrhus entra dans Tarente en 281; il repartit pour l'Épire en 274, et mourut en 272. Dans ce second intervalle, qui est d'environ neuf ans, j'ai eu à vous exposer un plus grand nombre de faits : les batailles d'Héraclée et d'Asculum entre les Romains et Pyrrhus; les négociations entre ce prince et Fabricius; l'ambassade de Cinéas à Rome; le passage du roi d'Épire en Sicile; son séjour et ses succès dans cette île; les causes qui le ramenèrent à Tarente; la victoire que remporta sur lui à Bénévent Curius Dentatus; les ambassades envoyées par Ptolémée Philadelphe à Rome, et par les Romains au roi d'Égypte; la prise de Tarente; et la fin de la guerre dans l'Italie méridionale, en même temps que Pyrrhus expirait dans les murs d'Argos. En l'année 272 com-

mence un troisième espace, qui se termine à l'ouverture de la première guerre punique, en 264. Dans le cours de ces sept années, nous avons principalement remarqué, en 271, l'exemplaire punition de la légion campanienne, qui, neuf ans auparavant, avait massacré les habitants de Rhégium; en 269, l'établissement de la monnaie d'argent à Rome; en 266, la création de quatre nouveaux questeurs, adjoints aux quatre qui existaient déjà; l'année suivante, une expédition contre les affranchis de Volsinies, et la résolution prise par le peuple romain de secourir les Mamertins établis à Messine. C'est l'origine de la première guerre punique, qui s'ouvrit en 264, et dont nous avons suivi le cours jusqu'en 250, quatrième et dernière partie des quarante années dont nous avons étudié les annales. Rome, au mépris de quatre traités conclus en divers temps entre elle et Carthage, s'arma contre la république africaine, et à la fois contre le roi de Syracuse Hiéron, avec lequel elle n'avait aucun démêlé : elle épousa la cause des Mamertins, malfaiteurs insignes, pareils à ceux de Rhégium et de Volsinies qu'elle avait punis. Le consul Appius, chargé d'entreprendre cette guerre, se fit précéder par un lieutenant nommé Claudius, qui, malgré de graves échecs, parvint à s'introduire deux fois dans Messine, sut attirer à une conférence le général carthaginois nommé Hannon, l'emprisonna, et le contraignit à céder la citadelle. Les concitoyens de cet Hannon le mirent à mort, selon leur usage, parce qu'il avait été malheureux. On distinguait trois partis dans Messine. Celui d'Hiéron et celui de Carthage se liguèrent contre le troisième, ou celui de Rome; et leur puissance s'accrut par l'arrivée d'un autre Hannon, qui

amenait d'Afrique une armée navale et terrestre. Alors Appius se rend à Rhégium, fait semblant de retourner à Rome, passe en secret le détroit sur un informe bateau, assemblage de planches, qui lui valut le surnom de Caudex. Il défait Hiéron, et pénètre dans Messine. Les Carthaginois, desquels Hiéron se détache, sont vaincus à leur tour par le consul, qui, repartant pour Rome, laisse ainsi au pouvoir de sa république une place importante de la Sicile. En 263, Valérius délivre Messine, et ce service lui vaut le surnom de Messala. Son collègue Otacilius s'avance jusqu'au pied de l'Etna; et les deux armées consulaires, après avoir pris soixante-sept places dans l'intérieur de l'île, se réunissent pour assiéger Syracuse. Hiéron ne veut pas courir la chance des combats; il s'oblige, par un traité, à rendre les prisonniers sans rançon, et à payer cent talents; le voilà l'allié fidèle du peuple romain. Les consuls, dans l'absence du général carthaginois, poursuivent le cours de leurs conquêtes, et traitent quelquefois les vaincus avec une sévérité barbare. La peste recommençant ses ravages au sein de Rome, Centumalus est créé dictateur pour enfoncer un clou sacré. Messala, de retour dans cette ville, y reçoit les honneurs du triomphe; il rapporte un cadran solaire et un tableau qui représente ses victoires. Mégellus et Vitulus, consuls en 262, assiégent Agrigente, que défend Annibal, et qu'Hannon vient secourir à la tête d'une armée nouvelle : après six ou sept mois de combats, cette place tombe au pouvoir des Romains. Sous le consulat de Cornélius Scipion Asina et de Caius Duilius, une flotte de cent vingt ou cent soixante voiles, construite, équipée en soixante jours, s'élance des ports d'Italie sur la Sicile. Asina

qui la commande, trop impatient de s'illustrer et trompé par de faux avis, aborde Lipari avec dix-sept vaisseaux; et, vaincu ou surpris par Amilcar, il est conduit comme prisonnier à Carthage. Duilius se met à la tête de toute l'armée de terre et de mer : au moyen de corbeaux ou mains de fer, il remporte, en 260, près de Myles, une victoire à jamais célèbre, la première que Rome ait remportée sur mer. Vous avez vu, Messieurs, comment il en fut récompensé par un triomphe, par d'autres honneurs, et surtout par une colonne rostrale, qui offre encore aujourd'hui les débris d'une inscription, monument de l'ancienne langue latine, dont je vous ai retracé l'histoire. Vous avez pareillement pris connaissance de l'inscription relative aux succès obtenus, l'année suivante, en Corse et en Sardaigne par Lucius Scipion. A Rome, une conjuration s'était tramée entre trois mille esclaves, quatre mille Samnites et d'autres séditieux. Potilius, que les conspirateurs s'étaient donné pour chef, dévoila au sénat leurs desseins perfides, et en prévint ainsi l'exécution. En 258, Atilius Calatinus entra dans Mytistrate, se porta sur Camarine, et engagea imprudemment son armée dans un défilé, où elle aurait péri sans le dévouement héroïque du tribun légionnaire Calpurnius Flamma et de ses trois cents compagnons. Paterculus, l'autre consul, gagna, près d'un port de Sardaigne, une victoire navale sur Annibal, que ses soldats et ses matelots crucifièrent. Un Atilius, surnommé Serranus parce qu'on le trouva semant son champ lorsqu'on vint lui annoncer qu'il était élu consul, vainquit les Carthaginois près de Tyndaris; son collègue Blæsio prenait quelques bourgades siciliennes, et pillait, dit-on, l'île de Malte. Le consu-

lat de Régulus et de Vulso est plus célèbre : à la tête de trois cent trente vaisseaux et d'environ cent quarante mille guerriers, ils vainquirent devant le port d'Héraclée Amilcar et Hannon, dont les forces réunies étaient plus considérables. Après ce triomphe, les Romains descendirent en Afrique, y prirent Clypéa et d'autres places, dévastèrent les campagnes, amassèrent un riche butin. Vulso ramena dans Rome vingt-sept mille prisonniers ennemis. Régulus, resté en Afrique, y acquit une brillante renommée. Pour ne rien redire du serpent de Bagrada, dont on a tant célébré la défaite, il prit Adis, força Utique et d'autres cités à se livrer aux Romains, s'empara de Tunis, et mit à profit les mouvements des Numides, qui tournaient leurs armes contre Carthage; il offrit la paix à cette dernière cité, mais à des conditions inacceptables. On vous a conté qu'au moment où sa magistrature allait finir, il demanda instamment qu'il lui fût permis de retourner à Rome pour reprendre le soin de ses affaires privées, qui souffraient de son absence; et que la république se chargea de renouveler ses charrues, de cultiver son champ et de nourrir sa famille. Il resta donc en Afrique avec la qualité de proconsul. Il touchait au terme de ses prospérités: vaincu par Xanthippe, Lacédémonien à qui les Carthaginois avaient confié le commandement de leurs armées, il tomba entre leurs mains, et demeura captif dans leur ville. Ils ne se piquèrent ni de générosité à son égard, ni de reconnaissance pour leur bienfaiteur Xanthippe. Les deux consuls, Nobilior et Paulus, gagnèrent une bataille navale près du cap Hermée; mais, ne trouvant plus de subsistances sur les côtes africaines, qui venaient d'être dévastées à plusieurs reprises, ils se rembarquè-

rent, et une tempête horrible détruisit presque toute leur flotte. Les Carthaginois, profitant de ce désastre, rentrèrent dans Agrigente. La prise de Panorme ou Palerme par les Romains est le principal fait de l'année 254, où Calatinus et Scipion Asina, délivré de sa captivité, exerçaient, chacun pour la seconde fois, les fonctions consulaires. Mais, en revenant de cette heureuse expédition, ils rencontrèrent la flotte carthaginoise, qui leur enleva les dépouilles qu'ils en rapportaient. Leurs successeurs, Blæsus et Cæpio, essuyèrent aussi, sur les flots, des échecs qui inspirèrent aux Romains la résolution de ne plus combattre que sur terre. Cotta, l'un des consuls de l'an 252, ne pouvant s'illustrer par des victoires, se distingua par des rigueurs excessives, que secondèrent les censeurs Messala et Coruncanius. Le recensement opéré en cette année donna un total de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept citoyens en état de porter les armes. Coruncanius avait rempli toutes les fonctions éminentes; et il est le premier plébéien qu'on ait revêtu de la dignité de grand pontife. Point de bataille et, pour ainsi dire, point de campagne en 251, sous l'administration consulaire de Métellus et de Pacilus : on sentit que, pour continuer la guerre, il fallait abroger le décret qui ordonnait de ne plus équiper de flotte; et l'on en construisit une, qu'on mit à la disposition des consuls de 250, Vulso et Serranus, appelés l'un et l'autre, pour la seconde fois, à cette magistrature. Mais ce fut Métellus qui, resté en Sicile avec la qualité de proconsul, eut les honneurs de cette campagne. Il remporta sur Asdrubal une victoire éclatante sous les murs de Panorme, que les Carthaginois tentaient

de reprendre. A Rome, on décerna le triomphe à Métellus; à Carthage, on fit périr Asdrubal sur une croix, et l'on s'occupa des moyens d'obtenir la paix. C'est ici, Messieurs, que l'on a coutume de placer la fin de l'histoire de Régulus, sa mission à Rome avec des négociateurs africains, ses discours au sénat pour exhorter à continuer la guerre et à ne point échanger les prisonniers, son retour à Carthage, et sa mort héroïque au milieu des plus cruelles tortures. J'ai remis sous vos yeux tous les détails de ce récit, tels qu'ils se lisent dans les livres antiques; mais j'y ai joint les observations de la critique moderne; et vous avez pu juger s'il ne convient pas de reléguer ces aventures fameuses dans la partie romanesque des annales de Rome. Cependant, les négociations étant rompues, Serranus et Vulso entreprirent le siége de Lilybée. Hannon, Imilcon, Annibal, défendirent vaillamment cette place. Un incendie consuma les machines des Romains, qui se virent forcés de changer le siége en blocus, et s'obstinèrent néanmoins à repousser tout projet de paix. C'est jusqu'à ce point que nous avons conduit l'histoire.

Dans le cours de ces quarante années, Messieurs, la république romaine a pris une attitude imposante. Elle n'est plus, comme avant la guerre du Samnium, resserrée sur les bords du Tibre : elle a étendu son territoire depuis le Rubicon jusqu'à l'extrémité de l'Italie méridionale, et l'a déjà divisé en quatre provinces. Toutes les cités qui l'environnent sont ses colonies, ses tributaires, ses alliées, et, à quelque titre que ce soit, ses sujettes. Elle a franchi le détroit de Sicile; elle occupe dans cette île un grand nombre de ports et de places. Elle a formé des établissements en Corse et en Sardai-

gne, et a commencé de s'élancer sur les côtes de l'Afrique. Trois cent mille citoyens sont à sa disposition pour défendre ses domaines ou pour les agrandir. Jadis elle avait à peine des vaisseaux de transport, maintenant elle équipe des flottes. Victorieuse des Gaulois, des Étrusques, des Samnites, du roi d'Épire, et de Carthage sur terre et sur mer, elle est dans l'Europe occidentale la puissance la plus formidable. La Grèce et l'Égypte recherchent son alliance; et, quoiqu'elle soit bien inculte encore, ses relations hostiles ou pacifiques avec tant de peuples l'entraînent à quelques progrès, et la disposent à sentir le prix de l'instruction et des arts. Ses conquêtes ont interrompu, amorti ses dissensions intestines. Beaucoup d'hommes de mérite, habiles capitaines, administrateurs fidèles, s'élèvent dans son sein, presque également fournis par la classe patricienne et par la plébéienne. Ses mœurs se polissent, sans trop perdre encore de leur antique austérité; elle a tout ce qu'il faut d'énergie et d'ambition pour obtenir de vastes succès et pour supporter d'énormes revers. On est sûr d'avance que son histoire, depuis l'an 250 jusqu'à l'an 200 avant l'ère vulgaire, offrira le spectacle de presque tous les mouvements des passions politiques.

Publius Claudius Pulcher et Lucius Junius Pullus prirent possession des faisceaux consulaires le 7 mai 249. Ce Claudius était le fils d'Appius Cæcus; c'est ce qu'on lit en deux endroits des ouvrages de Cicéron, dans Aulu-Gelle et sur les Marbres Capitolins: il est à croire que Pline l'Ancien se trompe, lorsqu'il écrit que Claudius Pulcher n'était que le petit-fils de l'Aveugle. Cette famille ne reparaît guère dans les fonctions éminentes

que pour menacer la liberté ou compromettre quelque intérêt public. On accuse Claudius Pulcher d'arrogance, de hauteur et de dureté. Chargé du commandement des troupes de terre en Sicile, il vint se mettre à la tête des deux camps établis devant Lilybée, et débuta par une censure amère de la conduite de ses prédécesseurs. Selon lui, ils avaient perdu le temps, énervé les soldats par des habitudes de mollesse et d'oisiveté. Pour qu'on le crût habile, il se montrait sévère, et punissait les plus légères fautes, surtout celles des alliés, avec une rigueur extrême. On ne tarda point à s'apercevoir qu'il ne suivait aucun plan de campagne; qu'il n'agissait que par caprice. Il conçut ainsi l'idée d'aller surprendre Drépane, se figurant que le général carthaginois Adherbal, qui défendait cette place, ne saurait pas que l'armée romaine venait de recevoir un renfort de dix mille hommes, et s'endormirait dans une fausse sécurité. Avant de partir des camps de Lilybée, Pulcher essaya de construire une nouvelle digue devant le port : elle fut, comme la première, renversée par les vents et les flots. Sans s'émouvoir de ce revers, le consul se fait suivre à Drépane par cent vingt trirèmes. La traversée n'était que de quinze milles : il la fit assez heureusement pendant une nuit. Il se promettait de retomber sur Lilybée dès qu'il aurait, en fort peu de temps, saccagé Drépane. Mais le jour parut, et montra les Romains au général carthaginois, qui aussitôt fit appareiller ses galères, et rassembla les troupes mercenaires de la garnison sur le rivage. Ses soldats et ses matelots sentirent, comme lui, qu'il importait de ne pas laisser investir le port : la tête de la flotte consulaire s'engageait déjà dans le bassin, et quelques au-

tres vaisseaux occupaient le goulet. Adherbal sort sur la principale de ses galères; il s'avance, suivi d'un grand nombre d'autres. Claudius Pulcher a beaucoup de peine à dégager les siennes d'un étroit espace où elles s'embarrassent et se heurtent à chaque instant; il en vint à bout néanmoins; et voici, Messieurs, comment les combats qui suivirent sont racontés par Polybe : « A « mesure que les vaisseaux romains se débarrassaient, « les officiers les faisaient ranger près de la côte, la « proue opposée à l'ennemi. Le consul s'était d'abord « mis à la queue de sa flotte; mais ensuite il prit le « large, et vint se poster à l'aile gauche. En même « temps Adherbal ayant, avec cinq galères, passé au delà « de cette même aile gauche, tourna sa proue contre « les Romains, et ordonna aux vaisseaux qui le suivaient « d'en faire autant. Tous se rangèrent en front, et, au « signal donné, s'avancèrent dans cet ordre sur les trirèmes du consul, qui, rangées près de la terre, attendaient « celles qui continuaient de sortir du port : cette dis- « position était fort désavantageuse. Quand les deux « armées furent assez rapprochées, Adherbal et Clau- « dius ordonnèrent la charge. Longtemps les succès se « contre-balancèrent; car, ce jour-là, Rome et Carthage « mettaient aux prises l'élite de leurs guerriers. Mais, « peu à peu, les Carthaginois l'emportèrent. Leurs lé- « gers vaisseaux pouvaient se mouvoir en tous sens; « leurs rameurs étaient plus exercés; enfin ils occu- « paient la pleine mer. Si quelqu'une de leurs galères « ne pouvait soutenir une attaque, elle prenait le large « sans courir aucun risque. Si l'ennemi la poursuivait, « les vaisseaux d'Adherbal le tournaient, voltigeaient « autour de lui, le heurtaient sur les flancs, le harce-

« laient sans cesse. Il fut aisé de couler bas un grand « nombre de galères romaines, à cause de leur pesanteur et de l'inhabileté de leurs matelots. Au contraire, dès qu'Adherbal voyait l'un de ses vaisseaux « en péril, il le faisait efficacement secourir, parce « qu'il suffisait de se glisser derrière la poupe des autres navires. Les Romains manquaient de ces avantages : se battant près de la terre, ils n'avaient pas « où se réfugier lorsqu'on les pressait. Il fallait qu'une « trirème serrée en devant se brisât sur les bancs de « sable ou échouât sur le rivage. Le poids de ces navires « et l'inexpérience des rameurs les privaient de la ressource la plus utile dans les combats sur mer, qui est « de filer à travers les vaisseaux ennemis, et d'attaquer en queue ceux qui sont déjà aux prises en « devant. Poussés contre la côte, et ne s'étant pas réservé le moindre espace pour se glisser par derrière, « ils ne pouvaient ni porter des secours ni en recevoir; et il n'y avait pour eux d'autre alternative que de « rester immobiles ou de se fracasser. Des vaisseaux « du consul, trente seulement s'échappèrent avec lui « le long du rivage, quatre-vingt-treize tombèrent au « pouvoir d'Adherbal avec les équipages, sauf un très-petit nombre de fuyards plus heureux. Cette journée « valut au général carthaginois une haute réputation « de prudence et de valeur. Elle couvrit d'opprobre « Claudius Pulcher, dont la conduite n'avait point « d'excuse, car il exposait sa patrie aux plus grands « dommages. Aussi le traduisit-on devant des juges, « qui le condamnèrent à une forte amende. »

Tel est, Messieurs, le récit de Polybe. Si l'on y peut reprendre quelque prolixité, il est instructif, et tel

qu'on devait l'attendre d'un historien qui avait particulièrement étudié l'art des batailles terrestres et navales. Il importe d'observer qu'il n'y est point fait mention des poulets sacrés, ni de quelques autres circonstances qui sont rapportées ailleurs, et dont nous devons aussi prendre connaissance. D'abord on varie sur le nombre des vaisseaux de Claudius : Polybe vient d'en supposer cent vingt-trois, savoir quatre-vingt-treize et trente; d'autres en comptent seulement cent vingt, et quelques-uns jusqu'à deux cent vingt. Polybe peint la position des Carthaginois comme si avantageuse, que leur général ne pouvait guère ni manquer cette occasion de livrer une bataille, ni laisser au consul romain le moyen de la refuser. Cependant les auteurs latins nous font entendre qu'il n'eût tenu qu'à Claudius d'éviter le combat de Drépane, et de retourner à Lilybée: ils l'accusent d'avoir engagé l'action de son plein gré et contre l'ordre des dieux, manifesté par le défaut d'appétit des poulets sacrés. Je vous ai déjà, Messieurs, parlé de ces divers poulets, et je vous ai rapporté des textes de Cicéron, qui peuvent sembler obscurs au premier aspect, et qui jettent néanmoins plus de jour qu'aucun autre document sur cet article des superstitions romaines: *Necesse est, offa objecta, cadere frustum ex pulli ore, quum pascitur. Quod autem habetis scriptum hinc tripudium fieri, si ex ea quid in solum ceciderit... tripudium solistimum dicitis. Quum pascuntur pulli, necesse est aliquid ex ore cadere et terram pavire, id est ferire, terripavium primo, mox terripudium dictum est; hoc quidem jam tripudium dicitur.* Il fallait, quand les poulets mangeaient, qu'ils le fissent avec une telle avidité qu'il tombât quel-

que chose de leur bec. La terre en était frappée; et comme, au lieu de *terram ferire*, on disait *terram pavire*, le mot *terripavium* désigna cette chute d'une partie de la becquetée; ensuite de *terripavium* on fit *terripudium*, et par syncope enfin *tripudium*. D'une autre part, *solistimum* a été formé de *solum*, le sol; et la double expression de *tripudium solistimum* signifia, par sa redondance même, le meilleur auspice que pussent donner les poulets sacrés. On réputait au contraire comme le plus sinistre leur obstination à refuser la nourriture qui leur était présentée, à la rejeter loin d'eux à coups de pattes, à l'éparpiller par des coups d'ailes. Or voilà précisément ce qui arrivait au moment où Claudius se disposait à livrer la bataille de Drépane. Non-seulement le pouletier, *pullarius*, officier préposé à la garde et à l'entretien de ces volailles, vint déclarer qu'elles ne mangeaient point, mais, amenées devant le consul, elles continuèrent de refuser et de disperser leur pâture. Claudius Pulcher prit la cage et les poulets, et les jeta dans la mer, en disant : « Puisqu'ils ne « veulent pas manger, il faut les faire boire ; » mot qui eût été d'un grand sens et du plus heureux effet, s'il eût été suivi d'une victoire; celui qui le proférait aurait triomphé à la fois des Carthaginois, et d'une superstition plus pernicieuse qu'une flotte ennemie. Mais Claudius perdit la bataille, et se fit accuser d'impiété : Valère-Maxime et Cicéron lui-même lui ont adressé ce reproche : *Qui risus, classe devicta, multas ipsi lacrymas, magnam populo romano cladem attulit*, « dérision expiée par les larmes du consul et par un désas« tre public. » Des auteurs modernes parlent à peu près le même langage, quoiqu'ils n'aient point à défendre

la cause des superstitions païennes. Je ne sais, Messieurs, qu'une seule manière raisonnable de blâmer Claudius Pulcher : c'est de supposer qu'en offensant les préjugés religieux de ses soldats, il ébranlait leur confiance et amortissait leur courage. Mais Polybe vient de nous assurer qu'ils se comportèrent avec tant de bravoure, que le combat resta longtemps indécis. Polybe n'attribue leur défaite qu'à la position désavantageuse que leur général leur avait fait prendre, à la lourdeur de leurs galères et à l'inexpérience de leurs rameurs. Il est vrai que les auteurs moins anciens qui nous content l'aventure des poulets sacrés ajoutent qu'en cette journée les Romains, ne retrouvant plus rien de leur intrépidité ordinaire, n'osèrent hasarder aucun mouvement, ne soutinrent aucune attaque, se laissèrent lâchement acculer contre le rivage; qu'ils perdirent, outre quatre-vingt-dix galères, huit mille hommes tués ou noyés, et vingt mille autres conduits comme prisonniers à Carthage; qu'au contraire Adherbal n'eut à regretter ni un seul vaisseau ni un seul guerrier; et que, sauf un très-petit nombre de blessés, il ramenait sa flotte dans le même état qu'avant la bataille. Je serais fort tenté de m'en tenir au récit de Polybe, et d'écarter l'aventure des poulets sacrés : mais Cicéron la cite; plusieurs autres écrivains classiques en font mention; c'est une tradition généralement reçue chez les Romains du premier siècle avant notre ère, à deux cent ou cent cinquante ans de distance de l'événement; et j'avoue que ce sont là, sinon des témoignages, du moins de graves autorités.

Frontin ajoute que Claudius Pulcher, après sa dé-

faite, fit couronner les vaisseaux qui lui restaient, prenant ainsi, en fuyant, l'appareil d'un vainqueur : *Publius Claudius, navali prælio superatus a Pœnis, quum per hostium præsidia necesse haberet erumpere, reliquas viginti naves tanquam victrices jussit ornari, atque ita, Pœnis existimantibus superiores fuisse acie nostros, terribilis excessit.* Vous remarquerez, Messieurs, qu'ici Claudius n'a plus que vingt vaisseaux, *viginti naves*, au lieu de trente. Quoi qu'il en soit, cette ruse lui réussit; il passe de Drépane à Lilybée à travers les ennemis, qui le croient victorieux. Cette opinion se répand dans Lilybée même, et l'effroi qu'elle inspire aux assiégés les dispose à se rendre; mais ils furent bientôt détrompés. A Rome, dès qu'on eut appris de quel déshonneur Claudius venait de se couvrir par tant d'imprudence et surtout d'impiété, on résolut de le rappeler avant l'expiration de ses fonctions consulaires. On regrettait de ne pouvoir pas lui faire son procès, tandis qu'il était en charge : les lois de la république ne le permettaient point; mais on lui ordonna de créer un dictateur. Il eut l'insolence de nommer, avec les cérémonies prescrites, un de ses clients, personnage obscur, qui n'avait jamais exercé d'autres fonctions que celles de scribe et de viateur ou d'huissier. Cet homme s'appelait Claudius Glycia; Suétone, qui parle incidemment de ce fait, écrit Glicia : tous les ordres de citoyens s'indignèrent de cette profanation de la plus haute magistrature. On força ce ridicule dictateur d'abdiquer; et néanmoins, par respect pour l'antique usage, on lui permit de porter la prétexte au cirque et au théâtre pendant le reste de sa vie. Du reste, il avait donné sa démission de fort

bonne grâce, et par là rendu facile la nomination d'un plus véritable magistrat suprême, Atilius Calatinus, qui prit Cécilius Métellus pour général de la cavalerie. Seulement nous ne savons pas bien si Calatinus fut nommé par Claudius Pulcher ou par le second consul, Junius Pullus, ou de quelque autre manière. Il paraît qu'on exigea aussi l'abdication de Claudius; mais, soit après qu'il eut renoncé aux fonctions consulaires, soit après le terme où elles devaient finir, on le traduisit en jugement. Polybe et Cicéron assurent qu'il fut condamné; le premier de ces auteurs dit à une forte amende, le second n'indique pas la peine. Quelques-uns veulent qu'il ait été condamné par les centuries et absous par les tribus; ce qui n'est guère admissible. D'autres, et particulièrement Valère-Maxime, racontent qu'au moment où l'on procédait à ce jugement, un orage survint, qui obligea le peuple assemblé de déserter la place publique, et qu'on regarda cette dissolution imprévue des comices comme une absolution que les dieux prononçaient en faveur de l'accusé.

L'autre consul, le plébéien Junius Pullus, n'avait été ni plus habile ni plus heureux. Appelé à commander la flotte, il partit de l'Italie avec soixante galères et des bâtiments de transport. A Messine, il se renforça d'un grand nombre de vaisseaux de l'une et de l'autre espèce, en sorte qu'il avait en tout cent vingt trirèmes et huit cents autres navires. Il se proposait de porter des vivres au camp de Lilybée; mais il se rendit d'abord à Syracuse pour y recueillir des grains, des bois de construction et des provisions diverses. En attendant ceux de ces vaisseaux qui n'avaient pu le joindre encore, il expédia en avant une escadre, dont il confia le

commandement à ses questeurs, qui ne sont point nommés. Mais Polybe nous apprend qu'Adherbal, après avoir envoyé à Carthage les prisonniers et les vaisseaux romains tombés en son pouvoir à Drépane, forma, de trente de ses galères et de soixante-dix amenées par Carthalon, une armée navale, qui, cinglant vers Lilybée, devait fondre à l'improviste sur les vaisseaux ennemis retenus à l'ancre près de cette place, en prendre le plus qu'il serait possible, et incendier le surplus. Carthalon se chargea volontiers de cette expédition, partit au point du jour à la tête des cent galères, brûla une partie de la flotte romaine restée devant Lilybée, coula bas ou dispersa les autres, et prit cinq vaisseaux. En vain les Romains retranchés dans leurs deux camps s'étaient efforcés de porter quelques secours à cette malheureuse flotte; Imilcon, s'apercevant de leurs mouvements, en avait empêché le succès au moyen de ses troupes étrangères. De son côté, Carthalon, ayant pleinement réussi à Lilybée, se hâta d'en partir; il longea de l'ouest à l'est la côte méridionale de la Sicile, et croisa autour d'Héraclée, afin de ne pas permettre au consul Junius Pullus de mener plus loin son convoi. Informé qu'on voyait en mer une escadre romaine, celle que conduisaient les questeurs, Carthalon se réjouit de cette occasion de s'illustrer par une victoire qu'il croyait certaine. Il força de rames, impatient de se mettre en présence de l'ennemi. Les questeurs, qui se défiaient de leurs forces, se réfugièrent près de Phintia, ville alors soumise aux Romains. Il est vrai que ceci s'accorderait mal avec la géographie de Pline et de Ptolémée, qui placent Phintia dans l'intérieur des terres. Mais Cicéron, dans sa troisième

Verrine, Diodore de Sicile et l'Itinéraire d'Antonin semblent en faire une ville maritime, située vers l'embouchure de l'Himéra, non loin du mont Ecnome, peut-être au lieu qu'occupe aujourd'hui Licata. Quoi qu'il en soit, Phintia, au troisième siècle avant J. C., n'avait point de port : seulement un contour de rochers y formait une sorte de rade. Les Romains descendirent à terre, espérant qu'avec des balistes, qu'avec d'autres machines à lancer des pierres, ils parviendraient à défendre leurs vaisseaux rangés sur le rivage. La ville de Phintia leur fournissait un assez grand nombre de ces moyens de défense; et, en effet, Carthalon n'obtint pas tout le succès dont il s'était flatté. Il se figurait que les Romains lui abandonneraient leurs flotte dès qu'ils la verraient attaquée, et se retireraient dans la bicoque où s'offrait pour eux un asile. Ils firent, au contraire, une si vive résistance, que les Carthaginois, après avoir enlevé pour tout butin quelques vaisseaux de charge, gagnèrent, dit Polybe, on ne sait quel fleuve, où ils se mirent à observer quelle route prendraient les Romains. Diodore de Sicile dit que ce fleuve était l'Halycus, aujourd'hui Platani, près d'Héraclée.

Polybe poursuit son récit en disant que Junius Pullus, lorsqu'il eut achevé à Syracuse tout ce qu'il devait y faire, doubla le cap Pachynum et se dirigea vers Lilybée, sans rien savoir de ce qui venait d'arriver à l'escadre des questeurs. Carthalon, au contraire, apprit à l'instant même que le consul s'avançait, et mit aussitôt à la voile, afin d'engager une bataille avant que les autres vaisseaux pussent rejoindre ceux de Junius. Celui-ci, dès qu'il aperçut de loin la flotte cartha-

ginoise, qui était considérable, sentit le péril de l'entreprise qu'il avait conçue. Soutenir un combat? Il se reconnaissait trop faible. Prendre la fuite? Il l'eût fait volontiers, quel que pût être le déshonneur de cette résolution; mais il se voyait trop près d'un ennemi dont les vaisseaux légers l'auraient bientôt atteint. Il ne trouva d'autre ressource que d'aller jeter l'ancre près d'une côte escarpée et inabordable, ainsi qu'en avaient usé, sans qu'il le sût encore, ses questeurs. Carthalon se garda bien de le poursuivre dans cette retraite difficile et remplie d'écueils: il aima mieux se placer près d'un promontoire, entre les deux flottes romaines, dont il pouvait découvrir à la fois tous les mouvements; il les tenait toutes deux en échec.

Cependant les pilotes carthaginois, qui avaient une longue expérience de la navigation dans ces parages, reconnurent les signes avant-coureurs d'une prochaine tempête; ils en avertirent Carthalon, qui se décida, bien qu'à regret, à quitter le mouillage qu'il avait choisi, doubla le cap Pachynum, et se mit à l'abri sur la côte orientale, non sans avoir essuyé les premières agitations des vents et des flots, mais pourtant sans aucun dommage. Quant aux deux flottes romaines, qui restaient exposées à un désastre qu'elles n'avaient pas su prévoir, elles furent si cruellement maltraitées, que, selon Polybe, on n'en sauva pas une seule planche : ὥστε μηδὲ τῶν ναυαγίων μηδὲν γενέσθαι χρήσιμον. Il y a peut-être quelque exagération dans ces paroles; mais on convient que pas un seul vaisseau romain ne demeura entier, et que toutes les provisons du convoi furent submergées. Il ne paraît pas qu'il ait péri un très-grand nombre de soldats et de matelots. Apparemment ils

pouvaient encore s'aider de quelques débris, et les vents les portaient sur les rivages. Toujours en était-ce assez, comme le dit l'historien grec, pour relever les affaires et ranimer les espérances de Carthage, et pour achever d'abattre les Romains, déjà si affaiblis par les pertes précédentes. Ils quittèrent la mer, cédant à l'ennemi une supériorité qu'ils ne pouvaient plus lui disputer, et regagnèrent l'intérieur de l'île, où ils devaient combattre plus avantageusement. Voilà Rome qui renonce encore une fois à construire des flottes et à tenter des expéditions maritimes; mais ce découragement ne sera pas d'une longue durée.

On continua le siége ou le blocus de Lilybée, et Junius Pullus, pressé de réparer ses revers par une action éclatante, eut l'audace d'attaquer Éryx, la seule ville sicilienne que les Carthaginois eussent reprise aux Romains. J'ai déjà eu plusieurs occasions de vous parler de cette place; voici ce que Polybe en dit ici : Éryx est un mont sur la côte qui regarde l'Afrique, entre Drépane et Palerme, plus voisin toutefois de Drépane, et plus inaccessible de ce côté-là. C'est, après l'Etna, la plus haute montagne de l'île : elle se termine par une plate-forme, sur laquelle on a bâti le temple de Vénus Érycine, le plus beau et le plus riche que possèdent les Siciliens. Au-dessous de ce sommet se voit la ville, dont les murs ne sont abordables que par des chemins très-longs et très-escarpés. Le consul n'assaillit point Éryx à force ouverte, il s'y introduisit, pendant une nuit, par la trahison de quelques soldats, qui lui livrèrent à prix d'argent la place et le temple. Du reste, nous n'avons aucun autre renseignement sur les détails de cette intrigue. Quelque heureuse que fût

une telle surprise, elle devint bientôt funeste à Junius. Pour se maintenir en possession de sa conquête, il établit des corps de troupes tant sur la plate-forme que sur le chemin de Drépane, et garda soigneusement ces deux postes, persuadé qu'ils lui suffiraient pour retenir sous sa puissance la ville et toute la montagne. Zonaras néanmoins ajoute qu'il construisit un fort au pied du mont, dans le bourg d'Égithalle, et y mit une garnison de huit cents hommes. Les anciens géographes placent Égithalle à peu de distance du cap Lilybée, vers l'endroit aujourd'hui appelé Buruani ou Capo di Santo Todaro. Carthalon ne pouvait voir sans déplaisir les Romains, vaincus naguère par lui ou par les flots, maintenant en possession d'une place importante; il fit une descente, assiégea Égithalle, et passa la garnison au fil de l'épée. On dit que Junius Pullus y périt, ou qu'il fut fait prisonnier, ou qu'il se donna la mort, soit qu'il ne pût se consoler d'une campagne si malheureuse, soit qu'il craignît d'être condamné à Rome pour avoir, par tant d'imprudence et même aussi par quelque impiété, compromis la fortune de la république; car Cicéron et Valère-Maxime l'accusent d'avoir méprisé les auspices: *Junius, eodem bello, nonne tempestate classem amisit quum auspiciis non paruisset: et necem sibi ipse conscivit... ignominiam voluntaria morte prævenit.* Des auteurs modernes concluent de là qu'il avait, de la même manière que son collègue Claudius Pulcher, outragé les poulets sacrés. Polybe ne dit rien de tout cela; au contraire, chez lui, la ville d'Éryx ne retombe qu'un peu plus tard aux mains des Carthaginois, et c'est Amilcar qui la reprend.

L'un des deux consuls romains étant destitué ou

démissionnaire, ou rentré dans Rome, et l'autre ayant été ou tué, ou mené comme prisonnier à Carthage, ou condamné ainsi que le premier par le peuple romain, on crut à propos d'envoyer en Sicile le dictateur Atilius Calatinus. C'était la première fois qu'un dictateur se transportait hors de l'Italie continentale; et l'on s'attendait à quelque grand effet de ce nouvel exercice de l'autorité suprême. Mais ce séjour de Calatinus en Sicile n'est marqué par aucun exploit ni même par aucune tentative dont le souvenir se soit conservé. Lilybée resta bloquée, et le dictateur revint à Rome présider aux comices. Voilà, Messieurs, dans les annales de la première guerre punique, l'une des années les plus malheureuses et les moins glorieuses au peuple romain. J'y ai compris ce qu'on raconte de la condamnation des deux consuls, et de la résolution prise par le sénat de renoncer aux batailles navales. Il se pourrait que cette délibération et ces deux jugements, s'ils sont bien réels, fussent postérieurs au 19 mai 248, et n'appartinssent ainsi qu'à l'année consulaire suivante. Nous manquons des renseignements qui seraient nécessaires pour déterminer les jours ou les mois, et bien d'autres circonstances de ces événements.

Le consulat d'Aurélius Cotta et de Servilius Géminus, installés au mois de mai 248, ne va nous présenter qu'un fort petit nombre de faits. Cotta et Géminus avaient été déjà, comme nous l'avons vu, consuls ensemble en 252, et ne s'étaient signalés que par une excessive sévérité. On a peine à concevoir les motifs qui portaient le peuple à les réélire en des circonstances assez difficiles. Comme il n'y avait plus de marine, le commandement ne se divisa point en troupes de

terre et troupes de mer. Les deux magistrats passèrent en Sicile, s'y mirent à la tête d'une même armée, continuèrent le siége de Lilybée, et s'efforcèrent de reprendre Drépane. Zonaras croit qu'ils empêchèrent les Carthaginois de descendre sur les côtes voisines de ces deux places, d'y transporter de nouveaux soldats, d'y introduire aucun genre de secours. Carthalon, soit qu'il n'eût aucune réussite à se promettre dans ces parages, soit qu'il lui convînt de tenter d'autres aventures, dirigea sa flotte sur les côtes de l'Italie, et menaça les provinces de la république romaine; mais, dès son premier débarquement sur le territoire lucanien, il éprouva une résistance qu'il semblait n'avoir point appréhendée. Il croyait opérer une diversion qui rappellerait les deux consuls ou l'un d'eux sur le continent, et qui délivrerait la Sicile d'une partie au moins de leurs légions. Rome avait conservé d'autres ressources. Une armée, levée sur-le-champ au sein de cette ville et dans les cantons voisins, partit sous les ordres du préteur, magistrat civil, qui, ainsi que les consuls, devenait commandant militaire quand le sénat le prescrivait. Ce préteur, par des mouvements dont les détails ne nous sont pas racontés, força Carthalon à se rembarquer et à regagner la Sicile. Le général carthaginois avait entraîné, par l'appât du pillage, beaucoup de soldats mercenaires, dont il ne pouvait plus contenter l'avidité : ils demandèrent leur solde, et jetèrent de si hauts cris, qu'il n'y avait plus moyen de compter sur eux dans les batailles qu'on aurait à livrer sur le continent. Leur révolte se prolongeant sur la flotte, Carthalon jeta, dit-on, quelques-uns de ces séditieux dans des îles désertes, où il les laissa périr, et envoya les

plus coupables à Carthage, où les attendait le dernier supplice. Ces rigueurs indisposèrent la troupe entière; et Carthalon allait se voir en butte à une rébellion générale, lorsqu'il fut rappelé par le gouvernement carthaginois, qui apparemment était informé de ces troubles militaires. On lui donna un successeur, dont je parlerai bientôt.

On suppose qu'en cette année un tribun du peuple, nommé Papius, fit rendre une loi qui modifiait le régime des vestales. Il paraît que, jusqu'alors, aucune fille plébéienne n'avait été admise parmi ces prêtresses. Les deux ou quatre premières instituées par Numa, et les deux qu'ajouta Tarquin l'Ancien selon Denys d'Halicarnasse, Servius Tullius selon Plutarque, devaient être nées au sein de familles patriciennes, âgées de six à seize ans, exemptes de tout défaut corporel; et il fallait qu'au moment de leur consécration leurs pères et leurs mères vécussent encore, et fussent domiciliés en Italie. A ces conditions le choix de chaque vestale avait été abandonné au roi, ensuite au souverain pontife; mais, depuis que le plébéien Coruncanius avait été, comme nous l'avons remarqué, promu au souverain pontificat, il sembla convenable que les prêtresses de Vesta pussent être prises aussi dans l'ordre populaire. Du reste, Messieurs, nous avons trop peu de renseignements sur les dispositions de la loi Papia. Aulu-Gelle en cite ces mots : *Virgines e populo viginti legantur*; « que vingt vierges soient choisies « d'entre le peuple. » Au lieu de *e populo*, on a lu quelquefois *a populo*, par le peuple; et, suivant cette leçon, ce serait le peuple qui aurait élu vingt filles; et le droit du souverain pontife eût été d'en choisir une dans

cette liste de présentation. L'expression *e populo*, plus ordinairement conservée en ce passage, n'a pas été uniformément traduite : Catrou écrit *vingt jeunes filles plébéiennes*, en prenant *populus* pour l'équivalent de *plebs;* et Nadal et d'autres auteurs entendent par *populus* l'universalité des citoyens de l'une et de l'autre classe, ce que je croirais beaucoup plus juste; car il eût été fort étrange que, n'ayant eu durant plusieurs siècles que des vestales issues de nobles races, on eût exigé qu'elles fussent désormais toutes plébéiennes : il est probable que le tribun Papius s'est borné à réclamer l'égale concurrence des deux ordres. Si c'était le grand pontife, et non le peuple, qui, à chaque vacance, formait une liste de vingt jeunes filles prises indistinctement dans toute la cité, on devait réserver au sort la désignation de celle qui entrerait au service de la déesse Vesta. Nous verrons que, dans la suite, on rendit au pontife souverain la pleine liberté de ce choix; et cette dernière réforme est attribuée à un Popilius, dont l'époque est fort difficile à déterminer : peut-être même n'était-ce qu'un simple renouvellement des statuts de Numa Pompilius; en sorte qu'il faudrait dire *lex pompilia* au lieu de *lex popilia*. Mais revenons à l'histoire de la première guerre punique.

C'est maintenant qu'entre en scène Amilcar Barca, personnage célèbre, qui le serait davantage, si sa gloire militaire n'était presque effacée par l'éclat de celle de son fils Annibal. Il est difficile, et au surplus peu nécessaire, de reconnaître si les premiers exploits d'Amilcar appartiennent à l'année consulaire de Cotta et de Géminus, ou à celle de leurs successeurs Métellus et Butéo, ce qui me semblerait plus probable. Quoi

qu'il en soit, Carthalon est remplacé par Amilcar, qui, jeune encore, vient commander en Sicile une armée carthaginoise ; il apaise, à force de soins et de prudence, les séditions et le tumulte que les rigueurs intempestives de son prédécesseur ont excités. A la tête d'une flotte, il aborde les rivages de l'Italie, descend chez les Locriens et les Bruttiens, dévaste leurs territoires, et prélude ainsi aux ravages que son fils doit porter un jour dans ces contrées. Amilcar ne cherchait là que du butin pour ses soldats : quand il eut satisfait ainsi à leurs besoins ou à leurs vœux, il revint en Sicile, où il se proposait de faire une guerre plus sérieuse, et campa entre Panorme et Éryx, au-dessus d'Ercta. Des modernes ont donné le nom d'Épiercte au lieu de ce campement, et en ont fait une bourgade située sur un mont isolé, escarpé de tous points. C'est sans doute l'endroit même que Polybe et les anciens auteurs appellent Ercta, et qui se nomme aujourd'hui monte Pellegrino. En s'emparant de ce poste presque inaccessible, Amilcar se mettait en sûreté contre les attaques des légions romaines, et trouvait sur le sommet du mont une vaste plaine, où ses troupes établissaient commodément leurs tentes. Diodore donne à cette plaine cent stades de circuit ; il vante la fertilité du sol, la richesse des pâturages, les sources d'eau douce qui les arrosent, et la commodité du port qui en est voisin : on s'y embarquait pour gagner les côtes de l'Italie. La plupart de ces détails se retrouvent dans Polybe, qui dit de plus que les bêtes venimeuses sont tout à fait inconnues sur ce plateau ; qu'au milieu s'élève une butte, espèce de donjon, d'où l'on observe aisément ce qui se passe alentour ; que, du côté de la mer comme du côté

de la terre, d'affreux précipices rendent ce sommet extrêmement facile à garder; qu'on n'approche de cette montagne que par trois chemins, deux vers la terre, un vers la mer, tous trois presque impraticables. Amilcar était venu camper d'abord dans le troisième; il n'avait pas craint de se jeter au milieu des ennemis, quoiqu'il n'eût à espérer en ce lieu le secours d'aucune ville alliée. Ce fut de là qu'il s'élança pour livrer des batailles aux Romains, pour désoler les bords de l'Italie, et pour pénétrer jusqu'aux pays des Cuméens. Avant d'entamer le récit des combats qu'il soutint durant trois années, Polybe avertit qu'il ne lui sera pas possible d'en décrire tous les détails. On doit, dit-il, juger de cette guerre comme d'un combat entre de vigoureux athlètes. Quand ils sont aux mains, quand ils se disputent la couronne, quand ils se blessent l'un l'autre avec acharnement, ni eux-mêmes ni les spectateurs ne sauraient mesurer la force de chaque coup qui se porte ou qui se reçoit : on ne saisit que l'ensemble du spectacle offert par l'émulation, l'expérience et la force de ces robustes combattants. Tel est Amilcar luttant contre les Romains. C'étaient, tous les jours, des piéges, des approches, des surprises. Un historien qui voudrait expliquer les causes, exposer les circonstances de chaque mouvement, fatiguerait sans fruit ses lecteurs. Il vaut mieux qu'il leur présente une idée générale des progrès et des succès de cette guerre; il suffit qu'il nous mette en état de juger de l'habileté des généraux. De part et d'autre, on mit tout en œuvre, stratagèmes enseignés par l'histoire, ruses suggérées par les conjonctures, tentatives audacieuses, irruptions soudaines. Rien pourtant n'est décisif encore,

parce que les forces se contre-balancent, que des deux côtés les camps sont bien fortifiés et presque inaccessibles, qu'un étroit espace entre eux ne permet que des engagements partiels, et jamais une bataille générale. On perdait du monde en chacun de ces petits combats; mais, dès qu'on sentait quelque désavantage, on se rejetait dans les retranchements, et l'on attendait à couvert le moment de retourner à la charge; jusqu'à ce qu'enfin la fortune, qui présidait à cette lutte, transportât les athlètes sur une autre arène, pour les appeler à de plus périlleux efforts.

Ce ne sont là, Messieurs, que des vues générales sur les campagnes d'Amilcar; mais elles n'étaient point, ce me semble, à négliger, ne fût-ce que parce qu'elles peuvent contribuer à nous faire connaître les idées et l'esprit de Polybe, le principal historien des guerres puniques. Du reste, si Amilcar Barca est entré en Sicile avant la fin du consulat de Géminus et de Cotta, ce qui est fort douteux, il n'aura fait que traverser les mesures qu'ils tentaient de prendre pour avancer le siége de Lilybée; et ce succès serait digne encore d'être observé. Diodore croit savoir que les Carthaginois regardèrent cette première campagne comme un très-heureux début d'un jeune capitaine; ils le mettaient déjà en parallèle avec Hannon, qui se distinguait alors en Libye, c'est-à-dire en Afrique, par de brillants exploits, prenant Hécatompyle (place dont la situation n'est pas bien connue), et ramenant trois mille otages dans la capitale de sa république. C'était rendre, en Sicile, un service non moins signalé, que de déconcerter, en temporisant, les projets et les manœuvres des Romains.

Le consulat de Lucius Cécilius Métellus et de Numérius Fabius Butéo s'ouvre au 1er juin 247. Nous avons déjà vu Métellus remplir cette fonction en 251, et obtenir un triomphe en 250 pour ses exploits en qualité de proconsul. En 247, on le chargea de continuer le siége de Lilybée. Aucune faute ne lui est imputée; mais s'il n'empira point les affaires, il n'avança aucunement l'entreprise : il laissa la ville assiégée telle qu'il l'avait trouvée; et sans doute c'est à l'habileté d'Amilcar Barca qu'il convient d'attribuer ce résultat. Butéo réussit un peu mieux auprès de Drépane. Pour attaquer cette place par son côté faible, c'est-à-dire dans la partie maritime de son enceinte, il commença par s'emparer d'une petite île ou roche voisine appelée Péliade, depuis Columbaria, aujourd'hui Colombara di Trapani, et séparée de Drépane par un très-petit bras de mer, ou seulement, selon Zonaras, par une langue de terre marécageuse, en sorte qu'il était facile d'élever une digue dans ce court intervalle. Le consul, en effet, y construisit même une chaussée, par laquelle il transportait tout ce qui était nécessaire aux attaques. Cependant il n'en poursuivait guère plus heureusement le siége de la ville, ayant affaire au général le plus prudent et le plus actif que Carthage eût encore opposé aux Romains. Amilcar se transportait, se retrouvait presque au même instant à Drépane et à Lilybée, selon que le besoin l'exigeait. En vain l'on essaya de barrer son camp par un autre, établi comme le sien entre des rochers; il n'en résulta qu'un plus grand nombre de ces petits combats dont nous a parlé Polybe.

La république romaine ne possédait plus de flotte, d'abord parce qu'elle avait, comme je l'ai dit, résolu de

s'en passer, ensuite parce que son trésor épuisé n'aurait plus suffi aux frais d'un nouvel équipement. Dans ces tristes conjonctures, le sénat permit aux citoyens d'armer en course pour leur propre compte, de poursuivre en mer les vaisseaux ennemis, et de descendre sur les côtes d'Afrique, en leur abandonnant toutes les prises et tout le butin que leur vaudraient ces expéditions privées. Le gouvernement leur prêta ce qui lui restait de galères, à la seule condition de les rendre dans l'état où ils les auraient reçues. On suppose que cette flotte d'armateurs était commandée par Cotta, l'un des consuls de l'année précédente, et qu'en remplissant cette mission, il exerçait une sorte de proconsulat. L'amiral, quel qu'il fût, de ces corsaires longea les côtes africaines jusqu'au port d'Hippone. Les anciens géographes indiquent deux villes de ce nom. L'une, appelée *Hippo regius*, appartenait aux rois de Numidie; elle était située à plus de quatre-vingts lieues de Carthage, suivant l'*Itinéraire* d'Antonin. C'est la ville qui depuis a eu saint Augustin pour évêque, et qu'aujourd'hui nous appelons Bone, place dépendante du royaume d'Alger. Il n'y a point d'apparence que les Romains aient porté là leurs armes en 247; ils n'avaient alors aucun démêlé avec les Numides. On a lieu de croire qu'ils attaquèrent plutôt l'autre Hippone, surnommée Diarrhyte par Pline et par Ptolémée, à cause de l'abondance de ses eaux : *Hipponem Diarrhytum a Græcis dictum, propter aquarum irrigua*, dit Pline l'Ancien. Toutefois Strabon lui applique, ainsi qu'à la première, la qualification de royale. Mais elle était voisine d'Utique; et la distance entre elle et Carthage n'excédait pas vingt-cinq à trente lieues. Il ne reste là

maintenant qu'un château, Biserta Vecchia, ou bien Razamilara, dépendant du royaume de Tunis. Les Romains, en fondant sur l'Hippone Diarrhyte, y brûlèrent des vaisseaux, y incendièrent des habitations, y amassèrent d'assez considérables dépouilles. Pendant qu'ils se livraient à ce pillage, les habitants s'occupaient des moyens de les retenir enfermés : ils tendaient les chaînes du port, et tâchaient d'en interdire la sortie. On dit que les pilotes s'avisèrent d'un expédient qui dégagea la flotte et la remit en pleine mer. A mesure qu'une galère s'avançait jusqu'à l'endroit où la chaîne effleurait l'eau, l'équipage tout entier se retirait du côté de la poupe. Cette manœuvre faisait élever la proue, et, à force de rames, on parvenait à faire glisser le bâtiment sur la chaîne. Dès qu'on l'y voyait à moitié passé, l'équipage venait peser sur la proue, qui se remettait à l'eau, et entraînait tout le bâtiment. Zonaras ajoute que la flotte ainsi délivrée, et chargée d'un riche butin, après avoir si bien servi les intérêts des armateurs, soutint plus directement la cause et la gloire de la république. Elle rencontra devant Panorme des vaisseaux carthaginois, les attaqua, et remporta sur eux des avantages signalés.

Ces succès avaient été précédés et mêlés d'assez de revers pour que Rome se montrât plus disposée à la paix, ou du moins à l'échange des prisonniers, qu'elle n'avait jusqu'ici voulu le paraître. Cette fois elle fit les premières ouvertures d'une transaction. Le sénat consentit à rendre aux Carthaginois les captifs qu'on avait pris dans leurs rangs, et à recevoir ceux qu'on avait laissés entre leurs mains, et proposa la plus équitable condition de ces restitutions mutuelles, un pour un,

tête pour tête : c'était aussi le compte le plus avantageux aux Romains; car, ayant plus de prisonniers à renvoyer qu'à redemander la rançon de l'excédent devait leur être payée, et remplir quelques-uns des vides de leur trésor. Ils se prêtaient d'autant plus facilement aux négociations, que leur population militaire s'était appauvrie en même temps que leurs finances publiques. Ils en acquirent la preuve au recensement qu'opérèrent, en cette année 247, les censeurs Atilius Calatinus et Manlius Torquatus; car ces deux magistrats ne comptaient que deux cent cinquante et un mille deux cent vingt-deux citoyens en état de porter les armes; au lieu qu'en 252, il s'en était trouvé deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept. La différence n'est pas de quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quinze, comme le père Catrou le suppose, mais de quarante-six mille cinq cent soixante-quinze; ce qui est encore un déchet fort remarquable dans un espace de cinq ans : on ne peut s'en étonner pourtant après tant de combats et de naufrages. Ce qui doit sembler plus surprenant, c'est qu'on ait fondé à cette époque les deux colonies d'Æsulum et d'Alsium en Ombrie, indiquées l'une et l'autre par Velléius Paterculus comme postérieures de vingt-deux ans à celles d'Ariminum et de Bénévent, qui sont, comme vous l'avez vu, de l'an 268. Peut-être ne faisait-on que transporter en Ombrie des habitants qui surchargeaient d'autres territoires, et qui n'étaient point à comprendre dans le dénombrement.

Ces propositions de paix et d'échange, faites en 247, ont induit quelques auteurs à retarder jusqu'en cette année, ainsi que je vous en ai prévenus, la mission de

Régulus à Rome, son retour à Carthage, et sa mort tragique. Mais vous avez pu reconnaître que ce qu'il y aurait de réel dans ces aventures se placerait beaucoup plus naturellement en 250. Du reste, on ne songea sérieusement à finir la guerre ni à l'une ni à l'autre de ces époques. Elle a déjà duré environ dix-sept ans, elle en remplira six encore. De la part des Carthaginois, elle était purement défensive : il s'agissait pour eux de conserver leurs anciennes possessions en Sicile, en Sardaigne, en Corse, et d'empêcher l'invasion de leur propre territoire africain. Rome aspirait à faire des conquêtes; et cette ambition, qu'amortissaient de temps en temps les défaites et les naufrages, renaissait plus active au moindre succès, et surtout chaque fois que le sénat reprenait l'espoir d'équiper des flottes. Le peuple romain tout entier se laissait entraîner à ces projets d'agrandissement; il y était disposé par toutes les habitudes politiques et militaires qu'il avait prises depuis trois siècles. Ces revers cependant, les leçons sévères de l'expérience auraient peut-être guéri ou tempéré cet égarement national, s'il n'eût été constamment excité, entretenu par des ambitions particulières. Mais trop d'hommes puissants ou impatients de le devenir avaient des intérêts personnels à ces entreprises, aux pillages et aux déprédations qu'elles amenaient. La noblesse surtout, qui ne prenait pas la plus grande part aux fatigues et aux périls des campagnes, était en possession d'en recueillir la moitié des honneurs et les trois quarts des profits; car, malgré tant de propositions de lois agraires, elle continuait de s'adjuger les meilleurs lots des terres conquises sur les ennemis de la république. Ainsi, la première guerre punique et celles qui

la suivront durant deux siècles vont élever au sein de la république des familles opulentes, qui ne s'accommoderont plus que de la pure aristocratie ou oligarchie, et qui, divisées entre elles par trop de rivalités pour concerter l'établissement d'un tel régime, et se trouvant d'ailleurs fort peu préparées à le supporter, tomberont avec lui sous le joug de la tyrannie impériale.

Dans notre séance prochaine, nous étudierons l'histoire des quatre années 246, 245, 244 et 243 avant l'ère vulgaire.

SOIXANTE-SEIZIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 246 A 243 AVANT J. C. — CONTINUATION DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, les succès des armes romaines se sont interrompus durant les années 249, 248 et 247 avant l'ère chrétienne. Adherbal, général carthaginois, vainquit sur mer, près de Drépane, le consul Claudius Pulcher, qui avait, dit-on, méprisé les pronostics des poulets sacrés, et auquel on pouvait au moins reprocher une imprudence et une impéritie extrême. Son collègue, Junius Pullus, essuya des revers non moins mérités : par sa faute, une tempête abîma tous les vaisseaux qu'il conduisait à Lilybée. Il lui resta néanmoins assez de force et d'audace pour s'emparer d'Éryx ; mais, dans un bourg voisin nommé Égithalle, il succomba défait par Carthalon, qui auparavant avait repoussé une escadre commandée par des questeurs, et brûlé ou dispersé une flotte romaine devant Lilybée. Quelques-uns disent que Junius périt dans le combat d'Égithalle; d'autres veulent qu'accusé d'impiété, comme Claudius Pulcher, il ait été condamné avec lui, on ne sait à quelle peine, par les comices. Ce qui est trop certain, c'est que Rome avait perdu sa puissance maritime; aussi le sénat déclara-t-il de nouveau qu'on ne combattrait plus que sur terre. Un dictateur, Atilius Calatinus, descendit en Sicile, et ne s'y distingua par aucun exploit, même par aucune tentative. Le blocus de Lilybée se prolongea sous le consulat de Cotta et

de Géminus, installés en mai 248. Carthalon vint ravager des côtes italiennes; mais une armée conduite par le préteur le força de se rembarquer; et il eut d'ailleurs à réprimer, sur sa propre flotte, une révolte de mercenaires. Les rigueurs dont il usa parurent excessives. Carthage le révoqua, et lui donna pour successeur Amilcar, le père du célèbre Annibal. Tandis qu'à Rome le tribun Papius faisait admettre des plébéiennes parmi les vestales, les rivages des Lucaniens et des Bruttiens étaient dévastés par Amilcar, qui, de là passant en Sicile, prit une position avantageuse au-dessus d'Ercta, entre Éryx et Panorme; il évitait les batailles générales, et se bornait à des engagements particuliers, dont il retirait des profits plus sûrs. Cette première campagne lui fit tant d'honneur, que ses concitoyens le considéraient déjà comme le rival d'Hannon, qui, en ce même temps, achevait en Libye une expédition brillante. En 247, Amilcar, par ses savantes manœuvres, sut rendre inutiles les efforts d'ailleurs honorables des nouveaux consuls, Métellus et Butéo, pour prendre Lilybée et Drépane. Le sénat, qui n'équipait plus de flotte, permit aux particuliers d'armer en course. Une descente s'opéra ainsi, non sans quelque succès, sur les côtes d'Afrique; et l'on suppose qu'Aurélius Cotta, l'un des consuls de l'année précédente, commandait cette flotte de corsaires. Elle amassa un riche butin, et, en revenant, elle remporta des avantages sur des vaisseaux ennemis qu'elle rencontra devant Panorme. Toutefois Rome sentit le besoin de renouer les négociations, et proposa un échange de prisonniers à des conditions tolérables. Son trésor s'était épuisé, et sa population militaire s'affaiblissait de jour en jour par les combats et par

les naufrages. Les censeurs Atilius Calatinus et Manlius Torquatus ne comptaient que deux cent cinquante et un mille deux cent vingt-deux citoyens en état de porter les armes, au lieu de deux cent soixante et onze à trois cent mille dénombrés cinq ans auparavant. Néanmoins l'année 247 semble être l'époque de l'établissement des deux colonies d'Æsulum et d'Alsium en Ombrie. Tels sont les faits dont nous avons étudié l'ensemble et les détails dans notre dernière séance. Les quatre années suivantes vont être si peu fertiles en événements mémorables, que nous pourrons en recueillir aujourd'hui toute l'histoire, sans négliger aucun article.

Nous commencerons par placer en 246 la naissance du grand Annibal. Cette date s'accorde mieux que celle de 247 avec l'âge que les historiens lui donnent à différentes époques de sa vie : par exemple, neuf ans en 238, quand il suivit son père en Espagne; pas vingt-cinq ans accomplis au commencement de 221, lorsqu'il prit le commandement après la mort d'Asdrubal. Les consuls installés en 246, le 13 juin, étaient Marcus Fabius Licinus et Marcus Otacilius Crassus, le même qui avait déjà rempli cette fonction en 263. Ni l'un ni l'autre des consuls de l'année précédente ne resta en Sicile en qualité de proconsul : cependant, Messieurs, établir en un pays étranger deux nouveaux généraux à chaque campagne nouvelle, c'était se donner un grand désavantage, surtout lorsqu'il s'agissait de tenir tête à un ennemi tel qu'Amilcar, qui, toujours chargé de diriger l'armée carthaginoise, savait mettre tant de mesure et de suite dans ses opérations. Aussi n'aurai-je à vous raconter aucun exploit d'Otacilius et de Licinus. Polybe ne daigne pas nommer ces deux consuls;

et Aulu-Gelle défigure leurs noms : il les appelle Titus Acilius et Titus Licinius. Ils continuèrent et n'avancèrent aucunement les deux siéges de Lilybée et de Drépane; véritable perte de temps, d'argent, et même aussi de quelques soldats, inutilement exposés en de légères escarmouches. Toutefois ces deux magistrats ne revinrent point à Rome présider à l'élection de leurs successeurs : il fallut créer, pour cet unique ministère, un dictateur, Tibérius Coruncanius, qui, selon les Tables, choisit Furius Flaccus pour commander la cavalerie. Ce consulat ne laisserait donc qu'un vide dans les annales romaines, sans le procès intenté à Claudia. Cette dame appartenait à la famille Claudienne, au sein de laquelle s'étaient si bien perpétuées depuis trois siècles les traditions, les habitudes et les licences de la plus hautaine aristocratie. Claudia était sœur de ce Claudius Pulcher, dont le consulat en 249 laissait d'odieux souvenirs. On détestait en elle une patricienne plus vaine qu'orgueilleuse, aussi inconsidérée qu'exigeante, et capable des plus violents excès lorsqu'elle se croyait offensée. Un jour qu'elle sortait d'un spectacle, la foule ne se rangea point assez vite pour laisser passer le char qui la portait, selon le privilége dès lors accordé aux femmes de sa condition. Se sentant arrêtée, heurtée peut-être, elle entra en fureur : « Que serait-« ce donc, s'écria-t-elle, si mon frère ne nous eût pas « défait d'une flotte chargée d'une partie de cette ca-« naille? Certes, ces misérables auraient achevé de m'é-« craser aujourd'hui. Ah! que ne peut-il revivre pour « engloutir encore dans les flots cette incivile populace! » Ces propos, aussi dénués d'esprit que de bon sens et d'humanité, nous sont rapportés par Aulu-Gelle, qui cite

Atéius Capito : *Quid de me nunc factum esset, quantoque arctius pressiusque conflictata essem, si Publius Claudius frater meus navali prælio classem navium cum ingenti civium numero non perdidisset? Certe quidem majore nunc copia populi oppressa intercidissem. Sed utinam reviviscat frater, aliamque classem in Siciliam ducat, atque istam multitudinem perditum eat, quæ me male nunc miseram convexavit!* Ces insolentes paroles devaient irriter vivement un peuple fier, qui voulait être respecté, et qui avait souvent mérité de l'être. Cependant il ne paraît pas que la multitude qui les entendit ait songé à en tirer une brusque vengeance. Mais les édiles plébéiens, Caius Fundanius et Titus Sempronius Gracchus, l'un des ancêtres des Gracques, citèrent Claudia devant les comices assemblés par tribus. Toute la noblesse s'intéressa pour l'accusée, réclama les égards dus à son sexe, à l'ancienneté de sa famille, à l'illustration de ses aïeux; demanda grâce pour un mouvement d'impatience, pour des paroles irréfléchies, non préméditées, arrachées par un accident incommode; représenta enfin qu'il y aurait une rigueur excessive à punir une femme d'avoir trop parlé. Les édiles répondirent qu'une femme devait l'exemple de la retenue; une patricienne, celui de la politesse, sinon du patriotisme; qu'une injure si grossière à la majesté du peuple était un délit prévu par les lois; et qu'enfin l'on ne pouvait plus mal plaider la cause de Claudia qu'en rappelant le souvenir de ses aïeux, éternels ennemis de la classe plébéienne et ses oppresseurs, toutes les fois qu'ils avaient pu l'être. Le peuple condamna la noble dame à une amende de vingt-cinq mille as d'airain, somme

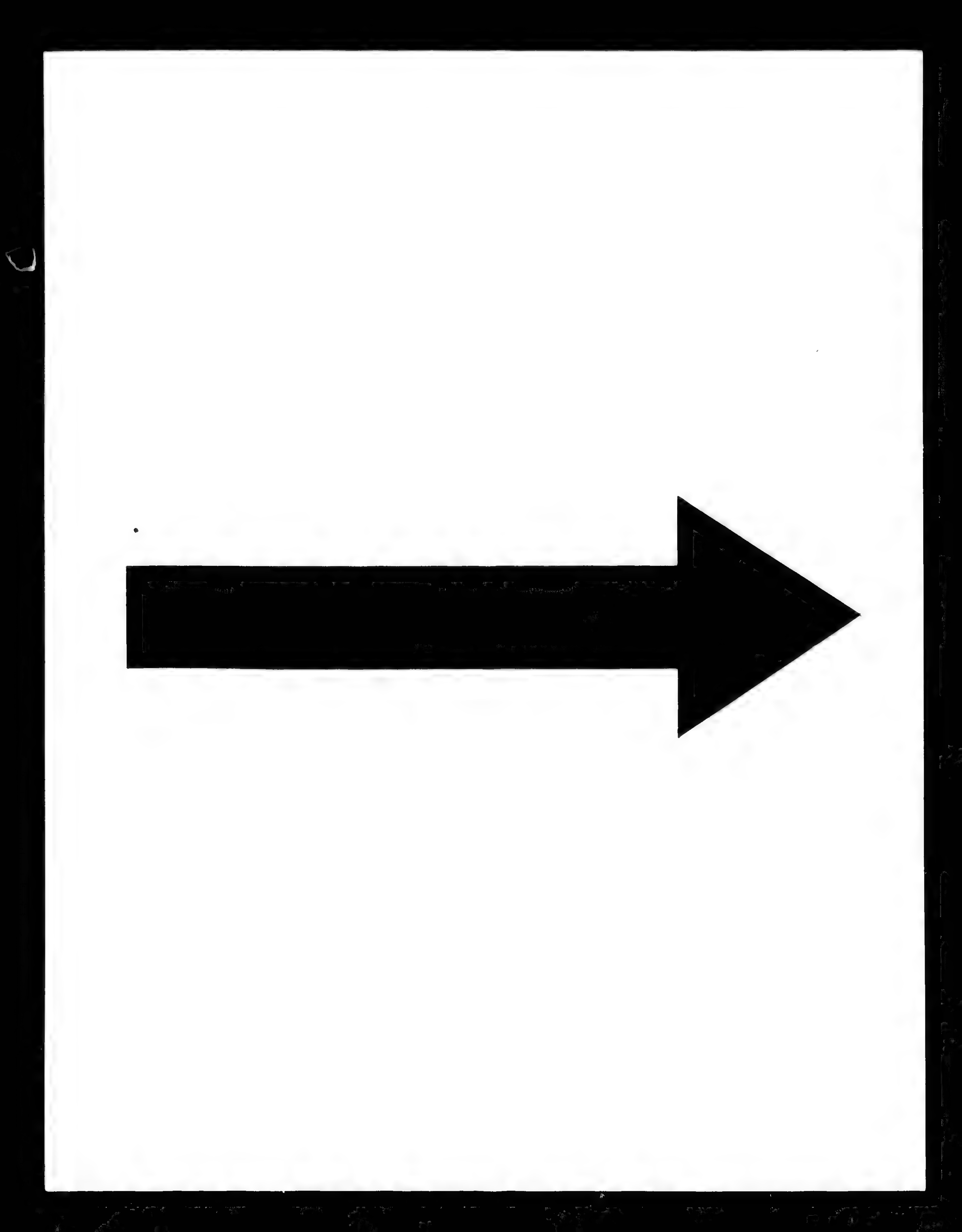
assez modique, mais avec laquelle Sempronius bâtit un temple ou une chapelle à la Liberté, sur le mont Aventin, à ce que nous apprend incidemment Tite-Live dans son vingt-quatrième livre. Valère-Maxime, Suétone et d'autres écrivains ont fait aussi mention de ce jugement. C'était, à ce qu'il semble, la première fois que le peuple romain condamnait une femme avec tant de solennité; et peut-être eût-il aussi bien fait de pardonner tout à fait ce ridicule outrage.

Les comices d'élection, présidés par le dictateur Coruncanius, appelèrent au consulat Marcus Fabius Butéo et Caius Atilius Bulbus, qui entrèrent en fonctions le 25 juin 245, et partirent aussitôt pour la Sicile. Ils ne s'y sont illustrés par aucun exploit, pas plus que n'avaient fait, en 246, Otacilius et Licinus, en 247 Métellus et Numérius Butéo, que ce prénom de Numérius distingue assez du Butéo de 245, quoique les Tables Grecques les aient confondus en un seul. Amilcar empêchait efficacement les progrès du siége de Lilybée. Il réussit à ravitailler cette place. Parti de son poste d'Ercta ou d'Épiercte avec une petite flotte chargée de provisions, il fit avancer, sans doute pendant la nuit, ses vaisseaux de transport jusqu'aux petites îles qui couvraient le port de la ville assiégée, et derrière lesquelles ils se cachèrent. Ils n'avaient point été aperçus des Romains. Pour lui, il se montra en haute mer et en plein jour, à la tête de quelques galères : il voulait attirer l'ennemi, qui en effet, prenant le change, dirigea contre elles les vaisseaux qui surveillaient et fermaient l'entrée du port. Dès qu'ils eurent fait ce mouvement, les navires qu'Amilcar avait placés derrière les îles entrèrent au port, y déchargè-

rent des vivres et des troupes nouvelles, puis regagnèrent le large avant que les Romains pussent les atteindre. Les îles dont il s'agit ici sont celles qui portent le nom d'Ægates, ou Égades, près du cap Lilybée.

Les Romains n'obtinrent durant cette année qu'un seul avantage; et il y a toute apparence qu'ils le durent à une flotte d'armateurs particuliers, car la république n'entretenait plus de marine : elle ne possédait plus que soixante galères, uniquement destin[illegible] défendre les côtes italiennes et à porter des [illegible] n Sicile. Des corsaires, peut-être les mêmes q[illegible] précédente, avaient fait une descente en A[illegible] vrèrent avec succès une bataille près d'Égim[illegible] africaine, située entre la Sardaigne et les rivages du royaume de Tunis. On la nomme aujourd'hui Galita; elle est distante d'environ vingt lieues des ruines de Carthage; elle a en circuit dix lieues ou à peu près; mais on la dit presque déserte maintenant. Jadis on remarquait près d'elle deux rochers, que les anciens appelaient *Ægimori aræ*. Les détails du combat que les corsaires romains livrèrent en ce lieu ne nous sont pas connus. Ils en tirèrent peu de profit, car les dépouilles dont ils s'y étaient enrichis, ils les perdirent au milieu d'une tempête, qui brisa leurs vaisseaux contre les roches de la Libye. Ainsi, Messieurs, c'est encore une année malheureuse pour Rome, qui néanmoins établit alors à Frégelles une colonie indiquée par Velléius Paterculus.

Le consulat d'Aulus Manlius Torquatus Atticus et de Caius Sempronius Blæsus commence au 7 juillet 244. C'est le Blæsus auquel les faisceaux ont été déjà décernés en 253; et Manlius Torquatus a été censeur



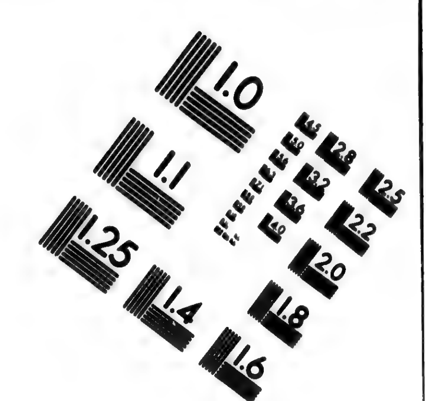
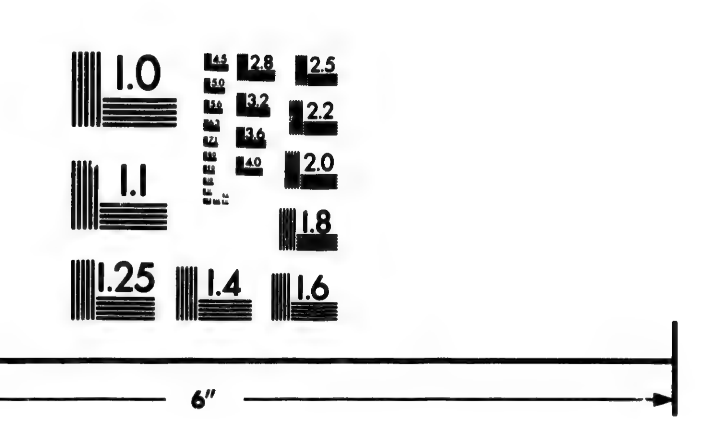
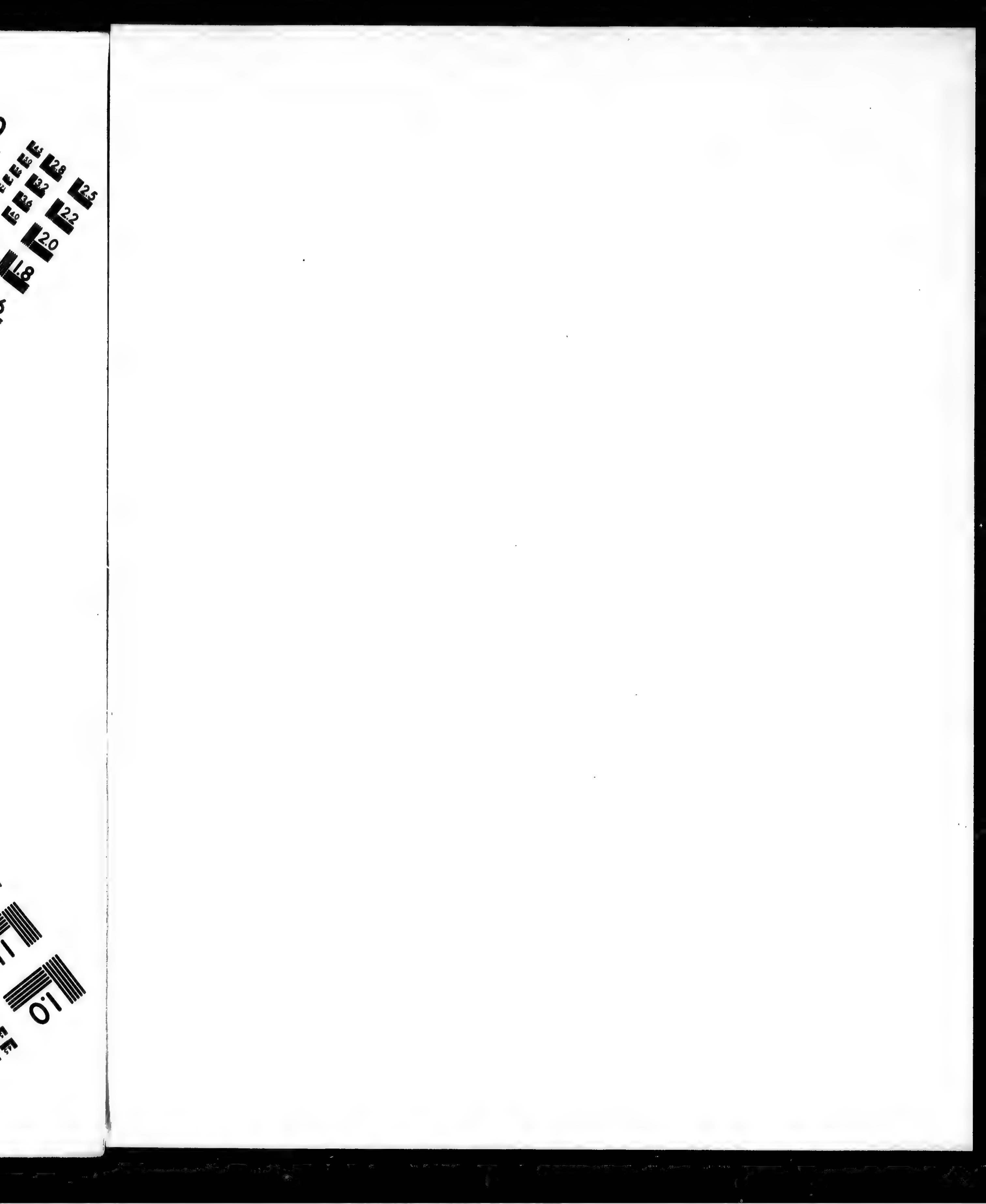


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





en 247. Sous leur commune magistrature consulaire; on place, d'après Velléius Paterculus, la fondation d'une colonie à Brundusium ou Brindes; mais, dès le temps de la guerre des Samnites, Rome avait une première fois établi un certain nombre de ses propres citoyens dans cette ville, soit à cause de la commodité du port, soit afin de tenir en respect les Tarentins situés au voisinage. Je vous ai exposé, Messieurs, les circonstances de l'occupation de Brindes sous l'année 268. En 244, le siége de Lilybée continuait d'être le principal objet des pensées et des efforts de la république romaine, quoiqu'elle dût être fort dégoûtée de cette entreprise, par tous les revers qu'elle venait d'essuyer depuis qu'elle l'avait formée. Amilcar avait si bien secouru et approvisionné cette place, que, pouvant désormais l'abandonner à elle-même, il s'occupa des moyens de reprendre Éryx, ville surprise en 249 par Junius Pullus, et restée depuis ce temps au pouvoir des Romains, ainsi que je vous en ai prévenus dans notre dernière séance. Ils avaient encore, à ce qu'il semble, trois postes sur cette montagne : l'un à la cime, autour du temple de Vénus Érycine; le second à mi-côte, où la ville était à la fois fortifiée par la nature et par les ouvrages de l'art; le troisième au bas du mont, où une forte garnison défendait un retranchement. Ces obstacles n'arrêtèrent point Amilcar, qui sentait que cette conquête devenait importante pour la conservation de son poste d'Épiercte ou d'Ercta. Il part de nuit, à la tête de ses troupes, qui montent avec lui, dans un profond silence, un espace de trente stades. Moyennant ces précautions et à force de tournoyer, il parvint à mi-côte, c'est-à-dire aux portes de

la ville, où il n'était aucunement attendu : les Romains, retranchés au bas de la montagne, n'avaient vu ni soupçonné sa marche. Son arrivée soudaine frappa les habitants d'Éryx d'une surprise mortelle, qui leur ôta les moyens de se défendre. Il mit à mort tous ceux qui résistèrent ou qu'il trouva sous les armes, réduisit le surplus en servitude, et l'envoya aussitôt à Drépane. De ce moment, la campagne prit un nouveau système. La principale affaire des Romains était de chasser d'Éryx le formidable ennemi qu'ils y voyaient établi et campé. Ils l'attaquaient du pied de la montagne, tandis qu'il les assiégeait sur la cime. Amilcar avait à se défendre des deux côtés : ceux qui le combattaient de bas en haut lui inspiraient peu d'alarmes, et chaque jour il inquiétait ceux qui dominaient son camp. Ces alternatives d'agressions et de résistances sur les parties supérieures et inférieures de la montagne se prolongèrent durant deux années entières, et ne finirent qu'avec la première guerre punique. On a peine à comprendre comment le général carthaginois put se soutenir si longtemps dans ce poste périlleux. Il sut ralentir, par cette diversion, les siéges de Drépane et de Lilybée; et, sans risquer une seule bataille rangée, obstiné dans le plan qu'il s'était tracé, il interrompit le cours des progrès de l'ennemi, et parvint à rétablir en Sicile une sorte d'équilibre entre Rome et Carthage.

Ainsi, dit Polybe, malgré la garde que faisaient les Romains sur le sommet et au pied du mont Éryx, Amilcar trouva moyen d'entrer dans la ville, qui était entre les deux camps. On doit des hommages au dévouement, à la constance des Romains, assiégés sur la cime, et inébranlables dans une position si dange-

reuse. Mais on admire aussi ces Carthaginois, qui, exposés sans cesse à deux genres d'attaques, ne pouvaient recevoir de convois et de secours que par un étroit rivage. Des deux parts, au sein de la pénurie, et malgré d'énormes difficultés, on employa tout ce qu'on avait de forces, et l'on suppléa par les ressources de l'art aux moyens matériels, qui venaient à s'épuiser. Fabius Pictor s'abuse, lorsqu'il croit que ce siége a fini par la commune lassitude des deux partis, et par l'excès de leurs souffrances. Ils soutinrent ces fatigues et ces peines avec une telle fermeté, qu'ils semblaient ne pas les sentir; et la guerre s'est terminée avant qu'un des deux peuples l'emportât sur l'autre. Voilà, conclut Polybe, ce qui se passait à Éryx, entre les armées de terre. J'ai pensé, Messieurs, qu'il n'était point inutile de savoir comment l'historien de l'antiquité le plus versé dans la science des combats a jugé cette campagne de l'an 244, continuée durant les deux années suivantes. D'autres faits d'armes ont bien plus d'éclat; mais cette inflexible persévérance à suivre un plan sage et pénible, qui ne promet aucun succès rapide, qui ne se recommande que par le but qu'il doit atteindre après de longs efforts, est un spectacle beaucoup plus rare dans les annales militaires des peuples.

Deux hommes qui n'ont point encore paru dans l'histoire de Rome et qui n'y laisseront pas de très-brillants souvenirs, Caius Fundanius Fundulus et Caius Sulpicius Gallus, prirent possession des faisceaux consulaires le 27 juin 243. Cæcilius Métellus renonçait alors à la carrière des armes. Ce personnage, honoré de deux consulats, et qui, vainqueur d'Asdrubal à Panorme,

en 250, avait obtenu à Rome un si glorieux triomphe, acceptait la paisible dignité de grand pontife, vacante par le décès de Tibérius Coruncanius, plébéien comme lui. Métellus a rempli cette fonction durant vingt-deux ans; c'est du moins ce que Cicéron fait dire à Caton l'Ancien dans le livre *de Senectute : Ego Lucium Metellum memini puer, qui, quum quadriennis post alterum consulatum pontifex factus esset, duos et viginti annos sacerdotio præfuit.* « Je me « souviens d'avoir vu dans mon enfance Lucius Métellus, « qui, en la quatrième année après son second con- « sulat (vous avez vu, Messieurs, ce Métellus consul « pour la seconde fois en 247), devint souverain pon- « tife, et le fut vingt-deux ans. » Comme leurs prédécesseurs, Gallus et Fundulus essayèrent vainement de chasser Amilcar de la ville d'Éryx. Ils ne firent que prolonger les deux fléaux qui tourmentaient les assiégeants aussi bien que les assiégés, savoir des combats quotidiens et une disette extrême. Il est vrai que, de part et d'autre, on s'était accoutumé aux privations, à l'insomnie, aux travaux sans relâche, aux hostilités nocturnes, aux coups et aux blessures. Les Carthaginois se croyaient perdus s'ils ne conservaient Éryx, Drépane et Lilybée; et les Romains sentaient vivement le besoin d'occuper ces trois places pour s'assurer la conquête de la Sicile. Éryx faillit tomber en leur pouvoir. Des Gaulois qui en composaient en grande partie la garnison, fatigués enfin d'un si laborieux service, et des longs délais qu'éprouvait le payement de leur salaire, résolurent de livrer la ville aux consuls. Un général tel qu'Amilcar ne se laissait pas aisément surprendre : cependant, malgré sa vigilance, les Gau-

lois, qui gardaient un poste avancé, le remirent à l'armée ennemie, en passant eux-mêmes dans ses rangs. C'était presque la première fois que Rome prenait de tels étrangers à sa solde. Elle n'associait guère à ses légionnaires, citoyens payés par le trésor public, que des alliés qui servaient aux frais de leurs propres cités. Il n'est pas dit comment Amilcar reprit le poste qui venait de lui être enlevé; mais il ne paraît pas que la défection de ces mercenaires lui ait causé un grand dommage : les autres soldats lui restèrent fidèles, et lui suffirent pour se maintenir formidable à mi-côte de sa montagne. Rome profita fort peu du renfort de ces Gaulois, brigands indociles, qui, depuis, pillèrent le temple de Vénus Érycine, et qu'il fallut renvoyer dans leur pays.

La première guerre punique durait depuis près de vingt-deux ans : le sénat comprit qu'elle serait interminable, si Rome persévérait à ne point armer de flotte. Il revint donc encore une fois sur cette résolution; et voici, à ce sujet, les réflexions et la narration de Polybe : « A voir Rome et Carthage acharnées l'une contre l'autre, ne dirait-on pas deux oiseaux de proie « qui, affaiblis par un long combat, et ne pouvant plus « faire usage de leurs ailes, se soutiennent par leur « seul courage, et se rejoignent sans cesse jusqu'à ce « qu'ils se soient meurtris à coups de bec, et que l'un « d'eux succombe sous un vainqueur presque également épuisé? Telle était la détresse des deux républiques, dépeuplées par tant de batailles, ruinées par « d'énormes dépenses. La fortune venait d'être surtout fort contraire aux Romains, qui persistaient « pourtant avec obstination dans leur entreprise. Ils

« avaient abandonné la mer, à cause des pertes qu'ils « avaient essuyées, et de la confiance que leur inspirait « la supériorité de leurs troupes de terre. Voyant néan« moins que l'espoir d'un succès décisif s'éloignait de « jour en jour, et que l'habileté d'Amilcar triomphait « de tous leurs efforts, ils se flattèrent qu'une nou« velle flotte serait plus heureuse que les précédentes, « se promirent d'en mieux diriger les manœuvres, et « de terminer glorieusement une si mémorable guerre. « Ainsi, quoiqu'ils eussent été deux fois réduits à re« noncer aux armées navales, d'abord par la tempête « qui avait surpris et détruit leurs vaisseaux au sortir « du port de Panorme, puis à la fatale journée de Dré« pane, ils en équipèrent une autre, qui devait fer« mer la mer aux Carthaginois assiégés en Sicile, leur « couper les vivres, et les contraindre à déposer les « armes. Cette résolution, dictée par un courage in« domptable, semblait excéder les forces qui restaient « à ceux qui la prenaient : car leur trésor n'était plus « en état de fournir à de si grands frais. Le patrio« tisme des principaux citoyens y suppléa généreuse« ment. Chacun y concourut selon ses moyens : ceux « qui ne pouvaient se charger seuls de la construction « d'une galère s'associaient deux ou trois ensemble, et « offraient ce tribut à la république, à la seule condi« tion du pur et simple remboursement de cette dé« pense dans le cas d'une pleine réussite. Ces souscrip« tions particulières furent assez nombreuses ou assez « considérables pour donner à Rome une flotte de « deux cents quinquérèmes. On les construisit sur le « modèle de la galère qu'en 250 on avait prise à ce « Rhodien qui osait entrer au port de Lilybée, et en

« sortir en plein jour à travers les vaisseaux romains.
« L'équipement de cette nouvelle flotte s'accomplit
« durant les derniers mois du consulat de Fundulus et
« de Gallus, et elle en est le principal événement. »

A ces détails que fournit Polybe, les autres historiens n'ajoutent qu'un fort petit nombre d'observations. Ils disent que le sénat, en consentant à reprendre le cours des expéditions maritimes, s'y détermina surtout par la considération des succès qu'avaient obtenus les armements particuliers des corsaires; qu'il tint compte aussi de ces troupes mercenaires qu'on venait d'adjoindre à l'armée de terre, et dont on pourrait charger les nouveaux navires. Ils ajoutent que, malgré les besoins et la gravité des circonstances le sénat, ne voulut rehausser aucun impôt, se contenta des contributions volontaires et civiques pour l'équipement des deux cents galères, et remplit fidèlement les engagements pris avec les citoyens qui faisaient les avances de ce dispendieux armement. « C'est ainsi, dit Rollin, que
« la foi publique, on ne peut trop le répéter, est une
« ressource assurée pour un État dans les grands be-
« soins : y donner la moindre atteinte, c'est pécher
« contre la règle la plus essentielle d'une saine politi-
« que, et laisser dans les esprits une défiance qui sou-
« vent devient sans remède. Cette ressource subite, à
« laquelle il semble que Rome avait peu lieu de s'at-
« tendre après les pertes récentes qu'elle avait faites
« sur mer, mit le peuple romain en état d'achever la
« conquête de Sicile. »

Il nous reste, Messieurs, à recueillir les derniers faits de la première guerre punique. Pour les mieux saisir et les bien rattacher aux précédents, il est à propos, je

crois, de nous représenter, aussi exactement qu'il est possible, l'ancien état de l'île qui a été le principal théâtre de cette guerre. Nous avons déjà eu plusieurs occasions d'en prendre de premières notions : j'ai nommé, dans le cours des récits, presque toutes les villes siciliennes. Mais voici la description générale qu'en donne le géographe Pomponius Méla : « La Sicile « était jadis continentale ; elle adhérait au Bruttium ; elle « en a été séparée par le détroit qui aboutit d'une part « à la mer Tyrrhénienne, de l'autre à l'Ionienne ; ora- « geux passage, où sont les écueils de Charybde et « de Scylla. L'île a une assez grande étendue, et se ter- « mine par trois promontoires qui sont les trois points « triangulaires d'une figure semblable à la lettre grecque « delta (Δ). Ces caps s'appellent le Pachynum, tourné « vers la Grèce, le Lilybée vers l'Afrique, et le Pélore « vers l'Italie. Entre le Pélore et le Pachynum se trouvent « sur la côte orientale baignée par la mer Ionienne, « Messine, Tauromène, Catane, Mégaris, Syracuse, et « l'admirable fontaine Aréthuse, où reviennent des objets « jetés dans le fleuve Alphée, preuve d'une communica- « tion des eaux du Péloponèse à la Sicile par quelque « conduit souterrain au-dessous du lit de la mer. Entre « le Pachynum et le cap Lilybée, se voient, sur la côte mé- « ridionale que baigne la mer de Libye, Acragas, Héra- « clée et Thermes ; entre Lilybée et le Pélore, sur la côte « septentrionale baignée par la mer Tyrrhénienne, on « distingue Panorme et Himéra. Dans l'intérieur de l'île « sont Léontium, Centuripinum, Hybla et d'autres ci- « tés. Enna possède un fameux temple de Cérès ; le mont « Éryx, un temple de Vénus bâti par Énée ; et l'Etna, « séjour antique des Cyclopes, est célèbre par ses érup-

« tions volcaniques. Le fleuve Himéra, qui a sa source « vers le centre de l'île, se divise en deux branches « principales, dont l'une a son embouchure dans la mer « d'Afrique, l'autre dans la mer de Toscane. La Sicile « est environnée d'un grand nombre de petites îles; « dans le détroit, Æææ, jadis habitée, dit-on, par Ca-« lypso; dans la mer Africaine, Gaulos, Malte et Cossura; « vers l'Italie, Galata et les sept Éolides : savoir Lipari, « Ostéodes, Didyme, Phénicusa, Héraclée, Hiéra et « Strongyle, toutes volcaniques comme l'Etna. »

Pline ajoute à ces détails les anciens noms que la Sicile a portés, Sicanie, et, à cause de sa figure triangulaire, Trinacria ou Triquetra; il détermine les distances par des nombres que je ne vous rapporterai pas, attendu qu'ils seraient souvent inexacts, et qu'ils exigeraient toujours de longs éclaircissements; enfin il étend et complète à peu près la nomenclature des villes, des fleuves, et des petites îles environnantes. Par exemple, il nomme Agrigente, Sélinonte, Drépane, Solonte, Céphalède, Tyndaris et Myles, et d'autres places dont Méla n'a point fait mention. Solin parle de trois lacs voisins du cap Pélore : le premier abondant en poissons, le second environné d'épaisses forêts, et le troisième ayant un rocher, ou, comme on disait, un autel au milieu de ses eaux. « C'est, dit Solin, en Sicile que « la comédie et les jeux mimiques ont été inventés : *Hic « primum inventa comœdia est, hic et cavillatio mi-« mica in scena stetit.* » Ce géographe retrace plusieurs autres traditions soit historiques, soit fabuleuses. Après l'Etna et l'Érix, il fait remarquer deux autres monts, qu'il appelle Neptunius et Nebrodes. Cette grande île est décrite plus au long dans le sixième livre de Stra-

bon; et Ptolémée a essayé de déterminer la position de plus de cent des localités qu'elle renferme. Chez les modernes, Cluvier a consacré un volume presque entier à cette matière; plusieurs autres écrivains l'ont traitée; et, comme elle embrasse des détails étrangers à l'étude qui nous occupe en ce moment, nous nous en tiendrons au précis rédigé par d'Anville.

« La Sicile, d'abord possédée par les Sicaniens venus « d'Italie, ayant reçu ensuite des colonies grecques, et « les Carthaginois s'y étant rendus puissants, on y « connaissait trois différentes langues, une langue ita- « lique, la grecque, et la punique. Une chaîne de mon- « tagnes suit d'assez près le rivage septentrional, depuis « le promontoire *Pelorum*, aujourd'hui cap de Faro, « qui resserre le détroit; et de ces monts, qui étaient « appelés *Heræi*, c'est-à-dire de Junon, et *Nebrodes*, « se détachent des branches qui s'étendent vers le midi. « Plusieurs rivières, rassemblées sous le nom de *Simæ- « thus*, aujourd'hui Giarretta, tombent dans la mer au « pied de l'Etna, sur le rivage oriental; *Himera*, aujour- « d'hui Fiume Salso; *Camicus*, Fiume di Platani, sur « le rivage méridional. *Messana*, Messine, très-voisine « du Pélore, portait le nom de *Zancle* avant que des « Messéniens, chassés du Péloponèse par des Lacédé- « moniens, vinssent s'y établir. *Tauromenium*, qui suit, « conserve son nom dans Taormina; et le très-petit « fleuve *Acis*, qu'une fable a illustré, donne le nom à « Castel d'Iaci. C'est du bord de ce rivage que s'élève « le plus fameux des volcans, l'*Ætna*, dont le nom actuel « Gibello vient de Gebel, montagne dans la langue « des Arabes, auxquels la Sicile a été soumise par con- « quête sur l'empire grec de Constantinople. *Catana*, qui

« conserve son nom, borde la mer au pied de l'Etna. « Des plaines qui succèdent avaient servi de demeure « aux *Læstrigones*, anciens et sauvages habitants de « la contrée, ainsi que les *Cyclopes;* et on connaît « *Leontini* dans ces plaines sous le nom (moderne) « de Lentini. La plus considérable des villes de la Si- « cile, *Syracusæ*, garde à la vérité le nom de Siracusa, « mais ne conserve de différents quartiers qui com- « posaient une très-grande ville, qu'une petite pointe « isolée, qui se nommait *Ortygia*. Il faut citer *Neætum*, « parce qu'une des trois parties qu'on distingue au- « jourd'hui en Sicile est appelée Val di Noto. A une « petite distance de la mer, *Helorum* conserve des ves- « tiges qui sur les lieux sont appelés Muri-Ucci, et les « agréments du canton le faisaient appeler *Helorina* « *Tempe*. Le nom du promontoire méridional, qui était « *Pachynum*, est actuellement Passaro. *Camarina*, co- « lonie de Syracuse, conserve avec des vestiges le nom « de Camarana. *Gela* était située un peu au-dessous de « l'emplacement actuel de Terra-Nova. En traversant « le fleuve *Himera*, qui a séparé les dépendances de « Syracuse d'avec ce qui obéissait aux Carthaginois, « on trouve *Agrigentum*, ou, selon les Grecs, *Acragas*, « dont les vestiges sont appelés Girgenti-vecchio, près « de la ville moderne de Girgenti. Au delà du *Camicus* « et d'un autre fleuve nommé *Hypsa*, aujourd'hui Be- « lici, *Selinus*, qui devait sa fondation à Syracuse, est « ensevelie sous des ruines qui donnent une haute idée « de l'ancien état de cette ville. Avant d'y arriver, « nous aurions pu citer les *Thermæ*, ou bains chauds, « surnommés *Selinuntiæ*, que l'on retrouve près d'un « lieu nommé Sciacca. *Mazarum*, qui suit *Selinus*, et qui

« en dépendait, est remarquable en ce qu'une des trois « divisions de la Sicile s'appelle Val di Mazzara. Le « promontoire occidental de l'île, et celui qui regarde « l'Afrique de plus près, conserve bien un reste du « nom de *Lilybæum* dans celui de Boeo; mais la ville, « (autrefois) de même nom que le promontoire, s'ap- « pelle aujourd'hui Marsala. Une pointe recourbée en « mer donnait à *Drepanum* le nom que conserve Tra- « pani; et au-dessus de cette ville s'élève le mont *Eryx*, « célèbre par un temple de Vénus, et auquel une citadelle « nommée San-Guliano a succédé. Des Troyens éta- « blis en ce canton de la Sicile occupaient un peu plus « loin *Egesta* ou *Segeste*, qui n'existe plus. *Panormus*, « ainsi nommée par des Grecs à cause de son port, « (se retrouve) avec peu d'altération dans le nom de « Palerme. *Himera* ayant dans son voisinage des bains « chauds, *Thermæ*, une ville maritime, conserve ce « nom en celui de Termini. *Cephalædis* existe dans Ce- « falu. Le nom de Tindari est resté à l'emplacement de « *Tyndaris*. Milazzo représente *Mylæ*; et c'est entre « cette ville et un lieu nommé *Naulochus* que la flotte « de Sextus Pompée fut détruite par celle d'Octave. Ces « positions nous ramènent vers le Pélore, duquel nous « sommes partis pour suivre les trois côtés qui renferment « la Sicile. Pour ce qui est de l'intérieur, on peut, entre « beaucoup d'autres lieux, citer *Halycia*, qui conserve « la signification de ce nom grec dans celui de Salemé. « Le nom d'*Entella* n'est point perdu; il s'applique à un « lieu entièrement détruit, mais en situation très-avan- « tageuse pour une place forte. *Enna*, qui était réputée « au milieu de l'île, et en grande considération pour « avoir été le séjour de Cérès et de Proserpine, se nomme

« Castro Janni, ou Castro Giovanni. Le nom de *Menæ*, « ville construite par un ancien prince sicilien, existe « dans celui de Mineo. Le miel d'*Hybla* est célèbre dans « l'antiquité, et il y avait en Sicile plusieurs villes de « ce nom; mais il est parlé de celle qui était distin- « guée par le surnom de *Major*, et dans la dépendance « de Catane, comme d'une ville qui n'existait déjà « plus... Les petites îles peu éloignées de la Sicile vers le « nord s'appelaient *Æoliæ*, parce qu'on en faisait la « demeure d'Éole, qui, selon la Fable, était chargé de « gouverner les vents, pour les tenir enfermés dans des « antres ou pour les en faire sortir. Elles sont aussi « appelées *Vulcaniæ*, parce qu'elles ont des volcans, « aujourd'hui Lipari, à cause de *Lipara*, qui est la « principale. En regard de la côte méridionale de la « Sicile sont *Melita* ou Malte, et *Gaulos* ou Gozzo. »

Ainsi, Messieurs, vous voyez qu'en partant du cap Pélore, qui s'avance dans le détroit, et en descendant du nord au midi, le long du côté oriental de la Sicile, on trouve successivement Messine, la première ville dont les Romains se soient emparés, Tauromène, Naxe, Catane, Murgence, Léontium, Mégaris, Syracuse, la capitale du royaume d'Hiéron, Nétum, Hélore, et le cap Pachynum. De ce promontoire à celui de Lilybée, en suivant du sud-est au nord-ouest le côté méridional de l'île, vous rencontrez Mutyque, Camarine, Géla, Phintia, Agrigente ou Acragas, Héraclea Minoa, Camicus, Thermes et Sélinonte. C'est improprement qu'on désigne le cap de Lilybée comme l'un des sommets du triangle sicilien. Il y a réellement un quatrième côté, mais beaucoup moins long que chacun des trois autres, et qui regarde l'occident : sur cette côte sont le pro-

montoire et la ville de Lilybée, Égithalle, Ercta ou Épiercte, Drépane, le mont, la ville et le temple d'Éryx; et l'on voit en face de ces derniers rivages les îles Égades : savoir, Éguse, la plus connue dans l'histoire, Buccine et Hiéra. Si l'on parcourt ensuite le côté septentrional de l'île, en se dirigeant de l'ouest à l'est, on rencontre Hicarra, Panorme, Solonte, les Thermes et le fleuve Himéra, la ville de ce même nom, Céphalède, Alétum, Alésa, Aluntium, Agathyrse, Tyndaris, Myles; et l'on rejoint le cap Pélore. Vis-à-vis cette côte septentrionale, sont Lipari et les autres îles Æolides ou Vulcaniennes. Dans l'intérieur de la Sicile, en décrivant un triangle compris dans le premier, et dont les côtés seraient à peu près parallèles aux siens, on trouverait à l'orient, et du nord au midi, le mont Etna et ses environs, Adrane, Centuripe, Hybla et Acres. De là, en retournant de l'est à l'ouest, parallèlement à la côte méridionale, vous auriez à visiter les ruines d'Acrilles, d'Eubée, de Ménès, de Nonymne, de Callonie, d'Erbesse, de Pétra, de Crastus, de Triocala et d'Entella. Si de ce dernier lieu vous passez à Ségeste, et si vous suivez de l'ouest à l'est une direction parallèle à la côte septentrionale de l'île, les anciennes villes qui se présentent après Ségeste sont Parope, Imicum, Mytistrate, Herbite et Tissa. Voilà, Messieurs, tous les lieux les plus importants de l'ancienne Sicile, à l'exception d'Enna, qui peut en être désignée approximativement comme le point central.

En l'année 242 avant notre ère, presque toutes ces places étaient au pouvoir des Romains, excepté, d'une part, le royaume de leur allié Hiéron, royaume qui comprenait plus de la moitié de la partie orientale de l'île,

et, d'une autre part, cette partie occidentale que nous avons considérée comme un quatrième et petit côté, où se trouvaient Lilybée, Drépane, Éryx, occupées par les Carthaginois. Ces détails géographiques doivent éclairer tous les récits que nous avons entendus, et nous donner une idée précise de ce qui reste à faire pour que la première guerre punique se termine.

Le 17 juin 242, on installa consuls Caius Lutatius Catulus et Aulus Posthumius Albinus. Mais ce second magistrat étant grand prêtre de Mars, le souverain pontife Métellus ne lui permit pas de s'absenter de Rome, ni de se charger d'un commandement militaire. C'est un fait que Tite-Live rappelle dans son trente-septième livre, à l'occasion d'un semblable différend qui s'éleva entre le grand pontife Licinius et le préteur Quintus Fabius Pictor, flamine quirinal : *Quale (certamen) patrum memoria inter Lucium Metellum et Posthumium Albinum fuerat. Consulem illum cum Caio Lutatio collega in Siciliam ad classem proficiscentem, ad sacra retinuerat Metellus, pontifex maximus*. Une prohibition du même genre ayant été renouvelée sous les empereurs, Tacite dit, au troisième livre de ses Annales : *Memorabaturque Lucii Metelli pontificis maximi exemplum qui Aulum Posthumium flaminem retinuisset*. Ce trait d'histoire est consigné encore dans le premier chapitre de Valère Maxime, intitulé *de Religione observata*. On y lit que Posthumius, consul et flamine de Mars, se disposait à partir pour l'Afrique, lorsque le pontife suprême lui défendit, sous peine d'une amende, d'interrompre le service sacré et de sortir de la ville. Il fallut que le commandement cédât à la religion; et

Posthumius ne crut pas pouvoir en sûreté s'engager dans les combats de Mars, en désertant les autels de ce dieu : *Tuto se Posthumius martio certamini commissurus non videbatur, cærimoniis Martis desertis.* Je vous ai parlé des flamines ou plamines, nom qui vient, selon Varron, *a filo vel pileo*, du filet, chapeau ou bonnet conique qu'ils portaient sur la tête. Les trois principaux flamines étaient le *Dialis* ou de Jupiter, le *Martialis* ou de Mars, et le *Quirinalis* ou de Romulus. On les supposait institués par Numa; ils étaient assujettis, sous les ordres d'un grand pontife, à un service régulier : l'exemple que nous venons de rencontrer, et ceux de la même espèce, montrent qu'ils ne devaient pas s'absenter de Rome. Quelques modernes ont fort loué ces observances religieuses, qui pourtant, pratiquées en l'honneur de fausses divinités, ne peuvent guère nous sembler que de vains et puérils scrupules, nuisibles aux intérêts de l'État.

Le consul Lutatius demeurait seul chargé de la conduite de la guerre; et il y a quelque apparence que son intention était de commencer par consulter les sorts ou divinations de Préneste; car le sénat lui enjoignit expressément de n'en rien faire, à ce que nous apprend encore Valère Maxime : *Lutatius, qui primum punicum bellum confecit, a senatu prohibitus est sortes Fortunæ prænestinæ adire.* Cette prohibition paraît, au premier coup d'œil, beaucoup plus sensée que celle qui enchaînait Posthumius à Rome. Mais la vérité est que les augures seuls faisaient proscrire, par jalousie de métier, ces sortiléges prénestins. Ils craignaient qu'on ne s'accoutumât à les préférer aux prédictions qu'ils étaient en possession de tirer du vol

des oiseaux, de l'appétit des poulets sacrés et des entrailles des victimes. Pour ne souffrir aucun dommage dans l'exploitation des divins auspices, ils se récriaient avec un saint zèle contre toutes les nouveautés étrangères. Aussi Valère Maxime ajoute-t-il, aux paroles que je viens de citer : *auspiciis enim patriis, non alienigenis, rempublicam administrari oportere judicabant.* Il n'est plus besoin de dire que toutes ces manières de prophétiser, anciennes ou nouvelles, romaines ou étrangères, étaient des superstitions pareillement déplorables, ou des impostures également criminelles. Cicéron, dans son traité de la Divination, l'un de ses plus curieux ouvrages, leur applique à toutes la dénomination de sorts, *sortes;* mais il expose particulièrement l'origine de ceux de Préneste. « Nous lisons « dans les Mémoires des Prénestins, dit-il, qu'un cer- « tain Numérius Suffucius, homme de bien et d'une « noble famille, avait été souvent averti en songe d'al- « ler dans un endroit désigné couper une pierre en deux « morceaux; qu'effrayé de ces visions continuelles et « des menaces qui les accompagnaient, il prit le parti « d'obéir; qu'il se rendit au lieu indiqué, en présence « de ses concitoyens qui se moquaient de lui; que la « pierre s'ouvrit sous le tranchant du couteau, et que « Suffucius y trouva des sorts gravés en lettres anti- « ques sur les morceaux d'une planche de chêne. Ce « lieu-là est aujourd'hui enfermé et religieusement « gardé près du temple de Jupiter enfant, qu'on voit re- « présenté avec Junon, et comme elle attaché au sein « de la Fortune qui les allaite. Toutes les mères ont une « grande dévotion à cette image. On dit aussi qu'en « même temps, et précisément à l'endroit où est au-

« jourd'hui situé le temple de la Fortune, on vit « du miel sortir d'un olivier; que les aruspices pré« dirent que ces sorts prénestins deviendraient extrê« mement fameux, et prescrivirent de fabriquer avec « le bois de cet olivier un coffre, où l'on renferma « toutes ces inscriptions prophétiques. C'est là qu'on « les conserve, de là qu'on les tire, quand il plaît à la « Fortune. Mais quelle prédiction certaine peut-on at« tendre de ces morceaux de bois, qu'un enfant, par « ordre de la Fortune, vient prendre dans ce coffre, « après les y avoir mêlés? Comment les y a-t-on mis? « Qui a réellement coupé le chêne? Qui l'a façonné? « Qui l'a gravé? On répond qu'il n'y a là rien qu'un « dieu ne puisse efficacement disposer. Ah! pourquoi « ce dieu n'a-t-il pas fait les stoïciens assez sages pour « ne pas s'inquiéter l'esprit de ces superstitions misé« rables? Non, la divination par les sorts n'exercera « plus cet empire : elle est universellement décriée. Si « la beauté, si l'ancienneté du temple de Préneste con« serve quelque crédit aux sorts qu'on y débite, c'est « seulement parmi le vulgaire. Est-il un magistrat, un « homme distingué, qui en fasse le moindre usage? « Partout ailleurs qu'à Préneste, il n'est plus question « de sorts. Aussi Carnéade disait-il, à ce que raconte « Clitomaque, que nulle part il n'avait vu la Fortune « plus fortunée qu'à Préneste. »

Lorsque Cicéron parle avec tant de mépris des oracles qui se rendaient dans cette ancienne ville (aujourd'hui nommée Palestrine, à huit lieues de Rome); lorsqu'il dit ailleurs que toutes les inventions frauduleuses tendent à extorquer l'argent du peuple, ou à le dégrader par une crédulité stupide, *tota res inventa fallaciis*,

aut ad quæstum aut ad superstitionem, ce grand écrivain exprime l'opinion des hommes éclairés de son siècle, et non pas celle qui régnait en Italie au temps du consul Lutatius. Les oracles prénestins jouissaient alors d'une réputation qui alarmait les augures. Plutarque nous apprend que les sorts se tiraient les uns après les autres; qu'on les rassemblait sur une table; que le secret consistait à trouver dans tous ces caractères, rangés en un certain ordre, un enchaînement qui pût fournir une décision. On conçoit combien il était facile aux préposés de cet établissement de faire accepter des interprétations ou forcées, ou assez ambiguës pour s'adapter tant bien que mal aux événements qui pourraient survenir. On dit pourtant que lorsqu'une inscription paraissait obscure, une sorte de table ou de dictionnaire servait à en déterminer le sens. Quelques auteurs ont comparé ces sorts de Préneste à ceux qui se sont longtemps tirés en ouvrant au hasard les livres d'Homère ou de quelque autre poëte. C'est dans le temple de Préneste qu'Alexandre Sévère, avant de régner, a reçu pour réponse les vers de Virgile :

Si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris.

Ceci prouve que les Prénestins avaient fort augmenté, depuis leur Suffucius, le répertoire de leurs inscriptions divines.

Le prodigieux succès de tant d'entreprises frauduleuses, de toutes ces manufactures de superstitions et de mensonges, a fait penser qu'il existait dans l'esprit des hommes une disposition naturelle à recevoir avidement toutes les prédictions qu'on veut leur faire de

leur sort futur. Mais je crois que les folles habitudes et les mauvaises institutions sociales ont eu beaucoup plus de part que la nature à ces lamentables égarements. Il est vrai que la raison, c'est-à-dire la faculté d'observer avec méthode et d'analyser avec rigueur, n'est pas l'unique source des opinions humaines. L'imagination qui devance les recherches, et qui compose le monde physique et moral au lieu de l'étudier, produit des persuasions beaucoup plus vives, d'abord parce qu'elles ont été moins péniblement acquises, ensuite parce que les résultats en sont ordinairement plus agréables ou plus merveilleux; enfin parce que cette manière d'adopter des croyances, et de s'en pénétrer dès les premières années de la vie, est celle que la politique a presque partout le plus recommandée et propagée. Nos prévoyances purement raisonnables sont extrêmement circonscrites : elles se réduisent aux timides conséquences qu'on peut tirer du passé pour l'avenir, aux sévères leçons de l'expérience, à l'examen des causes ou des effets, ou des relations que des faits précédents peuvent avoir avec ceux qui doivent suivre. Les hommes qui apportent le plus de soin et de sagacité à ce genre d'études sont les premiers à reconnaître les bornes et l'incertitude des conclusions qu'ils en déduisent; ils emploient, en les exprimant, les formes du doute et de la défiance, soit parce qu'ils craignent d'avoir négligé ou mal connu quelques-uns des éléments qui devaient entrer dans leurs calculs, soit surtout parce qu'ils savent combien d'accidents imprévus, d'événements fortuits peuvent déranger leurs plus judicieuses combinaisons. Ils n'annoncent que le possible, ou tout au plus le probable; jamais rien de certain. Il vaut donc

bien mieux, pour obtenir des réponses positives, les aller chercher à Préneste, à Delphes ou à Dodone; et le crédit de ces établissements divinatoires est immanquable, pour peu qu'il existe entre eux et les gouvernements quelque connivence secrète, ce qui est le cas le plus ordinaire. Ainsi s'expliquent l'autorité, la multitude et la durée des oracles antiques, rendus tantôt par les gardiens des temples, tantôt par des augures, par des pouletiers sacrés, des aruspices, ou de simples devins.

Mais il importe de distinguer, dans l'antiquité, deux manières fort différentes de concevoir et de prévoir l'avenir : l'une correspondait au mot *destin*, l'autre au mot *fortune*; deux termes qui, loin d'être synonymes, sont plutôt opposés entre eux : c'est dans ce sens que Cicéron dit *fatone an fortuna*. Le destin ou la nécessité, ἀνάγκη, εἱμαρμένη, πεπρωμένη, en latin *fatum*, dérivé de *fari*, était la chose dite, la parole éternelle, irrévocable, exprimant l'enchaînement nécessaire de toutes les choses divines et humaines, célestes et terrestres, le cours préétabli, les vicissitudes régulières et les rénovations périodiques du monde, de chacune de ses parties, de toutes les substances et de tous les individus qu'il embrasse. Dans ce système, rien ne survient, tout procède : *Non incidunt, sed eveniunt*, dit Sénèque; point d'accident ni d'incident; il ne reste rien de fortuit. Cet antique destin, loin d'être une divinité aveugle, comme l'ont cru quelques savants modernes qui avaient trop légèrement étudié cet important sujet, se confondait au contraire avec la sagesse suprême; et c'est sous cet aspect qu'il se présente dans les doctrines de plusieurs sectes philosophiques. Il s'a-

gissait de trouver un mode de divination qui correspondît avec de pareilles notions de l'avenir; et vous comprenez, Messieurs, que même en les supposant vraies, et en ne tenant aucun compte des contradictions dont elles sont susceptibles, il aurait fallu, pour en faire des applications dignes de quelque confiance, une suite d'observations beaucoup plus longues que la vie d'un homme ou même que celle d'un peuple. Pour abréger les recherches, on a gratuitement et grossièrement imaginé des rapports entre les destinées individuelles des hommes et les révolutions de l'univers céleste; et quoiqu'on n'eût encore qu'une connaissance fort imparfaite de ces révolutions, quoiqu'on en ignorât quelques-unes, par exemple celle que nous appelons précession des équinoxes; quoiqu'on ne sût pas le nombre des planètes; quoiqu'on prît pour des phénomènes célestes certains accidents qui n'appartiennent qu'à l'atmosphère terrestre; quoique enfin les calendriers civils s'accordassent mal avec l'année tropique, qui elle-même n'était pas très-exactement mesurée, on osa chercher des prédictions dans les aspects qu'offraient les astres à l'instant donné d'une naissance, d'une fondation, d'une construction ou consécration d'édifices, ou d'une entreprise quelconque. De là, Messieurs, l'astrologie judiciaire, dont on s'efforce aujourd'hui de retarder l'origine jusqu'aux approches de l'ère vulgaire, mais que Cicéron déclare bien antérieure, chez les Chaldéens, au siècle d'Eudoxe, l'un des auditeurs de Platon. Entre les diverses superstitions divinatoires, c'est celle qui a fini par prévaloir sur toutes les autres.

Cependant les anciens supposaient aussi que leurs dieux, surtout Jupiter et Apollon, bien que soumis

comme le monde entier à l'empire du Destin, avaient connaissance de ses inflexibles arrêts; qu'ils les lisaient en quelque sorte dans le livre fatal, où ils demeuraient écrits en caractères ineffaçables; et qu'ils les révélaient, quand tel était leur bon plaisir, aux ignorants et pieux mortels. C'est sur ce prétendu principe que se fondait un second genre de divination, celui que distingue le nom d'oracles. Vous savez, Messieurs, comment les prêtres ou les prêtresses répondaient, au nom de ces dieux, en termes clairs, obscurs ou équivoques, mais toujours de telle sorte que la crédulité publique trouvait la prédiction dûment accomplie.

Une troisième classe d'artifices divinatoires correspondait à l'idée qu'en divers pays on avait conçue de la Fortune, *Fors*, *Fortuna*, en grec Τύχη, divinité en effet aveugle, mobile et capricieuse, à laquelle on attribuait tous les effets dont on ne pouvait assigner la cause, tous les événements que, par cette raison, nous appelons encore fortuits. On réservait ainsi, dans les choses humaines, un très-vaste domaine à cette déesse. Mais comment prédire ses volontés soudaines, qu'elle ne prévoyait pas elle-même, et qui ne lui appartenaient que par leur parfaite indépendance de tout plan, de tout projet, de toute espèce d'antécédents et d'avant-coureurs? On n'avait trouvé rien de mieux que d'interroger des signes qui semblaient aussi variables et aussi fortuits qu'elle, le vol et le chant des oiseaux, les caprices des poulets sacrés, les mouvements des victimes, l'état de leurs entrailles, les directions de la flamme et de la fumée, certains accidents atmosphériques, les dés jetés sur une table ou pris au hasard dans une urne, les objets ou les écrits aveuglément

extraits d'un coffre ou d'un livre. Quoique, à vrai dire, les résultats de toutes ces épreuves dépendissent des lois générales du mouvement ou d'autres causes naturelles, l'ignorance absolue où l'on était, et où nous sommes à peu près encore, des causes immédiates et des circonstances particulières qui amenaient ces effets-là plutôt que d'autres, autorisait à les considérer comme autant d'indices des fantaisies de la Fortune. A la vérité, les significations qu'on avait imposées à ces divers accidents étaient purement arbitraires ; mais, par leur indécision même, ils se prêtaient plus commodément aux interprétations des devins ; et nous devons avouer que, lorsqu'un peuple s'est dégradé au point d'ajouter foi à de pareils pronostics, il ne mérite pas qu'on daigne y introduire une apparente régularité. C'était là pourtant le genre de divination le plus usité chez les Romains ; car il comprend les réponses de leurs augures et de leurs aruspices, aussi bien que les sorts prénestins. La doctrine du *Fatum* était d'un ordre beaucoup trop élevé pour les habitants de Rome, contemporains de Caius Lutatius Catulus ; et, puisqu'ils n'avaient aucune idée de la manière de situer un cadran solaire, on peut croire qu'ils manquaient même des notions vulgaires d'astronomie apparente, sur lesquelles veulent se fonder les rêveries astrologiques. D'un autre côté, il leur fallait sortir de leur territoire quand l'envie leur prenait de consulter des oracles proprement dits ; ils n'en possédaient point chez eux ni à leur portée, parce que leurs premiers chefs n'en avaient point établi. En effet, pour obtenir du crédit, un oracle a presque toujours besoin d'être réputé antique, ou, ce qui revient au même, d'être créé à une

époque où l'on puisse, en l'instituant, faire accroire à une population novice et tout inculte qu'il existe depuis plusieurs siècles. Les Romains étaient donc réduits aux aruspices et autres sortiléges, c'est-à-dire à la plus ignoble espèce de divinations, si toutefois il y a lieu de distinguer des degrés entre des superstitions insensées, qui sont toutes ignominieuses pour l'esprit humain.

Pour terminer ces observations, qui, à mon avis, tiennent plus étroitement que les récits d'aventures militaires à la véritable histoire d'un peuple, j'ajouterai que le mot *sors*, quoique certains étymologistes ne l'aient regardé que comme une variation orthographique de *fors*, semble susceptible, au singulier, de deux sens opposés, de *fatum* et de *fortuna*; mais le pluriel *sortes* ne s'applique qu'aux signes fortuits; c'est la signification qu'il a dans le texte de Valère-Maxime, qui m'a fourni l'occasion de vous présenter ces éclaircissements.

Caius Lutatius Catulus et Aulus Posthumius Albinus venaient donc d'être faits consuls, et se disposaient à conduire des légions en Sicile. Le grand pontife Métellus s'opposait efficacement au départ de Posthumius, qui était prêtre de Mars; et Lutatius ayant inspiré quelque défiance, soit parce qu'il avait songé à consulter les sorts prénestins, soit par quelque autre motif qui ne nous est point expliqué, on ne voulut pas qu'il restât seul chargé du commandement de toute l'armée, et l'on résolut de lui adjoindre le préteur. Mais une longue absence de ce magistrat, chef des tribunaux, aurait interrompu le cours des jugements, et amené par là des embarras au sein des familles, des troubles même au sein de l'État. Cette réflexion condui-

sit à établir un deuxième préteur ; et peut-être la multitude et la complication des affaires civiles en avaient-elle déjà suggéré l'idée. Nous n'avons aucun ancien document sur les délibérations du sénat ou du peuple, qui aboutirent à cette innovation dans la préture ; l'épitome du dix-neuvième livre de Tite-Live dit seulement : *Duo prætores tum primum creati sunt.* C'est par la suite de l'histoire que nous apprenons le partage de cette fonction entre deux magistrats ; l'un pour la ville, *prætor urbanus;* l'autre pour les étrangers, *prætor peregrinus.* Mais nous savons par les Fastes consulaires que l'un des préteurs établis en 242 s'appelait Quintus Valérius Falto, et que ce fut lui qui fut désigné, apparemment par le sort, pour s'adjoindre au consul Lutatius dans l'expédition nouvelle qu'on allait entreprendre en Sicile contre les Carthaginois. Zonaras nous fait le même récit; seulement il donne à Quintus Valérius le surnom de Flaccus au lieu de Falto. Nous ignorons d'ailleurs si ce Valérius était le préteur des étrangers ou celui de la ville; et le nom de l'autre préteur ne nous est pas connu. Nous continuerons de manquer de plusieurs détails de ce genre, tant que nous ne rejoindrons pas le vingt et unième livre de Tite-Live; et nous en sommes encore éloignés de vingt-quatre ans, puisque ce livre ne doit s'ouvrir qu'avec la seconde guerre punique, en 218.

La première va être honorablement terminée par les deux personnages qui viennent de nous être indiqués comme les deux généraux de l'armée romaine, le préteur Falto et surtout le consul Lutatius. Je vous exposerai, dans notre prochaine séance, les détails des événements militaires et des négociations qui eurent

lieu en 242 et 241. Mais voici le récit très-sommaire qu'en fait Condillac : « On est toujours étonné de la « négligence des anciens à s'instruire des mesures que « prennent les ennemis. Lutatius trouva les côtes de « la Sicile sans défense. Il se rendit maître sans com- « bat du port de Drépane, et de toutes les baies aux « environs de Lilybée. Les Carthaginois, qui avaient « abandonné tous ces lieux, ne savaient rien du nou- « vel armement des Romains ; ils en eurent la première « nouvelle par les pertes qu'ils venaient de faire ; et « ils avaient eux-mêmes négligé leur marine, parce « qu'ils supposaient que les Romains ne reparaîtraient « plus sur mer. Cependant il fallait porter des secours « au camp d'Éryx, où il n'arrivait plus de convois, et « l'habileté d'Amilcar Barcas ne pouvait pas suppléer « au défaut de vivres. On chargea donc une flotte « (carthaginoise) de toutes les munitions nécessaires ; « mais, équipée à la hâte, elle fut montée par des sol- « dats qui n'avaient jamais fait la guerre. Hannon, qui « la commandait, fit voile vers l'île d'Hiéra, dans le « dessein d'aborder à Éryx, d'y décharger ses vaisseaux, « d'ajouter à son armée navale ce qu'il y trouverait « de meilleures troupes, et d'aller ensuite avec Barcas « présenter la bataille aux Romains. Lutatius jeta l'an- « cre à Éguse, île située devant Lilybée, et d'où il « pouvait observer tous les mouvements de l'ennemi. « Ses vaisseaux étaient légers, ses matelots exercés, et « ses soldats aguerris. Cependant, lorsqu'il aperçut « les Carthaginois, il hésita d'abord, parce que le vent « lui était tout à fait contraire. Mais ayant considéré « que s'il laissait entrer Hannon dans le port d'Éryx, il « aurait à combattre contre des vaisseaux débarrassés

« de leur charge, contre l'élite de l'armée de terre, et, « ce qu'il redoutait plus encore, contre Barcas, il prit « le parti d'engager une action, et il remporta une vic« toire complète. Il enleva aux Carthaginois soixante« dix vaisseaux; il leur en coula à fond cinquante; et il « fit sur eux plus de dix mille prisonniers. Voilà les « Romains maîtres de la mer. Leurs ennemis, dans l'im« puissance de continuer la guerre, donnèrent à Bar« cas plein pouvoir de la terminer comme il jugerait « plus convenable. Ce capitaine, cédant aux circon« stances, ouvrit une négociation avec Lutatius; et la « paix se fit aux conditions suivantes : que les Car« thaginois abandonneraient aux Romains Lilybée, « Drépane, toutes les places qu'ils possédaient en Si« cile, et les îles situées entre l'Afrique et l'Italie; qu'ils « rendraient tous les prisonniers sans rançon; qu'ils « payeraient en dix ans trois mille deux cents talents « pour les frais de la guerre; et qu'ils ne commettraient « aucune hostilité contre Hiéron ni contre ses alliés. « Telle fut la fin de cette guerre, qui dura vingt-quatre « ans sans interruption. Les Carthaginois y perdirent « cinq cents vaisseaux, et les Romains sept cents, dit « Polybe, en y comprenant ceux qui périrent dans les « naufrages : mais il ne compte pas les bâtiments de « charge, puisqu'en une seule fois, par la faute de « Junius, huit cents furent engloutis. Ajoutons à ces « pertes celles qu'ils essuyèrent dans les armées de « terre. Agrigente seule coûta trente mille hommes : « combien n'en dut-il pas périr au siége de Lilybée, soit « par les armes, soit par les maladies! »

Ce n'est là, Messieurs, qu'un simple précis : je vous en présenterai les développements dans notre prochaine

séance. La plupart nous seront fournis par Polybe; et ils seront tous d'un grand intérêt, puisqu'il s'agit de l'une des plus mémorables époques des annales romaines.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 242 ET 241 AVANT J. C. — CONTINUATION ET FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Messieurs, nous avons à étudier aujourd'hui l'histoire des derniers mois de la première guerre punique. Le consul Lutatius et le préteur Falto partirent pour la Sicile vers le mois de juillet 242, à la tête de la nouvelle flotte, construite et soigneusement équipée à Rome au moyen de contributions patriotiques. Les Carthaginois ignoraient cet armement, et supposaient que les Romains, qui depuis cinq ans n'avaient plus de vaisseaux de guerre, ne tenteraient aucune expédition maritime, et se contenteraient d'entretenir et de débarquer des troupes de terre en Sicile. Mais Lutatius, contre lequel ses concitoyens avaient conçu de vains soupçons, était un général plein de bravoure et d'activité. il brûlait de s'illustrer par des victoires et par une paix glorieuse. Il commença la campagne en reprenant le siége de Drépane, place qu'il trouvait presque sans défense, et qu'il investit à la fois par terre et par mer. Amilcar, occupé sur le mont Éryx, ne pouvait secourir les assiégés, dont les murs essuyaient déjà plusieurs brèches. Les Romains se pressaient de monter à l'assaut, lorsque Lutatius reçut à la cuisse une large et dangereuse blessure. Ses troupes, qui le chérissaient, accoururent autour de lui, et le suivirent au camp, où il fallut le transporter. Ses souffrances n'amortirent pas son zèle :

il était bien assez affligé de se voir hors d'état de poursuivre le siége avec la vigueur qu'il venait de déployer. Maître du port de Drépane et de toutes les baies voisines de Lilybée, il comprit que, pour s'emparer de ces deux villes, pour s'en assurer la possession, et achever ainsi la conquête de la Sicile, il fallait gagner une bataille navale. De son lit, il en fit les préparatifs; et, prévoyant bien que Carthage ne tarderait pas d'envoyer une flotte au secours des deux places, il s'occupa de l'instruction des rameurs et des soldats qui auraient à manœuvrer et à combattre sur ses propres vaisseaux. Par son ordre, on exerçait chaque jour les matelots; et les troupes d'élite destinées à servir dans la marine apprenaient particulièrement les procédés de ce genre de milice.

Lutatius n'était pas encore guéri, lorsqu'il sut que la flotte des Carthaginois approchait. Elle se composait de quatre cents vaisseaux de toutes grandeurs; et l'on eût dit que Carthage entière y était renfermée. Elle s'avançait chargée d'argent, de provisions, d'armes, et de soldats nouvellement levés en Afrique. Hannon, qui la commandait, se proposait d'entrer d'abord au port d'Éryx, d'y débarquer ses troupes de terre, d'y laisser des vivres, d'y prendre les vieilles bandes qui en formaient la garnison, de les emmener avec leur général Amilcar, dont le nom épouvanterait les Romains. C'était le dernier effort, presque le dernier espoir des Carthaginois. Leurs vaisseaux avaient rendez-vous aux îles Égades, entre Lilybée et Drépane, mais plus près de Lilybée. Je vous ai parlé de ces îles, lorsque je vous ai présenté une esquisse géographique de la Sicile. Elles sont au nombre de trois; leurs anciens noms sont

Phorbantia ou *Buccina*, île des Vaches; *Ægusa* ou *Capraria*, île des Chèvres; *Hiera* ou *Sacra*, île Sacrée, dite aussi quelquefois *Maritima*; à la première correspond aujourd'hui Levanzo, à la seconde Favignana, à la troisième Maritimo. La deuxième est célèbre par la bataille qui va se livrer près de ces rivages.

Le consul se fit porter sur la galère prétorienne, où l'on eut peine à l'établir. Il ordonna de cingler vers Lilybée : il voulait rejoindre le reste de ses vaisseaux, et aller avec sa flotte entière au-devant de l'ennemi. Ayant aperçu celle des Carthaginois à la hauteur d'Hiéra, il en conçut une joie extrême que ses soldats partagèrent, lorsqu'en achevant une exhortation guerrière, il leur annonça pour le lendemain un combat près d'Éguse. Le vent, d'abord favorable aux Romains, changea durant la nuit, et leur devint contraire. La mer s'agita, et ils allaient avoir à lutter contre les ennemis et contre les flots. A la vue de ces périls, Lutatius, au point du jour, hésita, dit Polybe, sur le parti qu'il devait prendre; mais, considérant que, s'il livrait le combat pendant cet orage, il n'aurait affaire qu'à des vaisseaux chargés et pesants, au lieu que, s'il attendait le calme, Hannon rejoindrait le camp d'Éryx et reviendrait avec Amilcar à la tête des plus légères trirèmes et des meilleures troupes carthaginoises, il résolut d'engager aussitôt l'action. Voilà ce qu'en dit Polybe. Zonaras ajoute qu'une comète apparut à gauche de la flotte romaine, et menaça de sa queue la carthaginoise : cette circonstance merveilleuse est au moins inutile.

Ce n'était plus, reprend le plus ancien et le plus judicieux de ces historiens, ce n'était plus de part ni d'autre les mêmes flottes qui, sept ans auparavant, avaient

combattu à Drépane, quand Amilcar défit Claudius Pulcher : il fallait s'attendre à un tout autre événement. Les Romains venaient d'apprendre enfin l'art de construire les vaisseaux : ils n'y laissaient de cargaison que les objets nécessaires au service de la mer et de la guerre; ils avaient soigneusement exercé leurs équipages, et embarqué l'élite de leurs légions, des guerriers intrépides. Au contraire, les galères carthaginoises, encore surchargées d'un lourd bagage, n'étaient point préparées à une bataille prochaine; elles n'en devaient soutenir qu'après s'être débarrassées et renforcées à Éryx. Hannon avait pris pour rameurs les premiers venus; et l'on ne s'était pas pressé de leur enseigner les manœuvres : les soldats récemment enrôlés ne savaient pas quels périls et quels travaux les attendaient. Carthage, persuadée que les Romains, après tant d'épreuves malheureuses, n'oseraient plus reparaître sur les flots, avait fort négligé sa propre marine. Aussi Hannon eut-il le dessous dès le premier choc : il vit, dans le cours de l'action, cinquante de ses vaisseaux coulés bas, soixante-dix pris avec les équipages, et tous les autres sur le point de succomber aux mêmes périls, si un soudain changement de vent ne leur eût fourni le moyen de s'enfuir à toutes voiles d'Éguse à Hiéra. Lutatius, vainqueur, prit la route de Lilybée, n'ayant plus d'autre soin que de garder avec une rigoureuse vigilance les galères ennemies dont il s'était emparé, et dix mille prisonniers tombés en son pouvoir. Les nombres que Polybe vient de nous indiquer sont grossis par Orose, qui compte vingt-cinq mille prisonniers, soixante-treize galères enlevées aux Carthaginois, et cent vingt-cinq submergées. D'autres auteurs racontent

que Lutatius, qui ne pouvait se soutenir sur ses jambes, se faisait porter sur un brancard, d'où il donnait ses ordres; que Valérius Falto le secondait avec zèle; et qu'ainsi ce préteur eut une part glorieuse aux succès de la journée. Nous lisons de plus dans Zonaras qu'Hannon, dès le commencement du combat, prit la fuite, se sauva en Afrique, et ne tarda point à expier sur une croix sa lâcheté.

Sa défaite à Éguse compromettait Amilcar, et lui ravissait les fruits de tout ce qu'il venait d'employer de constance et d'habileté à se maintenir pendant deux années dans son poste d'Éryx. Amilcar avait compté sur les secours d'hommes, d'argent et de vivres qu'Hannon devait lui apporter. Frustré de cet espoir, il demeurait exposé aux attaques du victorieux Lutatius, qui, en effet, ne manqua point de marcher bientôt contre lui, et en divers engagements lui tua deux mille soldats. La ville d'Éryx fut étroitement assiégée, et le général carthaginois forcé de se rendre à composition. Le consul le voulait contraindre, lui et la garnison, de passer sous le joug, et de mettre bas les armes. Amilcar protesta qu'il périrait, plutôt que de sortir avec ignominie d'une place qu'il avait honorablement défendue. C'est dans Orose, dans Zonaras, dans l'une des notices attribuées à Cornélius Népos, que ces derniers détails se lisent. Polybe n'en parle pas; mais il nous apprend que, tandis qu'Amilcar négociait, il reçut de sa république de pleins pouvoirs, qui le laissaient maître de conclure la paix avec Rome aux conditions qu'il jugerait convenables. Tant qu'il lui resta quelque lueur d'espérance, il usa de toutes ses ressources, et fit, pour reprendre l'avantage, les plus audacieux efforts. Mais

il reconnut que le temps de vaincre était passé, et qu'il ne fallait pas laisser échapper celui d'obtenir une transaction tolérable. De son côté, Lutatius, dont le consulat allait expirer, et qui savait à quel point Rome elle-même était épuisée, entra volontiers en négociation; et il fut à la fin convenu que, sous le bon plaisir des citoyens romains, il y aurait paix et alliance entre eux et Carthage; que celle-ci retirerait ses troupes et ses agents de tout le territoire sicilien; qu'elle ne ferait point la guerre à Hiéron; qu'elle ne prendrait les armes ni contre les Syracusains ni contre leurs alliés; qu'elle rendrait sans rançon tous les prisonniers; qu'elle payerait à Rome, dans le cours de vingt ans, deux mille deux cents talents euboïques d'argent (environ douze millions). Le peuple romain, avant de ratifier ce traité, envoya sur les lieux dix commissaires, qu'il chargeait d'examiner de plus près l'état des choses, et qui maintinrent les dispositions arrêtées, en portant néanmoins le tribut de deux mille deux cents talents à trois mille deux cents (plus de dix-sept millions), en abrégeant d'ailleurs les délais du payement, et en exigeant de plus l'évacuation et la cession de toutes les îles situées entre la Sicile et l'Italie.

Amilcar avait rendu Éryx avant la ratification du traité, et obtenu le droit d'en sortir avec armes et bagages, moyennant un tribut de dix-huit deniers (environ dix-huit francs) pour chacun de ses soldats. On s'était donné, de part et d'autre, des garanties de la trêve : elle fut observée fidèlement jusqu'à la promulgation solennelle du traité définitif. En exécution des articles additionnels, les Carthaginois payèrent aussitôt mille talents (cinq millions cinq cent mille francs),

et s'engagèrent à solder le surplus (deux mille d[illegible] cents talents) en dix payements égaux, d'année en année; en sorte qu'en la dixième la totalité de cette dette fut acquittée. Il fallut bien qu'Amilcar souscrivît à cette convention. Mais son âme était profondément ulcérée; et, en partant d'Éryx pour Lilybée, de Lilybée pour Carthage, il jurait en secret de ne plus vivre que pour venger sa patrie, dès qu'il en trouverait l'occasion. On dit qu'il évita d'assister à la cérémonie où le traité fut consacré par la religion des serments. L'histoire doit des hommages à ce général carthaginois : il avait arrêté le progrès des armes romaines; il n'a succombé qu'à des malheurs qu'il n'avait pu prévenir, et qui ne doivent être imputés qu'à la négligence présomptueuse de ses concitoyens. Depuis, il les a servis dans leur guerre contre des mercenaires révoltés, il a commandé pour eux en Espagne, et y a gravé dans l'âme jeune encore de son fils Annibal la haine du nom romain. Il faut dire pourtant que Rome s'est d'abord montrée fidèle à l'amitié nouvelle qu'elle venait de promettre aux Carthaginois vaincus : elle les a secourus dans leurs besoins; et, pour les aider à soumettre les mercenaires, elle leur a fourni des vivres, renvoyé gratuitement leurs prisonniers, et permis de lever des troupes dans les provinces alliées à la république romaine. Lutatius s'était distingué par sa bravoure et par des talents militaires : il terminait glorieusement une longue et mémorable guerre; on lui devait, ainsi qu'au préteur Falto, les honneurs du triomphe; mais on voulut qu'ils demeurassent quelques mois encore en Sicile, le premier en qualité de proconsul, et le second, de propréteur. Le proconsul réduisit en province romaine toute la Sicile,

à l'exception du royaume d'Hiéron. De retour à Rome, il triompha le 7 décembre 241, et Falto, le surlendemain.

C'est donc en l'année 241 avant notre ère que finit la première guerre punique, commencée en 264. La bataille navale d'Éguse paraît n'être que du 18 mai 241; et il y a lieu de croire que les négociations et la ratification du traité ont eu lieu dans les treize derniers jours de ce mois et dans le cours du suivant. « Ainsi « se termina, dit Polybe, après avoir duré vingt-qua« tre ans sans interruption, la guerre de Sicile entre les « Romains et les Carthaginois; guerre la plus longue, « la plus continue ou la plus active dont nous ayons « jamais entendu parler; dans laquelle il se livra, pour « ne point rappeler les autres exploits que nous avons « racontés, deux batailles, où l'on compta la première « fois plus de cinq cents galères à cinq rangs, et la « seconde près de sept cents. En tout, les Romains en « perdirent sept cents, y compris celles qui périrent « dans les naufrages, et les Carthaginois cinq cents. « Voilà ce que doivent apprendre et considérer ceux « qui admirent les flottes et les expéditions maritimes « d'Antigonus, de Ptolémée, de Démétrius. Si l'on com« pare les quinquérèmes de Carthage et de Rome avec « les trirèmes des Perses contre les Grecs, d'Athènes « et de Sparte, combattant sur mer l'une contre l'au« tre, on conviendra que la première guerre punique « a offert un plus imposant spectacle de forces navales. « C'est donc sans raison, il faut le redire, que les Grecs « veulent attribuer à la fortune, à d'heureux hasards, « tous les succès des Romains. On ne doit pas s'éton« ner qu'après un tel apprentissage, Rome ait conçu

« l'idée de conquérir l'univers : ce vaste projet devait « réussir. Quelqu'un me demandera peut-être, poursuit « l'historien grec, pourquoi, aujourd'hui qu'elle est maî-« tresse du monde entier, et par conséquent bien plus « puissante qu'au temps de Duilius et de Lutatius, elle « ne peut plus équiper tant de vaisseaux, mettre en « mer des flottes si considérables? Nous éclaircirons « cette question, lorsque nous en viendrons à l'expli-« cation du gouvernement romain. C'est un sujet à trai-« ter à part, et qui mérite une étude d'autant plus atten-« tive, qu'il est resté, quoique si curieux, presque « inconnu, si je l'ose dire, jusqu'à présent, par la « faute des historiens, dont les uns n'en ont eu aucune « connaissance, et les autres n'en ont parlé que d'une « manière embarrassée et peu instructive. Du reste, « on a dû s'apercevoir que, durant cette guerre, le même « esprit animait les deux républiques. Mêmes desseins de « part et d'autre, même ambition de dominer. Les Ro-« mains avaient de meilleurs soldats, les Carthaginois « un chef plus habile que tous les généraux de Rome, « dans cet Amilcar Barca, qui, pour le malheur de l'Ita-« lie, donna le jour à l'immortel Annibal. »

La promesse que Polybe vient de nous faire, d'un exposé complet du gouvernement romain, n'est pas entièrement remplie dans ce qui nous reste de ses livres; mais il est pourtant l'un des auteurs qui fournit les plus sûrs documents et les plus précieuses observations sur cette importante matière. Jetant encore ici quelques regards sur Rome et Carthage, il ajoute : « Après la paix, ces deux États eurent un sort à peu « près pareil. Pendant que les Romains étaient occu-« pés d'une guerre contre les Falisques leurs sujets, et

« qu'ils la terminaient par la réduction de la ville de « ces rebelles, les Carthaginois en soutenaient une con- « tre leurs soldats mercenaires, secondés par les Nu- « mides et d'autres Africains. Les périls y devinrent tels, « que les habitants de Carthage faillirent se voir dé- « pouillés de leurs biens, chassés de leur patrie, ou mis « à mort. » C'est, Messieurs, une guerre qui ne tient pas étroitement aux annales romaines, mais qui vaut la peine d'être envisagée : les historiens en ont senti l'intérêt. En effet, on y peut apprendre quels soins et quelles précautions doivent se prescrire ceux qui emploient des troupes étrangères; quelle différence il faut mettre entre un mélange confus de nations barbares, et des guerriers honorablement élevés dans le pays qu'ils doivent défendre, imbus de ses mœurs, façonnés à ses usages. On y pourra d'ailleurs entrevoir les premiers germes de la seconde guerre punique, sur l'origine de laquelle, dit Polybe, ni les deux partis, ni les historiens, ne sont d'accord.

Je crois, Messieurs, que cet auteur lui-même n'a point assez tenu compte de l'affaiblissement qu'éprouvaient Carthage et Rome dans les dernières années de leur première guerre. Leurs populations diminuaient sensiblement, et leurs trésors s'épuisaient : elles n'étaient plus capables d'aussi grandes entreprises. Rome surtout, dès qu'elle veut porter au loin ses armes, a besoin de flottes, et par conséquent d'argent. Si elle se ménageait de longs intervalles de paix, il lui serait possible de réparer ses pertes, de retrouver les mêmes forces, de conserver sa puissance, ou de paraître n'en avoir rien perdu. Supposons qu'au contraire elle n'achève une guerre que pour en entreprendre une autre, elle se

tiendra dans un état toujours violent; et les conquêtes qui agrandiront son territoire diminueront ses ressources. Nous l'avons vue réellement puissante, lorsqu'elle n'envoyait point d'armée hors de l'Italie; car alors elle n'avait pas besoin d'être riche : sa force consistait dans son propre courage, dans le patriotisme des citoyens, dans leurs mœurs austères, et s'entretenait ou s'étendait même par la longue durée de ces habitudes. Mais, depuis que ses légions franchissent les mers, il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent : c'est dès lors le nerf de la guerre, expression vague ou impropre, qui n'en convient que mieux à un faux système, devenu malheureusement le plus commun. Les richesses énervent la véritable force, et celle qu'elles y substituent décroît et s'anéantit par l'usage qu'on en fait. Chaque effort affaiblit : on tombe, on se relève, jusqu'à une dernière chute, qui écrase.

Jamais, avec des armées et des flottes équipées à ses propres frais, Rome n'aurait pu conquérir la Grèce et l'Asie. Elle ne vaincra tant de peuples que parce qu'ils s'armeront pour elle les uns contre les autres. Leurs dissensions et les querelles de leurs princes agrandiront son empire. Les faibles l'aideront à subjuguer les puissants, et par là se mettront eux-mêmes dans ses fers. Sa politique la plus haute et la plus efficace sera de profiter de l'aveugle discorde des nations, qui viendront elles-mêmes au-devant du joug.

A mesure que Rome soumet les provinces italiennes, elle renouvelle sa propre population, en admettant quelques-uns des vaincus au nombre de ses citoyens et de ses guerriers : sans cette pratique, elle se dépeuplerait par les triomphes. Les restes des cités conquises

sont reçus dans son sein; et bientôt les richesses du monde s'y perdront comme dans un abîme. Son opulence, qui ne consistera qu'en dépouilles, ne pourra pas s'entretenir et s'accroître comme celle qui naît de l'industrie et se reproduit par le travail. Disons plus, cette opulence appartiendra moins à la république qu'à un petit nombre de personnages qui la menaceront elle-même, dès qu'ils se sentiront plus puissants qu'elle. Vous avez pu remarquer, à la suite des victoires du peuple romain, deux systèmes politiques : l'un de se faire des alliés, l'autre d'avoir des sujets et de réduire les États conquis en provinces. Le premier n'amenait que d'heureux effets : les peuples alliés s'armaient pour Rome, et contribuaient aux dépenses des expéditions communes. Le second ne lui laissait, sous le nom de sujets, que des esclaves, qu'elle devait armer à ses frais, et desquels il ne fallait espérer ni un dévouement aussi courageux, ni la même fidélité.

Pour avoir tant de serviteurs, il faut être riche; et l'on n'est pas longtemps riche par la guerre seule, sans exploitations, sans manufactures et sans commerce; car les dépenses ne tardent point à excéder les bénéfices. On s'épuise à solder des mercenaires, qui ne se croient jamais assez payés. L'État se dit opulent, parce qu'il dépense comme s'il l'était : il s'appauvrit en effet de plus en plus; et il n'y a que des particuliers, en petit nombre, qui s'enrichissent. Dès lors plus de patrie, plus de mœurs ni de vertus nationales : le gouvernement romain deviendra peu à peu un pur brigandage; et les factions déchireront la république. Ces résultats, Messieurs, sont à peu près les mêmes que ceux des observations présentées avec plus de dévelop-

pements, par Condillac, à la suite de l'exposé du traité entre Rome et Carthage, en 241.

Le 29 juin de cette année, on installa consuls Aulus Manlius Torquatus Atticus, qui avait déjà rempli cette fonction en 244, et Quintus Lutatius Cerco, frère de Lutatius Catulus, qui déposait les faisceaux, et qui avait si glorieusement fini la guerre. Orose, Cassiodore, et l'auteur du livre *de Viris illustribus*, ont confondu ces deux frères. C'est probablement l'époque de l'établissement d'une colonie à Spolète en Ombrie, colonie indiquée par Velléius Paterculus comme postérieure de trois ans seulement à celle de Brindes. Il se peut que Spolète ait paru un poste important, d'où l'on tiendrait en respect les Gaulois déjà subjugués, et ceux de l'Insubrie qui seraient tentés de prendre les armes. Velléius dit aussi qu'en cette année on célébra, pour la première fois, les jeux Floraux : *Quo anno Floralium ludorum factum est initium.* Nous pouvons joindre à ce texte celui de Pline l'Ancien : *Floralia quarto kalendas maii instituerunt urbis anno quingentesimo decimo sexto* (516), *ex oraculis Sibyllæ, ut omnia bene deflorescerent.* Mais cette date 516 est inexacte : suivant les meilleurs critiques, il faut lire an de Rome 512, correspondant à 241 avant J. C. Il reste d'autres difficultés sur ce fait. Lactance assure que les jeux Floraux avaient été institués sous le quatrième roi de Rome, Ancus Marcius, en l'honneur d'une courtisane appelée Flore, dont la beauté séduisit Tarrutius, qui l'épousa. Des libéralités de son mari et du fruit de ses débauches antérieures, Flore avait acquis de grands biens, qu'elle légua au peuple romain, à condition qu'il célébrerait chaque année, au mois d'avril, le jour natal de

la testatrice; ce qui s'était, depuis près de quatre siècles, religieusement pratiqué. On ajoute qu'Ancus avait érigé une statue à cette femme dans le quartier de Rome nommé le Vélabre, établi des sacrifices solennels qui la devaient honorer, et chargé de ce culte un prêtre qualifié par Varron *flamen floralis*. Varron, à vrai dire, nous représente ce culte comme plus antique encore, et comme introduit à Rome par Tatius, roi des Sabins; et Pline parle d'une statue de cette déesse, ouvrage de Praxitèle, transportée depuis de la Grèce à Rome. Ainsi le culte de Flore serait d'origine grecque, et aurait passé d'abord chez les Sabins, puis chez les Romains. Ce qu'Ovide nous dit de cette fête a donné lieu à des controverses. Les premiers vers de ce morceau des *Fastes* sont traduits par Saint-Ange en ces termes:

Mai fleurit; tu parais, reine aimable des fleurs.
J'ai remis à ce mois à chanter tes honneurs.
Par toi finit avril, et par toi mai commence:
Tous deux sont réjouis par ta douce influence;
Ta fête également appartient à tous deux;
Mais le cirque en ce mois s'ouvre aux scéniques jeux.
La palme est proclamée au son de la trompette.
Viens, et de tes festons couronne ton poëte;
Viens, sur tes attributs toi-même inspire-moi.
Eh! qui peut de ton nom m'instruire mieux que toi?

Le texte latin,

Incipis aprili, transis in tempora maii,

retrace, selon Rosin, ce qui se fit en l'année 241, lorsqu'on transféra les jeux Floraux du mois d'avril au mois de mai; translation à laquelle se réduirait ce que Velléius et Pline nous ont donné pour une institution. Mais la plupart des interprètes sont persuadés, comme Saint-

Ange, que le poëte a voulu dire seulement que ces fêtes commençaient à la fin d'avril, *quarto kalendas maii*, et se prolongeaient dans les premiers jours du mois suivant. Quoi qu'il en soit, Flore répond à Ovide qu'elle s'appelait d'abord Chloris; qu'elle épousa Zéphyre, et obtint de lui un empire souverain sur les fleurs du printemps :

C'est moi qui, la première, ai des fleurs les plus belles
Appris à varier les semences nouvelles :
Une teinte uniforme et la même en tout temps
Habillait avant moi les filles du printemps :
Je fis naître une fleur du beau sang d'Hyacinthe;
Et sur sa tendre feuille on lit encor sa plainte...

Interrogée sur l'origine des jeux qui portent son nom, Flore déclare qu'ils ont été institués par les édiles, et payés avec le produit des amendes prononcées par contravention aux lois qui concernaient les pacages publics.

Mais pourquoi dans ces jeux voit-on des courtisanes
Former des chants lascifs et des danses profanes ?
On en peut aisément deviner la raison :
L'aimable déité de la jeune saison
Des matrones du ciel n'a point le front sévère;
Leur prude austérité n'est point son caractère...
Tu veux savoir encor pourquoi tant de clartés,
Dit-elle, et les cristaux brillent de tous côtés ?
Ces lumières, ces feux, qu'un verre colorie,
Sont l'emblème des fleurs, astres de la prairie.
Un même éclat allume et la flamme et la fleur...

Je lui fis, reprend le poëte, une dernière question :

Pourquoi le doux chevreuil et le lièvre timide,
Et non le loup féroce et le tigre homicide,
Sont-ils aux jeux du cirque enfermés dans vos rets ?
Elle me répondit que les monts, les forêts,
Repaires des lions, n'étaient pas son empire,
Mais les jardins, les champs, domaines de Zéphyre.

D'après tous ces documents, Messieurs, que faut-il penser des jeux Floraux établis en 241 ? N'était-ce qu'un renouvellement, après une interruption plus ou moins longue ? Plusieurs modernes en ont jugé ainsi ; et cette conjecture n'est pas sans vraisemblance. D'autres néanmoins soutiennent que c'était une institution nouvelle. Nardini distingue deux fêtes Florales : l'une profane ou même scandaleuse, en avril ; l'autre décente et religieuse, en mai : la première célébrée par des femmes impudiques en l'honneur de cette épouse de Tarrutius, qui leur servait de modèle ; la seconde consacrée à la déesse compagne de Zéphyre, et reine des fleurs printanières. D'une part, des danses lascives et des chansons obscènes ; de l'autre, des exercices gymnastiques, la chasse des daims et des lièvres dans le cirque. Mais cette distinction, peu conciliable avec les vers d'Ovide, a été rejetée par la plupart des savants. On s'est figuré aussi qu'en ces solennités les édiles distribuaient au peuple des fèves et divers légumes ; hypothèse qui n'est réellement autorisée par aucun ancien texte. Quoiqu'on ait cité Valère-Maxime, cet auteur ne dit réellement rien de semblable. Une médaille d'argent de la famille Servilia présente une tête de Flore, le nom de Caius Servilius, et la légende *floralia primus* ; ce qui prouve, dit-on, que ce Servilius a le premier célébré les jeux Floraux, apparemment parce qu'il remplissait en 241 la fonction d'édile. Cependant *primus* pourrait n'être ici qu'un surnom, ou signifier que Servilius était le premier édile curule, ou enfin s'appliquer au premier rénovateur de ces jeux. Ils n'ont pas été régulièrement célébrés tous les ans depuis cette époque. Le dérangement des saisons et les réponses des livres sibyllins en

provoquaient le retour ou l'omission. Il paraît, par les mots de Pline, *ut omnia bene deflorescerent*, qu'ils étaient destinés à obtenir le développement des fleurs et l'abondance des fruits. En même temps qu'on rétablissait ces jeux, on bâtissait à Flore, près du grand Cirque, un temple, que Tibère fit depuis réparer, à ce que nous apprend Tacite : *Ædem Floræ ab Lucio et Marco Publiciis, ædilibus, constitutam*. On pavait en outre de belles pierres le chemin ou la rue qui allait du mont Vélien à l'Aventin, et qui prit le nom de *clivus Publicius*. Les frais de ces constructions se prenaient aussi sur les amendes auxquelles les deux frères Publicius avaient condamné ceux qui s'étaient permis de mener paître des troupeaux dans les pâturages du fisc. Ces deux édiles, soit curules, soit plutôt plébéiens, ont ce même nom de Publicius dans Varron, dans Ovide et dans Festus. On peut en conclure qu'il y a peu de fond à faire sur la prétendue médaille d'un Servilius ; ce qui prouve de plus en plus combien ce genre de monument, quand on n'en restreint pas l'usage, peut altérer l'histoire. Il est assez étrange que, sur les faits qui viennent de nous occuper, nous soyons redevables à un poëte des notions qui méritent le plus de confiance. Elles sont contenues dans ces vers d'Ovide :

Venerat in morem populi depascere saltus...
Plebis ad ædiles delata licentia talis
Publicios...
...Mulctam subiere nocentes...
Mulcta data est ex parte mihi, magnoque favore,

(C'est Flore qui parle.)

Victores ludos instituere novos.
Parte locant clivum, qui tunc erat ardua rupes :
Utile nunc iter est, Publiciumque vocant.

Du reste, la licence des fêtes Florales se modifia si peu après cette réforme ou ce renouvellement, qu'un jour Caton l'Ancien quitta ce spectacle pour ne pas voir ni entendre de telles infamies : il en est loué par Sénèque et par Valère-Maxime; mais c'est aussi le sujet d'une épigramme de Martial, traduite ainsi par le père du Cerceau :

Caton, ignorez-vous cette étrange licence
Qui dans les jeux de Flore a de tout temps régné ?
Vous y venez pourtant; mais à peine on commence,
Que, plein de fureur, indigné
Contre ces libertés dont l'excès vous offense,
Vous voulez sur-le-champ partir.
De toutes ces façons que voulez-vous qu'on pense ?
N'y veniez-vous, Caton, qu'à dessein d'en sortir ?
An ideo tantum veneras ut exires?

Déjà si mémorable par la fin de la première guerre punique, l'année 241 l'est donc encore par plusieurs institutions, parmi lesquelles il faut compter la création de deux tribus, la Vélina et la Quirina, qui complétèrent le nombre de trente-cinq. Il n'y en avait eu d'abord que trois, établies, disait-on, par Romulus : c'étaient les tribus des *Rhamnenses*, des *Tatienses* et des *Luceres*, la première romaine, la seconde sabine ou de Tatius, la troisième probablement toscane. Servius Tullius changea ce système; il fit quatre tribus urbaines et dix-sept rurales. Les quatre premières portèrent les noms de Palatine, Colline, Esquiline et Suburrane, qui correspondaient aux quatre principaux quartiers de Rome. Les dix-sept tribus rustiques ou de la campagne se distinguaient par les noms de leurs territoires. Dans la suite, on y substitua des noms de familles romaines, excepté pourtant à l'égard de cinq

de ces tribus ; et ce sont les seules dont il soit facile d'indiquer la situation : la Romulie, voisine de Rome ; la Véienne, du côté de Véies ; la Lémonienne ayant pour chef-lieu le bourg Lémon, situé sur le chemin du Latium ; la Pupinienne, qui avoisinait Tusculum ; et la Crustumine, dont le chef-lieu était Crustumérium, ville sabine. Les douze autres s'appelaient Claudia, Æmilia, Cornélia, Fabia, Ménénia, Pollia, Volsinia, Galéria, Horatia, Sergia, Véturia et Papiria, noms de races ou maisons. En comptant ainsi dix-sept tribus de la campagne et quatre de la ville, en tout vingt et une instituées par Servius Tullius, nous suivons l'opinion commune. Il est vrai que Fabius Pictor élevait ce nombre à vingt-six, et Caton à vingt-sept ; mais, pour admettre ces calculs, il faudrait supposer que plusieurs de ces tribus ont été, sous le régime consulaire, réunies l'une à l'autre ; car si, avant le gouvernement impérial, il y avait jusqu'à trente et une tribus rurales, ce total en comprenait quatorze formées après Servius à des époques marquées dans l'histoire ; en sorte que celles qui remontaient au règne de ce monarque ne comptaient que pour dix-sept. Quand on eut pris Véies en 395, on créa, en Toscane, les quatre tribus Stellatina, Tromentina, Sabatina et Arniensis ; plus tard, et lorsqu'on eut subjugué les Volsques, la Poblilienne et la Pomptine, près des marais Pomptins ; ensuite la Mécienne chez les Latins, et la Scaptienne chez les Herniques ; en 318, l'Ufentine près de Terracine ou Anxur, et la Falérine au territoire de Falerne, dans la Campanie ; en 299, la Térentina en Étrurie, et en Ombrie l'Aniensis ; enfin, à l'époque où nous sommes maintenant arrivés, la Quirina et la Vélina, dans le pays des

Sabins, l'une près de Cures, l'autre près du lac Vélino, et non pas dans le territoire de la ville de Vélia en Lucanie. Voilà trente et une tribus rustiques à joindre aux quatre urbaines : en tout trente-cinq. Nous remarquerons, dans les derniers temps de la république, la formation de dix autres tribus, qu'on appellera Surnuméraires, parce qu'on ne prendra leurs suffrages que lorsque les anciennes seront partagées, et qui d'ailleurs disparaîtront au bout de cinq ans. N'anticipons point sur des temps si éloignés de ceux que nous étudions : il nous suffit de bien comprendre le système des trente-cinq tribus, dont le nombre se compléta en 241.

On célébra en ce temps le trente-neuvième lustre : les censeurs étaient Aurélius Cotta, dont le nom s'est conservé sur les Marbres Capitolins, et Marcus Fabius Butéo, indiqué par Plutarque et par Tite-Live. Ce dernier auteur, en parlant, dans son vingt-troisième livre, de la dictature de Butéo après la bataille de Cannes, dit qu'il avait été censeur; et ce n'est qu'au trente et unième lustre qu'on le peut mettre en exercice de cette fonction, les autres places se trouvant remplies par de tout autres noms: Selon Eusèbe, le dénombrement ne donna que cent soixante mille citoyens en état de porter les armes. S'il n'y a point là d'erreur de chiffre, la dépopulation était extrême depuis l'an 252, où le recensement montait à deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept : la différence est de près de cent trente-huit mille en onze ans. On a quelquefois attribué cet énorme déchet à l'inondation et à l'incendie que Rome essuya en cette même année; mais, outre qu'il est assez difficile de concevoir comment ces deux accidents auraient amené une telle mortalité, il n'est

aucunement prouvé qu'ils aient précédé la cérémonie du lustre, qui d'ordinaire se différait dans les temps de calamité. Je croirais donc plutôt qu'ils l'ont suivie. Du reste, ils nous sont ou indiqués ou racontés par divers auteurs: Tite-Live, dans l'épitome de son livre XIX; Ovide, au sixième livre de ses Fastes; Valère-Maxime, Pline, Orose, saint Augustin. Le feu et l'eau semblaient avoir conspiré la perte de Rome. Le Tibre débordé abattit les maisons situées dans la vallée, et déposa sur la place publique une eau fangeuse, qui, après y avoir croupi, ébranla les fondements des édifices les plus solides. Peu de jours après, le feu prit dans les quartiers les plus élevés de la ville; et, à l'instant même, le grand pontife Cécilius Métellus en fut, dit-on, miraculeusement averti. Il allait à sa maison de campagne de Tusculum; deux corbeaux l'attaquèrent, et le forcèrent à rebrousser chemin : c'est Valère-Maxime qui nous fait ce conte. Métellus, rentré dans Rome, sauva les choses saintes. L'embrasement s'étendait sur la ville entière, dévorait plus de richesses que n'en avaient acquis cent victoires, et du marché gagnait enfin le temple de Vesta : les prêtresses s'enfuyaient éperdues. Le pontife, se jetant à travers les flammes, pénétra jusqu'au sanctuaire où se conservait le palladium, et eut le bonheur de l'enlever; généreux dévouement dont on lui sut encore plus de gré que d'avoir jadis défait les Carthaginois. Pour comble de gloire, il sortit du temple avec un bras à demi-brûlé, et ayant perdu la vue, qu'il ne recouvra jamais. On décréta que lorsqu'il irait aux séances du sénat, il pourrait s'y faire traîner dans un char, distinction qui n'avait été jusqu'alors accordée à qui que ce soit.

O quantum timuere patres, quo tempore Vesta
Arsit!...

dit Ovide.

O combien nos aïeux frémirent autrefois,
Quand l'auguste Vesta s'embrasa sous ses toits!
Partout du feu sacré, dans sa demeure sainte,
Une flamme profane enveloppait l'enceinte.
On entendait gémir les vestales en pleurs;
Elles tremblaient : la crainte avait glacé leurs cœurs.
Métellus, grand pontife, à haute voix s'écrie :
« Prêtresses de Vesta, secourez la patrie!
Que faites-vous? Des pleurs ne sont pas des secours.
Hâtez-vous de sauver, au péril de vos jours,
Les gages si sacrés du salut de l'empire.
Hé quoi! vous balancez quand Vesta, qui m'inspire,
Vous lit de tout oser pour les dieux et pour nous!
Je vous vois et frémir et tomber à genoux. »
Il tient une urne pleine en ses mains élevée.
« Si j'entre dans l'enceinte aux vierges réservée,
Dit-il, ô dieux de Rome! ô Vesta! pardonnez;
Si c'est un crime, hélas! si vous me condamnez,
Ne punissez que moi, votre victime est prête :
Que Rome soit sauvée aux dépens de ma tête. »
A peine a-t-il parlé, plein d'un beau dévouement,
Il s'élance au milieu du vaste embrasement.
Aux sacriléges feux Minerve est enlevée.

Dixit et irrupit, factum dea rapta probavit;
Pontificisque sui munere tuta fuit.

On parle aussi d'une statue élevée à Métellus avec une inscription que Gruter a insérée dans son *Recueil de monuments lapidaires*, et qui est ainsi conçue : *Lucius Cæcilius, Lucii filius, Metellus, pontifex maximus, consul iterum, dictator, magister equitum, quindecimvir agris dandis; qui primus elephantos ex primo punico bello duxit in triumpho, primarius bellator, optimus orator, fortissimus imperator, auspicio suo maximas res gessit, maximo usus*

est honore, summa sapientia, maximus senator, partam ex æquo pecuniam magnam singulis liberis reliquit; clarissimus in civitate fuit: tributum ei ut quoties in senatum iret, curru veheretur ad curiam, quod a condito ævo nulli alii contigit. L'original de cette inscription ne se retrouve nulle part, et à peine est-il besoin de dire qu'elle est fictive. Vous avez pu vous en apercevoir au langage, si différent de celui des inscriptions de Duilius et de Scipion, que j'ai mises sous vos yeux : ce n'est plus ici la langue informe des Romains du troisième siècle avant notre ère, c'est le latin classique; ce n'est enfin qu'une copie le plus souvent littérale de quelques lignes de Pline, dans le chapitre XLV de son septième livre; lignes où sont retracées les principales actions de Cécilius Métellus.

Jusqu'ici, Messieurs, je n'ai rien dit de l'administration consulaire de Manlius Atticus et de Lutatius Cerco. Ils marchèrent contre les Falisques, peuple étrusque, depuis longtemps asservi, mais qui venait de se révolter. Cette rébellion avait commencé par une insulte à un tribun nommé Génucius : nous ignorons en quoi consistait cet outrage. Apparemment Rome en demanda une réparation, que les Falisques refusèrent. Leur capitale était forte par sa position; et ils mirent d'ailleurs sur pied une armée si considérable, qu'il fallut le concours des deux consuls pour les soumettre. Les révoltés osèrent sortir de leur ville, s'avancer dans la plaine à la rencontre de leurs maîtres, et se mesurer avec eux en pleine campagne. Leur infanterie eut l'avantage; celle des consuls ne se soutint qu'aidée par les cavaliers; et, ce premier combat étant resté douteux, il s'en engagea, quatre ou cinq jours après, un second,

où les rebelles succombèrent. Ils y perdirent quinze mille soldats, et se virent forcés de mettre bas les armes. Il était fort question de réduire tous les Falisques en servitude; mais ils s'étaient remis à la bonne foi des Romains, et ce mot de *bonne foi* adoucit leur sort. Papirius, qui avait rédigé les articles de la capitulation, le fit valoir en leur faveur. Toutefois on rasa leur capitale, située sur un mont escarpé, et on ne leur permit de la rebâtir que dans la plaine. On prit leurs armes, leurs chevaux; et l'on confisqua la moitié de leurs meubles, de la meilleure foi du monde.

Les consuls partirent pour la Sicile, où ils avaient à consacrer, par des cérémonies religieuses, le traité de paix conclu avec Carthage. Un sacrifice solennel, où une truie fut immolée, précéda les serments des représentants de l'une et de l'autre nation. Les deux frères Lutatius, l'ex-consul et le consul, Manlius collègue de ce dernier, le propréteur Valérius, et peut-être aussi les dix commissaires envoyés de Rome en 242, contribuèrent à régler le sort des Siciliens. J'ai dit que l'île entière, excepté le royaume d'Hiéron, fut déclarée province romaine. C'était traiter assez défavorablement des peuples dont Rome n'avait au fond nulle raison de se plaindre, et qui l'avaient le plus souvent secondée dans sa lutte de vingt-quatre ans contre Carthage. La condition des Latins, qui portaient le titre d'alliés, était beaucoup plus avantageuse; car, exempts de tout tribut, ils conservaient leurs anciennes lois, choisissaient leurs magistrats, et ne sentaient leur dépendance que par la nécessité de fournir des contingents de troupes dans les guerres entreprises ou soutenues par la république romaine. D'autres Italiens, quoique tribu-

taires, se régissaient encore eux-mêmes dans l'intérieur de leurs cités. Mais on attachait de tout autres idées au mot de provinces. On tenait les coutumes locales pour abolies; et les magistratures s'exerçaient au nom de Rome. Il lui appartenait d'envoyer un préteur pour juger, un questeur pour administrer, des publicains pour lever des impôts directs ou indirects. Les premiers étaient fixés, et s'appelaient tributs : ils consistaient en sommes déterminées, que la province payait, chaque année, au trésor des Romains. Les autres, plus casuels, se divisaient en deux genres : dîmes en nature des produits de la culture; droits sur les marchandises qui entraient dans les ports ou qui en sortaient. Ces dîmes et ces contributions accidentelles s'affermaient aux publicains, qui avaient ainsi un intérêt immédiat à faire des levées rigoureuses. Cependant on exigeait encore fort souvent des subsides extraordinaires, des blés, des vaisseaux, des troupes, selon les besoins de la république. Quoique tel fût le régime général des provinces, il s'introduisait d'assez notables inégalités entre les villes sujettes : les unes payaient moins, les autres plus. Quelques-unes se maintenaient en possession de leurs lois antiques et de l'élection de leurs chefs; la plupart perdaient tout reste d'autonomie. Ces observations, Messieurs, sont ici d'autant plus importantes, que la Sicile est la première contrée à laquelle les Romains imposent expressément le nom de province. Ils y laissèrent un préteur, Caius Flaminius, qui sans doute avait sous lui un questeur et des publicains. On chassa de l'île tous les étrangers mercenaires, particulièrement les Gaulois, à qui l'on reprochait le pillage du temple de Vénus Érycine. Des

bâtiments de charge, sur lesquels on embarqua ces aventuriers, les transportèrent hors des territoires de l'État romain.

A la suite de ces divers événements, le consulat de Lutatius Cerco et de Manlius Torquatus n'en fournit plus d'autres que des cérémonies triomphales. J'ai déjà fait mention du triomphe de Lutatius Catulus le 7 décembre 241, et de Valérius Falto le 9. A ce sujet une contestation s'éleva, si nous en croyons Valère-Maxime. Le sénat n'avait décerné cet honneur qu'à Lutatius Catulus, qui ne voulait point qu'on l'étendît au préteur Falto; ce serait, disait-il, une innovation dangereuse que d'attribuer d'égales récompenses à deux hommes dont les fonctions n'avaient eu ni le même nom ni la même dignité. Nous ne saurions applaudir aux mouvements de jalousie et d'orgueil qui dictaient cette réclamation. Il eût été plus honorable à l'ex-consul d'admettre ou même d'appeler à partager les hommages publics le préteur par lequel il avait été si bien secondé. Falto représentait que Lutatius malade aurait en vain donné, de sa litière, des ordres sagement conçus, s'il ne s'était trouvé, à la journée d'Éguse, un lieutenant capable de les exécuter. On chargea, nous ne savons trop de quelle manière, Atilius Calatinus de juger ce différend. L'arbitre, avant d'entendre les parties, adressa deux questions à Falto : « Qu'auriez-vous « fait si, le consul étant déterminé à livrer bataille, vous « aviez été d'un avis contraire? — J'aurais obéi au consul, « répondit l'ex-préteur. — Qu'auriez-vous fait encore si « vous aviez pris, lui et vous, des auspices opposés? » Falto convint que ceux de Lutatius auraient dû prévaloir. L'affaire ne fut pas autrement instruite; il n'en

fallut pas plus à Calatinus pour se prononcer contre le subordonné. « Je vous donne gain de cause, dit-il à « Lutatius, quoique je ne vous aie point entendu. *Itaque, « Lutati, quamvis adhuc tacueris, secundum te litem « do.* » Ce récit de Valère-Maxime est tellement disposé, qu'on croirait que Falto a été, en effet, privé du triomphe; mais les Fastes Capitolins, auxquels je m'en rapporterais ici plus volontiers, nous apprennent qu'il l'obtint. Apparemment le peuple réforma la décision de l'arbitre, si tant est que cet arbitrage ait eu lieu. Le triomphe de Lutatius Catulus est d'ailleurs constaté aussi par ces mêmes Fastes; et il est au moins superflu de recourir à une médaille fort peu authentique, citée par Goltzius, et où l'on voit, sur un char, une Victoire ailée qui couronne le héros d'Éguse. Les consuls de l'an 241, Torquatus Atticus et Lutatius Cerco, vainqueurs des Falisques, reçurent de pareils honneurs en 240, Cerco le 29 avril, et son collègue le 2 mai.

Depuis l'installation de leurs successeurs, Claudius Centho et Marcus Sempronius Tuditanus, le 19 juin 240, jusqu'à l'ouverture de la seconde guerre punique en 218, nous allons avoir à parcourir un espace de vingt-deux ans, qui, sans nous offrir des événements aussi mémorables, se remplira néanmoins de faits et de détails fort instructifs. Je vais, selon la méthode que nous avons déjà suivie, en tracer d'abord une légère esquisse. Les Africains mercenaires qui avaient servi Carthage se révoltèrent. On voulut, en les renvoyant, réduire leur solde arriérée; cette injustice fut le signal d'une effroyable sédition. La ville aurait été prise et saccagée, si elle n'avait pas eu, dans Amilcar, un habile et intrépide défenseur. Les rebelles s'empa-

rèrent de la Sardaigne, et l'offrirent aux Romains, qui rejetèrent cette offre, refusèrent tout secours à ces mercenaires, et firent parade d'une générosité qui ne tarda point à se démentir. Rome, sous prétexte de se venger de quelques pirateries, envahit la Sardaigne, et obligea les Carthaginois non-seulement à céder la possession de cette île, mais encore à payer les frais de l'armement par lequel on venait de s'en rendre maître. La paix favorisait à Rome les premiers progrès des beaux-arts : Livius Andronicus ouvrait le théâtre ; Nævius, qui venait de porter les armes dans la première guerre punique, en versifiait l'histoire. Ennius naquit. On ferma le temple de Janus, mais pour le rouvrir quelques mois après. Florus distingue, dans l'espace que nous avons en vue, trois principales guerres : savoir, celles de Ligurie, d'Insubrie et d'Illyrie ; et c'est à une notice de ces trois guerres que se réduit la partie de son abrégé qui correspond à ces vingt-deux ans. « Déjà, dit-il (dans la traduction de M. Paganel), déjà les « Liguriens, les Gaulois insubriens et les Illyriens nous « harcelaient. Un dieu semblait exciter continuellement « aux combats toutes ces nations qui sont au pied des « Alpes et à l'entrée des gorges de l'Italie, de peur que « nos armes ne sentissent la rouille et l'humidité (*ne « rubiginem ac situm scilicet arma sentirent*). Ces « ennemis de tous les jours, ces ennemis pour ainsi « dire domestiques, formaient à la guerre nos jeunes « soldats ; et Rome exerçait son courage contre chacun « de ces peuples, comme on aiguise le fer sur la pierre. « Les Liguriens, cachés au pied des Alpes, entre le Var « et la Macra, étaient, au milieu de leurs buissons sau- « vages, plus difficiles à trouver qu'à vaincre (*major*

« *aliquanto labor erat invenire quam vincere*). « Protégés par les lieux et par la facilité de fuir, ces « barbares, agiles non moins que robustes, se livraient « au brigandage plutôt qu'à la guerre. Les Salyens, les « Décéates, les Oxybiens, les Euburiates et les Ingau-« nes, échappèrent longtemps à nos poursuites; mais « enfin Fulvius entoura de feux leurs retraites; Bébius « les fit descendre dans la plaine; et Posthumius les dé-« sarma complétement, leur laissant à peine assez de « fer pour cultiver leurs champs.

« Les Gaulois insubriens et tous les habitants des Al-« pes avaient la férocité des animaux sauvages et une sta-« ture plus qu'humaine; mais l'expérience nous démon-« tra que si leur premier choc est plus terrible que celui « des autres hommes, dans le second ils sont plus faibles « que des femmes (*sicut primus impetus eis major* « *quam virorum est, ita sequens minor quam femina-* « *rum*). Leurs corps, formés sous le ciel humide des Al-« pes, ont quelque ressemblance avec la neige : dès qu'ils « se sont échauffés dans le combat, ils s'en vont tout en « sueur (*statim in sudorem eunt*), et semblent fondre « au plus léger mouvement, comme aux rayons du so-« leil. Ces Gaulois avaient souvent juré et récemment « encore, sous Britomare, leur chef (vous verrez, Mes-« sieurs, que le nom de Britomare est ici mal placé), de ne « délier leurs baudriers qu'au sommet du Capitole; et « il en fut ainsi; car Émilius, leur vainqueur, les leur « arracha dans le temple même. Bientôt après, com-« mandés par Arioviste, ils promirent à leur dieu Mars « de lui réserver un collier sur les dépouilles des trou-« pes romaines. Jupiter ayant intercepté ce vœu (*in-* « *tercepit Jupiter votum*), nous dirons, Messieurs, en

« quoi consistait cette idée superstitieuse, Flaminius lui « éleva un trophée d'or tissu des colliers gaulois. Sous « leur roi Viridomare, ils avaient voué à Vulcain les « armes des légions; le contraire arriva : Viridomare « fut tué, et Marcellus suspendit les armes royales dans « le temple de Jupiter Férétrien; c'était la troisième of« frande de ce genre depuis Romulus, père de la patrie.

« Les Illyriens ou Liburniens habitent aux confins « et au pied des Alpes, renfermés entre les fleuves Arsia « et Titius, et répandus au loin sur tout le rivage de la « mer Adriatique. Ces peuples, gouvernés par une femme « appelée Teuta, non contents de leurs brigandages, « ajoutèrent le crime à la licence : au moment où nos « ambassadeurs leur demandent raison de leurs insul« tes, ces barbares les font tomber, non sous le glaive, « mais sous la hache, comme des victimes : les capi« taines de nos vaisseaux sont livrés aux flammes; et, « pour comble de honte, une femme ordonne ces sup« plices! Mais tous enfin furent domptés par Cnéius Ful« vius Centimalus; et la hache, en abattant la tête des « principaux d'entre eux, apaisa les mânes de nos « ambassadeurs. »

Il nous faudra, Messieurs, examiner de près chacun de ces faits, les revêtir de leurs circonstances, en mieux établir la succession chronologique, rectifier certains détails, et y joindre plusieurs traits d'histoire que Florus a négligés : par exemple, la proposition d'une loi agraire par le tribun Flaminius, en 232; le premier exemple de divorce chez les Romains, en 231; et, dans la même année, le triomphe de Papirius Maso, célébré par l'armée et par le peuple, malgré le sénat; l'établissement des juges centumvirs; l'admission des Romains aux

jeux Isthmiques et aux mystères d'Éleusis en 228; l'horrible sacrifice qu'ils font à leurs dieux, en 226, de quatre victimes humaines, deux grecques et deux gauloises; les prodiges qu'ils supposent arrivés en 223; en l'année suivante, le commencement de l'administration et des campagnes d'Annibal en Espagne; l'accord et la rupture entre Rome et le Démétrius de Pharos remplaçant la reine Teuta en Illyrie; l'introduction éphémère de la médecine ou de la chirurgie à Rome en 219; enfin des ambassades à Carthage, qui n'amènent d'autre résultat que la deuxième guerre punique.

L'histoire de ces vingt-deux années était comprise dans le vingtième livre de Tite-Live, ainsi que nous en pouvons juger par l'épitome. Ce livre étant encore perdu, nous continuerons d'être obligés de rechercher et de recueillir de toutes parts les éléments de tous les récits, constants ou probables, incertains ou fabuleux. Les abrégés modernes nous déroulent tous les faits d'un seul fil, comme s'il en existait une relation originale parfaitement enchaînée, et n'indiquent aucunement les sources très-diverses qui les fournissent. On assure que l'étude élémentaire de l'histoire doit se faire ainsi, et je ne veux pas le contester; mais il en résulte une illusion, à mon avis, très-dommageable, c'est-à-dire une idée très-fausse de l'origine, de la nature et des caractères de ce genre d'instruction. Au contraire, la méthode que nous nous sommes prescrit de suivre nous les dévoile de plus en plus; et si l'on pouvait se consoler de la perte d'une si grande partie de l'ouvrage d'un historien tel que Tite-Live, on y trouverait quelque compensation dans cette nécessité même de se livrer à des recherches, plus pénibles, il est vrai, mais

rigoureuses, et plus propres à écarter les erreurs. L'exactitude seule donne du prix, de l'utilité aux connaissances historiques : un mélange confus de vérités et de notions fausses ne saurait éclairer l'esprit. Il s'en faut d'ailleurs que la saine critique interdise le plaisir qu'on peut prendre à lire ou à raconter certaines fables : loin de nous condamner à les ignorer, elle nous recommande plutôt de n'en jamais négliger l'examen, de remonter à leurs sources, d'en observer les variantes, et de savoir, s'il est possible, quand elles sont écloses, comment elles se sont propagées, quel crédit elles ont obtenu : elle défend seulement de les confondre avec les véritables éléments de la science historique. Aussi ne vous ai-je dérobé aucune de ces fictions : je continuerai de vous les retracer toutes; et, de longtemps encore, les auteurs anciens et modernes ne nous en laisseront pas manquer. Tant qu'un peuple n'a pas une riche et solide littérature, les contes populaires fourmillent dans ses annales; ils en forment quelquefois presque tout le tissu; et lorsque arrive enfin un âge plus éclairé, ce n'est qu'avec bien de la peine encore qu'on renonce à ces traditions mensongères, qui ont amusé, enorgueilli, asservi une si longue suite de générations.

Dans notre prochaine séance, j'exposerai les faits qui continuent l'histoire des Romains sous les années 240, 239 et 238 avant l'ère vulgaire.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 240 A 238 AVANT J. C. — GUERRE DES MERCENAIRES.

Messieurs, nous avons, dans notre dernière séance, achevé l'histoire de la première guerre punique. Le consul Lutatius et le préteur Falto, débarqués en Sicile à la tête d'une flotte nouvelle, entreprirent le siége de Drépane, et tirèrent un grand parti de la négligence des Carthaginois, qui ne s'étaient point attendus à des attaques si sérieuses, persuadés que Rome avait pour toujours renoncé aux expéditions maritimes. Lutatius reçut, dans un assaut, une blessure grave, et n'en fit pas moins les préparatifs d'une bataille navale. Il la livra près de l'île d'Éguse, l'une des Égades, sans laisser le temps à l'amiral Hannon de décharger ses vaisseaux à Éryx, et d'y prendre des troupes aguerries. Les Romains remportèrent une victoire signalée, qui décida Carthage à faire la paix. Amilcar traita, et se vit obligé de souscrire à des conditions rigoureuses que je vous ai exposées. Le peuple romain ne les ratifia qu'après avoir envoyé sur les lieux dix commissaires, qui les rendirent encore plus dures. Ces événements se passaient aux mois de mai et juin 241 avant J. C. Le 29 juin, s'installèrent deux nouveaux consuls, Torquatus Atticus et Lutatius Cerco, frère de Lutatius Catulus. L'un des faits à remarquer sous leur magistrature est l'institution ou plutôt le renouvellement des jeux Floraux, dont je vous ai tracé l'histoire, autant qu'on la peut extraire

des anciens textes. On éleva aussi un temple à Flore; on construisit un chemin public; on créa les deux tribus Quirine et Véline, qui complétèrent le nombre de trente-cinq, ainsi qu'il résulte du tableau général que je vous en ai présenté. Enfin on célébra le trente-neuvième lustre, qui ne donna, dit Eusèbe, que cent soixante mille citoyens en état de porter les armes, environ cent trente-huit mille de moins que onze ans auparavant. Nous avons attribué cette dépopulation à la guerre, plutôt qu'à un incendie et à une inondation que Rome essuya en 241 ou 240; car ces deux fléaux sont peut-être postérieurs au dénombrement, et n'auraient pas suffi d'ailleurs pour amener un si énorme déchet. Vous avez entendu ce qu'on raconte du grand pontife Métellus, qui sauva des flammes le palladium. Les consuls Cerco et Torquatus Atticus soumirent les Falisques révoltés; et, s'étant transportés en Sicile, ils réduisirent cette île en province romaine, après avoir solennellement publié et consacré, par des cérémonies religieuses, le traité conclu avec Carthage. Les honneurs du triomphe furent décernés, en décembre 241, à l'ex-consul Lutatius Catulus, et même aussi à l'ex-préteur Falto, quoique l'ex-consul s'y opposât, à ce que rapporte Valère-Maxime. Lutatius Cerco et Torquatus Atticus triomphèrent comme vainqueurs des Falisques, le 29 avril et le 2 mai 240. J'ai joint, Messieurs, à l'exposé détaillé de ces faits les réflexions de Polybe sur la première guerre punique, et quelques autres considérations sur les effets politiques qu'elle a produits.

Au 19 juin 240, commence le consulat de Caius Claudius Centho et de Marcus Sempronius Tuditanus; consulat sous lequel le père Catrou et d'autres modernes

ont placé l'institution des jeux Floraux, la fondation de la colonie de Spolète, et une ambassade romaine au roi d'Égypte Ptolémée Évergète; mais, de ces trois faits, les deux premiers appartiennent à l'année précédente, et le dernier est à rejeter à 237. Il ne va nous rester ici que le premier essai de la poésie dramatique dans la ville de Rome. Peut-être, Messieurs, serait-il permis de chercher l'origine des représentations scéniques du peuple romain dans les jeux solennels qu'il célébrait dès les siècles les plus anciens de son histoire, et que Denys d'Halicarnasse nous a décrits sous l'année 490 avant notre ère, en nous les faisant considérer comme fort antérieurs à cette époque. Cette description réunit, en effet, plusieurs genres de spectacles, processions religieuses, marches guerrières, exercices gymnastiques, danses pyrrhiques et danses bouffonnes, chœurs de danseurs et de musiciens. Chacun de ces chœurs était conduit par un maître de ballets; et l'on distinguait, parmi les acteurs, des Silènes couverts de tuniques à longs poils, et des satyres vêtus de peaux de bouc : les uns et les autres apostrophaient par des sarcasmes tous les passants, même les plus éminents personnages et les généraux d'armée. Denys n'a pas manqué d'attribuer à ces jeux une origine grecque; mais de la Grèce ils avaient passé d'abord en Étrurie; et, selon toute apparence, c'était des Toscans que les Romains les avaient immédiatement empruntés. Tarquin l'Ancien leur avait apporté un premier fonds d'institutions étrusques; et ils en ont successivement puisé plusieurs autres à la même source. Nous avons remarqué, sous l'année 434, des histrions toscans introduisant à Rome de nouveaux essais de jeux scéniques; du moins d'an-

16.

ciens historiens le racontaient ainsi; et, si l'on adoptait ces traditions, certains spectacles dramatiques remonteraient bien plus haut que le consulat de Centho et de Tuditanus. Au fond, Messieurs, il me paraît fort probable que des représentations plus ou moins grossières se mêlaient aux fêtes religieuses des Romains. Dans l'antiquité, comme au moyen âge, ces jeux ont pris naissance au sein des cérémonies sacrées.

Cependant Tite-Live n'a fait mention de ceux de Rome que sous l'année 364. Il vous a raconté que, la peste continuant ses ravages, on renouvela, pour fléchir les dieux, la cérémonie du lectisterne, et que, le fléau ne cédant ni aux remèdes humains ni aux secours divins, la superstition prit un tel empire, qu'entre autres moyens d'apaiser la colère céleste, on institua les jeux scéniques; spectacle nouveau, dit cet historien, pour un peuple qui n'avait encore eu que les combats du cirque (1).

D'après ces détails, Messieurs, nous avons droit de fixer à l'année 240 le commencement proprement dit du théâtre et même de la littérature des Latins. On croit que Livius était né en Grèce, et qu'il fut esclave à Rome. Aulu-Gelle lui donne le prénom de Lucius; saint Jérôme, de Titus; et Jules Scaliger, de Marcus. Nous pouvons nous en tenir au premier. Le poëte prit le nom de Livius lorsqu'il eut été affranchi par Marcus Livius Salinator, dont il avait élevé les enfants. Peut-être a-t-il été, pendant la première guerre punique, entraîné avec tant d'autres Romains en Sicile, où Théocrite avait brillé jusque vers l'an 279. Il se peut que

(1) M. Daunou reproduisait ici ce qu'il a déjà dit sur l'art théâtral (t. XV, p. 324 et suivantes); nous y renvoyons le lecteur.

la renommée de ce poëte grec ait contribué à inspirer le goût des lettres aux vainqueurs des Siciliens et des Carthaginois. Toujours savons-nous par Cicéron, par Aulu-Gelle, par Cassiodore, par les Fastes Capitolins, que Livius Andronicus donna, l'an 513 ou plutôt 514 de Rome (240 avant notre ère), les premières représentations théâtrales qu'on eût vues dans cette cité. Quelques variantes dans l'énoncé de la date ne sauraient nous arrêter, car elle est déterminée par le consulat de Claudius Centho et de Sempronius Tuditanus, que Cicéron et Aulu-Gelle rappellent ici expressément. Caton l'Ancien dit, dans le livre *de Senectute*, que, sous ces consuls, et six ans avant sa propre naissance, les pièces de théâtre avaient été introduites par Livius, qu'il a connu vieux, lorsqu'il était jeune encore lui-même : *Vidi etiam senem Livium, qui, quum sex annos ante quam natus sum fabulam docuisset, Centhone Tudinatoque consulibus, usque ad adolescentiam meam processit ætate.* Les vers de Livius sont quelquefois désignés comme du genre de ceux qu'on appelait saturniens, vers informes et irréguliers, tels, selon Ennius, que jadis en avaient chanté les Faunes :

Scripsere alii rem
Versibu', quos olim Fauni vatesque canebant,
Quum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

Cette versification remonterait aussi à Saturne; mais d'autres disent que les pièces saturniennes venaient de la ville de Saturnia en Toscane, et ressemblaient, sauf un peu moins d'obscénité, aux fescennines, pareillement étrusques et d'origine grecque. Térentianus Maurus divise en deux ordres les vers saturniens : les uns,

en effet, irréguliers et capricieusement mélangés; les autres n'admettant que l'alternat réglé des anacréontiques à trois mesures et demie, et des choraïques à trois mesures. Ce même Térentianus dit que Livius avait composé des vers héroïques, et Festus cite deux hexamètres qu'il lui attribue; mais ils se retrouvent dans les annales d'Ennius. Toutefois en voici quatre qui passent pour être de Livius Andronicus, et qui, sauf les mots *sinus* et *canes* employés comme spondées, sont des hexamètres fort reconnaissables :

Et jam purpureo suras include cothurno,
Baltheus et revocet volucres in pectore sinus :
Pressaque jam gravida crepitent tibi terga pharetra.
Dirige odorisequos ad certa cubilia canes.

Si l'on prend ces quatre vers pour bien authentiques, leur langage, comparé à celui des inscriptions à peu près contemporaines de Duilius et de Scipion, fait honneur au goût et aux progrès du poëte. Mais on a de lui environ cent autres vers cités par des grammairiens ou par quelques autres écrivains, et dans lesquels on rencontre beaucoup d'expressions qui ne sont pas dictées dans la langue classique des Latins : *Solemnitus adeo ditem laudet jubent* — *juxtim* — *fligit* — *majestas mea procat* (*procax est*) — *confluges* — *inhumigant* — *septuose* — *opitula* — *præcipem* — *ne fame perbitet.* — *gavisi* (pour *gavisus sum*) — *fitum est* (il est arrivé) — *filie* pour *fili* — *ocris* (sommet de montagne). Du reste, Cicéron ne faisait pas un très-grand cas des pièces de Livius : il déclare qu'elles ne méritent pas d'être lues deux fois : *Livianæ fabulæ non satis dignæ quæ iterum legantur.* Elles étaient en grand nombre, et intitulées *Achille*, *Adonis*,

Ægysthe, *Ajax*, *Andromède*, *Antiope*, *les Centaures*, *le Cheval de Troie*, *Gladiolus*, *Hélène*, *Hermione*, *Ion*, *Laodamie*, *Proserpine*, *Protésilas*, *Térée*, *la Vierge*, etc. Livius avait aussi composé des odes, et traduit en latin l'Odyssée. On rencontre encore des vers hexamètres dans les débris de cette version; par exemple :

At celer hasta volans perrumpit pectora ferro.

Celui de ses ouvrages qui aurait pour nous le plus d'intérêt serait une histoire romaine en vers et en dix-huit livres, s'il était vrai qu'il l'eût écrite, ainsi que l'ont cru Simler, la Popelinière et d'autres compilateurs, sur la foi de Ricchieri de Rovigo, dit Cælius Rhodiginus. Mais c'est une erreur, que Gérard Jean Vossius a pleinement dissipée : les vers qui nous restent de ces annales appartiennent à Ennius. Le nom de Lucius Livius Andronicus n'en est pas moins demeuré le premier à inscrire dans les fastes de la littérature latine. Comme il vivait encore, avancé en âge, au temps de la jeunesse de Caton, qui naquit en 234, il est permis de supposer qu'il était né de 300 à 280, avant la mort de Théocrite, et qu'il a vécu jusque vers 220. Persuadé, Messieurs, que l'histoire littéraire est la partie la plus importante des annales d'un peuple, je fixerai pareillement votre attention sur chacun des auteurs latins, à mesure que l'ordre des temps amènera leurs travaux, leurs essais ou leurs chefs-d'œuvre.

La naissance d'Ennius est le fait le plus mémorable de l'année 239, sous le consulat de Caius Mamilius Turinus et de Quintus Valérius Falto, installés le 9 juin; mais nous attendrons, pour parler de ce poëte, l'époque où

brilleront ses talents. On aurait pu, dès cette année, fermer le temple de Janus, car toutes les guerres semblaient éteintes : on craignit qu'il ne s'en rallumât bientôt quelqu'une avec les Liguriens, les Gaulois ou Carthage même; et l'on ne se pressa point de proclamer solennellement la paix universelle. En effet, dès l'année suivante (238), après que Tibérius Sempronius Gracchus et Publius Valérius Falto eurent pris possession des faisceaux, il fallut rentrer en campagne. Ceux des Gaulois d'Italie qui conservaient le nom de Boïens, jadis porté par eux de l'autre côté des Alpes, avaient été asservis à Rome avant la première guerre punique; et, depuis quarante-cinq ans, dit Polybe, ils vivaient en paix avec elle. Il est difficile de concevoir comment ils choisirent le moment de ses triomphes et de sa puissance pour s'associer à quelques-uns de ses faibles ennemis, tels que les Falisques et les Liguriens. Ceux-ci, quoique les Romains ne les eussent pas encore entamés, semblaient, par quelques mouvements, les menacer d'une guerre prochaine. Sempronius, chargé de les repousser, gagne sur eux une grande bataille, mais qui n'était pas décisive, et dont nous ignorons d'ailleurs les détails. Quoique ce consul eût fort heureusement commencé cette expédition, et n'eût éprouvé aucun revers, il reçut l'ordre de quitter la Ligurie, et de passer en Sardaigne, afin de replacer cette île sous le joug de Rome, dont elle venait de se dégager.

Il faut savoir que dès l'an 241, aussitôt après le traité qui réconciliait Rome et Carthage, cette dernière république avait eu à soutenir une guerre fort périlleuse contre les Numides et les différents mercenaires employés à son service dans le cours des vingt années pré-

cédentes. Ce sujet ne tient pas immédiatement à l'histoire romaine; mais il y touche par assez de points pour que nous ayons intérêt à recueillir ce que Polybe en a raconté. En 241, Amilcar, partant de Lilybée, chargea le commandant de cette place, Gescon, de renvoyer toutes les troupes de Carthage en Afrique. Gescon les partagea en plusieurs bandes, qu'il embarqua l'une après l'autre à des intervalles réglés, afin qu'il fût plus aisé de les payer à mesure qu'elles arriveraient. C'était prendre un parti fort sage; mais, tout au contraire, le gouvernement carthaginois, qui prévoyait que son trésor allait être bientôt épuisé, imagina qu'il valait mieux attendre que tous ces pelotons fussent réunis, afin de n'avoir à faire qu'un seul compte, et d'obtenir plus facilement une réduction générale de tous ses payements. Les soldats s'accumulèrent donc dans la ville, et ne tardèrent point à y exciter des troubles le jour et la nuit : les dernières classes du peuple commençaient à prendre tant de part à ces mouvements, qu'on craignit une émeute universelle. Pour la prévenir, on invita les commandants à se retirer, avec leurs bataillons, dans une ville nommée Sicca, où ils seraient tous défrayés, jusqu'à l'apurement des comptes. Les soldats voulaient qu'on permît à leurs femmes et à leurs enfants de rester dans la capitale, ne songeant point que c'était y laisser des otages. Les magistrats carthaginois ne firent pas non plus cette réflexion si simple : ils exigèrent que toutes ces familles se rendissent à Sicca. Là, au sein de l'oisiveté, les soldats s'amusèrent à supputer ce qu'il leur était dû : chacun recueillait tous ses souvenirs; on se remettait en mémoire toutes les promesses faites par les généraux,

en des circonstances critiques; et l'on rassemblait ainsi les éléments d'une multitude de comptes particuliers, dont le total devenait exorbitant. Au lieu de ces calculs, qui semblaient des gages d'opulence, Hannon vint en apporter de plus parcimonieux, sur lesquels encore il proposait une réduction considérable, à cause de la détresse où la république se voyait réduite. Une sédition éclate; et Polybe y fait remarquer des circonstances particulières : là se groupaient des mercenaires venus d'un même pays; ici se formaient des rassemblements plus tumultueux d'hommes de toutes nations, parlant divers idiomes, et ne s'entendant point entre eux. Cette confusion des langues aurait pu, à certains égards, tourner au profit des Carthaginois, puisqu'elle empêchait de concerter des mesures communes et de nouer les fils d'un complot général. Mais les révoltés s'accordaient du moins à réclamer l'accomplissement rigoureux de tous les engagements contractés avec eux; et les Carthaginois n'avaient presque aucun moyen d'entrer en discussion avec des mécontents dont ils ne comprenaient pas les langages. Pour parler à tant d'étrangers, Africains, Grecs, Gaulois, Liguriens, Espagnols, Baléares, il fallait recourir au ministère d'un grand nombre d'interprètes, et s'exposer aux chances des traductions infidèles. Hannon convoqua les chefs; mais, avec eux encore, il eut besoin de truchemans; et d'ailleurs il retrouvait chez eux les mêmes intérêts, les mêmes dispositions que dans leurs soldats.

L'armée entière de ces mercenaires, au nombre de plus de vingt mille, partit de Sicca, et vint camper à Tunis, à cent vingt stades, un peu plus de quatre lieues, de Carthage. Le gouvernement, qui reconnaissait trop

tard les fautes énormes qu'il avait commises, crut les réparer en s'efforçant d'adoucir les séditieux : il leur envoyait des vivres, et leur abandonnait le soin d'en régler le prix. Il leur députait des sénateurs, porteurs des plus séduisantes promesses. Par un trop sûr instinct, les troupes rebelles démêlèrent parfaitement qu'il y avait dans ces démarches plus de faiblesse que de bienveillance; elles se montrèrent plus audacieuses. A mesure qu'elles obtinrent plus de concessions, leurs prétentions s'élevèrent; elles résolurent enfin d'entrer en campagne, et d'attaquer ceux qu'elles avaient servis. On leur proposa de traiter avec l'un de leurs anciens généraux carthaginois : Amilcar leur étant suspect, elles choisirent Gescon, personnage plus populaire et plus conciliant. En effet, à force d'exhortations, de conseils et de loyales assurances, il allait parvenir à les calmer, lorsqu'un Campanien, nommé Spendius, ralluma le feu de la discorde, qui s'éteignait dans leur sein. Jadis esclave à Rome, Spendius s'était échappé de la maison de son maître, par lequel il craignait d'être bientôt réclamé et sévèrement puni. Cette appréhension doublait son courage, naturellement intrépide; et la force extraordinaire dont son corps était doué achevait de le destiner à l'emploi de chef de brigands. Spendius s'adjoignit Mathos, Africain né libre, mais qui, ayant été l'un des promoteurs de la révolte, s'attendait à devenir la victime des transactions qui la désarmeraient. Il fit entendre à ses compatriotes qu'ils couraient tous le même péril, et qu'aussitôt que les autres mercenaires se seraient dispersés, les Africains resteraient seuls exposés aux vengeances sanguinaires d'un gouvernement offensé et implacable. Tout le zèle

de Gescon échoua contre ces manœuvres. Il avait payé la principale partie de la solde : il ne demandait de délai que pour le remboursement du prix des chevaux perdus, et des blés chèrement achetés en des conjonctures difficiles. La plupart des mercenaires y auraient consenti; mais Spendius et Mathos dominaient les conciliabules, n'y laissaient aucune liberté, faisaient lapider quiconque voulait parler d'accommodement. On pilla ce qui restait dans la caisse de Gescon; et on l'arrêta lui-même, afin que, ces excès ôtant tout espoir d'indulgence, personne ne doutât plus de la nécessité de la guerre. Aussi n'y avait-il plus, dit Polybe, que le seul mot *frappe* qui se prononçât et se comprît universellement dans les assemblées des révoltés.

Mathos demanda des secours aux villes africaines, qui, joyeuses de se voir appelées à l'indépendance, expédièrent à Tunis des munitions et des renforts. Les femmes elles-mêmes sacrifièrent jusqu'à leurs parures pour contribuer aux frais de cette entreprise; et il faut dire, avec l'historien grec, que Carthage avait trop mérité cette défection par ses exactions intolérables, par son extrême dureté. La voilà sans mercenaires, sans auxiliaires, sans armes, sans vaisseaux, sans équipages, sans trésors; et à peine a-t-elle conclu la paix avec un puissant ennemi, qu'elle en a devant elle un plus intraitable, sorti de ses propres armées. Les rebelles se partagent en deux corps, pour assiéger à la fois Utique et Hippacra ou Hippouacra, villes qui ont refusé d'entrer dans la confédération ; ils conservent toutefois à Tunis un camp, d'où ils s'élancent de jour et de nuit, pour insulter et menacer de près les Carthaginois. Hannon commandait avec si peu de prudence, qu'il

faillit plus d'une fois tout perdre. Il n'avait ni la présence d'esprit qui saisit les occasions, ni l'expérience qui éclaire sur les dangers, ni la capacité qui conduit à de grandes affaires. En allant secourir Utique, il traînait après lui cent éléphants, et une énorme provision de traits, de catapultes et autres machines. En effet, les ennemis, au milieu desquels les éléphants se jetèrent, abandonnèrent leur camp, et se réfugièrent, presque tous blessés, vers une colline escarpée et couverte d'arbres. Mais lorsqu'ils surent que, se croyant vainqueur, il s'était établi dans la ville, ils revinrent à la charge, fondirent sur ses soldats, et lui enlevèrent son bagage. Deux fois, près de Gorza, il aurait pu les vaincre, et en manqua le moment. Les Carthaginois se lassèrent enfin d'un si malhabile capitaine, et mirent en sa place Amilcar Barca, auquel ils ne donnèrent, avec soixante éléphants, que dix mille hommes, la plupart mercenaires encore. Cette troupe lui suffit pour contraindre les révoltés à lever le siége d'Utique : son nom seul les épouvantait. Sur l'isthme qui joignait Carthage au continent, s'élevaient des monticules coupés par des sentiers taillés de mains d'hommes : Mathos et Spendius occupaient ces hauteurs, ainsi qu'un port fortifié sur le fleuve Macar, autre barrière du même isthme. Mais Amilcar savait que par certains vents le fleuve devenait guéable; et il profita d'un instant favorable pour le faire traverser, pendant la nuit, à sa troupe. Spendius essaya de l'enfermer; Amilcar, en feignant une retraite, enferma au contraire les rebelles, en tua six mille, en prit deux mille, et enleva d'emblée la forteresse, où les autres s'étaient réfugiés. Il n'en échappa qu'un petit nombre, qui gagna Tunis. En diverses

courses, Amilcar s'empara de plusieurs places, et en effraya quelques-unes, qui se rendirent. Cependant Mathos continuait le siége d'Hippacra ou Hippone Diarrhyte, avec de nouveaux renforts de Numides et d'Africains; Spendius maintenait les débris de sa troupe sur des hauteurs voisines de l'armée carthaginoise, et se montrait digne d'un adversaire tel qu'Amilcar. D'ingénieuses dispositions prises par les rebelles mirent ce grand général dans une situation critique : il avait en tête des Africains, en queue des Numides, et sur les flancs Spendius. Heureusement un Numide, nommé Naravas, élevé dans des sentiments de crainte et de respect pour Carthage, conçut la pensée de trahir ses propres concitoyens. Il se présente, accompagné de cent hommes, au camp d'Amilcar; et, pour dissiper les soupçons que sa démarche inspire, il laisse à l'entrée ses armes, son cheval, son escorte, et se jette avec confiance au milieu des gardes avancés. Admis à l'audience du général, il offre ses services et ceux de deux mille guerriers qui sont à ses ordres : il persuade si bien, et on l'écoute avec tant de plaisir, qu'Amilcar n'hésite point à lui promettre sa fille en mariage; ce qui peut nous sembler un peu brusque. Alarmés de cette défection, les chefs des mercenaires réunirent leurs trois armées en un seul corps. Amilcar les vainquit toutes trois ensemble par son habileté, par la force de ses éléphants, et par la valeur de Naravas. Dix mille ennemis demeurèrent sur le champ de bataille, et il y eut cinq cents prisonniers, qu'Amilcar traita fort humainement. Il enrôla dans son armée ceux qui voulurent prendre ce parti, et rendit aux autres la liberté, sans rien exiger d'eux que le ser-

ment de ne plus porter les armes contre Carthage.

En ce même temps, les étrangers qui gardaient l'île de Sardaigne se révoltèrent aussi contre les Carthaginois, enfermèrent dans la citadelle le commandant Bostar, et le tuèrent enfin lui et ses concitoyens. On y envoya un autre général avec de nouvelles troupes, qui l'attachèrent à une croix, mirent à mort beaucoup d'autres Carthaginois, et s'allièrent aux révoltés. Polybe donne à ce général crucifié le nom d'Hannon; mais il faut ou que l'ordre des faits soit interverti, ou que cet Hannon n'ait pas péri sur la croix, ou enfin que ce soit un autre Hannon, distinct de celui dont nous venons de parler, et que l'historien grec fera bientôt reparaître. Peut-être aussi y a-t-il là quelque erreur de Polybe, ou plutôt des copistes de ses livres.

Spendius et Mathos s'étaient sauvés de la bataille de l'isthme, ainsi que leur associé Autarite, commandant gaulois. Tous trois s'efforcèrent d'entretenir l'esprit de rébellion dans ce qu'il leur restait de soldats; et à cet effet ils usèrent de stratagèmes. Au milieu d'une assemblée par eux convoquée, un inconnu survint, se disant un courrier dépêché par les mercenaires de Sardaigne, et porteur d'une lettre où l'on recommandait de garder rigoureusement Gescon et les autres prisonniers, attendu qu'il se pratiquait, pour les délivrer, des intelligences avec le camp d'Amilcar. Spendius ne manqua point de commenter cette épître, et d'en conclure qu'il fallait se défier de l'hypocrite clémence du général carthaginois, comme d'un piége préparé pour attirer les braves dont Carthage avait juré la mort. Il parlait encore, lorsqu'un autre prétendu courrier arriva de Tunis, apportant une dépêche du même genre. Cette

fois Autarite prit la parole. Comme il avait appris depuis longtemps la langue phénicienne, il était entendu d'une grande partie de l'auditoire : il proposa de faire expirer dans les supplices Gescon et tous ceux qu'on avait arrêtés avec lui. Gescon était chéri de beaucoup de mercenaires, ses anciens soldats : ils s'avancèrent pour intercéder en sa faveur; mais ils parlaient différentes langues : on n'écouta qu'une seule voix, qui criait : *Tuez! tuez!* et à l'instant on obéit à cet ordre barbare. Amenés devant Spendius, Gescon et ses compagnons d'infortune, au nombre de sept cents, sont livrés aux bourreaux. On leur coupe les mains, on leur brise les cuisses, on les jette encore vivants dans une fosse profonde. On extermine avec la même fureur tous les Carthaginois qu'on peut saisir : quant à leurs alliés, on se contente de leur couper les poings, et de les renvoyer à Carthage. Dès que ces horribles attentats furent connus dans cette ville, il s'en fit d'affreuses représailles; et, à la suite de ces tristes récits, Polybe ne peut s'empêcher d'offrir à ses lecteurs des réflexions que dom Thuillier a traduites en ces termes : « Après cela, n'est-il pas vrai de dire que, si le corps « humain est sujet à certains maux qui s'irritent quel- « quefois jusqu'à devenir incurables, l'âme en est encore « beaucoup plus susceptible? Comme dans le corps il « se forme des ulcères que les remèdes enveniment et « dont ils ne font que hâter les progrès, et que, d'un « autre côté, laissés à eux-mêmes, ils ne cessent de « ronger les parties voisines jusqu'à ce qu'il ne reste « plus rien à dévorer; de même dans l'âme il s'élève cer- « taines vapeurs malignes, il s'y glisse certaine corrup- « tion qui porte les hommes à des excès dont on ne

« voit pas d'exemple parmi les animaux les plus fé-
« roces. Leur faites-vous quelque grâce, les traitez-
« vous avec douceur? c'est piége et artifice; c'est ruse
« pour les tromper : ils se défient de vous, et vous
« haïssent d'autant plus que vous faites plus d'efforts
« pour les gagner. Si l'on se roidit contre eux, et que
« l'on oppose violence à violence, il n'est point de
« crime, point d'attentats dont ils ne soient capables de
« se souiller; ils font gloire de leur audace; et la fureur
« les transporte jusqu'à leur faire perdre tout sentiment
« d'humanité. Les mœurs déréglées et la mauvaise édu-
« cation ont sans doute grande part à ces horribles
« désordres; mais bien des choses contribuent encore à
« produire dans l'homme cette disposition. Ce qui sem-
« ble y contribuer davantage, ce sont les mauvais trai-
« tements et l'avarice des chefs. »

En reprenant, Messieurs, le cours de sa narration, Polybe nous apprend qu'Amilcar, pour mettre fin à cette guerre, voulut réunir les deux armées carthaginoises. Il s'adjoignit ainsi Hannon; et tous les ennemis qu'ils rencontrèrent, ils les mirent à mort sur le champ de bataille, ou les jetèrent aux bêtes féroces. Mais les deux généraux ne s'accordèrent pas longtemps. Hannon faisait manquer encore les meilleures occasions de combattre, et rendait aux rebelles tous les avantages qu'Amilcar, tant qu'il commandait seul, leur avait enlevés. Pour surcroît d'adversités, une flotte qui apportait des vivres aux Carthaginois périt dans une tempête, et les deux villes d'Utique et d'Hippacra, ou Hippone Diarrhyte, se détachèrent de leur métropole. Les habitants de ces deux places égorgèrent les troupes envoyées à leur secours, massacrèrent les commandants,

jetèrent les corps du haut des murailles, et se livrèrent aux mercenaires. Cette défection fournit à Mathos et à Spendius les moyens d'assiéger Carthage; et c'en était fait de cette capitale, sans les secours qu'elle reçut du roi de Syracuse Hiéron. Ce prince se croyait intéressé à ne pas laisser périr Carthage : il craignait que les Romains, du moment qu'ils se verraient délivrés d'une rivale si puissante, ne songeassent à s'emparer de toute la Sicile.

Jusqu'alors néanmoins, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 239, Rome s'était montrée fidèle aux conditions de son traité avec Carthage. Il s'était bien élevé quelques légers nuages entre les deux cités, lorsque les Carthaginois avaient traité comme ennemis et comme prisonniers de guerre des Italiens qui portaient en Afrique des vivres que les révoltés achetaient. Mais ces prisonniers, au nombre d'environ cinq cents, ayant été rendus de bonne grâce, les Romains renvoyèrent ceux qui leur restaient encore de la première guerre punique, permirent à leurs marchands de porter des provisions aux Carthaginois, et défendirent d'en vendre aux mercenaires. Rome refusa de se mettre en possession de la ville d'Utique et de l'île de Sardaigne, que lui offraient les rebelles; au contraire, elle aida Carthage à triompher de ces nouveaux ennemis. Amilcar, débarrassé de son collègue Hannon, et secondé par Hiéron et par les Romains, investit Spendius et Mathos, les bloqua en quelque sorte lorsqu'ils croyaient faire eux-mêmes un siége, et les réduisit à une telle détresse, qu'ils s'estimèrent heureux de pouvoir encore s'enfuir. Dès qu'ils se furent dégagés d'un si mauvais pas, ils parvinrent par de nouveaux efforts, par une

extrême activité, à rassembler cinquante mille hommes, entre lesquels on distinguait les plus valeureux mercenaires et les meilleures troupes libyennes, commandées par Zarzas. Ils observaient et gênaient tous les mouvements d'Amilcar. Pour se préserver de ses éléphants et de la cavalerie numide de Naravas, ils évitaient les plaines, et occupaient les hauteurs. Ils n'en essuyaient pas moins de fréquents échecs. L'habile général carthaginois les harcelait, leur dressait des embûches, réussissait à les surprendre; ils le rencontraient aux heures du jour et de la nuit où ils l'attendaient le moins; enfin il les enveloppa si étroitement, qu'il les mit dans la nécessité de manger leurs prisonniers et ensuite leurs propres esclaves. Leurs troupes, affamées, étant sur le point de se révolter contre eux, ils entrèrent en négociations. Ils dépêchèrent un courrier pour obtenir un sauf-conduit, moyennant lequel ils se rendirent au camp des Carthaginois. Amilcar déclara qu'il renverrait tous les rebelles en pleine liberté, mais avec leurs simples tuniques, et se réserva d'ailleurs le droit d'en excepter et d'en punir dix, qu'il choisirait à son gré. Il est fort étonnant qu'on ne lui ait demandé aucune explication sur cette réserve. Il comprit parmi les dix victimes Spendius, Autarite et Zarzas qui se trouvaient là, et qu'à l'instant même on chargea de fers. Les Libyens ne les voyant pas revenir se crurent trahis, prirent les armes; et pas un seul, dit-on, n'échappa du combat, qu'ils soutinrent au nombre de quarante mille.

Mathos était dans Tunis. Amilcar courut l'y assiéger, emmenant avec lui Spendius et Zarzas, qu'il fit crucifier sous les murs et à la vue de la place. La garde

du camp carthaginois avait été confiée à un lieutenant nommé Annibal, et fort peu vigilant. Mathos, qui s'aperçut de cette négligence, en tira un grand parti : il tomba sur le retranchement, tua beaucoup d'assiégeants, chassa du camp l'armée entière, prit tous les bagages, et fit prisonnier Annibal lui-même. On détacha de la croix le corps de Spendius, et l'on y suspendit Annibal, après l'avoir déchiré par les plus cruelles tortures. On immola et l'on enterra autour des restes de Spendius trente des principaux captifs carthaginois. Amilcar, alors éloigné de Tunis, n'apprit que fort tard ces événements; et, ne se trouvant point assez fort pour occuper cette place, il se porta vers l'embouchure du Macar. Là il reçut des renforts que lui envoyait Carthage; trente sénateurs lui ramenaient Hannon, qu'ici Polybe remet en scène, comme je vous l'ai annoncé, et qui, cette fois, se concerta mieux avec Amilcar. Ils remportèrent ensemble plusieurs avantages sur Mathos, qu'à la fin ils forcèrent de risquer une bataille décisive. La plupart des Libyens y périrent : le surplus se réfugia dans une ville africaine qui ne tarda point à se rendre. Utique et Hippacra tinrent un peu plus longtemps, jusqu'à ce qu'Hannon soumît l'une et Amilcar l'autre. Carthage rentra en possession de l'Afrique, et Mathos expira au milieu des plus honteux supplices. Sa mort et celle de ce qui restait de ses complices les plus audacieux terminèrent cette guerre de mercenaires, qui avait duré trois ans et quatre mois, c'est-à-dire depuis le mois de juillet 241 jusqu'en novembre 238.

Cependant la Sardaigne demeurait occupée par des révoltés, qui, désespérant de s'y maintenir par leurs pro-

pres forces, adressèrent de nouvelles propositions aux Romains, dont la générosité ne résista point à cette seconde épreuve. Le consul Sempronius descendit en Sardaigne, et déclara que sa république ne souffrirait pas plus longtemps les persécutions exercées contre des milices étrangères, qu'elle avait prises sous sa protection en leur donnant asile dans ses domaines; que si l'on persistait à vouloir les expulser de cette île, ce serait rentrer en guerre avec elle-même. Ce manifeste frappa les Carthaginois d'une terreur mortelle. Affaiblis, épuisés par de longs malheurs, et par la sanglante lutte qu'ils venaient de soutenir contre leurs mercenaires, ils consentirent à tout ce qu'exigea le consul, cédèrent la Sardaigne aux Romains, et leur payèrent pour les frais de leur armement un nouveau tribut de douze cents talents. Le grammairien Festus dit, en citant Sinnius Capito, que Sempronius, collègue de Falto, ramena de cette expédition un grand nombre d'esclaves sardes et corses, qu'on mit en vente; mais l'auteur du livre *de Viris illustribus* attribue cette exposition de captifs sardes à un autre Sempronius Gracchus, petit-fils du consul de l'an 238; et cela me paraît plus probable. Ainsi, nous aurons à revenir sur cet article, quand nous en serons à l'année 590 de Rome, 164 avant J. C. En attendant, nous pouvons remarquer, Messieurs, que cette vente d'esclaves a donné lieu à l'expression proverbiale *Sardi venales, alius alio nequior,* « Sardes à vendre, l'un plus méchant que « l'autre; » formule qu'employaient les crieurs publics, qu'ils répétaient dans certaines cérémonies solennelles, et dont Cicéron a fait usage : *Habes Sardos venales*, écrit-il à Fabius Gallus, *alium alio nequio-*

rem. Sordi venales est le titre d'une satire assez piquante publiée en 1612 par Van der Kun ou Cunæus contre les faux érudits de son siècle. Mais, encore une fois, ce n'est point le moment de nous arrêter à cette expression, car il est probable qu'elle ne remonte point à l'an 238.

L'autre consul de cette année-là, Publius Valérius Falto, marcha contre les Gaulois Boïens dans le nord de l'Italie, et perdit une première bataille, où périrent trois mille cinq cents guerriers romains. On lui envoya de nouvelles troupes qu'il n'avait point demandées, et qui furent conduites, à ce qu'il semble, par l'un des préteurs, Marcus Génucius Cipus. Ovide et Valère-Maxime racontent que ce préteur, en sortant de la ville, s'aperçut que deux cornes lui sortaient du front : effrayé de ce prodige, il tâche d'apaiser le courroux des dieux par un sacrifice, et va consulter un devin d'Étrurie, qui répond que ce sont là des signes de force et de prospérité, véritable pronostic d'une couronne royale qui ceindra la tête de Cipus dès qu'il rentrera dans les murs de Rome. Élevé dans l'horreur de l'usurpation et de la royauté, Cipus ne négligea aucun moyen de détourner un si fatal présage. Il s'interdit pour toujours l'entrée de la ville; il pria les sénateurs de s'assembler hors des murailles, et de porter contre lui un décret de bannissement. Le sénat lui accorda cette étrange faveur; mais, pour le récompenser de sa vertu républicaine, on lui donna autant de terrain qu'en pourrait enclore un sillon qu'il tracerait circulairement en un seul jour, avec une charrue attelée de deux bœufs; et, de plus, on fondit un bas-relief en bronze, qui représentait la tête si bien ornée du préteur, et

qu'on incrusta sur la porte de Rome par laquelle il était sorti. Cette porte prit dès lors le nom de Raudus-cula, ou Rauduscnlana, du vieux mot latin *raudus*, qui signifiait airain, à ce que dit Varron.

> O Cipus, puisqu'il faut que Rome te bannisse,
> Rome de ton exil adoucit l'injustice.
> Ce que peut un sillon, dans le cours d'un long jour,
> Enfermer de terrain dans son vaste contour,
> Est un don solennel dont le peuple t'honore.
> Enfin, par un décret le sénat veut encore
> Que ta tête immortelle, ouvrage du burin,
> Aux portes des remparts revive sur l'airain.
> *Cornuaque æratis, miram referentia formam,*
> *Postibus insculpunt, longum mansura per ævum.*

Nous ne devons pas être surpris, Messieurs, de trouver ce conte au quinzième livre des Métamorphoses d'Ovide. Mais Valère-Maxime, ou l'auteur du recueil qui lui est attribué, a prétendu le transporter dans l'histoire. Pline l'Ancien l'a relégué parmi les récits fabuleux : *Actæonem et Cipum etiam in latina historia fabulosos reor.* Tout ce qu'on en peut croire, c'est que le préteur n'arriva au camp des Romains qu'après la seconde bataille. Falto s'était pressé de la livrer avant de recevoir ce renfort, dont l'envoi lui semblait un affront à sa vaillance. En effet, il remporta, sans ce secours, une victoire éclatante, tua quatorze mille Gaulois, et ramena deux mille prisonniers. Il n'obtint pourtant pas l'honneur du triomphe : ses ennemis firent valoir contre lui son premier échec, et la présomptueuse témérité avec laquelle il avait dédaigné le concours des troupes nouvelles parties pour le soutenir. Sempronius ne triompha pas non plus, quoiqu'il eût, comme nous l'avons dit, battu les Liguriens. Il reve-

nait de la Sardaigne, où il n'avait engagé aucun combat.

Velléius Paterculus indique sous cette année l'établissement d'une colonie à Valentia, deux ans après celle de Spolète; mais il n'est pas aisé de déterminer quel lieu ce nom de Valentia désigne, si c'est en Calabre, en Sicile, ou ailleurs. Vous venez de voir, Messieurs, que les deux hommes les plus mémorables de cette époque sont le poëte latin Livius Andronicus et le général carthaginois Amilcar Barca. Ce grand capitaine, après avoir terminé la guerre des mercenaires, fut envoyé en Espagne à la tête d'une armée. Nul ne ressentait un plus inquiet besoin de se venger des Romains, dont les triomphes, les hauteurs et l'injustice avaient profondément ulcéré son âme. Il se proposait d'étendre assez loin les domaines de Carthage, pour qu'elle trouvât dans les régions conquises des forces équivalentes à celles que fournissait l'Italie. Il voulait surtout laisser, dans son jeune fils Annibal, un héritier de ses ressentiments, de son courage et de son habileté militaire, un implacable et mortel ennemi de Rome. Il l'emmena en Espagne, pays où il s'agissait de rétablir l'ancienne domination des Carthaginois, perdue ou extrêmement affaiblie depuis vingt années. Annibal n'avait encore que neuf ans. Son père, en arrivant avec lui aux colonnes d'Hercule, et avant de s'embarquer dans le détroit que nous appelons de Gibraltar, s'arrêta pour offrir un sacrifice à Jupiter : là, voulant frapper vivement l'imagination d'Annibal, il le fit approcher de l'autel, et lui demanda solennellement s'il voulait passer en Espagne. Le jeune élève brûlait déjà de commencer, sous les ordres de son père, une première campagne; il le supplia, au nom des dieux dont il ré-

vérait la présence, de lui enseigner l'art des combats et des conquêtes. « Oui, reprit Amilcar, je vous instruirai « avec tout le zèle que la tendresse paternelle peut ins- « pirer, mais à condition que, dès cette heure même, « vous jurerez, à la face de ces dieux que vous invoquez, « d'être à jamais l'irréconciliable ennemi des Romains. » Annibal prononça ce serment, dont l'appareil et la sainteté laissèrent dans son esprit d'ineffaçables traces; et, dès ce moment, il ne vécut que pour haïr Rome et travailler à sa ruine. Ces détails, rapportés dans l'une des notices qui portent le nom de Cornélius Népos, ont été souvent reproduits, et n'ont rien d'incroyable, si l'on suppose que cette scène se passait devant un fort petit nombre de témoins, et dans le secret d'un sacrifice purement privé. Mais il ne convient guère de supposer qu'elle ait eu une éclatante publicité, car elle serait alors difficile à concilier avec la prudence d'Amilcar; c'eût été, au sein de la paix, et en des conjonctures bien critiques, une véritable déclaration de guerre, contre laquelle assurément les Romains n'eussent pas manqué de se récrier. Ils auraient sommé Carthage de s'expliquer, de désavouer et de révoquer un général infidèle aux traités, impatient de rompre l'alliance établie entre les deux peuples. Il est déjà bien assez étrange que Rome se soit abstenue de se plaindre de l'absence d'Amilcar à la cérémonie de la proclamation de la paix en Sicile, et qu'elle l'ait vu sans alarmes entreprendre une expédition en Espagne, vaste péninsule alors divisée en une multitude de petites cités faciles à conquérir, capables de fournir de l'argent et des troupes, et pouvant enfin communiquer avec beaucoup d'anciens ennemis du nom romain. Des menaces

publiques et positives de la part de cet Amilcar, le plus illustre citoyen de Carthage, n'auraient point été patiemment entendues. Mais ce qui n'est point douteux, c'est qu'il nourrissait des projets de vengeance au fond de son cœur; qu'incapable de pardonner jamais à ceux qui avaient humilié sa patrie, il inspirait à son fils les mêmes sentiments, et le destinait à rallumer une guerre d'extermination. Nous sommes néanmoins encore éloignés de vingt ans de l'époque où elle doit éclater; nous continuerons d'en observer tous les germes; et, dans notre prochaine séance, nous poursuivrons le cours des annales romaines depuis le 11 juin 237 jusqu'au 15 juin 233.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 237 A 233, AVANT J. C. — JEUX SÉCULAIRES.

Messieurs, l'année 240 avant l'ère vulgaire ne fournit point à l'histoire de Rome de fait plus mémorable que les premières représentations des pièces dramatiques de Livius Andronicus : aussi avons-nous dû nous y arrêter pour recueillir ce qu'on sait de la vie de ce poëte, et prendre connaissance de ce qui reste de ses ouvrages. En 239 naquit Ennius, dont les poëmes mériteront une attention non moins sérieuse, quand nous serons parvenus à l'époque où ses talents ont brillé. Peu de mois après sa naissance, Tibérius Sempronius Gracchus entreprit une campagne contre les Liguriens, et commençait à y obtenir des succès, lorsqu'il reçut l'ordre de se transporter en Sardaigne, afin d'y mettre à profit les mouvements des mercenaires révoltés contre Carthage. Cette rébellion avait son foyer dans l'Afrique même, où elle avait éclaté dès le mois de juillet 241. Je vous en ai tracé toute l'histoire: vous avez vu à la tête de ces mercenaires le Campanien Spendius, l'Africain Mathos, le Gaulois Autarite, et le Libyen Zarzas; quels succès ils obtinrent, à quels excès ils se livrèrent; quels généraux leur opposa Carthage; comment ils égorgèrent Bostar en Sardaigne, Gescon en Afrique, triomphèrent de l'inhabile Hannon, et furent enfin domptés et punis par Amilcar. Rome, après s'être montrée juste et généreuse à l'égard de ses anciens ennemis, ne consulta

plus que ses propres intérêts, et voulut tirer parti de de leurs embarras. Sempronius, au nom de sa république, s'empara de la Sardaigne, et fit payer aux Carthaginois un nouveau tribut de douze cents talents. L'autre consul, Valérius Falto, était aux prises avec les Gaulois Boïens. Il perdit une première bataille: on lui envoya de nouvelles troupes commandées par le préteur Cipus, au nom duquel s'est attachée une aventure merveilleuse, qu'Ovide a chantée, et qui est beaucoup mieux placée dans ses Métamorphoses que dans l'histoire. Falto n'attendit point ce renfort, et remporta une victoire éclatante. En ce temps, Amilcar, qui venait de terminer glorieusement la guerre des mercenaires, allait prendre un commandement en Espagne, et y conduisait son fils Annibal, âgé de neuf ans. On dit qu'aux colonnes d'Hercule, et dans l'appareil d'un sacrifice religieux, il lui fit jurer une haine implacable au nom romain.

Telle était, Messieurs, la situation des affaires politiques et militaires, quand Lucius Cornélius Lentulus Caudinus et Quintus Fulvius Flaccus entrèrent en exercice des fonctions consulaires le 11 juin 237. Ces deux magistrats continuèrent l'expédition à peine commencée l'année précédente contre les Liguriens. Ce peuple, dont le territoire correspondait à peu près à celui de la république de Gênes, s'attribuait, comme presque tous les autres, une très-haute antiquité. Était-il originaire des Gaules, ou de l'Italie, ou de la Grèce? Caton dans Servius, et Denys d'Halicarnasse, avouent que c'est une question fort indécise. Strabon ne veut pas qu'on le comprenne au nombre des peuplades celtiques qui sont venues s'établir le long des Alpes. Ce-

pendant Strabon applique le nom de Liguriens aux Salyens qui habitaient, dans la Gaule transalpine, la côte maritime de la Provence, les rives de la Durance et de la Méditerranée, selon ce géographe lui-même; les cantons d'Aix, d'Arles et de Tarascon, selon Ptolémée. Les Liguriens nous sont représentés comme formant un même corps de nation avec les Læves, les Tauriniens, les Allobroges, les Libices, tous Gaulois d'origine. Dans Tite-Live et dans Pline, le mot de Liguriens est une dénomination générale, sous laquelle sont compris les Læves établis au delà du Pô dans le voisinage de Pavie. Or, Polybe et Tite-Live encore assurent que les Læves étaient sortis de la Gaule celtique. Les Grecs, tout en considérant quelquefois leur propre pays comme le berceau des Liguriens, les plaçaient dans l'Italie supérieure, entre les Alpes et la mer; ils étendaient même ce nom de Liguriens à des peuples établis dans les Gaules, en Espagne, et jusque dans la Colchide. M. Micali croit que c'était une sorte de nom générique, exprimant quelque qualité morale qui nous est aujourd'hui inconnue. Des notions si vagues et si incertaines ont laissé un libre cours aux étymologies conjecturales et fictives : Cluvier en a recueilli plusieurs. Par exemple, Artémidore et Eustathe ont supposé qu'il existait en Italie un fleuve appelé Ligur, dont nous ne rencontrons ailleurs aucune mention. Fréret rapproche le nom de Liguriens de *Ily-gour*, peuple maritime; suivant d'autres, il vient de *Ily-gor*, peuple montagnard; et, au dire de Pelloutier, de *Illy-gues*, peuple sédentaire. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'aux six derniers siècles avant notre ère, ils occupaient certains cantons de l'Italie septentrionale : encore les limites de leur territoire

ne nous sont-elles pas très-bien connues; il ne paraît pas qu'elles aient été fixes. Dans le *Périple* de Scylax, la Ligurie confine, d'une part au Rhône, de l'autre à l'Arno; en 237, elle semble embrasser une partie des rives du Pô. On distingue des *Ligures Montani*, *Capillati* et *Apuani*. Les *Montani* sont autour des Alpes et des chaînes les plus septentrionales de l'Apennin. Apua était une ville située au pied de l'un de ces monts, près du petit fleuve Macra, et vers le lieu où est aujourd'hui Pontremoli. Quant à l'épithète *Capillati*, elle ne désigne aucune position particulière, mais l'habitude de porter une longue chevelure; habitude qui indiquerait une origine gauloise, et qui d'ailleurs s'accorde avec ce que Diodore de Sicile nous apprend des mœurs incultes et sauvages du peuple ligurien. Leurs épées étaient d'une longueur moyenne; leurs boucliers, allongés et de bronze; leurs bataillons agiles, exercés à combattre de près, et à lancer de loin des traits rapides : *Hostis, levis et velox et repentinus*, dit Tite-Live. Sur de frêles embarcations et avec de grossiers agrès, ils naviguaient sur les côtes de la Gaule, de la Sardaigne et de l'Afrique. Ils exportaient de leur pays stérile des bois de construction d'une grosseur considérable et quelques pelleteries, et rapportaient en échange les produits dont ils manquaient, surtout du vin. Leurs femmes, aussi travailleuses que les hommes, labouraient et bêchaient la terre, ou même taillaient des pierres, à ce que disent Diodore, et, dans Strabon, Posidonius. Limitrophes des Ombriens, ils avaient dû avoir des communications avec cette nation antique, dont ils n'étaient peut-être, dit M. Micali, qu'un démembrement. Il est, à mon avis, plus probable, d'après

les documents que nous venons de recueillir, que c'étaient des Gaulois répandus dans l'État génois actuel, et dans quelques cantons voisins en deçà et au delà des Alpes, entre le Var et la Macra.

Tant que les deux consuls marchèrent ensemble contre les Liguriens, et qu'un même camp renferma leurs légions, ils eurent des succès. Mais l'amour de la gloire et encore plus du butin entraîna le partage de l'armée. Fulvius, avec l'une des divisions, entra dans le pays que les Gaulois occupaient au midi du Pô; et peu s'en fallut qu'ils ne surprissent son camp, et ne le réduisissent aux dernières extrémités; car ils étaient supérieurs en nombre, s'étant renforcés d'une multitude d'auxiliaires. Ils furent cependant repoussés; mais les nouveaux secours qu'ils demandèrent aux Boïens inspiraient encore des alarmes. Cornélius réussit mieux dans la Ligurie inférieure ou la plus voisine de l'Étrurie. Il n'avait affaire qu'à de faibles ennemis, inhabilement commandés. Ses légions aguerries en firent un épouvantable massacre : vingt-neuf mille morts et cinq mille prisonniers donnèrent un grand éclat à cette victoire, qui valut à Cornélius les honneurs solennels du triomphe au 18 avril 236.

Il y a des chronologistes qui placent sous ce consulat le traité par lequel les Carthaginois s'obligèrent à céder la Sardaigne et à payer douze cents talents; mais les récits de Polybe et même de Zonaras portent plutôt cette transaction à l'année précédente, quand Sempronius était encore en charge; et j'ai cru devoir adopter cette opinion. Mais Fulvius et Cornélius Lentulus exerçaient les fonctions consulaires quand Rome envoya des ambassadeurs au roi d'Égypte, et reçut dans ses murs le

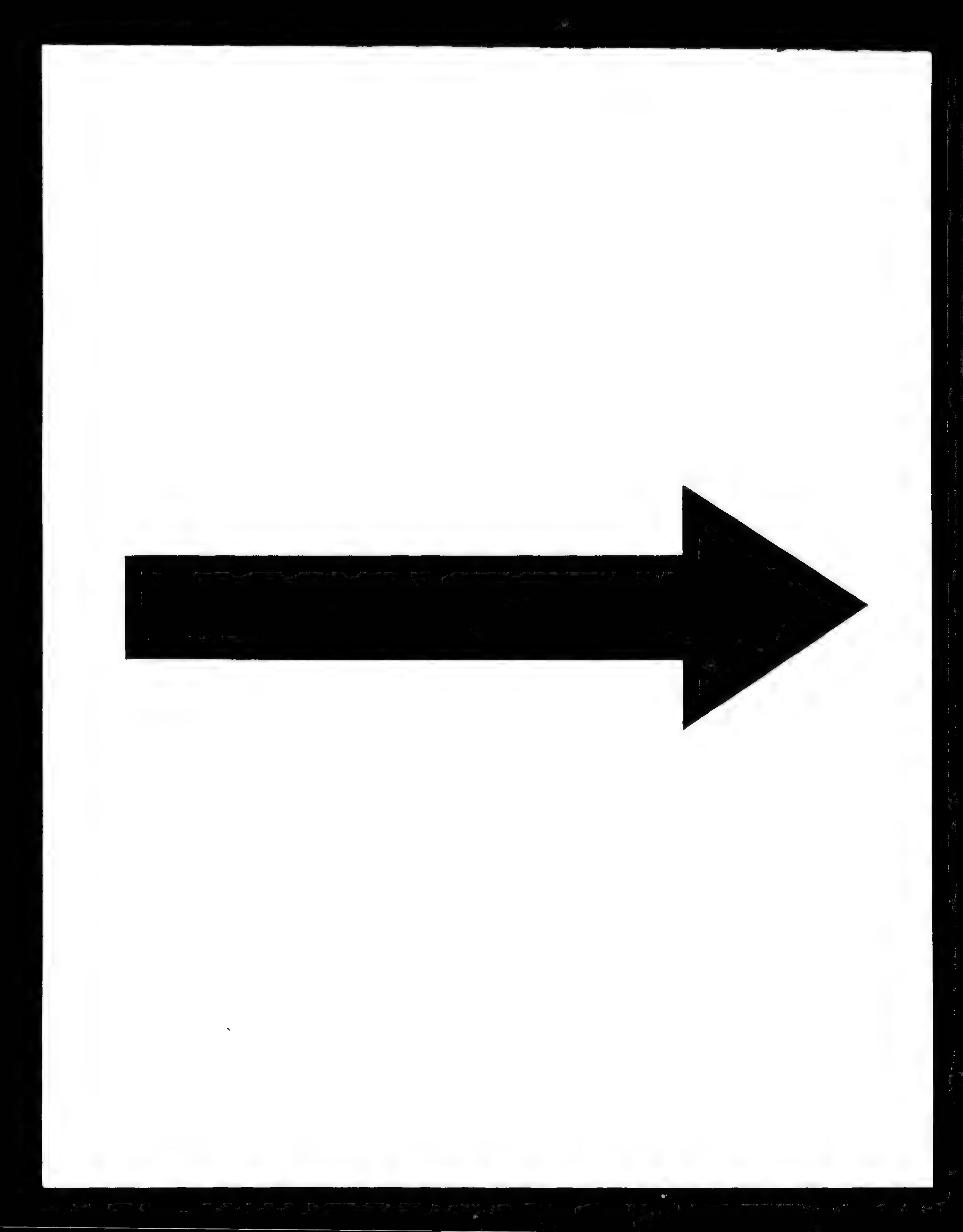
roi de Syracuse. Le but de l'ambassade à Ptolémée Évergète, fils et successeur de Philadelphe, était de lui offrir des secours contre le monarque syrien Antiochus, surnommé Θεός ou le dieu, qu'on supposait toujours en guerre avec l'Égypte. Mais Ptolémée, qui venait de conclure un traité avec cet Antiochus, n'avait plus besoin de ce concours des forces romaines : il ne l'accepta point; et l'offre qu'on lui en adressait n'est à remarquer ici que comme une preuve des relations amicales qui existaient entre les Égyptiens et les Romains.

Hiéron, en venant assister aux jeux Séculaires qui allaient se célébrer à Rome, voulut pourvoir aux besoins de la multitude que cette solennité devait attirer; il apporta deux cent mille boisseaux de blé, et en fit présent à la république. Rome n'avait point d'allié plus généreux ni plus fidèle, quoiqu'il ne fût pas lui-même sans défiance sur les projets futurs de ses hauts et puissants amis. Mais nous avons ici à prendre connaissance de l'institution des jeux Séculaires (1).

Le terme de siècle, dont nous faisons un fréquent usage, et qui a chez nous la signification précise de cent ans, n'avait point d'équivalents si bien déterminés dans les anciennes langues de l'Asie. Les mots qui correspondaient tant bien que mal à celui-là étaient fort vagues. Ils retraçaient d'une manière générale une longue durée, un âge, le cours d'une vie humaine; et c'est ainsi encore que, dans les vieux idiomes septentrionaux, le même terme signifie à la fois une vie et un siècle : M. Karamsin, auteur de la plus récente histoire

(1) M. Daunou a déjà parlé des jeux Séculaires (t. III, p. 329 et suivantes); mais comme il ajoute ici de nouveaux détails, nous n'avons pas cru devoir supprimer ce passage.

de Russie, en fait l'observation, en traitant des dialectes russes. Chez les Grecs, *αἰών*, *γενεά*, avaient d'abord exprimé un temps considérable, bien plutôt que le nombre exact de cent années; et il en a été à peu près de même de *seculum* chez les Romains. Si, comme le suppose Varron, *seculum* venait de *senex*, il ne voudrait dire originairement qu'un grand âge. Mais cette étymologie est au moins douteuse, aussi bien que celle qu'on tire de *sequor*, sous p[illegible] que les siècles se *suivent*, ou bien de *seco*, p[illegible] sont des *coupures* ou *sections* du temps. J[illegible]n passant que la plupart des étymologistes s[illegible] au moins à réclamer contre l'usage d'écrire *æ* au lieu d'*e* simple dans la première syllabe de *seculum;* ils attribuent cette orthographe vicieuse à l'ignorance de quelques graveurs d'inscriptions ou des copistes du moyen âge. Quoi qu'il en soit, Censorin distingue les siècles naturels des siècles civils. Les premiers correspondent à la vie humaine; ils ont été fort diversement mesurés : Hérodicus les bornait à vingt-cinq ans, Héraclite et Zénon à trente; Épigène les élevait à cent douze, Bérose à cent seize, d'autres à cent vingt et au delà. Pline appelle siècle la période de trente ans employée par les Gaulois : *Et seculi post trigesimum annum.* D'un autre côté, les antiques rituels des Étrusques prescrivaient de tenir note de tous les enfants qui naissaient au moment de la fondation d'une cité, et de prendre pour la mesure du premier siècle la vie de celui qui survivrait à tous les autres. On devait successivement recourir au même procédé; et il en résulta, selon Varron, que les siècles toscans furent inégaux, les uns de cent cinq ans, les autres de cent dix-huit,



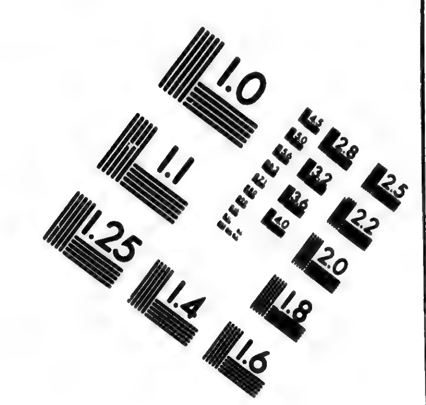
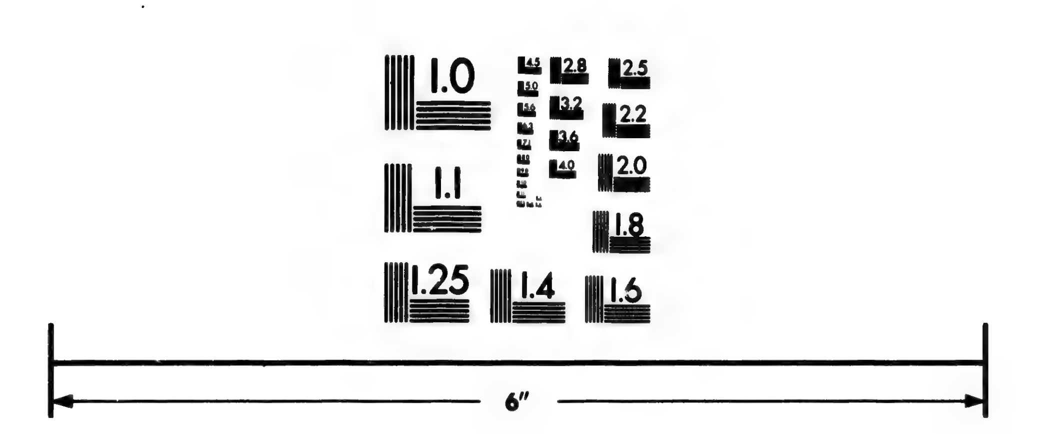
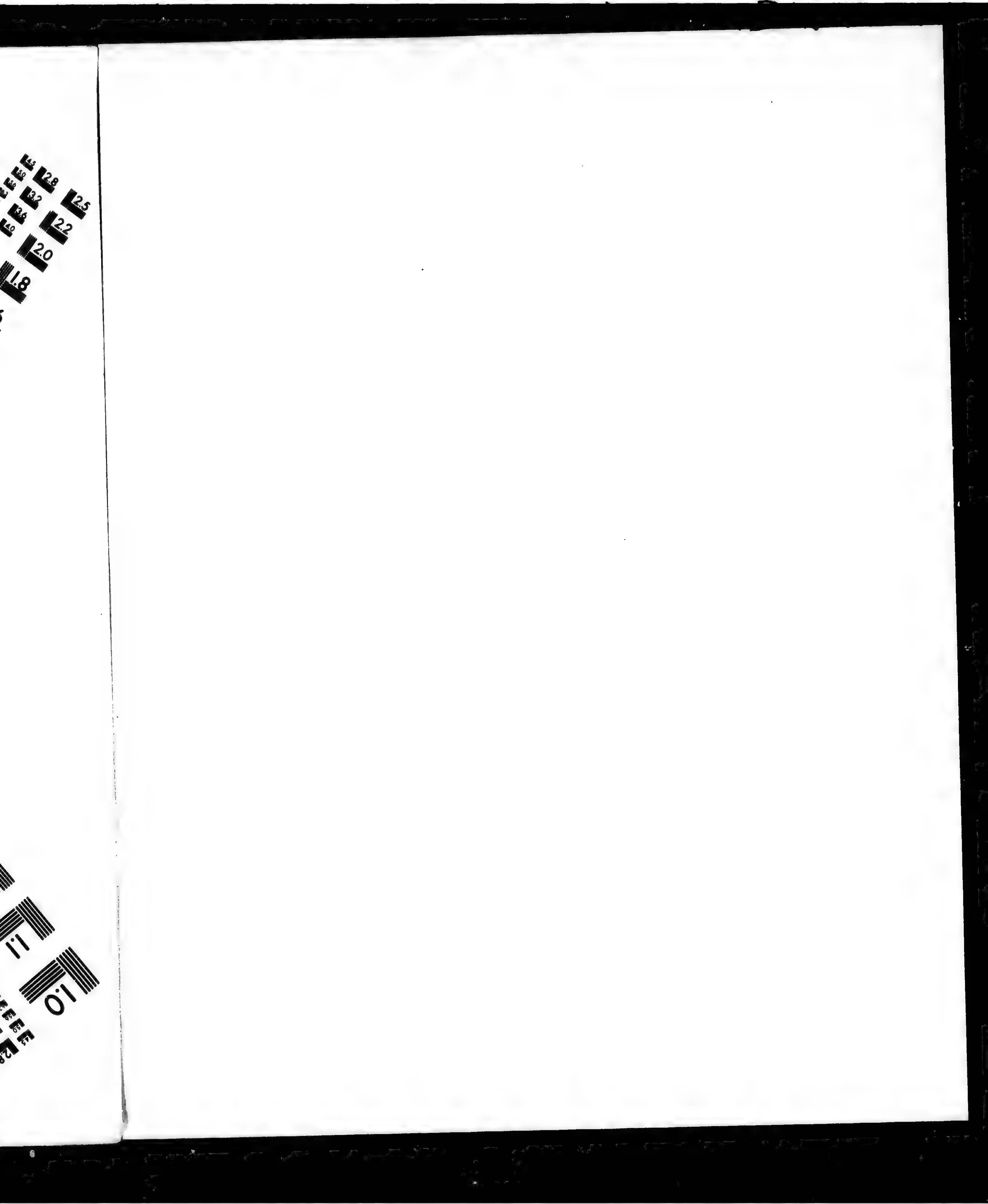


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





de cent vingt-trois, etc. Quant aux siècles civils romains, ils sembleraient assez déterminés par la célébration des jeux Séculaires, qui, selon Varron et Tite-Live, avaient lieu en chaque centième année : *Ludos Seculares centesimo quoque anno* (*is enim terminus seculi*) *fieri mos*. Mais vous allez voir, Messieurs, qu'il reste beaucoup de difficultés sur cet article : nous ne savons guère combien de fois, ni à quels intervalles, ces jeux ont été ou dû être célébrés; et, quelque étrange que puisse vous sembler cette incertitude, elle est avouée par Censorin, dont les recherches s'étaient particulièrement dirigées vers ce genre d'antiquités. Il ne trouvait aucun accord, relativement à ces époques, entre les registres publics et les récits, soit de Valérius Antias, soit de Tite-Live.

On suppose que les premiers jeux Séculaires ont eu lieu sous le consulat de Valérius Publicola, l'an de Rome 245, 508 avant J. C., et les seconds soixante ans plus tard, savoir en 305 de Rome, 449 à 448 avant notre ère. Ces dates nous sont données par les Tables et par Censorin, sans aucun détail de ces cérémonies, et sans citation d'aucun témoignage. Après cette seconde solennité, il s'écoule deux siècles au moins jusqu'à la troisième, qui est celle que nous venons de rencontrer. Censorin, sur la foi des livres historiques qui subsistaient de son temps (au troisième siècle après J. C.), la place en la cent cinquième année de Rome; ce serait 249 avant l'ère vulgaire, sous le consulat de Claudius Pulcher; mais, en général, on croit cette indication inexacte, et l'on préfère celle que fournissent les Marbres Capitolins, consulat de Lentulus et Fulvius, année 517 de Rome, 237 ou 236 avant J. C.; et

cette préférence, il faut l'avouer, n'est pas fondée sur des raisons très-décisives, les Tables que l'on allègue n'ayant été rédigées que plus de deux siècles après l'époque dont nous sommes actuellement occupés. Quoi qu'il en soit, Messieurs, voici, par années de Rome, la série des jeux Séculaires : 245, 305, 505 ou 517; puis 605, 737, 800, 840, 950, 1000 et 1155 répondant à 403 de l'ère chrétienne. Vous voyez qu'excepté les dates 305, 505 (si l'on n'y substituait pas 517) et 605, dates qui présentent des intervalles en effet centenaires, sauf l'omission de 405, les autres termes de la série ne fournissent que des distances inégales. Les espaces intermédiaires sont soixante ans, deux cents ans ou deux cent douze, cent ans ou cent huit, cent trente-deux ans, soixante-trois ans, quarante, cent dix, cinquante, et enfin cent cinquante-cinq : il n'y a point là de régularité.

Pour éclaircir autant qu'il se peut cette matière, il convient de se porter à la cinquième de ces solennités prétendues séculaires, savoir à celle de l'an de Rome 737, 17 ans avant J. C. Auguste régnait : il n'y avait pas eu de jeux Séculaires depuis cent trente-deux ans, comme nous venons de l'observer. L'empereur voulait frapper de ce spectacle les regards de la multitude; et, pour entrer dans ses vues, les quinze prêtres sibyllins découvrirent dans leurs livres qu'il fallait célébrer ces jeux tous les cent dix ans, et non tous les cent ans; et ils calculèrent si bien, qu'ils firent tomber une cent dixième année sur l'année 737. Nous aurions peine à nous rendre compte de ce calcul, en partant, comme nous l'avons fait, de l'an 245; mais il s'accorde parfaitement avec l'hypothèse qui place la troisième de ces

solennités à l'an de Rome 517, puisque de là jusqu'à 737 il y a deux cent vingt ans, c'est-à-dire deux fois cent dix. Toute cette chronologie admettant beaucoup de variantes, Dacier, dans ses notes sur le poëme séculaire d'Horace, la dispose comme il lui convient, et ainsi qu'il avait convenu aux quindécemvirs impériaux et à leur maître. De cette manière les premiers jeux auraient daté de 297, les seconds de 407, les troisièmes, ceux que nous avons principalement en vue, de 517, conformément à ce que nous en avons dit, les quatrièmes de 627; et il fallait, en conséquence, que les cinquièmes arrivassent en 737. Seulement l'espace séculaire n'est plus de cent ans; il est de cent dix. On accusa les prêtres sibyllins d'avoir, par excès de zèle pour l'accomplissement de la volonté impériale, altéré leurs divins livres, et substitué ἑκατὸν δέκα à ἑκατοστόν; de telle sorte qu'on lût cent dix ans où il y avait centième année. Quoi qu'il en puisse être, le terme de cent dix ans est exprimé dans le poëme qu'Horace composa pour cette fête :

> Certus undenos decies per annos
> Orbis ut cantus referatque ludos.

Quelques éditeurs modernes, qui voulaient absolum ramener le siècle romain à cent ans juste, ont e de changer ici *undenos* en *ut denos*, en remplaçant par *et* l'*ut* du second vers :

> Certus UT DENOS decies per annos
> Orbis ET cantus referatque ludos.

Mais les critiques les plus judicieux ont rejeté cette leçon; et il y a tout lieu de croire qu'Horace, en composant son poëme séculaire, appliquait le nom de siècle à onze dizaines d'années. M. Halevy, en conservant

undenos dans le texte latin, s'est dispensé de le traduire avec une exactitude littérale :

Quand le siècle nouveau fermera sa carrière,
Soleil, entends encor les chants de nos neveux.

Malgré la déclaration des prêtres et leur règle de cent dix ans, Claude, dès la soixante-troisième année, renouvela les jeux Séculaires; et Domitien, usant d'une liberté plus grande encore, les répéta à une distance de quarante ans. Cette fois, Tacite y assista en qualité de quindécemvir, de l'un de ces quinze pontifes sibyllins; il a jugé à propos de nous apprendre qu'il avait rempli cette fonction; et il ajoute qu'il ne rapporte pas cela par ostentation, *quod non jactantia refero.* Ces jeux sont de l'an de Rome 840. L'empereur Sévère célébra les suivants en 950; et c'est l'unique fois, depuis Auguste, que nous trouvons l'interstice de cent dix ans exactement observé. Philippe, cinquante ans après, donna les plus magnifiques que l'on eût encore vus. Les derniers sont ceux que permit Honorius après la victoire remportée par Stilicon sur Alaric.

J'ai pensé, Messieurs, que la chronologie des jeux Séculaires avait besoin d'être ainsi éclaircie; et je vais joindre à cette explication un tableau des cérémonies qui se pratiquaient dans ces solennités. Le poëme d'Horace est de tous les monuments antiques celui qui jette le plus de jour sur cette matière. Mais on en peut rapprocher une pièce de Catulle, un chapitre de Valère-Maxime, un poëme sibyllin que Zosyme et Phlégon de Tralles nous ont conservé, et qu'Ange Politien a traduit du grec en vers latins très-élégants, plusieurs autres textes classiques, et, si l'on veut encore, quelques médailles impériales frappées à l'occasion de ces

jeux. A l'aide de ces documents, les savants modernes ont composé, sur les fêtes séculaires, sur les époques et les divers détails de leur célébration, des dissertations ou même des traités, dont les principaux sont ceux d'Onofrio Panvini et de Pietro Taffini, insérés, l'un et l'autre, dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius.

Trois mois ou plus avant le terme fixé pour l'une de ces grandes fêtes, les magistrats envoyaient, dans les contrées italiennes qui dépendaient de la république romaine, des hérauts ou messagers, qui invitaient les citoyens à se rassembler dans la capitale pour y jouir d'un spectacle qu'ils n'avaient jamais vu encore, et qu'ils n'auraient plus l'occasion de revoir. Le temps de la moisson arrivé, et fort peu de jours avant l'ouverture de la fête, les consuls, suivis du grand pontife et des quindécemvirs sibyllins, se rendaient sur la place publique, en face du Capitole; et l'un des consuls haranguait le peuple, en l'exhortant à se préparer, par des purifications du corps et de l'âme, à une si vénérable solennité. Sous les empereurs, les auditeurs se tenaient à genoux pendant cette prédication. A la suite de ce premier acte, se faisait une distribution de parfums purificatoires. Le consul ou le grand pontife remettait des drogues composées de soufre et de bitume aux quinze prêtres sibyllins, qui en donnaient à tous les assistants de condition libre. Ils y joignaient de petits bâtons de sapin, appelés *tæda*, qu'on allumait par un bout; et lorsqu'on avait jeté le parfum sur la flamme, il s'élevait une fumée, à laquelle on attribuait une vertu purifiante du genre le plus merveilleux. Les enfants chez qui l'intelligence commençait à se dé-

velopper étaient admis au partage de ces religieux présents. Une médaille de Domitien porte les lettres *Suf. P. D.*, *suffimenta populo data;* et l'on y voit un enfant qui en reçoit en même temps qu'une grande personne. Après ces préliminaires, on se transportait aux temples de Jupiter, d'Apollon et de Diane, sur le mont Aventin, où chacun offrait les prémices des récoltes de l'année, du froment, de l'orge et des fèves. La fête proprement dite ne commençait qu'en l'un des jours suivants; elle s'ouvrait par une procession, où assistaient tous les colléges de pontifes et de prêtres, tous les magistrats de la république, tous les ordres de l'État, tous les citoyens enfin, vêtus de blanc, couronnés de fleurs, et portant des palmes à la main. Durant cette marche pompeuse, les rues retentissaient du chant des hymnes, et les simulacres des dieux étaient exposés sur les lits de parade qu'on nommait lectisternes. Trois nuits se passaient ensuite en prières et en sacrifices : et dans ces exercices nocturnes, auxquels s'appliquait le nom de *pervigilium*, on rendait spécialement hommage aux dieux des ténèbres, aux déités infernales. Le sang des victimes arrosait les autels; on immolait un taureau noir à Pluton, une vache noire à Proserpine. Les consuls et les quinze sibyllins devaient, dans la première de ces trois nuits, se rendre près du Tibre, au lieu appelé *Tarentus* ou *Terentus*, où l'on supposait que les jeux Séculaires avaient été institués. Là trois agneaux sacrifiés, sur trois autels, les baignaient de leur sang; et l'on jetait leurs corps au feu, sans qu'il fût permis d'en réserver le moindre morceau. Pendant cette première nuit et les deux autres, la ville entière demeurait magnifiquement illuminée. Au premier

jour après celui de la procession, s'offraient, au son des instruments de musique, deux sacrifices, l'un d'un taureau blanc à Jupiter, l'autre d'une génisse blanche à Junon; et, ces devoirs accomplis, le peuple passait du Capitole au théâtre, pour assister à des représentations scéniques en l'honneur d'Apollon et de Diane, puis aux jeux du cirque et aux combats des gladiateurs. Le rituel prescrivait d'employer la seconde nuit à prier les Parques, arbitres de la vie et de la mort, à leur adresser des supplications humbles et ferventes, à leur immoler une brebis et une chèvre noire. On avait réservé aux femmes de condition libre les pieux exercices du second jour; elles allaient au Capitole, puis en divers temples, invoquaient les grandes divinités, leur chantaient des hymnes, faisaient des vœux pour la prospérité de la république, conjuraient les dieux de protéger le peuple romain, et réclamaient particulièrement l'assistance de Junon Lucine en faveur des femmes enceintes. Le reste de la journée se passait, comme dans la précédente, en jeux et en spectacles. Succédait la troisième nuit, où l'on devait honorer la Terre, la déesse Tellus, en lui égorgeant un pourceau sur les bords du Tibre, près de ce même lieu nommé Tarentum dont je viens de parler; lieu célèbre, depuis la guérison miraculeuse des enfants de Valésius, qui s'y était jadis opérée, selon une tradition populaire. Diverses réjouissances remplissaient la dernière journée, qui se terminait par une symphonie accompagnée de chants d'allégresse. Vingt-sept jeunes garçons de races illustres et vingt-sept jeunes filles se partageaient en six chœurs, pour chanter, dans le temple d'Apollon, des cantiques composés exprès. On se persuadait que ces

voix innocentes achevaient d'attirer sur Rome la bienveillance des immortels; mais il fallait que ces cinquante-quatre choristes fussent tous *patrimes* et *matrimes*, c'est-à-dire que chacun d'eux eût encore son père et sa mère : un orphelin découvert dans cette troupe eût été un sinistre et fatal présage. Les prêtres saliens ou saltimbanques avaient aussi des rôles à remplir dans le cours de cette solennité : ils y venaient exécuter leurs danses mystérieuses, en tenant leurs boucliers ornés de la tête de Pallas. Pour la clôture de la fête, les consuls, et dans les derniers temps les empereurs, partageaient les offrandes entre les officiers chargés de maintenir l'ordre des cérémonies; et ces officiers les distribuaient au peuple, qui les recevait avec un saint respect, comme des gages de bonheur public et de félicité domestique. On inscrivait la date et quelques-uns des détails de ces jeux sur le marbre et sur les registres des prêtres sibyllins. On tenait pour certain qu'un oracle de la sibylle avait prescrit, réglé les rites séculaires. Cet oracle consistait en trente-sept vers grecs, que Zosyme a transcrits, et dans lesquels vous allez retrouver le premier fond des détails que vous venez d'entendre. Je vous ai présenté d'abord une description plus étendue, parce que j'y ai fait entrer, pour la compléter, des particularités fournies par d'autres textes, sans néanmoins entrer dans la discussion de plusieurs variantes légères que Taffini a soigneusement et longuement rassemblées. Voici l'oracle cité par Zosyme : « Souviens-toi, Romain, « de sacrifier aux dieux immortels après une révolution « de cent dix ans (ἑκατὸν δέκα, ou cent ans, s'il y avait « ἑκατοστόν avant l'époque d'Auguste) : c'est le terme « de la plus longue vie. Que le champ baigné par les

« eaux du Tibre soit le lieu du sacrifice. Quand la nuit « aura succédé au jour, tu dois offrir des chèvres et « des moutons aux Parques. Que d'autres offrandes « apaisent ensuite les Lucines, qui président aux accou- « chements. Au retour du soleil, tu égorgeras des bœufs « blancs sur l'autel de Jupiter; car les sacrifices qui « se font en plein jour plaisent aux divinités célestes. « Tu immoleras de même à Junon une génisse d'un « beau poil. Le fils de Latone, Apollon, autrement « dit le Soleil, réclame aussi tes hommages. Des en- « fants du Latium, garçons et filles, chanteront à « haute voix des hymnes dans les temples sacrés, les « vierges d'un côté, les garçons de l'autre; tous ayant « encore leurs pères et leurs mères vivants. Les fem- « mes mariées, prosternées à genoux devant l'autel de « Junon, la supplieront d'exaucer leurs demandes et « les vœux du peuple. Que chacun, selon ses moyens, « offre des prémices aux dieux pour se les rendre « favorables, et que ces offrandes, soigneusement re- « cueillies, soient distribuées aux assistants; que, nuit « et jour, les statues des dieux, couchées sur des lits « magnifiques, demeurent exposées à l'adoration des « peuples. Mais il faut que dans cette solennité les « divertissements s'entremêlent aux exercices sérieux. « Romain, garde-toi de mettre en oubli ces règlements « que je t'impose, si tu veux que la terre des Italiens « et celle des Latins soient toujours soumises à ta « puissance. »

Telles sont, Messieurs, les notions les plus authentiques que nous ayons des jeux Séculaires; les Fastes Capitolins, qui font mention de ceux de l'an 237 avant notre ère, y attachent les noms des deux personnages

distincts des deux consuls : savoir, ceux de Manius Æmilius, patricien, et de Marcus Livius Salinator, plébéien, lesquels apparemment présidaient à cette fête en qualité ou d'édiles ou de chefs des quindécemvirs. Les Marbres du Capitole offrent une autre difficulté, en ce qu'au lieu de Lucius Cornélius Lentulus Caudinus et Quintus Fulvius Flaccus, consuls installés en 237, ils nomment Publius Cornélius Lentulus Caudinus et Caius Licinius Varus, qui n'ont pris possession des faisceaux qu'au 23 juin 236. Ces deux nouveaux magistrats avaient à continuer la guerre contre les Gaulois Boïens, qui, fiers de la multitude d'auxiliaires qui grossissait leur armée, demandaient qu'on leur restituât Ariminum. Cette ville était depuis longtemps colonie romaine, et considérée comme un poste important; mais elle avait jadis appartenu aux Gaulois; et leur réclamation arrêtait les consuls, moins parce qu'on la pouvait trouver assez bien fondée, que parce qu'ils semblaient en état de la soutenir par le développement de leurs forces. Lentulus et Varus entamèrent donc une négociation, la traînèrent en longueur, renvoyèrent l'affaire au sénat, attendirent une délibération des pères conscrits, et convinrent cependant d'une trêve avec les Gaulois. Cette suspension d'armes accommodait les Gaulois eux-mêmes, parce qu'elle laissait à quelques-uns de leurs alliés, qui traversaient l'Insubrie, le temps d'arriver, et de concourir à la reprise d'Ariminum. Mais ce surcroît de troupes nuisit plus qu'il ne servit; les chefs seuls l'avaient appelé, sans le consentement du corps de l'armée boïenne. Les Gaulois, depuis longtemps établis en Italie, s'alarmaient de voir survenir de l'autre côté des Alpes tant de nou-

veaux aventuriers, qui pourraient les opprimer ou les troubler au moins dans leurs possessions. On se défia surtout des deux généraux ou rois, Atis et Galatus, qui avaient attiré ce périlleux renfort; on les soupçonna de trahison; et, pour ne les plus craindre, on les mit à mort. La fureur gauloise se tourna bientôt contre ces auxiliaires mêmes, si mal à propos survenus, et qui semblaient plus redoutables que l'armée romaine : ils furent mis en fuite et dispersés. La nouvelle de ces dissensions rassura les consuls : ravis de voir leurs ennemis s'entre-détruire, ils sentirent qu'il leur allait être aisé de les soumettre. En effet, Lentulus suffit seul avec les légions pour vaincre les Boïens, et les obliger à se départir de leurs prétentions, ainsi que pour dompter les Liguriens en deçà du Pô. Il n'accorda la paix aux premiers qu'en s'emparant d'une partie de leur territoire; et ses incursions en Ligurie le mirent en possession de plusieurs forts, qu'il prit de force ou qui se rendirent.

Varus, son collègue, se préparait à passer en Corse. Cette île, cédant à de secrètes sollicitations des Carthaginois, venait de se déclarer indépendante. Le consul, impatient de la soumettre, se plaignait de n'avoir point à sa disposition une flotte romaine tout équipée, et capable de transporter son armée. Il fallait du temps pour disposer les moyens d'une descente. Varus envoya d'avance une escadre, commandée par Claudius Glycia, ce ridicule dictateur que Claudius Pulcher avait nommé en 249, et que l'indignation publique avait forcé de donner sa démission. Il est étrange qu'un tel personnage reparaisse, et reçoive une mission importante. Mais on dit que, depuis 249, il s'était ac-

quitté avec quelque distinction de certains emplois militaires d'un ordre inférieur. Maintenant qu'il se voit à la tête d'une division de l'armée consulaire, il devient ambitieux et présomptueux. Il se figure qu'il va seul mettre la Corse à la raison, et la replacer, sans répandre de sang, sous le joug des Romains. Le voilà qui, de son chef, sans l'aveu du consul, sans instruction du sénat, traite avec les insulaires, et conclut un traité de paix honteux à la république. Varus annula cette convention, déclara la guerre aux Corses, les vainquit et les subjugua. Il ne restait plus qu'à punir ce Glycia, qui avait si scandaleusement outre-passé ses pouvoirs. Les poursuites à exercer contre un homme si généralement haï et méprisé n'offraient aucune difficulté : cependant, par une politique assez adroite, on aima mieux l'envisager comme coupable surtout envers les Corses. Le sénat déclara qu'il les avait abusés par une fausse paix, et engagés dans une guerre funeste. On résolut donc de le livrer aux ressentiments de ces insulaires, afin qu'ils ne pussent jamais accuser les Romains d'avoir violé, en marchant contre eux, un véritable traité. En voyant arriver Glycia, traîné chez eux comme une victime abandonnée à leurs vengeances, les Corses se piquèrent de générosité : ils le renvoyèrent. Mais les Romains se montrèrent plus rigoureux : ils le jetèrent dans une prison, où il mourut; et le peuple, s'emparant de son cadavre, le porta aux gémonies, puis, avec un croc de fer, le traîna aux bords du Tibre, et le précipita dans ce fleuve. Tel est le récit de Valère-Maxime. Dion Cassius dit au contraire que Glycia échappa par un exil volontaire aux peines dont il se voyait menacé. Vous remarquerez, Messieurs,

que nous ne sortons point encore de l'embarras des variantes et de l'incertitude des détails. A vrai dire, l'excessive sévérité du sénat et du peuple à l'égard de ce misérable pourrait sembler douteuse. Valère-Maxime, qui n'y regarde pas de si près, vient de nommer les gémonies : vous savez que c'était, sur le mont Aventin, une sorte d'escalier sur les marches duquel on avait coutume ou de tourmenter d'insignes malfaiteurs, ou d'exposer leurs corps après leurs supplices; et, sous ce dernier rapport, elles ont été quelquefois comparées aux fourches patibulaires des peuples modernes. L'étymologie du mot gémonie a été fort controversée : c'est, dit-on, le nom d'un Gémonius qui avait construit cette fatale échelle, ou bien qui avait subi le premier ce surcroît de vengeance publique. D'autres veulent que ce mot vienne du verbe *gemo*, des gémissements dont ce lieu retentissait. Quelques-uns disent que les gémonies avaient la forme d'un puits, où l'on descendait par des marches. Plusieurs anciens écrivains les ont nommées, mais sans les décrire; Pline les appelle *gradus Gemitorii*, en parlant d'un chien fidèle qui y accompagna le cadavre de son maître, et le suivit jusque dans les eaux du Tibre : *Nec a carcere abigi potuisse, nec a corpore recessisse, abjecti in gradibus Gemitoriis, mæstos edentem ululatus, magna populi romani corona; ex qua quum quidam ei cibum objecisset, ad os defuncti tulisse. Innatavit idem cadaver in Tiberim abjecti sustentare conatus, effusa multitudine ad spectandam animalis fidem.*

Pendant le consulat de Publius Lentulus et de Licinius Varus, l'un des censeurs, Lutatius Cerco, mourut; et l'autre, Lucius Lentulus, abdiqua, conformément

à la loi ou à l'usage; en sorte qu'il ne se fit point de recensement. On craignit un instant que la guerre ne se rallumât entre Carthage et Rome. Les Corses continuaient de s'agiter : les rigueurs exercées contre Glycia ne les avaient point apaisés; au contraire, ils s'efforçaient de communiquer leur mécontentement à leurs voisins, les habitants de la Sardaigne. Ces deux îles semblaient disposées à secouer le joug des Romains, et à rentrer sous les lois des Carthaginois, leurs premiers conquérants. A Rome, on soupçonna, et non sans quelque fondement peut-être, que la république carthaginoise excitait ou favorisait ces mouvements des insulaires : si elle en était complice, il importait de lui déclarer la guerre avant de lui laisser le temps de reprendre plus de force. Cet avis prévalait dans le sénat, et l'on pouvait s'attendre à une rupture très-prochaine. Carthage, instruite et alarmée de ce danger, s'empressa d'envoyer à Rome des ambassadeurs, dont les premiers n'y reçurent que des réponses dures et d'amers reproches. Dix autres députés succédèrent, choisis parmi les principaux citoyens de la république africaine. L'un d'eux, nommé Hannon, à peine sorti de l'adolescence, se faisait distinguer par son jeune âge, et par la fougueuse vivacité qui en est souvent l'attribut. Ses collègues, déjà vieux, s'humiliaient avec souplesse devant le sénat romain, imploraient sa clémence, et promettaient une fidélité désormais inviolable, un sincère et invariable dévouement. A tant de supplications les pères conscrits restaient inflexibles. A la fin, cette scène impatienta le bouillant Hannon : les discours hautains et l'attitude altière des sénateurs l'irritèrent à tel point, qu'il s'écria : « Romains, si vous avez résolu de rompre

« le traité, replacez-nous dans l'état où nous étions avant « de le conclure. Rendez-nous les villes que nous occu- « pions en Sicile, et que vos armes n'ont pas conquises. « Nous vous les avons cédées comme le prix d'une paix « que vous disiez éternelle : si ce n'était qu'une trêve, « rien n'a été vendu, nous n'avons rien aliéné. Voulez- « vous ressembler à des négociants qui, en rompant un « marché, garderaient à la fois l'argent et la marchan- « dise? » Ces paroles ne laissèrent pas de faire quelque impression sur une assemblée qui se piquait d'équité, qui se plaisait souvent à être généreuse, et qui voulait toujours le paraître; elle maintint le traité de paix; mais Orose dit qu'elle profita de cette occasion de tirer des Carthaginois un nouveau tribut, dont il n'indique pas la valeur.

Au 13 juin 235, s'installèrent deux nouveaux consuls, Titus Manlius Torquatus et Caius Atilius Bulbus, qui avait été déjà revêtu de cette dignité en 241. Le sort ayant réglé le partage de leurs fonctions, Bulbus resta en Italie, et Torquatus partit pour la Sardaigne. A proprement parler, ils n'ont fait de campagne ni l'un ni l'autre; cependant quelques légers combats où Torquatus vainquit aisément les Sardes lui valurent l'honneur du triomphe le 15 mai 234 : il les avait rendus tributaires, et réduits en provinces. Pour Bulbus, on a lieu de croire que les Gaulois et les Liguriens se soumirent dès qu'il parut, et qu'il n'eut pas besoin ni même occasion de leur livrer de bataille. Toutes les guerres étant ainsi éteintes, et la république en paix avec tous les peuples voisins et lointains, on ferma le temple de Janus. Numa passait pour le fondateur de ce temple, dont la clôture était le signe d'une pacifica-

tion générale. « Deux fois, dit Tite-Live, deux fois, depuis « le règne de Numa, le temple de Janus a été fermé, « d'abord sous le consulat de Manlius, à la fin (ou plutôt six « ans après la dernière année) de la première guerre pu- « nique, puis de nos jours, lorsque, par un bienfait des « dieux, nous avons vu l'empereur César Auguste, après « la bataille d'Actium, établir la paix sur terre et sur « mer : *Bis post Numæ regnum* (Janus) *clausus fuit*, « *semel Tito Manlio consule, post primum punicum* « *perfectum bellum; iterum, quod nostræ ætati dii* « *dederunt ut videremus, post bellum actiacum, ab* « *imperatore Cæsare Augusto, pace terra marique* « *parta.* » Sous le régime républicain, les portes de Janus n'ont été fermées qu'une seule fois, ce qui ferait de l'année 235 une époque à jamais mémorable et glorieuse, si ces fatales portes ne s'étaient rouvertes quelques mois après. « Cela ne dura gueres, dit Plutarque, ains « fut incontinent Janus rouvert pour une guerre qui « survint. » Le même historien nous donne une courte explication de cet usage des Romains. « Ce Janus, dit-il, « ou roy, ou demi-dieu qu'il fust, au premier temps « fut civil et politique; car il changea le vivre des « hommes, qui avant luy estoit rude, aspre et sauvage, « en maniere de vivre plus honneste, plus doulce et « plus civile. C'est la raison pour laquelle on le peint « encore aujourd'huy avec deux visages, l'un devant « et l'autre derriere, pour ce changement de la vie des « hommes; et y a à Rome un temple qui luy est des- « dié, ayant deux portes, lesquelles on appelle les por- « tes de la guerre, pour ce que la coustume est de l'ou- « vrir quand les Romains ont guerre en quelque part, « et de les clorre quand il y a paix universelle; ce qui

« est bien malaisé à veoir, et advient bien peu souvent, « pour la grandeur de leur empire, qui de tous costez « est environné de nations barbares, lesquelles il fault « contenir et arrester par armes. » La vérité est, Messieurs, qu'un si court intervalle de trois ou quatre mois de paix, dans le cours entier de près de cinq siècles, suffit pour accuser la constitution et les mœurs politiques de Rome. Quelque acharnés qu'aient été partout les hommes à s'entre-détruire avec une aveugle et opiniâtre fureur, les guerres les plus persévérantes ont admis ailleurs des intermittences plus nombreuses et plus longues. L'un des effets de la vraie liberté, et d'une sage organisation sociale, serait de tempérer, de resserrer et à la fin d'extirper ce fléau, le plus horrible, après l'esclavage, qui ait affligé l'espèce humaine, dans les siècles dont nous lisons l'histoire.

Il n'y eut pas encore de lustre en 235, quoiqu'il se fût écoulé six ans depuis le dernier. On suppose que, le temple de Janus étant fermé, un sentiment pacifique et religieux détourna d'accomplir une cérémonie où tous les citoyens auraient dû se montrer et se rassembler sous les armes. Rien n'atteste la réalité de ce motif, mais il serait fort honorable. Le recensement se fit sous les consuls Lucius Posthumius Albinus et Spurius Carvilius Maximus, installés le 26 juin 234. C'était le quarantième depuis l'origine de cette institution : les censeurs Atilius Bulbus et Albinus l'opérèrent, et nous ne savons pas combien ils comptèrent de citoyens. On dit seulement qu'ils trouvèrent dans la population militaire un déchet considérable, qui, cette fois, ne pouvait plus être attribué aux batailles et aux naufrages : il n'était pas mort plus d'hommes que dans les temps

ordinaires; mais il était né moins d'enfants. Ceux qui font cette observation supposent qu'on publia, dès ce temps, certaines lois relatives aux mariages; lois qui néanmoins paraissent ne devoir être rapportées qu'à l'année 231, et que par cette raison je ne vous exposerai que dans notre prochaine séance. Nous allons d'ailleurs bientôt reconnaître que la guerre et les fléaux qu'elle amène ne cessaient point encore de contribuer à la dépopulation.

Sous prétexte de quelques mouvements en Corse, en Sardaigne et en Ligurie, les Romains reprirent leur humeur martiale, et levèrent trois armées. Le préteur Cornélius marcha contre les Sardes, le consul Carvilius contre les Corses, et son collègue Posthumius contre les Liguriens. On soupçonnait une ligue secrète entre ces trois peuples, qui probablement n'avaient de sentiments communs que la haine et l'effroi qu'inspire une domination étrangère. Des trois généraux de Rome, Posthumius eut le moins de peine à remplir sa mission : les historiens se bornent à nous dire qu'il obtint, en Ligurie, tout le succès auquel il pouvait aspirer. Il contint dans les limites de ce pays des habitants demi-sauvages, et les empêcha de se répandre sur les contrées voisines, et d'y porter le désordre. Cornélius fut moins heureux : l'air malsain et les eaux infectes de la Sardaigne causèrent au sein de son armée des maladies contagieuses qui la dépeuplèrent, et auxquelles il succomba lui-même. Les insulaires, délivrés par ce désastre de la plupart de leurs ennemis, s'enhardirent, et se flattèrent de recouvrer leur indépendance. Le consul Carvilius ne le souffrit point; il quitta la Corse, après l'avoir hâtivement pacifiée; il

alla braver en Sardaigne la peste et la rébellion. Apparemment la première n'exerçait plus d'aussi cruels ravages, et il était encore plus facile d'affronter la seconde; car des insulaires mal armés, mal disciplinés, avaient trop de désavantages contre des légions aguerries, si elles échappaient à la contagion. Carvilius mit en déroute et replaça sous le joug de sa république les bandes téméraires qui avaient osé livrer des combats en rase campagne; mais, trop satisfait de sa victoire, trop persuadé qu'il avait pour toujours soumis cette île, il se pressa de revenir à Rome; et, comme il était presque infaillible, les tentatives de révolte se renouvelèrent après son départ. Cependant il s'apprêtait à recevoir les honneurs du triomphe, qui lui furent en effet décernés le 26 mai 233. Tels sont, Messieurs, les événements militaires de ce consulat. Son histoire comprend des faits plus mémorables, qui tiennent à l'ordre civil : le recensement dont j'ai déjà parlé; le procès de la vestale Tuccia; la naissance de deux illustres personnages, Caton l'Ancien et Scipion l'Africain; enfin la représentation de la première pièce dramatique du poëte Nævius.

Tuccia fut accusée et parut convaincue d'une faute que les lois de Rome déclaraient impardonnable, et dont un esclave aurait été le complice. Condamnée, selon l'antique usage, à être enterrée vive, elle prévint cet affreux supplice par une mort volontaire. J'ai eu, Messieurs, occasion de vous citer le texte du livre de Cicéron *de Senectute*, où Caton se dit né six ans après les débuts de Livius Andronicus, c'est-à-dire six ans après l'an 240 avant notre ère. Il est dit dans ce même traité que Caton avait soixante-cinq ans lorsqu'il fit rendre

la loi Voconia, en 169. D'autres passages de Cicéron établissent que ce même Caton était âgé de quatre-vingt-cinq ans en 149, lorsqu'il mourut. Sa naissance est donc de 234; et, par conséquent, il y a erreur dans l'endroit de la notice attribuée à Cornélius Népos, où il est écrit que, sous le consulat de Marcellus et Fabius, en 214, Caton portait ses premières armes à l'âge de dix-sept ans : il en avait alors dix-neuf ou vingt; mais ce n'était pas sa première campagne, il avait servi dès 216. Au surplus, le recueil de vies qui porte le nom de Cornélius Népos fourmille d'anachronismes et d'inexactitudes bien plus graves que celle que je viens de remarquer. A l'égard de Scipion l'Africain, qui occupera une si grande et si glorieuse part dans l'histoire de la seconde guerre punique, il atteignait, selon Polybe, sa dix-septième année, dans la première année de cette guerre, 218 et 217; il était donc né aussi en 234.

Le poëte Nævius se fit applaudir au théâtre en la même année. Il était né en Campanie; Aulu-Gelle nous l'apprend, mais sans nous indiquer la date précise de cette naissance. Nævius a servi dans la première guerre punique, peut-être aussi dans la seconde; il en a célébré les événements dans un poëme assez étendu, puisque les grammairiens le divisaient en sept livres; mais il n'en subsiste que vingt-huit vers. Ennius y est nommé :

Blande et docte percontat Ennius quo pacto
Trojam urbem reliquisset;

et, comme Ennius n'avait que cinq ans en 234, il s'ensuit que Nævius n'a composé ce poëme épique ou historique qu'après avoir mis au jour plusieurs de ses tragédies, de ses comédies et de ses satires. Entre les sujets tragiques

qu'il a traités, on distingue Ægisthe, Alceste, Danaé, le Cheval de Troie, Hector, Hésione, Iphigénie, Lycurgue, les Phéniciennes, Télèphe, l'Éducation de Rémus et de Romulus, *Alimoniæ Remi et Romuli*. Il a mis sur la scène comique le Sourd, le Devin, la Femme médecin, la Charbonnière, le Trompeur, la Fille dotée, la Marchande de volailles, les Malveillants, l'Homme au grand pied, le Crieur après coup, les Bouffons, la Marchande de tuniques, les Vendangeurs, la Ceinture, etc. On a les titres d'environ quatre-vingts de ses pièces de théâtre. Il s'est exercé aussi dans le genre satirique, soit en insérant des sarcasmes dans ses comédies, soit en consacrant à ce genre d'autres compositions particulières : toujours a-t-on lieu de croire qu'il n'avait que trop de goût et de talent pour la satire. Il se permit contre des hommes puissants, tels que les Scipions et les Métellus, des bons mots ou des traits piquants dont il eut à se repentir. Aulu-Gelle cite ces trois vers sur Scipion l'Africain :

> Etiam qui res magnas manu sæpe gessit gloriose.
> Cujus facta viva nunc vigent, qui apud gentes solus
> Præstat, eum suus pater cum pallio uno ab amica abduxit.

On les a traduits en français de cette manière :

> Celui que ses hauts faits ont tant comblé de gloire,
> Et dont vingt nations conservent la mémoire,
> Couvert d'un manteau seul, ne fut-il pas un jour
> Arraché par son père aux excès de l'amour ?

Si c'était pour de si légères offenses, tempérées par tant d'hommages, que les nobles romains se liguaient contre le poëte et juraient sa perte, il faut avouer qu'ils se montraient beaucoup plus irascibles qu'il n'avait été hardi. Mais enfin les triumvirs capitaux, cé-

dant aux instances de ces grands personnages, incarcérèrent Nævius pour réprimer les licences de sa verve. Il resta assez longtemps en prison pour y achever plusieurs pièces dramatiques. A la fin, les tribuns du peuple le mirent en liberté, à condition qu'il ferait amende honorable aux patriciens qu'il avait outragés. Soit qu'il ait mal rempli cet engagement, soit que l'humeur vindicative de ses ennemis fût implacable, leur faction vint à bout de le faire bannir. Il alla finir ses jours à Utique, où il mourut, selon Cicéron l'an 204, selon Varron un peu plus tard : *His consulibus* (Cethego et Tuditano), *ut in veteribus commentariis scriptum est, Nævius est mortuus; quamquam Varro noster, diligentissimus investigator antiquitatis, putat in hoc erratum, vitamque Nævii producit longius.* Il existe une épitaphe de Nævius, qu'on dit composée par lui-même, et qui ne serait pas un monument de sa modestie.

Mortaleis immortaleis si foret fas flere,
Flerent divæ Camœnæ Nævium poetam.
Itaque, postquam orcino traditus est thesauro,
Obliti sunt Romæ loquier lingua latina.

« S'il était permis aux immortels de pleurer sur la cen« dre des mortels, les divines Muses pleureraient le poëte « Nævius; car, depuis qu'il n'est plus, les Romains ont « désappris la langue latine. »

Nous sommes, Messieurs, fort peu en état d'apprécier cet éloge, par les trois cent huit vers qui nous restent de Nævius, et qui sont extraits de ses divers poëmes, guerres puniques, tragédies, comédies, satires et pièces érotiques. Ces vers sont presque tous détachés les uns des autres, et tels que les citent çà et là

les auteurs des siècles suivants. Le sens de plusieurs de ses lignes est incomplet; et il en est qui pourraient appartenir à Novius, poëte moins ancien. Si nous y envisageons l'état de la langue latine depuis l'an 234 jusqu'en 204, nous reconnaîtrons qu'elle fait des progrès rapides, et qu'elle prend déjà plusieurs de ses formes classiques. Ce n'est pas qu'il n'y reste encore des expressions osques ou barbares : *partem exerciti* pour *exercitus*, partie de l'armée; *vicissatim*, *superbiter*, *artivit* linguam, il a retiré sa langue; *timos*, *vapos* pour *timor*, *vapor*; *dicebo* pour *dicam*, je dirai; *topper*, promptement, etc. La versification est, comme dans Livius, irrégulière ou saturnienne. Toutefois les extraits du Lycurgue de Nævius et de quelques autres de ses pièces de théâtre présentent des vers iambiques trimètres qui ne sont pas plus inexacts que ceux de Plaute et de Térence. Il n'est pas vrai non plus que Nævius n'ait pas connu le vers héroïque ou hexamètre; car ce qui subsiste de son poëme de Vénus, intitulé *Ilias Cypria*, Iliade de Cypris, consiste en deux vers de ce genre, cités, l'un par le grammairien Charisius, l'autre par Priscien :

Collum marmoreum torquis gemmata coronat.

« Un collier de perles couronne (ou embrasse) son col « de marbre. »

Fecunde penetrat penitus, thalamoque potitur.

« Il pénètre dans la chambre nuptiale, et s'en rend le maî« tre. » Ainsi l'on ne peut pas douter que le vers hexamètre n'ait passé, dès le troisième siècle avant notre ère, de la poésie des Grecs dans celle des Latins; et c'est un fait d'histoire littéraire qui mérite d'être remarqué. A l'égard

des talents de Nævius, des plans, de la conduite et du style de ses drames, nous n'en pouvons guère juger que par les témoignages des anciens auteurs qui les avaient lus. Cicéron y loue la clarté ou même l'éclat des pensées, la gaieté piquante des saillies; et il déclare, avec Varron, que le poëme sur la première guerre punique plaît encore, comme un des ouvrages de Myron, sculpteur athénien, dont les statues, quoique l'expression n'y fût pas toujours vraie, n'étaient point sans beauté : *Bellum punicum quasi Myronis opus delectat.* Ennius avait relégué Nævius parmi les poëtes agrestes;

...Scripsere alii rem
Versibus, quos olim vates Faunique canebant,
Quum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

« Oui, répond Cicéron à Ennius, d'autres ont chanté les « combats de Rome et de Carthage, et leurs poëmes « étaient dignes du sujet, quoique moins polis que les « vôtres : *Luculente quidem, etiamsi minus quam tu « polite.* Vous êtes assurément plus parfait : *Sit Ennius « sane, es tu certe, perfectior;* mais ne méprisez pas « votre prédécesseur Nævius, car vous lui avez beau- « coup pris; si vous en convenez, ce sont des emprunts; « si vous le niez, ce sont des larcins : *Qui a Nævio vel « sumpsisti multa, si fateris; vel si negas, surripuisti.* » Virgile a aussi profité de Nævius, à ce qu'assure Macrobe, qui cite particulièrement la magnifique description de la tempête au premier livre de l'Énéide, les plaintes de Vénus à Jupiter, et la réponse consolante et prophétique du maître des dieux. Tout ce morceau, dit Macrobe, est emprunté du premier livre de la Guerre punique. *Hic locus totus sumptus a Nævio est*

ex primo libro Belli punici : illic enim æque Venus Romanis tempestate laborantibus cum Jove queritur, et sequuntur verba Jovis filiam consolantis spe futurorum. Macrobe fait aussi remarquer dans Nævius l'hémistiche

Nunquam hodie effugies,

« Tu ne m'échapperas point aujourd'hui, » que Virgile a transporté dans l'une de ses églogues. Voici, Messieurs, deux ou trois autres lignes qui se recommandent par la vérité des idées ou des sentiments, par la précision ou l'énergie de l'expression :

Male parta male dilabuntur.

« Le bien mal acquis se dissipe malheureusement. »

Ingurgitavit usque ad imum gutturem.

« Il a tout englouti jusqu'au fond du gosier. »

...Lætus sum
Laudari abs te, pater, laudato viro.

« Je suis heureux de recevoir de vous des éloges, de « vous, mon père, qui en avez tant obtenu, etc. » Mais quelques-uns de ces vers pourraient être, comme je l'ai dit, de Quintus Novius, qui a composé plus tard des pièces atellanes; et ce doute doit nous rendre fort circonspects à juger immédiatement de Cnéius Nævius. Les rangs sont assignés aux poëtes comiques latins dans un morceau de Volcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle; la palme y est décernée à Cæcilius, la deuxième place à Plaute, et le troisième prix à Nævius :

Cæcilio palmam Statio do comico;
Plautus secundus facile exsuperat ceteros;
Dein Nævius, qui fervet, pretium tertium est.

« S'il y a une quatrième couronne, elle sera pour Li-
« cinius : »

Si erit quod quarto detur, dabitur Licinio.

Volcatius nomme ensuite Attilius, puis Térence, qui n'est ainsi que le sixième :

In sexto sequitur hos loco Terentius.

Les suivants sont Turpilius, Trabea, Luscius; en dixième et dernier lieu, Ennius, à cause de son ancienneté :

Decimum addo, causa antiquitatis, Ennium.

Je suis loin, Messieurs, de vous garantir la parfaite équité de tous ces jugements de Volcatius Sedigitus, et il est surtout permis de croire qu'il ne rend pas justice à Térence; mais nous n'avons maintenant en vue que Nævius, et vous conclurez sans doute, de tous les renseignements que je viens de recueillir, que ce poëte a mérité, par ses talents et par ses travaux, une place distinguée dans l'histoire de son siècle; qu'il a contribué, chez les Romains, aux progrès de l'art dramatique, de la poésie, et en général de l'art d'écrire. Selon la destinée de ceux qui s'engagent comme lui, avec zèle et avec succès, dans une carrière encore nouvelle, il a été persécuté par des hommes puissants, aussi incultes qu'orgueilleux. Dans le siècle suivant, nous verrons les grands de Rome se rapprocher des gens de lettres : les Scipions, les Lælius se plairont dans la société de Térence, et ne seront pas fâchés qu'on les soupçonne d'avoir coopéré à ses chefs-d'œu-

Mais en 234, et jusqu'en 200, la noblesse, à peu d'exceptions près, se maintenait illettrée, et ne voyait pas sans alarmes ce premier essor des beaux-arts. Elle les a retenus le plus qu'elle a pu dans l'enfance; nous

rencontrerons néanmoins encore, dans les dernières années du troisième siècle avant notre ère, les poésies d'Ennius et de Plaute, les livres en prose de Fabius Pictor, de Cincius Alimentus, et quelques essais de Caton.

La littérature latine proprement dite commence en ce troisième siècle par Livius Andronicus et Cnéius Nævius, et s'étend jusqu'à Claudien, au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Elle nous offre ainsi, avant et après le règne d'Auguste, des écrivains originaux, professant la religion ou la philosophie des Grecs, vivant au sein d'une république maîtresse du monde, ou sous des empereurs héritiers de cette puissance. Une seconde littérature latine, bien plus volumineuse, correspond au moyen âge, à partir de l'an 476 de l'ère vulgaire jusqu'en 1453 : elle comprend des théologiens, des chroniqueurs, des scolastiques, appliquant aux dogmes de l'Évangile tantôt la philosophie de Platon, tantôt celle d'Aristote; écrivant sous l'empire des princes chrétiens et des pontifes romains, et presque tous attachés à des établissements ecclésiastiques ou monastiques; n'ayant par conséquent avec les auteurs latins classiques ou anciens aucune affinité ni d'opinions ni de style, on oserait presque ajouter ni de langage, car ils se créaient fort souvent un autre idiome. Enfin, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à nos jours, il s'est formé, en langue latine, une troisième littérature, dans laquelle s'accumulent des grammairiens, des rhéteurs, des orateurs, des poëtes, des historiens, des érudits, des critiques, des controversistes, beaucoup de théologiens encore, et un assez grand nombre de jurisconsultes et de médecins. En général, ces écrivains appliquent le mieux qu'ils peuvent, aux idées,

aux institutions, aux doctrines du moyen âge, la diction et le goût de l'antique latinité; ils s'efforcent d'adapter, aux disputes littéraires, politiques et religieuses des temps modernes, les formes et même les pensées de Térence, de Cicéron, de Virgile et d'Horace, de Tite-Live, de Sénèque et de Tacite, imitateurs habiles et laborieux, qui, s'ils n'ont pas réellement continué, ressuscité la véritable littérature des Romains, ont du moins entraîné à la mieux étudier, et l'ont offerte comme l'un des modèles des compositions en langues modernes.

De ces trois littératures latines, il n'y a évidemment que la première dont les fastes soient à comprendre dans les annales de l'ancienne Rome; mais ils en sont une partie fort importante. Cette histoire littéraire des Romains se divise en plusieurs âges, dont le premier s'est étendu jusqu'au début de Livius Andronicus, et a compris ce qui subsiste de monuments de la langue osque: poésies saliennes, lois royales ou papiriennes, loi des Douze Tables, inscription de Duilius et de Scipion, fils de Barbatus; j'en ai mis successivement les textes sous vos yeux. Le deuxième âge a commencé en 240, et s'étendra jusqu'à la naissance de Cicéron, en 106; le troisième embrassera les soixante-trois années suivantes; le quatrième correspondra au règne d'Auguste, à partir de l'an 43, époque du second triumvirat, jusqu'à la quatorzième année de notre ère; le surplus du premier siècle de cette ère fournit un cinquième âge; le sixième se compose des siècles que nous appelons deuxième, troisième, quatrième et cinquième.

Si l'on jette un coup d'œil général sur ces six âges de l'ancienne littérature latine, on reconnaît d'abord que les contrées de l'Italie qui avaient reçu avant les

autres l'influence des arts de la Grèce, sont l'Étrurie ou Toscane et les deux Siciles. Il nous reste peu de monuments de l'antique langue des Étrusques, assez toutefois pour y démêler quelques traits, quelques formes de la langue des Athéniens. Quant à la Sicile, et à la partie méridionale du continent italien qui était appelée Grande-Grèce, ce nom-là même, et le progrès qu'y fit la secte de Pythagore, suffisent pour dévoiler les relations littéraires de ces contrées avec les Hellènes. Placés entre la Grande-Grèce et l'Étrurie, les Romains ont longtemps repoussé la philosophie et les arts de l'une et de l'autre. Les systèmes abondent sur l'origine du latin : il vient de l'hébreu, il dérive du phénicien; on le rapproche aujourd'hui du sanscrit, avec lequel en effet il paraît avoir de frappantes conformités. D'autres, ne pouvant se persuader que des Asiatiques l'aient apporté sur les bords du Tibre, veulent qu'il ait été inventé par Romulus. Il est né goth, selon le docteur Ihre; il eut pour mère, suivant Funccius, la langue des Germains, et ne reçut de celle des Grecs que des leçons tardives. Pelloutier voit dans les Celtes les premiers habitants de l'Italie. Fréret, joignant aux Celtes les Illyriens, les Ibères, les Grecs et les Toscans, fait concourir ces cinq classes de colons à l'établissement des cités, à la formation du langage. Harlès distingue ici l'influence des Pélasges, qui venaient de la Thrace et de l'Arcadie; celle des Carthaginois en Sicile, celle des Gaulois dans la Cisalpine, celle des Grecs en Étrurie, dans l'Italie méridionale, et particulièrement sur Romulus élevé chez eux : il faut, selon Harlès, réunir toutes ces causes pour expliquer complétement l'origine de la langue latine. En général, on

la suppose formée du mélange de toutes celles qui se parlaient en Toscane, dans l'Italie méridionale, et chez quelques peuples intermédiaires, spécialement chez les Osques, dont le nom a été appliqué au premier idiome des Romains. Voilà de quelles sources serait sortie cette langue latine, si inculte durant plus de quatre siècles, mais que Livius, Ennius et Plaute, après eux Caton et Térence, enfin Cicéron, Horace et Virgile, ont élevée à un si haut degré de gloire. Selon la variété de leurs sujets et de leurs talents, ils ont su la rendre élégante, harmonieuse, éloquente, poétique et pittoresque; mais une concision énergique et une gravité majestueuse sont les caractères qui la distinguent le plus essentiellement, et qui en font la seconde des langues classiques de l'antiquité : la seconde, car la langue des Grecs est restée la première ; moins solennelle, il est vrai, et peut-être aussi moins nerveuse, mais plus flexible, plus sonore, plus féconde, exprimant enfin avec précision et avec grâce un plus grand nombre d'idées. Aussi ne devons-nous pas nous attendre à trouver dans Rome une littérature aussi variée et aussi riche que dans la Grèce. Les sept siècles et demi qui vont de Livius Andronicus à Claudien fournissent peu de livres latins sur les sciences mathématiques et physiques, sur la médecine, sur la politique, sur la logique et sur la grammaire. La poésie, l'éloquence, l'histoire et la morale, sont les genres dans lesquels la littérature romaine rivalise honorablement avec la littérature grecque.

Dans notre séance prochaine, nous reprendrons les annales de Rome au 15 juin 233, et nous les conduirons jusqu'au 8 juin 228.

QUATRE-VINGTIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 233 A 228 AVANT J. C. — GUERRE D'ILLYRIE.

Les Liguriens occupaient dans l'Italie septentrionale un territoire à peu près correspondant à l'État de Gênes : c'est, Messieurs, le résultat des recherches relatives aux origines et à la situation de ce peuple, contre lequel vous avez vu les consuls de 237 continuer l'expédition commencée l'année précédente. L'honneur de triompher de ces barbares était réservé à Fulvius Flaccus; il en extermina vingt-neuf mille, et fit cinq mille prisonniers. Rome alors envoyait des ambassadeurs au roi d'Égypte Ptolémée Évergète, et recevait dans ses murs Hiéron, roi de Syracuse. Ptolémée n'accepta point les secours que les Romains lui offraient contre le roi de Syrie, Antiochus, avec lequel il venait de conclure un traité. Hiéron assista aux jeux Séculaires, que célébrait pour la troisième fois la république romaine. A cette occasion nous avons examiné quel sens on attachait au mot de siècle, et à quelles époques les solennités séculaires ont eu lieu dans l'ancienne Rome : j'ai également recueilli ce qu'Horace, Valère-Maxime, Zosime et d'autres auteurs nous apprennent des préparatifs de ces fêtes, et des cérémonies qui s'y pratiquaient durant trois nuits et trois jours. Le consulat de Lentulus Caudinus et de Licinius Varus, en 236, s'ouvrit par une campagne contre les Gaulois Boïens, qui voulaient reprendre Ariminum, mais

qui se divisèrent entre eux, et tuèrent deux de leurs chefs, Atis et Galatus. Cette discorde les affaiblit à tel point, que Lentulus suffit seul pour les vaincre. Varus passa en Corse, et soumit les insulaires, avec lesquels son lieutenant Glycia avait honteusement traité. On annula la transaction, et l'on fit subir à Glycia un châtiment qui est, comme vous l'avez vu, diversement raconté : quelques-uns disent que son cadavre fut exposé aux gémonies; et à ce sujet nous avons pris connaissance des documents relatifs à ce lieu funeste. Cependant la guerre faillit se rallumer entre Rome et Carthage, à cause de quelques mouvements en Sardaigne, qu'on accusait les Carthaginois d'avoir excités. Ils envoyèrent au sénat romain des députés, dont le plus jeune, appelé Hannon, osa parler un langage énergique. La paix fut maintenue; mais il en coûta peut-être aux Carthaginois un tribut nouveau. En 235, après de faciles victoires obtenues sur les Sardes par le consul Manlius Torquatus, on ferma le temple de Janus; clôture qui proclamait la paix universelle. La cérémonie du lustre, qui exigeait le rassemblement des citoyens armés, ne s'accomplit qu'en 234 : le résultat positif de ce quarantième dénombrement n'est pas connu; mais la population militaire se trouva considérablement diminuée. Sous prétexte d'agitations nouvelles en Corse, en Sardaigne et en Ligurie, les Romains reprirent les armes : le consul Posthumius subjugua encore une fois les Liguriens. Le préteur Cornélius mourut en Sardaigne d'une maladie contagieuse, qui exerça sur son armée de cruels ravages. Le consul Carvilius se hâta de pacifier la Corse, et vint mettre en déroute les Sardes rebelles. L'histoire civile

place sous ce consulat la mort de la vestale Tuccia, la naissance de Caton l'Ancien et de Scipion l'Africain, la représentation de la première pièce de Nævius. A la suite de la vie de ce poëte, ou du moins de cè qu'on en sait, et d'une notice de ses ouvrages, c'est-à-dire de ce qui en reste, et des jugements qui en ont été portés, j'ai terminé la dernière séance par des considérations générales sur l'origine, les progrès et les caractères de la littérature latine.

Au 15 juin 233 s'ouvre le consulat de Quintus Fabius Maximus Verrucosus et de Marius Pomponius Matho. La famille Pomponia est attachée à l'ordre équestre, dans la vie d'Atticus qu'on attribue à Cornélius Népos. Selon Plutarque, elle descend de Pompon, fils aîné du roi Numa Pompilius; et l'on a fabriqué des médailles destinées à retracer et à consacrer cette descendance. Il est fâcheux que Numa, dans Denys d'Halicarnasse, n'ait de sa femme Tatia aucun enfant mâle, mais seulement une fille, nommée Pompilia, qui devint mère du quatrième roi, Ancus Marcius. Fabius passait pour issu d'une maison encore plus illustre, savoir, de celle d'Hercule. Il eut deux surnoms : l'un, Maximus, héréditaire depuis son bisaïeul Fabius Rullus ou Rullianus, dont nous avons assez longtemps parlé sous les années 322 à 286; l'autre, Verrucosus, sobriquet que lui valait une petite loupe ou une verrue à la lèvre. On l'avait aussi, dans son enfance, surnommé Ovicula, petit mouton, à cause de sa douceur naturelle et de son extrême docilité. C'est un personnage que nous reverrons cinq fois consul, et qu'il nous importe surtout de bien connaître, à cause du rôle qu'il doit jouer dans la seconde guerre punique. Plutarque, qui a écrit

sa vie, commence par nous peindre *la tardité et pesanteur de ses façons de faire, sa nature lente, coye et reposée, sa taciturnité, sa réserve à s'esbattre aux jeux* de son jeune âge. On le croyait *dur d'entendement*, tant il avait de peine à comprendre ce qu'on lui enseignait; « le tout ensemble faisait que plusieurs qui « ne le cognoissoyent que par dehors, jugeoyent qu'il ne « seroit jamais qu'un lourdault et un niais; mais il y « en avoit d'autres qui, le considérans de plus près, « appercevoyent en sa nature une constance immuable et « une magnanimité de lion. » Il montra bientôt lui-même, au milieu des affaires publiques, que ce que « l'on estimoit en luy bestise estoit gravité, qui ne s'é-« mouvoit de rien; et que ce que l'on jugeoit timidité « estoit prudence... Il endurcit et exercita son corps « pour s'en pouvoir mieulx servir à la guerre, » et cultiva aussi le talent de l'éloquence, « pour en pouvoir « mener le peuple à la raison. Si estoit son langage « conforme et convenable à ses mœurs et à sa maniere « de vivre; car il n'y avoit fard n'y affetterie quelcon-« que, ains estoit toute substance avec pois et pro-« fondeur de sentences et de conceptions singulieres et « propres à luy, sinon que l'on dit qu'elles ressem-« blent fort à celles de Thucydides; car on treuve au-« jourd'huy une harangue funebre qu'il feit devant le « peuple à la louange de son filz, lequel mourut vers ce « temps-là. »

Dans son premier consulat, Fabius Maximus Verrucosus marcha contre les Liguriens, les défit en bataille rangée, leur tua beaucoup de monde, força le reste à regagner les Alpes et à s'y resserrer : il délivra l'Italie de leurs incursions et de leurs ravages. Son

collègue Pomponius, ce prétendu descendant de Numa Pompilius, avait été envoyé en Sardaigne, où les révoltes s'étaient renouvelées. On soupçonnait toujours les Carthaginois de les fomenter. En effet, leurs vaisseaux se montraient sans cesse autour de ces côtes, passaient d'une île à l'autre; et ces courses continuelles semblaient n'avoir d'autre but que d'exciter et d'entretenir partout la haine du nom romain. Carthage reprenait de la confiance à mesure qu'Amilcar faisait des progrès en Espagne : il lui envoyait les dépouilles des peuples qu'il subjuguait, et l'enrichissait ainsi d'argent, d'armes, de chevaux et de soldats. On avait à Rome connaissance de ces dispositions; et, pour en prévenir les effets, le sénat dépêcha aux Carthaginois une ambassade dont le prétexte était de régler des comptes avec eux, et de réclamer les sommes qui, d'après leurs engagements, restaient dues à la république romaine. Mais à ces demandes les ambassadeurs ajoutèrent des plaintes sur les mouvements des vaisseaux africains, et la menace d'une guerre prochaine, si l'on osait aborder les ports des îles soumises aux vainqueurs de Carthage. Voyant que des discours si sérieux étaient écoutés avec indifférence, les députés, conformément à leurs instructions, présentèrent d'une main un caducée, de l'autre un javelot, en offrant le choix entre ces deux symboles de la paix ou de la guerre. Le dictateur ou premier magistrat de Carthage refusa de choisir, et déclara qu'il prendrait de la main des Romains eux-mêmes ce qu'ils jugeraient à propos de préférer. La fierté de cette réponse ne rompit pourtant pas les traités, mais laissa entre les deux républiques des défiances réciproques et une secrète animosité. Quoique nous

soyons encore à quinze ans de distance de l'époque où s'allumera la seconde guerre punique, il était facile d'apercevoir déjà les semences de ce nouvel incendie. On ne faisait plus que s'observer et se mesurer mutuellement. Pomponius s'assura de la Sardaigne; et il y a lieu de croire qu'il y gagna des batailles, puisqu'il triompha solennellement dans Rome le 21 mai 232. Fabius avait reçu les mêmes honneurs le 18 mars précédent, et de plus présidé à la dédicace d'un temple de l'Honneur : *Honoris* (templum) *quod erat bello ligustico a Quinto Maximo dedicatum*, dit Cicéron, dont les paroles sont l'unique document que nous ayons sur ce fait.

Catrou et quelques autres modernes rapportent au consulat de Fabius et de Pomponius la loi Æbutia, proposée et obtenue par deux tribuns du peuple, qui l'un et l'autre s'appelaient Æbutius. Aulu-Gelle en parle comme d'une réforme de la loi des Douze Tables, et il semble rattacher à cette réforme la création du tribunal des centumvirs. Mais ce texte d'Aulu-Gelle est fort obscur : *Quum... evanuerit omnis illa Duodecim Tabularum antiquitas, nisi in legis actionibus centemviralium causarum, lege Æbutia lata, consopita sit.* Le jurisconsulte Pomponius, qui en a fait aussi mention, ne s'est pas plus clairement expliqué. Il paraît lui assigner à peu près la même époque qu'à l'institution des centumvirs et du *prætor peregrinus;* c'est du moins ce qu'on a conclu du mot *deinde*, qu'il emploie d'une manière assez vague pour établir quelque liaison entre ces faits. Nous avons placé en 242 l'établissement du préteur des étrangers, en 241 la fondation des deux dernières tribus Vélina et Quirina,

vers le même temps l'origine de la cour centumvirale : il se peut que la loi Æbutia soit à peu près de cette époque. Cependant la date en est si incertaine, qu'on l'a quelquefois retardée d'un ou deux siècles. Bouchaud, dans un Mémoire académique sur ce sujet, et dans son *Commentaire sur la loi des Douze Tables*, s'abstient de résoudre cette question, qui, au surplus, n'est pas d'un grand intérêt; car nous n'avons aucun détail authentique sur les dispositions de la loi d'Æbutius ou des Æbutius. On ne saurait accorder la moindre confiance à une inscription, prétendue antique, qui concerne cette loi, et qui en indique le but par ces mots : *ut Duodecim Tabularum capita quæ inutilia essent reipublicæ tollerentur.* D'autres lois ont porté ce même nom d'Æbutia : celle, par exemple, qui déclarait que celui qui aurait proposé de créer une commission n'en pourrait jamais être membre, ni lui, ni ses amis ou alliés. Cicéron la cite dans sa première oraison contre Rullus, *de Lege agraria : Altera Æbutia quæ non modo eum qui tulerit de aliqua curatione ac potestate, sed etiam collegas ejus, cognatos, affines excipit, ne eis ea potestas curatiove mandetur.* C'était un règlement fort sage. Quant à la principale loi Æbutia, si elle a réformé quelques articles des Douze Tables relatifs à certaines procédures, elle a certainement laissé subsister l'ensemble et les plus essentielles dispositions de ce mémorable code, puisqu'il a conservé sa renommée et son autorité jusqu'aux derniers temps de la république. Mais il importait de recueillir ce qu'on peut savoir de la loi des tribuns Æbutius; et voilà pourquoi je viens d'en faire mention sous l'année 233, quoique cette date, assignée par Catrou, ne soit

pas du tout constante, ni peut-être la plus probable. A l'égard des centumvirs et de leurs fonctions, je n'ai point à y revenir, vous en ayant entretenus déjà dans un exposé du ministère des préteurs et du système judiciaire des Romains.

Les consuls qui entrent en charge le 27 juin 232 sont Marcus Æmilius Lépidus, patricien, et Marcus Publicius (non Publius) Malléolus, plébéien. Entre les tribuns du peuple de cette année-là, on distinguait Flaminius, autre plébéien, ainsi que l'attestent Cicéron et Tite-Live, mais dont la famille s'est illustrée par l'exercice de fonctions éminentes. Il conçut le dessein de faire adjuger aux citoyens les plus pauvres une partie au moins des riches domaines qu'on venait d'enlever aux Gaulois; et il s'empressa de proposer un projet de loi qui tendait à cette fin. C'était toucher au point le plus sensible des prétentions et des affections patriciennes. Jusqu'alors les nobles s'étaient maintenus en possession de la plus forte part ou presque de la totalité des terres conquises. Cette fois encore, ils jetèrent de hauts cris; ils s'ameutèrent; ils prétendirent qu'il ne fallait pas disposer de ces nouveaux territoires, mais les conserver à des familles gauloises qui méritaient d'être ménagées. Le peuple, qui ne pouvait être dupe de ce prétexte, n'en était que plus impatient de voter la loi proposée par son tribun; et la délibération allait se prendre en comices de tribus, lorsque le vieux père de Flaminius, gagné par les patriciens, se présenta dans l'assemblée, et, usant de son autorité paternelle, saisit le bras de son fils, l'arracha de la tribune, et lui ordonna de le suivre à la maison. Le fils obéit; et à l'instant le peuple se dissipa sans réclamation ni mur-

mures. On a beaucoup admiré cette docilité des citoyens et du tribun. Sans doute le sentiment moral qui la commandait mérite de grands hommages; mais il n'en est pas moins vrai que, dans un état social sagement constitué, la puissance d'un père ne s'étendrait jamais ainsi sur les actes politiques d'un magistrat né de lui, et que, dans le cas particulier dont nous parlons, le vieux Flaminius faisait un usage fort déraisonnable de ce pouvoir excessif. Rollin dit que le vieillard était *transporté d'une juste indignation*, et affirme que le partage de ces terres devait irriter les Gaulois. C'est, à la vérité, ce qu'insinue Polybe, ce qu'il décide même, lorsqu'il dit que ce fut la cause de la guerre qu'ils rallumèrent dans la suite; mais, outre que les Gaulois avaient contre Rome bien d'autres griefs, celui-là même aurait subsisté, lorsqu'à défaut du peuple les nobles seuls auraient envahi les domaines du Picénum; ce qui n'eût pas manqué d'arriver; car leur ancienne et habituelle tactique était d'alléguer de pareilles raisons pour obtenir des délais, et parvenir tortueusement à leurs fins. Ce qui égare sur ce genre de débats les auteurs modernes, c'est l'habitude qu'ils ont prise d'attacher au mot de loi agraire l'idée d'un bouleversement général des propriétés, et d'un nouveau partage de celles qui sont consacrées par la possession; inique et monstrueux système, qui, en effet, détruirait toute société. Mais il est trop aisé de vérifier, dans le cours entier des annales romaines, que, sous ce nom de loi agraire, les tribuns ne demandaient qu'une équitable distribution entre les riches et les pauvres des terres nouvellement conquises, qu'aucun particulier ne possédait encore; ce qui était en soi si naturel, et en même temps eût été si

profitable à la république, qu'on a peine à concevoir comment les patriciens osaient y résister avec tant d'acharnement et de violence. Il faut se souvenir de leur insatiable cupidité et de leur ambition despotique : ils avaient besoin de retenir la classe plébéienne dans une extrême pénurie, afin de ne trouver en elle que des clients, des débiteurs, et finalement des esclaves. En 232, ils chargèrent expressément les consuls Æmilius et Publicius de lever une armée contre la proposition du tribun; et cette étrange résolution, dont nous ne connaissons pas les suites, apparemment parce que l'intervention du vieux Flaminius en rendit l'exécution superflue, nous donne la mesure des doctrines et des mœurs politiques du patriciat. Recourir aux armes pour empêcher, au sein d'un pays libre, les délibérations publiques et paisibles, c'est un attentat tout à fait pareil à celui dont se rendraient coupables des citoyens qui s'ameuteraient illégalement, et opposeraient le tumulte et la force à l'autorité légitime : il y a de part et d'autre anarchie, et renversement de l'ordre social. Cependant le projet de Flaminius fils se reproduisit bientôt, soutenu par un autre tribun, nommé Carvilius, qui le fit sanctionner par le peuple. Le partage s'opéra; et la ressource des nobles fut d'intriguer auprès des chefs gaulois pour les exciter à se plaindre et à déclarer la guerre; on était sûr de les y trouver fort disposés. Ce démêlé ranima les anciennes querelles des deux classes. La plébéienne prit en affection Flaminius fils, que nous verrons consul en 223, et qui plus tard commandera, mais avec peu d'habileté et de succès, dans la seconde guerre punique. Son père fut traduit en justice devant les comices, pour avoir outragé la

puissance tribunitienne, déclarée sainte et sacrée par les lois antiques en des termes qui ne semblaient pas permettre de la subordonner à l'autorité paternelle. Nous ignorons le résultat de ce procès : sans doute on aura eu de l'indulgence pour un vieillard, de la simplicité duquel les patriciens avaient indignement abusé. Cicéron, dans son deuxième livre *de Inventione rhetorica*, présente cette cause comme un exemple des questions qu'on peut traiter dans les deux sens, en cherchant des arguments pour et contre ; ce qui est, s'il faut l'avouer, un très-pernicieux genre d'exercices littéraires.

Les consuls ayant levé des troupes qui n'avaient pas servi contre le tribun, on en voulut faire quelque chose : on les embarqua pour la Sardaigne, où les malheureux insulaires, presque entièrement subjugués, n'étaient capables que de légères et inutiles émeutes, provoquées par l'excès de l'oppression. Les deux magistrats, arrivés ensemble dans cette île, n'y éprouvèrent aucune résistance : aussi ne voit-on pas qu'ils aient obtenu l'honneur du triomphe; mais ils avaient encore amassé une riche proie. Ils la perdirent en Corse, où ils furent, on ne sait trop de quelle manière, attaqués et dévalisés par les habitants. Voilà, Messieurs, dans les annales de Rome, une année malheureuse, qui n'a valu aucun avantage à la république, et qui a jeté seulement de nouvelles semences de guerre avec les Corses, les Sardes, les Gaulois et les Carthaginois.

Marcus Pomponius Matho et Caius Papirius Maso prirent possession des faisceaux le 17 juin 231. Une même flotte les porta, Matho en Sardaigne, et Maso en Corse. Le premier trouva les côtes de son île tout à fait dépeuplées. Les habitants s'étaient réfugiés au cen-

tre sur des montagnes couvertes de forêts épaisses, et au milieu de rochers inaccessibles. Ils se bornaient à des incursions nocturnes, et presque toujours imprévues, sur les Romains, qui ne pouvaient, en corps d'armée, approcher de leurs retranchements. Les insulaires se répandaient çà et là par pelotons, lançaient leurs flèches, et regagnaient au plus tôt leurs asiles : ils défendaient, à la manière des bêtes sauvages, leur vie et leur liberté. On dit que le consul changea la guerre qu'il leur faisait en une véritable chasse, et que, pour les poursuivre dans leurs forêts comme des sangliers, il tira d'Italie une armée de chiens parfaitement exercés, et qu'il n'en fallut pas plus pour subjuguer l'île entière. Les Sardes demandèrent miséricorde, et se rendirent à merci. Nous ne savons pas comment ils furent traités, après s'être ainsi livrés à discrétion; mais vous voyez, Messieurs, que leurs vainqueurs étaient devenus très-barbares.

Les Corses, plus actifs et plus adroits, mirent en péril l'armée de l'autre consul, Papirius Maso. Abandonnant aussi les plaines, ils se retirèrent en des lieux arides et montueux. Les Romains, qui les y suivirent imprudemment, y trouvèrent à la fois, pour ennemis, la faim, la soif, la chaleur, et les insulaires qui tombaient sur eux des sommets de leurs montagnes. Par bonheur, les soldats du consul rencontrèrent, à ce que dit Zonaras, un ruisseau qui les rafraîchit, et auprès duquel ils campèrent. En même temps il leur arriva des vivres; et ils reprirent peu à peu leurs forces. Les Corses allaient être plus vigoureusement attaqués et poursuivis : Maso eut pitié d'eux. Il les conjura de rentrer dans le devoir, et de s'assujettir d'eux-mêmes à leurs maîtres; ils s'y

résignèrent, ne pouvant mieux faire. On date de cette époque la soumission définitive de ces deux îles, qu'on déclara provinces romaines aux mêmes conditions que la Sicile. Les habitants conservèrent leurs propriétés territoriales, mais non leurs lois ni leurs magistrats : ils payèrent des tributs et la dîme de toutes leurs récoltes; on leur imposa des proconsuls, et dans la suite des préteurs. Pomponius Matho y resta probablement en l'une ou l'autre de ces qualités durant toute l'année suivante. Papirius Maso revint à Rome, où nous le retrouverons bientôt, et où il s'était passé quelques événements intérieurs qui méritent d'être observés.

Les censeurs Titus Manlius Torquatus et Quintus Fulvius Flaccus, avant qu'on les eût forcés d'abdiquer leur magistrature, sous prétexte d'une irrégularité dans leur élection, avaient obligé Spurius Carvilius Ruga de répudier sa femme, comme stérile. Ce divorce et de nouveaux règlements sur les mariages sont placés par quelques auteurs sous l'année 234, ainsi que je vous en ai prévenus dans notre dernière séance; mais je crois que 230 en est la véritable date; et, pour éclaircir tant ce point de chronologie que les autres circonstances de cette innovation mémorable, il importe de recueillir d'abord les textes des anciens écrivains qui en ont parlé, et qui sont Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Valère-Maxime et Aulu-Gelle. Denys dit expressément que, durant cinq cent vingt ans, Rome n'avait jamais vu rompre le lien conjugal, et que le premier exemple en fut donné par Spurius Carvilius en la cent trente-septième olympiade, sous le consulat de Marcus Pomponius et de Caius Papirius. Il est vrai

qu'à s'en tenir au nombre de 520 ans de Rome, on tomberait sur l'année 234 avant J. C.; mais, d'abord, il faudrait au moins descendre à 233, puisqu'il s'agit d'un fait postérieur à cette 520e année. En second lieu, l'on voit assez que cinq cent vingt n'est ici qu'un nombre rond et approximatif, auquel l'auteur se hâte d'ajouter, pour plus d'exactitude, la double indication de la cent trente-septième olympiade et du consulat de Papirius Maso et de Pomponius Matho. Or les années 234 et 233 avant notre ère ne sont pas comprises dans l'olympiade cent trente-sept, qui ne commence qu'en 232, et à laquelle appartiennent les années 231 et 230, où Pomponius et Papirius étaient consuls. Le texte de Denys d'Halicarnasse fournit donc la date que nous avons établie. Plutarque, dans la vie de Romulus, dit que « le temps « a esté bon tesmoing de l'amour, révérence, constance « et fermeté conjugale qu'il establit lors ès mariage « entre le mary et la femme : car, en l'espace de deux « cens trente ans depuis, il n'y eut jamais homme qui « osast laisser sa femme, ny femme son mary... Tous les « Romains sçavent qui fut celuy qui premier répudia sa « femme. Ce fut un nommé Spurius Carvilius, pour ce « qu'elle ne portoit point d'enfans. » A la fin de la vie de Numa, on lit que « les Romains cottent que le pre- « mier qui répudia sa femme fut Spurius Carvilius, « deux cents trente (ou selon quelques manuscrits « trois cent trente) ans après la premiere fondation de « Rome; ce qui par avant n'avoit jamais esté fait. » Il est aisé, Messieurs, de reconnaître que ces chiffres deux cent trente ou trois cent trente ans depuis la fondation de Rome sont des erreurs de Plutarque ou de ses copistes; car ils correspondraient aux années 524

ou 424 avant notre ère, c'est-à-dire au règne de Tarquin le Superbe, ou aux temps de la trêve avec les Véiens; le divorce de Carvilius ne saurait assurément remonter si haut. Ainsi l'on ne peut prendre que le fait même dans Plutarque, et non la date, qui est visiblement altérée. Valère-Maxime s'exprime en ces termes : *Repudium inter uxorem et virum a condita urbe usque ad vicesimum et quingentesimum annum nullum intercessit. Primus autem Spurius Carvilius uxorem sterilitatis causa dimisit. Qui, quanquam tolerabili ratione motus videbatur, reprehensione tamen non caruit, quia nec cupiditatem quidem liberorum conjugali fidei præponi debuisse arbitrabantur.* Ici, nous en devons convenir, c'est uniquement l'an de Rome 520, 234 avant notre ère, qui est indiqué; et nous serions reportés à cette date, si le livre attribué à Valère-Maxime ne présentait beaucoup d'autres anachronismes et d'inexactitudes de toute espèce. Ce que son texte nous apprend, c'est que ce premier divorce, quoique la cause en fût excusable, *quanquam tolerabili ratione*, déplut fort au peuple romain; et Denys d'Halicarnasse avait fait à peu près la même observation. Aulu-Gelle expose que Rome avait existé environ cinq cents ans, *quingentis fere annis*, sans qu'on eût jamais tenté de dissoudre un mariage : il cite Sulpicius, auteur d'un livre sur les dots, *de Dotibus*, où il était dit que les premiers règlements relatifs à l'union des époux, *cautiones rei uxoriæ*, avaient paru nécessaires à l'époque où Carvilius Ruga, homme noble, *vir nobilis*, jura, par ordre des censeurs, qu'il ne conserverait sa femme que pour avoir des enfants, et se crut en conséquence obligé de la ré-

pudier comme inféconde, quoiqu'il l'aimât tendrement. Aulu-Gelle, ou Sulpicius, fixe ce fait à l'an de Rome 523, Marcus Atilius et Publius Valérius étant consuls. Ce consulat est sans doute mal indiqué; car il n'est que de l'an de Rome 527, 227 avant J. C., ainsi que nous le verrons dans notre prochaine séance; mais la date cinq cent vingt-trois est exacte, et répond à l'an que nous appelons 231, et qui nous occupe en ce moment. Il est vrai qu'ailleurs Aulu-Gelle, en faisant une mention sommaire du même fait, le rapporte à l'an de Rome 519, *quingentesimo undevicesimo*, ce qui revient à 235 avant J. C. Ces variantes nous montrent, Messieurs, à quel point les notions chronologiques des anciens manquaient de précision, et combien il nous est difficile aujourd'hui d'obtenir, en cette matière, des résultats tout à fait constants. Toujours sommes-nous autorisés, par le premier texte d'Aulu-Gelle et par celui de Denys d'Halicarnasse, par l'indication de la cent trente-septième olympiade, et surtout du consulat de Matho et Maso, à préférer ici la date 231, les autres étant ou évidemment fautives, comme celle de Plutarque, ou moins probables, comme la seconde d'Aulu-Gelle et celle de Valère-Maxime.

Il reste une difficulté sur le fond même de ce point d'histoire, c'est que les anciennes lois romaines n'avaient pas interdit le divorce; au contraire, nous avons remarqué, l'an dernier, qu'en certains cas elles autorisaient le mari à répudier son épouse. Mais il paraît qu'on avait fait peu d'usage de cette permission; peut-être même n'en avait-on point encore usé; les auteurs que je viens de citer le disent. Il est à croire surtout que la stérilité n'était point comptée, avant 231, au

nombre des causes légitimes de répudiation. Cependant les derniers dénombrements ayant fourni la preuve d'un déchet considérable de la population militaire, les censeurs Manlius Torquatus et Fulvius Flaccus, pour que le nombre des naissances ne décrût pas de plus en plus, exigèrent des citoyens le serment de ne vivre dans l'état de mariage qu'afin de multiplier les sujets de la république, et de lui donner des défenseurs. Carvilius Ruga fut, à ce qu'il semble, le seul qui tînt compte de cette ordonnance; encore gémissait-il de se séparer d'une épouse qu'il chérissait : les conseils de ses amis le décidèrent à ce sacrifice, à ce que dit le second des textes d'Aulu-Gelle, *de Amicorum sententia*. Ce premier divorce déplut fort au peuple romain, qui en sut mauvais gré à Carvilius, et surtout aux deux censeurs : il est même assez croyable que ce fut pour cette raison qu'on déclara leur élection vicieuse, et qu'on les força de donner leur démission. Ils ne célébrèrent point de lustre : cette cérémonie fut réservée à leurs successeurs, qui l'accomplirent sous le consulat suivant, comme nous le dirons bientôt.

Quand Papirius Maso, l'un des consuls élus en 231, revint de la Corse et rentra dans Rome, on était au mois d'avril 230, et il devait, sous peu de temps, déposer les faisceaux. Il voulut, dans cet intervalle, obtenir l'honneur du triomphe. Les sénateurs le lui refusèrent, parce qu'il avait perdu beaucoup de monde dans sa campagne, et qu'on pouvait aussi lui reprocher quelque imprudence. Papirius ne renonça point à sa prétention : ayant pour lui le peuple et l'armée, il triompha, en dépit du sénat, le 21 avril 230, hors de Rome, il est vrai, et sur le mont Albain, mais avec la pompe

ordinaire : même décoration du char, mêmes symboles et mêmes hommages; seulement, au lieu d'une couronne de laurier, il en prit une de myrte, parce que c'était dans un bois de myrtes qu'il avait forcé, vaincu, désarmé les Corses. Durant tout le reste de sa vie, il affecta de se montrer couronné de myrte dans les jeux publics, ainsi que les autres triomphateurs y paraissaient couronnés de laurier. Plusieurs autres généraux ont, après lui, suivi son exemple, et transporté hors de la ville l'appareil de leurs triomphes, quand le sénat ne leur permettait point de monter au Capitole : *Papirius quidem Maso*, dit Valère-Maxime, *quum, bene gesta republica, triumphum a senatu non impetrasset, in Albano monte triumphandi et ipse initium fecit, et ceteris postea exemplum præbuit; proque laurea corona, quum alicui spectaculo interesset, myrtea semper usus est.* Pline, en rapportant le même fait, cite un ancien auteur, Lucius Piso. Nous lisons aussi, dans le grammairien Festus : *myrtea corona Papirius usus, quod Sardos in campis myrteis superasset.* Seulement la Sardaigne est substituée ici par erreur à la Corse.

Mécontents de Papirius Maso, les sénateurs ne lui permirent pas de présider les comices qui devaient élire de nouveaux consuls; ils créèrent, pour cette unique fonction, un dictateur, Caius Duilius, qui prit Caius Aurélius Cotta pour commandant de la cavalerie. Le 7 juin 230, Marcus Æmilius Barbula et Marcus Junius Péra prirent possession des faisceaux. On s'alarmait alors des préparatifs de guerre que semblaient faire les Liguriens et les Gaulois Boïens, ou plutôt l'on songeait à profiter de ces mouvements pour étendre

jusqu'aux Alpes les domaines de la république, et pour lui acquérir les cantons fertiles situés sur l'une et l'autre rives du Pô. En conséquence, le bruit se répandit que les Gaulois vendaient leurs esclaves et beaucoup d'autres marchandises; qu'ils amassaient d'énormes sommes d'argent; qu'ils traitaient secrètement avec leurs voisins, et se disposaient à entraîner contre Rome tous leurs anciens compatriotes. Les Romains commencèrent par enjoindre à tout ce qu'ils avaient de sujets et d'alliés en Italie de rompre toutes négociations et tout commerce avec les Gaulois, de ne leur faire passer ni argent ni or. Ensuite le sénat, par une délibération secrète, ordonna aux consuls de conduire les légions sur les terres gauloises. Les Boïens s'étaient laissé persuader que Rome n'en voulait qu'aux Liguriens. Ils avaient du reste appelé à leur secours les Gésates, peuple dont la situation en ces temps-là n'est pas très-bien déterminée. Strabon le place dans la Gaule cispadane; Properce, auprès du Rhin ou en Belgique; et Polybe, avec plus de vraisemblance, dans la Gaule transalpine, entre le Rhône et les Alpes. Cependant il est certain qu'on a souvent étendu le nom de Gésates à des Gaulois fixés en Italie, en deçà de ces monts : leur nom vient, à ce qu'on croit, d'une sorte de javelot léger que les Latins nommaient *gæsum*. En attendant ces Gésates, de quelque lieu qu'ils dussent venir, les Boïens levèrent une armée : leur plan de campagne était de marcher droit sur Rome, et de surprendre cette ville tandis que les consuls seraient occupés en Ligurie. Ces Boïens ignoraient que les légions s'avançaient déjà vers leur propre pays. Quand ils les rencontrèrent en chemin, ils hésitèrent sur le parti qu'ils

avaient à prendre : retourner en arrière, il n'était plus temps, et c'eût été s'avouer coupables; livrer une bataille, il y avait trop de péril. L'idée leur vint de déclarer qu'ils marchaient pour se joindre aux Romains contre les Liguriens. « Et nous, répondirent les consuls, « nous suivions, en passant sur vos terres, la route la « plus commode pour pénétrer en Ligurie. » De part et d'autre on savait bien à quoi s'en tenir; mais on fit semblant d'être dupes, l'heure n'étant pas venue de tirer le glaive. Nous n'avons point de documents sur le reste de cette campagne. Il est probable que les légions repoussèrent les Liguriens dans les Alpes, et se mirent en possession des plaines.

Une guerre toute nouvelle s'alluma durant ce consulat, et porta les armes romaines sur les rives orientales du golfe Adriatique. Là s'étendait l'Illyrie, depuis le pays des Carnes, aujourd'hui le Frioul, jusqu'à la Macédoine, et en largeur depuis le golfe jusqu'au Danube. Rome n'entreprenait pas encore d'envahir toute cette région, alors partagée entre plusieurs rois. Elle n'en voulait qu'à la partie qui confine à la Macédoine et à l'Épire, et où régnait la princesse Teuta, ou, comme écrit Dion Cassius, Triteuta, veuve d'Agron. Ce monarque, dans une guerre contre les Étoliens, avait levé de formidables armées, et, à la nouvelle d'une victoire éclatante remportée par elles à Medione, il avait bu et mangé avec si peu de mesure, qu'il était mort d'une pleurésie l'an 231. Teuta, en qualité non de reine, mais de tutrice et régente de son fils Pinnée, gouverna le royaume, ou plutôt l'abandonna aux soins de ses courtisans, dont elle suivait aveuglément les conseils : elle encouragea la piraterie, et s'y prit si bien,

qu'elle passait pour l'ennemie de toutes les nations. Les Illyriens attaquèrent le Péloponnèse, puis s'emparèrent de Phénice, ville de la Chaonie, en Épire. En vain les Épirotes empruntèrent les secours des Étoliens et des Achéens : Teuta ne cessa d'infester les côtes de la Grèce que lorsque les Dardaniens, qui habitaient la Mésie supérieure, eurent fait des incursions dans l'Illyrie. Cette diversion força les pirates de laisser l'Épire en repos; et, par une incroyable lâcheté, les Épirotes contractèrent contre leurs auxiliaires une alliance avec la mère de Pinnée. Tant que Teuta s'était maintenue maîtresse de Phénice, elle avait fort maltraité les vaisseaux romains : pas un seul ne paraissait impunément sur les mers que ses corsaires occupaient. Le sénat reçut les plaintes d'un grand nombre de marchands italiens ruinés par ce brigandage, et celles des habitants d'Issa, Essios ou Lissa, île voisine de Venise, et alors protégée par la république romaine : les Illyriens l'assiégeaient. On résolut d'envoyer des ambassadeurs à Teuta, pour l'engager à renoncer à toute prétention sur cette île, et à réprimer les attentats de ses sujets. Lucius et Caius Coruncanius, apparemment deux frères, furent chargés de cette mission : peut-être étaient-ils fils de l'illustre Coruncanius, mort grand pontife en 243; au moins ils appartenaient à sa famille. Accompagnés d'une escorte considérable, ils débarquèrent dans un port d'Illyrie. La régente, en écoutant leurs réclamations, prit une attitude altière : un jour viendra, Messieurs, où les rois trembleront, et les trônes chancelleront en face des Romains. Il n'en était pas encore ainsi. Les députés ayant supplié Teuta d'interdire le pillage à ses sujets : « Tout ce que je puis promettre,

« dit-elle, c'est qu'ils n'attaqueront jamais vos vaisseaux « en mon nom et pour mon compte : s'ils s'y hasardent « comme simples particuliers, je ne saurais qu'y faire; « car nos lois ne permettent point d'entraver l'industrie « privée. » Le plus jeune des deux Coruncanius se récria vivement : « Nous punissons, dit-il, tous les attentats « commis par des Romains au dehors comme au dedans « de notre territoire : je vous exhorte à en user de « même, si vous ne voulez pas que nos armes vous y « contraignent. » Ces menaces irritèrent à tel point la princesse, qu'elle fit suivre et massacrer les deux ambassadeurs. On dit même que, par son ordre, on emprisonna tous les Romains venus avec eux, et qu'on livra aux flammes les pilotes des vaisseaux qui les avaient amenés: *Præfectos navium igni comburunt,* dit Florus.

A cette nouvelle, tout le peuple romain cria vengeance; et sans doute une si horrible violation du droit des gens ne pouvait rester impunie; mais le sénat voulut qu'avant tout on honorât les mânes de ses deux députés. On leur érigea des statues hautes de trois pieds. Après quoi on équipa une flotte, et tout ce qui devait servir à l'expédition se mit en mouvement. Teuta, se voyant si sérieusement menacée, conçut une frayeur mortelle, ainsi qu'il arrive à tous les cœurs barbares à la suite de leurs forfaits. A son tour, elle envoya aux Romains une ambassade, qu'ils reçurent avec dignité, et sur laquelle on n'eut pas même la pensée d'exercer d'indignes représailles. La régente d'Illyrie protestait qu'elle n'avait eu aucune part à l'attentat commis contre les Coruncanius : elle offrait de livrer les assassins, qui n'avaient été pourtant que les

exécuteurs de ses ordres. Nous avons peine à comprendre comment une satisfaction si lâche semblait apaiser le courroux des Romains. Il est vrai qu'ils prévoyaient une prochaine incursion des Gaulois, et qu'ils hésitaient à entreprendre, dans un pays lointain, contre une femme et un enfant, une expédition dispendieuse, qui contribuerait à épuiser leur trésor plutôt qu'à le remplir. Ils inclinaient donc à la clémence, lorsque Teuta, enivrée de quelques nouveaux succès, reprit son humeur orgueilleuse et ses habitudes agressives. Ses flottes partirent pour ravager la Grèce et pour surprendre des villes : elles firent particulièrement une tentative sur Dyrrachium, originairement Épidamne, et aujourd'hui Durazzo, ville maritime baignée par l'Adriatique, et voisine de la Nouvelle-Épire ou de l'Albanie. Les navires illyriens demandèrent à y prendre de l'eau : on y consentit; ils apportèrent des vases dans lesquels ils avaient caché des armes. Ce stratagème déloyal faillit réussir : il fallut aux habitants de grands efforts et un courage opiniâtre pour échapper aux effets de cette perfidie. Voici comment Polybe raconte l'aventure : « Au commencement du printemps (c'était, Messieurs, celui de 229), Teuta ayant fait construire un plus grand nombre de bâtiments qu'auparavant les envoya dévaster les côtes de la Grèce. Quelques-uns passèrent à Corcyre; d'autres allèrent mouiller à Épidamne, sous prétexte de s'y approvisionner d'eau et de vivres, mais en effet avec l'intention d'envahir cette place. Les imprudents Épidamniens laissent entrer ces perfides, qui arrivent, portant dans leurs mains des vases dans chacun desquels ils ont mis un

« poignard. Bientôt les sentinelles qui gardent les por-« tes sont égorgées : les Illyriens, maîtres de l'entrée de « la ville, appellent à eux leurs compagnons qui sont « restés dans les vaisseaux, et qui accourent pour ache-« ver l'entreprise. Réunis, ils ont en leur pouvoir la « plus grande partie des murailles. Mais les habi-« tants, quoique attaqués à l'improviste, se défendent « avec intrépidité : les brigands, après avoir longtemps « disputé le terrain, sont forcés de se retirer. Ce jour-« là, les Épidamniens rachetèrent par leur bravoure « leur inconsidération et leur négligence, qui avaient « exposé leur patrie au plus imminent péril : ils ap-« prirent à être désormais vigilants et circonspects. » Polybe continue en exposant comment les Illyriens, repoussés de Dyrrachium, mirent à la voile, rejoignirent une autre escadre qui les devançait, et descendirent dans l'île de Corcyre la Noire. Ce n'est plus, Messieurs, celle que nous appelons Corfou, située dans la mer Ionienne, vis-à-vis de l'ancienne Épire : c'est celle que les Italiens nomment Curzola ou Corzola, dans l'Adriatique, près de la Dalmatie. L'arrivée des pirates frappa d'épouvante les insulaires, qui, ne se croyant point capables de résister, implorèrent les secours des Étoliens et des Achéens; ceux-ci donnèrent cinq vaisseaux de guerre parfaitement équipés. Mais les Illyriens en avaient reçu sept de l'Acarnanie. Une bataille sanglante se livra, dont l'historien grec retrace les détails. Je les écarte, parce qu'ils ne tiennent point assez à l'histoire de Rome. Il nous suffit de savoir que les brigands d'Illyrie triomphèrent; que Corcyre la Noire se rendit, et reçut une garnison illyrienne; que les vainqueurs revinrent devant Dyrrachium pour em-

porter de vive force une ville qui avait échappé à leurs artifices; et que leur reine, fière de ces succès, et persuadée qu'elle était redevenue invincible, ne daigna plus se ressouvenir de la promesse qu'elle avait faite de livrer les assassins des Coruncanius. Au contraire, elle expédia une flotte pour s'emparer de cette île d'Issa, dont les Romains s'étaient déclarés les protecteurs. Pour le coup, ils ne pouvaient plus différer de lui déclarer la guerre; mais leurs hostilités ne commencèrent en Illyrie que sous le consulat qui suivit celui de Barbula et de Péra.

Ces deux magistrats étaient encore en charge, lorsque les censeurs Quintus Fabius Maximus Verrucosus et Marcus Sempronius Tuditanus, substitués à Titus Manlius Torquatus et Quintus Fulvius Flaccus, qu'on avait obligés d'abdiquer, célébrèrent, dans les premiers mois de l'an 229, le quarante et unième lustre : le résultat du dénombrement qu'ils opérèrent ne nous est indiqué nulle part. C'est aussi l'époque de la mort du plus redoutable ennemi qu'eût alors la république romaine, du général carthaginois Amilcar Barca. Sa famille, révérée ou même chérie du peuple, remontait, disait-on, aux anciens rois de Tyr. Il était né à Carthage vers l'an 272; car il passait pour jeune encore, et pouvait n'avoir que vingt-cinq ans en 247, quand nous l'avons vu prendre le commandement d'un corps de troupes en Sicile, où jusqu'alors les armes de Carthage avaient été le plus souvent malheureuses sur terre et sur mer. Dès qu'il paraît, l'équilibre se rétablit; et jamais il ne lui arrive ni de fuir devant les ennemis, ni de leur laisser les moyens de remporter des victoires décisives. Il les harcèle au contraire, et, pour peu que les occasions le

servent, il sort avec avantage des petits combats qu'il engage. J'ai raconté comment Amilcar, après une descente sur les côtes de l'Italie, et quand il eut ravagé les terres des Locriens et des Brutiens, vint réparer, autant qu'il se pouvait, les pertes que les Carthaginois avaient essuyées en Sicile. Il reprit et défendit la ville d'Éryx avec une obstination et une habileté que Polybe vous a fait admirer. Durant plusieurs années, il rendit inutiles tous les efforts des Romains qui assiégeaient Drépane et Lilybée. Inébranlable à son poste, il ne put malheureusement prendre aucune part à ce combat près des îles Ægates, où le consul Lutatius défit Hannon. Chargé, dans ces fatales conjonctures, de négocier avec les vainqueurs, Amilcar, quoiqu'il ne respirât que la guerre, sentit que sa patrie avait besoin de la paix. Sa fierté pourtant résistait au malheur même, et ne s'abaissait pas devant le consul. Il déclara qu'il périrait plutôt que de rendre ignominieusement les armes. Amilcar, en traitant, ne faisait qu'ajourner la vengeance. Rentré à Carthage, il trouva cette ville troublée et menacée par les mercenaires, qu'il eut la gloire de repousser. Il en extermina vingt mille, dissipa ou soumit les autres, reconquit Utique, Hippone et les plus fortes places de l'Afrique, punit les Numides, recula les limites de l'empire carthaginois, et rétablit si bien le calme, que les traces d'une si longue guerre semblaient effacées. Pour se préparer à la recommencer avec Rome, il se chargea d'un commandement en Espagne, où il mena, comme nous l'avons dit, son fils Annibal, âgé de neuf ans; il s'y fit accompagner aussi d'Asdrubal, jeune homme pour lequel il avait conçu une amitié si vive, qu'elle donna lieu à des ca-

lomnies ou à des médisances dont il est parlé dans la notice attribuée à Cornélius Népos : *Erat præterea cum eo adolescens illustris et formosus, Asdrubal, quem nonnulli diligi turpius quam par erat ab Amilcare loquebantur; non enim maledici tanto viro deesse poterant.* Le magistrat chargé de l'inspection des mœurs publiques avait interdit à Amilcar la société d'Asdrubal : il éluda cette défense en lui donnant sa fille en mariage, aucune loi ne pouvant empêcher les relations domestiques d'un beau-père et d'un gendre. En s'éloignant de Carthage, Amilcar Barca se félicitait surtout d'échapper aux troubles qu'excitaient deux factions rivales, la sienne appelée Barcine, et celle d'Hannon, son ennemi personnel. Après avoir passé le détroit, il s'établit d'abord à Cadix, puis subjugua plusieurs provinces, et fonda Barcelone. L'histoire ne nous a pas conservé les détails de ses exploits militaires dans cette contrée; elle ne fait qu'une mention succincte de la bataille qu'il livra aux Vectones, peuples de la Lusitanie, et dans laquelle il périt, les armes à la main. Les *Fastes universels* de M. Buret de Longchamps et la *Biographie universelle* ne placent la mort d'Amilcar qu'en 228; Orose, au contraire, la fait remonter à 237 : elle est de 230 ou des premiers mois de 229, en la neuvième année de son commandement en Espagne, ainsi que le disent Polybe et Cornélius Népos. Il est mort à l'âge d'environ quarante-trois ans, ayant été environ dix-huit ans général d'armée : savoir, neuf en Sicile, de l'an 247 à 238; et neuf en Espagne, de l'an 238 à 229. Asdrubal, son gendre, lui succéda, continua de conquérir et de gouverner les provinces espagnoles, bâtit Carthagène ou Car-

thage la Neuve, et, comme nous le dirons dans la suite, mourut en 222, en laissant le commandement au célèbre Annibal, fils d'Amilcar Barca. Celui-ci, Messieurs, m'a semblé avoir pris une assez grande part aux affaires de Carthage et de Rome, depuis 247 jusqu'à la fin de 230, pour qu'il convînt de rassembler les principaux traits de sa vie. Polybe vous en a fait connaître plusieurs détails. Quant à la notice qui en existe sous le nom de Cornélius Népos, elle est moins complète et, à certains égards, moins exacte que celle que je viens de vous offrir.

Le consulat de Lucius Posthumius Albinus et de Cnéius Fulvius Centumalus s'ouvrit le 27 mai 229, et n'offrit pas d'autres événements mémorables que la continuation de la guerre d'Illyrie: Centumalus commanda une flotte de deux cents galères; et Posthumius Albinus une armée de terre, composée de vingt mille fantassins et d'un petit corps de cavalerie. La flotte se porta devant Corcyre la Noire, sans aucun dessein pourtant de reprendre cette place, qui s'était déjà rendue aux troupes de Teuta. Les Illyriens poursuivaient même, par ordre de cette princesse, le siége de Dyrrachium ou Épidamne, et l'investissement de l'île d'Issa. Mais Centumalus pratiquait des intelligences avec Démétrius de Pharos, qui gouvernait Corcyre, et qui promettait de la livrer. Par ce surnom de Pharos, il paraît que le gouverneur était natif d'une île ainsi appelée alors, et qui se nomme aujourd'hui Lésina : elle est située dans les mêmes parages de la mer Adriatique, et a fait partie de l'État vénitien. Démétrius était mal avec Teuta, auprès de laquelle on l'avait desservi; et il craignait d'être la victime de quelques caprices de

l'irascible régente. En conséquence, il ne vit pas de plus sûr parti que de la trahir : il invita le consul à venir prendre possession de la ville et de toute l'île. Cette fois, les Romains ne se piquèrent pas de générosité : ils profitèrent d'une trahison; et l'on doit avouer qu'ils y étaient autorisés par l'attentat commis sur les ambassadeurs Coruncanius, et non encore réparé. Le gouverneur leur tint parole; et les insulaires, disposés par lui, se félicitèrent, selon l'usage, de changer de maître. Démétrius fit plus : il assura que si les Romains voulaient suivre ses conseils, il leur ouvrirait l'entrée du continent illyrien, et que tout le royaume de la détestable Teuta ne tarderait point de leur appartenir. Ce royaume comprenait la ville d'Apollonie, dont j'ai déjà eu des occasions de vous parler. Elle a envoyé une ambassade à Rome en 266. Située sur les confins de la Macédoine, elle était à la fois l'une des villes grecques les plus voisines des côtes italiennes, et une clef de l'Illyrie. Posthumius y conduisit son armée de terre, et Centumalus sa flotte, qu'il ramenait de Corcyre la Noire. Apollonie ne tint pas contre de telles forces; et d'ailleurs les habitants ne demandaient pas mieux que d'échapper à la domination de Teuta. L'Illyrie était ainsi ouverte aux consuls. L'un, à la tête des vaisseaux, en occupait successivement tous les ports; l'autre dirigeait ses troupes dans l'intérieur, sans trop s'éloigner des rivages, de telle sorte que les mouvements de la flotte et de l'armée pussent aisément se combiner. Ils firent lever le siége de Dyrrachium; les Parthins, les Atintanes, les Ardyens, se soumirent à Rome, qui daigna les prendre pour alliés. C'est sur les frontières de la Macédoine que les anciens géographes placent la ville de

Parthus. Les Atintanes étaient compris dans le pays des Molosses, selon Thucydide, ou situés à l'extrémité de la Macédoine, selon Polybe et Tite-Live. Les Ardyens habitaient un petit canton illyrien, vis-à-vis de l'île de Pharos. Démétrius visitait toutes ces peuplades, les pressait de secouer le joug de la régente, et leur promettait un bonheur inaltérable sous les lois de Rome. C'était lui qui, par ses exhortations persuasives, faisait au profit des Romains la conquête de ce royaume. Il s'y trouva néanmoins une ville qui résista longtemps même à leurs armes : elle se nommait Nutrie. Il semble impossible de retrouver aujourd'hui sa position; mais elle soutint un siége avec un courage opiniâtre, dont les exemples sont fort rares dans l'histoire de cette expédition. Les consuls ne vinrent à bout de l'assujettir qu'après avoir perdu autour de ses murs un très grand nombre de soldats, plusieurs tribuns légionnaires et un questeur : Ἐν αἷς περὶ Νουτρίαν οὐ μόνον τῶν στρατιωτῶν ἀπέβαλον πολλοὺς, ἀλλὰ καὶ τῶν χιλιάρχων τινὰς καὶ τὸν ταμίαν, dit Polybe. Il ne restait plus qu'à délivrer Issa, toujours investie par les troupes illyriennes. Ces troupes se débandèrent à l'approche des légions consulaires. Un seul corps, composé de Phariens, demeura avec un peu plus de persévérance et d'efforts en état de défense, et il paraît que les Romains voulaient punir cette obstination : mais il s'agissait des compatriotes de Démétrius. Il demanda et obtint leur grâce. L'armée romaine reçut dans ses rangs les Illyriens qui avaient assiégé Issa; et ce renfort compensa les pertes qu'elle avait essuyées à Nutrie. Pour surcroît de bonheur, vingt vaisseaux de Teuta, qui revenaient de la Grèce et en rapportaient d'énormes dépouilles, beaucoup d'argent, tombèrent

au milieu de la flotte romaine, qui les prit, et s'appropria leur butin.

La régente ne se tenait pas encore pour vaincue : elle s'applaudissait de la vive résistance des défenseurs de Nutrie, quoiqu'ils eussent fini par fléchir ; elle espérait tout de l'hiver où l'on entrait, et qui rendrait la mer impraticable, et du changement des consuls, qui devait avoir lieu dans quelques mois. Posthumius, en effet, revint à Rome ; et on ne lui accorda point de triomphe, sans doute parce qu'il avait perdu trop de guerriers à Nutrie. Mais Centumalus restait en Illyrie, et il achevait de soumettre les cantons maritimes. Teuta n'eut bientôt plus pour refuge qu'une ville qu'Appien appelle Rhizon, située sur un fleuve du même nom, près d'un petit golfe que les anciens géographes font remarquer dans la mer Adriatique, et qu'ils distinguent par le nom de sinus Rhizonicus ; c'est maintenant le golfe de Cattaro, dans la Dalmatie. Au lieu de Rhizon, Pline et Ptolémée écrivent Rhizinium ou Rhizinion, qui correspondrait aujourd'hui à Rizano ou Rizino, sinon à Cattaro même. Teuta comprit enfin les dangers de sa position ; et, pour ne pas compromettre davantage les intérêts de son fils Pinnée, elle envoya des ambassadeurs à Rome dès les premiers jours du printemps, c'est-à-dire vers la fin de mars 228. Elle excusait de son mieux les pirateries de ses sujets : elle n'avait permis tant de ravages sur les côtes que par une exactitude trop scrupuleuse à suivre, quoique bien à regret, les instructions et les dernières volontés du feu roi Agron son auguste époux. Du reste, elle acceptait d'avance toutes les conditions que le sénat voudrait lui imposer. Cette résignation désarmait presque toujours les Ro

mains : ils consentirent à négocier, non pourtant avec Teuta, qu'ils n'auraient aucunement pu reconnaître ni ménager, mais avec son fils, véritable et innocent roi des Illyriens. Ils lui accordèrent le bienfait de la paix, à condition qu'il leur payerait un tribut annuel, dont Polybe ne nous indique pas la valeur; qu'il leur céderait une grande partie de ses États, c'est-à-dire la totalité πάσης τῆς Ἰλλυρίδος, excepté un petit nombre d'endroits, πλὴν ὀλίγων τόπων; et enfin qu'il n'expédierait jamais à la fois plus de trois galères au delà de Lissos, aujourd'hui Alessio ou Alesio, sur les limites de l'Illyrie et de la Macédoine. En vertu de ce traité, les îles de Corcyre la Noire, d'Issa et de Pharos, demeuraient acquises à la république romaine, ainsi que la ville de Dyrrachium et la province des Atintanes. La princesse Teuta, soit dépit, soit en exécution de quelque article secret du traité, abdiqua la régence, que les Illyriens ou plutôt les Romains déférèrent à l'ami Démétrius, en lui adjugeant en propriété personnelle d'assez vastes territoires. Fulvius n'avait retenu en Illyrie que quarante vaisseaux; mais il levait une armée chez ces nouveaux alliés de Rome. Après l'expiration de ses pouvoirs consulaires, il resta en qualité de proconsul au sein du pays qu'il venait de conquérir.

Voilà donc, Messieurs, de nouveaux domaines acquis par les Romains, déjà possesseurs de l'Italie presque entière, de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne. Ils n'occupent point encore toutes les côtes de la mer Adriatique; il reste à envahir, au fond de ce golfe, quelques territoires : savoir, les plus voisins de la ville actuelle de Venise; mais, au-dessous des bouches du Pô, toute la rive occidentale de cette mer leur appartient;

et, sur la rive orientale, ils viennent de se mettre en possession de la plupart des îles, des ports et des cantons littoraux, depuis Pharos jusqu'à Apollonie. Comme la géographie ancienne est une partie fort importante de l'histoire des siècles antérieurs à l'ère vulgaire, nous allons consacrer les derniers moments de cette séance à quelques détails sur l'état où se trouvait alors l'Illyrie.

Cette contrée s'appelait en grec Ἰλλυρίς, en latin *Illyricum*, et non *Illyria*, qui n'est que de la basse latinité. Le petit fleuve Arsia servait de limite entre l'Istrie et l'Illyrie, qui de là descendait au midi jusqu'à l'embouchure du Drilo ou Drin, limite qui s'est ensuite reculée jusqu'à Dyrrachium ou Épidamne, puis jusqu'aux confins de la Chaonie ou de l'Épire. Au nord-est, l'Illyrie était bornée par la Pannonie; au sud-est, par la Mésie; et l'on donnait le nom d'*Albius mons* à une chaîne qui prolongeait les Alpes Carniques, traversait les provinces illyriennes, et rejoignait le mont Scardus de la Dardanie. De ces montagnes sort le Colapis, qui se jette dans la Save, en Pannonie; et le Titius, le Nestus, le Naro, qui se dirigent vers l'Adriatique.

Les plus anciennes peuplades illyriques nous sont dépeintes comme très-sauvages. Elles se tatouaient la peau, et n'avaient pas d'autre industrie que la piraterie. Vous venez de voir, Messieurs, que leurs descendants n'avaient pas cessé d'exercer ce brigandage au troisième siècle avant notre ère : ils l'ont continué le plus qu'ils l'ont pu; car ce pays n'a été pleinement et en totalité asservi à Rome que vers la fin du règne d'Auguste. On y distinguait particulièrement deux provinces : la Liburnie et la Dalmatie. La première, limitrophe de l'Istrie, avait été occupée en partie par les Iapydes :

elle comprenait, sur la côte Adriatique, les villes de Flanona (Fianona), Tarsatica (Tersats, près de Fiume), Senia ou Segna, Métulum dont il subsiste des vestiges. Les Liburniens, proprement dits, s'étendaient jusqu'au fleuve Titius : leurs principales villes se nommaient Iadera, aujourd'hui Zara, Blanona (Zara-Vecchia), et Ænona ou Nona. A la Dalmatie appartenaient les Autariates et les Ardyens : là s'étaient élevés les murs de Scardona, de Tragurium, devenue Trau, d'Aspalathos ou Spalate, d'Andetrium, vers le lieu qu'occupe la forteresse de Clissa; d'Épétium, dont les restes sont à Viscio; d'Æquum Colonia, ou simplement Colonia; de Narona, ensevelie non loin de la rive droite du Naro, dont le nom moderne est Narenta. On ne retrouve point la position de Delminium, antique et grande cité dans l'intérieur des terres illyriques. Sur la côte, une péninsule s'appelait Hyllis; c'est probablement celle qui porte maintenant le nom de Sabioncello. Raguse vient ensuite, et, un peu au-dessous, Ragusi-Vecchio qui paraît remplacer Épidaure. Risano, Budua et Dulcigno représentent Rhizinium, Butua et Olcinium. Les Labéates habitaient les environs du lac qui a pris leur nom; et, à l'extrémité de ce lac, la ville de Scodra subsiste dans Scutari, ou, selon le langage des Turcs, Iscodar. Enfin Lissus, un peu au-dessus de l'embouchure du Drilo, se reconnaît dans l'Élissus du moyen âge, et dans l'Alessio des temps modernes. Cette place a fait partie, sous les empereurs grecs, d'une province alors appelée Prévalitène.

Un groupe d'îles illyriennes dans l'Adriatique portait le nom collectif d'Absyrtides, que l'on supposait venir d'Absyrtus, frère de Médée. Le golfe Flanaticus

comprenait les îles Crepsa et Apsorus (depuis Cherso et Ossaros), Arba ou Arbé, Curicta et Cissa, qui semblent correspondre à Veglia et Pago; Scardona, qu'on a lieu d'identifier de même avec l'Isola Grossa; Issa ou Lissa; Pharus, à présent Lesina; Brattia ou Brazza, Corcyre la Noire, dont le nom actuel est Curzola; enfin Mélité ou Meleda.

Au temps d'Auguste, on divisait l'Illyrie en haute et basse; les limites entre l'une et l'autre ne sont pas très-nettement tracées; on les supposait apparemment assez marquées par les chaînes de montagnes et le cours des rivières, quoique, ici, cette démarcation naturelle soit en effet vague et confuse. Les Iapydes, qui occupaient les montagnes, étaient de la haute Illyrie. Horace étend le nom d'Illyriens à toutes les côtes orientales du golfe de Venise :

Illyricis Notus obruit undis...

Dans la suite, ce pays fut partagé en dix-sept provinces, et plus tard en trois diocèses, Macédoine, Dacie, et Illyrie propre; mais ces divisions sont étrangères à l'époque dont nous étudions en ce moment l'histoire.

Nous venons de nous arrêter au 8 juin 228 : dans notre prochaine séance, nous descendrons jusqu'au 31 mai 225.

QUATRE-VINGT-UNIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 228 A 225 AVANT J. C. — MYSTÈRES D'ÉLEUSIS, ET JEUX ISTHMIQUES.

Messieurs, nous avons recueilli dans notre dernière séance tous les souvenirs que les Romains nous ont conservés des affaires intérieures et extérieures de leur république, depuis le 15 juin 233 jusqu'au 8 juin 228 avant notre ère. Le premier de ces deux termes est celui de l'installation des consuls Fabius surnommé Verrucosus ou Ovicula, personnage dont Plutarque a écrit la vie, et Pomponius Matho, dont on a fait quelquefois un descendant du roi Numa. Fabius vainquit les Liguriens, et Pomponius soumit la Sardaigne. Certains auteurs placent sous ce consulat la loi Æbutia, qui modifiait plusieurs articles des Douze Tables, mais dont l'époque précise n'est point connue. On sait mieux que des ambassadeurs romains, envoyés alors à Carthage, eurent avec le sénat de cette ville une conférence, où des altercations et des menaces laissèrent voir que la paix ne serait pas d'une longue durée. En 232, le tribun du peuple Flaminius proposa d'adjuger aux pauvres citoyens une partie des terres récemment conquises. Ce partage s'est opéré malgré les intrigues des nobles, qui avaient su mettre dans leurs intérêts le vieux père de ce tribun. Des troupes levées contre son projet de loi furent embarquées pour la Sardaigne, où elles enlevèrent, presque sans résistance, un butin con-

sidérable, qui bientôt après leur fut dérobé par les Corses. Ce sont encore des expéditions en Corse et en Sardaigne qui occupent les consuls de 231. Mais le fait le plus mémorable de cette année-là est le divorce de Carvilius, qui passe pour le premier qu'on ait vu à Rome, et qui déplut au peuple. Quoique les anciennes lois romaines eussent permis aux époux de répudier, en certains cas, leurs épouses, on s'en prit aux censeurs qui avaient autorisé ou même exigé ce divorce; on déclara leur élection odieuse; on les força d'abdiquer sans célébrer de lustre. L'un des consuls, Papirius Maso, à qui le sénat refusait le triomphe, se fit décerner cet honneur par le peuple et par l'armée; il le reçut avec pompe, hors de Rome, sur le mont Albain. Les sénateurs, pour l'en punir, ne lui laissèrent pas présider les comices d'élection; ils créèrent pour cet unique ministère un dictateur, Caius Duilius. De nouveaux consuls, installés en 230, marchèrent contre les Liguriens, les Gaulois Boïens et les Gésates; mais une guerre toute nouvelle s'allumait. Teuta, veuve d'Agron roi d'Illyrie, et régente de ce royaume, fit mettre à mort deux ambassadeurs romains, nommés Coruncanius. Au lieu de réparer cet horrible outrage comme elle en avait d'abord montré l'intention, elle poursuivit le cours de ses entreprises hostiles, et obligea Rome à prendre les armes contre elle. En ce temps, mourut en Espagne Amilcar Barca, l'un des plus grands hommes de guerre de cette époque : je vous ai présenté le tableau des principaux traits de sa vie. La guerre d'Illyrie se poursuivit avec activité sous les consuls de 229, Albinus et Centumalus. Rien n'arrêta les succès des Romains, quand Démétrius de Pharos, gouverneur de

Corcyre la Noire, leur eut livré cette place, et ouvert l'entrée du royaume que régissait Teuta. Cette princesse se vit contrainte de souscrire aux conditions les plus dures, de céder une partie des États de son fils, et d'abdiquer enfin la régence, qui fut déférée à Démétrius. Pour éclaircir ces récits et ceux qui s'y rattacheront, j'ai terminé la dernière séance par une esquisse géographique de l'ancienne Illyrie.

Deux personnages qui avaient déjà rempli les fonctions consulaires, l'un en 234, l'autre en 233, les reprirent le 8 juin 228 : c'étaient Spurius Carvilius Maximus et Quintus Fabius Maximus Verrucosus. Ils ne quittèrent pas les murs de Rome. Leur prédécesseur Centumalus restait, avec la qualité de proconsul, en Illyrie, où ses succès, ses négociations, le traité qu'il avait dicté, l'investissaient d'une très-grande autorité. Il expédia de Corcyre la Noire des députés pour l'Étolie et l'Achaïe. L'Étolie est une contrée grecque, bornée au nord par l'Épire et la Thessalie ; à l'ouest, par l'Acarnanie ; à l'est, par la Phocide ; au midi, par le golfe de Corinthe. Sous le nom d'Achaïe, les anciens avaient compris l'Hellade entière, le pays occupé par Hellen, fils de Deucalion, puis par Achæus, fils d'Æole. Prise ainsi dans sa plus grande étendue, l'Achaïe renfermait l'Attique, les provinces des Mégariens et des Locriens, la Phocide, la Béotie, le territoire de Thèbes, la Doride et l'Étolie même. Cependant ce nom d'Achaïe s'applique d'une manière plus particulière à la partie septentrionale du Péloponnèse, qui est circonscrite au nord par le golfe de Corinthe, au midi par l'Élide, l'Arcadie et l'Argolide. La Grèce devait savoir gré aux Romains de l'avoir délivrée du brigandage des Illyriens; mais elle pouvait prévoir aussi

que, selon l'usage des libérateurs, ils aspireraient un jour à devenir maîtres. Elle reçut honorablement les envoyés de Centumalus, et fit un accueil plus magnifique encore aux ambassadeurs chargés par le sénat de se rendre dans les cités de Corinthe et d'Athènes, et d'exposer combien la réduction des Illyriens était avantageuse aux villes maritimes. Athènes admit les Romains aux mystères sacrés d'Éleusis, et leur donna le droit de cité dans son propre sein. Corinthe leur ouvrit l'entrée des jeux Isthmiques. Je viens de nommer deux institutions antiques si célèbres et si importantes, qu'au moment où nous voyons les Romains appelés à y prendre part, il ne sera pas hors de propos de nous en retracer à nous-mêmes quelque image.

Selon les traditions populaires, Cérès, lorsqu'elle recherchait en tout lieu les traces de Proserpine enlevée par Pluton, était arrivée dans la plaine d'Éleusis; et, s'y voyant bien accueillie, elle avait récompensé les habitants en leur enseignant l'agriculture, et en les initiant aux doctrines sacrées. Elle y avait fondé les grands mystères, après lesquels il en fut institué de petits en faveur d'Hercule. Sans doute cette origine est fabuleuse, mais la véritable est inconnue, et se perd dans la nuit des temps. Nous savons du moins qu'on attribuait un but moral à ces mystérieuses cérémonies. On prétendait que, partout où les Athéniens les introduisaient, elles répandaient l'esprit de concorde et les sentiments d'humanité; qu'elles éclairaient et purifiaient les âmes, attiraient l'assistance des dieux, fournissaient les moyens de vivre dans la plus heureuse innocence, de mourir paisiblement, et d'obtenir une éternelle félicité. Les initiés devaient occuper des

places d'honneur dans l'Élysée, y jouir au sein de Dieu d'une lumière pure. Un Athénien pouvait être admis à ces initiations dès l'âge le plus tendre; plusieurs de ceux qui n'avaient jamais participé à ces mystères demandaient cette faveur avant de mourir. Socrate néanmoins ne voulut jamais en approcher; et depuis, Diogène, pour motiver le même refus, disait que Patécion, fameux voleur, avait obtenu l'initiation, tandis qu'Épaminondas et Agésilas s'étaient abstenus de la réclamer. « Croirai-je, ajoutait-il, que ces grands « hommes seront traînés dans les bourbiers de l'enfer, et « Patécion élevé au comble de la gloire et du bonheur? » La règle générale était d'exclure les étrangers des mystères éleusiniens; ce qui nous montre assez le haut prix de l'exception faite, en 228, en faveur des Romains. Ces grands mystères se célébraient chaque année le 15 du mois boédromion, mois qui, selon les variations du calendrier lunaire, correspondait soit aux derniers jours d'août, soit à une partie de septembre, quelquefois aussi aux premiers jours d'octobre. Les petits mystères avaient lieu six mois auparavant, c'est-à-dire en munychion, mars, ou avril.

Pendant la grande fête, toute poursuite judiciaire demeurait suspendue, toute saisie interdite. On punissait d'une forte amende ou même de mort ceux qui troublaient l'ordre des cérémonies; et l'on croyait avoir besoin de cette rigueur pour contenir l'innombrable multitude de simples spectateurs qui, outre les initiés, accouraient à Éleusis. La porte par où l'on sortait d'Athènes pour aller au temple éleusinien s'appelait Porte Sacrée; et le chemin de cent stades, ou environ quatre lieues, jusqu'à ce temple, Voie Sacrée. Voici,

Messieurs, ce qu'en dit Barthélemy sous le nom d'Anacharsis : « Après avoir traversé une colline assez élevée et couverte de lauriers-roses, nous entrâmes dans « le territoire d'Éleusis, et nous arrivâmes sur les bords « de deux petits ruisseaux consacrés l'un à Cérès et « l'autre à Proserpine. J'en fais mention, parce que les « prêtres ont seuls le droit d'y pêcher; que les eaux en « sont salées; et que l'on en fait usage dans les cérémonies de l'initiation. Plus loin, sur le pont d'une « rivière qui porte le nom de Céphise..., nous essuyâmes des plaisanteries grossières de la part d'une nombreuse populace. Pendant les fêtes, elle se tient dans « cette espèce d'embuscade, pour s'égayer aux dépens « de tous ceux qui passent, et surtout des personnes les « plus distinguées de la république... A une légère distance de la mer, se prolonge dans la plaine, du nord-ouest au sud-est, une grande colline, sur le penchant « et à l'extrémité orientale de laquelle on a placé le « fameux temple de Cérès et de Proserpine. Au-dessous « est la petite ville d'Éleusis. Aux environs et sur la « colline même, s'élèvent plusieurs monuments sacrés, « tels que des chapelles et des autels... Le temple, construit par les soins de Périclès, en marbre pentélique, sur le rocher même qu'on avait aplani, est « tourné à l'orient. Il est aussi vaste que magnifique. « L'enceinte qui l'entoure a, du nord au midi, environ « trois cent quatre-vingt-quatre pieds; du levant au « couchant, environ trois cent vingt-cinq... Parmi les « ministres attachés au temple, on en remarque quatre principaux. Le premier est l'hiérophante : son « nom désigne celui qui révèle les choses saintes; et sa « principale fonction est d'initier aux mystères. Il pa-

« raît avec une robe distinguée, le front orné d'un diadème, et les cheveux flottants sur les épaules. Il faut « que son âge soit assez mûr pour répondre à la gravité de son ministère, et sa voix assez belle pour se « faire écouter avec plaisir; son sacerdoce est à vie; « du moment qu'il en est revêtu, il doit s'astreindre « au célibat... Le second des ministres est chargé de « porter le flambeau sacré dans les cérémonies, et de « purifier ceux qui se présentent à l'initiation : il a, « comme l'hiérophante, le droit de ceindre le diadème. « Les deux autres sont le héraut sacré et l'assistant à « l'autel. C'est au premier qu'il appartient d'écarter les « profanes, et d'entretenir le silence et le recueillement « parmi les initiés; le second doit aider les autres dans « leurs fonctions... On choisit l'hiérophante dans la « maison des Eumolpides, l'une des plus anciennes « d'Athènes; le héraut sacré, dans celle des Céryces, « qui est une branche des Eumolpides. Les autres appartiennent à des familles également illustres. Ils ont « tous quatre au-dessous d'eux plusieurs ministres subalternes, tels que des interprètes, des chantres, et « des officiers chargés du détail des processions et des « différentes espèces de cérémonies. On trouve encore « à Éleusis des prêtresses consacrées à Cérès et à « Proserpine. Elles peuvent initier certaines personnes, « et, en certains jours de l'année, offrir des sacrifices « pour des particuliers. Les fêtes sont présidées par le « second des archontes, spécialement chargé d'y maintenir l'ordre... Elles durent plusieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur sommeil pour continuer leurs exercices : nous les vîmes, pendant la « nuit, sortir de l'enceinte, marchant deux à deux en

silence, et tenant chacun une torche allumée. En rentrant dans l'asile sacré, ils précipitaient leur marche ; et j'appris qu'ils allaient figurer les courses de Cérès et de Proserpine, et que, dans leurs évolutions rapides, ils secouaient leurs flambeaux et se les transmettaient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir sert, dit-on, à purifier les âmes, et devient le symbole de la lumière qui doit les éclairer... Au sixième jour, le plus brillant de tous, les ministres du temple et les initiés conduisent d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus, qu'on dit être fils de Cérès ou de Proserpine. Le dieu, couronné de myrte, tenait un flambeau. Environ trente mille personnes l'accompagnaient : les airs retentissaient du nom d'Iacchus ; la marche, dirigée par le son des instruments et le chant des hymnes, était quelquefois suspendue par des sacrifices et des danses. La statue fut introduite dans le temple d'Éleusis, et ramenée ensuite dans le sien avec le même appareil et les mêmes cérémonies. »

Il fallait, Messieurs, avant d'être initié à ces grands mystères, l'avoir été aux petits dans un temple situé auprès de l'Ilissus, aux portes d'Athènes. Là, un prêtre du second ordre examinait les aspirants, excluait ceux qui s'étaient mêlés de prestiges, ceux qui avaient commis des crimes et même un meurtre involontaire, soumettait les autres à des expiations fréquentes, et les préparait à recevoir un jour la doctrine sacrée, dont il jetait seulement les premiers germes dans leurs esprits. Ce noviciat durait un an, et souvent plus : et, dans cet intervalle, les candidats n'assistaient à la grande fête éleusinienne qu'en se tenant à la porte du

temple, et en soupirant après le jour où il leur serait permis d'y pénétrer. Ils y entraient enfin, couronnés de myrte, durant l'une des nuits de la grande solennité, après des sacrifices et des vœux offerts pour la prospérité de l'État par le second archonte, accompagné de quatre assistants. Que se passait-il ensuite dans l'intérieur du temple? Nous n'en savons presque rien, Messieurs, parce qu'apparemment le secret, commandé sous peine d'infamie et même de mort, était bien gardé, ou parce qu'il ne valait pas la peine d'être trahi, ainsi qu'il en est de quelques secrets moins anciens du même genre. Nous apprenons cependant, par quelques lignes de Tite-Live, de Virgile, de Suétone, de Dion Chrysostome, de Lucien, de Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe, d'Origène; nous apprenons, dis-je, ou du moins nous avons lieu de conjecturer que l'hiérophante se revêtait des symboles de la toute-puissance divine; le porte-flambeau et l'assistant, de ceux du Soleil et de la Lune; le héraut sacré, de ceux de Mercure. Ce héraut s'écriait: « Loin d'ici les profanes, les impies, les malfaiteurs! » et il y avait peine de mort contre les coupables qui osaient rester après cette injonction. Le second ministre faisait étendre sous les pieds des aspirants les peaux des victimes sacrifiées, et accomplissait des purifications nouvelles. On lisait à haute voix le rituel de l'initiation, et l'on chantait des hymnes à Cérès. Soudain un bruit sourd se faisait entendre; la terre semblait mugir; la lumière disparaissait; et l'on voyait, au milieu des ténèbres, luire des éclairs, apparaître des fantômes et des spectres errants. Le lieu saint retentissait de gémissements et de hurlements; la douleur, la pauvreté, les maladies, la mort, se montraient sous

d'horribles formes; et l'hiérophante, par les explications qu'il donnait de toutes ces images fantasmagoriques, s'efforçait de redoubler la terreur qu'elles inspiraient. Au moyen d'une faible lueur, on faisait avancer les novices vers un lieu représentant le séjour infernal, où se purifiaient les âmes pour mériter un plus heureux sort. Là s'entendaient des voix plaintives, particulièrement de ceux qui s'étaient volontairement donné la mort, *qui sibi lethum insontes peperere manu :* « Ils sont punis, disait l'hiérophante, pour avoir « déserté le poste que les dieux leur avaient assigné. » Aussitôt s'ouvraient, avec un épouvantable fracas, des portes d'airain; et l'on avait sous les yeux le spectacle affreux du Tartare, que Virgile a si admirablement décrit. La voix sonore de l'hiérophante animait ces effrayants tableaux, et semblait l'organe de la vengeance divine. Lorsqu'il avait assez longtemps glacé les initiés de terreur, il les introduisait en des bosquets délicieux, en de riantes prairies, qui retraçaient les champs Élysées : ils y jouissaient d'un air pur, embaumé, brillant d'une douce lumière, et y écoutaient une musique ravissante. La statue de la déesse leur apparaissait resplendissante, et riche de ses plus éclatants atours. C'était là qu'au sein d'une béatitude ineffable, ils voyaient et entendaient des choses qu'ils ne devaient jamais révéler. On a dit que l'assemblée était congédiée par les deux mots κόγξ, ὄμπαξ; mais Hésychius, qui rapporte ces paroles, ne dit pas si elles étaient proférées au commencement, au milieu ou à la fin des cérémonies. On ignore d'ailleurs ce qu'elles signifiaient : elles ne sont pas grecques. Barthélemy incline à les croire égyptiennes, parce qu'il pense que les mystères d'Éle-

sis sont originaires d'Égypte, ce qui me paraît fort probable. Cependant Bochart, Leclerc et d'autres savants ont donné ces deux mots pour phéniciens, et en ont proposé des explications si diverses, qu'on en doit conclure que c'est une énigme indéchiffrable.

Nous lisons encore qu'en l'un des jours des fêtes éleusiniennes, l'hiérophante découvrait des corbeilles mystérieuses qui se portaient couvertes dans les processions, et qui recélaient de sacrés symboles dont la vue était interdite aux profanes, quoiqu'il n'y eût là pourtant que des gâteaux, des grains de sel, une sorte de bouillie nommée *cycéon*, et dont goûtaient les initiés. Ce que les modernes ont le plus recherché, c'est de savoir si l'on enseignait dans le temple d'Éleusis une doctrine philosophique ou théologique, et en quoi elle consistait. Était-ce l'histoire de la nature et de ses métamorphoses? ou bien celle de la civilisation, produit de l'agriculture et des lois? ou bien la révélation des peines et des récompenses qui attendent les hommes dans une vie future? ou une théologie qui distinguait, entre les dieux adorés par le vulgaire, d'abord l'unique et véritable Dieu, puis les génies ministres de sa volonté, et les simples mortels divinisés par les hommages, la reconnaissance ou l'effroi des peuples? A-t-on voulu, par cette institution, affaiblir l'influence d'un absurde et pernicieux polythéisme, que l'on n'osait point abolir? Rien, autour du temple éleusinien et dans les cérémonies extérieures, n'offensait les croyances populaires : il ne s'agissait que des voyages et des bienfaits de Cérès; et l'on montrait la pierre où elle s'était reposée de ses fatigues. Mais les initiés recevaient, du moins on le suppose, de bien plus hautes leçons. Si

nous en croyons quelques documents tardifs et vagues, ils contractaient l'engagement de s'abstenir de volailles, de poissons, de fèves, et de je ne sais quels autres légumes ou fruits. Ce qui est probable, c'est que la plupart manquaient sans scrupule à ces obligations. Sous les empereurs romains, cette institution dégénéra comme tout le reste : on initiait jusqu'à des femmes de mauvaise vie; et la corruption commune se glissait dans une association longtemps révérée. Elle ne parut se relever tant soit peu qu'au troisième et au quatrième siècle de l'ère vulgaire.

Meursius a recueilli tous les documents antiques relatifs aux mystères d'Éleusis, dans le livre intitulé *Eleusinia, sive de Cereris Eleusinæ sacro et festo liber singularis*, publié in-4°, à Leyde, en 1619, et reproduit à Florence dans le tome second des œuvres de Meursius, où il occupe environ cent pages in-folio. C'est encore l'ouvrage le plus positif, le plus méthodique et réellement le plus instructif que nous ayons sur cette matière. Elle est comprise, à la vérité, dans les recherches de Sainte-Croix sur les mystères du paganisme ; mais il s'y est glissé, même en ce qui concerne les circonstances extérieures des fêtes d'Éleusis, plusieurs erreurs de fait qui ont été relevées par M. de Sacy dans les notes qui accompagnent une seconde édition de cet ouvrage. Toutefois, tant qu'il ne s'agit que des détails de la célébration de ces mystères, les recherches de Sainte-Croix aboutissent ordinairement à des résultats clairs et précis; mais on voudrait pénétrer jusqu'à la doctrine qui était enseignée aux initiés; on partage sur ce point la curiosité qui avait dû, ce semble, amener à Éleusis les initiés eux-mêmes : or, il le faut avouer, tant de disser-

tations, tant de livres ne la satisfont point encore; et l'un des moyens de s'en consoler est de supposer que peut-être les prêtres mêmes d'Éleusis ne la satisfaisaient pas beaucoup mieux. Sainte-Croix pense que, dans l'origine, les mystères ne furent que de simples lustrations, et ne consistaient qu'en certaines formules ou observances légales; que, dans la suite, on y adapta une doctrine secrète, où il ne s'agissait encore que des services rendus aux Grecs par les premiers législateurs et les chefs des colonies, que de l'établissement des lois, de la découverte de l'agriculture, de l'introduction d'un nouveau culte religieux. Si l'on y joignit la menace de punitions futures pour les profanes, la promesse d'un bonheur éternel pour les initiés; si ces dogmes se maintinrent au temps où les mystagogues commencèrent à parler du bouleversement de l'ancien monde, des révolutions de la nature, de l'origine du bien et du mal, du pouvoir des génies; si ces idées se rattachèrent aux explications allégoriques de l'histoire de Cérès, de Proserpine et d'Iacchus, Sainte-Croix n'en demeure pas moins persuadé que les prêtres éleusiniens manquèrent fort longtemps d'un corps de doctrine, et que même ils pourraient bien n'en avoir jamais eu; qu'enfin ces idées n'ont acquis assez de cohérence et de consistance qu'à l'époque où les stoïciens et les éclectiques eurent réussi à faire adopter leurs opinions philosophiques aux directeurs des mystères d'Éleusis. Telles sont les conclusions de Sainte-Croix.

Avant lui, Fréret avait soutenu que tout le secret des mystères était d'enseigner aux adeptes que le gouvernement de l'univers avait été abandonné à Isis ou Cérès, depuis qu'Osiris et Horus s'étaient retirés dans

le monde des intelligences. Au contraire, Warburton et ses disciples pensaient que les mystères éleusiniens tendaient essentiellement à rétablir les principes de la théologie naturelle et de la morale. Après Sainte-Croix, dont l'ouvrage a paru pour la première fois en 1784, Barthélemy s'est rapproché de l'opinion de Warburton. Selon M. Creuzer, on mettait sous les yeux des initiés les représentations symboliques de la cosmogonie, des migrations et purifications de l'âme, des progrès de l'agriculture et de la civilisation en Grèce : on tirait de ces symboles une instruction plus haute, qu'on réservait aux plus parfaits : on leur révélait l'existence d'un Dieu unique et éternel, la destination de l'univers, et particulièrement de l'homme. M. Creuzer ajoute qu'à Éleusis la doctrine de la palingénésie, de l'immortalité de l'âme, était principalement représentée par des symboles empruntés des états successifs par lesquels passent les grains ensemencés.

On s'accorde assez généralement à donner aux mystères éleusiniens une origine égyptienne. C'est l'opinion de plusieurs écrivains ecclésiastiques des premiers siècles de l'ère chrétienne et de la plupart des savants modernes, tels que Huet, Kæmplfer, La Croze, Brucker, Barthélemy, Dupuis, et Sainte-Croix lui-même. Cependant M. Ouvaroff, dans un Essai sur les mystères d'Éleusis, publié il y a peu d'années, soutient qu'ils ne sont pas nés en Égypte, et que l'Inde est leur véritable patrie. Il se fonde principalement sur les deux mots κόγξ, ὄμπαξ, que j'ai déjà cités, et qui, selon lui et selon M. Wildford, appartiennent à la langue sanscrite : ce qui ne me paraît pas très-bien prouvé ; car ce n'est que par des explications très-forcées qu'on rapproche ces

trois syllabes des trois mots sanscrits *khonsa*, *om*, *kat[illegible]na*, dont le premier signifie, dit-on, objet de nos vœux ardents; le second annonce la fin des prières; et le troisième correspond au pluriel latin *vices*, vicissitudes. Je ne pense pas que ces homonymies apparentes, que ces étymologies conjecturales soient suffisantes pour décider une question historique. L'abbé Mignet avait fait valoir des considérations plus graves pour montrer que la Grèce ne tenait point de l'Égypte ces mystérieuses cérémonies; et il n'était pourtant pas venu à bout de changer, sur cet article, l'opinion commune. M. Ouvaroff ne veut pas non plus qu'on ait enseigné, aux initiés d'Éleusis, que les dieux vulgaires de la Grèce n'étaient que des hommes divinisés; doctrine professée par Évhémère, fort répandue depuis sous le nom de système historique ou de l'apothéose, adoptée par Cicéron, par Diodore de Sicile, par les Pères de l'Église, et qui, par conséquent, pouvait bien être l'une des révélations éleusiniennes. Cette doctrine, en effet, était devenue celle de presque tous les hommes éclairés de l'antiquité, à l'exception des stoïciens, qui réduisaient la mythologie grecque à un tissu d'allégories morales et de phénomènes physiques. Mais encore une fois, Messieurs, nous manquons de textes précis où les enseignements nocturnes et secrets d'Éleusis nous soient clairement dévoilés.

Parmi les conjectures modernes, voici peut-être les plus plausibles. Les aventures de Cérès et de Proserpine, objet immédiat et même principal des mystères d'Éleusis, n'étaient qu'une copie et, pour ainsi dire, qu'une traduction de celles d'Isis et d'Horus; c'est en Égypte qu'il en faut chercher l'origine. Là, comme de-

puis en Grèce, les représentations mystiques n'ont été d'abord que les symboles des opérations de la nature, des vicissitudes terrestres et des phénomènes célestes. Mais lorsqu'on fut accoutumé à regarder ces révolutions naturelles comme des effets produits par l'action de certaines puissances bienfaisantes ou malignes, on voulut, afin de se concilier les unes et de se préserver des autres, conserver ou recouvrer la pureté de l'âme par des lustrations et des purifications religieuses; et, pour atteindre encore mieux le but moral, les cérémonies représentaient, sinon le bonheur réservé à la vertu dans une autre vie, du moins les peines que les coupables y devaient redouter. Les chefs des colonies transportèrent d'Égypte en Grèce, non une doctrine, mais les rites sensibles qui la supposaient, et qui, bientôt altérés par les notions et les superstitions déjà répandues chez les peuples pélasgiques, s'accommodèrent à ces idées grossières, et changèrent plus ou moins de noms et de formes. Tout le reste fut l'ouvrage du temps, des opinions et de la politique. Ce n'étaient point les dogmes qui restaient secrets : loin de passer des mystères dans la croyance publique, ils s'introduisaient, au contraire, dans les mystères, parce qu'ils s'étaient établis dans la croyance. C'étaient les rites et les symboles qui demeuraient mystérieux.

Je n'admettrais pourtant pas ces résultats sans quelques modifications. Je crois bien que, jusqu'à l'ère vulgaire et jusqu'au temps où l'on conçut l'idée de se servir des mystères éleusiniens et autres pour réhabiliter le paganisme et ralentir les progrès de la religion chrétienne, aucune doctrine proprement dite, théologique ou philosophique, n'était enseignée aux initiés. Selon

toute apparence, on s'était borné jusqu'alors à leur présenter des emblèmes et des spectacles, dans lesquels ils pouvaient entrevoir des dogmes et des préceptes, selon leur aptitude ou leur disposition à interpréter des tableaux et des cérémonies allégoriques. Si, comme tout l'annonce, ces symboles, plus ou moins expressifs, ont subi des variations à certaines époques, il est difficile qu'ils aient représenté une doctrine bien précise et bien constante. Mais, à mon avis, il est fort probable qu'à partir du deuxième siècle de notre ère, et à mesure que le christianisme se propageait, les prêtres d'Éleusis ont été employés à soutenir les superstitions païennes, en y rattachant des dogmes philosophiques, et en joignant même un enseignement oral aux cérémonies mystérieuses.

Pour ne pas interrompre trop longtemps par ces recherches mythologiques le fil des annales romaines, je ne vous entretiendrai point, Messieurs, des rapports qui existaient entre les mystères de Cérès et ceux de Bacchus. Au premier coup d'œil, on croirait que la licence sauvage du culte bacchique et l'austérité des Éleusinies n'ont pu rien avoir de commun ; mais ces deux articles de l'ancien paganisme tenaient l'un à l'autre par des liens que divers auteurs modernes, particulièrement Dupuis et M. Rolle, ont rendus fort sensibles. Cependant il doit nous suffire d'avoir recueilli les documents et les détails qui pouvaient nous montrer l'importance de l'admission des Romains à l'initiation des mystères éleusiniens : c'est un fait mémorable dans leur histoire, et qui n'a pu rester sans influence sur les progrès de leur philosophie et de leur littérature, depuis l'an 228 jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire. Nous en

devons dire à peu près autant de la faculté que leur accorda Corinthe d'assister aux jeux Isthmiques.

Quatre grandes solennités réunissaient tous les peuples de la Grèce : c'étaient les jeux Pythiques ou d'Apollon Pythien à Delphes, les jeux Isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée, et enfin ceux d'Olympie, de tous les plus célèbres. Vous savez que les odes de Pindare se divisent en quatre séries, qui correspondent à ces quatre genres de solennités; mais nous n'avons à considérer en ce moment que les jeux de l'isthme de Corinthe. Ils se célébraient tous les trois ans, auprès d'un temple de Neptune et d'un bois de pins consacré à ce dieu. On les disait institués primitivement par Sisyphe, roi de Corinthe, en l'honneur de Mélicerte, vers l'an 1350 avant notre ère; et voici comment on racontait leur origine : Ino, femme du roi d'Orchomène Athamas, pour échapper à la vengeance de son mari et à des peines qu'elle avait trop méritées, se précipita dans la mer avec son fils Mélicerte. Neptune, à la prière de Vénus, dont Ino était petite-fille, les reçut au nombre des divinités de son empire : il nomma la mère Leucothoé, et le fils Palémon. Celui-ci, malgré cette faveur, n'en périt pas moins sur le rivage de l'isthme, où Sisyphe le trouva et l'ensevelit. Peu après, le pays étant affligé de la peste, on consulta un oracle, qui répondit que ce fléau ne cesserait que par la célébration de jeux funèbres en l'honneur de Mélicerte. Peu à peu les Corinthiens négligèrent ces jeux, et la contagion recommença : nouveaux recours à l'oracle, nouvel ordre de célébrer ces mêmes jeux, et même de les établir à perpétuité. Sisyphe alors les institua plus régulièrement. Mais ils n'avaient lieu que pendant la nuit; ils ressemblaient moins à des

spectacles qu'à des mystères ténébreux; les voleurs et les assassins y faisaient seuls leurs affaires. Thésée vint, qui réprima ces brigandages et plusieurs autres, poursuivit et mit à mort Sinnis, le chef des malfaiteurs, et restaura les jeux Isthmiques, en ordonnant de les célébrer en plein jour, et en les consacrant à Neptune, dont il se vantait d'être fils. Il les déclara triennaux: c'est ce qu'on croit prouvé par le mot τριετήριοι employé par Pindare, quoique Pline et Solin disent que ces jeux ne se renouvelaient que tous les cinq ans, c'est-à-dire après quatre années révolues, et au commencement de la cinquième, comme l'olympiade, qui est de même appelée quinquennale, πενταετηρίς, dans Pindare, *quinquennis* dans Ovide. Il se pourrait que le mot τριετηρίς de Pindare n'indiquât non plus qu'un intervalle de deux années pleines, et un renouvellement à la troisième; car, dans les expressions numériques des anciens, un même terme est souvent compté à la fois comme le premier d'une période et comme le dernier de la précédente. Hésychius et Suidas disent que les jeux de l'isthme avaient lieu dans la saison où il règne le plus de maladies, ce qui semble désigner l'automne. On y disputait, comme à Olympie, les prix de la lutte, de la course, du saut, du disque et du javelot; dans la suite, on y joignit des concours de poésie et de musique. L'affluence des spectateurs y devint telle, qu'il fallait en limiter le nombre, et n'accorder de billets d'entrée qu'aux principaux citoyens de la Grèce. Athènes, malgré son rang éminent, n'y pouvait occuper qu'un espace égal à la voile du navire qui avait amené ses envoyés. Vous voyez, Messieurs, que c'était, en 228, décerner une faveur insigne aux Romains, que

de les admettre à une telle solennité. Ils ont contribué depuis à la rendre plus splendide ou plus bruyante, en y introduisant les exercices de la chasse; en y montrant des animaux rares, tirés de toutes les contrées alors connues; et en ajoutant ou substituant des récompenses magnifiques aux simples couronnes de pin, de persil ou d'herbes aquatiques dont se parait auparavant le front des vainqueurs. Ce fut au milieu de ces jeux qu'en 197, trente et un ans après l'époque où nous venons de les y voir admis, ils proclamèrent la liberté de la Grèce; et ils les maintinrent expressément, même en 147, après que Mummius eut pris et détruit Corinthe. Ces fêtes n'ont perdu leur éclat que sous Néron, et n'ont cessé que sous Adrien, vers l'an 130 de notre ère. Depuis lors il n'en est resté de souvenir que par les odes de Pindare, à qui les vainqueurs doivent, comme l'a dit Horace, leurs plus précieuses et plus brillantes couronnes :

... Centum potiore signis
Munere donat.

Je reviens à l'an 228. Le proconsul Fulvius, après avoir soumis et quelque temps gouverné l'Illyrie, après avoir obtenu des Grecs les témoignages de reconnaissance dont nous venons de parler, revint à Rome, et y reçut les honneurs du triomphe le 7 août. Mais les Gaulois recommençaient à s'agiter en Italie, et les Carthaginois continuaient de donner de l'inquiétude ou de l'ombrage. Les consuls, Carvilius et Fabius, n'entreprirent aucune campagne contre les Gaulois; et l'on se contenta de se prémunir, par des démarches politiques, contre l'ambition de Carthage. Asdrubal, qui avait succédé en Espagne à son beau-père Amilcar, y faisait de

nouvelles conquêtes, et y bâtissait Carthage la Neuve, aujourd'hui Carthagène, dans le royaume de Murcie. Strabon la nomme Spartaria, parce qu'il y croissait beaucoup de genêts. On ne doit pas confondre cette ville avec une autre Carthage que les Carthaginois avaient précédemment fondée en Ibérie, dans un territoire dépendant maintenant du royaume d'Aragon, à l'extrémité de celui de Valence, peut-être au lieu qu'occupe le bourg de Cantavieja, ou bien celui de Mequinença. La nouvelle cité construite par Asdrubal avait plus d'importance, à cause de la proximité du golfe qui a pris aussi le nom de Carthagène. Ce général en faisait une place d'armes, où l'on recevrait les secours qui viendraient d'Afrique. Ces accroissements alarmèrent à tel point le sénat de Rome, qu'il envoya deux députations, l'une au sénat carthaginois, l'autre à Asdrubal, pour fixer des limites aux possessions espagnoles de la république africaine. On convint de deux articles : l'un, que les domaines de Carthage ne s'étendraient jamais au delà de l'Èbre ; l'autre, que la ville de Sagonte, quoique bien en deçà ou au sud de l'Èbre, jouirait d'une pleine indépendance et d'une parfaite sécurité. On a lieu de croire que l'emplacement de cette cité correspondait à peu près à celui de Murviedro, dans le royaume de Valence.

Le consulat suivant, celui de Publius Valérius Flaccus et de Marcus Atilius Régulus, installés le 29 mai 227, n'est pas fertile en événements. Rollin en réduit toute l'histoire à ces trois lignes : « Aux deux préteurs qui « avaient été établis à Rome, on en ajouta cette année « deux nouveaux, l'un pour la Sicile, l'autre pour la « Sardaigne et la Corse. » C'est un fait qui vous est

déjà connu, Messieurs; je l'ai compris dans le tableau que je vous ai présenté de l'organisation et des annales spéciales de la préture. Cependant l'attitude des Gaulois et des Carthaginois était toujours menaçante; et l'on a peine à comprendre comment Rome, ordinairement si vigilante et si active, perdait ainsi des années qu'elle aurait pu employer au moins en préparatifs de guerre. Les deux nouveaux consuls restèrent oisifs : ils ne se mirent probablement pas en campagne, ou s'ils sortirent de Rome, ils se bornèrent à observer les mouvements des Liguriens, des Boïens, des Gésates, sans les empêcher de se liguer et de se fortifier.

Solin nomme les deux préteurs provinciaux, qui furent les premiers ajoutés à celui de la ville et à celui des étrangers. Flaminius, le même qui avait proposé une loi agraire en 232, obtint la préture en Sicile, et Valérius Flaccus celle des deux autres îles. On dit qu'à cette époque deux tribuns du peuple, Villius Tappulus et Titius Népos, firent rendre une loi qui chargeait les préteurs provinciaux de nommer des tuteurs aux femmes et aux pupilles qui n'en auraient point, ainsi que cela se pratiquait déjà, en vertu de la loi Atilia, dans la ville de Rome, tant pour les familles romaines qu'à l'égard des étrangers. Le décret provoqué par les tribuns de 227 est rappelé, ainsi que la loi Atilia, dans le titre XX du livre Ier des Institutes de Justinien : *Si cui nullus omnino tutor fuerat, ei dabatur, in urbe quidem, a prætore urbano et majore parte tribunorum plebis tutor, ex lege Atilia; in provinciis vero, a præsidibus provinciarum, ex lege Julia et Titia.* Ulpien en fait aussi mention au chapitre II *de Tutelis* du Digeste : seulement c'est mal à propos, se-

lon toute apparence, que les jurisconsultes ou leurs copistes ont écrit ici *Julia :* le nom de cette loi de 227 serait plutôt Villia-Titia; mais il s'en faut que nous ayons assez de renseignements sur les circonstances et même sur l'époque de sa promulgation.

En 226, après qu'on eut, le 11 juin, mis en possession des faisceaux Marcus Valérius Messala et Lucius Apustius Fullo, on prit enfin les armes contre les Gaulois; mais, auparavant, il se passa une de ces horribles scènes qui montrent à quel excès de démence et de cruauté la superstition peut entraîner les peuples. Une prophétie courut, qui disait que des Gaulois et des Grecs se rendraient un jour maîtres de la ville de Rome, en occuperaient le terrain : cet oracle était consigné, disait-on, dans les livres sibyllins; et l'on se croyait menacé de le voir bientôt s'accomplir, puisque déjà des nations gauloises d'une part et la Grèce de l'autre confinaient aux domaines de la république. Au lieu de dissiper, par des instructions raisonnables, le vain effroi que cette rumeur inspirait, les consuls et les pontifes jugèrent, dans leur sagesse, qu'il valait mieux interpréter la prophétie, et la rendre nulle en l'accomplissant dans un sens qui ne compromettrait pas la sûreté de l'État, dût-il lui imprimer une flétrissure ineffaçable. « L'oracle dit vrai, répondirent-ils à la populace épouvantée; oui, des Gaulois et des Grecs vont occuper la « terre de Rome. » Et, à l'instant, parut une ordonnance des décemvirs ou plutôt des quindécemvirs, gardiens des livres sibyllins, laquelle portait que deux Gaulois et deux Gauloises, deux Grecs et deux femmes grecques, seraient enfouis tout vivants dans le marché aux bœufs, et prendraient ainsi possession de la ville. Ce n'est

pas le mépris, c'est l'indignation que cette ineptie barbare doit exciter. Le peuple, il faut bien le dire, n'avait point inventé un si abominable stratagème; il n'en aurait jamais conçu l'idée : mais, par l'effet de la crédulité stupide à laquelle les institutions publiques et les habitudes communes l'avaient condamné, il se rassura comme il avait tremblé, sans réflexion et sans scrupule. Il fut dupe, selon son usage; ses magistrats et ses pontifes étaient des assassins, infracteurs des plus saintes lois de la justice et de l'humanité, coupables à la fois envers leurs concitoyens, qu'ils abusaient et dépravaient, et envers deux nations étrangères, qui méritaient d'être traitées l'une avec l'équité de la guerre, l'autre avec les égards et la fidélité de la paix. Quel étrange moment pour ravir le jour à deux enfants de la Grèce, que celui où la Grèce venait d'admettre les Romains à ses solennités et même à ses mystères, de les appeler à partager les progrès d'une civilisation bien plus avancée que la leur!

Voilà, Messieurs, dans les annales de Rome, un attentat digne de l'exécration de tous les siècles; mais Tite-Live rapporte un fait tout semblable sous le consulat de Varron et d'Æmilius Paulus, en 216, c'est-à-dire dix ans après l'époque sur laquelle se portent actuellement nos regards: *Ex fatalibus libris sacrificia aliquot extraordinaria facta; inter quæ Gallus et Galla, Græcus et Græca, in foro boario sub terra vivi demissi sunt in locum saxo conseptum... Placatis satis, ut rebantur, deis M. Claudius Marcellus milites*, etc...; et Plutarque, dans la vie de Marcellus, préteur en 216, s'exprime en des termes qu'Amyot traduit ainsi : « Les « preparatifs qu'ilz (les Romains) feirent alors pour ceste

« guerre, (troisième campagne de la seconde guerre « punique) tesmoignerent assez la crainte qu'ilz en « eurent... La nouvelle cruaulté dont ilz userent en leurs « sacrifices en fait foy; car auparavant ilz n'avoyent « jamais accoustumé d'y faire rien qui fust estrange, « ny qui teinst du barbare, ains avoyent les opinions fort « doulces et humaines quant aux cerimonies de la reli- « gion, et conformes à celles des Grecs touchant le service « des dieux; mais lors ilz furent contraints d'obéir à « quelques oracles et propheties anciennes, qu'ilz trou- « verent escriptes ès livres de la Sibylle; et enterrerent « tous vifz dedans le marché aux bœufs deux Grecs, « un homme et une femme, et semblablement aussi « deux Gaulois, ausquelz, jusques aujourd'huy, ilz « font encore, au mois de novembre, quelques secrets « anniversaires, qu'il n'est pas loisible de veoir à tout « le monde. » Vous voyez, Messieurs, que ces récits de Tite-Live et de Plutarque s'appliquent à l'une des premières années de la seconde guerre punique; mais Orose et Zonaras assurent qu'un pareil sacrifice s'était accompli dès l'an 226. On est donc autorisé à croire qu'en effet les Romains ont commis un tel crime; et la seule question qu'on pourrait élever serait de savoir s'ils en ont réellement donné deux fois le scandale, à dix ans de distance. Le texte de Tite-Live et surtout celui de Plutarque semblent dire que c'était en 216 une chose toute nouvelle encore : mais les historiens modernes n'en jugent point ainsi; et, faisant usage aussi des textes de Zonaras et d'Orose, ils placent en 226 une première représentation de cet horrible spectacle. A l'égard des anniversaires dont parle Plutarque, on présume que c'étaient des sacrifices expia-

toires et secrets pour apaiser les mânes des quatre ou des huit victimes : il est à regretter que l'auteur grec ne le dise pas plus clairement; mais cette interprétation de ses paroles est plausible; et ces forfaits des Romains de 226 et 216 sont à la fois si lâches, si stupides et si atroces, qu'il est permis de présumer que leur postérité en a rougi, quoiqu'elle en eût bien d'autres à expier.

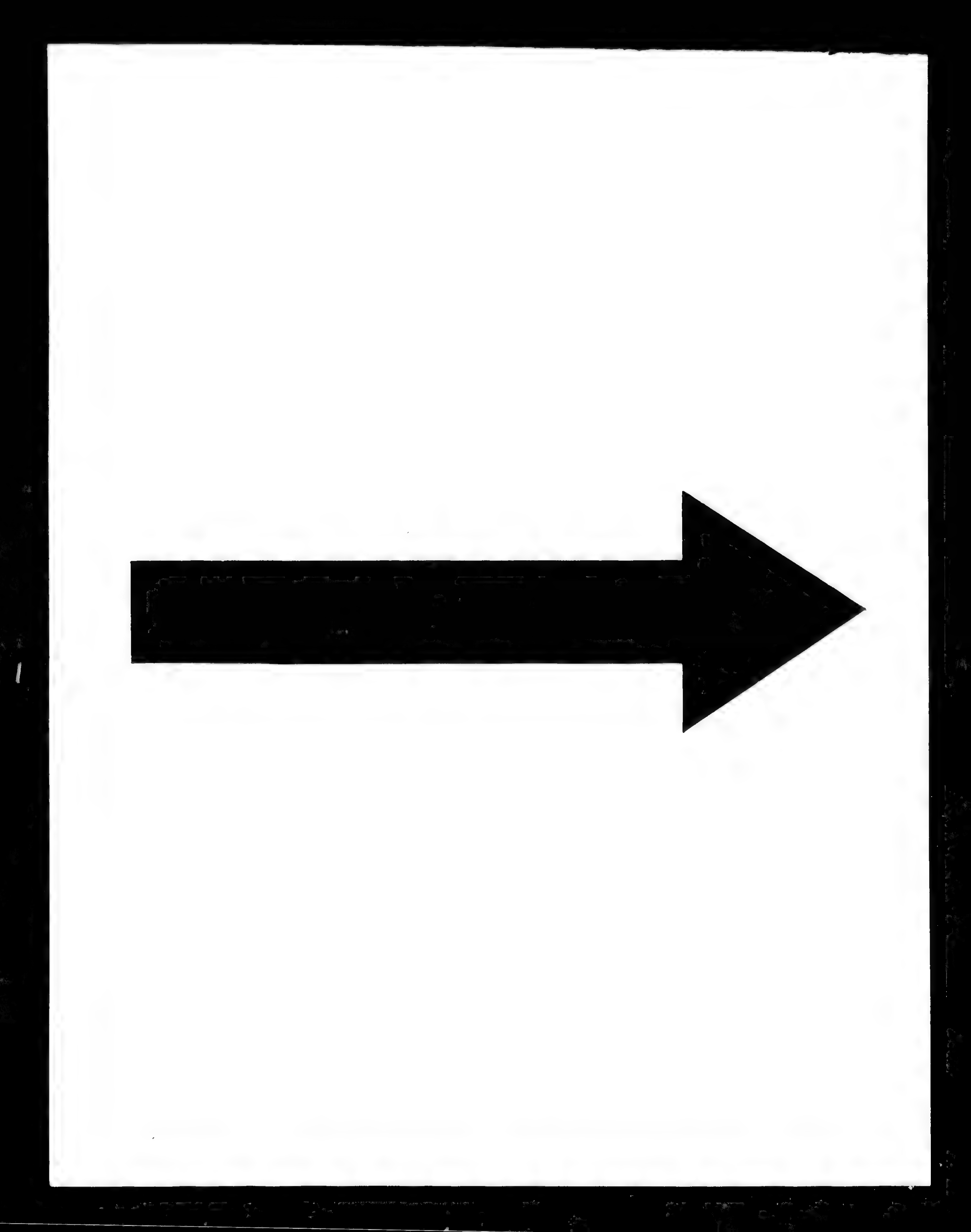
Les Gaulois, contre lesquels devaient marcher les consuls Messala et Fullo, étaient fort nombreux : parmi eux on distinguait les Sénonais, irrités, disait-on, du partage de leurs terres du Picénum, que le tribun du peuple Flaminius avait provoqué en 232. Soit que telle fût effectivement la cause de leur soulèvement, ainsi que les patriciens l'assuraient, soit que cette guerre ne fût qu'une continuation naturelle des précédentes, les Sénonais entraînèrent dans leurs entreprises les Boïens et les Insubriens, en leur persuadant que les Romains, non contents de maîtriser toutes les peuplades gauloises, voulaient encore les expulser de l'Italie, les dépouiller et les détruire. J'ai déjà parlé des Gésates, qu'on attirait des rives du Rhône par l'espoir des richesses à ravir dans les domaines de Rome, et par l'offre immédiate d'une forte somme d'argent, espèce d'avance ou d'à-compte de ce magnifique butin. Menacés par tant d'ennemis, les Romains songèrent d'abord à les diviser, et à s'en attacher quelques-uns; ils y réussirent à l'égard des Cénomans et des Vénètes. Les Cénomans, qui, du sein de la Gaule Celtique, s'étaient transportés en Italie, y occupaient les territoires de Vérone, de Brescia, de Crémone et de Mantoue; les Vénètes habitaient une partie du Frioul, Trévise, Padoue, les

pays où sont aujourd'hui Rovigo et Ferrare, les contrées qui avoisinent le fond du golfe Adriatique. Leur origine est fort contestée : les uns les font venir de l'Armorique ou de la basse Bretagne, du canton de Vannes; les autres, de la Paphlagonie ou de la Troade. Ils se rangèrent, ainsi que les Cénomans, dans le parti des Romains, contre les Sénonais, qui s'étaient fixés dans l'Ombrie, les Insubriens, qui possédaient Milan et ses environs, les Boïens établis en deçà du Pô, et les Gésates enfin, dont l'armée nombreuse allait passer les Alpes. Rome essaya en vain de détacher aussi les Boïens : ils restèrent ligués contre elle; mais ils virent bientôt leur pays envahi par les Vénètes et les Cénomans, qui, par cette incursion, opéraient une diversion extrêmement favorable aux Romains, et préparaient l'asservissement det oute la Gaule cisalpine.

Malgré ce secours, Rome s'effrayait de ces multitudes de Gaulois qui s'apprêtaient à fondre sur son territoire, et s'épouvantait en même temps, à ce que dit Orose, de quelques nouveaux prodiges, de tremblements de terre, d'une prétendue apparition simultanée de trois lunes : c'était apparemment le météore connu aujourd'hui sous le nom de parasélène. Pline, Plutarque, Eutrope, Julius Obséquens, font mention de phénomènes semblables, aperçus à différentes époques, et particulièrement vers celle que nous étudions. Agités de toutes ces terreurs, les Romains, pour se mettre surtout en défense contre les Gaulois, levèrent l'armée la plus considérable qu'ils eussent encore mis sur pied. Fabius Pictor, qui s'y trouvait compris, la portait à huit cent mille combattants : *Traditumque est a Fabio historico, qui ei bello interfuit,*

octies centum millia hominum parata ad id bellum fuisse : c'est, Messieurs, ce que nous dit Eutrope; nous en lisons autant dans Orose. Il n'y avait de Romains et de Campaniens, dans ce nombre total, que deux cent quarante-huit mille fantassins et vingt-six mille six cents cavaliers : tout le surplus se composait de troupes alliées. Pour en dresser les rôles, on avait fait venir de toutes les provinces soumises à la république les registres contenant les noms de tous les hommes capables du service militaire. Polybe, en exposant ces préparatifs, entre dans des détails qu'il est à propos de recueillir. Les Gaulois partent, dit-il, et prennent leur route par la Tyrrhénie; ils ont cinquante mille hommes de pied, vingt mille chevaux, et autant de chariots armés. Sur la nouvelle de leur marche, le sénat ordonne de diviser l'armée en trois corps, dont l'un se dirigera vers Ariminum ou Rimini, le deuxième occupera la Tyrrhénie, et le troisième la Sardaigne. Les citoyens qui étaient à Rome étaient consternés, et s'attendaient aux derniers malheurs : ils se retraçaient le souvenir de la détresse extrême à laquelle leurs ancêtres avaient été réduits par des Gaulois. Pour dissiper cet effroi et prévenir tant de calamités, on continuait les levées; on rassemblait les registres ou états de population des provinces; on s'approvisionnait de munitions et de vivres. Jamais encore il ne s'en était fait un si énorme amas : toute l'Italie moyenne et méridionale s'empressait d'envoyer tous les genres de secours, tant l'irruption des Gaulois inspirait partout d'alarmes! On s'armait, non pour les seuls intérêts de Rome, mais pour ceux de chaque territoire, de chaque ville, de chaque famille. Il faut, poursuit Polybe,

détailler les préparatifs de cette guerre, énumérer les troupes dont disposait alors cette république, qu'Annibal osa depuis attaquer : les quatre légions romaines, dont chacune comprenait cinq mille deux cents fantassins et trois cents cavaliers, étaient renforcées de troupes alliées, consistant en cinquante mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, tous Sabins et Tyrrhéniens, accourus de leur pays pour conjurer le péril commun, et particulièrement destinés à garder les frontières de l'Étrurie. D'une autre part, les Ombriens et les Sarsinates descendirent de l'Apennin au nombre de vingt mille, et avec eux autant de Vénètes et de Cénomans, qu'on mit sur les frontières de la Gaule, afin qu'en se jetant sur les terres des Boïens, ils obligeassent à revenir pour les défendre ceux de ces Boïens qui s'étaient enrôlés dans l'armée sénonaise. C'était ainsi qu'on entendait pourvoir à la défense du pays. Mais, pour prévenir toute surprise, on tenait en réserve à Rome un corps auxiliaire composé de vingt mille hommes de pied et quinze cents cavaliers romains, de trente mille fantassins et deux mille cavaliers alliés; et ce n'était point là tout ce que les Latins et les Samnites pouvaient fournir, car les regis tres des Latins portaient quatre-vingt mille hommes d'infanterie et cinq mille chevaux; ceux des Samnites, une infanterie de soixante-dix mille hommes et une cavalerie de sept mille. En outre, les Iapyges et les Messapiens tenaient à la disposition de Rome cinquante mille piétons et seize mille chevaux; les Lucaniens, trente mille fantassins et seize mille cavaliers; les Marses, les Marruciniens, les Férentins et les Vestins, vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie. La Sicile et



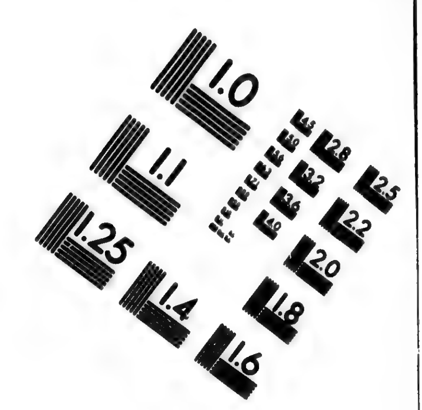
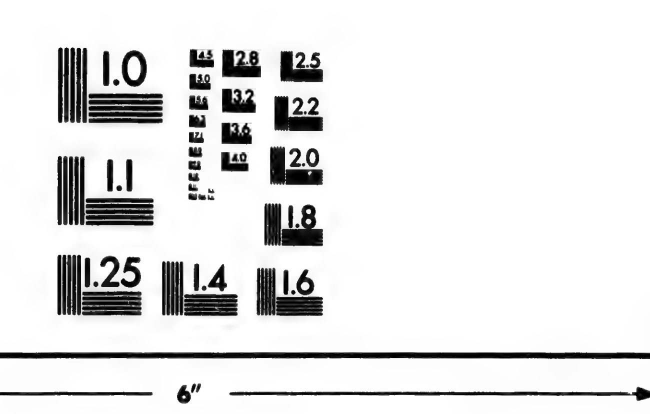
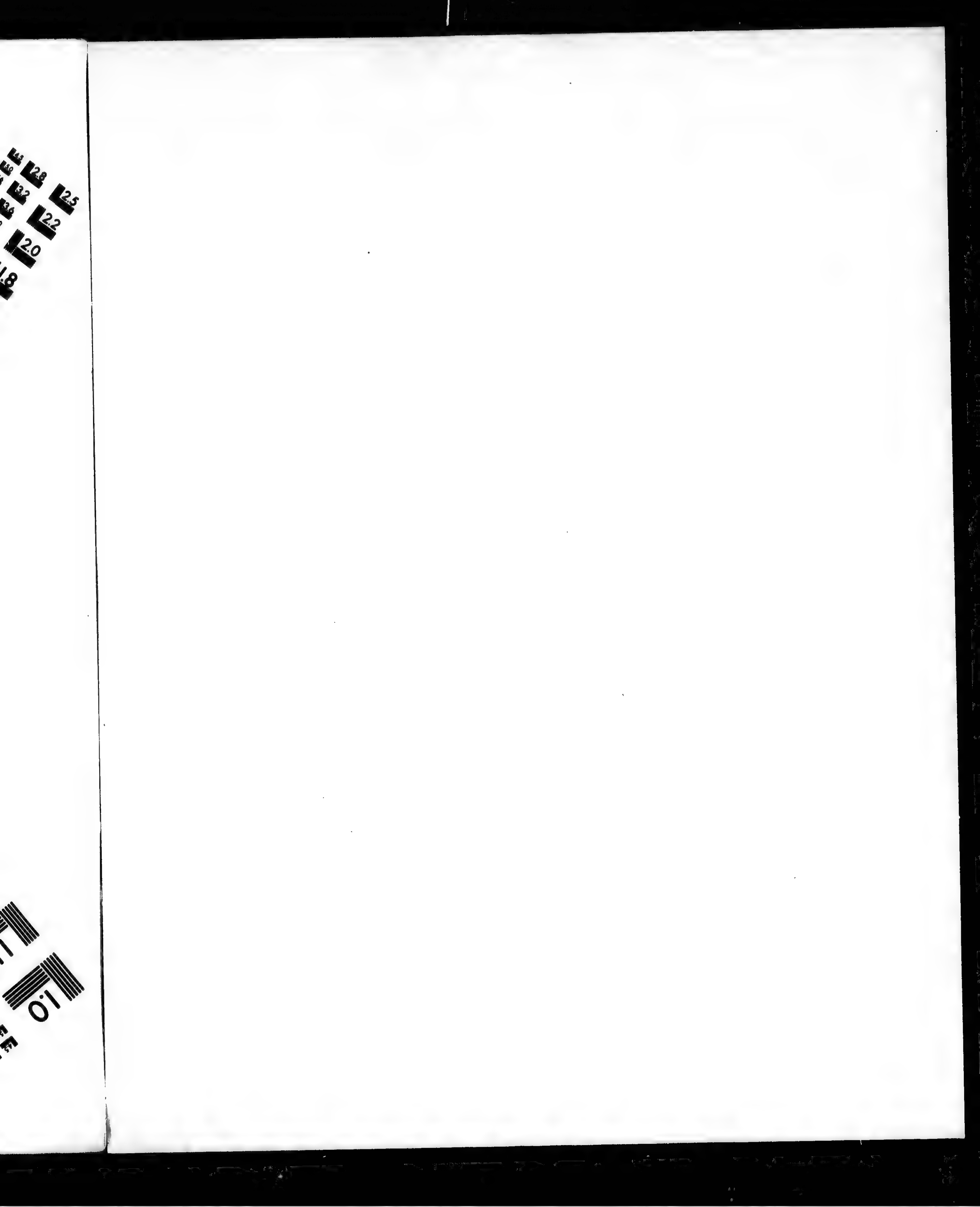


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation



Tarente fournissaient deux légions, composées chacune de quatre mille deux cents hommes de pied et deux cents à cheval. On pouvait lever encore chez les Romains et les Campaniens vingt-trois mille cavaliers et deux cent cinquante mille fantassins. Ainsi, d'une part, les troupes mises en activité montaient à deux cent un mille cinq cents hommes : savoir, quarante-trois mille cinq cents Romains ou Campaniens et cent cinquante-huit mille alliés; et, de l'autre part, on avait en réserve cinq cent soixante-huit mille cinq cents combattants dont on pouvait disposer au besoin. C'était un total de sept cent soixante-dix mille hommes : savoir, sept cent mille d'infanterie et soixante-dix mille de cavalerie. En examinant avec rigueur ces calculs de Polybe, on y pourrait trouver quelques mécomptes; mais ils seraient fort légers, et d'ailleurs le total de sept cent soixante-dix mille se rapproche beaucoup de celui que Fabius énonce en nombre plus rond, huit cent mille, et qu'Eutrope et Orose ont répété. C'était beaucoup de monde contre les Gaulois (d'Italie), auxquels Polybe a donné moins de cent mille guerriers. Les Romains en mettaient en mouvement plus du double, même avant d'employer leur énorme réserve de cinq cent soixante-huit mille cinq cents hommes. On peut s'étonner du total général de huit cent mille, lorsqu'on observe qu'il n'était guère fourni que par les pays que nous appelons à présent Toscane, État de Rome ou de l'Église, y compris les légations et le royaume des Deux-Siciles. Ces contrées, prises ensemble, ne mettraient pas aujourd'hui sur pied une telle armée, à beaucoup près; mais on y compte pourtant environ sept millions d'habitants; et si, au troisième

siècle avant notre ère, la population libre s'y élevait déjà presque aux deux tiers de ce nombre, ce qui est possible quoique non éclairci, on conçoit comment, étant beaucoup plus guerrière, elle comprenait, parmi quatre millions six cents personnes libres, sept cent soixante-dix mille hommes disposés à prendre les armes en des circonstances graves et périlleuses, surtout quand ce service militaire était réclamé par un gouvernement tel que celui de Rome. Je ne pense donc pas qu'il y ait lieu de rejeter comme exagérés des calculs sur le résultat desquels Fabius Pictor et Polybe sont à peu près d'accord; Fabius qui servit dans cette guerre même, et Polybe qui naquit vingt-deux ou vingt-trois ans après l'époque assignée à ce dénombrement.

Le nom de Fabius Pictor appartenant à l'histoire littéraire des Romains, nous allons recueillir ce qu'on sait de la vie et des travaux de cet historien. La date de sa naissance n'est pas connue; et il n'est pas non plus en notre pouvoir d'indiquer d'une manière précise l'année où il composait ou publiait ses annales. A s'en tenir aux notices que présentent les dictionnaires historiques ou biographiques et les tableaux chronologiques de l'ancienne littérature, un même Fabius Pictor aurait peint le temple de la déesse Salus en 304 ou 303, rempli les fonctions de consul avec Ogulnius en 269, avec Junius Péra en 266, servi dans la guerre des Gaulois en 226 et 225, écrit l'histoire de Rome vers 223 selon les uns, vers 210 selon les autres, vécu pendant la seconde guerre punique commencée en 218, terminée en 201, et, dans ce dernier intervalle, en 216, peu après la bataille de Cannes, fait un voyage à Delphes pour consulter l'oracle. Le seul énoncé de

ces dates suffit pour montrer qu'elles ne sauraient s'appliquer à un seul et même personnage; car, en ne lui donnant que vingt ans, ce qui serait bien peu, lorsqu'il ornait de peintures le temple de la Santé l'an 304 avant J.-C., il serait né en 324, et aurait eu cent huit ans en 216, quand on l'envoyait interroger l'oracle de Delphes; cent quatorze en 210, époque indiquée en certaines tables modernes, et même dans la plus récente, comme celle où il écrivait ses livres. S'il en pouvait être ainsi, il faudrait l'inscrire dans la liste des centenaires célèbres, ce qu'on n'a pourtant jamais fait. Sa carrière aurait été bien plus longue, si, comme on l'a quelquefois supposé, il était le même encore que le jurisconsulte Fabius Pictor dont Cicéron fait mention, en le disant moins ancien que Caton le Censeur, qui n'est venu au monde, ainsi que nous l'avons vu, qu'en 234, et n'est mort qu'en 149, plus de cent cinquante ans après les peintures du temple de la déesse Salus. Par ces faciles rapprochements, on aurait évité l'inexactitude et la confusion qui continuent de régner dans les notices relatives à l'historien Fabius, et dont nous devons être d'autant plus étonnés que Vossius, dès 1627, il y a précisément deux cen[illegible]s, a parfaitement éclairci cette matière, et disting[illegible]es divers personnages que l'on s'obstine à identifier.

La famille Fabia était fort ancienne et déjà très-nombreuse en 477, puisqu'on suppose qu'à cette époque trois cent six Fabius périrent à Crémère. Sans admettre dans tous ses détails cette tradition vulgaire, elle atteste au moins l'antique illustration de la maison dont il s'agit. Quoique, de tant de Fabius, il n'en fût resté, nous dit-on, qu'un seul après une journée si fa-

tale, la race des Fabius s'est depuis si bien perpétuée et tellement étendue, que nous l'avons vue fournir des magistrats et des hommes célèbres presque à toutes les époques, jusqu'à celle où nous sommes maintenant arrivés. Je vais rappeler seulement ceux qui ont été confondus avec l'historien.

Un texte de Pline que j'ai eu déjà l'occasion de citer porte : *Apud Romanos quoque honos mature huic arti contigit. Siquidem cognomina ex ea pictorum traxerunt Fabii clarissimæ gentis; princepsque ejus cognominis ipse ædem Salutis pinxit anno urbis conditæ quadringentesimo quinquagesimo; quæ pictura duravit ad nostram memoriam, æde Claudii principatu exusta.* « La peinture a été de bonne heure « en honneur chez les Romains; car une branche de l'il« lustre famille des Fabius en a tiré le surnom de Pic« tor; et le premier qui le porta peignit le templede la « déesse Salus en l'an de Rome 450, ouvrage qui a sub« sisté jusqu'à notre temps et à l'incendie du temple sous « l'empire de Claude. » Voilà, Messieurs, vers l'an 304 avant notre ère, un Fabius surnommé le premier *Pictor*, parce qu'en effet il était peintre. Il a deux fils : l'un est Caius Fabius Pictor, questeur militaire en 279, édile curule en 274, préteur en 271, consul avec Ogulnius en 269, lorsqu'on frappa les premières monnaies d'argent, trente-cinq ans après les peintures du temple de Salus : c'est l'intervalle d'une génération. L'autre fils du peintre est Numérius Fabius Pictor, questeur militaire en 276, édile curule en 271, préteur en 268, et consul avec Junius Péra en 266. Ce Fabius Pictor est assez distingué des deux précédents par le prénom de Numérius, qu'il a transmis, comme

le surnom *Pictor*, à son fils, en 244. Après eux vient le Fabius Pictor historien, dont le prénom est Quintus, et qui est probablement fils du Caius Fabius Pictor, collègue d'Ogulnius. Ce Quintus exerce la questure en 224; il est envoyé à Delphes en 216, et c'est bien celui qui a écrit l'histoire; du moins Appien le dit expressément: ἡ δὲ βουλὴ Κόϊντον μὲν Φάβιον, τὸν συγγραφέα τῶνδε τῶν ἔργων, ἐς Δελφοὺς ἔπεμπε. « Le sénat fit partir « pour Delphes Quintus Fabius, l'auteur des annales. » On a donc tout lieu de croire qu'il est le petit-fils du peintre, et le fils du consul de 269. Sa questure en 224 suppose l'âge de vingt-cinq à trente ans, et autorise à supposer qu'il était né de 254 à 250; qu'il avait trente-quatre à trente-huit ans à l'époque de son voyage de Delphes, et qu'il pouvait avoir commencé dès lors ses travaux historiques. Il a survécu à la fin de la seconde guerre punique, et n'est peut-être mort que vers 280 à 270. Voilà, Messieurs, ce qu'on sait de plus probable sur sa vie.

A l'égard de ses livres, comme les fragments ou citations qui en existent remplissent à peine six pages, nous n'en pouvons guère juger aujourd'hui que par les témoignages des anciens, qui les avaient lus en entier. Polybe, qui le cite plusieurs fois, lui reproche quelque partialité pour les Romains, quelque injustice à l'égard des Carthaginois, trop peu d'exactitude dans l'exposition des causes de la seconde guerre punique; il ne lui refuse pourtant pas toute estime ni même toute confiance, mais il ne pense pas qu'on doive s'en rapporter à lui seul, quoiqu'il ait été sénateur et contemporain d'Annibal. Cicéron, après avoir parlé des mensonges que les Grecs ont mêlés à l'histoire, et

des informes annales rédigées par les pontifes romains, ajoute que les premiers historiens latins ont écrit aussi sans art, ont négligé les ornements, n'ont recherché que la clarté et la brièveté : il cite comme tels, chez les Grecs, Phérécyde, Hellanicus, Acusilas; à Rome, Caton, Pictor et Piso : *Talis noster Cato, et Pictor et Piso, qui neque tenent quibus rebus ornatur oratio... Et dum intelligatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse brevitatem.* Il y a dans le traité de la Divination du même Cicéron des lignes plus embarrassantes : *Hisque adjungatur etiam Æneæ somnium quod in Numerii Fabii Pictoris græcis annalibus ejusmodi est ut omnia quæ ab Ænea gesta sunt, quæque illi acciderunt, ea fuerint quæ ei secundum quietem visa sunt.* « A tant de songes chimériques ajoutons celui d'Énée, raconté de telle sorte par Numérius Fabius « Pictor, qu'Énée a vu en dormant toutes ses actions et « toutes ses aventures. » Ici Fabius Pictor a pour prénom Numérius, et non Quintus; et il écrit, non plus en latin, mais en grec. Ou bien il échappe une erreur, peut-être même une double erreur à Cicéron, ou bien il faut supposer que le Numérius Fabius Pictor, consul en 266, avait composé en grec des annales distinctes de celles de son neveu Quintus; car Cicéron, dans le deuxième livre du traité de l'Orateur, et dans le premier livre des Lois, cite l'historien Fabius Pictor, sans doute Quintus, comme ayant écrit en langue latine. Denys d'Halicarnasse lui donne le prénom de Quintus : Κόϊντος Φάβιος ὁ Πίκτωρ λεγόμενος : mais il dit qu'il a écrit l'histoire romaine en langue grecque : τῇ ἑλληνικῇ διαλέκτῳ. Du reste, il le consulte, il lui emprunte plusieurs récits, sans toutefois lui accorder le mérite d'une par-

faite exactitude. Tite-Live ne garantit pas non plus tous les récits qu'il extrait de Fabius, surtout en ce qui concerne les premiers siècles de Rome; mais, arrivé à la seconde guerre punique, il lui attribue l'autorité d'un historien contemporain : *Ego, præterquam quod nihil haustum ex vano velim, quo nimis inclinent ferme scribentium animi, Fabium æqualem temporibus hujusce belli potissimum auctorem habui.* Pline avait lu soigneusement les livres de Fabius. Quintilien les cite à peine; néanmoins ce qu'il en dit peut contribuer à prouver qu'ils étaient écrits en latin : *Varro in eo libro quo initia urbis Romæ enarrat, lupum feminam dicit, Ennium Pictoremque Fabium secutus.* « Varron, lorsqu'en un livre sur les premiers temps « de Rome il emploie *lupum* au féminin, suit Ennius « et Fabius Pictor. » Celui-ci avait, selon Plutarque, beaucoup puisé dans Dioclès de Péparèthe, l'un des romanciers grecs qui ont inventé ou recueilli les contes dont on a composé les premières parties des annales romaines.

Aulu-Gelle extrait de Fabius les paroles latines que prononçait le grand pontife en instituant une vestale : *Sacerdotem vestalem quæ sacra faciat, quæ jous siet sacerdotem vestalem facere pro popolo romano Quiritium, utei quæ optuma lege fovit, ita te, amata, capio*; et un plus long passage où sont exposés les devoirs et les droits du flamine de Jupiter. Par exemple, il ne doit ni toucher ni nommer une chèvre, ni de la viande crue, ni du lierre, ni des fèves; et ses cheveux ne doivent être coupés que par un homme libre, *capillum dialis, nisi qui liber homo est, non detonset.* Comme il ne doit pas sortir de la ville, il arrive rarement, *rarenter*, qu'on le fasse consul; presque toutes

les autres expressions qui se lisent en ce morceau sont restées dans la latinité classique. Nous apprenons de Solin que Pictor plaçait la fondation de Rome à la sixième olympiade (754 à 750 avant J.-C.). Fabius est cité aussi à propos de Rhéa Silvia, mère de Romulus et Rémus, dans le livre *de Origine gentis romanæ*, attribué à Aurélius Victor. Nous avons vu aujourd'hui même qu'Eutrope et Orose recouraient à Fabius pour porter à huit cent mille hommes l'armée romaine disposée, en 226, à combattre les Gaulois. J'écarte les citations faites par Macrobe, par Festus et d'autres grammairiens, d'abord parce qu'elles ont peu d'importance, et, en second lieu, parce qu'elles peuvent être absolument étrangères à l'historien que nous avons en vue.

En effet, Messieurs, nous avons encore à distinguer un Fabius Pictor, jurisconsulte, reconnaissable par le prénom de Servius que Cicéron lui donne, et par l'époque qu'il lui assigne un peu au-dessous de celle de Caton : *Nam et Catone minores multi uno tempore floruerunt,... Albinus,... Fulvius, et una Servius Fabius Pictor, et juris et litterarum et antiquitatis bene peritus.* C'est probablement ce Servius ou Servilianus Fabius qui a laissé des livres sur le droit pontifical, dont nous rencontrons de modiques fragments dans Macrobe et dans les grammairiens; et il se pourrait aussi qu'Aulu-Gelle en eût tiré les passages que je vous indiquais il y a quelques instants.

Les fragments de l'historien Quintus Fabius Pictor, même en n'en séparant point ceux qui appartiennent plutôt à Servilianus ou Servius Fabius, se réduisent, comme je l'ai dit, à un très-petit nombre de pages, où l'on ne retrouve que les lignes transcrites, plus souvent

traduites, analysées ou simplement mentionnées par Polybe, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Plutarque, Aulu-Gelle et d'autres auteurs latins ou grecs jusqu'à Suidas, au douzième siècle, époque où il paraît que les annales de Fabius Pictor subsistaient encore. La plupart de ces citations n'étant pas textuelles, elles ne sauraient nous servir pour apprécier les progrès et l'état de la langue latine depuis l'an 226 jusqu'à 200 avant notre ère. Resterait d'ailleurs à résoudre la question de savoir si Fabius Pictor a écrit en latin ou en grec, comme le dit expressément Denys d'Halicarnasse, et comme le dirait Cicéron, si Numérius Fabius était à confondre avec Quintus. Pour sortir d'embarras, on a supposé que ces annales, composées originairement en grec, avaient été traduites en latin, soit par l'auteur, soit par quelque autre; mais les anciens ne font aucune mention d'une telle traduction; et il est certain que Cicéron lui-même, Quintilien et Aulu-Gelle ont parlé de cette histoire de Rome comme d'un ouvrage écrit dans la langue des Romains. Il se pourrait que Denys d'Halicarnasse, qui ne savait pas trop bien le latin, n'eût lu qu'une version grecque, ou bien qu'il n'ait cité que ces annales grecques de Numérius dont Cicéron semble attester l'existence.

A l'égard du fond même de l'ouvrage de Quintus Fabius Pictor, un savant moderne, Ernesti, en a pris la défense contre Polybe, Denys d'Halicarnase, Tite-Live et Plutarque. C'est juger un procès dont on n'a point les pièces, puisque, encore une fois, nous possédons à peine quelques minces débris de cet ouvrage. Antoine Riccoboni les a rassemblés en 1568, à la tête du recueil intitulé *Historicorum veterum latinorum fragmenta*,

recueil qu'Ausone Popma et d'autres éditeurs ont reproduit à plusieurs reprises. Jean Nanni, autrement dit Annius de Viterbe, a fabriqué à la fin du quinzième siècle, et publié sous le nom de Fabius Pictor, des livres sur le siècle d'or, sur l'origine et la langue de l'ancienne Rome, productions justement décriées, quoiqu'on ait, dans ces dernières années, tenté de les réhabiliter.

Concluons, Messieurs, que Quintus Fabius Pictor est un historien de Rome, qui a vécu dans le cours des cinquante dernières années du troisième siècle avant notre ère, et des vingt ou trente premières du deuxième ; qu'il ne nous est connu que par de bien modiques extraits de ses livres ; que, selon toute apparence, il avait recueilli sans exactitude et sans critique les matériaux des premières parties de son ouvrage ; qu'il avait beaucoup mieux traité les dernières, c'est-à-dire les annales de son propre temps ; et que néanmoins il avait fait peu de progrès dans ce genre de composition, puisque Cicéron en jugeait ainsi.

Dans notre prochaine séance, nous étudierons les articles de l'histoire romaine qui se rapportent aux années 225 et 224.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 225 ET 224 AVANT J. C. — GUERRE CONTRE LES GAULOIS.

Messieurs, quand Centumalus resté proconsul en Illyrie eut achevé de soumettre cette contrée, et par là délivré la Grèce aussi bien que l'Italie du brigandage des pirates, il envoya des députés aux Étoliens et aux Achéens; et les cités grecques, pour se montrer reconnaissantes, admirent les Romains, dont elles se défiaient pourtant, aux mystères d'Éleusis et aux jeux Isthmiques. A cette occasion, nous avons recueilli ce qu'on sait de ces deux institutions célèbres, ou du moins les principaux résultats des recherches relatives à leur origine, à leurs formes, à leurs fins et à leur influence. Centumalus revint à Rome; il y reçut les honneurs du triomphe au mois d'août 228. Carvilius et Fabius étaient consuls depuis le 8 juin. Ils n'entreprirent aucune campagne, quoique les Gaulois recommençassent à s'agiter en Italie, et que les Carthaginois se fortifiassent en Espagne, où Asdrubal faisait de nouvelles conquêtes et bâtissait Carthagène. Il s'entama des négociations, à la suite desquelles les Carthaginois s'engagèrent à ne point étendre leurs domaines au delà de l'Èbre, et à respecter l'indépendance de la ville de Sagonte. En 227, les Romains créèrent deux préteurs de plus, l'un pour la Sicile et l'autre pour la Sardaigne et la Corse; vous savez qu'ils en avaient déjà deux, celui de la ville et celui des étrangers. Messala et Fullo, consuls en 226, s'en-

tendirent avec les pontifes pour interpréter une prétendue prophétie qui effrayait le peuple, parce qu'elle annonçait que des Gaulois et des Grecs allaient prendre possession de Rome : ils firent enterrer vifs, dans le marché aux bœufs, un Gaulois et une Gauloise, un homme et une femme de la Grèce. Tels sont les attentats que conseille une politique fausse et cruelle, et que la superstition accomplit. Il se formait une redoutable confédération de Gaulois, Sénonais, Boïens, Cénomans, Vénètes, Insubriens et Gésates. Rome parvint à détacher les Vénètes et les Cénomans, qui s'armèrent pour sa cause; mais elle n'en leva pas moins d'énormes corps de troupes, dont Polybe nous a présenté les détails, et porté le total à sept cent soixante-dix mille hommes. Fabius Pictor dit huit cent mille. Cet historien a servi dans cette guerre. J'ai terminé la dernière séance par un exposé de ce qu'on peut savoir de sa vie et de ses travaux.

Nous reprenons aujourd'hui les annales romaines au 31 mai 225, date de l'installation des consuls Lucius Æmilius Papus et Caius Atilius Régulus, qui s'embarqua pour la Sardaigne. Il s'y était élevé des troubles : la présence continuelle d'un préteur mécontentait les insulaires. Nous ignorons les détails de cette révolte, et par quels moyens le consul la réprima; mais il en vint bientôt à bout, et revint rejoindre son collègue, qui faisait la guerre aux Gaulois. Les Gésates avaient enfin passé les Alpes, et fondaient sur l'Étrurie. Ils étaient au moins deux cent mille; les deux rois ou chefs qui les commandaient s'appelaient Concolitan et Anéroeste. Ces légions de barbares menaçaient de s'élancer sur Rome, où elles se promettaient de conqué-

rir les dépouilles rapportées de la Sicile, de l'Illyrie et de plusieurs autres contrées. Atilius n'avait conduit en Sardaigne qu'une partie des troupes romaines. Le surplus s'était divisé en deux grands corps : l'un suivit le consul Æmilius Papus, qui, ne sachant pas quelle route prendraient les Gésates, alla camper près de Rimini ou Ariminum, afin d'empêcher l'ennemi d'entrer sur les terres de la république en côtoyant l'Adriatique. L'autre corps, mis sous les ordres d'un préteur qui n'est pas nommé par les historiens, se dirigea vers l'Étrurie. Il se composait de cinquante mille fantassins et quatre mille cavaliers, fournis par les villes et provinces alliées, et tous pleins d'ardeur; car ils sentaient qu'ils avaient à défendre leurs propres patrimoines et leurs familles. Papus apprit que les Gésates, après s'être approchés des rives du Pô, avaient renoncé à suivre les côtes de l'Adriatique, et que, traversant l'Insubrie, ils s'étaient précipités sur l'Étrurie, et rejoints à d'autres Gaulois pour la ravager. Déjà ils arrivaient à Clusium ou Chiusi, à trois journées de Rome, persuadés qu'une première victoire assurerait le succès de leur entreprise, et impatients de livrer une bataille au préteur. Ce commandant romain les suivait en queue depuis l'extrémité septentrionale de l'Étrurie : tout à coup il prit un détour et marcha vers Fésules, ville située au pied de l'Apennin, à l'endroit où est aujourd'hui Fiesole, dans la vallée dite Val-di-Mugello, tout près de Florence. Le préteur voulait à la fois se rapprocher du camp de Papus, et attirer les Gésates qu'il savait pressés de combattre, et qui, en effet, coururent à sa rencontre. Ils l'atteignirent vers la fin du jour; et les deux armées campèrent fort près l'une de l'autre. La

cavalerie gauloise demeurait presque à la vue des Romains, tandis que l'infanterie se transportait durant la nuit aux environs de Fésules, dans l'espoir que le préteur, croyant n'avoir affaire qu'à la cavalerie, ferait sortir ses troupes des retranchements. Le préteur commit en effet cette imprudence : les cavaliers gaulois reculèrent, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre, prirent la route de Fésules, et y entraînèrent les Romains, qui, joyeux de voir tout plier devant eux, ne s'épargnèrent aucune fatigue dans cette poursuite. Ils étaient hors d'haleine, quand l'infanterie gauloise, toute fraîche encore, fondit sur eux, leur tua six mille hommes sur la place, et força le reste à se réfugier en déroute sur une colline, où elle se retrancha. Là les Romains, ou plutôt les Sabins et les Étrusques, commandés par le préteur, passèrent une fort triste nuit, enveloppés de toutes parts, et incapables de résister longtemps à un ennemi victorieux, qui attaquait vivement ce dernier poste. Par bonheur, le consul Papus était plus près d'eux qu'ils ne l'espéraient. Décampé d'Ariminum, il venait de passer cette nuit-là même dans le voisinage de Fésules. Les feux de son camp furent aperçus de la colline investie : les assiégés dépêchèrent quelques soldats audacieux, qui, à la faveur des ténèbres, passèrent à travers les ennemis, reconnurent de plus près l'armée consulaire, et rapportèrent à leurs camarades l'espoir d'une prochaine délivrance.

Papus ne veut pas la différer d'un seul instant : il ordonne aux tribuns légionnaires de faire sortir l'infanterie au lever de l'aurore, et de la mener à l'ennemi. Il se met lui-même à la tête de la cavalerie, et accourt au pied de la colline. Ces mouvements inattendus et ra-

pides alarment les Gésates. Ils s'assemblent, et l'un de leurs chefs, Anéroeste, leur tient, dit-on, ce discours : « Nous avons gagné une bataille, et la victoire nous « a valu un immense butin. Nous voilà riches de bes-« tiaux et d'esclaves. Tant de dépouilles sont d'un prix « que nul de nous ne saurait fixer. Faut-il risquer de « les perdre dans un nouveau combat ? Croyez-moi, le « parti le plus sage est de retourner dans nos provin-« ces, et d'y mettre en sûreté les biens que nous venons « d'acquérir. Nous serons toujours à temps de repas-« ser encore les monts, et de revenir, quand il y aura « lieu, nous enrichir ici d'une proie nouvelle. Il s'agit « en ce moment de conserver celle que nous tenons. » Les Gésates suivirent ce conseil; ils résolurent de ne plus se battre qu'en retraite, décampèrent avant le lever du soleil, et n'étaient déjà plus dans la plaine quand le consul y parut. Ils regagnaient l'Insubrie par les côtes de la Toscane. Papus se mit à les poursuivre; il avait joint à ses légions les restes de l'armée du préteur. Du reste, il se proposait de harceler les barbares, plutôt que de leur livrer des batailles proprement dites : c'était bien assez de les avoir réduits à se réfugier sur leurs terres, eux qui menaçaient d'envahir Rome. Cependant l'autre consul, Atilius Régulus, revenait de la Sardaigne, arrivait à Pise, et continuait sa route le long de la mer, ne sachant pas qu'il dût rencontrer une troupe ennemie sur son passage. Il apprit que les Gésates se retiraient vers l'Insubrie, que son collègue Papus les poursuivait, et qu'ils allaient ainsi se trouver pressés entre deux armées consulaires. Ravi d'une si bonne fortune, il s'arrêta au port de Télamon, aujourd'hui Telamone, nom commun à la ville et au pro-

montoire, et jadis porté, disait-on, par un Argonaute qui s'était [illegible] en ce lieu, à quelques milles de l'embouchure de l'Ombrone. Atilius attendit là les Gaulois, étendit ses troupes sur le plus grand front possible en ce terrain, et, à la tête de sa cavalerie, se posta sur une hauteur près de laquelle devaient passer les ennemis. Ils y parvinrent en effet; et, voyant ce gros de cavaliers, ils se figurèrent que c'étaient quelques escadrons de Papus envoyés là pour les couper, et arrêter leur marche. A l'instant leur propre cavalerie se mit en mouvement, attaqua celle d'Atilius, et commença une bataille sanglante. Papus savait bien qu'Atilius était arrivé à Pise, mais non pas qu'il fût en présence des Gésates. Au bruit qui lui parvint d'un combat qui se livrait dans le voisinage, il fit partir sa cavalerie, qui, en prenant un détour, se rendit auprès de la hauteur où celle d'Atilius était attaquée. Ce consul périt dans la mêlée, les armes à la main; les barbares attachèrent sa tête au bout d'une lance, et la portèrent dans tous leurs rangs. Mais ni sa mort, ni leur propre bravoure, et les prodigieux efforts que leur commanda le désespoir, ne les sauvèrent des périls où ils s'étaient engagés. Ils continuèrent d'assaillir le tertre, rangèrent leur infanterie en bataille; et, dans la disposition la mieux entendue que pouvaient permettre des circonstances si difficiles, ils firent tête à deux armées romaines qui, à la fois, les attaquaient l'une en queue, l'autre en front. Pour n'être pas harcelés sur les flancs, ils placèrent en file sur les ailes leurs charrettes et leurs fourgons, et en formèrent des barrières, qui, pendant quelque temps au moins, devaient être impénétrables. Leur armée se divisa en deux parties, qui se tournaient le dos l'une à

l'autre. La première, composée de Gésates et d'un certain nombre d'Insubriens, faisait face aux légions de Papus. La seconde, qui comprenait des troupes levées chez les Taurisques ou Taurins, et chez diverses nations gauloises établies sur les deux rives du Pô, se tourna contre les légions revenues de Sardaigne. Ces Taurisques habitaient des cantons piémontais, particulièrement celui qui porte aujourd'hui le nom de marquisat de Saluces, et s'étendaient jusqu'au pays des Grisons. Les Romains eux-mêmes ont admiré ces dispositions militaires. Les Insubriens n'avaient gardé que leurs plus légers vêtements : les Gésates s'en étaient tout à fait dépouillés, pour ne pas s'accrocher aux buissons parsemés dans la plaine; ils combattaient nus, afin de frapper des coups plus libres et plus forts; ils n'étaient couverts que de leurs boucliers, et ne portaient que leurs armes offensives.

Ce fut, dit Polybe, un spectacle singulier, d'une espèce nouvelle et d'une manœuvre extraordinaire, qu'une mêlée entre trois armées sur un même champ de bataille. Il n'est pas aisé de décider si les Gaulois s'étaient disposés de la manière la plus convenable. Il est vrai qu'ils avaient à combattre de deux côtés; mais aussi, rangés dos à dos, ils se mettaient mutuellement à couvert de tout ce qui pouvait les prendre en queue; et, ce qui devait le plus contribuer à la victoire, tout moyen de fuir leur était interdit : une fois défaits, ils n'avaient plus de salut à espérer. Tels sont les avantages de l'ordonnance à deux fronts. Les Romains, qui voyaient l'ennemi serré, enveloppé de toutes parts, avaient droit de s'attendre au plus heureux succès : toutefois, l'aspect de ces troupes si régulièrement ras-

semblées, et le bruit horrible qu'elles faisaient entendre, leur inspiraient encore des alarmes. Au son des cors et des trompettes, dont le nombre semblait infini, se mêlaient les cris de guerre et les plus sauvages clameurs. Les échos répercutaient et grossissaient ce vacarme; il remplissait la contrée tout entière. L'attitude des Gaulois, surtout de ceux des premiers rangs, leurs mouvements, leurs traits, leurs regards, leur nudité, qui montrait à la fois leur vigueur et leur audace, tout annonçait que, dans leur position périlleuse et presque désespérée, ils étaient encore redoutables. Plusieurs d'entre eux avaient autour des bras et du col des bracelets et des colliers d'or; et c'étaient les seuls objets qui n'effrayaient pas les Romains; ils tentaient leur cupidité; ils voyaient qu'il y avait encore quelque proie à enlever sur ces guerriers farouches, ὑπὸ τῆς τοῦ λυσιτελοῦς ἐλπίδος ἀγόμενοι.

Les archers romains lancèrent une grêle de traits sur la première ligne des Gésates, que leurs boucliers couvraient mal, et que leur haute stature exposait à plus de dommages. Criblés de blessures, ils se précipitaient dans les rangs ennemis et y cherchaient la mort, ou bien ils reculaient pâles et tremblants, et rompaient les rangs placés derrière eux. Les lignes suivantes avaient beaucoup moins souffert; et quand les Boïens, les Insubriens et les Taurisques s'avancèrent, ils soutinrent vigoureusement le combat, malgré leurs blessures; ils l'auraient au moins rendu égal et douteux s'ils avaient eu de meilleures épées. Les Romains ne triomphèrent que parce qu'ils étaient beaucoup mieux armés : encore la victoire ne se décida-t-elle en leur faveur que lorsque leurs cavaliers, postés sur la colline, en descendi-

rent. Dès lors la déroute des Gaulois fut complète : il en resta quarante mille sur la place; et dix mille autres, y compris le roi Concolitan, tombèrent comme prisonniers au pouvoir des vainqueurs. Anéroeste s'enfuit on ne sait en quel lieu, et se donna la mort; ses amis, compagnons de sa fuite, l'imitèrent. Papus ramassa les dépouilles, mit à part celles que les Gaulois avaient remportées à Fésules, et les rendit aux citoyens qui les avaient perdues. De là, conduisant ses soldats à travers la Ligurie, il leur permit de se jeter sur le pays des Boïens, et d'y amasser un riche butin. Il lui restait encore un énorme amas de bracelets, de colliers et de drapeaux; de retour à Rome, il en décora le Capitole et en orna son propre triomphe, qui eut lieu le 26 avril 224 : il paraît que la bataille de Télamon s'était livrée au commencement de ce même mois. Folard et d'autres écrivains ont prétendu que les généraux de Rome, quoique vainqueurs, avaient commis plusieurs fautes graves dans cette mémorable journée; qu'ils n'avaient pas profité de leurs avantages, et avaient laissé trop de chance à l'ennemi; mais, soit habileté, soit bonne fortune, la victoire est toujours glorieuse, du moins à ce que dit l'Arioste :

Fu il vincer sempre mai lodabil cosa,
Vincasi per fortuna o per ingegno.

C'est sans doute par erreur que Florus nomme ici Britomare, au lieu de Concolitan, comme l'un des chefs des Gésates. Britomare ne paraîtra sur la scène qu'en 222, sous le consulat de Marcellus. Florus est encore moins exact, lorsqu'à propos de la bataille de Télamon, il s'efforce d'inspirer une idée peu avantageuse du courage des Gaulois : *Gallis Insubribus, et his accolis Alpium, animi ferarum, corpora plus quam humana*

erant; sed experimento deprehensum est quod, sicut primus impetus eis major quam virorum est, ita sequens minor quam feminarum. Alpina corpora, humenti cœlo educata, habent quiddam simile nivibus suis, quæ mox ut caluere pugna, statim in sudorem eunt, et levi motu quasi sole laxantur. « Les Gaulois « Insubriens, traduit très-fidèlement M. Paganel, et tous « les habitants des Alpes avaient la férocité des animaux « sauvages, et une stature plus qu'humaine; mais l'expé- « rience nous démontre que si leur premier choc est plus « terrible que celui des autres hommes, dans le second « ils sont plus faibles que des femmes. Leurs corps, for- « més sous le ciel humide des Alpes, ont quelque ressem- « blance avec la neige. Dès qu'ils se sont échauffés dans « le combat, ils s'en vont tout en sueur, et semblent fon- « dre au plus léger mouvement comme aux rayons du « soleil. » Si les Gaulois ont mérité quelquefois ces reproches, ce n'est point à Télamon, où ils ont montré au contraire une intrépidité à laquelle Polybe, historien presque contemporain, rend hommage. Ce sont leurs armes et non leurs légions qui ont été vaincues par celles des Romains : ils n'étaient armés que de mauvais sabres, dont le fer s'émoussait, qui ne frappait que du tranchant, dont les lames pliaient à chaque coup et faisaient perdre du temps à les redresser, tandis que les Romains portaient de fortes épées, dont la pointe demeurait perçante et la lame inflexible.

Avant la fin du consulat d'Æmilius Papus, les censeurs Caius Claudius Centho et Marcus Junius Péra célébrèrent le quarante-deuxième lustre; mais le résultat du dénombrement qu'ils firent ne nous est pas connu.

Les Gaulois, quoique vaincus, paraissaient toujours

redoutables, et l'on s'attendait à de nouvelles entreprises de leur part. On voulut leur opposer deux généraux dont on avait éprouvé déjà la bravoure et l'habileté : l'un portait un nom fatal à ces Gaulois, c'était Titus Manlius Torquatus; l'autre, Quintus Fulvius Flaccus, s'était mesuré avec eux durant son consulat de l'an 237. Manlius avait rempli la même fonction en 235; on la leur rendit à tous deux en 224, et le 12 juin ils prirent ensemble possession des faisceaux. La république espérait qu'ils termineraient une guerre depuis si longtemps importune, et qu'ils achèveraient d'abattre des ennemis affaiblis par tant de défaites, et surtout par la plus récente. Pour en mieux venir à bout, ils réunirent leurs deux armées, se promettant de forcer tous les Gaulois à quitter au moins les rives du Pô, et à se cacher, comme les Liguriens, dans les Alpes. Cette campagne n'eut pourtant point de si grands résultats; Polybe en réduit toute l'histoire à deux lignes. La marche des consuls, dit-il, épouvanta les Boïens, qui se rendirent à discrétion; mais de grosses pluies et des maladies contagieuses empêchèrent l'armée romaine de rien faire de plus. Orose et Zonaras disent pourtant qu'elle passa le Pô, pénétra dans l'Insubrie, et remporta une victoire insigne, comparable à celle de Télamon. C'est à vous de juger, Messieurs, si ces assertions, dénuées de toute preuve et de tout détail, hasardées par deux auteurs, dont l'un a écrit plus de cinq siècles et l'autre plus de quatorze après l'événement, peuvent tenir contre le témoignage d'un contemporain tel que Polybe, et contre le désaveu des Tables Capitolines, qui ne font mention d'aucun triomphe décerné à Fulvius ni à Manlius. Leurs armées, toutefois, restèrent dans le pays ennemi; ils y séjournè-

rent eux-mêmes jusqu'après le terme de leurs fonctions consulaires, soit qu'ils y fussent retenus, ainsi que leurs soldats, par les maladies qui les affligeaient, soit qu'on craignît qu'ils ne rapportassent la peste dans les murs de Rome. On créa, pour présider aux comices d'élection, un dictateur : ce fut le vieux Cécilius Métellus, jadis général et triomphateur, ensuite grand pontife, et aveugle depuis l'incendie du temple de Vesta, en 241. Il prit pour commandant de la cavalerie Fabius Butéo, avec lequel il avait été consul en 247. Cette dictature était la soixante et onzième à partir de l'an 497, époque de la première; nous en avons successivement remarqué dix depuis 288 jusqu'à 230; et nous n'en rencontrerons pas d'autre jusqu'à la seconde guerre punique (1).

Dans notre prochaine séance nous reprendrons le cours des récits; et les années 223 et 222 avant notre ère nous offriront plusieurs événements mémorables : de nouveaux sacrifices humains; la continuation de la guerre contre les Gaulois; la bataille de l'Adda; le triomphe et l'abdication de deux consuls; les siéges d'Acerres par les Romains, de Clastidium par leurs ennemis; un combat singulier entre Marcellus et Viridomare; la prise de Milan et des autres places que possédaient les Insubriens; la soumission de ce peuple et de toute l'Italie; une offrande et une députation de Rome au temple de Delphes; la mort d'Asdrubal en Espagne, et le commencement de l'administration et des exploits de son successeur Annibal. Tels sont les objets qui nous occuperont la prochaine fois.

(1) M. Daunou reproduisait ici ce qu'il a déjà dit sur la dictature (t. XIV, p. 44 et suivantes); nous y renvoyons le lecteur.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME LEÇON.

ANNALES ROMAINES. ANNÉES 223 ET 222 AVANT J. C. — CONTINUATION ET FIN DE LA GUERRE CONTRE LES GAULOIS.

Messieurs, nous avons recueilli dans notre dernière séance tout ce qu'on sait de l'histoire des Romains et de leurs ennemis sous les années 225 et 224 avant notre ère. Des Gaulois passèrent les Alpes sous la conduite d'Anéroeste et de Concolitan, et vinrent se joindre à ceux qui, établis depuis longtemps en Italie, venaient de s'armer de nouveau contre la république romaine. Ils battirent à Fésules le préteur Butéo, qui se retira toutefois dans un poste avantageux. Le consul Æmilius survint; et ses mouvements effrayèrent à tel point les Gésates, que, satisfaits de leur victoire sur le préteur et du butin qu'ils y avaient gagné, ils résolurent de le rapporter aussitôt dans leurs pays et de s'y mettre en sûreté, sauf à revenir en Italie quand les circonstances permettraient d'y conquérir une autre proie. Ils se disposaient à suivre la côte occidentale de la Méditerranée pour regagner les Alpes, lorsque, poursuivis par Æmilius, ils furent rencontrés par l'autre consul, Atilius, qui revenait de la Sardaigne, où il avait terminé avec succès une courte campagne contre les insulaires révoltés. Les Gaulois étant ainsi pressés entre deux armées romaines, il se livra, près du cap Télamon, une bataille mémorable, dont Polybe vous a exposé tous les détails. Atilius y périt, mais Rome triompha :

ses légions mirent en pièces quarante mille ennemis, et en firent prisonniers dix mille autres, au nombre desquels se trouvait Concolitan; Anéroeste s'enfuit, et se donna la mort. Vers la fin du consulat d'Æmilius, on célébra le quarante-deuxième lustre; mais le résultat du dénombrement qu'opérèrent les censeurs Centho et Péra ne nous est pas connu. Les consuls de l'an 224, Manlius Torquatus et Fulvius Flaccus, se promettaient d'achever la ruine des Boïens et des Insubriens; et tout annonce qu'ils en seraient venus à bout, si des maladies contagieuses n'avaient affligé et désarmé les guerriers qu'ils commandaient. Nous n'avons pu croire, sur la foi d'Orose et de Zonaras, que les Romains aient remporté, en une telle campagne, une victoire éclatante, comparable à celle de Télamon : ni Polybe, ni les autres anciens auteurs, ni les Fastes Capitolins, n'en disent un seul mot. Les consuls ne rentrèrent point dans Rome; et lorsque le moment vint d'élire leurs successeurs, on créa pour présider les comices un dictateur, qui fut le célèbre Métellus, grand pontife, et aveugle depuis l'incendie du temple de Vesta, en 241. Les Romains avaient ainsi recours à la dictature pour des causes assez légères. Aujourd'hui nous allons reprendre le récit de la guerre allumée entre les Romains et les Gaulois, et en suivre les progrès durant les années 223 et 222 avant l'ère vulgaire.

Le 2 juin 223 paraît être la date précise de l'installation des deux consuls, Caius Flaminius Népos et Publius Furius Philus, et non Philo, comme écrit inexactement Cassiodore. Ils réunirent leurs légions; et sous eux les Romains exécutèrent pour la première fois le passage du Pô. Vous savez, Messieurs, que ce

fleuve a ses sources au mont appelé autrefois Vésule, aujourd'hui Viso. Il se forme de trois ruisseaux qui coulent de cette montagne, parcourt l'Italie septentrionale d'occident en orient, et se jette dans la mer Adriatique par sept canaux. L'un des plus considérables est celui dont l'ancien nom est Padusa, le nouveau nom il Po d'Argenta, et qui aboutit au port que les Italiens modernes ont appelé Porto Primaro, entre Ravenne et Comachio. En traversant le Pô, on portait la guerre au cœur de l'Insubrie, région vaste et fertile, occupée depuis par les Lombards. Au siècle dont nous étudions les annales, elle nourrissait un très-grand nombre d'habitants d'origine gauloise, et dont l'ardeur belliqueuse survivait à de longs revers, parce que l'intérieur de leur territoire n'avait point encore été entamé. Il n'est pas aisé de reconnaître quelle a été la marche des consuls. On lit dans Polybe, traduit par dom Thuillier, qu'ils se jetèrent dans la Gaule par le pays des Anamares, peuple assez peu éloigné de Marseille; et qu'après avoir persuadé à ces Anamares de se déclarer en leur faveur, ils entrèrent dans le pays des Insubriens par l'endroit où l'Adda se jette dans le Pô. Or, Messieurs, ce confluent a lieu près de Crémone, à quatre-vingts lieues de Marseille, ville au voisinage de laquelle il n'a jamais existé de peuple nommé Anamares. Ainsi, quoique tous les manuscrits du texte grec portent Μασσαλίας, Cluvier pense que c'est une erreur des copistes, et qu'il faut lire Πλακεντίας, Plaisance : presque tous les interprètes modernes ont adopté cette opinion. Il est possible, en effet, de placer auprès de Plaisance, sinon des Anamares, du moins des Anans ou Anamans, peuplade gauloise, que Polybe lui-même indique ailleurs

comme située sur la rive droite du Pô, et séparée des Insubriens par ce fleuve, qui reçoit les eaux de l'Adda (jadis Adua ou Addua), entre Plaisance et Crémone. Nous devons remarquer cependant que, d'après quelques mots de Polybe et de Zonaras, Catrou suppose que les Romains ont tenté le passage du Pô vers l'endroit où commence le canal Padusa ou Po d'Argenta, dont j'ai fait mention; ce qui nous porterait à vingt-quatre lieues plus à l'est, non loin de Ferrare. Mais, en quelque lieu que les Romains aient tenté le passage, soit à gué, ce qui est peu croyable, soit au moyen de pontons, on s'accorde à dire qu'ils y ont été fort maltraités, et surtout que les obstacles et les périls se sont multipliés quand il leur a fallu camper sur la rive gauche du fleuve. Attaqués de toutes parts, ils ne pénétrèrent que par de longs circuits dans l'Insubrie, où bientôt la fière contenance des habitants arrêta leur marche. Ils se tinrent fort heureux de pouvoir conclure un traité qui leur permît de sortir du pays, de repasser le Cluson ou Clusium, τὸν Κλούσιον ποταμόν, et de gagner, après plusieurs journées de voyage, le pays des Cénomans, leurs alliés toujours fidèles. Ici les manuscrits de Polybe donnent le mot Γονομάνων, auquel Casaubon a substitué Κενομάνων (Cénomans). Après avoir erré dans ces régions, qui leur étaient encore inconnues, les consuls se déterminèrent à retomber avec ces auxiliaires sur les plaines des Insubriens au bas des Alpes. Ils y portèrent la désolation, incendièrent et saccagèrent les bourgs et les campagnes, sans respect pour le traité qui les avait retirés d'une position dangereuse, auprès des rives du Pô. Les Insubriens, menacés ainsi d'une extermination générale, résolurent de tenter une

dernière fois le sort des combats : ils rassemblèrent toutes leurs forces, s'approvisionnèrent de tous les genres de munitions, réunirent tous leurs étendards, même ceux qui étaient ornés d'or, et qu'ils appelaient Immobiles, parce qu'ils les laissaient ordinairement déposés dans le temple de Minerve. Ce nom de Minerve ne doit pas nous étonner ici; car César nous apprend que les Gaulois honoraient cette divinité, et qu'elle avait un temple à Milan, capitale de l'Insubrie. Ce pays, en 223, arma cinquante mille hommes, qui, sous l'appareil le plus formidable, vinrent camper en présence des légions beaucoup moins nombreuses de Furius et de Flaminius.

Ces deux consuls éprouvèrent, dans leurs opérations militaires, une difficulté nouvelle, que leur suscitaient leurs propres concitoyens. Polybe n'en parle pas; mais Plutarque, Orose et Zonaras disent qu'on vit en cette année des prodiges qui, dans les récits qu'ils en font, ressemblent beaucoup à ceux dont nous avons fait mention dans notre avant-dernière séance, sous l'année 226. Ce n'est peut-être qu'un seul et même fait, ou, pour mieux dire, qu'un seul et même conte. Quoi qu'il en soit, Plutarque rapporte qu'en l'année où les consuls Flaminius et Furius furent « despeschez avec « grosses et puissantes armées pour aller faire la guerre « aux Insubriens, qui sont les Milanais, il vint nou« velles à Rome que l'on avoit veu une riviere de la « Romagne (du Picénum) toute rouge de sang, et que « l'on avoit aussi veu tout à un coup, en la ville de « Rimini, trois lunes. » Orose et Zonaras ajoutent qu'un tremblement de terre se fit sentir au loin, et que le colosse de Rhodes en fut renversé. Et, ce qui inspirait

encore plus d'effroi, un vautour s'abattit au milieu de la place publique de Rome, et y resta durant trois journées. On consulta les augures, qui déclarèrent qu'il y avait un vice radical dans l'élection des deux consuls; qu'elle avait été faite sous de funestes auspices, et contre les pronostics des oiseaux. En conséquence le sénat s'empressa d'expédier aux deux magistrats un message, qui leur enjoignait de revenir à Rome et d'abdiquer. Le véritable motif de ce décret était, selon toute apparence, le ressentiment que les patriciens avaient conservé contre Flaminius depuis qu'il avait proposé une loi agraire, en 232; peut-être aussi lui reprochait-on, ainsi qu'à son collègue, tout le sang romain qu'ils avaient fait assez inutilement répandre autour du Pô, au pied des Alpes et dans l'Insubrie. Les consuls, qui savaient d'avance ce que contenait la lettre, prirent le parti de ne l'ouvrir qu'après avoir livré une bataille : ils ne pouvaient souffrir qu'on récompensât si mal leurs travaux; et, considérant d'ailleurs les désavantages de leur position dans l'Italie septentrionale, ils se persuadaient qu'ils avaient besoin d'une victoire pour se procurer le chemin de Rome à travers tant d'ennemis et d'alliés d'une fidélité suspecte. A la vérité, ils avaient sous leurs ordres quelques troupes gauloises; mais ils s'en défiaient trop pour les employer dans une affaire décisive. Malgré les protestations de dévouement et de zèle, ils redoutaient des trahisons, et ne se croyaient en sûreté que lorsqu'il y aurait un fleuve, et qu'il ne resterait plus de pont entre ces étrangers et les légions romaines. Flaminius était surtout pénétré de tous ces sentiments et de toutes ces idées; il vint à bout de les inspirer à son collègue : ils réso-

lurent ensemble de combattre sans lire la lettre sénatoriale, et sans garder avec eux de Gaulois.

Toutefois il paraît que Flaminius commanda seul dans la bataille qui se livra aux bords de l'Adda : ni Polybe, ni Plutarque, ni Orose, ne nous y montrent Furius. Le premier de ces historiens dit que tout l'honneur de cette bataille est dû aux tribuns légionnaires, aux instructions qu'ils donnèrent à toute l'armée et à chaque soldat. Ces tribuns avaient observé, dans les combats précédents, que l'impétuosité des Gaulois n'était formidable qu'au premier choc, et tant qu'ils ne se voyaient point entamés; que leurs épées, n'ayant pas de pointes, ne frappaient que de taille; que le fil s'en émoussait; qu'elles pliaient d'un bout à l'autre, et ne portaient un second coup qu'après qu'on avait eu le loisir de les redresser avec le pied, ou en les appuyant contre terre. En conséquence, on distribua les piques des triaires à la première ligne de l'armée romaine, et l'on recommanda aux soldats de faire surtout usage de leurs épées. Les Gaulois, attaqués de front, n'eurent pas plutôt porté les premiers coups, que leurs sabres leur devinrent inutiles : ils ne soutinrent pas les chocs redoublés des Romains, dont les épées pointues et bien affilées ne cessaient point d'être meurtrières. Les Insubriens, couverts de plaies à la poitrine et au visage, tombaient la plupart, et mouraient étendus sur la poussière. C'était l'effet de la prévoyance des tribuns; car, ajoute Polybe, Flaminius ne semble point avoir fait preuve d'habileté en cette journée célèbre. Il est vrai qu'en rangeant son armée sur le bord de la rivière, il ne laissait aux soldats aucun espoir de fuir, mais il ôtait aussi aux cohortes tout moyen de reculer, et

d'exécuter les mouvements qui leur étaient ordinaires. Si les ennemis avaient su gagner du terrain, ils auraient pressé, culbuté, précipité dans le fleuve une grande partie des légions. La valeur des Romains les sauva de ce péril. Ils ramassèrent un riche butin, avec lequel ils reprirent le chemin de Rome. Voilà ce que raconte Polybe; nous lisons de plus dans Orose que dix-sept mille Insubriens mirent bas les armes, et se rendirent à discrétion.

Parmi les observations prolixes et le plus souvent inutiles que Folard accumule sur ces récits de Polybe, on en peut distinguer qui ne sont pas dénuées de tout fondement. Il est certain que cet historien ne décrit point assez la marche des Romains depuis le Pô jusqu'au pied des Alpes et dans les pays des Cénomans, ni leurs incursions dans l'Insubrie; il ne détermine point avec précision le lieu de la grande bataille qu'ils ont gagnée; il ne dit pas même nettement qu'elle ait été livrée au bord de l'Adda; et il ne fait pas connaître la disposition de l'armée insubrienne. Mais on n'en est pas moins obligé de se contenter des renseignements incomplets qu'il fournit, puisque les autres auteurs n'en donnent à peu près aucun autre. Il n'y a lieu de recourir à eux que pour ce qui concerne les relations des consuls avec le sénat, qui les avait rappelés. La victoire étant remportée, ils prirent connaissance de la lettre qui leur était adressée; et Furius, dont le caractère était plus timide, qui avait craint même de prendre part au combat, manifesta l'intention d'obéir sans délai au décret des pères conscrits. Flaminius ne fut pas de cet avis : « Nous avons déjà désobéi, disait- « il, et Rome doit s'en féliciter. La désobéissance est

« quelquefois plus heureuse et plus honorable que la « soumission. J'en atteste la victoire qui vient de cou« ronner nos armes : c'est un oracle plus sûr que celui « des augures et des pontifes. Jusqu'à quand Rome « se laissera-t-elle abuser par de vaines et puériles « prophéties? Le plus grand service que nous puissions « lui rendre est de la guérir de ces superstitions fri« voles. Et nous serions d'ailleurs inexcusables, si nous « n'achevions pas de recueillir tous les fruits d'une ba« taille si glorieuse : elle doit nous mettre en posses« sion d'un vaste pays. Pour moi, je n'abdiquerai le « consulat qu'au terme où mes fonctions doivent expi« rer selon la loi commune. » Furius s'y trouva fort embarrassé : il prit un de ces partis mitoyens qui conviennent toujours aux esprits pusillanimes, et qui leur réussissent quelquefois. Il n'obtempéra point tout à fait à l'ordre des sénateurs; car il ne repartit pas aussitôt pour Rome, et n'envoya pas sa démission. Il ne voulut point non plus s'associer aux entreprises audacieuses de son collègue : il resta immobile dans son camp, et y attendit la fin de l'expédition nouvelle de Flaminius. Celui-ci s'attira la bienveillance de ses légions en les conduisant dans l'intérieur de l'Insubrie, prit des châteaux, força une ville considérable (on ne dit pas laquelle), et l'abandonna au pillage. Les soldats qu'il enrichissait ainsi étaient tous citoyens romains, et leur affection devait le défendre contre les attaques du sénat. Lorsqu'il eut accompli ses desseins, il rejoignit Furius, et, avec lui, ramena dans la capitale toutes les légions romaines, qui rapportaient une immense proie, comme nous l'a déjà dit Polybe.

Au moment de la rentrée des consuls dans les murs

de Rome, le sénat et le peuple même laissèrent voir leur mécontentement : personne n'alla au-devant des vainqueurs; on ne les honora d'aucune acclamation. Flaminius seul, selon Plutarque, était l'objet de cette animadversion publique; selon Zonaras, elle s'étendit sur Furius. Le sénat en voulait surtout au premier, et lui refusait le triomphe, pour le punir à la fois de sa désobéissance et de sa loi agraire de l'an 232. Mais les légionnaires, qu'il s'était si bien attachés, lui ramenèrent les plébéiens. Bientôt la multitude épousa vivement sa cause, et lui décerna l'honneur triomphal. Ce consul monta solennellement au Capitole le 11 avril 222, et Furius le 13, quoiqu'il eût fort peu contribué aux succès de la campagne, et surtout à la victoire de l'Adda : on considéra qu'elle avait été remportée sous les auspices de l'un et de l'autre. Flaminius consacra à Jupiter un trophée d'or, formé de colliers gaulois, pour insulter aux Insubriens, dont le chef, nommé Arioviste par Florus, avait promis, s'il sortait victorieux du combat, d'orner d'un collier d'or la statue de leur dieu. Goltzius cite une médaille d'argent frappée en mémoire de ce triomphe, et sur laquelle se lisent les syllabes *Flamini*. Les descendants de Furius se glorifiaient, dit-on, d'une autre médaille de même métal, où se voyaient deux têtes adossées, avec les lettres *Fouri*. Quand ces deux monuments ne seraient pas très-authentiques, les faits qu'ils rappellent n'en resteraient pas moins fort croyables. Les pères conscrits, qui avaient échoué dans leur opposition au triomphe, voulurent s'en dédommager en exigeant l'abdication des deux magistrats; et nous aurions tout lieu de croire qu'ils l'obtinrent, si nous nous en rappor-

tions à Plutarque, chez qui nous lisons que, tout aussitôt que le triomphe de Flaminius « fut achevé, on « le contraignit de renoncer son consulat, et le rendit- « on homme privé avec son compagnon : tant les Ro- « mains estoyent en cela religieux, qu'ils vouloyent que « toutes choses se référassent à la grace et au bon « plaisir des dieux, ne permettans point que l'on mes- « prisast les observations et prédictions des devins, ni « les us et coustumes anciennes, quelque félicité et « prospérité qui en deust advenir; pour ce qu'ils esti- « moyent estre plus expédient, pour le bien de leur « chose publique, que leurs officiers et magistrats « eussent en révérence les cérémonies du service des « dieux, que qu'ils vainquissent en bataille leurs enne- « mis. »

D'après ce texte de Plutarque, la plupart des auteurs modernes ont tenu pour certaine la déposition des deux consuls, et supposé la nomination de quelques entre-rois, dont l'un aurait présidé les comices où les consuls nouveaux furent élus. Il s'en faut que ces faits soient suffisamment attestés; et ils sont en eux-mêmes peu vraisemblables. Flaminius, soutenu par les légions et par le peuple, aurait-il consenti à essuyer cet outrage en descendant de son char triomphal? Je serais fort porté à croire que les intrigues des sénateurs n'ont abouti qu'à faire abréger par les pontifes la durée de ce consulat, au moyen de la suppression du mois intercalaire, suppression que les pontifes ordonnaient de leur pleine et absolue autorité, sans que le peuple et ses tribuns se fussent réservé la faculté de s'y opposer. Il arriva ainsi qu'au lieu d'attendre le 2 juin 222, qui eût été naturellement l'époque de l'installation des

successeurs de Flaminius et de Furius, les nouveaux magistrats entrèrent en charge dès le 16 avril, un mois après les deux triomphes. En général, les historiens anciens et modernes ont fort maltraité Flaminius; ils l'ont jugé avec une rigueur extrême. Ils ont, en effet, à lui reprocher des fautes et surtout des malheurs dans la seconde guerre punique, ainsi que nous le verrons dans la suite; et ces dernières parties de sa vie publique semblent autoriser les jugements sévères qu'ils portent sur les précédentes. Mais, en étudiant avec attention les unes et les autres, on s'aperçoit aisément que la malveillance qui a poursuivi et poursuit encore ce personnage remonte à l'an 232, à la loi agraire qu'il a fait rendre, aux ressentiments profonds et implacables qu'elle a excités dans l'âme des patriciens. Voilà pourquoi ils corrompent les augures en 223, et les disposent à déclarer que son élection au consulat a été vicieuse. Le sénat trouvait dans ces manœuvres un autre avantage : c'était d'entretenir les superstitions populaires, et de s'en servir pour annuler à son gré les suffrages des citoyens et les délibérations des comices. Il lui importait qu'un peuple crédule demeurât persuadé que le vol, le chant, l'appétit des oiseaux, pouvaient avoir quelque influence sur les destinées de l'État, et que les augures savaient découvrir par de tels signes les volontés des dieux immortels. On crut donc que ces grossiers artifices suffiraient pour révoquer et destituer Flaminius. On lui expédia des ordres qui compromettaient évidemment le succès de la campagne, et par conséquent les intérêts de la république. Aucune loi positive n'attribuait au sénat cette puissance sur des consuls chargés du commandement des armées : il

se l'arrogeait par des actes qui, peu à peu, tinrent lieu de coutume ou même de droit. Flaminius osa désobéir ; et, si le sort des combats ne l'eût favorisé, on lui eût fait expier cruellement sa témérité. Il vainquit : c'était, aux yeux de ses ennemis, un tort de plus, qu'aggravait encore l'affection que lui vouèrent les soldats et ensuite les plébéiens. Il ne restait plus aux nobles d'autre moyen de se venger ou de se consoler que de lui refuser le triomphe, et d'exiger son abdication : ils échouèrent dans le premier de ces desseins, et probablement aussi dans le second; mais ils n'ont rien négligé pour flétrir sa mémoire; et leurs imputations, soit injustes, soit seulement sévères, se sont transmises d'âge en âge. Ils ont pris contre lui la défense des Insubriens, comme s'il avait été l'unique auteur de la guerre, assez peu légitime en effet, que Rome leur avait déclarée; ils ont amèrement censuré les premiers mouvements de son expédition; ils l'ont accusé d'avoir peu ménagé le sang de ses légionnaires; ils ont prétendu qu'il avait fait tout ce qu'il fallait pour perdre la bataille de l'Adda, et que la victoire n'était due qu'à la prudence et à l'habileté de ses tribuns ou lieutenants. Ce sont là, Messieurs, des circonstances qu'il nous serait difficile de vérifier : elles ne nous sont connues que par des récits qu'a dictés la faction ennemie de ce général. Sur ces articles, l'autorité de Polybe lui-même n'est pas irréfragable; car il écrivait, dans Rome, au sein de quelques maisons patriciennes, héritières, à la seconde génération, des ressentiments que Flaminius avait excités. Je ne prétends pas nier la vérité de ces récits; je n'y pourrais opposer aucun témoignage positif : je dis seulement que l'histoire est trop souvent

l'organe des inimitiés politiques, et qu'il convient de se défier un peu de la défaveur qu'elle jette sur les personnages qui ont été en butte aux haines et aux intrigues d'un parti puissant.

Le fatal empire que les préjugés superstitieux exerçaient à Rome vers l'an 223 serait attesté par deux faits dont Plutarque nous a conservé le souvenir. « Environ ce mesme temps, dit-il, duquel nous escrivons « présentement, deux presbtres, de bien nobles maisons, « et bien notables personnages, furent tous deux pri- « vez de leur presbtrise : savoir, Cornélius Céthégus « pour avoir failly à bailler les entrailles de l'hostie « immolée dans l'ordre où il le devoit; et Quintus « Sulpitius, pource qu'en sacrifiant, le chapeau sacer- « dotal que portent ceulx que l'on appelle flamines « lui tumba de dessus la teste.... Et combien que les « Romains fussent ainsi soigneux de garder si estroitte- « ment une si exquise diligence, mesmement en choses « si légères, ce n'estoit pourtant point pour ce qu'il y « eust de la superstition meslée parmy; ains estoit afin « que l'on ne transgressast aucun poinct de toutes les « anciennes institutions et cérimonies de leur pays. » Rollin adopte à peu près cette dernière réflexion de Plutarque. Il avoue que c'était porter bien loin ce scrupule; mais il recommande cet exemple du respect dû aux choses sacrées, comme s'il y avait eu des choses dignes de ce nom de sacré dans la fausse religion des Romains. Il faut, ce me semble, avoir conçu une bien déplorable idée de l'intelligence humaine, pour se persuader qu'il convienne de gouverner un grand peuple par des erreurs si grossières et de si misérables supercheries.

Nous allons passer, Messieurs, au consulat de Cnéius Cornélius Scipion Calvus et de Marcus Claudius Marcellus, qui s'ouvrit le 16 avril 222. Je vous ai souvent parlé de la famille Claudia; mais je dois ajouter qu'on y distinguait deux branches, l'une patricienne, et, plus qu'aucune autre, orgueilleuse de sa noblesse antique; l'autre réduite, on ne sait trop comment, à la condition plébéienne, et à laquelle appartenait ce Marcellus que nous venons de nommer, et qui doit prendre un rang illustre dans l'histoire. Plutarque a écrit sa vie; et je commencerai par en extraire ce qui précède l'an 222. On y lit que Marcus Claudius fut surnommé Marcellus à cause de son caractère martial et belliqueux, de son adresse à manier les armes, de ses progrès rapides dans les exercices militaires, de sa force et de son agilité, enfin de son goût pour les combats. Mais, ajoute le biographe, il ne montrait cette ardeur et cette âpreté qu'en présence des ennemis de la république. Ses mœurs privées étaient douces et paisibles; il aimait l'étude et la littérature grecque; il honorait les hommes qui avaient acquis ce genre d'instruction, et regrettait de ne pouvoir s'y adonner assez lui-même : les affaires ne lui en laissaient pas le loisir. Il se voyait condamné au sort de ces hommes que Jupiter contraint, dit Homère, à user dans les batailles toute leur vie, depuis la jeunesse jusqu'à la mort :

Οἷσιν ἄρα Ζεὺς
Ἐκ νεότητος ἔδωκε καὶ ἐς γῆρας τολυπεύειν
Ἀργαλέους πολέμους, ὄφρα φθιόμεσθα ἕκαστος.

Ce fut la destinée de la plupart des Romains de ce siècle : ils n'ont vécu que pour guerroyer deux fois les Carthaginois, et les Gaulois à plusieurs reprises. L'âge

n'exemptait plus de ce service. Une ancienne ordonnance du roi Servius Tullius disait bien qu'on ne pourrait être forcé de porter les armes que jusqu'à quarante-six ans; mais on s'était accoutumé à ne plus invoquer cette règle; et d'ailleurs on avait expressément excepté les guerres contre les Gaulois. Pour Marcellus, il ne reculait devant aucune fatigue ni aucun péril. S'étant surtout exercé aux combats d'homme à homme en champ clos, il acceptait tous les défis; et les ennemis qui osaient lui en proposer tombaient toujours sous ses coups. En Sicile, voyant son frère Otacilius attaqué par des Carthaginois, il le couvrit de son bouclier, et terrassa les agresseurs. Dès ses premières campagnes, il obtint par de tels exploits un grand nombre de couronnes et des récompenses militaires. Les citoyens l'élurent édile curule, en même temps que les pontifes le faisaient augure, le supposant capable de bien observer le vol des oiseaux, et d'en tirer de judicieux pronostics. Pendant son édilité, il se voit obligé de citer en justice et d'accuser son collègue Capitolinus. Il en coûtait à Marcellus de se rendre dénonciateur, mais il y allait de l'honneur de son propre fils. Ce qu'en dit Plutarque nous montre à quel point les mœurs romaines étaient déjà corrompues. Capitolinus invoqua l'autorité des tribuns, qui ne voulurent pas se mêler de cette affaire. Le sénat, sur les dénégations de l'accusé, fit comparaître le jeune homme, qui, en entrant, se mit à rougir et à pleurer. Ces preuves parurent suffisantes : les sénateurs tinrent les faits pour avérés, et condamnèrent Capitolinus à une amende, que Marcellus employa en achetant des vases d'argent pour l'usage des sacrifices et le service des dieux. La première guerre

punique venait de finir, quand celle des Gaulois commença; et, à ce propos, Plutarque félicite Rome de n'avoir point eu à combattre à la fois deux nations si redoutables. Les Gaulois seuls inspiraient bien assez d'effroi, par la position de leur pays, par la férocité de leurs mœurs, et par le souvenir des exploits de leurs ancêtres, qui jadis avaient envahi la ville de Rome. Aussi fit-on contre eux d'immenses préparatifs : on arma plus de citoyens que jamais; nulle exemption de milice ne fut admise. Marcellus s'était signalé aux armées, lorsqu'il fut nommé consul. C'est ici que Plutarque dit que les comices où se fit cette élection étaient présidés par un entre-roi, ce qui nous a paru douteux. Nous devons remarquer aussi que Valère-Maxime donne à Capitolinus, accusé par Marcellus, le nom de Scantinius; qu'il en fait un tribun du peuple, et non pas un édile curule; et qu'il place la scène de la comparution du jeune homme sur la place publique, et non dans la salle du sénat. Juvénal dit :

Quod si vexantur leges ac jura, citari
Ante omnes debet Scantinia...

d'où l'on a quelquefois conclu que Scantinius était l'auteur de la loi portée contre le crime que Plutarque et Valère-Maxime lui imputent à lui-même. Tant il reste encore d'incertitude et d'obscurité dans les détails des annales romaines!

Marcellus et son collègue, le patricien Scipion Calvus, étaient à peine installés, quand des députés insubriens vinrent à Rome implorer la clémence du peuple. Les consuls, soit par zèle pour l'intérêt public, soit afin de se ménager des occasions d'illustrer leur ma-

gistrature par des triomphes, détournèrent le sénat et le peuple de consentir à la paix. Ils peignirent les Gaulois comme une nation inconstante et légère, qui romprait bientôt les traités conclus avec elle, et qu'il importait de subjuguer, tant pour ne plus lui laisser les moyens de reprendre les armes, que pour agrandir d'un si beau pays les domaines de la république. Le récit fort succinct de Polybe porterait à croire qu'en effet les Romains rejetèrent tout projet de pacification. Cependant Plutarque affirme que la paix fut alors faite, mais que bientôt après on se mit en campagne. De quelque manière qu'on explique cette contradiction nouvelle, il est certain que la guerre ne tarda point à se rallumer. Trente mille Gésates repassèrent les Alpes, se joignirent aux Insubriens, qui étaient plus nombreux. Les Gésates avaient à leur tête leur roi appelé Britomare, Britomartus, Briomatus, Virdomar, Viridomare ou Virdumarus. Les anciens historiens le désignent sous ces divers noms; mais ils s'accordent à le représenter comme un jeune guerrier, que distinguaient à la fois la beauté de ses traits, la vigueur de ses membres, la hauteur majestueuse de sa taille, et l'éclat de sa magnifique armure. Il se vantait de tirer du Rhin même son origine, à ce que dit Properce, dont les expressions sur ce chef des Gésates méritent d'être recueillies.

.... Belgica quum vasti parma relata ducis
Virdumari : genus hic Rheno jactabat ab ipso,
Nobilis e tectis fundere gæsa rotis.

Il s'ensuivrait que les Gésates tenaient leurs noms de l'espèce particulière de leurs armes, ainsi que nous l'avons supposé, et qu'ils venaient d'une contrée belge et des bords du Rhin; ce qui se concilie moins bien

avec les autres documents qui concernent leur patrie.

Les deux consuls commencèrent leur campagne par le siége d'Acerres, l'une des principales villes insubriennes, située sur la rive gauche de l'Adda, à peu de distance de Crémone, et à l'endroit où est aujourd'hui le bourg appelé Ghiera; très-distincte par conséquent d'une autre ville d'Acerres qui existait en Campanie, sur les bords du Clanio, près de Suessula, et de laquelle parle Virgile, quand il dit

... et vacuis Clanius non æquus Acerris.

Les Insubriens, pour délivrer la place assiégée, qui toutefois opposait aux consuls une vive résistance, résolurent d'opérer une diversion, en fondant eux-mêmes sur quelque territoire possédé par les Romains. On comptait, y compris les Gésates, quatre-vingt-dix mille Gaulois au moins. Une partie de cette armée passa le Pô, et marcha sur Clastidium, place de la Ligurie inférieure. Polybe paraît la situer entre le Pô et les Alpes; Plutarque n'en fait qu'un bourg au delà du Pô; Cluvier, Cellarius et les autres géographes modernes ont beaucoup de peine à en reconnaître la position précise; d'Anville la met au sud du Pô et à l'ouest de Plaisance. A la nouvelle du péril qui menaçait Clastidium, Marcellus accourut à son secours avec la cavalerie romaine, ou, selon Plutarque, avec un tiers seulement des cavaliers, et une plus faible partie de l'infanterie armée à la légère, laissant à son collègue le soin de continuer le siége d'Acerres. Espérait-il qu'avec un petit corps de cavalerie, et environ six cents fantassins, il pourrait tenir tête à une armée gauloise? C'est un point que l'histoire n'a pas très-bien éclairci.

Nous lisons dans Polybe qu'au bruit de l'approche des Romains, les Gaulois décampèrent de Clastidium pour venir au-devant des ennemis; qu'ils se rangèrent en bataille; qu'ils soutinrent vaillamment le premier choc de la cavalerie consulaire; mais que, lorsqu'elle les eut enveloppés et attaqués en queue et en flanc, ils plièrent de toutes parts; que plusieurs furent culbutés dans la rivière, et la plupart passés au fil de l'épée. Polybe ne dit pas un seul mot d'un combat singulier entre Marcellus et Viridomare; mais voici ce qu'en raconte Plutarque, et ce qu'en disent les auteurs latins :

Marcellus, craignant d'être enveloppé, étendit autant qu'il put les ailes de son armée, afin d'occuper plus de pays. Au moment où il allait s'élancer sur les Gaulois, son cheval s'effraya de leurs cris, et, faisant une demi-volte, le tourna en arrière. Le consul, qui connaissait l'esprit superstitieux de ses soldats, leur disposition à prendre l'accident le plus naturel pour un funeste présage, tira la bride à gauche, fit faire au coursier une volte entière, et salua ou adora le soleil. Par là il donnait à entendre qu'il avait lui-même dirigé tous les mouvements du cheval; car c'était un point bien établi dans la liturgie que, lorsqu'on voulait honorer la statue d'un dieu, on commençait par tourner autour d'elle. Ce précepte venait, disait-on, de Numa; et ceux qui l'expliquent prétendent qu'il avait pour objet de représenter le mouvement orbiculaire du séjour céleste des dieux, ou bien l'immensité de l'Être Suprême, qui n'a, non plus qu'un cercle, ni commencement ni fin, ou la mobilité et la rotation des choses humaines. Toujours est-il dit que les Gaulois, dans leurs cérémonies religieuses, tournaient de gauche à droite,

et les Romains de droite à gauche : *Si deos salutas, dextrovorsum censeo,* dit Plaute ; et l'on a sur cet article un texte beaucoup plus formel de Pline l'Ancien : *In adorando, dexteram ad osculum referimus, totumque corpus circumagimus, quod in lævam Galli fecisse religiosius credunt.* Marcellus fut donc censé aussi avoir, de son plein gré, adoré le soleil; et ses soldats n'en purent tirer qu'un heureux augure. On ajoute qu'il fit vœu d'offrir à Jupiter Férétrien la plus riche dépouille de l'ennemi. Comment ne pas vaincre, quand on s'est mis si bien en règle ?

Les Gaulois s'étaient fièrement avancés, affectant un mépris superbe pour une si faible troupe, et surtout pour une cavalerie si peu exercée. Ils avaient eux-mêmes d'excellents cavaliers, qu'ils entremêlaient à l'infanterie, et ne les jetaient point sur les ailes, ainsi que le pratiquaient les Romains. Viridomare sortit des rangs, et vint défier Marcellus, qu'il avait reconnu pour le chef de l'armée romaine. Marcellus, à qui plaisaient fort, comme nous l'avons observé, les combats singuliers, s'empressa d'accepter celui-là : on laissa la carrière libre aux deux champions, et l'action générale demeura suspendue. Le consul pousse son cheval à toute bride; du premier coup de lance, il transperce la cuirasse de son adversaire, et lui fait une large blessure; le coursier de Marcellus choque violemment le coursier gaulois, qui recule, se cabre, et renverse le cavalier. Marcellus, par des coups redoublés, achève sa victoire; et, selon les lois de la guerre, il enlève les dépouilles du vaincu, qu'il a étendu mort sur la place. « O Jupi- « ter Férétrien, s'écrie-t-il, toi qui de l'Olympe regar- « des et diriges les exploits des capitaines, je te prends

« à témoin que je suis le troisième général romain qui « ai, de ma main, défait et occis le chef de l'armée en« nemie. Je promets de te dédier les plus riches dépouil« les : c'est à toi de nous assurer les mêmes succès « jusqu'à la fin de cette guerre. » Encore une fois, Messieurs, Polybe n'a rien su de cette aventure de chevalerie; mais la tradition s'en est conservée chez les Romains. Frontin, Valère-Maxime, Florus, Eutrope, Orose, en parlent succinctement; et Virgile lui-même y a fait allusion, sans rappeler toutefois d'une manière bien expresse le combat en champ clos :

Aspice ut insignis spoliis Marcellus opimis
Ingreditur, victorque viros supereminet omnes.
Hic rem romanam, magno turbante tumultu,
Sistet; eques sternet Pœnos, Gallumque rebellem,
Tertiaque arma patri suspendet capta Quirino.
....Regarde ce héros :
C'est Marcellus; son front, paré par la Victoire,
Domine tout le peuple, orgueilleux de sa gloire.
Seul, des malheurs de Rome il soutient tout le poids...
Présente à Jupiter, de ses mains triomphantes,
D'un chef des ennemis les dépouilles sanglantes :
C'est lui qui, le troisième, au monarque des dieux
Offrira de ses mains ces dons victorieux.

Vous savez, Messieurs, que les premières dépouilles opimes avaient été offertes par Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céniniens, et les secondes, par le tribun légionnaire Cornélius Cossus, qui, l'an 436 avant notre ère, reconnut dans la mêlée et tua de sa main Lars Tolumnius, roi des Véiens. Quant à Viridomare ou Britomare, sa mort fut immédiatement suivie d'une bataille, si l'on peut donner ce nom à la déroute des Gaulois, que la mort de leur chef laissait sans espoir et sans direction : les uns périrent, et la plupart s'en-

fuirent, poursuivis par une poignée de Romains.

Ayant ainsi délivré Clastidium, Marcellus alla rejoindre son collègue Cornélius Scipion Calvus, qui avait pris la ville d'Acerres abandonnée par les Insubriens, et qui assiégeait Médiolanum, que par syncope nous appelons Milan. Cette cité, jadis fondée par Bellovèse, était considérée, en 222, comme la capitale de l'Insubrie : c'est encore aujourd'hui une des plus florissantes villes de l'Europe. Elle renfermait alors une population considérable et guerrière, qui soutenait courageusement ce siége. Les Romains, qui investissaient la place, se voyaient enveloppés eux-mêmes par des troupes gauloises, pleines de confiance et d'ardeur : la position de Cornélius devenait de jour en jour plus périlleuse, lorsque Marcellus parut. Le seul nom du vainqueur de Viridomare épouvanta les Gésates, cantonnés dans les environs de Milan : ils s'enfuirent, gagnèrent le pied des Alpes, repassèrent les monts, et laissèrent les Insubriens sans défense ou du moins sans espoir. La ville se rendit aux consuls; Côme et d'autres cités imitèrent bientôt cet exemple : il ne se livra plus de combats, à ce que dit Plutarque; et les Gaulois établis dans l'Italie septentrionale se soumirent entièrement à la discrétion des Romains, qui leur octroyèrent la paix sous d'équitables et raisonnables conditions.

Polybe, qui n'a point parlé de Viridomare ou Britomare, ne dit rien non plus de l'apparition de Marcellus sous les murs de Milan : il laisse à Cornélius Scipion tout l'honneur de la prise de cette place. Selon cet historien, quand ce consul eut chassé les Gaulois des murs d'Acerres, il les poursuivit jusqu'aux remparts

de la capitale de l'Insubrie. Sa présence effraya d'abord les ennemis; mais il reprit la route d'Acerres; et, à leur tour, ils osèrent se mettre à sa poursuite, chargèrent vivement son arrière-garde, tuèrent ou dispersèrent une partie de son armée. Il mit alors en mouvement son avant-garde; et, après l'avoir animée par d'encourageantes exhortations, il engagea une bataille. Les Gaulois, fiers des avantages qu'ils venaient d'obtenir, se comportèrent en braves au commencement de l'action, jusqu'à ce que, s'affaiblissant peu à peu, suivant leur coutume, ils se laissèrent enfoncer, se débandèrent, et s'enfuirent vers les montagnes. Cornélius les serra de près, les harcela, ravagea le pays, et se replia sur Milan, qu'il emporta de vive force. Après cette dernière déroute, les Insubriens, perdant toute espérance de se relever, se livrèrent à la merci des Romains. Ainsi, Messieurs, le résultat demeure le même dans toutes les relations, et c'est une raison de le croire incontestable; mais presque tous les détails diffèrent, et c'est à vous de juger si les traditions accréditées dans Rome doivent l'emporter sur le récit de Polybe, qui écrivait dans le cours des cent années qui ont suivi ces événements, et plus d'un siècle avant les écrivains qui les racontent d'une manière plus merveilleuse. Il y joint des réflexions qu'il n'est pas inutile de recueillir: « Ainsi se termina, dit-il, la guerre contre les « Gaulois. On n'en connaîtrait pas de plus terrible, « si l'on n'en jugeait que par l'audace désespérée des « combattants, par le nombre et le spectacle sanglant « des batailles, par la multitude des victimes et l'étendue des ravages. Mais si l'on envisage les desseins, « les plans, les mouvements des Gaulois, les motifs

« qui les entraînaient à prendre les armes, l'inconsi-
« dération avec laquelle ils les employaient et les dé-
« posaient, cette lutte si meurtrière n'excitera qu'un
« profond mépris, puisque ces peuples, dans la plu-
« part de leurs actions et dans toutes leurs entreprises,
« s'abandonnaient à leur impétuosité naturelle, plu-
« tôt qu'ils ne consultaient les règles de la raison et
« de la prudence. Voilà pourquoi ils sont expulsés en
« si peu de temps de tous les environs du Pô, ou n'ont
« du moins de refuge que dans quelques bourgs au
« pied des Alpes. Pour les faire apprécier, j'ai cru à
« propos de retracer leur première irruption, les vicis-
« situdes qui l'ont suivie, et leur dernière défaite. Ces
« jeux de la fortune appartiennent à l'histoire; elle
« doit les transmettre à nos descendants, pour leur
« apprendre à ne pas redouter les incursions subites et
« irrégulières des barbares. Ils reconnaîtront qu'elles
« sont éphémères, et qu'on réduit bientôt de pareils
« ennemis, pour peu qu'on sache leur tenir tête et pro-
« fiter de toutes les ressources, afin de ne leur jamais
« rien céder. Je suis persuadé que les écrivains qui
« nous ont transmis l'histoire de l'irruption des Perses
« dans la Grèce, et des Gaulois à Delphes, ont fort
« contribué aux succès des combats que les Grecs ont
« soutenus depuis pour maintenir leur liberté. Lors-
« qu'on se représente, en effet, tant d'actions héroïques,
« et ces innombrables armées qui, malgré leur bravoure
« et leur formidable appareil, ont été vaincues par la
« résolution, l'adresse et l'intelligence d'un bien plus
« petit nombre de guerriers, on s'accoutume à voir
« sans épouvante tous ces vastes préparatifs d'arsenaux,
« de magasins et de phalanges, et l'on ne perd jamais

« l'espoir de défendre ses foyers et sa patrie. Comme « ce n'est pas seulement à des époques reculées, mais « de nos jours encore, que les Gaulois ont effrayé la « Grèce, j'ai voulu dissiper ou tempérer ces vaines ter- « reurs, en reprenant du plus haut que j'ai pu l'his- « toire de ce peuple, et en la suivant à travers les siè- « cles, pour recueillir au moins ce qu'elle offre de plus « mémorable. »

Vous voyez, Messieurs, que Polybe est particulièrement occupé de la destinée des Grecs, ses compatriotes. Revenons aux Romains : la prise de Milan et l'occupation de l'Insubrie entière achevaient de les rendre maîtres de toute l'Italie depuis les Alpes jusqu'à la mer Ionienne, ainsi que de trois grandes îles de la Méditerranée, la Sicile, la Corse et la Sardaigne. Ces progrès ne commencent guère qu'en l'an 395 avant notre ère, époque de la prise de Véies, à quelques lieues de Rome. C'est dans un espace de cent soixante-treize ans que la république a fait tant de conquêtes. Elles honorent, dit-on, le courage et le patriotisme des citoyens, la sagesse et l'habileté du sénat et des consuls. Ces admirations seraient fort justes si les conquêtes étaient de véritables progrès : on en peut juger autrement lorsque, en parcourant les annales d'un peuple, on examine principalement s'il s'éclaire, s'il devient plus industrieux, plus raisonnable, plus équitable et plus vertueux. Quoi qu'il en soit, l'Insubrie et la Ligurie sont réduites en une seule province romaine, sous le nom de Gaule Cisalpine. On abroge leurs lois, on modifie leurs coutumes : on se promet de leur imposer, quand il en sera temps, des préteurs et des questeurs; en attendant, on exigea d'elles des tributs, toutefois assez

modiques; et l'on crut se prémunir contre leur inconstance, en établissant des colonies à Plaisance et à Crémone. Les étymologistes conjecturent que le nom *Placentia* de la première de ces villes vient du mot latin *placere*, plaire; et cette opinion semble assez justifiée par la beauté de ce territoire, par les agréments des sites et la douceur du climat. Cicéron met Plaisance au rang des municipes; il reste sur ce point des difficultés, que nous trouverons d'autres occasions d'éclaircir. Nous avons, en ce moment, à entendre le récit du triomphe de Marcellus, d'après Plutarque et les auteurs latins. Le décret du peuple et du sénat portait que Marcus Claudius Marcellus triompherait des Insubriens et des Germains. Voilà, Messieurs, la première fois que le nom de Germains et de Germanie se présente dans les monuments de l'histoire romaine. Il s'applique ici aux Gésates, que Properce nous a déjà donnés pour un peuple belge. Ce poëte a composé dix vers sur ce sujet : je n'en ai cité que deux ; il est maintenant à propos de les lire tous, parce qu'ils retracent divers détails de cette cérémonie triomphale :

Claudius Eridanum trajectos arcuit hostes,
  Belgica quum vasti parma relata ducis
Virdumari ; genus hic Rheno jactabat ab ipso,
  Nobilis e tectis fundere gæsa rotis.
Illi virgatis jaculanti ut ab agmine braccis
  Torquis ab incisa decidit unca gula.
Nunc spolia in templo tria condita : causa Feretri,
  Omine quod certo dux ferit ense ducem;
Seu, quia victa suis humeris hæc arma ferebant,
  Hinc Feretri dicta est ara superba Jovis.

Selon ces vers, Marcellus a vaincu, près de l'Éridan ou du Pô, des ennemis qui lançaient des traits appelés

gæsa. Leur chef, Virdumare, avait un bouclier belge, un vêtement, casaque ou haut-de-chausse, nommé *bracca*, et un riche collier. Pour la troisième fois, des dépouilles opimes furent offertes à Jupiter Férétrien, dont le nom vient ou de *ferire*, frapper, ou de *ferre*, porter. Plutarque adopte la première de ces étymologies ; nous avons préféré la seconde, quand ce mot s'est présenté à nous dans les premières pages des annales romaines. Jupiter Férétrien est Jupiter *porte-dépouilles*.

Les vers de Properce et ceux de Virgile que vous avez entendus ne donneraient qu'une idée sommaire de la cérémonie qui honora les victoires de Marcellus : il faut, pour en savoir un peu plus, écouter Plutarque : « Fust ce triomphe en richesses, en multitude de des« pouilles, en nombre de beaux et grands hommes « prisonniers, et en toute autre sumptuosité et ma« gnificence, aussi admirable et aussi digne de veoir « que autre qui eust onques esté ; mais ce qui y fut le « plus aggréable à regarder, pour la nouveauté, fut « Marcellus portant luy-mesme à Jupiter sur ses espaules « la despouille entiere du roy barbare qu'il avoit occis ; « car il avoit fait coupper un chesneau (un jeune chêne) « de montagne hault et droit, qu'il accoustra en forme « de trophée, en y attachant et pendant à l'entour par « ordre toutes les pieces du harnois qu'il avoit con« quis ; puis, quand toute la monstre de son triumphe « fut acheminée, luy-mesme chargea le chesneau sur ses « espaules, et monta dessus son chariot triumphal, et « alla ainsi par toute la ville, portant ce trophée en « triumphe, qui fut la plus belle représentation et le « plus honorable spectacle qui comparust en toute ceste « monstre. Son armée suyvoit après le chariot, chan-

« tant des hymnes et chants de victoire à la louange « des dieux et de leur capitaine. Puis, quand il eut « traversé toute la ville jusques au temple de Jupiter « Férétrien, il y planta et dédia son trophée. »

La date de ce triomphe, indiquée par les Fastes, correspond au 13 avril 221 : le sénat et tous les ordres de l'État y assistèrent. On cite plusieurs médailles qui en retracent quelques circonstances. Mais il importe d'observer qu'elles n'ont point été frappées à l'époque même de cette cérémonie : il en est une qui n'a pu l'être qu'au premier siècle avant notre ère, puisqu'on y lit le nom de Marcellinus, c'est-à-dire de Cnéius Cornélius Lentulus Marcellinus, préteur en Syrie en 58, lequel ayant passé par voie d'adoption de la famille Claudia dans la Cornélia, jugea convenable de relever l'éclat de la première par un monument consacré à la mémoire de Claudius Marcellus. Il est évident que cette médaille n'est point du tout un témoignage immédiat, et qu'elle ne représente qu'une tradition, comme les vers de Properce et de Virgile. Il y a beaucoup de pièces numismatiques de cette même espèce ; et c'est l'une des considérations qui devraient conseiller une circonspection extrême dans l'usage historique de ce genre de monument.

L'autre consul de 222, Cnéius Cornélius Scipion, ne reçut pas l'honneur triomphal, quoique Polybe lui attribue une très-grande partie des succès de la campagne. Mais Polybe ne dit rien non plus du triomphe de Marcellus; et l'on voit d'ailleurs que les Romains donnèrent à Scipion un témoignage non moins flatteur d'estime et de confiance, en prorogeant ses pouvoirs par une délibération des comices de centuries, et en le main-

tenant en qualité de proconsul dans la Gaule cisalpine, pour la soumettre au régime provincial, et pour y régler beaucoup d'affaires. Les Romains ressentaient une joie si vive d'avoir terminé de la plus heureuse manière la guerre des Gaulois, qu'ils voulurent appeler les dieux et les hommes au partage du butin qu'ils venaient d'acquérir. Ils en envoyèrent diverses parties à plusieurs villes alliées, et surtout à leur ancien et fidèle ami, le roi de Syracuse Hiéron. Diodore de Sicile ajoute qu'ils lui payèrent en outre le prix des blés qu'il leur avait fait tenir gratuitement durant les dernières campagnes. Il leur plut d'enrichir aussi d'une coupe d'or massif, d'un très-grand poids, le temple d'Apollon Pythien à Delphes. C'était un moyen d'étendre et de perpétuer la renommée de leurs exploits et de leurs conquêtes. Les dons religieux convenaient à la fois aux intérêts des prêtres et à la vanité des cités ou des princes. En ces temps encore, la gloire ne se proclamait nulle part plus solennellement qu'en Grèce. Pour assurer à des événements militaires et politiques une publicité vaste et une célébrité durable, il importait de les inscrire dans un temple fréquenté par beaucoup de peuples. Nous ne devons pas oublier que l'antiquité manquait des moyens rapides de communication et de retentissement que nous possédons aujourd'hui, et qu'il lui était bien moins facile qu'à nous de garantir la durée indéfinie des souvenirs.

Un fait remarquable dans l'année consulaire de Marcellus et de Cornélius Scipion est la mort d'Asdrubal, qui commandait, au nom de Carthage, en Espagne. Il est vrai que la *Biographie universelle* place cette mort en 223, et que les *Fastes universels* de M. Buret de Long-

champs la retardent jusqu'en 220. Mais je crois que ces deux dates sont inexactes, et inconciliables avec deux textes classiques, l'un de Polybe, l'autre de Tite-Live. Polybe dit qu'Asdrubal gouverna pendant huit ans les provinces ibériennes, ἔτη χειρίσας ὀκτὼ τὰ κατὰ τὴν Ἰβηρίαν: et Tite-Live, que son administration dura presque huit ans, *octo ferme annos imperium obtinuit;* ce qui suppose que la huitième année n'était pas tout à fait révolue. Or Asdrubal avait succédé à son beau-père Amilcar en 229, ainsi que nous l'avons vérifié dans l'une de nos précédentes séances; il mourut donc en 221, ou peut-être dans les derniers mois de 222, sans qu'il soit possible ni de remonter à 223, ni de descendre à 220. Je vous ai parlé de ses relations avec Amilcar, dont il épousa la fille, et qu'il accompagna en Espagne. Il en partit avec un corps de troupes pour aller combattre les Numides qui s'étaient révoltés, et revint après avoir montré beaucoup d'habileté dans cette expédition. Amilcar étant mort, Asdrubal fut proclamé général par l'armée d'Espagne; le sénat de Carthage confirma cette élection, et lui envoya des renforts pour le mettre en état de conserver et d'étendre les conquêtes de son prédécesseur. Dès les premiers jours de son commandement, il remporta une victoire signalée sur un prince espagnol nommé Orisson : aussitôt douze villes lui ouvrirent leurs portes, et plusieurs autres suivirent cet exemple. Nous l'avons vu bâtir Carthagène ou Carthage la Neuve en 228. Ce fut, entre Rome et Carthage, l'occasion d'un nouveau traité que je vous ai fait connaître, et dont Asdrubal observa fidèlement les conditions. Tite-Live le peint comme un sage administrateur, qui agissait par conseil plutôt que par violence; qui, pour

servir son pays, pour agrandir les domaines de sa république, aimait mieux ménager des alliances qu'employer les armes : *Is plura consilio quam vi gerens, hospitiis regulorum magis conciliandisque per amicitiam principum novis gentibus, quam bello aut armis rem carthaginiensem auxit.* Il épousa en secondes noces la fille d'un prince espagnol, et ne négligea aucun moyen de se concilier l'affection des cités et des familles. Sa vie n'en fut pas plus en sûreté : tant c'est toujours une position périlleuse que de commander dans un pays étranger! Il tomba sous les coups d'un esclave gaulois dont il avait fait périr le maître. L'assassin, arrêté à l'instant même, sourit au milieu des tortures, si joyeux de n'avoir pas manqué son coup, qu'il semblait ne rien sentir du supplice cruel qu'on lui faisait endurer : *Comprehensusque ab circumstantibus haud alio quam si evasisset vultu, tormentis quoque quum laceraretur, eo fuit oris habitu, ut superante lætitia dolores, ridentis etiam speciem præbuerit.* Ce sont encore des expressions de Tite-Live. Ce qui oblige cet historien de Rome à tenir un tel compte de la mort d'Asdrubal, c'est qu'elle laissait le commandement entre les mains d'Annibal, qui devait bientôt rallumer la guerre entre les deux républiques. Il faut marquer le point où s'ouvre la carrière de ce grand capitaine, le plus terrible ennemi que les Romains aient jamais rencontré. Il était âgé de vingt-cinq ans en 221.

Les Gaulois sont désarmés : ils resteront soumis jusqu'à ce que de nouvelles conjonctures les entraînent à prendre part à la seconde guerre punique. Rome, durant les trois années qui vont suivre, 221, 220 et 219,

ne fera la guerre qu'en Istrie et en Illyrie; mais, avant d'entreprendre le récit de ces campagnes, je crois, Messieurs, qu'il ne nous sera point inutile d'acquérir, s'il est possible, quelques notions précises sur l'origine, les destinées et les mœurs de cette nation gauloise, que nous avons tant de fois rencontrée dans le cours des annales romaines, et qui doit y reparaître encore. Deux motifs nous invitent à cette étude: d'abord sa connexion intime avec celle qui nous occupe, et en second lieu l'intérêt particulier qu'elle doit avoir pour nous, comme une sorte d'introduction à notre propre histoire. En effet, au troisième siècle avant notre ère, et dans les âges antérieurs, la population du pays que nous habitons était tout entière celtique ou gauloise; et, bien qu'il s'y soit mêlé depuis beaucoup de races romaines, gothiques, bourguignones, franques ou germaniques, scandinaves enfin ou normandes, il y a lieu de penser qu'il coule encore du sang gaulois dans nos veines. J'avouerai que cette étude n'est pas sans difficulté, et qu'on n'y peut guère aspirer à des résultats d'une exactitude rigoureuse ; car ce vieux peuple ne s'est point assez perfectionné pour avoir des historiens qui lui appartinssent en propre; et ceux de la Grèce et de Rome qui ont jeté sur lui quelques regards ne l'ont guère fait que par occasion, et à mesure qu'ils le rencontraient sur leur route. Ils ne nous ont transmis que des traits épars, incohérents de son histoire; encore ont-ils souvent négligé de les rechercher avec méthode et de les vérifier soigneusement. Toutefois dom Bouquet a rassemblé, dans le tome Ier du *Recueil des historiens de France*, plus de huit cents pages in-folio de textes qui concernent les anciens

Gaulois, et qui sont extraits d'environ cent vingt auteurs grecs et latins, tant des anciens siècles que du moyen âge. On distingue, dans ce trop grand nombre, Aristote, Polybe, César, Salluste, Cicéron, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live; puis, dans le premier siècle de l'ère vulgaire, Strabon, Pomponius Méla, Pline, Lucain, Silius Italicus, Tacite, Josèphe, Plutarque et Suétone; dans le deuxième, Ptolémée, Lucien, Appien, Justin, Aulu-Gelle; dans le troisième, Pausanias, Dion Cassius, Athénée, Solin et les auteurs de l'*Histoire Auguste;* dans le quatrième, Ammien Marcellin, Ausone, Julien et Libanius; dans le cinquième enfin, Claudien et Zosime. Il ne faut pas juger par le nombre de ces auteurs du nombre des faits et des détails qu'ils rapportent; car les mêmes matériaux se reproduisent dans ces différents livres, sauf des variantes que nous n'entreprendrons pas de rapprocher et de discuter; ce serait un long travail, trop souvent infructueux. Je me bornerai à vous présenter les résultats qui me paraîtront le mieux établis. Nous commencerons par recueillir et disposer dans l'ordre chronologique tous les événements auxquels s'est attaché le nom de Gaulois ou Celtes jusqu'à l'an 221 avant J. C., et ceux auxquels il doit s'attacher encore jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire, et sans dépasser cette limite. J'exposerai, en second lieu, les systèmes des savants modernes sur les origines et les transmigrations de la nation celtique ou gauloise. Jusque-là nous l'aurons considérée comme un seul et même corps; mais dans une troisième partie, qui sera la plus compliquée, nous l'envisagerons divisée en plusieurs races ou peuplades, Gaulois chevelus, Narbonnais, Cisalpins,

Ibériens, Bretons, Transrhénans, Grecs ou Galates, Scordisques, etc. Une quatrième et dernière section sera consacrée à des considérations sur les habitudes, les mœurs et le caractère des peuples gaulois, sur leurs institutions civiles et religieuses, sur leur langue et leurs arts, sur les monuments celtiques, et les indications qu'ils peuvent fournir à l'histoire. Si les notions que nous tâcherons de rassembler ainsi ne sont pas suffisantes, du moins elles serviront d'introduction aux livres où cette matière est plus amplement traitée ou controversée, et dont les principaux sont les *Illustrations des Gaules*, par Jean le Maire; l'*Histoire des expéditions des Gaulois depuis le déluge*, par Guillaume Postel; l'*Histoire des Druides*, par Taillepied; les *Origines Gallicæ*, de Boxhorn; les *Vindiciæ Celticæ*, de Schœphlin; les *Antiquités des Celtes*, par Pezron; l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, par Dubos; l'*Histoire des Gaules*, par dom Martin; des *Celtes*, par Pelloutier; des *Gaulois*, par J. Picot; les *Mémoires*, de Balthazar Gibert, *sur les Gaules et la France;* les *Origines Gauloises*, de la Tour-d'Auvergne Corret; le *Précis historique de l'ancienne Gaule*, par M. Berlier; et, pour ne pas trop allonger cette liste, les volumes de MM. Laureau et Dufau, qui, sous le titre d'*Avant Clovis*, servent de préliminaires à l'*Histoire de France* de Velly, Villaret et Garnier. La longueur seule de cette série annonce assez que les livres qui la composent l'ont plus remplie de conjectures que de faits réellement historiques : nous nous appliquerons à en extraire ce qu'ils contiennent d'ingénieux, de plausible et d'instructif. Tel est, Messieurs, le sujet qui va nous occuper dans nos prochaines séances.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

CELTES OU GAULOIS. — ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES RELATIFS A CETTE NATION.

Nous avons, Messieurs, étudié dans notre dernière séance l'histoire de deux consulats : celui de Caius Flaminius Népos et de Publius Furius Philus, élus en 223; celui de Cnéius Cornélius Scipion Calvus et de Marcus Claudius Marcellus, de 222 à 221. Flaminius, qui, en 232, avait proposé une loi agraire, déplaisait aux patriciens : ils lui firent adresser, ainsi qu'à son collègue, un message du sénat qui leur ordonnait d'abdiquer. On prétexta des prodiges, et l'on obtint des augures une réponse par laquelle ils déclaraient avoir découvert une irrégularité dans l'élection des consuls. Ces magistrats faisaient la guerre en Insubrie. Ils avaient, non sans péril et sans dommage, traversé le Pô, s'étaient réfugiés dans le pays des Cénomans, leurs alliés; et, après avoir ravagé des territoires insubriens, ils se disposaient à livrer une bataille près du confluent de l'Adda et du Pô. Le message du sénat n'arrêta point leur entreprise : ils prirent le parti de ne pas le lire avant le combat; et la victoire couronna l'audace de Flaminius. Il paraît que Furius s'abstint de combattre; et l'on sait qu'il demeura immobile, tandis que Flaminius, vainqueur, prenait des citadelles, forçait une ville, amassait un riche butin, et le distribuait à ses légionnaires, dont il gagnait ainsi l'affection. Sans avoir abdiqué, les consuls rentrèrent dans Rome, et y furent

mal accueillis : le sénat leur refusa l'honneur triomphal; mais l'armée et le peuple le leur décernèrent à l'un et à l'autre. Leurs ennemis parvinrent-ils ensuite à les dépouiller de leurs fonctions? Plutarque et d'autres auteurs le disent. Il se pourrait néanmoins qu'on n'ait pu se venger de Flaminius qu'en abrégeant de près de deux mois la durée de son consulat. Il avait rendu un éminent service par sa victoire de l'Adda, qu'on s'efforçait toutefois d'attribuer à la prudence et à l'habileté de ses lieutenants. Du moins avait-il, par sa résistance à un décret insensé, essayé d'affaiblir l'empire des superstitions grossières et pernicieuses qui régnaient dans Rome, et dont vous avez remarqué, en ce même temps, d'autres exemples, dans la destitution de deux pontifes pour les causes les plus frivoles. Les nouveaux consuls, Cornélius Scipion Calvus et Claudius Marcellus, installés dès le 16 avril 222, continuèrent la guerre de l'Insubrie. Mais, avant de vous exposer les détails de leur glorieuse campagne, j'ai fixé vos regards sur la personne même de Marcellus; j'ai extrait de Plutarque, qui a écrit sa vie, tous les faits antérieurs à l'an 222, c'est-à-dire ce qui concerne le caractère martial qui valut, dit-on, à Claudius le surnom de Marcellus, ses exercices militaires, son goût pour les lettres, ses premières campagnes en Sicile, son édilité, et l'accusation par lui intentée à son collègue Scantinius Capitolinus. En 222, les Insubriens vinrent demander la paix : les consuls s'y opposèrent efficacement; ou du moins, si l'on consentit à une suspension d'armes, ainsi que Plutarque l'affirme, elle fut d'une bien courte durée. Trente mille Gésates, conduits par leur jeune roi Britomare ou Viridomare,

étaient venus renforcer les guerriers plus nombreux de l'Insubrie. Dans Polybe, les consuls prennent Acerres, délivrent Clastidium assiégée par les Gaulois, et s'emparent de Milan. Les Gésates repassent les Alpes, et les Romains achèvent de subjuguer les Insubriens. Les récits de Plutarque et des auteurs latins aboutissent aux mêmes résultats, mais en y joignant quelques circonstances revêtues d'un plus vif éclat, surtout un combat singulier où Marcellus tue Viridomare. Ces écrivains nous ont décrit le magnifique triomphe de Marcellus, qui offrit à Jupiter Férétrien les dépouilles opimes; ce qui n'était encore arrivé que deux fois : savoir, au temps de Romulus vainqueur d'Acron, et en l'année 436 avant notre ère, quand Cornélius Cossus eut terrassé Tolumnius, roi des Véiens. Scipion, le collègue de Marcellus, ne triompha point; mais il resta dans l'Insubrie en qualité de proconsul, administra cette contrée, qui devenait, sous le nom de Gaule Cisalpine, une province de la république. Joyeux d'une si belle conquête, les Romains offrirent à leurs alliés, et particulièrement à Hiéron, une partie du butin dont ils venaient de s'enrichir, et ils envoyèrent une coupe d'or massif au temple d'Apollon Pythien, à Delphes. Vers la fin de ce consulat, mourut en Espagne le commandant carthaginois Asdrubal, auquel Annibal succéda.

Voilà, Messieurs, les Gaulois désarmés : Rome ne les compte plus au nombre de ses ennemis; mais ils ne tarderont point à se laisser entraîner par Annibal dans la seconde guerre punique. Je vous ai annoncé qu'afin de jeter plus de jour sur tous les récits qui les concernent dans les annales de Rome, nous tâcherions

d'acquérir quelques notions plus ou moins précises sur l'ancienne histoire de ce peuple, répandu jadis en de vastes contrées, dans lesquelles est surtout comprise celle que nous habitons. Vous savez quels sont les auteurs grecs et latins qui peuvent nous fournir le plus de documents sur cette matière, et par quels écrivains modernes elle a été traitée : je vous ai présenté la liste des uns et des autres. Les extraits que nous en devons faire se diviseront en quatre parties : 1° les événements mémorables auxquels s'est attaché le nom des Gaulois jusqu'à l'an 221 avant notre ère, puis jusqu'à l'ouverture de cette ère même; 2° les systèmes relatifs aux origines et aux transmigrations de la nation entière, celtique ou gauloise; 3° sa division en un grand nombre de races ou de peuplades, distinguées par des noms divers; 4° leurs mœurs, leurs institutions, leur langue, et les monuments qu'ils ont laissés. De ces quatre sections la première est la plus positive; elle consiste en faits ou du moins en récits, en témoignages ou traditions : elle doit donc dominer, régir et, par conséquent, précéder les autres. Nous y suivrons l'ordre chronologique, autant qu'il nous sera possible de le reconnaître ou de le déterminer. A l'égard des lieux, nous nous laisserons transporter dans tous ceux où s'établiront, d'âge en âge, les scènes politiques dans lesquelles interviendront des Gaulois; car s'il y a quelques moyens d'assigner les limites et de tracer les divisions des pays qu'ils ont habités, ce n'est qu'après avoir suivi leurs mouvements et recueilli les souvenirs de leurs entreprises.

Un opuscule de Lucien est intitulé *l'Hercule gaulois*; et ce personnage, nommé Ogmius par ses compatriotes,

est dépeint chez eux comme un vieillard vénérable, ayant un front chauve, des yeux perçants, une taille majestueuse. A vrai dire, cet Ogmius hâlé, ridé comme un vieux matelot, ressemble à Charon plus qu'à Hercule : cependant il est revêtu de la dépouille d'un lion; il tient de la main droite une massue, de la gauche un arc et un carquois; des personnes de tout âge et de toute condition le suivent, attachées par l'oreille; mais les chaînes d'or et d'ambre qui les retiennent sont si frêles, qu'il serait fort aisé de les rompre : ce n'est apparemment qu'un emblème de l'éloquence d'Ogmius; car ces chaînons, qui traînaient après lui tant de monde, partaient de sa langue percée. Il se fit suivre d'une jeunesse ardente jusqu'au delà des Pyrénées, soutint une guerre contre les Ibériens, qui lui cédèrent une partie de leur territoire, appelée depuis Celtibérie. Après y avoir établi une colonie, Ogmius revint en Gaule, puis traversa les Alpes; et son armée se répandit en Italie. Ces expéditions, dont Diodore de Sicile, Appien et Ptolémée ont fait mention, remonteraient vers l'an 1581 avant notre ère, si elles n'étaient pas de pures fictions, empruntées de celles qui concernent d'autres Hercules. Diodore même semble confondre le gaulois avec le grec, moins ancien d'environ deux siècles et demi, et dont le fils Celtus est donné pour le père des Celtes. Ailleurs ils proviennent d'un ou de deux fils du cyclope Polyphême. Il n'est parlé que d'une manière fort vague de quelques incursions très-antiques des Gaulois en Illyrie, en Germanie, et dans les îles Britanniques. Mais, en même temps qu'ils allaient s'établir ainsi en différentes contrées, des étrangers venaient occuper des cantons de la Gaule. Une colonie phénicienne, con-

duite par Macéris dont on a fait aussi un Hercule, aborda en Espagne, à ce que disent Pausanias et Ammien Marcellin, et se transporta ensuite en Aquitaine. De là viennent les Aquitains, qui, selon Strabon, ne ressemblaient aucunement aux autres habitants des Gaules, et dont le langage, essentiellement différent du celtique, se serait conservé, bien qu'en s'altérant, chez les Basques, si nous en croyons plusieurs auteurs modernes, et particulièrement la Tour-d'Auvergne. Cette transmigration de Phéniciens se rapporterait à l'an 1500 avant J. C. Les Argonautes parcouraient les mers vers l'an 1263, suivant Petau. Le poëte grec Apollonius, qui a célébré leur navigation, dit qu'arrivés dans un port de l'océan Germanique, ils portèrent à dos leur navire Argo jusqu'aux sources du Rhône, s'embarquèrent sur ce fleuve, le descendirent jusqu'à son embouchure, et prirent terre dans le pays des Celtes et des Liguriens. A leur retour, ils racontèrent que la Gaule possédait d'excellents ports, et beaucoup de mines d'or, d'argent et de fer. De là jusqu'en 936, on aperçoit quelques traces du commerce des Phéniciens sur les côtes gauloises, où néanmoins ils ne formaient aucun établissement fixe. Mais cette année 936, ou l'une des plus voisines, semble indiquée comme l'époque d'une expédition des Rhodiens, qui, selon Strabon et Pline, s'arrêtèrent aux embouchures du Rhône. Ce fleuve, dit-on, reçut d'eux son nom Rhodanus; et, non loin de ses rives, ils bâtirent une ville, qu'ils appelèrent Rhodé. Voilà, Messieurs, à peu près tout ce que les anciens nous apprennent des Gaulois et des Gaules dans les siècles antérieurs à la fondation de Rome, 753 ans avant J. C.; et il nous faut même descendre jusqu'à l'an 600 pour trouver de

nouveaux faits, réels ou imaginaires, à joindre à ceux que je viens de rapporter.

Vers l'an 600, ou plutôt 539, comme Petau le suppose, des Phocéens, venant non de la Phocide, mais de Phocée, ville ionienne de l'Asie Mineure, visitent la Méditerranée; de l'embouchure du Tibre ils suivent la côte jusqu'à peu de distance des bouches du Rhône. Ils se disposaient à y fonder une ville, quand ils furent attaqués par les Salyens à l'ouest, par les Liguriens à l'est. C'étaient deux peuplades barbares, qui avaient jadis massacré les Rhodiens établis dans cette contrée. Les Phocéens, menacés du même sort, malgré la protection que leur accordaient quelques-uns des principaux habitants, résistèrent courageusement à leurs ennemis, et auraient succombé néanmoins s'ils n'avaient été secondés par des Gaulois qui, à cette même époque, pénétraient dans l'Italie. L'intervention de ces Gaulois assura le succès de la colonie phocéenne, à laquelle les Salyens cédèrent, moyennant un léger tribut, un port et un territoire d'une lieue carrée ou environ. Ce traité conclu, les colons dépêchèrent quelques-uns des leurs à Phocée, pour annoncer cette réussite, en expliquer les avantages, et demander des secours. Ce message excita un tel enthousiasme, qu'Euxénus, l'un des chefs de la ville de Phocée, partit pour la Gaule, accompagné de plusieurs de ses concitoyens. Ils arrivèrent justement au moment où Nannus, le roi des Salyens, faisait les préparatifs de la noce de sa fille, appelée Petta par Athénée, Gyptis par Justin. Nannus invita les nouveaux venus à cette fête, au grand déplaisir des seigneurs du pays. C'était, chez les Salyens, un usage antique et sacré, qu'un mariage fût

toujours précédé d'un festin, à la fin duquel la jeune fille choisissait son époux entre tous les jeunes convives qui prétendaient à sa main. Euxénus eut le bonheur de plaire à Petta ou Gyptis, qui lui offrit une coupe d'eau, ce qui était le signe de la préférence. Euxénus avala le breuvage, accepta la princesse, et, après la noce, bâtit Marseille, l'entoura de murs, éleva des chantiers, des arsenaux, des temples, des gymnases, planta la vigne et l'olivier, arbre jusqu'alors inconnu en ce pays, publia un code emprunté des lois ioniennes, et fonda un gouvernement aristocratique ou oligarchique, en ne se réservant qu'une place dans le conseil suprême. Il lui plut de changer le nom de son épouse, et de l'appeler Aristoxène, en mémoire du bon accueil qu'il avait reçu. Il eut bientôt des fils, puis des petits-fils, dont l'un se nomma Protis. Il convient d'observer pourtant que, selon certains auteurs, Euxénus et Protis ne sont qu'un seul et même personnage. Nannus mourut; et le nouveau roi des Salyens, Comanus, ligué avec les Liguriens, trama la perte des Phocéens, qui devaient être tous massacrés durant la nuit qui allait suivre une grande solennité. Mais il advint qu'une jeune Salyenne, amante d'un jeune Ionien, le voulut sauver, et lui découvrit le complot, qu'on tenait assez peu secret, à ce qu'il semble, puisqu'on le communiquait aux jeunes filles. Le Phocéen s'empressa de le révéler aux chefs de la nouvelle cité; et l'on prit à l'instant des mesures si efficaces pour le déjouer, qu'on vint à bout d'égorger sept mille Salyens, y compris leur roi Comanus. Telle est donc l'origine de Marseille. Alésia ou Alise serait plus ancienne, si l'on en croyait Diodore de Sicile, qui la dit fondée par Hercule.

Au cœur des Gaules régnait, vers l'an 600 ou un peu plus tard, Ambigat, chef des Bituriges ou Berruyers, et devenu maître des contrées voisines. C'est le plus ancien roi gaulois historiquement connu; car on ne peut tenir compte d'une dynastie antérieure citée dans un livre apocryphe qui porte le nom de Bérose. Ambigat, pour prévenir les troubles que pouvait amener l'accroissement trop rapide d'une population demi-sauvage, proposa aux jeunes gens de s'expatrier, et les divisa en deux armées, à la tête desquelles il mit ses deux neveux, Sigovèse et Bellovèse. Le premier passa le Rhin, traversa l'Allemagne, et vint se fixer dans la contrée depuis appelée Pannonie ou Hongrie. On dit que des Boïens, détachés de sa troupe, peuplèrent la Bohême, qui leur devrait ainsi son nom. On a un peu plus de détails sur l'expédition de Bellovèse, dont l'armée comprenait des Berruyers, des Éduens, des Sénonais; elle se dirigea vers les Alpes, s'arrêta au pied de cette barrière, et vint défendre les Phocéens, attaqués, ainsi que nous le disions tout à l'heure, par les Salyens et les Liguriens. Elle eut ensuite pour guide, à travers les montagnes, un Étrusque nommé Aruns, qui, pour se venger d'une injure qu'il avait reçue de l'un de ses compatriotes, livra son pays aux étrangers. Je vous ai déjà exposé les détails de cette aventure. Les Gaulois, dès qu'Aruns leur eut fait boire du vin, jurèrent de le suivre dans une contrée qui produisait une si douce liqueur. Au nombre de cent cinquante mille, ils pénétrèrent chez les Tauriniens, vainquirent près du Tésin les Étrusques, qui s'opposaient à leur marche, se répandirent, les uns dans la Toscane, les autres, sous la conduite de Rhétus, dans les cantons qui prirent le nom de Rhé-

tie. Bellovèse occupa bientôt toute l'Italie septentrionale ; les guerriers qu'il avait amenés, et d'autres Gaulois qui survinrent, fondèrent Milan et d'autres cités. Au nord du Pô, les Insubriens s'établirent dans le pays que nous nommons aujourd'hui le Milanais. Les Cénomans, amenés un peu plus tard par Élitovius, se fixèrent autour des villes qui prirent les noms de Vérone, Brescia, Crémone et Mantoue. Au midi du Pô, les Boïens et les Lingones envahirent les territoires situés entre ce fleuve et l'Apennin ; les Sénonais, ce que nous appelons duché d'Urbin et Marche d'Ancône. Voilà de bien vastes conquêtes ; et cependant l'histoire de ces Gaulois d'Italie s'interrompt tout à coup, pour ne recommencer que deux cents ans plus tard, à l'an 390 avant l'ère vulgaire.

Ici, Messieurs, il doit me suffire de rappeler sommairement des faits qui se sont déjà présentés à nous avec tous leurs développements dans le cours des annales romaines. Les Sénonais assiégent Clusium ; un de leurs chefs est tué par Fabius, l'un des ambassadeurs romains : pour se venger de cette violation du droit des gens, ils marchent sur Rome, gagnent la bataille d'Allia le 18 juillet romain de l'an 389, prennent la ville, assiégent le Capitole, se retirent enfin, soit de plein gré, soit en vertu d'un traité, soit parce qu'ils sont vaincus ou repoussés par Camille. Nous avons discuté ces questions, et fait aussi mention des Marseillais, qui voulurent contribuer à réparer les dommages que les Romains avaient soufferts. C'est à cette époque qu'il faudrait rapporter ce que dit Justin de plusieurs combats des Gaulois contre les Liguriens et contre les Carthaginois, ce qu'il raconte d'un roitelet nommé

Catumandus, qui avait formé le projet d'assiéger Marseille, et qui en fut détourné par l'apparition nocturne d'une déesse. Il fit la paix; admis dans les murs des Marseillais, il visita leur temple, y reconnut la déesse qu'il avait vue en songe, et les félicita d'avoir une si bonne protectrice. Vous savez trop, Messieurs, que les anciens ont fait entrer beaucoup de contes de cette espèce dans leurs annales.

Selon Tite-Live, Camille, dictateur en 367, défit les Gaulois près de l'Anio, dans le pays des Albains; mais Polybe dit que les Gaulois s'avancèrent jusqu'aux murs d'Albe, et que les Romains n'osèrent pas les attaquer. Il compte d'ailleurs trente ans entre la prise de Rome et ce mouvement. Il n'a point connaissance de l'irruption de l'an 361, ni par conséquent du combat singulier où Manlius acquit le surnom de Torquatus en saisissant le collier d'un Gaulois, non plus que des hostilités entre ces mêmes Gaulois et Rome sous les dictatures de Servilius Ahala et de Sulpicius Pætilius, en 360 et 358. Cet historien omet encore l'irruption gauloise de 350, repoussée, dit-on, par le consul Popilius : il ne fait mention que de celle de 348, quarante-deux ans, dit-il, après la prise de Rome : encore passe-t-il sous silence l'aventure merveilleuse du corbeau de Valérius, surnommé alors Corvus. Il compte ensuite treize années, durant lesquelles les Sénonais et leurs alliés demeurent tranquilles, ou du moins ne prennent pas les armes contre les Romains. En 335, un traité d'alliance se conclut entre les deux peuples, et ne souffre pendant quatre ans aucune atteinte. Cette paix ne fut même que bien légèrement troublée en 331 et dans les années suivantes, où les Gaulois prirent, en effet,

part aux mouvements des Samnites. En 306, quelques-uns d'entre eux s'associent à des Étrusques pour ravager des terres romaines. D'autres, établis dans la Grande Grèce, se mettent en marche contre Rome, obtiennent quelques avantages, et sont bientôt battus et dispersés. A vrai dire, pendant la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère, les Gaulois n'ont presque pas d'histoire : tout s'y réduit du moins à des velléités d'attaquer les Romains, et à des hostilités peu mémorables contre les Vénètes et d'autres habitants du nord-est de l'Italie; mais, en 299, ils se croient menacés par une armée de leurs compatriotes transalpins, et même aussi par les Étrusques : alors ils aiment mieux se liguer contre Rome avec ces peuples, et avec les autres ennemis qu'elle a dans l'Ombrie et dans le Samnium; ils partagent les périls et les revers de leurs alliés, surtout en 295, à Sentinum. La suite de leurs expéditions militaires jusqu'en 221 a été comprise dans la partie d'histoire que nous venons d'étudier tout récemment; et, par cette raison, je ne vous en offrirai qu'un très-court résumé.

Depuis 295 jusqu'en 284, on ne les voit pas se remettre en scène : ils ne consentent même à envoyer un corps auxiliaire aux Volsiniens qu'à condition que le corps ne servira que contre les alliés de Rome. Mais bientôt ils massacrent ses ambassadeurs, et taillent en pièces une de ses armées. Ils ne tardèrent point à expier cette infraction de leurs engagements. Après deux défaites sanglantes ils implorèrent la paix, et eurent le bonheur de l'obtenir; elle dura, selon Polybe, quarante-cinq ans; et si jusqu'en 238 le nom des Gaulois reparaît dans l'histoire, il ne s'applique plus aux peu-

ples que Bellovèse et Élitovius ont établis en Italie.

J'ai dit que Sigovèse, l'autre neveu d'Ambigat, avait conduit son armée à travers l'Allemagne, et qu'elle s'était arrêtée en Pannonie. Près de trois siècles s'écoulent sans que cette seconde branche de Gaulois fasse parler d'elle : nous ignorons du moins ce qu'elle entreprit; on suppose qu'elle est restée plus sauvage, et qu'elle a pu néanmoins s'étendre autour de ce territoire hongrois occupé par Sigovèse. Les historiens d'Alexandre font mention d'ambassadeurs envoyés par ce peuple au conquérant macédonien. Il leur demanda ce qu'ils craignaient le plus sur la terre : « Nous ne craignons rien, « répondirent-ils, sinon la chute du ciel. » A la suite de ce conte, on ajoute qu'après la mort de ce prince les Gaulois se crurent appelés à s'emparer d'une part de sa succession, et résolurent de s'élancer sur la Grèce. Mais leur irruption en ce pays n'est que de l'an 279 ou 278, quarante-cinq ans plus tard. Les voilà donc qui sortent de leurs pays sous la conduite de Cambaule, et qui bientôt se divisent en trois armées : la première, ayant un Brennus à sa tête, se répandit sur la Grèce; la seconde, commandée par Céréthrius, envahit la Thrace; la troisième, sous les ordres de Bolgius, attaqua l'Illyrie et la Macédoine. Ce dernier royaume était alors assez mal gouverné par Ptolémée Céraunus, qui, se livrant à la plus aveugle présomption, refusa, d'une part, la paix que les Gaulois lui auraient accordée au prix de quelque tribut, de l'autre un secours de vingt mille hommes que lui offraient les Dardaniens. Il ne pouvait, dit Justin, se persuader que ses soldats, enfants de ceux d'Alexandre, se laisseraient vaincre par des barbares. Il succomba pourtant, périt lui-même; et les vain-

queurs portèrent sa tête sur le fer d'une lance. Un général macédonien, nommé Sosthène, parvint à rassembler de jeunes guerriers qui repoussèrent la troupe victorieuse de Bolgius ou Belgius. A cette nouvelle, le Brennus accourt du fond de la Grèce; il entre dans la Macédoine à la tête de quinze mille cavaliers et de cent cinquante mille fantassins, nombres qui peuvent sembler un peu forts; il défait Sosthène, qui meurt dans la bataille. Ayant appris qu'il existait à Delphes un temple magnifique, il y voulut mener ses soldats, qui se seraient volontiers contentés de piller la Macédoine. Polyen raconte que, pour les déterminer à le suivre, leur chef usa de deux stratagèmes. D'abord il fit paraître devant eux des captifs grecs rasés, déguenillés, et difformes ou débiles, à côté desquels il plaça de grands et vigoureux Gaulois: « Comparez, disait-il, et jugez quels seront les vainqueurs. » Ensuite il força des prisonniers delphiens qu'il avait en son pouvoir de déclarer que les statues de leur temple étaient d'or massif, quoiqu'elles ne fussent que d'airain doré. On ne pouvait refuser une conquête à la fois si riche et si facile. Le général prit pour collègue ou pour lieutenant Acichorius, et s'avança vers la Phocide. Son approche, en inspirant de l'effroi, provoqua une vive résistance: tous les peuples grecs se liguèrent, et s'emparèrent du passage des Thermopyles. Il n'en continuait pas moins sa route à travers le pays des Dardaniens, quand une sédition s'alluma dans sa propre armée; vingt mille hommes l'abandonnèrent. Il lui en restait assez pour achever son entreprise: il passa le Sperchius, malgré les Grecs qui en gardaient les rives. Parvenu à Héraclée, il dédaigna de prendre cette place, à ce que

dit Pausanias; ou bien, si l'on en croit d'autres auteurs, les Étoliens l'en empêchèrent. Les Grecs le repoussèrent aussi aux Thermopyles, où se livra un combat sanglant. Là, selon Pausanias, les Gaulois, couverts de blessures, conservaient toute leur ardeur, et, même après leur mort, la fierté menaçante de leurs traits. Une nouvelle tentative du Brennus pour passer le mont OEta ne lui ayant pas mieux réussi, il détacha de son armée un corps qu'il chargea de ravager l'Étolie, afin d'y rappeler les Étoliens, ses plus redoutables adversaires. Par ces moyens, il arriva en effet sous les murs de Delphes, et en forma le siége. Mais les Delphiens, dans leurs sorties, lui tuèrent beaucoup de soldats; la famine en fit périr un plus grand nombre; les autres, frappés, dit-on, d'une terreur panique, s'égorgèrent entre eux, au sein des ténèbres d'une nuit funeste. Ceux qui échappèrent à ce carnage succombèrent, en grande partie, en repassant le Sperchius, où les Thessaliens les attendaient. Le Brennus était blessé; il se tua lui-même, ne voulant pas survivre à sa défaite. J'ai fort abrégé ces récits; j'ai écarté la plupart des circonstances merveilleuses que les Grecs y ont jointes, pour montrer qu'Apollon et tous les dieux de l'Olympe s'en étaient mêlés. Ce sont là des ornements que les anciens ne manquent jamais d'employer, lorsqu'il s'agit de raconter comment ont échoué des entreprises contre les temples et les choses sacrées.

Je disais, il y a peu d'instants, qu'à la suite d'une sédition, vingt mille hommes s'étaient séparés de l'armée du Brennus : cette troupe, commandée par un chef que Polybe appelle Comontorius, ou par deux chefs que Tite-Live nomme Léonorius et Lutarius, pénétra

dans la Thrace, prit et pilla Byzance, et fonda sur les bords de la Propontide un petit État qui, sous le nom de Tyle ou Tylis, devint, dans la suite, redoutable aux peuples voisins. Dès l'an 277 ou environ, ils formèrent des établissements en Bithynie. Deux frères, Nicomède et Zibétas, se disputaient ce royaume. Le premier appela les Gaulois à son aide : ils le délivrèrent de son compétiteur, l'affermirent sur le trône, et conclurent avec lui un traité par lequel il leur cédait un territoire qui se nomma Galatie, ces Gaulois étant ceux que distingue le nom de Galates. D'un autre côté, quoique le Brennus eût conduit de la Pannonie en Grèce cent soixante-cinq mille hommes, outre ceux qui avaient suivi Céréthrius en Thrace, Bolgius en Macédoine, il restait encore en Pannonie une population gauloise très-considérable, et une armée assez forte pour défendre le pays. Dix-huit mille guerriers d'élite s'en détachèrent pour aller venger leurs compatriotes exterminés auprès de Delphes, battirent les Gètes et les Triballiens, qui s'opposaient à leur passage, et fondirent sur la Macédoine; mais le roi Antigonus Gonatas les repoussa. En 274, ils se mirent à la solde de Pyrrhus, roi d'Épire, et l'aidèrent à monter sur le trône des Macédoniens. Remarquons cependant qu'il y avait aussi des Gaulois au service d'Antigonus. Ceux qui servaient Pyrrhus, et qu'il mit en garnison à Égée quand il eut pris cette place, sont accusés d'y avoir déterré les rois et pillé leurs tombeaux. Arée, roi de Lacédémone, et son fils Acrotate, vainqueurs du roi d'Épire en 273, le furent en même temps des Gaulois enrôlés dans son armée. Entrés avec lui dans Argos, ils en sortirent honteusement après sa mort, en 272. L'année suivante

avant d'engager une bataille contre Antigonus, ils massacrèrent, si nous en croyons Justin, leurs propres femmes et leurs enfants, afin d'accomplir une prédiction qui annonçait un grand carnage, et n'en essuyèrent pas moins la défaite qu'ils croyaient prévenir par cet horrible et superstitieux attentat. Vous venez de voir, Messieurs, que les Gaulois Pannoniens étaient déjà réduits à se mettre à la solde de princes étrangers, ce qui est la plus ignominieuse condition d'un peuple et le symptôme d'une déplorable dégradation. En 262, des Gaulois, ou Pannoniens ou Cisalpins, se battaient pour les Carthaginois et pillaient Agrigente. Diodore dit qu'en 251, plusieurs d'entre eux, dans l'état d'ivresse, tombèrent sous les coups des Romains en Sicile. En 248, ceux qui ayant pour chef Autarite défendaient la ville d'Éryx, trahirent Carthage, passèrent dans le parti de Rome, et pillèrent le temple de Vénus Érycine, ainsi que nous l'avons appris de Polybe. Frontin nous a raconté comment quatre mille de ces mercenaires, qu'Hannon ne payait pas, se laissèrent tromper par ce général carthaginois, tombèrent dans une embuscade romaine, et y périrent tous en 246. Si maintenant nous reportons nos regards sur l'Orient, Dion Cassius nous y montrera, en 243, une armée galate combattant pour Antiochus Hiérax contre son frère Séleucus Callinicus, se tournant ensuite contre Antiochus lui-même, l'obligeant de se racheter à prix d'or, et attaquée avec lui par Eumène, roi de Bithynie. Vers l'an 241, en même temps qu'Attale, roi de Pergame, gagne une bataille contre les Galates, Autarite, chef des Gaulois qui ont servi Carthage dans la première guerre punique, s'associe à la révolte de Spendius et

de Mathos. Les Romains, pour rétablir l'ordre au sein de la Sicile dont ils sont devenus maîtres, commencèrent par en chasser tous les Gaulois. Nous arrivons ainsi à l'année 239, où se rallument, au sein de l'Italie continentale, les guerres entre Rome et les races gauloises cisalpines et transalpines.

L'expédition contre les Liguriens et leurs alliés, commencée par le consul Sempronius, se continue en 237 par son successeur Fulvius, qui en extermine vingt-neuf mille et fait cinq mille prisonniers. La campagne de 236 se dirigea particulièrement contre les Boïens, qui voulaient reprendre Ariminum. La discorde éclata parmi eux; ils tuèrent deux de leurs chefs, Atys et Galatus; le consul Lentulus n'eut pas de peine à les vaincre. Quelque agitation sembla renaître au sein de la Ligurie en 234, et les Romains la subjuguèrent de nouveau. On reprit les armes en 230, non-seulement contre les Liguriens, mais aussi contre les Sénonais, les Boïens et les Gésates, qui, des bords du Rhône ou, selon quelques auteurs, des bords du Rhin, passaient les Alpes, conduits par leurs rois Concolitan et Anéroeste, et venaient secourir leurs compatriotes cisalpins. Polybe écrit que, à cette époque, huit cents Gaulois Pannoniens, à la solde des Épirotes, livrèrent aux Illyriens la ville de Phénicé. Les consuls de 228 n'attaquèrent point les Cisalpins, qui recommençaient néanmoins leurs mouvements hostiles, et se disposaient à fondre avec les Transalpins sur les terres de la république. En 226, lorsque les Romains enterraient vifs, au milieu de leur marché aux bœufs, un Gaulois et une Gauloise, ainsi qu'un Grec et une Grecque, il se formait une confédération de Sénonais, de Boïens, de Céno-

mans, de Vénètes, d'Insubriens et de Gésates. Rome vint à bout d'en détacher et d'attirer dans son parti les Vénètes et les Cénomans; et elle leva une armée dont Polybe a porté le total à sept cent soixante-dix mille hommes, et Fabius Pictor à huit cent mille. En 225, les Gésates avaient achevé leur descente; ils battirent à Fésules (Fiesole) le préteur Butéo. Mais l'aspect du consul Æmilius les effraya : ils songèrent à retourner dans leur pays. En côtoyant la Méditerranée, ils se virent pressés entre deux armées consulaires, et perdirent la bataille de Télamon, qui coûta la vie à quarante mille d'entre eux, et la liberté à dix mille autres, au nombre desquels se trouvait Concolitan; Anéroeste s'enfuit et se tua. Des maladies contagieuses empêchèrent les consuls de 224 de consommer la ruine des Boïens; nous n'avons pu, sur la foi d'Orose et de Zonaras, admettre le récit d'une victoire nouvelle, dont Polybe ne dit et ne sait pas un seul mot. Je ne fais qu'indiquer ces faits, dont je vous ai exposé les détails dans nos plus récentes séances; et les noms seuls de Flaminius et de Marcellus doivent suffire pour rappeler les victoires remportées sur les Insubriens et les Gésates, en 223 et 221 : vous en avez dernièrement entendu le récit. Je redirai seulement qu'un Gaulois fut alors l'assassin d'Asdrubal en Espagne; et j'ajouterai qu'en ce même temps, lorsque Antiochus se battait contre Molon, il y avait des Gaulois Pannoniens dans les deux armées : c'est une particularité que nous apprend Polybe, par qui nous savons encore que Cavare, roi des Galates, vint terminer une guerre à Byzance en 220.

Je viens de vous offrir, Messieurs, un tissu de toute l'histoire des Gaulois jusqu'au terme où nous avons

conduit les annales romaines. Je vais continuer, mais bien rapidement, ce précis jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire.

Des Tectosages, race de Gaulois asiatiques, servaient Attale, roi de Pergame; il les conduisit à travers l'Éolide. Arriva une éclipse de lune qui les effraya tellement, qu'ils refusèrent d'aller plus loin. Abandonnant leur maître, ils se jetèrent sur les villes voisines de l'Hellespont, les dévastèrent, assiégèrent ensuite Ilium, et, chassés de la Troade, s'emparèrent d'Arisba dans l'Abydène. Ces faits, rapportés par Polybe, coïncident avec les premières années de la seconde guerre punique, qui s'ouvrit en 218. Les Gaulois transalpins et cisalpins ont joué un rôle dans cette guerre : la plupart, après avoir opposé quelque résistance aux armes d'Annibal, ont fini par s'associer à ses entreprises. Les Allobroges sont presque les seuls qui se soient déclarés constamment ses ennemis. Dans l'intérieur de l'Italie, les Boïens investirent Modène dès 218, et mirent en déroute une armée consulaire. Un roi nommé Magalus vint à la rencontre du général carthaginois, et offrit de lui servir de guide. Annibal, parvenu à une île voisine du confluent de l'Isère et du Rhône, y rétablit sur le trône un autre prince gaulois nommé Brancus. À la bataille de Trasimène, en 217, Ducarius, l'un des Insubriens qui renforçaient l'armée carthaginoise, perça de sa lance le consul Flaminius, en s'écriant : « Voilà celui qui a massacré nos cohortes près de l'Adda, « ravagé nos villes et nos campagnes! » Vainqueurs en 215 du préteur Posthumius, les Boïens taillèrent en pièces ses soldats, lui coupèrent la tête, la portèrent en triomphe dans leur temple, et conservèrent le crâne,

qu'ils enchâssèrent dans de l'or, pour servir à leurs sacrifices. L'année suivante se livra la bataille de Munda, où périrent Mœnicaptus et Civismarus, deux roitelets gaulois. Annibal disposait d'un grand nombre de guerriers de cette nation; il en établit deux mille à Tarente en 212. Lorsque Asdrubal, son frère, entreprit de passer les Alpes en 207, les Marseillais en avertirent les Romains; les Auvergnats, au contraire, secondèrent et suivirent les Carthaginois. Asdrubal avait dans son armée un grand nombre de Celtes, à la fatale journée du Métaure, où il périt avec eux, vaincu par les consuls Livius Salinator et Claudius Néron. Malgré cette défaite, la Ligurie et l'Insubrie fournissent, en 205, des troupes à Magon, qui les emploie contre les légions romaines, et les oppose particulièrement à la treizième dans une bataille près de Rimini, en 203. Annibal, au dernier combat qu'il livra peu de mois après en Afrique, avait aussi pour auxiliaires des Liguriens et des Cisalpins. Tite-Live vous racontera comment, au cœur de l'Italie, les Boïens exterminèrent sept mille citoyens ou alliés de Rome, en 201, dernière année de la seconde guerre punique. Les Cénomans eux-mêmes, jadis si fidèles à la république, restaient armés et ligués contre elle en l'année 200; et il fallut que le préteur Furius Purpuréo en tuât ou prît trente-cinq mille.

Les combats entre les Romains et les Gaulois d'Italie se prolongent dans les dix premières années du second siècle avant l'ère chrétienne. Le préteur Bébius se laisse envelopper par les Insubriens, et perd six mille six cents soldats. La dissension qui s'introduit entre les peuples cisalpins favorise l'expédition des consuls Cornélius et Minucius. Leurs successeurs Marcellus et Fu-

rius Purpuréo ont à combattre Corolamus, roi des Boïens. Après des vicissitudes de revers et de succès, l'avantage demeure aux Romains, qui croient avoir désarmé et presque détruit la nation boïenne; mais elle possède encore tant de guerriers, que Valérius en tue huit mille en 195, dix mille en 194; puis Sempronius onze mille; et Scipion vingt mille, si l'on s'en rapporte à quelques auteurs contredits par ceux qui disent que ce Scipion revint à Rome sans avoir rien fait. Quatorze mille autres Boïens sont mis en pièces l'année suivante; quinze cents autres passent dans le parti des consuls. Flaminius en tue un dans une entrevue, pour divertir une courtisane. Cette nation ou ce qui en reste se soumet enfin. C'était le temps où Antiochus envoyait quatre mille Galates dévaster le territoire de Pergame: il se servit d'eux à la bataille de Magnésie, où les Romains le vainquirent. On distinguait, par les noms de Tectosages, Trocmes, Tolistoboges, différentes bandes de ces Gaulois Pannoniens. Le consul Manlius n'échappa qu'avec peine à leurs embûches; mais il en prit, dit-on, quarante mille sur le mont Olympe, et en tua huit mille. Toute la Grèce se félicita de leur défaite.

L'an 189, le préteur Bébius, surpris et blessé par les Liguriens, s'enfuit à Marseille et y meurt. Dans le cours des neuf années suivantes, il n'y a presque plus de combats entre Rome et les Gaulois. On empêche les Transalpins d'achever de bâtir Aquilée; et l'on dispose de plusieurs territoires des Cisalpins, pour y fonder les colonies de Parme, de Modène, de Bologne, et de Pisaurum ou Pesaro. En Orient, Pharnace, roi de Pont, envoie Léocrite ravager la Galatie; mais les Romains lui en interdisent l'entrée. Une démarche des Transal-

pins, qui entrent en Italie et y demandent des terres qu'on leur refuse; la résignation des Salyens, qui se rendent au consul Fulvius; le départ du roi Carmélus et de trois mille de ses soldats, qui vont combattre en Istrie pour la cause des Romains; une ambassade du roi Cincibilus, qui se plaint au sénat des ravages exercés au milieu des Alpes : tels sont de 179 à 170 les principaux faits de l'histoire des Gaulois occidentaux; tandis qu'en Orient Asclépiodote commandait vingt mille Galates pour le service du roi Persée, et Cassignatus beaucoup d'autres, à la solde de la république romaine.

Dans le cours des dix années suivantes, un roi transalpin s'offre à cette république pour auxiliaire contre Persée. Des Gaulois Bastarnes s'étaient, au contraire, attachés à ce prince macédonien; il ne les paya point, ils le quittèrent, et regagnèrent les bords du Danube. Le sénat romain intervenait alors dans les affaires de l'Orient; Attale, Eumène, les Galates, venaient tour à tour implorer sa protection superbe. Il rendit aux Galates une sorte d'autonomie, en même temps qu'il subjuguait de nouveau les Gaulois des Alpes, et faisait encore une fois rentrer les Liguriens sous sa dépendance. Cette suprématie continue de s'exercer avec éclat, de l'an 160 à 150, quand Prusias et les Galates envoient en commun des ambassadeurs à Rome pour se plaindre d'Eumène; et quand des députés marseillais invoquent la toute-puissance romaine contre les Liguriens, qui osent assiéger Nicéa (Antibes), contre les Salyens et les Oxybiens, les Décéates qui se montrent insubordonnés. Le sénat, avant de faire droit à ces dénonciations, charge des commissaires de vérifier les faits sur les lieux, et prononce après avoir entendu leurs rap-

ports. Il punit surtout les Liguriens, qui ont mis des obstacles au débarquement de ces commissaires, et les Oxybiens, qui les ont insultés. Le consul Opimius fit la guerre à ces peuples rebelles : les Oxybiens le battirent; les Décéates l'arrêtèrent dans sa retraite ou sa fuite; mais, plus heureux en d'autres combats, il les força tous de rentrer dans le devoir, et en réduisit plusieurs à l'esclavage domestique. De liberté politique, il n'en restait presque plus de traces dans cette partie des Gaules.

L'année 143 est l'époque d'une expédition d'Appius Claudius chez les Salasses, peuplade alpine à laquelle il n'y avait rien à reprocher, selon Dion Cassius. Appius n'était chargé que de la concilier avec ses voisines. Il la traita tyranniquement, la révolta par la hauteur et la dureté héréditaires dans sa famille; et ses injustes rigueurs la forcèrent enfin de prendre les armes contre lui. Orose dit qu'elle lui tua dix mille hommes d'infanterie, et que dans une autre bataille il mit à mort cinq mille Salasses. Les avantages remportés en 135 sur les Gaulois Scordisques, en Thrace, par le préteur Cosconius, ne nous sont connus que par cette ligne de l'épitome d'un livre de Tite-Live : *Marcus Cosconius prætor in Thracia cum Scordiscis prospere pugnavit.* Justin parle d'une ambassade marseillaise qui, en 130, vint à Rome intercéder pour les Phocéens, en considération de l'origine phocéenne de Marseille : les Romains accueillirent avec bienveillance cette honorable supplication.

Les cinq années de 125 à 121 sont mémorables dans l'histoire des provinces gauloises que nous appelons aujourd'hui Provence, Dauphiné, Bourgogne et Auvergne. Les Marseillais appellent encore à leur secours

les Romains, qui redescendent les Alpes, et taillent en pièces des bandes de Liguriens-Salyens. Le consul Sextius vend à l'encan les habitants de l'une de leurs villes, et en bâtit une nouvelle, qui prend de lui et des eaux thermales de ce lieu le nom d'*Aquæ Sextiæ* (Aix). Resté comme proconsul dans cette cité, il l'embellit, l'entoure de murailles, et y fonde une colonie. Domitius Ænobarbus arrive chez les Gaulois transalpins; il sème entre eux la dissension; il épouse la querelle des Éduens contre les Allobroges et les Auvergnats, qu'il réduit au désespoir; il en extermine vingt mille, il en fait cinq mille prisonniers. Son successeur Fabius Maximus achève leur ruine. Il rencontre au confluent de l'Isère et du Rhône leur armée, commandée par Bituitus, roi des Auvergnats ou Arvernes. Le consul, quoique malade, livre bataille; il se fait porter dans les rangs sur une litière. Le nombre des Gaulois massacrés, noyés, mis hors de combat en cette journée, est porté par les auteurs à cent mille, cent vingt, cent trente, cent cinquante, et deux cent mille; les Romains ne sont en tout que trente mille, et il n'en périt que quinze. En écartant les exagérations, toujours reste-t-il une victoire insigne, due en partie aux éléphants que Domitius et Fabius amenaient dans ces cantons des Gaules, où jusqu'alors ces animaux étaient inconnus. Bituitus néanmoins, après cette énorme perte, pouvait se défendre encore, s'il est vrai qu'il ait fallu traiter avec lui. Lorsqu'il eut consenti aux conditions que les vainqueurs lui imposèrent, ils le saisirent, au mépris de cette convention, et le conduisirent à Rome, où il orna le triomphe du consul : on y vit le roi des Arvernes revêtu de ses armes de toutes couleurs, et monté sur le

char d'argent où il avait combattu dans la mêlée. Ensuite on l'emprisonne dans la ville d'Albe; mais on prodigue les bienfaits à son fils Congentiatus, on le rétablit dans ses États; il devient le fidèle allié de Rome; et ces événements valent à Fabius le surnom d'Allobrogique. Ce dernier résultat n'est pas contestable; mais les autres détails mériteront assurément plus d'examen, quand nous étudierons à fond cette partie des annales de Rome.

En descendant de 120 à 110, on remarque une expédition de Quintus Marcius contre les Gaulois des Alpes, qui, après avoir tué de leurs propres mains leurs enfants et leurs femmes, se jettent eux-mêmes dans les flammes; la fondation d'une colonie romaine à Narbonne; et l'invasion des Cimbres et des Teutons. Ces peuples, barbares mais intrépides, s'étaient élancés du nord de l'Europe sur la Bohême. Repoussés de ce pays, ils passent le Danube, et se jettent d'abord sur les pays des Scordisques et des Taurisques. Bientôt ils s'en éloignent de gré ou de force, et se dirigent vers l'occident. Au milieu du Noricum, qui correspond à la haute Autriche, ils rencontrent et taillent en pièces une armée romaine commandée par Carbon. Vainqueurs, ils traversent l'Helvétie, pénètrent dans la Gaule, n'éprouvent de résistance que chez les Belges, et descendent, à travers les autres provinces celtiques, jusque vers les Pyrénées. Dans le cours de ces mêmes années, les Romains, sous la conduite de Porcius Caton, de Livius Drusus, de Minucius Rufus, livrèrent plusieurs combats aux Gaulois Scordisques en Thrace et en Macédoine.

Les dix dernières années du second siècle sont rem-

plies par des guerres contre les Teutons et les Cimbres, qui, ligués avec les Gaulois Tigurins, défont successivement les armées de Silanus, de Scaurus, de Cassius. Ce dernier est tué par les Tigurins; son lieutenant Pison périt avec lui; et leur armée passe sous le joug. Les habitants de *Tolosa* (Toulouse), principale ville des Tectosages occidentaux, s'arme contre les Romains : Cépion s'empare de cette cité, y pille un temple d'Apollon, et en fait passer les trésors à Marseille. Aulu-Gelle, quelquefois crédule, dit que tous ceux qui y touchèrent périrent misérablement. Cépion expia ce sacrilége par une déroute, où les Cimbres lui tuèrent soixante mille soldats. Boiorix, chef des barbares dans cette bataille, y perdit lui-même environ vingt mille guerriers, pour ne rien dire de quarante mille goujats, Cimbres ou Romains, dont ce jour fut le dernier. Fiers de cette victoire, les Cimbres et les Teutons se jetèrent sur l'Italie au nombre de trois cent mille, s'il ne convient pas de réduire tant soit peu toutes ces multitudes. Ils revinrent dévaster les campagnes entre le Rhône et les Pyrénées, pénétrèrent en Espagne, et, repoussés par les Celtibères, rejoignirent celles de leurs bandes qu'ils avaient laissées dans la Gaule. Rome enfin leur opposa Marius, qui venait d'achever glorieusement la guerre de Numidie contre Jugurtha. Il vainquit les Teutons et les Ambrons près d'*Aquæ Sextiæ*, et fit prisonnier leur roi Teutobochus ou Teutobodus, qu'on fit paraître enchaîné à la suite du char triomphal. Selon d'autres récits, ce prince reçut la mort dans la bataille, où restèrent étendus sur la poussière cent mille ou deux cent mille de ses soldats, outre quatre-vingt mille prisonniers. Marius remporta, en

l'année 101, une autre victoire dans les champs Raudiens, près de Verceil : là périrent soixante mille Cimbres et Tigurins, y compris le roi Boiorix.

Au commencement du dernier siècle avant notre ère, quelques mouvements dans la Gaule cisalpine ou circumpadane, et chez les Salyens au delà des Alpes, coûtèrent peu de peine à réprimer. Mais, en Orient, le roi de Pont, Mithridate, entraîna les Galates dans son parti, non pourtant sans redouter leur inconstance et leur infidélité. Il rassembla leurs chefs ou tétrarques à Pergame, en 86, et les fit tous mourir, excepté trois qui se sauvèrent, et dont l'un, nommé Déjotarus, expulsa le gouverneur Eumaque, établi par ce roi. Pompée, en 76, chassa des Pyrénées quelques brigands gaulois qui infestaient ces montagnes; il subjugua et expropria des peuplades rebelles de la Gaule Narbonnaise. Quand Lucullus pénétra, en 73, dans le royaume de Mithridate, il avait à son service trente mille Galates, qui portaient les vivres de son armée; c'est du moins ce que dit Plutarque. Dans les deux années suivantes, des Gaulois d'Italie s'associèrent à l'entreprise de Spartacus, chef des gladiateurs révoltés. En 63, la Gaule Cisalpine s'agite : ce mouvement s'étend jusqu'aux Alpes, gagne les Allobroges, les Helvétiens et leurs voisins. Ici commencent, en 59, les mémorables expéditions de Jules César, qui se terminent en 50. Il en a lui-même écrit l'histoire; je n'essayerai point d'en parcourir tous les détails; il nous suffit, en ce moment, d'en connaître les principaux résultats. César attaque d'abord les Helvétiens, les bat sur les bords de la Saône, les renvoie dans leur pays, et les oblige à déposer les armes. Deux factions divisaient la Gaule,

celle des Éduens, et celle des Arvernes auxquels les Séquaniens s'étaient joints, et qui appelait de plus à son aide le roi des Suèves Arioviste. César, qui entretenait une correspondance avec un Éduen nommé Divitiac, marcha rapidement à la rencontre des Suèves; il en extermina quarante mille sur les bords du Rhin. Cependant il se formait contre lui une coalition de Suessiones, de Bellovaques, d'Ambiens, d'Atrébates, de Nerviens, de Morins, de Ménapiens et d'Éburons. Leur armée était en tout de deux cent cinquante mille hommes : le général romain la vainquit sur une rive de l'Aisne, et en fit, selon Plutarque, un tel carnage, que les marais et les passages des rivières étaient encombrés de leurs cadavres. Quoique ce désastre eût rompu la coalition, les Gaulois les plus septentrionaux, et surtout les Nerviens, se rallièrent près de la Sambre. César leur y livra une bataille, qu'il faillit perdre, et qu'il gagna enfin : de soixante mille ennemis, il n'en échappa que cinq cents. En même temps, l'une des légions romaines soumettait l'Armorique; et bientôt divers détachements de l'armée de Jules César se répandirent dans toutes les parties de la Gaule, près des Alpes et du Rhône, en Aquitaine, chez les Vénètes, les Unelles, les Morins et les Ménapiens. De faciles succès obtenus partout mirent le général en état d'enrôler beaucoup de Gaulois, avec lesquels il passa le Rhin, et repoussa les Germains au fond de leurs forêts. Il fit ensuite une première descente dans la Grande-Bretagne, n'y fut pas très-heureux, en repartit promptement, y repassa, et réussit un peu mieux, non pas assez néanmoins pour s'y établir. Les mouvements des Éburons le rappelèrent sur le continent. C'était un des peuples de la Belgique,

ayant pour chef Ambiorix, qui, s'alliant à Inducio-mare, chef des Trévires, attaqua les lieutenants de César, et les vainquit. L'habile général accourut, et, usant à la fois de force et de ruse, il mit en déroute les ennemis. Il lui fallut ensuite triompher d'une ligue nouvelle des peuplades voisines du Rhin. Lorsqu'il l'eut dissipée, il alla prendre ses quartiers d'hiver dans la Cisalpine : son absence enhardit les Transalpins, qui se disposèrent à une révolte générale. Les Carnutes en donnèrent le signal : ils s'emparèrent de *Genabum* (Orléans), et y massacrèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de Romains. Les Arvernes se soulevèrent presque en même temps, et leur chef Vercingétorix entraîna les Sénonais, les Cadurques, l'Aquitaine, la plupart des cantons voisins de l'Océan. César revole dans la Gaule transalpine, traverse les Cévennes couvertes de neige, ravage les terres des Arvernes, rassemble ses dix légions chez les Éduens, reprend *Genabum*, force Vercingétorix à lever le siége de *Gergovia* (Moulins), et court assiéger lui-même *Avaricum*, capitale des Bituriges. Loin de témoigner aux habitants l'estime qu'ils avaient méritée par la plus honorable résistance, on en égorgea quarante mille; il ne s'en sauva que huit cents. Cependant un Éduen, nommé Convictolitan, parvint à ébranler la fidélité de ses compatriotes; et leur défection mit les Romains en péril. Une assemblée générale de toutes les nations gauloises, à l'exception des Lingones et des Rémois, se tint à *Bibracte* (Autun) : Vercingétorix y fut proclamé généralissime de l'armée nationale, qui devait se composer presque entièrement de cavalerie, afin de harceler sans cesse les Romains, sans jamais engager de grandes batailles. Vercingétorix

abandonna trop tôt ce plan de campagne; il osa se mesurer, dans une plaine des Séquaniens, avec Jules César, qui, fort affaibli en effet, feignait de l'être bien davantage. L'habileté du général romain triompha cette fois encore; les Gaulois essuyèrent une perte énorme, et se réfugièrent dans les murs d'Alise. César investit cette place, au secours de laquelle accourut une nouvelle armée gauloise, deux cent quarante mille fantassins et huit mille cavaliers, sous les ordres d'un Viridomare, et d'Éporédix, tous deux Éduens; de Vergasillaunus, Arverne; de Commius, Atrébate. Alise n'en tomba pas moins au pouvoir des Romains après plusieurs batailles sanglantes. Vercingétorix vint se livrer, pour obtenir, aux dépens de sa vie, une capitulation moins désavantageuse à ses infortunés concitoyens; et Jules César, au lieu d'admirer et de récompenser ce dévouement sublime, jeta ce vertueux Gaulois dans les fers, le fit servir à son triomphe, et finit par ordonner son supplice. C'est pourtant ce César dont on vante quelquefois la clémence et la générosité. Après des succès si éclatants, si décisifs, il ne devait plus rencontrer d'obstacles; il réprima les Bituriges, soumit les Carnutes, les Bellovaques, les habitants d'Uxellodunum et tous les Cadurques, l'Aquitaine, puis les Atrébates et les autres Gaulois du nord, enfin la Gaule tout entière. On a calculé qu'en huit campagnes, il avait livré trente batailles rangées, pris huit cents places, soumis trois cents peuplades, battu trois millions d'hommes. Il y a sans doute de l'exagération dans ces chiffres; mais il est certain que ses exploits militaires sont extrêmement mémorables. Le vainqueur laissa quatre légions en Belgique, quatre autres chez les Éduens, quitta lui-

même la Gaule, et vint commencer en Italie la guerre civile, qui devait l'élever à la puissance souveraine.

La ville de Marseille se déclara pour Pompée et ferma ses portes à César, qui la fit assiéger par son lieutenant Trébonius. Les habitants obtinrent une trêve, durant laquelle ils firent une sortie soudaine, égorgèrent les postes avancés des Romains, et brûlèrent les machines du siége. César, à son retour d'Espagne, enleva aux Marseillais leurs armes, leurs vaisseaux, leurs trésors, et leur laissa toutefois l'autonomie. En 48, à la bataille de Pharsale, Pompée avait dans son armée six cents Galates, et l'ancien tétrarque Déjotarus. D'autres Gaulois, et surtout des Allobroges, s'étaient enrôlés sous les étendards de César; mais leurs chefs Égus et Roscillus s'en détachèrent, et se rangèrent sous ceux de Pompée. César, après sa victoire, aima mieux s'attacher Déjotarus et les deux frères Égus et Roscillus, que les menacer de ses vengeances. Un an après sa mort, un de ses lieutenants, Munatius Plancus, fonda, en 43, *Lugdunum* (la ville de Lyon), et y établit des Viennois qui n'avaient plus d'asile, ayant été chassés de leur cité par les Allobroges, et dispersés sur les bords du Rhône. Dans la journée de Philippes, en 42, Brutus et Cassius comptaient parmi leurs soldats des Gallo-Grecs et des Gaulois occidentaux : aussi Antoine écrasa-t-il d'impôts la Gallo-Grèce. Appien parle d'une expédition d'Octave dans la Gaule en l'année 40.

Des soulèvements dans la Gaule donnèrent lieu à une expédition d'Agrippa, qui vainquit les Aquitains et les autres rebelles. Il se déclara protecteur des Ubiens, qui avaient passé le Rhin, et qu'il établit en deçà de ce fleuve. Une colonie qu'il fonda prit le nom de *colonia*

Agrippina (aujourd'hui Cologne). En Orient, des Gaulois aidèrent Antoine à repousser les Parthes; il donna le titre de prince de la Galatie à un Amyntas, ami de Déjotarus, ce qui n'empêcha point Déjotarus et Amyntas de se ranger du parti d'Octave en 31, à l'époque de la bataille d'Actium. Les vaisseaux que le vainqueur y avait pris furent envoyés par lui à Fréjus. Il punit de mort Adiatorix, qui, à la tête d'un parti galate, avait attaqué de nuit et tué des soldats romains. La Galatie fut réduite en province, et demeura administrée par un préfet. Dans la Gaule occidentale, Nonnius Gallus dompta les Trévires, et Carinas les Morins. Ce même Carinas marcha contre les Suèves, et les mit en déroute. La Gaule Narbonnaise, qui faisait aussi partie des domaines de Rome, reçut des proconsuls. Pour être ainsi maîtrisés, les Gaulois n'en demeuraient pas plus paisibles; ils étaient agités de dissensions intestines, et harcelés par les Germains et les Rhètes. Auguste fit la guerre aux Germains, Tibère aux Rhètes, Pison aux Vindéliciens. Mais l'empereur ne réprima point les iniquités de Licinius, intendant et tyran de la Gaule : on se plaignit en vain de ses vexations; ses artifices le mirent à l'abri de toutes les poursuites. Quelques Liguriens s'étaient maintenus indépendants au milieu des Alpes; ils subirent le joug. Drusus étouffa les mouvements des Germains sur l'une et l'autre rive du Rhin. Tout pliait, tout s'abaissait de plus en plus devant la puissance impériale. Les Lyonnais, en l'an 12, élevèrent en l'honneur d'Auguste un temple magnifique, au confluent du Rhône et de la Saône : soixante peuples contribuèrent à la fondation de cet édifice, et obtinrent comme une faveur la fa-

culté d'envoyer chacun un prêtre pour le desservir. L'empereur habitait volontiers la ville de Lyon; Claude, fils de Drusus, et depuis élevé à l'empire, y naquit le 1er août de l'an 10. Drusus mourut, et l'armée lui érigea un tombeau au sein des Gaules : il avait construit un grand nombre de forts auprès du Rhin : les villes modernes de Mayence, Coblentz, Maestricht, Utrecht, Leyde, le regardent comme leur fondateur. Auguste, pour mieux contenir les Germains, en fit passer quarante mille dans la Gaule, particulièrement des Suèves et des Sicambres.

Tels sont, Messieurs, les principaux faits de l'histoire des Gaulois jusqu'à l'ouverture de notre ère. Les plus anciens sont fabuleux sans doute; et ce n'est qu'après l'année 600 avant J. C. que des annales proprement dites peuvent s'ouvrir par les expéditions des deux neveux d'Ambigat, Bellovèse et Sigovèse. Après cette époque, il reste encore à écarter beaucoup de merveilles ou d'exagérations, ou de détails trop mal attestés; mais on a du moins une suite de souvenirs plus ou moins dignes de confiance, à l'aide desquels on peut se tracer un tableau des trois grandes branches de nations gauloises : celle qui demeure fixée dans les pays que nous appelons aujourd'hui France; celle qui se répand dans l'Italie septentrionale et moyenne; celle qui va s'établir d'abord en Allemagne, et de Pannonie s'étend jusque dans l'Asie Mineure, et y prend le nom de Galates. Le précis que vous venez d'entendre a renfermé plusieurs des noms par lesquels se distinguent les différentes peuplades comprises dans chacune de ces trois divisions; mais ces noms ne se sont présentés qu'à mesure que l'ordre chronologique des faits les ame-

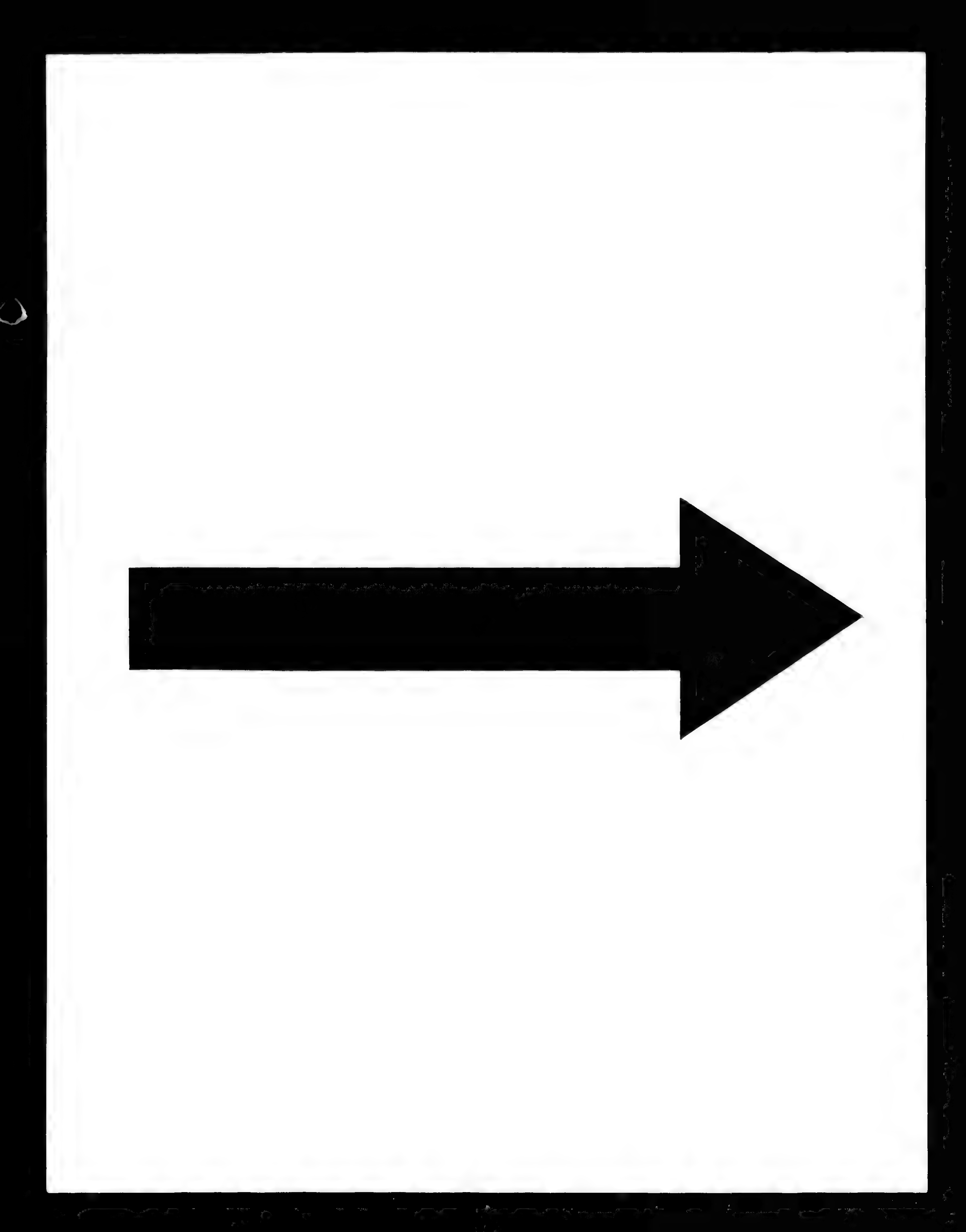
nait : nous aurons à en faire une classification plus géographique. Nous avons dû commencer par recueillir les événements que les historiens rapportent d'une manière positive ; car ce sont là les données sur lesquelles doivent reposer tous les systèmes relatifs aux origines et aux transmigrations des Gaulois ou Celtes. Je vous exposerai ces systèmes dans notre prochaine séance.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

CELTES OU GAULOIS. — SYSTÈMES RELATIFS AUX ORIGINES ET AUX TRANSMIGRATIONS DE CETTE NATION.

Messieurs, je vous ai offert dans notre dernière séance un précis chronologique de l'histoire des anciens Gaulois jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire. Vous avez vu cette histoire commencer, ainsi que toutes les autres, par des fictions: ce n'est que vers l'an 600 avant J. C. qu'elle se dégage des ténèbres ou des prestiges de la fable. A cette époque, des Phocéens viennent fonder Marseille, en même temps que Sigovèse et Bellovèse, neveux d'Ambigat, partent du milieu de la Gaule Celtique, pour conduire au delà du Rhin et des Alpes de nombreux essaims de colons et de guerriers. Sigovèse pénètre jusque dans la Pannonie, d'où peu à peu les Gaulois s'étendent jusqu'à la Grèce et à l'Asie Mineure : ils y prennent les noms de Galates et de Gallo-Grecs. Bellovèse ne descend que dans l'Italie septentrionale; et ses compagnons y transportent de la Gaule les noms d'Insubriens, de Cénomans, de Boïens, de Lingons, de Sénonais. Ainsi se formèrent deux grandes branches de la nation gauloise, l'une en Italie, l'autre en Pannonie et en des contrées plus orientales. Mais une troisième branche, celle qui reste dans la Gaule proprement dite, entre l'Océan, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, doit être considérée comme la principale. C'est néanmoins celle qui fournit le moins de faits aux

annales des six derniers siècles avant notre ère, si l'on ne tient pas compte d'une quatrième branche établie dès longtemps, dit-on, en Espagne, sous le nom de Celtibères. Ce sont les Gaulois de l'Orient et surtout ceux d'Italie que vous avez vus le plus souvent en scène, c'est-à-dire en guerre, les premiers avec des peuples de la Grèce, avec les rois de Macédoine, d'Épire, de Pergame; les seconds avec les Romains. Toutefois, à partir de l'année 125 avant l'ère c[illegible]nne, les regards de l'histoire se sont reportés su[illegible]e primitive, quand les Cimbres et les Teutons [illegible]és des bords du Rhin sur ceux du Rhône, q[illegible]s et Marius les ont vaincus, et lorsqu'ensuite Jules César a soumis à la domination romaine la plupart des provinces de la France actuelle. Je vous ai fait remarquer la fondation des villes d'Aix en 124, de Narbonne en 118, de Lyon en 43. N'ayant pu vous présenter, dans notre dernière séance, qu'une simple esquisse de tous ces faits, je viens de vous en retracer seulement les résultats les plus généraux. Aujourd'hui nous avons à considérer la nation gauloise tout entière, à recueillir ce qu'on sait ou ce qu'on dit de son origine, de son étendue, et de sa dissémination. Il s'agit d'attacher, s'il est possible, des idées précises aux noms génériques de Gaulois et de Celtes, et d'examiner à quel point les opinions des savants modernes s'accordent avec les récits positifs que l'antiquité nous a laissés, et que j'ai mis sous vos yeux. Il s'en faut que ces récits suffisent pour résoudre toutes les questions; et vous savez, Messieurs, que moins il y a de faits réellement historiques, plus les systèmes se multiplient et tendent à se compliquer. L'exposé que vous allez entendre vous en offrira la



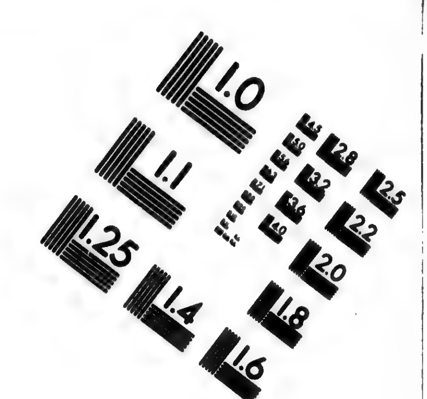
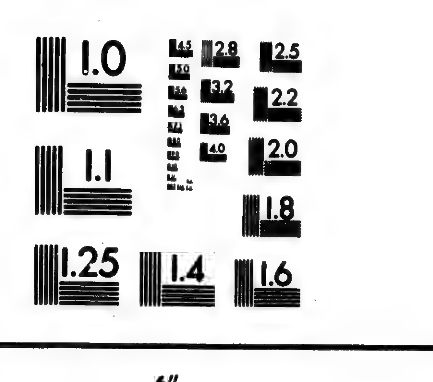
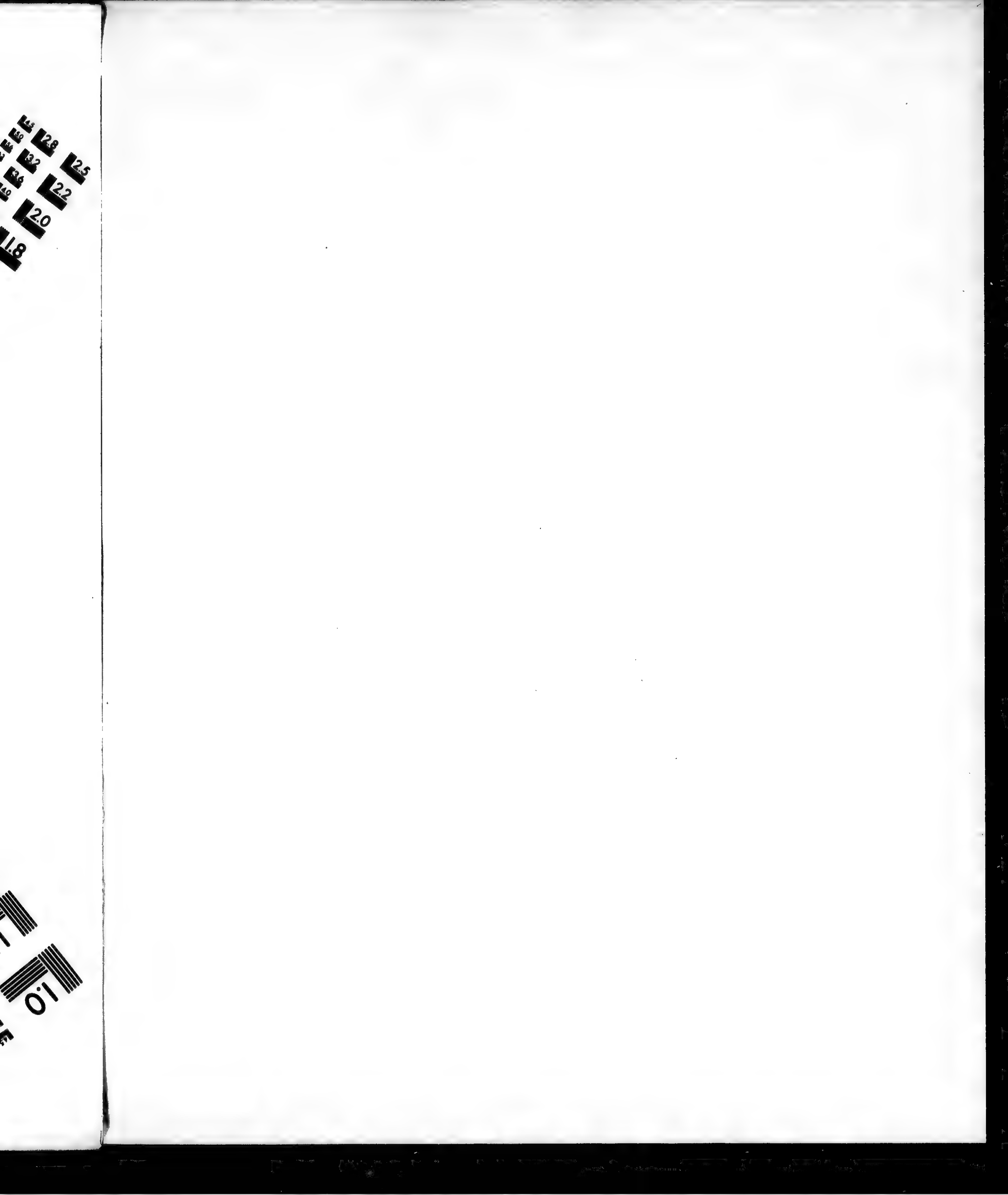


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



preuve; mais l'examen de ces recherches et de ces conjectures n'est point à négliger : il complète l'instruction, par cela même qu'il en montre l'imperfection, les incertitudes et les lacunes.

Quelques auteurs ont essayé d'écarter à la fois tous ces systèmes, en soutenant que les peuples qui, au commencement de l'histoire, apparaissent sur le territoire gaulois, c'est-à-dire dans le pays que nous habitons, y étaient indigènes, et qu'il ne faut point leur chercher de fondateurs ou d'ancêtres dans une autre contrée européenne ou asiatique. Cette opinion tient à une idée plus générale, exposée en ces termes par M. Buret de Longchamps : « Puisque chaque peuple a eu sa prétention sur la formation du monde et sur la création « des premiers hommes, que chacun d'eux présente « des faits désavoués ou contredits par les autres, l'historien doit dire que la terre a été également peuplée « à la fois, et que, comme elle a produit partout des « plantes, des arbres divers, elle a été aussi couverte « d'animaux et d'hommes de diverses espèces pour en « recueillir les fruits. » Voltaire avait développé cette idée au chap. CXLVI de son *Histoire générale*, à propos de la question de savoir comment a été peuplée l'Amérique. Mais, outre qu'une telle doctrine serait difficile à concilier avec la foi religieuse, la plupart des savants ont reconnu, dans les traditions, dans les monuments et les récits dont se compose l'histoire ancienne, les preuves des transmigrations primitives par lesquelles le genre humain s'est, depuis son origine, propagé par degrés sur la surface du globe terrestre. C'est ce qu'on a conclu, soit de quelques témoignages qui ont paru authentiques et positifs, soit, à défaut de

pareils documents, des identités ou ressemblances de noms, de langage, d'habitudes, de croyance et d'institutions. Cela posé, il a fallu rechercher, pour la Gaule comme pour les autres régions, à quelle époque et par quelle voie elle avait reçu ses premiers habitants.

L'historien Josèphe dit que ceux qui sont appelés Galates par les Grecs, et qui se nommaient autrefois Gomares, ont eu Gomer pour chef de leur race. On a conclu de ce texte que les Gaulois, qui sans doute sont un même peuple avec les Galates, provenaient de Gomer, septième fils de Japhet. Cluvier, Bochart et bien d'autres ont regardé ce point comme incontestable. Mais celui qui a bâti sur ce fondement le système le plus détaillé est le père Pezron, dont l'ouvrage, intitulé *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, se divise en deux parties. La première explique comment les Gomérites, après avoir habité, sous différents noms, des contrées et des îles asiatiques, se fixèrent près du Pont-Euxin, et de là envoyèrent successivement des colonies dans toute l'Europe. Dans la première partie, l'auteur croit démontrer que la langue primitive des Gomérites ou Gaulois était la langue celtique, telle qu'on la parle encore dans la basse Bretagne et dans le pays de Galles. En ce moment, ce qui nous intéresse est de suivre, sous la conduite des Bretons, les transmigrations de nos ancêtres. D'abord Gomer et les siens habitèrent, en Asie, la Margiane, la Bactriane, la Sogdiane. Quelques-uns occupèrent les provinces situées au nord de la Médie et du mont Taurus : ceux-là furent qualifiés Scythes comme les autres peuples septentrionaux; et lorsqu'ensuite ils passèrent en Europe, en prenant le nom de Celtes, les anciens Grecs les dénommèrent

Celto-Scythes. Cependant deux des fils de Gomer, qui s'étaient établis dans la Margiane, s'y multiplièrent à tel point, que le pays, quoique riche et fertile, ne leur suffisait plus. De là des discordes, des factions, et l'émigration du parti le plus faible. Les fugitifs gagnèrent un pays occupé par les Mèdes, et y furent appelés *Parthes*, mot qui signifiait séparés, bannis, exilés. Ces Parthes devinrent les Perses; et voilà pourquoi il reste dans la langue persane tant de mots celtiques. Pour se venger de ce sobriquet de Parthes, ceux à qui on l'avait imposé donnèrent celui de *Saques*, qui veut dire larrons ou brigands, à leurs frères Gomérites demeurés en Margiane. Ces Saques, en se multipliant de plus en plus, se divisèrent encore; et de leur sein partirent des colonies pour diverses parties de l'Asie, surtout pour l'Arménie, la Cappadoce et les environs du Pont-Euxin. Ils fondèrent, dans les contrées arrosées par l'Iris et le Thermodon, une colonie florissante, dont le chef était Almon, fils de Manée. Sous sa conduite, les Saques passèrent dans la Phrygie, et y prirent le nom de Titans. Uranus, successeur d'Almon, traversa le Bosphore, conquit la Thrace, l'Hellade et l'île de Crète; et, par d'autres incursions, il pénétra jusqu'aux extrémités de l'Espagne. C'est alors que Saturne, fils d'Uranus, se révolte contre lui. Uranus meurt, Saturne règne; mais il tombe, lui et sa femme Rhéa, entre les mains de son frère aîné, dont le nom propre est Titan. A cette nouvelle, Jupiter, fils de Saturne, part de la Crète où on l'élevait, accourt au secours de son père, défait Titan et sa troupe en bataille rangée, replace Saturne sur le trône, et s'en retourne dans son île. Il advint plus tard que Saturne et Jupiter se brouillèrent.

Saturne avait attenté à la vie de Jupiter, qui l'attaqua, le vainquit, et l'obligea de se réfugier et de se cacher dans le Latium. Maître de l'empire, Jupiter confia le gouvernement des provinces occidentales à son frère Pluton, qui, en conséquence, a passé pour le père des Gaulois : aussi se disent-ils descendus de lui, dans les Commentaires de César. Après la mort de Pluton, Mercure obtint le commandement général de l'Occident, Gaule, Espagne, même Italie, et peut-être Germanie. A force d'esprit et d'éloquence, Mercure adoucit les mœurs brutales de ses sujets, et mérita si bien leurs hommages, que César est encore là pour nous dire : *Galli deum maximum Mercurium colunt.* « Mercure « est le plus grand dieu des Gaulois. »

Tel est, Messieurs, le système que Pezron a su environner d'un grand appareil d'érudition : textes de Josèphe sur Gomer et de plusieurs écrivains ecclésiastiques, tels qu'Eustathe d'Antioche, saint Jérôme, la Chronique Pascale, qui font remonter de même les Gaulois au fils de Japhet ; noms de rois et de reines, des Titans, tous pris, dit-on, dans la langue celtique ; témoignage du poëte Callimaque, qui dit, à ce qu'on prétend, que les Gaulois descendent des Titans, mais chez qui néanmoins l'expression ὀψίγονοι Τιτῆνες peut avoir, ce me semble, une tout autre signification : *Tardi, sero geniti Titanes* « (tardifs ou) nouveaux Ti« tans, » comme traduit du Theil. Le poëte veut dire seulement que les Celtes feront la guerre à Ptolémée Philadelphe, comme jadis les Titans l'ont faite à Jupiter. Quelque romanesque, pour ne pas dire extravagante, que soit la doctrine du père Pezron, elle a trouvé des partisans, même des admirateurs. Lenglet du Fresnoy,

et, ce qui est plus incompréhensible, les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, en ont adopté les principaux résultats. Je crois, avec dom Bouquet, qu'il suffit d'exposer de telles idées pour les réfuter : *Pezroni sententia, quam exponere refellere est.* C'est un exemple du romantisme appliqué à l'histoire, c'est-à-dire de l'imagination employée non à embellir les formes des récits, mais à en créer le fond; trop facile et trop sûr moyen d'arrêter le progrès de toute étude raisonnable, et de faire honteusement rétrograder les arts, les sciences, et l'état social.

Le Brigant, qui a vécu depuis 1720 jusqu'en 1804, et qui s'est rendu à la fois recommandable par son caractère moral et fameux par ses paradoxes, a renouvelé le système de Pezron, en le modifiant toutefois, et en écartant à peu près toute la partie empruntée à la mythologie grecque. Il avait principalement entrepris de prouver que toutes les langues anciennes et modernes dérivent du celtique ou bas-breton. Ses nombreuses productions, projetées ou esquissées, publiées ou laissées manuscrites, tendent toutes à ce but. Mais, pour l'atteindre, il fallait bien remonter à l'origine des Celtes, et la rattacher à la dispersion des premières familles après la catastrophe diluvienne. Il a donc rendu aux Celtes ou Bretons leur qualification de Gomérites; et néanmoins il a quelquefois indiqué Gog et Magog comme ayant été les pères, Gog des Scythes ou Sarmates qui ont peuplé le nord de l'Europe, Magog des premiers colons de l'Europe méridionale et occidentale. Sur quoi l'on a observé que, d'après l'historien Josèphe, c'est au contraire Magog, fils de Japhet et frère de Gomer, qui fonde la nation des Scythes, tandis que Go-

mer lui-même, et non pas Gog, établit la Celtique. Il est difficile d'assigner une date précise à ces émigrations : en général, on ne les place qu'à l'époque de la tour de Babel et de la confusion des langues, époque postérieure de cent cinquante-trois ans au déluge, selon le père Pétau.

Si maintenant nous consultons les anciens auteurs profanes, Parthénius, romancier grec, contemporain de Mithridate, nous racontera qu'Hercule, voyageant dans le pays devenu depuis celui des Celtes, s'arrêta chez le roi Brétannus, dont la fille Celtine déroba les bœufs de Géryon, et ne voulut les restituer au héros que lorsqu'il l'eut rendue mère d'un fils qui s'appela Celtus, et qui donna son nom à cette nation. On pourrait dire que ce nom n'était pas si nouveau, si la princesse portait déjà celui de Celtine; mais de pareils contes ne méritent aucun examen. Chez Diodore de Sicile, un roi fameux de la Celtique a une fille d'une beauté ravissante, et d'une forte stature; elle avait dédaigné tous les princes qui la recherchaient; elle épouse Hercule, qui seul lui paraît digne d'elle par sa taille, son courage et sa vigueur; elle met au monde un fils, qui hérite de toutes ces qualités héroïques. Il s'appelle Galate; et, lorsqu'il monte sur le trône, il impose à ses sujets le nom de Galates, à son royaume celui de Galatie ou de Gaules. Il est encore fait mention d'Hercule dans une notice qu'Ammien Marcellin extrait de Timagène, auteur grec, qui avait, dit-on, recueilli dans une multitude de livres beaucoup de détails curieux et ignorés. D'après Timagène, Ammien Marcellin dit que les indigènes ou aborigènes établis dans les Gaules prirent le nom de Gaulois ou de Galates, comme

parlent les Grecs, et celui de Celtes quand ils eurent un roi fort aimable qui s'appelait Celtus, et dont la mère se nommait Galatée. Les Drysides ou Druides avouaient l'indigénat d'une partie de la population celtique; mais ils assuraient que l'autre avait été détruite ou expulsée par les inondations de l'Océan, *alluvione fervidi maris*, par des guerres fréquentes, et par les incursions des peuples étrangers, accourus soit de certaines îles, soit des pays situés au delà du Rhin. Entre les Troyens dispersés après la ruine de leur ville, il y en eut qui pénétrèrent et se fixèrent dans la Gaule, où probablement abordèrent aussi des Doriens; mais ce qui est, selon Timagène et Ammien Marcellin, encore mieux attesté par des récits et par des inscriptions lapidaires, c'est qu'Hercule, fils d'Amphitryon, est venu délivrer les Gaules et les Espagnes de la tyrannie de Géryon et de Taurissus; qu'après avoir vaincu ces deux mauvais princes et bâti la ville d'Alise, il eut, de plusieurs femmes nobles de ce pays, des enfants, qui laissèrent leurs noms propres aux divers cantons qu'ils gouvernèrent. Ces traditions, Messieurs, sembleraient se rattacher à celle que j'ai exposée dans notre dernière séance, et qui concerne l'Hercule gaulois, autrement dit Ogmius; cependant cet Hercule gaulois paraît ailleurs distinct du grec, et plus ancien d'environ deux siècles. Dans Appien, ni l'un ni l'autre de ces héros n'intervient comme ayant part à la fondation ou à la dénomination de la nation gauloise : ce sont trois fils du cyclope Polyphème, Illyrius, Celtus et Galas, qui partent de la Sicile, et qui vont donner leurs noms à l'Illyrie, à la Celtique et à la Gaule; ce qui semble établir une distinction entre ces deux dernières con-

trées, qui, en d'autres textes, sont le plus souvent confondues en une seule. Je ne rappellerai point ce que je vous ai dit, dans notre dernière séance, d'une descente des Argonautes dans la Gaule, des établissements formés plus tard par les Phéniciens chez les Celtes et les Liguriens, et d'une expédition des Rhodiens autour du Rhône. Toutes ces traditions sont trop divergentes et trop fabuleuses pour qu'il y ait lieu d'en tirer aucune notion réellement historique; c'est néanmoins sur ces indications et sur quelques autres textes, moins positifs et plus isolés, que se fondent les systèmes de plusieurs écrivains modernes.

Du Buat, auteur d'une *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, s'efforce d'établir par des ressemblances de mots, par des rapprochements géographiques plus ou moins hasardés, que les Scythes ou Celtes, sortis du nord de l'Asie, de l'est de l'Europe, s'avancèrent vers l'occident, descendirent d'abord en Allemagne, et de là dans la Gaule. L'Italien Durandi les dirige non vers la Germanie, alors impraticable, tant elle était couverte de forêts et de marais, mais par l'Illyrie et les Alpes Carniques : il les introduit ainsi en Italie, d'où il leur permet de se répandre ensuite en Espagne, en Gaule et en Allemagne. Beaucoup de savants se sont accordés à donner une origine scythique aux Gaulois; et, dès le milieu du dix-septième siècle, Boxhorn avait fort accrédité cette opinion; mais ils font prendre à ces Scythes des routes bien différentes. Dom Martin ne veut pas surtout que la Gaule ait reçu ses premiers habitants de l'Italie; il prétend, au contraire, que l'Italie a dû aux Gaulois occidentaux sa population primitive. Dans toutes ces controverses mo-

dernes, l'une des principales difficultés consistait à bien reconnaître le sens et la position précise des noms géographiques employés par les anciens. Il serait permis de placer à la tête de tous ces noms, comme le plus générique, celui d'Hyperboréen, qui désignait les peuples inconnus, errant à travers les régions septentrionales. La dénomination de Scythes paraît avoir le même sens, à moins qu'elle ne s'applique particulièrement aux plus orientaux de ces peuples. On peut regarder comme postérieurs les noms de Sarmates et de Celtes, après lesquels viennent ceux de Gaulois, d'Ibères et de Germains. Mais ces trois dernières races ont-elles une origine commune? Faut-il distinguer des Celtes les Thraces, les Illyriens, les Ibères ou Espagnols? Est-il bien sûr que le nom de Celtes convienne à tous les habitants primitifs de l'Europe, et qu'il se confonde originairement avec celui de Scythes? De très-savants livres, composés pour résoudre ces questions, n'en ont montré peut-être que la profonde obscurité.

L'un des premiers rangs parmi ces ouvrages appartient à l'*Histoire des Celtes* de Pelloutier. Elle est divisée en plusieurs livres, dont le premier traite de l'origine des Celtes. Selon Pelloutier, les Celtes étaient compris sous le nom plus général de Scythes, que les Grecs étendaient à tous les peuples qui habitaient le long du Danube et au delà de ce fleuve jusqu'au fond du nord. Les Scythes se divisaient en Sauromates et Hyperboréens. Ce nom de Sauromates ou Sarmates désigne encore aujourd'hui les peuples qui parlent la langue esclavone, Moscovites, Polonais, Bohémiens et autres. Les Hyperboréens étaient établis autour des

Alpes et du Danube. On les plaçait au delà des monts Riphées; or, chez les plus antiques auteurs grecs, les monts Riphées ne sont que les Alpes. Posidonius le dit expressément; et, comme lui, plusieurs Grecs cités par Cluvier font descendre le Danube des monts Riphéens ou du pays des Hyperboréens. Il est vrai qu'Hérodote et Aristée de Proconèse parlent tout autrement de ces montagnes et des sources de ce fleuve; mais ils n'avaient, dit Pelloutier, aucune connaissance de ces lieux, et s'en rapportaient aveuglément à des relations vagues ou fabuleuses. Quand les Grecs et les Romains eurent passé le Danube et pénétré dans la Scythie, ils reconnurent des races diverses; ils appelèrent l'une Sarmate ou Sauromate, et donnèrent aux peuples dont l'autre se composait les noms de Celtes et Celto-Scythes, d'Ibères et Celtibères, de Gaulois et de Germains. En général, les Celtes occupaient les parties occidentales de l'Europe, Espagne, Gaule, Grande-Bretagne, Germanie, royaumes du Nord, et même aussi l'Italie septentrionale et moyenne, au lieu que les Sarmates restaient à l'orient. Du mélange de ces Sarmates et des Scythes ou Celtes, en certains endroits, provinrent des peuples d'une troisième espèce, tels que les Bastarnes, les Peucins, les Fennes et les Vénèdes. Aux yeux de Pelloutier, les mœurs des Celtes diffèrent essentiellement de celles des Sarmates, qui ressemblent, au contraire, si fort à celles des Mèdes, qu'on a lieu de conjecturer que les Sarmates descendent des Mèdes, ou ceux-ci des Sarmates. L'auteur trouve une même similitude entre les Celtes et les Perses. Sur ce point il s'accorderait avec Pezron, qui a vu dans les Parthes ou Perses une branche de Gomérites ou Gaulois.

Quelles étaient les limites de la Celtique? Pelloutier répond à cette question en assurant qu'il y avait des Celtes dans presque toutes les parties de l'Europe. Les Romains trouvèrent en Espagne des Phéniciens, des Tyriens, des Carthaginois, des Ibères et des Celtes. On croit communément que les Ibères sont les plus anciens habitants de cette contrée, que les Celtes n'y ont pénétré qu'après eux, et que l'association des deux peuples a donné lieu à la formation du mot Celtibères. C'est une erreur, suivant Pelloutier : Ibères était un nom appellatif que les Celtes donnaient à toutes les peuplades situées au delà d'un fleuve ou d'une montagne. L'Espagne était celtique en sa presque totalité, ainsi que le témoignent ses coutumes celtiques, et les terminaisons celtiques *brig* et *dur* des noms anciens de ses villes et de ses cantons. Que la Gaule ou la France actuelle fût peuplée de Celtes, il est superflu de le prouver. A la vérité, César parle de la diversité qui régnait entre les coutumes des Belges, des Aquitains et des Celtes, ainsi qu'entre leurs langues. Mais Pelloutier réduit ces variétés de langage à de simples dialectes ou patois d'un seul et même idiome. Cette division de la Gaule en trois parties, Belgique, Aquitaine et Celtique, par laquelle s'ouvrent les Mémoires de Jules César, est pourtant un peu embarrassante. L'auteur de l'*Histoire des Celtes* y oppose un texte de Pausanias, où tous les habitants primitifs de la Gaule portent le nom commun de Celtes, par lequel ils se désignaient eux-mêmes, et que les étrangers employaient dans le même sens. Les noms de Gaulois et de Galates, en usage chez les Romains et les Grecs, sont moins anciens, et ont été peut-être longtemps inconnus à la

nation même qu'ils représentaient. Du reste, Celtes, Gaulois, Galates, Celto-Galates, sont des appellations générales; Aquitains et Belges, des noms spéciaux appliqués par César à deux parties de la Celtique; la troisième retenait le nom commun. D'autres textes sont ensuite allégués afin d'inscrire au nombre des Celtes les Germains, ce qui a été fort contesté, comme nous le verrons bientôt; les habitants de la Grande-Bretagne, qui, de leur côté, se vantaient d'avoir envoyé des colons dans la Gaule; puis les Illyriens, les Gètes et les Daces; les peuples situés entre la mer Adriatique et le Pont-Euxin, les Boïens, les Iapides, les Taurisques et les Scordisques. Du sud-est de l'Europe, les Celtes se sont élancés sur l'Asie Mineure, sur la Phrygie, sur le pays appelé depuis Galatie ou Gallo-Grèce. Pelloutier veut encore que les Pélasges, premiers habitants de la Grèce, à ce qu'il dit, soient sortis de la Scythie. Il croit en trouver la preuve dans les conformités des vocabulaires, de certains usages religieux, et de quelques traditions fabuleuses. A l'égard de l'Italie, les Liguriens, dit-il, étaient des Gaulois qui avaient passé les Alpes, et conservé la chevelure, les armes, les cris de guerre, le langage des peuples dont ils s'étaient détachés. Les Ombriens, les Tusces ou Toscans, et les Sabins, sont issus d'autres races celtiques; et le peuple romain s'est formé d'un mélange de Celtes et de Grecs. Numa, Sabin de naissance, introduisit à Rome la religion des Celtes; les Tarquins, Corinthiens d'origine, y firent prévaloir des institutions qui venaient de la Grèce. Le livre premier de Pelloutier se termine par des observations sur la langue celtique, destinées à prouver qu'elle a été commune à tous les peuples celtes, sauf

les différences de dialectes; et que la langue allemande en est un reste. Ainsi, Messieurs, le résultat général de ce premier livre, le seul que nous ayons à considérer en ce moment, est que, des anciens Scythes asiatiques et européens, sont sortis les Celtes et les Sarmates; que les Celtes ont peuplé la plus grande partie de l'Europe, et se sont étendus jusqu'à l'Asie Mineure. On peut contester la conclusion; mais les recherches qui tendent à les établir n'en sont pas moins précises; une érudition si riche ne saurait être sans utilité.

Ce système s'est à peu près reproduit dans les *Origines gauloises* de la Tour-d'Auvergne. « Indépendamment des Gaules habitées par les Celtes, dit cet « écrivain, des colonies de ces peuples habitaient ancien-« nement l'Illyrie, l'Espagne, le Portugal, l'Écosse, « l'Angleterre, l'Irlande, une partie de la Pologne et « de la Germanie, l'Esclavonie, la Moscovie, la Suède, « la Norvége, le Danemark, la Hongrie et l'Italie, depuis « les Alpes jusqu'aux monts Apennins. » Ces idées, quoique favorablement accueillies depuis 1750 jusqu'au delà de 1800, avaient pourtant rencontré des contradicteurs. Voltaire se moquait de cette importance attachée à un peuple qui n'a jamais eu d'archives, et dont les antiquités ne sont guère plus connues que celles des Samoïèdes : il s'étonnait qu'on prétendît en faire sortir la population de toute l'Europe : pourquoi pas de toute la terre? disait-il. Schœpflin, dans les *Vindiciæ Celticæ*, s'efforça de resserrer les Celtes dans les limites de la Gaule proprement dite. Selon lui, le mot *Celte* est pris de la langue gauloise, et doit avoir moins d'étendue que le mot de *Gaulois*, ainsi qu'on le peut conclure immédiatement de la première phrase

de César. On ne sait trop ce que *Celte* veut dire; car, si l'on renonce aux contes empruntés de Timagène par Ammien Marcellin, et de on ne sait qui par Appien, ou si, en admettant que ce mot est originairement un nom propre, on croit à propos d'en rechercher la signification, l'on retombe sur des étymologies hasardées ou ridicules. Il faudra que *Celte* vienne de κέλης, sauteur, cheval de guerre; *Galate*, de γάλα, le lait que l'enfant tette; ou bien *Gal* ou *Gault* signifiera forêt en langue celtique, selon Mézerai; on traduira par *Gallen* ou *Wallen*, voyager, selon d'autres; *Gualt*, chevelure, *Gualtor* plus chevelu, selon Cambden; et *Gallus* ne sera chez les Latins qu'une prononciation altérée ou affaiblie de *Kelt* ou *Guelt*. Ainsi *Celte*, provenu de *Kelt*, et *Gaulois* ou *Galates* dérivé de *Guelt*, ne seront plus qu'un seul et même terme. Mécontent de ces conjectures grammaticales, Schœpflin passe à l'examen intrinsèque des faits : il recueille tous les textes qui donnent un sens plus ou moins précis aux mots de Gaulois et de Celtes, dans les livres classiques, grecs et latins : d'une part, dans Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys Périégète, Strabon, Plutarque, Arrien, Appien, Ptolémée, Pausanias, Athénée, Dion Cassius, Étienne de Byzance et Suidas; de l'autre, dans Jules César, Tite-Live, Pomponius Méla, Pline, Lucain, Silius Italicus et Ammien Marcellin. De la discussion de tant de passages, il conclut qu'aucun de ces auteurs ne permet d'appliquer le nom de Celtes à l'Europe entière; que ceux qui le donnent à la moitié de l'Europe sont en fort petit nombre, et ne méritent aucune confiance; que ceux qui le rendent commun aux Gaulois et aux Germains seulement ne

sont pas non plus très-nombreux; que la plupart le réservent exclusivement aux habitants de la Gaule aujourd'hui française, belge, et tout au plus helvétique. C'est par le rapprochement, l'explication et l'examen de ces textes que Schœpflin combat les opinions des écrivains modernes, qui répandent la nation celtique sur toute l'Europe, idée commune aux deux écoles de Pezron et de Pelloutier; ceux aussi qui veulent la retrouver en Espagne, dans la Grande-Bretagne, en Illyrie, en un mot dans plus d'une moitié des contrées européennes, comme ont fait Cluvier, Joseph Scaliger, Pierre de Bertz, les Cocceii, Mézerai, Gédoyn et Charles le Gendre; ceux encore qui l'appliquent aux Germains autant qu'aux Gaulois, ainsi que le veulent Raphaël de Volterra, Obrecht, Schilter et Leibnitz; ceux enfin qui le refusent aux Gaulois mêmes, pour ne l'attribuer qu'aux Germains, ce qui a été le sentiment de Brower, de Morhof, et de Spener. Schœpflin n'omet aucun des documents et des raisonnements qui tendent à prouver qu'originairement il n'y avait de Celtes qu'entre l'Océan, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, et que ceux qui se sont établis ensuite en d'autres régions étaient tous partis et issus de celle-là. Ce système est développé, dans les *Vindiciæ Celticæ*, aussi savamment qu'il pouvait l'être.

Duclos ne l'adopte qu'en partie dans un mémoire académique sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française. Quoique plusieurs auteurs, dit-il, comprennent sous le nom de Celtes, avec les Gaulois, les Germains, les Espagnols, les Bretons aujourd'hui les Anglais, les Illyriens, etc., il est certain que Polybe, Diodore de Sicile, Plutarque, Ptolémée, Strabon,

Athénée et Josèphe donnent particulièrement aux peuples qui occupaient les Gaules le nom de Celtes, soit que ce nom générique leur fût devenu propre, soit que les autres peuples ne l'aient porté que parce qu'ils tiraient tous leur origine des Celtes gaulois. La langue celtique n'était que la langue gauloise, commune à toutes les peuplades qui habitaient la Gaule, et qui s'y trouvaient distribuées en plusieurs États appelés *civitates*, et secondairement en pays dénommés *pagi*. Tous ces États, quoique régis chacun par des lois particulières, formaient ensemble un seul corps de nation; et leurs chefs ou députés s'assemblaient pour traiter des intérêts communs. Ces assemblées étaient ou civiles ou militaires. Celles-ci, *comitia armata*, ressemblaient assez à ce que les modernes appellent arrière-ban. Il était donc nécessaire qu'il y eût une langue nationale, qui servît aux conférences, aux délibérations, aux résolutions générales; car nous ne voyons ni dans les livres de César, ni ailleurs, qu'on eût besoin d'interprètes. Les druides, qui remplissaient à la fois les fonctions de prêtres et de juges, s'assemblaient une fois par an auprès de Chartres, et y rendaient la justice, sans doute en se servant d'un même idiome; ce que d'ailleurs on pourrait conclure de l'uniformité des terminaisons dans les noms propres : Cingétorix, près de Trèves; Dumnorix, chez les Éduens ou Bourguignons; Ambiorix, chez les Éburons ou Flamands; Éporédorix, en Helvétie; Vercingétorix, en Auvergne, etc. La langue a dû conserver cette unité, tant qu'il n'y a pas eu d'invasions étrangères qui aient changé l'état général de la nation et tout son système politique; mais cette langue a dû aussi s'introduire en d'autres contrées par

les incursions des Gaulois eux-mêmes, telles que celles de Sigovèse au delà du Rhin et dans la Bohême, puis dans la Gallo-Grèce, de Bellovèse dans l'Italie septentrionale. Duclos la reconnaît chez les Germains, qu'il regarde ici comme descendus des Celtes, aussi bien que les Gaulois; c'est la principale différence entre son système et celui de Schœpflin. Cependant il croit que les idiomes des Gaulois et des Germains ne se ressemblaient point assez pour que les deux peuples s'entendissent facilement avant d'avoir des relations entre eux. Cet académicien incline d'ailleurs à penser, avec Bochart, que le celtique pur tenait beaucoup du phénicien; et il cite en preuve la terminaison *magum*, qu'il tient pour empruntée du mot phénicien ou hébreu *mahun*, signifiant maison ou demeure; mais il s'en faut que tous ces aperçus de Duclos soient justifiés par un assez grand nombre de faits et de textes.

L'opinion qui semble prévaloir aujourd'hui sur l'origine, l'étendue et les limites de l'ancienne nation celtique se compose de celles de Pelloutier, de Schœpflin et de Duclos. On suppose que les Scythes asiatiques, établis en Europe, s'y sont divisés en Sarmates et Celtes, et les Celtes en Gaulois et Germains; qu'il n'y eut jadis de Celtes en Espagne, dans la Grande-Bretagne, en Italie, en Pannonie, en Galatie et ailleurs, qu'en conséquence d'émigrations gauloises ou germaniques. A mon avis, le motif le plus plausible pour comprendre sous la dénomination de Celtes les Germains avec les Gaulois est la ressemblance des mœurs antiques de ces deux peuples; car l'immortel tableau que Tacite a tracé de celles des Germains conviendrait en grande partie aux Gaulois; d'après ce que nous apprenons de

ceux-ci dans les livres de Diodore de Sicile et de Jules César. A cette raison, Duclos ajoute, comme vous venez de l'entendre, le rapprochement des idiomes primitifs de l'un et de l'autre pays; et quelques-uns y joignent un argument tiré du nom même de *Germani*, qui aurait exprimé une sorte de fraternité entre les Germains et les Gaulois. Mais il s'en faut que ces dernières observations aient été aussi rigoureusement vérifiées qu'elles devraient l'être, pour décider nettement la question. Cette signification du nom de Germain est contestée, quoiqu'elle ait été indiquée par Strabon. A l'égard des langues qui seraient, en effet, des monuments d'origine et d'affinité, si leur conformité devenait parfaitement sensible, loin que la celtique et la teutonique ou germanique soient reconnues pour appartenir à une seule et même famille, elles sont expressément distinguées et séparées dans plusieurs écrits modernes publiés sur ce sujet, et récemment encore dans l'*Atlas ethnographique* de M. Balbi. Là, les langues européennes, anciennes et vivantes, sont distribuées en six familles, dont deux, savoir l'ouralienne et la slave, ne sont point à considérer ici. La troisième, savoir celle des langues thraco-pélagisques ou gréco-latines, ne tient à notre sujet que par les éléments accessoires que ces langues ont fournis aux idiomes parlés aujourd'hui chez des peuples originairement celtes, ou chez lesquels les Celtes ont pénétré. Ces peuples sont les Français, les Italiens, les Espagnols et les Portugais. On place à la tête d'une quatrième famille, savoir de l'Ibérienne, la langue basque, qui, selon M. de Humboldt, n'a aucune ressemblance avec les autres idiomes européens, et qui se rapprocherait plutôt des langues américaines. On la

donne pour celle qui a le moins changé, et qui aurait le plus de droit au titre de langue primitive. Ainsi l'affinité qu'on avait cru autrefois apercevoir entre le basque et le celtique ou bas-breton est maintenant déclarée chimérique. En cinquième lieu, la famille germanique comprend la langue teutonique, le haut ou ancien allemand, et l'allemand moderne; la langue saxonne ou cimbrique, à laquelle se rattachent le bas allemand, le flamand et le hollandais, puis les langues scandinaves ou normanno-gothiques, le danois, le suédois, etc., et la langue anglo-britannique. Reste la famille celtique, comprenant les anciens idiomes des peuples celtes, et deux langues vivantes : savoir, la galique, dont les dialectes se parlent en Irlande, en Écosse et dans l'île de Mann; et la celtico-belge, dont les principaux dialectes se conservent dans le pays de Galles et dans la basse Bretagne. Vous voyez, Messieurs, que ce tableau ne laisse subsister aucune relation primitive entre les langues germaniques et celle des anciens Celtes, et que par conséquent il favoriserait le système de Schœpflin, qui n'admet pas la Germanie dans la Celtique du premier âge.

Au milieu de tant d'hypothèses, il n'a point été possible de déterminer uniformément le sens géographique des mots Gaule, Galatie et Celtique; c'est-à-dire de fixer les limites des territoires auxquels chacun de ces mots doit correspondre. Celui de Gaule s'est néanmoins présenté fort souvent comme applicable au pays que circonscrivent d'une manière naturelle et invariable, à l'ouest l'Océan, au midi les Pyrénées et une partie des côtes de la Méditerranée, à l'est les Alpes et le Rhin, au nord le surplus du cours de ce fleuve jusqu'à

ses bouches. Mais il faut remarquer d'abord que le Rhin, si on le prend à ses sources, embrassera l'Helvétie ou la Suisse, et la renfermera dans la Gaule. Ensuite, si l'on tenait compte de certains anciens textes où les Cimbres sont appelés Gaulois, le nom de Gaule s'étendrait à plus ou moins de cantons situés sur la rive droite et au nord du même fleuve. Des considérations semblables pourraient entraîner à comprendre la Batavie ou Hollande parmi les provinces gauloises. Enfin, la ressemblance des mots Gaules et Galles a donné l'idée de rattacher à la Gaule une partie de la Grande-Bretagne, ou même cette île tout entière; ce qui n'est pourtant guère soutenable; car ce nom de Galles, affecté à une des provinces bretonnes, semble la distinguer des autres; et d'ailleurs il n'autorise à regarder cette province elle-même que comme une colonie où des Gaulois sont venus s'établir, et non comme une partie de leur contrée natale. C'est de cette manière aussi que le nom de Gaule a franchi les Alpes, et s'est appliqué à l'Italie septentrionale. Il est aisé d'en apercevoir les causes dans la transmigration de Bellovèse, dans celle d'Élitovius, et dans les incursions postérieures de quelques peuplades. Quoi qu'il en soit, il résulte de toutes ces circonstances que le mot de Gaule a besoin d'être expliqué, et qu'il a, dans les anciens livres, des acceptions diverses.

Dans la géographie ancienne, la Galatie est adjacente, vers le nord, à la Bithynie et à la Paphlagonie; les fleuves Sangarius et Halys arrosent ces provinces. Nous avons vu qu'au troisième siècle avant notre ère, des Gaulois avaient traversé l'Hellespont, et s'étaient cantonnés dans la Phrygie jusqu'aux confins de la Cappa-

doce. Le pays où ils s'établirent prit le nom de Galatie, parce que les Grecs employaient le mot Γαλάται pour désigner les Gaulois ; en sorte que, dans leur langue, ce mot s'applique aussi aux Occidentaux dont nous venons de parler. Dans la nôtre, il ne signifie que les Gaulois d'Orient. Ceux-ci se divisaient en Tolistoboges, Trocmes et Tectosages, mots sur lesquels nous reviendrons dans notre séance prochaine. Les principales villes de la Galatie étaient Ancyre, Pessinonte, Gordium, Amorium, Gorbéus, Andrapa. Sur l'une des routes de ce pays, la station Eccobriga est remarquable par la terminaison celtique de son nom : *briga* signifiait pont ou passage. Le nord de la Galatie est couvert d'une chaîne de montagnes, et l'on y distingue un mont Olympe. La ville de Gangra était située dans ces cantons. Comme les Grecs avaient antérieurement formé des établissements sur les bords de l'Halys et du Sangarius, leur mélange avec les Gaulois donna lieu au terme de Gallo-Grèce, employé quelquefois comme synonyme de Galatie. Du reste, les Gaulois dominaient dans cette contrée, où l'on parlait, du temps de saint Jérôme, à peu près le même langage qu'à Trèves, à ce qu'assure cet écrivain.

Quant au nom de Celtes, il est ethnographique plutôt que géographique : il représente une nation plutôt qu'une contrée. Voici néanmoins comment Diodore de Sicile définissait la Celtique : « On appelle Celtes, « dit-il, les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, « entre les Pyrénées; mais ceux qui demeurent au nord « de la Celtique, le long de l'Océan et de la forêt Hercy- « nie jusqu'aux confins de la Scythie, sont appelés Gala- « tes : cependant les Romains donnent indifféremment le

« même nom aux vrais Galates et aux Celtes. » Je ne vous cite pas ce passage, Messieurs, comme un document fort instructif, mais au contraire comme une preuve de l'extrême imperfection et du caractère vague des notions qu'avaient sur ces peuples les Grecs et les Latins les plus instruits. La difficulté n'est pas dans le mot de Galates employé par Diodore; nous venons de dire que ce mot équivalait en grec à Gaulois, ou *Galli* en latin : *Galatas dictos, ita enim Gallos sermo græcus appellat*, dit Ammien Marcellin. Mais on a peine à comprendre comment Diodore n'aperçoit de Celtes qu'autour des Pyrénées, tandis qu'il fait aboutir les Galates ou Gaulois à la Scythie. Il ne remarque point que ce mot de Gaulois est plus nouveau, plus tardif; observation qui nous a été présentée par Pausanias. Ajoutons qu'en général la dénomination de Celtes a, chez les anciens, plus d'étendue que celle de Gaulois; ce qui donne lieu à dom Bouquet de dire que tous les Gaulois sont Celtes, mais que tous les Celtes ne sont pas Gaulois. En effet, dans les systèmes de Pezron et de Pelloutier, la Celtique serait l'Europe presque entière. Selon d'autres savants, elle comprendrait, d'une part la Gaule, de l'autre la Germanie, contrée qui, pour le dire en passant, n'est pas non plus bien rigoureusement définie dans les anciens livres, où nous la voyons prendre plus ou moins de prolongement au nord et à l'est. Il n'y a que l'opinion de Schœpflin qui confonde et identifie tout à fait la Celtique avec la Gaule occidentale ou proprement dite, bornée par le Rhin. Plusieurs ont pensé même, ainsi que je l'ai dit, que Celtes et Gaulois, *Galli* et *Celtæ*, Γαλάται et Κέλται, n'étaient que des prononciations diverses d'un seul et même

mot, que les uns font originairement grec, les autres cimbrique, et quelques-uns celtique. Κέλης, en grec, veut dire léger, prompt à la course; *gallen* ou *wallen* veut dire voyager, dans les langues teutoniques; mais ces étymologies, et les autres que j'ai déjà rapportées, sont extrêmement aventurées. Le sens géographique des mots de Celtique et de Celtes demeure donc à déterminer selon les occasions et les hypothèses diverses dans lesquelles les anciens et les modernes les ont employés.

Pour éclaircir ces matières, il faudrait connaître l'époque de chaque migration des Scythes, des Celtes et des Gaulois, le point de départ, la route parcourue, le terme du voyage ou de l'incursion, le lieu du nouvel établissement. Or ce sont là des détails que l'histoire ne nous fournit point pour les âges antiques. Elle ne décrit pas les mouvements des Scythes en Asie et en Europe; elle ne détermine pas les temps où des Celtes sont venus se fixer en Méonie, en Espagne, en Portugal, dans la Grande-Bretagne. Les premières expéditions celtiques ou gauloises dont on ait une connaissance tant soit peu historique sont celles des deux neveux d'Ambigat, Sigovèse et Bellovèse, au commencement du sixième siècle avant notre ère; encore Diodore la retarde-t-il, mal à propos sans doute, jusqu'au quatrième, au temps de Denys de Syracuse. Nous ne savons pas d'une manière assez précise quand Élitovius pénétra, après Bellovèse, dans le nord de l'Italie, et vint avec les Cénomans occuper les territoires de Brescia et de Vérone. Même à l'égard des siècles qui ont suivi cet Élitovius et précédé Jules César, les notions à recueillir sur les invasions des Gaulois demeurent fort

incomplètes. Il est impossible de remonter, par des monuments d'histoire profane, à l'âge où les pays aujourd'hui appelés France, Italie, Espagne, Angleterre, Allemagne, n'étaient point encore habités, et d'exposer comment ils ont commencé de l'être : on ne peut placer à cette hauteur que des hypothèses. Tout ce que nous savons, c'est que, vers l'an 600 avant l'ère vulgaire, la France, alors appelée Gaule ou Celtique, était déjà couverte d'une population considérable, et en exportait une partie au delà du Rhin, une autre au delà des Alpes. Ce n'est qu'à partir de cette époque que nous pouvons assigner, avec quelque probabilité, les lieux où s'établissent les noms de Gaulois, de Galates et de Celtes. Strabon avoue que lorsqu'on emploie ces noms pour des âges antérieurs, et quelquefois aussi pour les âges suivants, l'ignorance des faits expose à beaucoup de méprises.

Au temps de Jules César, la Gaule entière est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui sont appelés Celtes dans leur propre langue, *Galli* en latin. Ces Gaulois occupent la Gaule moyenne; la Marne et la Seine les séparent des Belges, et la Garonne des Aquitains : *Gallia est omnis divisa in partes tres; quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur... Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit.* On distinguait de l'Aquitaine la contrée narbonnaise ou province romaine, dont une portion a conservé le nom de Provence. A cette province s'appliquait la dénomination de *Gallia Braccata*, à cause du vêtement particulier,

braccæ, braies ou haut-de-chausses, dont les habitants faisaient usage. Les autres parties de la Gaule étaient qualifiées *Gallia Comata*, Gaule Chevelue, parce qu'on y portait de longs cheveux. La division en quatre parties, qui vient d'être exposée, se maintint au delà de l'an 250 de notre ère. Depuis, on distingua une province Viennoise, une Lyonnaise et deux Germaniques, ce qui porta le nombre total de quatre à sept. Il s'est élevé à douze par la distinction de deux Belgiques et de deux Lyonnaises, et par l'inscription des Alpes grecques et des Alpes maritimes, et de la Grande-Séquanaise dans le tableau des provinces de la Gaule ou des Gaules; car le pluriel *Galliæ* s'était, sous l'Empire, établi dans le langage géographique. Les empereurs romains finirent par diviser les Gaules en dix-sept parties : deux Belgiques et deux Germaniques, qui comprenaient à elles quatre les Pays-Bas, la Picardie, la Lorraine, l'Alsace, une partie de la Champagne et de l'Ile-de-France; quatre Lyonnaises, qui correspondaient, la première au Lyonnais, au Nivernais et à une partie de la Bourgogne, la seconde à la Normandie, la troisième à la Bretagne, au Maine, à la Touraine et à l'Anjou, la quatrième à l'Orléanais, à des parties de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Bourgogne; trois Aquitaines, dont l'une embrassait le Berry, la Marche, le Limousin, le Bourbonnais, des parties de la Guyenne et du Languedoc, la seconde le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois et une partie de la Guyenne; la troisième, autrement appelée Novempopulanie, comprenait le reste de la Guyenne et le Béarn; deux Narbonnaises, entre lesquelles étaient distribués le comté de Foix, le Roussillon, avec des parties du Languedoc et de la Provence;

la Grande Séquanaise, c'est-à-dire la Franche-Comté et des cantons suisses; la Viennoise, composée de parties du Dauphiné, de la Provence et de la Savoie; les Alpes Grecques et Pennines, ou le surplus de la Savoie; enfin les Alpes Maritimes, comprenant des parties du Dauphiné et de la Provence avec le comté de Nice. L'Armorique, dont le nom n'est pas resté dans ce tableau, n'en est pas moins désignée chez les anciens comme une partie de la Gaule occidentale. C'était principalement celle qui, en France, a été appelée Bretagne. Mais l'Armorique s'étendait au midi jusqu'à Limoges, au nord jusqu'au pays de Caux. Chacune des dix-sept provinces distinguées dans la Gaule par les Romains se divisait en États ou *civitates*, dont le nombre total montait à cent quinze, et sous chacun desquels on comptait plusieurs *pagi*. Je ne vous offrirai point la nomenclature des *civitates ;* elle est néanmoins importante, parce qu'elle éclaire tous les récits historiques où il s'agit des Gaules. Je n'en extrairai que les noms qui se sont transportés en Italie par l'effet des transmigrations : *Lingones*, habitants du territoire de Langres dans la première Lyonnaise; *Insubres* et *Boii*, en des lieux non assez déterminés de la même province; les *Aulerci-Cenomani* et les *Andes*, dans la troisième Lyonnaise, vers les lieux où sont le Mans et Angers; les *Carnutes* et les *Senones* dans la quatrième, les premiers au pays Chartrain, les seconds moins bien connus; enfin, des *Boii* ou *Boates* dans la Novempopulanie.

Quand l'Italie eut ainsi reçu un grand nombre de peuplades gauloises, les Romains qualifièrent Transalpines celles qui restaient dans la contrée aujourd'hui nommée France; et il y eut une Gaule Cisalpine, quel-

quefois dite *Togata*, à raison des toges dont on s'y revêtit. Elle s'étendait depuis les Alpes jusque dans l'Étrurie, l'Ombrie et le Picénum. On la divisa en Cispadane et Transpadane, selon les parties situées, par rapport à Rome, en deçà et au delà du Pô. Voilà, Messieurs, les seules régions où se rencontrent littéralement les mots de *Gallia* et de *Galli*, qu'on peut reconnaître pourtant dans la Galatie et les Galates de l'Asie Mineure, et peut-être dans le pays de Galles en Angleterre. Ailleurs, comme en Espagne, en Germanie, et dans le nord de l'Europe, c'est plutôt par le nom de Celtes que sont désignés les peuples qui ont avec ces Gaulois une affinité quelconque. Dion Cassius, qui l'applique aux Germains, semble en même temps leur refuser celui de Gaulois.

Dans la Gaule proprement dite, aujourd'hui française, les esprits étaient restés incultes jusqu'à l'époque de l'expédition de Jules César. La littérature et les arts de la Grèce n'y avaient pas pénétré. Les peuples n'y recevaient des druides qu'une instruction mensongère, bien plus pernicieuse que l'ignorance. On n'avait su ni profiter des richesses et des ressources naturelles du sol, ni exercer les facultés intellectuelles et morales des habitants. Voilà pourquoi, malgré leur bravoure, leur activité, leur sagacité même, ils ont dû succomber dans la plupart de leurs luttes contre les Romains, dont la civilisation, quoique bien imparfaite, était beaucoup plus avancée. Voilà pourquoi aussi leurs annales nous sont si mal connues. Ils étaient incapables de les écrire; et leurs druides, qui n'en auraient pas eu non plus le talent, aimaient mieux demeurer les seuls dépositaires des traditions et des souvenirs qu'ils pouvaient éteindre,

altérer ou interpréter, selon leurs propres intérêts. Il est arrivé ainsi que leur histoire ne nous a été transmise que par des étrangers, leurs ennemis ou leurs vainqueurs. Parmi tous ces historiens, dont les restes remplissent le premier tome in-folio du Recueil de dom Bouquet, et dont je vous ai présenté la liste dans notre avant-dernière séance, il n'y a pas un seul nom gaulois, du moins jusqu'au second ou troisième siècle de l'ère vulgaire; et ceux des auteurs grecs et romains qui ont daigné recueillir quelques notions sur la Gaule ne l'ont fait que lorsqu'ils y ont été occasionnellement entraînés par le fil des récits qu'ils avaient entrepris sur de tout autres sujets. Ils ne nous disent des Gaulois que ce qui devait entrer dans les fastes de la Grèce et surtout de Rome; et, pour l'ordinaire, ils ne prennent pas la peine de vérifier avec exactitude ce qu'il leur plaît d'en raconter. Ils y laissent sans scrupule des lacunes, des nuages et des erreurs. Il n'est donc pas étonnant que leurs textes, obscurs et décousus, aient préparé aux savants modernes tant de tortures ou, si l'on veut, de passe-temps; car c'est pour quelques savants une sorte de bonne fortune que de trouver matière à des dissertations et à des conjectures, d'avoir à concilier, compléter et interpréter des passages. Une histoire des Gaulois, qu'un écrivain ancien eût composée avec soin et en pleine connaissance de cause, ne tiendrait pas la vingtième partie de l'espace que remplissent les commentaires, les mémoires, les livres, les ouvrages publiés depuis deux siècles sur ce sujet. Nous avons aujourd'hui besoin de faire un très-long cours de lectures, souvent fastidieuses, pour reconnaître que nous ne pourrons jamais savoir ce qu'un seul volume aurait pu nous enseigner, et ce qu'il nous importerait d'apprendre, puis-

qu'il s'agit de nos ancêtres, des plus antiques habitants de notre patrie. Je vous l'ai déjà dit, Messieurs, Strabon, après de longues recherches sur les nations celtiques, avouait l'extrême imperfection de cette partie de ses connaissances. Il ne pouvait s'en rapporter à Pythéas; car, disait-il, quelle apparence qu'un voyageur, qui a si souvent menti en parlant des pays universellement connus, ait dit la vérité sur des choses que tout le monde ignore? Il faut convenir, ajoutait Strabon, que Timosthène, Ératosthène et les auteurs plus anciens n'ont rien su de ce qui concerne l'Espagne et les Gaules, les Bretons et les Germains, les Gètes et les Bastarnes; qu'ils n'ont guère mieux connu l'Italie, ni les contrées voisines de la mer Adriatique et du Pont-Euxin, ni les pays septentrionaux; qu'aucun d'eux ne les avait visités jusqu'à l'embouchure de la mer Caspienne. Ces derniers mots de Strabon montrent qu'il regardait la mer Caspienne comme un golfe de l'océan Boréal; erreur commune à presque tous les écrivains de l'antiquité, quoique Hérodote ne l'eût pas commise. Celui des écrivains modernes qui a le plus profondément étudié les origines et l'histoire des Celtes, Pelloutier, reconnaît que les anciens dont il a consulté les livres ne parlent qu'en passant d'une nation qui leur est étrangère, et sur laquelle ils n'ont pu ni voulu acquérir des notions exactes.

Toutefois, Messieurs, il résulte au moins des recherches dont je viens de vous rendre compte, que, dans l'antiquité, la Gaule proprement dite était la principale des contrées celtiques, si tant est qu'il y en eût d'autres, qui eussent originairement, comme elle, un véritable titre à cette dénomination. Aussi, malgré les vices de ses institutions druidiques et malgré l'obscurité de ses

annales, tient-elle dès lors le premier rang dans l'Europe après Rome et la Grèce. Aucun des autres peuples dits alors celtiques ne luttait avec plus de constance et de gloire contre la tyrannie romaine; aucun ne se montrait aussi digne qu'elle d'être mieux instruit et mieux gouverné. Elle a recouvré, à un bien plus haut degré, cette prééminence dans les derniers siècles modernes, sous des institutions plus heureuses; et sans doute elle est appelée à la conserver et à la garantir par de nouveaux progrès dans toutes les carrières honorables. Il suffit de la bien connaître, pour ne point douter de ses succès futurs; si pourtant elle ne méconnaît pas elle-même le haut prix de ceux qu'elle a déjà obtenus; si elle ne déprécie point aveuglément sa propre littérature et sa philosophie, auxquelles elle est redevable de sa prospérité, de sa gloire et de ses plus sages lois; si, en s'interdisant toute rivalité hostile envers ses voisins, et en profitant, lorsqu'il y a lieu, de leurs travaux et de leurs lumières, elle ne s'aveugle pas jusqu'à les proclamer ses maîtres dans tous les genres d'arts et d'études, ou jusqu'à les ravaler sans cesse au-dessous des Cimbres et des Teutons.

Cependant, Messieurs, puisque le nom de Celtes s'est jadis étendu à plusieurs autres peuples, nous aurons à prendre connaissance de ce qu'on peut savoir des Gaulois Cisalpins, des Celtes Transrhénans ou Germains, des Celtes Pannoniens, des Galates, des Gallo-Grecs et des Scordisques. Ces détails, que nous renvoyons à notre prochaine séance, devront jeter quelque jour sur l'exposé que je viens de vous offrir de tous les systèmes généraux relatifs aux origines et aux transmigrations des nations gauloises et celtiques.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME LEÇON.

CELTES OU GAULOIS. — DIVISION DE CETTE NATION EN UN GRAND NOMBRE DE RACES OU PEUPLADES.

Messieurs, après avoir recueilli dans les anciens écrivains tous les faits auxquels ils ont attaché le nom des Gaulois, je vous ai exposé, dans notre dernière séance, les systèmes des auteurs modernes sur les origines et les transmigrations des peuples qui ont porté ce nom ou celui de Celtes. Quelques-uns les déclarent indigènes, c'est-à-dire établis de temps immémorial ou dès l'origine des choses dans le pays où ils apparaissent pour la première fois dans l'histoire, et qui n'est autre que celui que nous habitons. Mais la plupart des savants ont trouvé cette opinion trop difficile à concilier soit avec les croyances religieuses, soit avec les traditions accréditées dans les siècles antiques. Plusieurs, en se fondant sur un texte de l'historien Josèphe, disent que Gomer ou Gomar, fils de Japhet et petit-fils de Noé, est le père des Gomérites ou Gomarai, dont le nom s'est transformé en Galatai ou Galates, *Galli* ou Gaulois, en Gueltes, Kelts ou Celtes. Pezron a surtout développé cette doctrine; il y a rattaché des traditions mythologiques relatives à Uranus, à Saturne, à Jupiter, Pluton et Mercure. Il a tâché de conduire ainsi les Gomérites depuis le milieu de l'Asie jusqu'aux plus occidentales extrémités de la contrée qui a été appelée Gaule. Parmi ceux qui ont adopté ce système, quoiqu'en le modifiant

à certains égards, nous avons distingué le Brigant, qui a consacré sa vie entière à prouver que les bas Bretons étaient Gomérites, et que leur langue celtique devait passer pour la mère de toutes les autres, anciennes et modernes. Cependant, Messieurs, des écrivains profanes, tels que Parthénius, Diodore de Sicile, Appien, Ammien Marcellin d'après Timagène, avaient indiqué comme fondateurs de la nation celtique ou gauloise soit un fils d'Hercule, soit des fils du cyclope Polyphême, soit des Argonautes, soit des Troyens dispersés, soit des Doriens, des Phéniciens, des Rhodiens, soit enfin des Hyperboréens et des Scythes. Sans ajouter foi à toutes les circonstances de ces récits, on les a recueillis et combinés; on y a joint des homonymies et des rapprochements géographiques, dans l'espoir de résoudre ainsi le problème. La conclusion la plus générale de tout ce travail, celle qui a obtenu le plus de crédit, a été d'attribuer aux Gaulois une origine scythique; de faire dériver les Celtes des Scythes; de les conduire du nord de l'Asie, de l'est de l'Europe jusqu'en occident. Ils se sont d'abord fixés en Germanie, selon Du Buat; en Italie, selon Durandi; dans la Gaule aujourd'hui française, selon dom Martin. Plusieurs se sont accordés à dire que les Celtes avaient peuplé presque toute l'Europe : c'est le résultat du savant ouvrage de Pelloutier; et c'est encore la doctrine professée en 1801 par la Tour d'Auvergne-Corret. Elle avait été néanmoins vivement combattue dès le milieu du dernier siècle par Schœpflin, qui resserrait les Celtes dans les limites de la Gaule proprement dite, et refusait même d'étendre leur nom sur les Germains. Duclos a pensé que les Germains descendaient des Celtes aussi bien que

les Gaulois; et c'est aujourd'hui l'opinion la plus répandue. On suppose que les Scythes Asiatiques établis en Europe s'y sont divisés en Sarmates et en Celtes; les Celtes, en Gaulois et en Germains; qu'il n'y a eu de Celtes en Espagne, dans la Grande-Bretagne, en Italie, en Pannonie, en Galatie et ailleurs, qu'en conséquence de transmigrations gauloises ou germaines. Il nous a semblé que la plus forte raison d'associer ainsi les antiques habitants de la Germanie et de la Gaule, est que le tableau tracé par Tacite convient presque également aux uns et aux autres. On n'est pas aussi certain qu'ils aient parlé la même langue : au contraire, même la langue celtique et la germanique forment deux familles distinctes dans les plus récents tableaux de tous les idiomes morts et vivants. A la suite de ces observations, nous en avons placé de plus spéciales sur le sens géographique des mots Gaules, Galatie et Celtique, c'est-à-dire sur les territoires divers auxquels chacun de ces noms s'est appliqué; genre de recherches assez difficile, parce qu'on ne connaît pas bien l'époque de chaque migration des Scythes, des Celtes et des Gaulois, ni les points de départ, ni les routes parcourues, ni le lieu de chaque nouvel établissement. Ce qu'on sait le plus immédiatement, c'est qu'au temps de Jules César la Gaule proprement dite ou Chevelue, *Comata*, comprenait trois régions, la Belgique, l'Aquitaine, et la Celtique; qu'on y ajouta la Narbonnaise ou *Gallia braccata;* que tout ce pays fut ensuite successivement distribué en sept provinces, en douze, en dix-sept; que, de l'autre côté des Alpes, s'était formé, depuis le sixième siècle avant notre ère, la Gaule Cisalpine qualifiée *Togata*, et partagée en Transpadane et

Cispadane. Mais, pour jeter sur nos études historiques autant de lumière qu'il est possible, il nous importe de recueillir plus de renseignements et de détails concernant les différentes contrées et peuplades celtiques et gauloises en Europe et en Asie : c'est la matière que nous devons traiter aujourd'hui.

Il convient de commencer par la Gaule Chevelue, qui est la plus antique, la principale à tous égards, et qui était restée indépendante jusqu'au temps de Jules César. Mais, vous ayant entretenus déjà de ses antiques habitants, des colonies sorties de son sein, de sa circonscription et de ses divisions géographiques, je n'aurai plus à vous offrir qu'un petit nombre d'observations relatives à sa population et à l'état de son territoire. Strabon dit que les noms de soixante peuples étaient inscrits sur l'autel du temple élevé à Auguste par tous les Gaulois, au confluent du Rhône et de la Saône. Tacite compte soixante-quatre États dans la Gaule : *Quatuor sexaginta civitates Galliarum*. Dans les récits de César, on distingue quatre-vingts de ces peuples; Pline en désigne plus de cent vingt; Plutarque en porte le nombre à trois cents, et Appien à quatre cents. On ne doit pas s'étonner de ces variantes, parce que, les démarcations de ces petits États n'étant point encore assez constantes ou du moins assez connues, il était possible de prendre quelquefois des cantons ou *pagi* pour des *civitates* ou États, comme aussi de confondre deux cités en une seule. Nous prendrons une très-haute idée de la population de tout ce pays, si nous nous en rapportons à Pausanias, qui dit que celle de la Thrace est la plus considérable que l'on connaisse, à l'exception de la Celtique. La confédéra-

tion gauloise avait trois cent mille guerriers à la bataille d'Alise, quoique les cantons n'eussent fourni que des contingents très-modérés. Néanmoins, avant de tirer de ces faits et de ces documents trop de conséquences, il faut songer qu'une grande partie du territoire demeurait couverte encore de forêts et de marais. La population, pressée dans les lieux qu'elle habitait, pouvait bien être supérieure à ce qu'elle a été depuis sous le régime féodal du moyen âge; mais c'est admettre une hypothèse assez forte que de l'égaler à la moitié de celle d'aujourd'hui. Le climat était beaucoup plus rigoureux. Diodore de Sicile assure que les fleuves y gelaient en chaque hiver, et servaient ainsi de grands chemins sur lesquels on pouvait traîner les plus lourds chariots : peut-être cet auteur ne veut-il parler que de la partie septentrionale ou Belgique. Pline et Dioscoride nous apprennent que le raisin ne mûrissait nulle part dans la Gaule, sinon dans la Narbonnaise, qui est la plus méridionale, et qui ne faisait point partie de la Chevelue. Il est vrai que, depuis, l'empereur Julien a vanté les vignes qui croissaient autour de Lutèce : peut-être le vin n'y devenait-il potable que par des artifices particuliers dont Dioscoride a fait mention : peut-être aussi s'était-il opéré quelques défrichements durant les quatre premiers siècles de l'ère vulgaire, sous l'administration romaine. Toujours César atteste-t-il que, de son temps, la température de la Gaule était moins douce que celle de la Grande-Bretagne; ce qui doit sembler étrange, et ne peut guère même s'expliquer qu'en supposant que les travaux humains ont trouvé beaucoup plus de prise et exercé plus d'influence sur le sol du continent que sur celui de l'île d'Albion

C'est ainsi du moins que Toulongeon, l'un des traducteurs de César, a commenté ce passage. Les Gaulois avaient mené longtemps la vie de chasseurs et de pasteurs. Au siècle de César, leur agriculture était jeune encore ou fort peu avancée, quoiqu'elle eût acquis déjà certains instruments et quelques procédés.

J'ai nommé, dans le cours de notre dernière séance, ceux des anciens peuples gaulois qui ont transporté leurs noms en Italie, comme les Boïens, les Insubriens, les Cénomans, les Sénonais, les Lingones. D'autres noms se sont conservés, sauf des contractions et des inflexions nouvelles, dans ceux de plusieurs de nos villes ou provinces modernes. Tels sont les *Virdunenses*, *Mediomatrici*, *Treveri*, *Catelauni*, *Remi*, *Suessiones*, *Silvanectes*, *Bellovaci*, *Ambiani*, *Atrebates*, *Veromandui*, *Meldæ*, *Lexovii*, *Saii*, *Baiocasses*, *Abrincatui*, *Namnetes*, *Turones*, *Aureliani*, *Bituriges*, *Lemovices*, *Arverni*, *Cadurci*, *Pictones*, *Sentones*, *Meduli*, *Potrocorii*, *Vasates*, *Ausci*, *Lactevates*, etc., qu'on peut reconnaître dans Verdun, Metz, Trèves, Châlons-sur-Marne, Reims, Soissons, Senlis, Beauvais, Amiens, Arras, le Vermandois, Meaux, Lisieux, Seez, Bayeux, Avranches, Nantes, Tours, Orléans, Bourges, Limoges, l'Auvergne, Cahors ou le Quercy, Poitiers, Saintes, Médoc, Périgueux, Bazas, Auch, Lectoure, etc. Ce n'est pas que toutes ces villes en représentent d'anciennes situées justement aux mêmes lieux; mais il y a du moins correspondance de nomenclature à l'égard des territoires. Les traités de géographie ancienne vous présenteront, Messieurs, des listes beaucoup plus amples, où sont compris des noms dont il ne subsiste aucun vestige dans les dénominations actuel-

les, et auxquels, par cette raison même, il est souvent difficile d'assigner des significations et des positions précises. Je n'en citerai que dix ou douze exemples, en les prenant parmi les plus historiques, et en les traduisant par les localités aujourd'hui correspondantes : *Eburones*, le pays Liégeois; *Nervii*, le Hainaut et le Cambrésis; *Morini*, la partie occidentale du département du Pas-de-Calais; *Portus Itius*, Wissant; *Gesoriacum*, Boulogne; *Bibracte*, Autun, chez les *Ædui; Alexia*, *Alesia* ou *Alisia*, qui passait pour l'antique métropole des Gaules, et qui occupait le plateau du mont Auxois en Bourgogne, montagne dont le revers occidental est occupé par le bourg de Sainte-Reine, quelquefois encore appelé Alise. On distinguait dans la Bretagne cinq peuples qui, ainsi que l'a remarqué M. Daru, correspondaient à peu près aux cinq départements actuels : savoir, les *Osimii* au Finistère, les *Veneti* au Morbihan, les *Namnetes* à la Loire-Inférieure, les *Rhedones* à Ille-et-Vilaine, et les *Curiosolites* aux Côtes-du-Nord.

Vous n'avez point oublié, Messieurs, que la Gaule Chevelue ne comprenait que les trois grandes parties appelées, par César, Belgique, Celtique proprement dite, et Aquitaine ; et non pas la Narbonnaise, qui, dans le cours des cent vingt-cinq dernières années avant notre ère, était devenue province romaine. Dès 144, une victoire remportée par Appius sur les Salasses avait établi les Romains dans l'intérieur des Alpes ; il ne fallait plus qu'une occasion de descendre sur les rives du Rhône et de pénétrer jusqu'aux Pyrénées orientales. Elle se présenta en 125, quand les Marseillais invoquèrent le dangereux secours de Rome contre les Salyens ou Sal-

vyens, qui venaient de ravager leur territoire. Les Salyens furent vaincus par Fulvius, et plus complétement par Sextius, qui fonda la ville d'Aix, *Aquæ Sextiæ*, premier établissement des Romains au delà des Alpes, et commencement de la province dont une partie a retenu chez nous le nom de Provence. Bientôt Rome tourna ses armes contre les Allobroges, sous prétexte qu'ils avaient donné asile au roi des Salyens. Ces Allobroges occupaient le pays situé entre le Rhône et l'Isère jusqu'au lac Léman ou de Genève. Pour se défendre, ils s'allièrent aux Arvernes ou Auvergnats, et aux Rhuténiens ou habitants du Rouergue. Je vous ai parlé, dans notre avant-dernière séance, des batailles gagnées sur ces confédérés par Domitius et par Fabius, ainsi que de la fondation de Narbonne, en 118, par Marcius. Dès lors les Romains sont maîtres du bas Languedoc, du Dauphiné, de la Savoie, et de ce que nous appelons Provence, à l'exception du petit territoire de Marseille, dont ils respectaient encore l'indépendance. Restait le haut Languedoc, habité en ce temps par les Volces Tectosages (*Volcæ Tectosages*), et dont le chef-lieu était *Tolosa*. Rome subjugua ce pays à la suite de la guerre des Cimbres, si habilement terminée par Marius. Ainsi se forma la Gaule Narbonnaise ou *Braccata*, distincte de la *Comata*, et renfermant, sous les anciens noms de *Tolosates*, *Atacini*, *Arecomici*, *Sardones*, *Olbii*, *Salyes*, *Oxybii*, *Deceates*, les territoires de Toulouse, du Roussillon, de Narbonne, de Lodève et Nîmes, d'Aix, Fréjus et Antibes. Il y faut joindre une grande partie de la contrée depuis nommée Viennoise, et de plus les Alpes Pennines et Maritimes. Dans la Viennoise étaient compris, avec les Al-

lobroges, les *Tricastini*, les *Vocontii*, les *Cavares*, auxquels correspondent Saint-Paul-Trois-Châteaux, Die, Vaison, Orange, Avignon et Arles.

Nous devons, Messieurs, une attention particulière aux Marseillais, qu'on ne confondait point alors avec les habitants de la *Provincia Narbonensis* ou *Braccata*. Je vous ai rapporté ce qu'on dit de la fondation de leur cité par les Phocéens : mais ce nom équivoque de Phocéens a donné lieu, même dans les anciens livres, à une erreur qu'il est à propos d'éclaircir. Quand Sénèque et Aulu-Gelle disent que les Grecs partirent de la Phocide pour aller bâtir Marseille, *Phocide relicta, Graii qui nunc Massiliam colunt, qui ab Harpalo regis Cyri præfecto ex terra Phocide fugati sunt.... Massiliam condiderunt*, on croirait qu'il s'agit de la contrée grecque où se trouvaient le mont Parnasse et le temple de Delphes. Si, au contraire, on s'en tient au témoignage d'Aristote, la colonie venait de Phocée, ville ionienne, fondée par les Athéniens dans l'Asie Mineure. Cette seconde opinion a dû prévaloir, parce qu'Aristote est un écrivain plus ancien et plus exact, et parce que c'est la ville de Phocée en Ionie qui a été assiégée par les Perses. Saumaise a remarqué la méprise des auteurs latins: *Error est communis latinorum scriptorum Phocenses, qui Phocæenses erant, appellantium. Phocæenses ab urbe Asiæ Phocæa condiderunt Massiliam; non Phocenses a Phocide regione circa Parnassum.* Larcher dit de même : « Les Phocidiens « étaient les peuples de la Phocide; les Phocéens, les « habitants de Phocée en Ionie. » Cependant, si le départ de ces colons eut pour motif le désir d'échapper au joug des Perses, qui menaçaient leur ville ionienne,

la fondation de Marseille ne remontera plus, comme dans Eusèbe et Solin, à la quarante-cinquième olympiade ou à l'année 600 avant notre ère : il faudra descendre à la soixantième ou à l'année 539. C'est ainsi qu'en ont pensé Pétau et Valois; et l'on n'admet guère la distinction qu'imagine Larcher de deux émigrations phocéennes, l'une en 600, l'autre soixante ans plus tard : la première pour jeter seulement les premiers fondements de Marseille, et la seconde pour l'agrandir. Quoi qu'il en soit, Aristote donne des éloges à l'administration de la petite république marseillaise, toujours gouvernée, dit-il, par les plus dignes; et Cicéron dit qu'il est plus aisé de louer que d'imiter de si belles institutions : *Sic optimatum consilio gubernatur, ut omnes ejus instituta laudare facilius possint quam imitari.* Strabon y place un conseil de six cents timuques (τιμοῦχοι), tous nommés à vie, et dont quinze, chargés de l'administration du pays, étaient présidés par trois d'entre eux, dans lesquels résidait l'autorité supérieure. Pour devenir timuque, il fallait avoir des enfants, et appartenir à une famille jouissant des droits de cité depuis trois générations. Ces lois, originairement ioniennes, demeuraient publiquement affichées dans les murs de Marseille. Elles interdisaient de donner en dot à une fille plus de cent pièces d'or, et d'en dépenser plus de cinq en habillements et en bijoux. Elles ne permettaient point aux femmes l'usage du vin, et elles punissaient rigoureusement les juges qui se laissaient corrompre. Lucien raconte l'histoire du Marseillais Ménécrate, déclaré infâme et dépouillé de tous ses biens pour cette cause. Selon Valère-Maxime, les Marseillais ne laissaient représenter

sur leur théâtre aucune pièce qui tendît à corrompre ou amollir les mœurs; et ils ne toléraient point la mendicité fainéante, et couverte des livrées de la superstition : *Omnibus autem qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt, clausas portas habet* (civitas Massiliensium), *et mendacem et fucosam superstitionem submovendam esse existimans*. Les funérailles se célébraient sans pleurs ni lamentations; elles consistaient en un sacrifice domestique, et se terminaient par un repas entre les parents du défunt. Ses mœurs étaient fort hospitalières; mais aucun étranger ne pouvait entrer dans la ville qu'en déposant ses armes, qu'on lui rendait à sa sortie. L'autorité publique tenait sous sa garde le poison de la ciguë, et n'en donnait qu'à ceux qui faisaient approuver par le conseil des six cents la résolution qu'ils avaient prise de ne plus vivre. Le goût des lettres s'était si bien développé dans cette cité, qu'on envoyait les jeunes Romains s'instruire à Marseille, comme dans une autre Athènes. Agricola, le beau-père de Tacite, y avait été élevé, et y avait pris, dit ce grand historien, les plus honorables habitudes. *Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus, sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit, locum græca comitate et provinciali parcimonia mistum ac bene compositum.* « Né vertueux, il fut pré« servé de la séduction des mauvais exemples par son « propre caractère, et par l'avantage qu'il eut, dès son « enfance, d'étudier dans la ville de Marseille, école des « sciences et des mœurs, où règne la politesse des Grecs, « heureusement combinée avec la simplicité provinciale.»

Athénée pourtant représente les Marseillais comme très-efféminés; et il est vrai au moins que l'histoire ancienne ne leur attribue pas de vertus et d'exploits militaires. Longtemps ils restèrent les alliés de Rome; et leur fidélité constante est attestée par ces mots de Justin : *Cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus summa fide custodierunt, auxiliisque in omnibus bellis industrie socios juverunt.* Après la prise et l'incendie de cette cité, ils voulurent contribuer aux dépenses que ce désastre entraînait; c'est encore Justin qui nous l'apprend : *Rem publico funere Massilienses prosecuti sunt, aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt ad explendum pondus Gallis.* On voit assez, par là et par toute la suite de l'histoire, qu'ils ne faisaient pas cause commune avec les Gaulois; ils ont, au contraire, fourni à Rome, ainsi que nous l'avons remarqué, sinon les moyens, du moins les occasions d'asservir la Gaule, à laquelle ils s'abstenaient soigneusement de s'attacher. Il paraît, par quelques mots de l'épitome du quarante-septième livre de Tite-Live, qu'en l'an 154 la république marseillaise s'étendait jusqu'à Antibes et Nice : *Quintus Opimius consul transalpinos Ligures, qui Massiliensium oppida, Antipolim et Nicæam vastabant, subegit.* Mais, ailleurs, ces villes sont indiquées comme appartenant, ainsi que Fréjus, à ces Liguriens mêmes, Décéates et Oxybiens, qui menaçaient les Marseillais : elles ont été comprises depuis dans la Gaule Narbonnaise.

Nous avons déjà pris une idée générale des Gaulois Cisalpins : ce sont ceux qui ont été conduits en Italie par Bellovèse, par Élitovius, et depuis par quelques autres chefs. On ne peut comprendre parmi les Celtes

établis de temps immémorial au sud-est des Alpes, ni les Ligures ou Liguriens, ni les Tauriniens ou Taurins, qu'en adoptant le système qui donne à l'Italie entière une population primitivement celtique. Cluvier suppose que des Scythes ou Celtes orientaux, après avoir traversé la Thrace et l'Illyrie, sont venus par les Alpes Carniques occuper les bords du Pô et la Ligurie. Fréret veut que des Celto-Cimbres et des Celto-Gaulois y aient pénétré par les Alpes Rhétiques et Maritimes. Nous nous en tiendrons à l'opinion commune, qui, en se fondant sur l'autorité de Strabon, distingue des Celtes la nation ligurienne. Seulement, nous observerons que, dans le cours des quatre derniers siècles avant notre ère, les Salyens, les Salluviens, les Décéates, les Allobroges même, et d'autres Gaulois voisins des Alpes, ont fait quelques incursions dans la Ligurie. A l'égard des Taurins ou Piémontais, Strabon étend sur eux la dénomination de Liguriens, Ταυρῖνοι τ' οἰκοῦσι, λιγυστικὸν ἔθνος καὶ ἄλλοι Λίγυες; Tite-Live les qualifie, *antiquam gentem Lævos Ligures, incolentes circa Ticinum amnem*; et Pline, *antiquam Ligurum stirpem.*

Il faudrait aussi admettre des transmigrations fort antérieures à celle de Bellovèse, pour attribuer des origines celtiques aux Étrusques ou Toscans, aux Ombriens, aux Sabins, aux Latins, aux Samnites, aux Campaniens, et aux autres peuples italiens plus méridionaux. La question a été plus controversée par rapport aux Vénètes ou Vénitiens; car il existait, dans la Gaule, des *Veneti,* qui habitaient le territoire où subsiste la ville de Vannes en Bretagne, au département du Morbihan; et l'on a plusieurs fois prétendu que ces

Veneti avaient été, au sixième siècle avant l'ère vulgaire, les véritables fondateurs de l'État de Venise. Des textes de Polybe, de Strabon et de Justin favorisent cette opinion, qu'Étienne Pasquier a énoncée et soutenue en ces termes : « Les Vénétiens mesmes prinrent leur « nom du peuple de Vannes; de laquelle gloire, com- « bien que quelques Italiens, comme Marc-Antoine « Sabellic, veulent frustrer nostre Gaule, pour la rap- « porter à quelques Hénétiens, peuples forgés à crédit, « et qu'ils veulent tirer du pays de Paphlagonie, si est- « ce que Polybe, autheur ancien, attestoit, par le con- « frontement et rapport des mœurs des Vénétiens d'Ita- « lie avec les citoyens de Vannes, qu'ils avoyent pris « leur origine de nous, chose à laquelle condescend « volontairement Strabon. » Il est vrai, Messieurs, que les Italiens modernes contestent fort cette origine; et l'une de leurs raisons est que les Vénètes se sont montrés les alliés de Rome contre les colonies gauloises établies dans leur voisinage. M. Daru dit que cette objection est de quelque poids; cependant nous avons vu les Cénomans, dont l'origine gauloise n'est point contestée, se mettre, avec ces mêmes Vénètes, à la disposition des Romains pour combattre leurs propres frères, les Insubriens et les Boïens. L'histoire enseigne à ne jamais s'étonner de ces défections et de ces alliances, conseillées par la politique ou par l'intérêt, malgré les habitudes et les affinités naturelles. Du reste, M. Daru, sans adopter expressément l'opinion qui fait de Venise une seconde Vannes, est encore moins disposé à la rejeter comme inadmissible; il l'expose au commencement de son *Histoire de Venise ;* il la rappelle dans son *Histoire de Bretagne*. « Les Armori-

« cains, dit-il, concoururent à la conquête de l'Italie « supérieure avec leurs voisins les Gaulois Cénomans; « et la similitude du nom des Vénètes avec celui des « peuples qui habitaient les belles provinces qu'arrose « la Brenta, leur a fait attribuer par quelques auteurs « la gloire d'avoir fondé Venise. » Ajoutons, Messieurs, que les autres hypothèses, quoique plus accréditées, ne sont guère plus plausibles. La principale tend à donner pour pères aux Vénitiens des Hénètes ou Paphlagoniens conduits par Anténor après le désastre de Troie. Virgile a consacré cette tradition en de très-beaux vers :

Antenor potuit mediis elapsus Achivis...

D'autres font descendre les Vénètes d'Italie, soit des Mèdes, soit des Illyriens; et M. Micali n'hésite point à déclarer que toutes ces opinions lui paraissent très-aventurées.

En écartant donc la Ligurie, la Toscane, l'Ombrie, les pays des Sabins et des Latins, tout ce qui est plus au sud, et, si l'on veut encore, le territoire des Vénètes ou Vénitiens au nord, le surplus de l'Italie septentrionale et moyenne a formé la Gaule Cisalpine ou *Togata*. Milan, bâtie par les Insubriens, devint la capitale de l'Insubrie; les Cénomans s'établirent dans les cantons de Brescia, de Vérone, de Mantoue; les Lingones, entre le Pô, Bologne et Ravenne; les Boïens, plus au midi et plus près de l'Apennin; les Sénonais, en des cantons plus méridionaux encore, et en quelques parties de l'Ombrie et du Picénum. Toutes ces contrées, après la seconde guerre punique, devinrent des provinces romaines, transpadanes et cispadanes, en retenant néan-

moins le nom commun de *Gallia*. De jeunes Gaulois occidentaux se transportèrent dans l'Italie septentrionale; ils commençaient d'y bâtir Aquilée, lorsqu'on leur enjoignit, en l'année 185, de repasser les monts. Trois ans après, trois mille autres demandèrent qu'on leur assignât, au midi des Alpes, un territoire où ils pussent vivre en paix sous les lois romaines : on agréa leur demande; et, depuis ce temps jusqu'à celui de Jules César, sauf quelques mouvements bien facilement réprimés, le nom gaulois ne s'est plus attaché à aucun fait mémorable dans les annales italiennes.

Pelloutier trouve des Celtes en Sicile, en Espagne, en Thrace, dans la Grande-Bretagne; il n'y a pourtant, sur les origines, les transmigrations, les établissements de ces peuples, que de simples conjectures, qui ne reposent sur aucun récit véritablement historique. L'existence d'une peuplade celtique en Espagne semble attestée par le nom de Celtibères ou Celtibériens. Mais ce nom même n'est pas très-facile à expliquer : celui d'Ibères a été commun à divers peuples; il y avait des Ibères en Asie, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Il demeure impossible d'assigner l'époque où des Gaulois se sont établis dans la péninsule espagnole. Mais qu'elle ait, dans un âge très-reculé, contenu ou reçu des races celtiques, on ne peut guère en douter sans contredire trop de traditions et d'indications plausibles. Nous en pouvons dire autant de l'Angleterre : on lit, dans le premier chapitre de David Hume, que tous les anciens auteurs s'accordent à représenter les premiers habitants de la Bretagne comme une colonie de Gaulois ou de Celtes, qui vinrent du continent pour peupler cette île; qu'en effet leurs mœurs, leur gou-

vernement étaient semblables, sauf les petites différences nécessairement introduites par le temps, par les vicissitudes et les communications avec d'autres peuples; que les Gaulois, surtout ceux qui habitaient des cantons contigus à l'Italie, avaient acquis, par leur commerce avec leurs voisins méridionaux, quelques degrés de perfection dans les arts; que ces progrès s'étaient peu à peu étendus vers le nord; mais qu'il n'en était parvenu que de très-faibles notions dans la Bretagne. Ce sont là, Messieurs, il le faut avouer, des aperçus bien vagues; les anciens livres et les monuments ne fournissent en effet rien de plus précis.

Un des systèmes que je vous ai exposés tend à faire des Germains l'une des deux branches primitives de la grande nation des Celtes; et si vous adoptez cette hypothèse, qui semble avoir prévalu, il n'y a pas lieu de chercher dans l'autre branche, savoir chez les Gaulois, l'origine des Celtes d'Allemagne. Mais vous avez vu Schœpflin et d'autres auteurs refuser aux Germains un droit si antique à la dénomination de Celtes. Aussi ne leur est-elle unanimement accordée qu'à partir du sixième siècle avant J. C., quand Sigovèse, l'un des neveux d'Ambigat, passe le Rhin à la tête d'une colonie qui allait s'établir au loin. Ce qui resta de ces émigrés dans la Germanie est, aux yeux de quelques savants, tout ce qu'il y eut, pour la première fois, de Celtes en cette contrée: elle reçut ainsi des Gaulois, que l'on distingue des primitifs par la qualification de Transrhénans. La Bohême tient de quelques-uns d'entre eux, savoir des Boïens, le nom qu'elle porte; c'est Tacite qui nous l'apprend: *Ulteriora Boii, Gallica gens, tenuere. Manet adhuc* Boihemi *nomen, significatque*

loci veterem memoriam. Il est croyable, selon ce grand historien, *credibile est*, que non-seulement les Boïens, mais beaucoup d'autres Gaulois, ont ainsi pénétré en Germanie, *Gallos in Germaniam transgressos*. En effet, ajoute-t-il, le Rhin, un seul fleuve à traverser, pouvait-il les empêcher, quand ils se sentaient les plus forts, de chercher de nouvelles demeures, et d'aller occuper des terrains encore vagues, non encore divisés en royaumes? *Quantulum enim amnis obstabat, quominus, ut quæque gens evaluerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc, et nulla regnorum potentia divisas?* Tacite n'a point connu le rapport qu'on a voulu établir entre le mot ethnographique *germani* et le mot commun *fratres*. Au contraire, il aurait traduit *germani* par hommes de guerre, *Hermann, Germann;* et, si l'on s'en rapportait à la version nouvelle de M. Panckoucke, « les premiers d'entre eux qui passèrent le Rhin, qui chassèrent les Gaulois, et qui « maintenant forment la cité de Tungres, se sont donné « alors le nom de Germains, *qui, dans leur langue,* « *signifie homme de guerre*. » Mais ces derniers mots sont ajoutés; le texte ne les fournit pas, au moins expressément : *Ceterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum; quoniam, qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint; ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim, ut omnes, primum a victore ob metum, mox a seipsis, invento nomine,* Germani *vocarentur*. Du reste, ce n'est ici qu'une opinion que Tacite expose, sans déclarer qu'elle est la sienne.

Justin dit que les Gaulois, conduits par Sigovèse, allèrent en Pannonie; mais il est probable qu'ils ne

firent pas ce voyage tout d'une traite, et même qu'ils n'en avaient pas d'avance fixé ainsi le terme. Que voulaient-ils? Quitter leur pays, où ils se trouvaient trop serrés; en occuper un autre qui leur offrît plus de ressources, plus de facilités pour leurs chasses, plus de pâturages pour leurs bestiaux, dont le lait et la chair les nourrissaient. Toute contrée qui leur présenterait ces avantages leur serait bonne; et il n'était pas nécessaire qu'elle s'appelât Pannonie. Il y a toute apparence que ce nom même leur était inconnu, et qu'ils ne s'arrêtèrent en ce pays qu'après en avoir assez longtemps parcouru plusieurs autres dans la Germanie. Ce serait donc mal comprendre le texte de Justin que de supposer toute cette troupe immédiatement transportée si loin : elle a pu errer en divers lieux durant plusieurs années avant de parvenir jusque-là. Quand les anciens écrivains ont peu de faits à raconter, peu de détails à décrire, ils resserrent en peu de mots beaucoup d'espace : il ne faut pas se figurer que ce qu'ils énoncent en une phrase, en une ligne, se soit accompli en un an. Les Gaulois donc, après avoir passé le Rhin, prirent d'abord possession de la forêt Hercynie. Il fut un temps, dit César, où les Gaulois, plus courageux que les Germains, plus exercés aux travaux de la guerre, envoyèrent des colonies au delà du Rhin, afin de soulager leur population, à laquelle leur sol ne suffisait plus : quelques-uns d'entre eux s'établirent, près de la forêt Hercynie, dans les plus fertiles contrées germaniques. César remarque ici que cette forêt a été connue d'Ératosthène et de plusieurs autres Grecs, qui l'appelaient Orcynie. C'est aujourd'hui la forêt Noire, située dans la Souabe, et qui s'étend du nord au sud, entre

l'Ortenau, le Brisgau, la principauté de Wurtemberg, jusque vers Bâle. Elle était autrefois beaucoup plus spacieuse encore : il fallait neuf jours de marche pour la traverser; et néanmoins ses extrémités devaient être encore assez éloignées de la Hongrie. Ainsi, Messieurs, ce n'est que de proche en proche, à de longs intervalles, après plusieurs établissements ou du moins plusieurs stations, que les Gaulois ont pu gagner la contrée que les anciens nomment Pannonienne.

Quelle est la peuplade ou tribu gauloise qui s'y est fixée? César dit celle des Tectosages; Strabon ajoute celles des Trocmes et des Tolistoboges, en avouant qu'il ne peut indiquer leur ancienne position dans la Gaule. Tout ce que nous en savons, c'est qu'il y avait des Tectosages dans le territoire de Toulouse. Strabon ne nomme point ici les Boïens, qui néanmoins ont laissé leur nom à la Bohême, ainsi que nous l'a dit Tacite, et dont quelques-uns s'étaient, selon César, établis sur le territoire de la Norique, après en savoir assiégé et pris la capitale. Ce pays de la Norique correspond à la Bavière et à une partie de l'Autriche; ainsi les Boïens se retrouvent presque partout. Nous en avons vu en Italie, en voici en Allemagne; nous en verrons en Asie : le point le plus difficile est de reconnaître les cantons de la Gaule d'où ils étaient partis, et qui avaient été leur patrie originaire. D'une part, plusieurs textes donnent lieu de les placer sur les confins de la Bourgogne, du Nivernais, du Berry et du Bourbonnais; mais d'autres semblent les montrer dans le haut Languedoc, et dom Bouquet a préféré cette opinion. Il pense qu'avant d'émigrer en Germanie, les Boïens habitaient les rives de la Garonne, vers l'endroit où est encore aujour-

d'hui le champ des Boïens, vulgairement appelé le pays de Buch. Ce serait là peut-être aussi le berceau des Trocmes et des Tolistoboges, que Strabon conduit en Allemagne, et qui se retrouvent dans la Galatie avec les Tectosages, dont César nous a fait apercevoir un détachement en Allemagne. On ne sait pas bien d'ailleurs quelle est la signification originelle de ces trois derniers noms, sur lesquels toutefois nous reviendrons bientôt, ni s'ils étaient en usage dans la Gaule primitive. Ceux de Tolistoboges et de Trocmes pourraient n'avoir été introduits que par certaines circonstances des transmigrations, et venir des noms de quelques chefs. Mais Strabon, Pomponius Méla, Ptolémée, Justin, placent des Volces Tectosages dans la Gaule méridionale, près des Pyrénées; et ce nom s'est transporté, avec ceux de Trocmes et de Tolistoboges, d'abord en Allemagne, puis dans l'Asie Mineure.

Les Cimbres aussi ont été comptés parmi les nations celtiques : Κίμβροι, γένος Κελτῶν, dit Appien. Ce nom de Cimbres signifiait brigand, ληστής en grec, selon Posidonius cité par Plutarque, et selon Festus, qui dit *Cimbri lingua gallica latrones dicuntur,* mais qui ailleurs explique le mot *latrones* par l'expression de soldats mercenaires, *latrones qui conducti militant.* Jules César, conquérant de son métier, a soin de nous faire observer que les brigandages exercés à main armée dans un pays étranger ne sont entachés d'aucune infamie : *Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujusque civitatis fiunt.* Cimbres n'est, selon Fréret, que le mot septentrional *kember* ou *kemper,* autrement *kiemp,* dont on a fait *campio* dans la basse latinité, et champion dans notre langue. Au temps de

Strabon, les Cimbres n'étaient plus qu'une petite cité ou peuplade de la Germanie, qui n'avait d'importance que par son ancien renom, à ce qu'assure aussi Tacite : *Parva nunc civitas, sed gloria ingens veterisque famæ vestigia manent.* La seconde syllabe du mot *sicambre* n'est, aux yeux de Rudbeck, que le nom même des Cimbres; et la première (*si*) retrace une position maritime : *sicambri* équivaudrait à *maris* ou *maritimi Cimbri.* Les Cimbres qui habitaient l'intérieur des terres sont appelés par Pline *Cimbri Mediterranei.* Si nous descendons au moyen âge, nous voyons qu'après l'invasion de la Grande-Bretagne par les Saxons, vers le milieu du cinquième siècle, les Bretons qui se réfugièrent dans les cantons de cette île dits pays de Galles, se nommaient *Kimbri* ou *Kimri*, mot que les chroniqueurs ont traduit en latin par *Cambri* et *Cambria.* Il faut remarquer pourtant que les Saxons eux-mêmes passaient pour des Cimbres descendus de la péninsule ou Chersonèse Cimbrique, connue aujourd'hui sous le nom de Jutland dans le Danemark. D'un autre côté, on prétend que *kimri* signifie, comme *kimmer* ou *kimmar,* union, jonction, confluent de rivières, association d'hommes. Ceci a donné lieu de rapprocher les Cimbres des Cimmériens, qui habitaient les environs du Palus-Méotis et du Bosphore qui a porté leur nom, peuple antique dont Homère a fait mention dans l'Odyssée, en le plaçant près du Pont-Euxin, dans une région que ce poëte suppose très-septentrionale et fort ténébreuse. La question est de savoir si ce peuple a passé des rives asiatiques du Pont-Euxin dans la Germanie, puis dans la Chersonèse Cimbrique, ou s'il faut le faire descendre du nord au midi, de l'ouest à

l'est : ce second système est le plus accrédité; et, en général, on place les plus anciens Cimbres dans l'Allemagne la plus septentrionale, dans les pays aujourd'hui nommés Holstein, Sleswig et Jutland. Étaient-ils Celtes ou Germains? Il est sûr, répond Fréret, que les Celtes et les Germains étaient deux nations différentes, dont le langage n'était pas tout à fait le même; mais les colonies qui avaient passé du midi de la Gaule dans la Germanie, et celles qui étaient descendues de la Germanie dans la Gaule, les avaient extrêmement mêlées. Les Grecs les ont longtemps confondus sous le nom commun de Celtes. Les différences qui les distinguaient ne sont pas faciles à saisir. Fréret dit ailleurs que tous ces noms de Cimmériens, Cimbres, Sicambres, Celtes, Gaulois, Galates, Goths, etc., ont le même sens primitif; qu'ils expriment tous la bravoure, l'intrépidité, la célébrité acquise par les armes. S'il en est ainsi, Messieurs, vous comprenez à quel point il est difficile de démêler les origines et la filiation de ces peuples, et d'établir leur classification. Mais, pour rassembler toutes les notions qui tendent à ce but, il fallait faire mention des Cimbres. Les Teutons, qui leur étaient alliés dans la guerre que termina Marius, habitaient, selon Pomponius Méla, l'île Codanonia, qui semble correspondre à l'île danoise de Seeland, dans la mer Baltique; ils s'étendaient, selon Ptolémée, jusque dans le continent germanique, entre les Saxons et les Suèves.

Les Scordisques sont à considérer comme une branche de la troupe gauloise conduite par Sigovèse au delà du Rhin; mais on a lieu de croire qu'ils se détachèrent assez tôt du reste de l'émigration transrhénane. Nous n'avons aucun renseignement bien positif

sur l'étymologie ou la signification de ce nom de Scordisques, ou Cordistes comme écrit Athénée, à moins qu'on ne dise avec Pelloutier que ce mot veut dire mangeur d'ail : σκόρδον ou σκόροδον, ail en grec. Des passages de Plutarque et de quelques autres écrivains classiques induiraient à supposer des rapports entre ce peuple et ceux qui portent les noms de Bastarnes, de Taurisques, d'Iapèdes, Iapodes ou Iapydes, qui s'étaient répandus soit au nord du Pont-Euxin, soit dans la Mésie et jusqu'en Illyrie. Justin distingue une troupe de Scordisques parmi les Gaulois vaincus près de Delphes ; il dit qu'ils s'enfuirent, partie en Asie, partie en Thrace ; qu'ils vinrent s'établir au confluent du Danube et de la Save, et se firent appeler Scordisques : *Ex his manus quædam in confluente Danubii et Sabi consedit, Scordiscosque se appellari voluit.* Athénée donne le nom de Bathanatus au chef qui les reconduisit dans le voisinage du Danube. Ils auraient ainsi occupé le lieu où est aujourd'hui Belgrade. Ils disparaissent ensuite de l'histoire durant un siècle entier ; mais, lorsqu'on les revoit dans la guerre entre Rome et Persée, leurs mœurs sont devenues si farouches, que Rollin, d'après les anciens auteurs, les représente « immolant des victimes humaines à Bellone et à Mars, buvant dans le « crâne de leurs ennemis, faisant périr leurs prisonniers par le feu, ou les étouffant par la fumée ; enfin « se portant à cet excès, dont le seul récit fait frémir, « d'immoler les femmes grosses, et d'arracher la vie « tout à la fois aux mères et à leurs fruits. » Malheureusement, Messieurs, plusieurs de ces traits de cruauté sont communs à tous les Gaulois de cet âge ; mais les derniers, qui sont les plus horribles, seraient par-

ticuliers aux Scordisques, apparemment parce que, séparés du reste de leur nation et vivant sous un climat plus âpre, ils s'étaient recrutés de vagabonds et de brigands étrangers. Au temps de Persée, ils s'étaient étendus en Illyrie; ils fournirent à ce prince dix mille cavaliers et autant de fantassins, moyennant des salaires que Tite-Live détermine ainsi : *Veniebant decem millia equitum, par numerus peditum... Hi pacti erant, eques denos præsentes aureos, pedes quinos, mille dux eorum.* Quand Persée eut refusé de leur payer cette solde, Clondicus, leur chef, sans maltraiter l'envoyé de ce roi, leur fit reprendre la route du Danube : ils ravagèrent longtemps et à plusieurs reprises la Thrace, qui se trouvait sur leur passage. Cosconius les vainquit en cette contrée, l'an 135 avant notre ère. Vingt ans plus tard, ils battirent le consul Porcius Caton, dont la défaite fut, selon Eutrope, ignominieuse, *ignominiose pugnavit.* L'épitome du soixante-troisième livre de Tite-Live dit que Livius Drusus rétablit l'honneur des armes romaines : *Livius Drusus adversus Scordiscos, gentem a Gallis oriundam, in Thracia feliciter pugnavit, magnanimumque honorem tulit.* Nous apprenons d'Eutrope que Minucius Rufus triompha des Scordisques en Macédoine, et que Sylla leur porta les derniers coups.

Voilà, Messieurs, par quels faits et par quelles particularités les Scordisques sont à distinguer des autres peuples gaulois, quoique leur histoire se mêle souvent à celle des Transrhénans et à celle des Galates. Ceux-ci ne sont encore qu'une partie de la race celtique jadis conduite par Sigovèse au delà du Rhin. Vous avez vu qu'au temps d'Alexandre elle n'avait point

franchi les limites de la Pannonie. Mais, quarante-quatre ou quarante-cinq ans après la mort de ce prince, elle se dispose à fondre sur des contrées plus orientales. Trois armées s'élancent de son sein, et une quatrième reste chargée de la défense du territoire pannonien. La première, commandée par un Brennus, nom qui semble désigner, chez tous les Gaulois, le général en chef, attaque vivement la Grèce, tandis que Cérétbrius mène la deuxième en Thrace, et Bolgius la troisième en Illyrie et en Macédoine. J'ai indiqué dans notre avant-dernière séance les principaux détails de ces expéditions. Le Brennus échoua devant Delphes, dont il se promettait de piller le temple. Mais d'autres bandes celtiques, sous des chefs nommés Comotorius, Léonorius et Lutarius, vainquirent les Thraces, prirent Byzance, et fondèrent sur les bords de la Propontide un petit État appelé Tyle ou Tylis. Les démêlés de deux frères, Nicomède et Zibétès, qui se disputaient le royaume de Bithynie, fournirent aux Celtes l'occasion d'y occuper un territoire qui prit le nom de Galatie, et quelquefois, selon Justin, celui de Gallo-Grèce, à cause du mélange de Grecs et de Gaulois que la population y parut offrir. Ces faits nous sont rapportés par Polybe et Tite-Live. Ce dernier nous dit que les Gaulois qui s'avancèrent ainsi dans l'Asie n'étaient qu'au nombre de vingt mille, dont la moitié seulement avait des armes; qu'ils frappèrent néanmoins d'un tel effroi les nations situées au delà du Taurus, que toutes s'empressèrent de se soumettre à eux, les plus lointaines comme les proches, celles qui n'avaient point été encore abordées comme celles où ils avaient porté leurs pas. Selon Justin, tous les rois de l'Orient se persuadaient

alors qu'il n'était plus possible nulle part de conserver ou de recouvrer la puissance sans avoir des Gaulois pour soldats ou pour alliés : *Neque reges Orientis sine mercenariorum Gallorum exercitu ulla bella gesserunt, neque pulsi regno ad alios quam ad Gallos confugerunt. Tantus terror gallici nominis et armorum invicta felicitas erat, ut aliter neque majestatem suam tutam neque amissam recuperare se posse sine gallica virtute arbitrarentur.*

On voit ensuite les Gaulois orientaux s'armer contre Antigonus Gonatas, et se mettre à la solde de Pyrrhus, avec lequel ils sont vaincus dans Argos. Ils prenaient dès lors l'habitude, quand la guerre éclatait entre deux nations ou deux puissances, de louer indifféremment leurs services à l'une et à l'autre; en sorte qu'il y avait dans les deux armées des Galates qui s'égorgeaient mutuellement : c'est, dit le bénédictin Bouquet, ce que font encore les Suisses : *Patet Gallos asiaticos suam operam locasse omnibus indiscriminatim, adeo ut alii contra alios pugnarent, et sese invicem jugularent; quod hodieque faciunt Helvetii.* Je crois que cette milice mercenaire est ce qui a le plus nui, dans le cours du troisième siècle avant notre ère, au développement de la puissance gauloise en Asie. En partant du terme où Justin vient de nous la représenter, elle eût pu devenir très-formidable; mais le précis que je vous ai offert de l'histoire des Galates depuis l'an 274 jusqu'en 200 vous les a montrés presque toujours aux gages d'un roi de Macédoine, d'Épire, de Pergame et de Syrie, contre un autre. Au siècle suivant, ils subirent, comme tous ces princes, le joug du sénat romain. Réduits à la Galatie strictement dite, ils étaient bornés

à l'est par la Cappadoce et le fleuve Halys, à l'ouest par la Bithynie, au sud par la Pamphylie, au nord par le Pont-Euxin. Vers l'an 86, ils eurent avec le roi de Pont Mithridate des relations que Justin et Appien exposent ainsi : Après les avoir attirés sous ses étendards, Mithridate fit mettre à mort, avec leurs femmes et leurs enfants, les tétrarques gallo-grecs qui étaient auprès de lui, tant les plus soumis que les rebelles. De tous ces tétrarques, trois seulement s'évadèrent. Il tendit des embûches à plusieurs ; il se défit de la plupart en une seule nuit, dans un festin, parce qu'il craignait qu'aucun d'eux ne lui restât fidèle lorsque arriverait Sylla. Il confisqua leurs biens, plaça des garnisôns dans leurs villes, et préposa au gouvernement de cette nation Eumachus en qualité de satrape. Cependant les trois tétrarques qui s'étaient enfuis rassemblèrent leurs clients, chassèrent Eumachus et les garnisons, et rétablirent l'indépendance de la Gallo-Grèce. Douze ans après, Déjotarus, l'un de ces trois tétrarques, défit en Phrygie les préfets ou lieutenants de Mithridate qui avaient porté la guerre dans cette contrée. Eumachus y avait tué beaucoup de Romains. En considération de ces services de Déjotarus, Pompée, après avoir partagé la Gallo-Grèce en quatre tétrarchies, lui en confia la plus grande, en l'établissant d'ailleurs roi d'Arménie. Ce prince ayant embrassé le parti de Pompée contre Jules César, celui-ci songeait à le dépouiller de ses États. Ce fut alors que Cicéron prononça sa harangue *Pro rege Dejotaro*. César ne décida rien ; et Déjotarus ne se remit en possession de ses États qu'après les ides de mars. Depuis, il gagna les bonnes grâces d'Antoine, qu'il abandonna néanmoins en 31, pour s'at-

tacher à Octave; autant en fit Amyntas, autre prince galate. Octave ou Auguste punit de mort un Adiatorix qui, à la tête d'une troupe de Gallo-Grecs, avait massacré des soldats romains; et la Galatie devint une province de l'Empire. Tels sont, Messieurs, les principaux faits qui concernent cette branche de la nation celtique, et d'après lesquels il convient de résoudre les questions relatives à son origine et à son territoire.

L'Académie des inscriptions les proposa pour sujet de prix en 1741. Elle demandait « Quelles étaient les « nations gauloises qui s'établirent dans l'Asie Mineure « sous le nom de Galates ? En quel temps elles y passè- « rent ? Quelle était l'étendue du pays qu'elles y occu- « paient ? Quelles étaient leurs mœurs, leur langue, la « forme de leur gouvernement ? En quel temps ces Ga- « lates cessèrent d'avoir des chefs de cette nation et de « former un État indépendant ? » Pelloutier, qui avait déjà publié un premier volume de son *Histoire des Celtes*, concourut pour ce prix, et l'obtint. La première de ces questions semblait immédiatement résolue par les récits des auteurs grecs et latins. Des Gaulois traversent le Rhin sous la conduite de Sigovèse, et se répandent en Germanie; plusieurs pénètrent par degrés jusqu'en Pannonie; et plus tard quelques-uns de ceux-là vont former des établissements près de la Propontide, et s'allient à des Grecs dans l'Asie Mineure : voilà les Galates ou Gallo-Grecs. Pelloutier ne s'inscrit point en faux contre ces traditions; mais il prétend que les résultats en sont fort problématiques, non-seulement à cause des inexactitudes et des contradictions qui se rencontrent dans les textes des historiens, mais aussi parce qu'il n'est pas nécessaire de se reporter à la

Gaule pour trouver l'origine des Celtes orientaux. Vous vous souvenez, Messieurs, que cet auteur a peuplé de Celtes primitifs la Grèce et des parties de l'Asie, aussi bien que la Germanie et la Gaule. Trouvant la population galate divisée en trois principales sections, Tectosages, Trocmes et Tolistoboges, il demande s'il est bien certain que ces trois noms aient été transportés là des environs de Toulouse; s'ils ne peuvent pas venir aussi bien de la Pannonie, en supposant qu'ils n'existassent point déjà en Orient. Selon lui, Tectosages n'est que le nom même de Teutons ou Tuistons, commun à tous les peuples celtes, et qui leur retraçait leur dieu, leur père Teut, Teutat, Teutatès. Il y avait ainsi des Tectosages en Allemagne, en Illyrie, en Thrace, comme aux bords de la Garonne. Pelloutier transforme ensuite le nom de Trocmes en *Trocmeni*, *Trocmad*, *Troken*, et enfin *Treeken*, qui se rapproche de Θρήϊκες ou Τρηΐκιοι, en sorte que les Trocmes ne seraient que des Thraces. Ceux-ci avaient été d'abord des nomades, qui traînaient après eux, sur des chariots, leurs femmes et leurs enfants : le mot celtique *treeken*, tirer, traîner, servit à les désigner. Reste le mot Tolistoboges, que l'auteur décompose en *tho*, article, *lis*, *liste* ou *listo*, dernier, dans la langue des Celtes, comme *letz* en allemand, comme λοῖσθος en grec, et *boges* ou *bojiens*, qui équivaut à Boïens; Tholistoboges signifie donc les derniers Boïens. « C'était, selon « les apparences, dit Pelloutier, le nom d'un canton « que les Boïens avaient à l'extrémité de leur pays, du « côté des Scordisques. » Quelque ingénieux que puissent être ces rapprochements, je doute, Messieurs, que ce soit là la manière la plus sûre de composer

l'histoire. Cependant l'auteur explique ainsi les noms de trois petits cantons de la Galatie, *Voturi*, *Ambitui*, *Teutobodiaci*. Le premier servait d'habitation aux pères ou vieillards, *vater* (*pater*) ou *voter* en langue tudesque; le deuxième était voisin de Tices, ville paphlagonienne, voisine des Gaulois Ambi-Tui ou Tici; et le troisième, *Teutobodiaci*, était la demeure, *boden*, spécialement consacrée à Teut, à ses autels, à ses enfants, à ses ministres.

Pelloutier fixe l'époque de l'émigration des Gaulois Pannoniens en Asie Mineure vers les années indiquées par les historiens; seulement, il désigne les années 281 et 280, au lieu de 279 et 278. Nicomède leur assigna une partie de la Bithynie; ils saccagèrent la ville de Milet; et, quoiqu'ils habitassent une contrée belle et fertile, ils ne s'en contentèrent pas longtemps. Attaqués par les rois de Syrie et de Pergame, exposés aux flottes ennemies, ils désirèrent de s'éloigner des côtes; on y consentit. Ils quittèrent la Bithynie, et s'avancèrent jusque dans la Phrygie. Ce mouvement s'exécuta peu après la victoire qu'Attale avait remportée sur eux en 241; et ce fut alors seulement, selon Pelloutier, qu'ils prirent le nom de Gallo-Grecs. Cet auteur ne veut pas qu'ils l'aient eu chez les Bithyniens, quoique Justin le dise en termes formels. Devenus maîtres, chez les Phrygiens, d'un pays assez étroit, que Pelloutier circonscrit à peu près comme nous l'avons fait, ils le partagèrent entre les Trocmes, les Tolistoboges et les Tectosages. L'auteur place les Trocmes du côté des provinces de Pont, de Paphlagonie et de Cappadoce. Il donne les territoires voisins de la Phrygie aux Tolistoboges, au milieu desquels il réserve des cantons

pour les Voturi et les Ambitui : les Tectosages et avec eux les Teutobodiaci tirèrent vers l'Orient. Memnon dit que les Tectosages fondèrent Pessinus; les Tolistoboges, Tavium; et les Trocmes, Ancyre. Pelloutier rectifie, d'après Strabon, Pline et Pausanias, ces indications inexactes. Ancyre appartenait aux Tectosages, Pessinus aux Tolistoboges, et Tavium aux Trocmes; mais il remarque surtout que ces trois villes existaient avant l'arrivée des Galates en Phrygie; ils n'ont fait que les fortifier, y mettre en sûreté les fruits de leurs rapines, et y établir des marchés, où ils allaient vendre leurs denrées et leur butin. Bientôt ils épouvantèrent leurs voisins, et forcèrent jusqu'à des rois scythes à leur payer des tributs. Les Tectosages eurent pour tributaires des provinces situées au cœur de l'Asie jusqu'au mont Taurus; les Trocmes, tous les bords de l'Hellespont; les Tolistoboges, l'Ionie et l'Éolide.

Les Galates, dit Strabon, sont distribués en trois peuples, qui parlent une même langue et suivent les mêmes coutumes. Chacun de ces trois peuples est divisé en quatre tétrarchies; et sous chaque tétrarque il y a un juge, un colonel, et deux lieutenants colonels. Dans un lieu nommé *Drynemetum*, où se tenait une assemblée générale des trois peuples. Là, trois cents notables de la nation entière, y compris les magistrats qui viennent d'être désignés, réglaient tous les intérêts communs, et jugeaient les grandes causes criminelles. Depuis, le gouvernement a été confié à trois chefs, ensuite au seul Déjotarus, auquel Amyntas a succédé. Aujourd'hui, ajoute Strabon, les Romains sont maîtres de la Galatie, et en ont fait une de leurs provinces.

Ce passage nous rend compte du mot de tétrarchie, qui serait fort mal appliqué à une division en trois peuples, mais qui convient parfaitement au partage de chacun de ces peuples en quatre sections. Nous voyons par là comment il y avait plus de quatre tétrarques en Galatie, quand Mithridate les fit tous périr, excepté trois. Pline porte à cent quatre-vingt-quinze le nombre des peuplades de cette contrée; c'est sans doute en comptant les sous-divisions des tétrarchies, les *civitates*, *pagi* et *vici;* système pareil à celui que Tacite nous montre dans la Germanie, et César dans la Gaule.

Je viens de mettre sous vos yeux, Messieurs, les principaux documents relatifs aux différentes branches de la nation celtique : Gaule Chevelue, province Narbonnaise, et république de Marseille; Gaule Cisalpine ou Italienne; Celtes établis, suivant certaines hypothèses, soit en Ligurie et chez les Vénitiens, soit en Toscane, en Ombrie, et en Sicile, soit aussi en Espagne et dans la Grande-Bretagne; Gaulois Transrhénans ou Germains; Cimbres et Teutons, Scordisques, et enfin Galates ou Gallo-Grecs. Maintenant faut-il dire que le nom de Celtes est venu de l'Asie s'étendre sur l'Europe entière, à l'exception de la partie orientale occupée par les Sarmates, lesquels encore seraient, comme les Celtes, issus des Scythes? Il y a deux manières de résoudre des questions de cette nature. L'une est de tirer les plus vastes conséquences de quelques textes isolés, d'interpréter hardiment les traditions vagues et fabuleuses, et de donner pour base à l'histoire des étymologies, des homonymies puisées dans des langues qu'il est fort difficile de bien savoir, puisqu'il n'en subsiste que très-peu de monuments. L'autre manière est d'avouer son

ignorance, d'y persister opiniâtrément tant qu'on manque des témoignages et des récits positifs qui la pourraient dissiper, et de n'admettre enfin que les faits qui, vraisemblables en eux-mêmes, se trouvent consignés dans les meilleurs livres d'histoire ancienne qui nous restent. Or, si vous adoptez, Messieurs, cette seconde méthode, vous n'aurez presque rien à dire des Celtes antérieurs au sixième siècle avant notre ère; car le texte sacré de la Bible ne dit nulle part qu'ils descendent d'un petit-fils de Noé : cette hypothèse n'appartient qu'à l'historien juif Josèphe, qui a mêlé beaucoup d'autres fables aux récits qu'il a extraits des livres saints. Ce que les auteurs profanes nous disent d'un Hercule gaulois, d'un fils de l'Hercule grec, des fils de Polyphême, de quelques autres personnages mythologiques; ce qu'on dit, en citant fort mal à propos Manéthon, d'un Francus, fils d'Hector et roi des Gaules, ne mérite et ne supporte aucun examen. Le surplus consiste en conjectures grammaticales, qui ne reposent sur aucune connaissance solidement acquise de l'antique idiome celtique. Sans doute, il est fort possible qu'il y eût des affinités lointaines et originelles entre les Gaulois et d'autres peuples de l'ancienne Europe ou même de l'Asie; mais tout ce que l'histoire nous apprend comme probable, je ne dis pas comme parfaitement éclairci et toujours assez attesté, c'est que, vers l'an 600 avant J. C., la Gaule, aujourd'hui la France, était déjà fort peuplée; que, dans le cours de ce siècle, il en sortit des colonies considérables, dont l'une pénétra en Italie, une autre dans la Germanie; que des Gaulois s'avancèrent ainsi par degrés jusqu'en Pannonie, et plus tard jusque dans l'Asie Mineure; qu'a-

vant notre ère il y avait des Celtes du nord au midi, depuis le Jutland en Danemark et le pays de Galles en Angleterre jusqu'en certains cantons de la péninsule espagnole; de l'ouest à l'est, depuis la Bretagne française jusqu'en Bithynie et en Phrygie. Saint Jérôme veut que les Gaulois occidentaux viennent de ceux de l'Orient; il se récrie vivement contre Varron et Lactance, qui conduisent, au contraire, ces Gaulois, de l'ouest de l'Europe en Asie. Si l'on place cette question avant les âges historiques, si on la fait remonter aux temps du siége de Troie, d'Hercule, au siècle qui a suivi immédiatement le déluge, je crois qu'elle n'a point été résolue, et je doute qu'elle puisse l'être. Mais, alors même qu'à ces époques inaccessibles à toute discussion raisonnable, quand elle n'est point éclaircie par des textes sacrés, les Celtes seraient venus de l'Asie dans nos contrées occidentales, il serait encore vrai que l'histoire positive nous les montre, depuis l'an 600, retournant de la France, par la Germanie, jusqu'au Pont-Euxin et en des régions asiatiques.

Il me reste, Messieurs, à vous présenter des observations sur les institutions religieuses et civiles des Celtes, sur leurs mœurs, sur leur langue, et sur ce qui subsiste de monuments de leur littérature et de leur histoire. Nous traiterons cette matière dans notre prochaine séance.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

CELTES OU GAULOIS. — LEURS MŒURS, LEURS INSTITUTIONS, LEUR LANGUE, ET LES MONUMENTS QU'ILS ONT LAISSÉS.

Messieurs, tous les textes classiques, grecs et latins, qui concernent les Gaulois ou les Celtes ont été rassemblés par dom Bouquet dans le tome premier de la collection des Historiens de France; et le petit nombre d'articles qui avait échappé aux recherches de ce savant bénédictin a été recueilli par son confrère dom Martin, qui les a insérés dans son *Histoire des Gaules.* Nous avons commencé par extraire de ces textes une série chronologique de faits relatifs aux Gaulois depuis l'âge le plus lointain jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire. Mais ces faits ne commencent à prendre un caractère tant soit peu historique qu'à partir de l'an 600 avant notre ère. Nous avons vu, en ces six siècles, la nation gauloise divisée en trois grandes sections : la première fixée dans la Gaule proprement dite, y compris la Belgique au nord, et au midi la province Narbonnaise et la république de Marseille; la deuxième envahissant l'Italie septentrionale et moyenne; la troisième transportée en Germanie, pénétrant jusqu'en Pannonie, et s'élançant sur l'Asie Mineure. Il en faut convenir, ces résultats, fournis par les historiens antiques, ne tendent point du tout à établir les systèmes des savants modernes sur l'origine et les transmigrations des peuples celtiques; systèmes qui vous ont été exposés dans notre avant-

dernière séance, et qui sont fondés sur quelques indications fugitives, sur des étymologies, des homonymies et des rapprochements géographiques. L'un des plus accrédités, celui de Pelloutier, fait venir les Celtes de l'Asie, et les répand sur presque toutes les contrées de l'Europe. D'autres écrivains n'ont accordé le titre de Celtes primitifs qu'aux Gaulois et aux Germains; et quelques-uns l'ont réservé aux Gaulois seuls. Nous n'avons point décidé ces questions, parce qu'il ne reste point assez de documents sur l'état de l'Europe occidentale et septentrionale dans les siècles antérieurs au sixième avant notre ère. Mais, depuis cette époque, nous avons pu reconnaître des Celtes, d'abord dans la Gaule proprement dite, puis en Italie et en Germanie; distinguer même entre les Celtes Transrhénans, les Cimbres, les Scordisques, et ceux qui, ayant pénétré de la Pannonie dans la Bithynie et dans la Phrygie, ont pris les noms de Galates et de Gallo-Grecs. C'est le tableau dont je vous ai présenté les détails dans notre dernière séance, et qui a embrassé plusieurs notions de géographie ancienne, partie essentielle des études historiques. Aujourd'hui, nous avons à considérer les mœurs et les institutions des Celtes, ou plus particulièrement des Gaulois.

Diodore de Sicile en a tracé une première et légère esquisse dans son cinquième livre. Après avoir dit que la Gaule ne produit ni vignes ni oliviers, il ajoute qu'on y boit de la bière et de l'eau où l'on a détrempé du miel, mais qu'on n'en est que mieux disposé à s'enivrer quand des marchands étrangers apportent du vin. Pour une amphore de cette liqueur, οἴνου κεράμιον, les Gaulois cédaient un esclave. Ils avaient, selon le même auteur, la peau blanche et les cheveux roux; ils étaient

grands et bien faits. Les nobles se rasaient la barbe et entretenaient des moustaches. Dans leurs repas communs, les meilleurs morceaux se réservaient aux plus braves; usage pareil à celui qu'Homère attribue aux Grecs : c'est une remarque de Diodore. Les festins gaulois se terminaient souvent par des querelles, qui amenaient des duels ou combats singuliers. L'opinion de la métempsycose, généralement répandue chez les Celtes, leur inspirait le mépris de la vie. Ils portaient une sorte de pantalon appelé βράκαι, *braccæ*, braies ou caleçons, et des tuniques peintes de diverses couleurs; sur ces tuniques, des saies rayées, σάγοι ῥαβδωτοί, épaisses en hiver, légères en été. Leurs boucliers, plus hauts que leurs corps, étaient ornés ou chargés de figures d'airain; leurs casques, surmontés de panaches; leurs cuirasses, composées de chaînes ou écailles de fer; leurs épées, longues et traînantes, avec des lames contournées en forme de scie, afin de hacher les chairs et d'élargir les plaies en les retirant. Les guerriers de la Gaule sont horribles à voir, continue Diodore de Sicile : ils menacent par leur silence; ils épouvantent par leur voix rauque et retentissante. Leur langage est hyperbolique, surtout quand ils parlent de leurs talents et de leurs exploits. Ils ont des poëtes nommés bardes, βάρδοι, qui chantent et accompagnent des sons d'une espèce de lyre les vers qu'ils composent, et qui sont des hymnes en l'honneur de leurs amis, ou des invectives contre leurs ennemis. Les philosophes ou théologiens de cette nation s'appellent saronides ou sarouides, σαρουίδαι : c'est peut-être, Messieurs, une altération de δρουίδαι, car il n'est question d'un prétendu Saron, ancien roi des Druides, que dans le faux Bérose d'Annius de Vi-

terbe. Mais, soit Druides, soit Saronides, ces prêtres exerçaient un redoutable empire. Ils prédisaient les grands événements, en immolant un homme, et en observant ses convulsions et toutes les circonstances de son agonie prolongée. On ne pouvait, sans eux, ni déclarer la guerre, ni conclure un traité, ni adresser aux dieux une seule demande pour des intérêts publics ou privés.

Les Romains confondaient les Celtes et les Gaulois : Diodore veut les distinguer, et il y procède assez mal, comme nous l'avons observé déjà. Il nomme Celtes ceux qui habitent les provinces méridionales, vers les Alpes et les Pyrénées; Gaulois, les septentrionaux voisins de l'Océan et de la forêt Hercynie jusqu'aux confins de la Scythie. Ceux-là sont, dit-il, les plus farouches, et passent pour anthropophages, ainsi que les Bretons habitants de l'Iris, c'est-à-dire apparemment de l'Irlande : ce sont ces Gaulois barbares qui ont pris Rome, attaqué le temple de Delphes, et laissé en Orient des Gallo-Grecs, Ἑλληνογαλάται. Leurs sacrifices religieux consistaient à empaler et brûler des criminels ou des prisonniers de guerre : ils se livraient à un vice exécrable, invétéré parmi eux, et dont l'extrême beauté de leurs femmes ne les avait point guéris. Quant aux Celtes méridionaux ou proprement dits, selon le langage de Diodore, il les représente comme un peu plus civilisés : il assure qu'au delà des Pyrénées, les Celtibériens joignent à la bravoure commune à tous ces peuples des mœurs paisibles et hospitalières; que du moins ils ne se montrent cruels qu'à l'égard des malfaiteurs et des soldats étrangers vaincus dans les combats; mais que leur malpropreté est excessive; et les détails dans

lesquels il entre sur ce point confirment expressément ce que dit Catulle :

> ...Celtiberia in terra
> Quod quisque minxit, hoc solet sibi mane
> Dentem, atque russam defricare gingivam.

A propos des Ibériens, Diodore désigne comme les plus vaillants d'entre eux les Lusitaniens, qui marchent aux combats en cadence, et qui chantent des hymnes au moment de l'attaque. Chez eux, les pauvres se rassemblent en corps de troupes; et, parcourant l'Ibérie entière, ils s'enrichissent par des brigandages. Mais, au lieu de τῶν Ἰϐήρων, plusieurs manuscrits portent τῶν Κίμϐρων, et le traducteur Terrasson, qui préfère cette leçon, assure que les Lusitaniens étaient Cimbres : il en donne pour preuve ou pour indice le nom de la ville de Coimbre en Portugal. Les autres interprètes ou éditeurs s'accordent à lire Ἰϐήρων, et n'admettent aucun rapport entre les Cimbres et la Lusitanie.

De tous les auteurs latins, celui qui a connu le plus immédiatement les Gaulois est sans contredit Jules César. Mais il raconte les combats qu'il leur a livrés, il expose soigneusement les détails des expéditions qui l'ont occupé dans leur pays, et il ne décrit leurs mœurs et leurs coutumes qu'à mesure que ses récits amènent quelques particularités de ce genre. Les notions qu'il disperse ainsi se réuniront toutes dans l'exposé méthodique que nous aurons bientôt à tracer. En ce moment, nous ne jetons encore qu'un coup d'œil général sur cette matière; et, dans ce premier travail, nous serons beaucoup plus aidés par Tacite. Je ne dis rien de Tite-Live, qui néanmoins, dans quelques lignes d'une harangue prêtée à un général romain, a fait une description

des Gaulois qui est restée fort célèbre, où tout est peint à grands traits, leur stature, leur chevelure, leurs armes, leurs chants guerriers, l'impétuosité de leur premier choc, la mollesse extrême qui suit le refroidissement de leur ardeur, cette furie gauloise enfin dont triomphe la valeur romaine. *Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ, vasta scuta, prælongi gladii; ad hoc cantus inchoantium prælium et ululatus et tripudia, et quatientium scuta in patrium quemdam morem, horrendus armorum crepitus; omnia de industria composita ad terrorem. Si primum impetum quem fervido ingenio et cæca ira effundunt sustinueris, fluunt sudore et lassitudine membra, labant arma; mollia corpora, molles, ubi ira consedit, animos, sol, pulvis, sitis, ut ferrum non admoveas, prosternunt.... Gallicam rabiem vincit romana virtus.* Toutefois, Messieurs, Tite-Live ou son personnage avoue que les circonstances de temps et de lieux ont modifié ce caractère national. Nos pères, dit-il, ont eu affaire à de vrais et purs Gaulois, nés sur leur propre sol : aujourd'hui ces hommes, transportés de la Gaule dans l'Asie Mineure, ne sont plus, comme leur nom l'atteste, que des Gallo-Grecs, que des Phrygiens chargés d'armes gauloises. Un territoire fertile, un ciel serein, les mœurs douces du peuple auquel ils se sont mêlés, ont adouci la férocité avec laquelle ils étaient venus fondre sur nous : *Majoribus nostris cum haud dubiis Gallis in terra sua genitis res erat : hi jam degeneres sunt, misti et Gallo-Græci vere, quod appellantur.... Phrygæ Gallicis onerati armis.... Uberrimo agro, mitissimo cœlo, clementibus accolarum ingeniis, omnis illa cum qua venerant mansuefacta est feritas.*

Tacite a composé, dans de bien plus grandes dimensions, un tableau des mœurs de la Germanie, qui, à beaucoup d'égards, convient, comme je vous l'ai déjà dit, à toutes les races celtiques. Ce livre si court, sur un sujet si vaste, est d'un homme qui abrége tout parce qu'il voit tout, dit Montesquieu. C'est une admirable introduction à l'histoire de l'Allemagne, ou plus généralement de l'Europe moyenne et occidentale. On y retrouve les premiers germes des coutumes et des lois de plusieurs siècles; et, dans ce tableau des habitudes privées, des opinions communes et du régime civil, il y a des traits si caractéristiques et si profonds, que d'âge en âge, et de nos jours même, ils demeurent reconnaissables, quoique modifiés ou affaiblis par le temps. Quiconque veut rechercher les origines des institutions modernes, militaires, judiciaires, féodales, a besoin de recourir avant tout à cet antique exposé des mœurs des Germains; et s'il fallait dire quel est le plus instructif des livres de Tacite, je serais fort tenté de nommer celui-là. Il y règne une méthode si lumineuse et si naturelle, que les transitions quoique bien fréquentes, ne se laissent jamais apercevoir. De tant de détails rapidement parcourus, aucun n'est inutile, ni obscur, ni déplacé : la précision du style, toujours élégante, devient énergique ou pittoresque toutes les fois qu'il le faut. L'antiquité ne nous a pas laissé un plus parfait modèle de description; et, pour sentir tout le prix de cet opuscule, il suffirait de le comparer aux morceaux du même genre qui se rencontrent dans les autres anciens livres, par exemple dans ceux de Diodore de Sicile. On a cependant accusé Tacite de n'avoir peint et loué des peuples barbares que pour faire la satire des Romains. Vol-

taire a fort accrédité cette prévention : il a comparé l'auteur du tableau de la Germanie « à ces pédagogues « qui, pour donner de l'émulation à leurs disciples, pro« diguent, en leur présence, des louanges à des enfants « étrangers, quelque grossiers qu'ils puissent être. » Sans doute, Messieurs, la relation de Tacite a des intentions morales; mais, à mes yeux, son caractère le plus sensible est une exactitude scrupuleuse : elle ne ressemble assurément point à un panégyrique; et la satire, s'il y en a, y demeure indirecte et sage. L'auteur a écrit ce livre vers l'an 98 de notre ère, âgé lui-même de quarante-trois ou quarante-quatre ans. Avait-il visité la Germanie, et observé immédiatement les mœurs qu'il voulait décrire? Cela n'est rapporté ni indiqué nulle part; mais on est fort disposé à le croire, quand on considère l'exactitude de cette description, le nombre et la précision des détails qu'elle renferme. Elle semble trop originale pour avoir été rédigée d'après des mémoires étrangers; et d'ailleurs, comme on ne sait point en quels lieux Tacite, sorti de Rome en 89, a passé les années suivantes jusqu'à son retour en 93, rien n'empêche de supposer qu'il ait fait, durant cette absence, quelque séjour chez des peuples celtiques. Quoi qu'il en soit d'une telle conjecture, il est, dans l'antiquité, leur principal historien en ce qui concerne leurs institutions et leurs usages.

Leur ciel est âpre, nous dit-il; leur terre inculte; le séjour et l'aspect en sont insupportables, à moins d'avoir là sa patrie : *Informem terris, asperam cœlo, tristem cultu aspectuque, nisi si patria sit.* Leurs traditions poétiques ou religieuses, qui sont leurs seuls monuments, leur unique histoire, portent l'empreinte d'un

si rigoureux climat. Dans leurs chants guerriers, ils affectent des sons rudes et discordants, qui se grossissent répercutés par les boucliers. Ils ont tous, quoique innombrables, un air de famille, des yeux bleus et féroces, des cheveux roux, des corps massifs, vigoureux au premier choc, peu capables d'une longue fatigue, supportant le froid et la faim, mais non la chaleur ni la soif. Leurs échanges se font en nature; ils ne recherchent de monnaies métalliques que pour trafiquer (ce qui est rare) avec les nations voisines. Leur armure ne consiste qu'en piques, javelots et boucliers. Orner et peindre ces boucliers est leur seul luxe à la guerre; ne point s'en laisser dépouiller est leur point d'honneur. Chez eux, la naissance désigne les rois; et le mérite, les généraux : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute, sumunt.* Le pouvoir des rois est limité; et les généraux donnent moins d'ordres que d'exemples. Les regards, les éloges, les secours de leurs femmes, les soutiennent au milieu des combats : ils révèrent dans ce sexe un caractère divin et une sorte de providence : quelques-unes ont été placées au rang des déesses; et ce n'était point galanterie, mais croyance religieuse; on ne les faisait point divinités, on les reconnaissait pour telles. Cependant ils sacrifiaient des hommes à Mercure, des victimes ordinaires à Mars et à Hercule; le culte d'Isis s'est aussi introduit chez eux. Ils ne représentent pas les dieux sous des figures humaines, et ne leur consacrent pas d'autres temples que les bois et les forêts, *lucos et nemora* : à certains égards pourtant, ils sont aussi superstitieux que les peuples civilisés; ils croient aux présages, consultent le sort; les oiseaux et les chevaux leur révèlent l'avenir. Leur régime politique est

fondé sur les droits de tous : les chefs ne sont chargés que de l'administration des affaires courantes : les grands intérêts nationaux, discutés par ces mêmes chefs, sont réglés en des assemblées générales, solennellement convoquées à des jours fixes, et où l'on ne reconnaît plus d'autre pouvoir que celui de la persuasion. Là se jugent aussi quelquefois des causes criminelles; mais la plupart sont portées devant des juges élus par l'assemblée, et auxquels on donne des assesseurs tirés du peuple, pour les conseiller à la fois et les contenir dans les limites légales, *consilium simul et auctoritas*. Tacite entre dans plus de détails sur les crimes, sur les supplices, sur les châtiments dont on se rachète par des amendes; puis sur les épreuves auxquelles les jeunes gens sont soumis avant de devenir, de membres de la famille, membres de l'État, *ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ;* ensuite sur les habitudes militaires et sur la fainéantise qui succède aux expéditions, car ce peuple semble haïr également le travail et la tranquillité. Il n'a point de villes; il n'aime pas les habitations contiguës; les familles sont éparses et vivent isolées. L'habillement ordinaire est une saie, *sagum*, attachée avec une agrafe ou une épine. Néanmoins, dans les cantons les plus septentrionaux, on porte aussi des fourrures. Les mœurs domestiques sont très-pures : corrompre et succomber sont des vices dont on ne rit point, et qu'on n'excuse pas en disant que tel est le siècle : *Nemo illic vitia ridet; nec corrumpere et corrumpi seculum vocatur.* Les bonnes mœurs ont là plus de pouvoir qu'ailleurs les bonnes lois, *plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.* Nulle nation n'est plus hospitalière : chacun vous reçoit et

vous traite selon sa fortune. Quand ses provisions sont épuisées, il vous indique un nouvel hôte, chez lequel il vous accompagne, et qui vous accueille avec la même humanité. Souvent on passe les jours et les nuits à boire; l'ivresse amène des querelles quelquefois sanglantes; mais, plus ordinairement, ces festins sont des occasions de réconciliation, d'alliances, de mariages. L'élection des princes et les autres délibérations publiques se préparent dans l'effusion de ces entretiens; le lendemain, on délibère de sang-froid sur des avis énoncés avec franchise; ainsi l'on saisit pour discuter les moments où personne ne sait feindre, et la décision est remise au temps où l'on est le moins exposé à se tromper : *Deliberant dum fingere nesciunt, constituunt dum errare non possunt.* Les Celtes ne connaissent pas d'autres spectacles que des exercices gymnastiques fort grossiers. Ils aiment les jeux de hasard, et s'y livrent avec une telle fureur, qu'après avoir perdu tout ce qu'ils possèdent, ils finissent par se jouer eux-mêmes, leur personne et leur liberté. Les perdants se constituent esclaves; et Tacite expose les usages relatifs aux serfs et aux affranchis. Chaque serf a son habitation, son ménage, qu'il régit à son gré : l'esclavage se réduit à peu près à des redevances en blé, en bestiaux, en fourrures. Comme ils ne demandent à la terre que du blé, ils ne distinguent que trois saisons. Leur langue a des mots pour signifier l'hiver, le printemps et l'été; mais l'automne et ses présents leur sont inconnus. Ils ignorent aussi la pompe ambitieuse des funérailles et le faste des tombeaux; leurs larmes durent peu; leurs regrets et leur affliction, longtemps : *Lamenta et lacrimas cito, dolorem et mœstitiam tarde ponunt.* Je me restreins,

Messieurs, à ces détails, qui me paraissent les plus caractéristiques; il faudrait traduire le livre entier, si l'on voulait ne rien omettre de ce qui peut intéresser ou instruire. Plusieurs articles seraient étrangers au but spécial que nous nous proposons en ce moment, parce qu'ils concernent plutôt la géographie particulière de la Germanie, et la distribution territoriale des peuples qui l'habitaient, que leurs coutumes religieuses, politiques et sociales.

Après cet aperçu général des mœurs celtiques, il est à propos de porter successivement nos regards sur chaque espèce d'institutions, et d'abord sur celles qui avaient un caractère religieux. Quoiqu'il existe beaucoup de monuments matériels et encore plus de textes classiques, relatifs à la religion des Grecs et des Romains, Fréret trouvait cette matière fort peu éclaircie, tant pour le système général des croyances que pour le détail des pratiques. A plus forte raison pensait-il qu'on a trop peu de moyens de connaître la doctrine et les cérémonies d'un peuple barbare tel que l'ancien peuple gaulois, qui ne nous a laissé aucun livre, et sur lequel nous sommes obligés de nous en rapporter à des témoignages étrangers, accidentels et vagues. Les druides cachaient leurs rites et leurs mystères aux Gaulois eux-mêmes; ils ne les découvraient qu'à ceux qu'ils recevaient dans leur ordre : comment donc César, Diodore, Strabon, Pomponius Méla, Lucain, ont-ils pu en être si bien informés? César n'a eu de relations dans la Gaule qu'avec les guerriers de cette contrée : or, on sait, dit Fréret, que, pour étudier le système religieux d'une nation, ce n'est pas à ceux qui composent ses armées qu'il faudrait s'adresser. Vous remarquerez, Messieurs, que

cette étude était plus facile à Tacite, parce que, de son temps, la Gaule et une grande partie de la Germanie avaient été assujetties ou associées à l'Empire, et qu'on pénétrait sans danger jusqu'aux bouches du Rhin et aux bords de la mer Baltique. Voilà pourquoi les relations de César et de Tacite diffèrent, sans qu'il soit nécessaire de supposer, comme l'ont fait quelques savants, que, dans l'intervalle de l'un de ces écrivains à l'autre, les idées et les coutumes religieuses des Celtes aient éprouvé des changements. Il convient, Messieurs, de nous souvenir aussi que les Romains se montraient toujours disposés à reconnaître leurs propres dieux dans ceux des peuples qu'ils subjuguaient; ils n'y voulaient voir que des dissemblances nominales, sur lesquelles ils ne chicanaient point leurs nouveaux sujets; et l'on doit les louer d'autant plus de cette tolérance, qu'en effet toutes les idolâtries avaient et devaient avoir presque nécessairement un fonds commun. César n'hésite donc point à donner aux Gaulois six divinités grecques, qu'il nomme dans cet ordre : Mercure, Apollon, Mars, Jupiter, Minerve, et Dis, c'est-à-dire Pluton; auxquels noms les érudits modernes n'ont pas manqué de faire correspondre, le plus exactement possible, les six divinités celtiques appelées Teutatès, Bélénus, Hæsus, Taranis, Bélisana, et Tuiston. Mais, outre qu'il est assez étrange que Jupiter Taranis ne tienne pas le premier rang chez les Celtes comme chez les Latins, si c'est de part et d'autre le même dieu suprême (*ab Jove principium*), ces identités prétendues n'ont pas un fondement bien réel. Quand on vient à les examiner de près, dit Fréret, on voit qu'elles ne peuvent être admises par des esprits accoutumés à des procédés rigoureux.

Elles ne sont fondées que sur des conjectures et des étymologies, qui ne sauraient jamais, quelque heureuses qu'elles paraissent, établir un fait historique.

On suppose que, dans la théologie des Celtes, leur Pluton ou dieu de la terre, par eux nommé Tuiston, était le bon principe, et que le dieu du ciel, Taranis, était le mauvais. Il est vrai que, selon César, les Gaulois regardaient le dieu de la terre et des ténèbres comme leur père; à raison de quoi ils prenaient les nuits et non les jours pour points de départ et pour éléments de leurs calculs chronologiques : *Galli se omnes a Dite patre prognatos prædicant, idque ab druidibus proditum dicunt. Ob eam causam spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium finiunt; et dies natales et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur.* Il est vrai aussi qu'ils immolaient des hommes à Taranis, et d'autres victimes à Tuiston; mais ce n'était pas seulement à Taranis, c'était surtout à Teutatès qu'ils offraient des sacrifices humains; et, d'un autre côté, l'usage de commencer au milieu ou à quelque autre point de la nuit chaque révolution diurne se retrouve chez plusieurs peuples, qui ne font pas pour cela du dieu Pluton ou Dis le bon principe, et du maître des cieux le mauvais. Dans Tacite et d'autres écrivains, les divinités des Celtes sont d'abord Mercure, *deorum maxime Mercurium colunt*, puis Hercule ou Ogulmius, Mars, Taranis, Tuiston et son fils Mannus, Alcis, Isis, Hertha ou la Terre, Tanfana, Baduhenna. Pris ensemble, ces noms ne forment aucun système, quoiqu'il y en ait d'empruntés à la mythologie de la Grèce et de l'Égypte. Je n'ajoute point à la liste de ces déités Diane Éphé-

sienne; Marseille, où elle recevait des hommages, était alors une ville grecque plutôt que gauloise.

Strabon attribue aux Gaulois une opinion semblable à celle des stoïciens sur l'éternité de l'univers, et sur les révolutions qu'il doit essuyer par l'eau et par le feu; catastrophes qui changent les formes sans détruire la substance des corps, qui est éternelle et inaltérable comme celle des âmes. Que pensaient-ils de l'état de ces âmes avant la naissance, de leur destinée après la mort? C'est ce que Strabon ne dit pas. Mais le fond de cette doctrine se reproduit chez les Germains et dans l'Edda des Scandinaves. Les scaldes ou poëtes du Nord y ont ajouté des détails merveilleux, de sombres fictions, qui sont au nombre des éléments de la littérature aujourd'hui appelée romantique. J'écarte ces fables puérilement absurdes, parce qu'elles semblent avoir été étrangères aux anciens Gaulois. Elles sont du moyen âge, véritable berceau du romantisme; mais Diodore de Sicile assure que les Celtes avaient reçu de bonne heure le dogme de la métempsycose; qu'ils croyaient que les âmes revenaient au bout d'un certain temps animer de nouveaux corps; qu'ils jetaient dans les bûchers funéraires des lettres destinées aux parents et amis défunts des survivants. César dit : *In primis hoc volunt persuadere druidæ, non interire animas, sed ab aliis transire post mortem ad alios.* Ce texte n'exprime pas aussi précisément que le suppose Cluvier le retour des âmes sur la terre, en des corps semblables à ceux qu'ils ont quittés; seulement c'est l'une des manières d'entendre *ab aliis transire ad alios*. Pomponius Méla réduit là les dogmes druidiques, à l'immortalité des âmes et à leur entrée dans

une vie nouvelle : voilà, dit-il, tout ce qu'on enseignait au peuple. Il ajoute qu'autrefois les Celtes jetaient dans le bûcher les comptes qui restaient à régler avec le mort, et les obligations qu'il avait souscrites; que ses meilleurs amis s'y précipitaient pour aller vivre avec lui, *velut una victuri*. Ces usages ne subsistaient plus au temps de Méla : on se contentait de brûler ou d'enterrer avec le défunt les objets matériels dont il s'était servi, et même les animaux qu'il avait aimés, mais non plus ses esclaves et ses clients les plus chers. Lucain, dans le premier livre de la Pharsale, s'adresse aux druides, et leur dit : « A vous seuls il appartient de « connaître les dieux, ou à vous seuls de les méconnaître : »

Solis nosse deos et cœli numina vobis,
Aut solis nescire datum...

« Vous ne faites point passer les âmes dans les sombres « royaumes de Pluton ; vous les envoyez animer d'autres « corps, et recommencer une vie nouvelle : »

...Vobis auctoribus, umbræ
Non tacitas Erebi sedes, Ditisque profundi
Pallida regna petunt : regit idem spiritus artus
Orbe alio.

A prendre ces deux derniers mots à la lettre, ce ne serait plus la métempsycose pythagoricienne : les âmes ne reviendraient pas sur la terre; elles passeraient dans quelque autre sphère : il n'y aurait plus là que l'opinion des sauvages américains, qui se figurent un pays des âmes, où elles mènent une nouvelle vie, et font usage des choses ensevelies avec leurs corps.

Ces doctrines, quoique trop peu déterminées, entretenaient la valeur guerrière, en inspirant le mépris de la vie et l'audace d'affronter la mort. Les trois articles

principaux de la morale gauloise prescrivaient d'honorer les dieux, de ne faire aucun mal (précepte bien vague), et de s'exercer à la bravoure : Σὲ θύειν θέους, μηδὲν κακὸν ὁρᾷν, ἀνδρείαν ἀσκεῖν. Ce peuple était hospitalier, fidèle à ses engagements, observateur religieux des traités, respectueux envers les femmes, et déjà sensible à l'honneur; mais, effréné dans ses agressions, il se permettait sans scrupule, quand il manquait de terres, d'envahir celles de ses voisins, et de se baigner dans le sang de ses ennemis. Vous venez d'entendre comment s'exerçait sa piété envers les morts : je dois ajouter qu'il leur élevait des tertres, des pyramides; on découvre encore en France plusieurs de ces monuments celtiques. Il est plus difficile de retrouver leurs idoles et leurs temples; car ils honoraient les dieux dans le fond des forêts, craignant de les outrager en les resserrant dans les murs d'un édifice, et en les représentant à l'image et ressemblance de l'homme : *Nec cohibere parietibus, neque in ullam humani oris speciem assimilare*, dit Tacite. On a trouvé néanmoins, dans des cavernes et sous terre, des autels et des oratoires. Charlemagne fit détruire en Germanie une statue et un temple d'Irminsul, dieu qu'on a pris pour un Hermès ou Mercure, ou pour Mars, ou surtout pour le héros de la Germanie, Arminius, vainqueur des Romains.

Les sacrifices de victimes humaines sont, dans le culte des habitants de la Gaule, ce qui a le plus frappé les Romains, quoiqu'ils eussent eux-mêmes enterré vifs un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, par pure superstition. Les druides enseignaient de même que c'était là le plus sûr moyen d'apaiser la colère des dieux, de sauver un homme en danger de mort, ou

de prévenir la ruine de l'État : *Quod pro vita hominis nisi vita hominis reddatur, non posse aliter deorum immortalium numen placari.* A la vérité, ils immolaient de préférence des criminels; mais, lorsqu'ils n'avaient pas le bonheur d'en trouver, il fallait bien recourir aux innocents, esclaves ou hommes libres. Auguste et Tibère publièrent des édits contre cette exécrable pratique; mais des textes de Pomponius Méla et de Suétone autorisent à croire qu'elle ne fut pleinement abolie dans les Gaules que sous le règne de Claude. Pour en maintenir des vestiges, on continua de présenter à Teutatès des personnes dévouées, mais auxquelles on faisait seulement de légères blessures, afin d'arroser les autels de leur sang. Car il fallait toujours du sang aux druides; c'est le ciment nécessaire de tout pouvoir fondé sur l'imposture; et l'on finit par ne plus tromper assez, quand on n'entretient pas la terreur au cœur des dupes. D'anciennes relations espagnoles nous apprennent qu'au Pérou, lorsque les Incas eurent aboli les sacrifices d'hommes, on imagina aussi de tirer quelques gouttes de sang du front des jeunes enfants qu'on aurait dû immoler, et d'en mouiller la tête des agneaux qu'il fallait leur substituer : tant se ressemblent, à toute distance de temps et de lieux, les crimes et artifices des druides, les égarements cruels ou stupides de la superstition! Les Gaulois du premier siècle de notre ère, nobles et roturiers, applaudissaient à l'abolition de ces assassinats sacrés. Les druides gémirent amèrement de ce progrès de la philosophie profane, et protestèrent, autant qu'ils purent, contre cette réforme impie, en maintenant le simulacre et même l'appareil de leurs saints homicides. Ils conservaient du moins

et pouvaient étaler encore les instruments et les machines de ces redoutables spectacles, les haches et les sabres sous lesquels expiraient les victimes, les flèches dont on les perçait, les croix où on les attachait, les mannequins colossaux de paille ou d'osier dans lesquels on les entassait avant d'y mettre le feu; car on avait su diversifier les souffrances, et combiner toutes les inventions de l'art des bourreaux.

Après ces fêtes solennelles, mais dans un rang bien inférieur, la cérémonie la plus imposante était celle du gui sacré. Pline l'a décrite: « Le gui du chêne, dit-il, « est fort difficile à trouver. Les druides, quand ils l'ont « découvert, vont le recueillir avec un saint respect. « Ils choisissent toujours, pour accomplir cette céré- « monie, un sixième jour de lunaison, quantième si « renommé parmi eux, qu'il sert de commencement à « leurs mois, à leurs années, à leurs siècles même, qui « ne sont que de trente ans. La lune, au sixième jour, « a déjà, disent-ils, assez de force, quoiqu'elle ne soit « point parvenue au milieu de son disque. Ils sont, en « un mot, si fort prévenus en faveur de cette journée, « qu'ils lui donnent un nom équivalent à guérison uni- « verselle. Après avoir préparé sous le chêne l'appa- « reil d'un sacrifice et les tables d'un festin, ils font « approcher deux taureaux, qu'on attache par les cornes « pour la première fois. Alors un pontife, revêtu d'une « robe blanche, monte sur l'arbre, et coupe avec une « faux d'or le gui sacré, qu'on reçoit dans un *sagum* « blanc. On immole ensuite les taureaux, en suppliant « la divinité de vouloir bien que ce présent devienne, « pour la nation, le signal de toutes les faveurs célestes. « Ils sont, du reste, persuadés que l'eau du gui rend fé-

« conds les animaux qui étaient stériles, et qu'elle est « un remède efficace contre toute espèce de poison. » Voilà, Messieurs, comment s'exprime Pline l'Ancien, par qui nous savons de plus que les druides employaient des rites non moins bizarres pour recueillir certaines autres plantes, telles que la selage, la samole et la verveine. La selage, herbe semblable à la sabine, extirpe tous les maux, et sa fumée a spécialement la vertu de guérir les maladies des yeux; mais il faut, pour en obtenir les bienfaits, l'avoir cueillie sans employer aucun instrument, et en passant la main droite du côté gauche par-dessous la tunique, comme si l'on commettait un vol. Ce n'est pas tout : on doit s'être vêtu de robes blanches, avoir les pieds nus, et ne se mettre à l'œuvre qu'après un sacrifice préalable avec du pain et du vin. Toutes ces conditions sont de rigueur. Le rituel prescrivait de même d'être à jeun, de détourner ses regards, et de se servir de la main gauche pour cueillir la samole, qui, à ce prix, guérissait toutes les maladies des animaux domestiques. Ces inepties sont déplorables sans doute, et même pernicieuses, puisqu'elles dégradent l'intelligence humaine; mais on est presque disposé à les trouver excusables après les horribles sacrifices dont nous avons parlé, et qui ont épuisé l'indignation. Nous ne connaissons pas les autres détails de la liturgie druidique; mais nous avons lieu de croire qu'elle offrait un mélange de superstitions cruelles et frivoles, deux caractères qui ne sont que trop compatibles. Le second était commun à toutes les religions de l'antiquité : *Tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est!* dit Pline à propos du gui sacré.

C'est du mot grec δρῦς, chêne, ou du celtique *deru*,

qui a le même sens, qu'on a coutume de faire dériver le nom de druides. D'autres le tirent de l'expression celtique *derouyd*, qui signifierait interprètes des dieux. Ces prêtres vous ont été nommés sarouides ou saronides par Diodore : ils sont ailleurs qualifiés bardes, évages ou eubages, ou vacies; mais ces noms semblent ne désigner que des classes particulières de prêtres gaulois : vacies, les sacrificateurs; bardes, les poëtes et musiciens sacrés. Le collége druidique réunissait toutes les fonctions par lesquelles on dispose de la destinée des peuples : poésie, musique, divination, médecine, enseignement moral, instruction de la jeunesse, jugements des procès, excommunications, sacrifices, et pontificat suprême. Ces grands personnages menaient une vie en apparence fort austère, qui leur attirait la vénération de la multitude. La plupart vivaient au sein des forêts, séparés du reste des humains, et ne se montrant qu'en des occasions solennelles. Ils affectaient de posséder une science mystérieuse, qu'ils se gardaient bien de divulguer; ils n'en laissaient échapper que de faibles lueurs. On les croyait en communication directe et habituelle avec les divinités; et ils avaient inspiré une si haute idée de leur ministère, que leur présence entre deux armées suffisait quelquefois pour suspendre la fureur des combats. Leur contenance triste et sévère commandait le recueillement et le respect : ils marchaient un bâton à la main, les pieds nus, la tête découverte, ou entourée d'un bandeau ou d'une couronne de feuilles de chêne. Ils portaient une longue barbe et de longues robes, de plus un manteau surmonté d'un capuchon. Choisis ordinairement au sein des familles éminentes, ils faisaient un long ap-

prentissage. Leur noviciat durait vingt ans, pendant lesquels ils apprenaient par cœur plusieurs milliers de vers contenant la doctrine sacrée, qui devait rester en grande partie secrète, et qu'il n'était jamais permis d'écrire. César place en Bretagne leur plus fameux collége : ils en avaient probablement un autre sur la colline encore appelée mont Dru, près d'Autun; et l'on présume qu'en Normandie la ville de Dreux tient son nom d'un pareil établissement. Nous n'avons d'ailleurs aucun renseignement positif sur le nombre des druides, et sur la manière dont ils devaient être distribués dans les *civitates* et les *pagi*. Mais enfin ils étaient dépositaires de tout ce qui existait, chez les Gaulois, de notions, réelles ou erronées, d'astronomie, d'histoire naturelle, d'histoire civile, de médecine, de jurisprudence, de morale, de littérature, et de théologie.

Jules César dit qu'ils jugeaient toutes les contestations publiques et privées, en matière tant civile que criminelle: *Nam fere de omnibus controversiis publicis privatisque constituunt; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hereditate, de finibus controversia est, iidem decernunt, præmia pœnasque constituunt.* Si l'on n'obéit point à leur décret, continue le même historien, ils excommunient les réfractaires, ils les privent de la participation aux sacrifices : c'est la peine la plus terrible; car celui qui l'encourt est relégué au nombre des impies et des scélérats; on s'éloigne de lui, on le fuit comme un pestiféré; tout accès en justice lui est fermé; nul honneur ne peut plus lui être rendu : *Neque eis petentibus jus redditur, neque honor ullus communicatur.* Le corps entier des druides avait un chef unique, investi d'un

pouvoir absolu. A son décès, on lui donnait pour successeur le plus éminent après lui en dignité; et, en cas de titres égaux, les prêtres procédaient à l'élection par voie de suffrages; quelquefois cette principauté se disputait les armes à la main: *Nonnunquam etiam de principatu armis contendunt.* César nous apprend encore que les druides étaient exempts de tout service militaire; qu'ils ne payaient aucun impôt, et qu'ils jouissaient du privilége d'instruire la jeunesse: *Ad hos magnus adolescentium numerus disciplinæ causa concurrit.* Ils enseignaient le mouvement des astres, la grandeur de l'univers, la nature des choses, la force et la puissance des dieux immortels. Jeunes gens et vieillards, tous les reconnaissaient pour les interprètes des volontés divines. Chaque année, ils tenaient, dans le territoire de Chartres, une assemblée générale, qu'on prendrait fort mal à propos pour nationale, comme celles des champs de mars ou de mai sous les Francs. C'était une réunion de prêtres, non de citoyens, de juges, et non de guerriers. Là ne siégeaient que des druides envoyés de toutes les cités, de tous les cantons: les habitants n'y venaient qu'en qualité de pétitionnaires et de justiciables, pour solliciter humblement des décisions sur les démêlés de ville à ville, ou sur des causes personnelles. C'étaient les grands jours de la Gaule; le régime théocratique s'y montrait dans tout son éclat.

Il paraît que cette autorité suprême avait été anciennement exercée par des femmes; et il n'est pas très-aisé d'assigner l'époque où le druidisme masculin s'est établi. Suivant une tradition recueillie par Jules César, les doctrines sacrées avaient pris naissance dans la Grande-Bretagne, d'où elles s'étaient transportées en

Gaule; et ceux qui les voulaient connaître à fond les allaient étudier dans cette île. Les Gaulois contemporains de cet historien reconnaissaient les Bretons pour leurs aînés et leurs instituteurs. De savoir s'il existait des druides dans la Gaule dès les siècles antérieurs au sixième avant notre ère, j'ai dit assez que nous ne pouvions acquérir aucune notion positive et précise sur cet âge antique. Au temps de l'émigration de Sigovèse et de Bellovèse, et durant les siècles suivants jusqu'à Annibal, les auteurs grecs et latins n'insèrent aucune mention du ministère druidique, dans ce qu'ils racontent des Gaulois Cisalpins, des Transrhénans, des Scordisques, des Pannoniens, des Bithyniens, et des Gallo-Grecs. Durant les guerres puniques, on n'aperçoit encore d'autre puissance religieuse chez les Celtes que celle dont jouissaient certaines femmes. Pomponius Méla dit qu'à Séna, île armoricaine, aujourd'hui Sein en Bretagne, selon dom Bouquet, neuf vierges consacrées aux mystères rendaient des oracles. Nous lisons dans Plutarque, au traité sur les Vertus des femmes, que les Celtes consultaient les leurs sur la paix et la guerre, les prenaient pour juges des différends qui s'élevaient entre eux et leurs alliés; que dans le traité qu'ils firent avec Annibal on stipula que si les Celtes avaient à présenter des réclamations contre les Carthaginois, elles seraient jugées par les généraux et préfets carthaginois établis en Espagne, et que si les Carthaginois se plaignaient des Celtes, le jugement serait déféré à des femmes gauloises. Polyen cite aussi ce traité, et parle à cette occasion de l'autorité attribuée aux femmes dans la Gaule. On ne sait pas bien comment était organisé ce pouvoir : seulement César

dit qu'il n'appartenait qu'aux mères de famille chez les Germains, et Strabon qu'à des femmes mariées chez les Celtes. Mais, à part ces circonstances, le fait est trop expressément énoncé pour qu'on le puisse révoquer en doute. Quelques auteurs en ont tiré une conséquence que vous trouverez peut-être bien étendue: savoir, que le druidisme masculin était une institution toute récente au temps de Jules César. Cet écrivain assure, en effet, que les Germains n'avaient pas encore de druides; mais il en trouve chez les Gaulois, et l'on a peine à comprendre comment l'énorme puissance qu'il leur attribue aurait été si nouvelle. Elle est, en effet, pourvue de tous les instruments, de tous les ressorts et de toute la vigueur qui supposent une ancienne origine. Cicéron et Pomponius Méla en parlent dans des termes qui ne permettent guère non plus une telle hypothèse. Je crois donc que les druides et les druidesses, si l'on doit s'exprimer ainsi, ont fort bien pu exister ensemble, et avoir même entre eux des relations politiques et religieuses, que les anciens ne nous ont point assez expliquées. Vopisque, dans les vies d'Aurélien et de Numérien, emploie l'expression *gallicanas druidas*, qui semble établir un rapport entre les druides des deux sexes. Une inscription trouvée près de Metz nomme une *Arete druis antistita*, apparemment une supérieure de communauté druidique. C'est fort gratuitement, si je ne me trompe, qu'on a imaginé des rivalités entre ces prêtres et ces prêtresses, des efforts constants de la part des druides pour renverser l'autorité féminine, et des succès par eux obtenus dans cette lutte. L'histoire ne nous en fait aucun récit; et je ne vois pas pourquoi ces deux genres de sacerdoce n'auraient pas

été aussi compatibles en Gaule qu'ils l'ont été en Grèce et ailleurs.

Tacite ne fait nulle part usage du mot de druide; mais il remarque chez les Germains des prêtres et des prêtresses associant leur ministère, et acquérant ainsi une forte influence sur l'esprit de la nation, au point que les prêtresses, révérées en quelque sorte comme des dieux, étaient consultées et docilement écoutées par les rois. Les prêtres avaient si peu perdu leur autorité, qu'il n'appartenait qu'à eux seuls de condamner, d'enchaîner et de battre les coupables : *Neque animadvertere, neque vincire, neque verberare quidem nisi sacerdotibus permissum, non quasi in pœnam nec ducis jussu, sed velut deo imperante.* Pour accorder César et Tacite, on s'est figuré que, dans l'intervalle d'un de ces écrivains à l'autre, les Germains avaient quitté leur ancienne religion, afin d'adopter celle des Gaulois; que le gouvernement romain avait persécuté les druides de la Gaule, qui, forcés de s'expatrier, s'étaient réfugiés dans les forêts de la Germanie pour y introduire leur culte. Fréret a réfuté ces vaines suppositions. Nous ne saurions, en effet, ni en quel temps placer cette prétendue persécution, cette expulsion des druides, ni comment la concilier avec les fonctions et le crédit qu'ils ont conservés au sein des Gaules jusqu'aux derniers moments du paganisme. Les Gaulois se sont révoltés à plusieurs reprises; et ils ont été réprimés, sans qu'il se soit mêlé à ces mouvements aucune querelle théologique. Les druides n'ont jamais été chassés des bords du Rhône, de la Loire et de la Seine; ils n'en ont disparu qu'avec leur culte, à mesure que le christianisme s'y est propagé. Sans doute il reste des

lacunes dans leur histoire; mais c'est une étrange manière de les remplir, que d'y jeter des hypothèses inconciliables avec tous les faits bien connus.

A l'égard des druidesses, tout annonce qu'elles ont toujours vécu en très-bonne intelligence avec les druides. Elles formaient entre elles trois classes distinctes: les unes vierges comme les vestales romaines; les autres mariées, mais n'allant voir leurs époux qu'une fois par an; les dernières non astreintes à ces règles, mais simples servantes. Dans les deux premières classes on distingue encore des prophétesses fort révérées et de pures sorcières, pour lesquelles on avait moins de considération. Les premières tiraient des horoscopes, calculaient les nativités, et lisaient l'avenir dans les entrailles des victimes humaines qu'elles égorgeaient de leurs propres mains: c'étaient de très-grandes dames, comme Iphigénie en Tauride. Les secondes tenaient des assemblées nocturnes aux bords des étangs et des marais, consultaient la lune, évoquaient des ombres, et disaient la bonne aventure. Les auteurs chrétiens désignent sans distinction toutes ces druidesses sous le nom de *lamiæ*, *pythonissæ*. Les Romains les qualifiaient *fatidicæ*, *fadæ*, *fatæ*; de là, dans notre langue, ces fées du moyen âge, qui apparaissent si souvent dans les bois, les marais, les châteaux et les romans de la France occidentale.

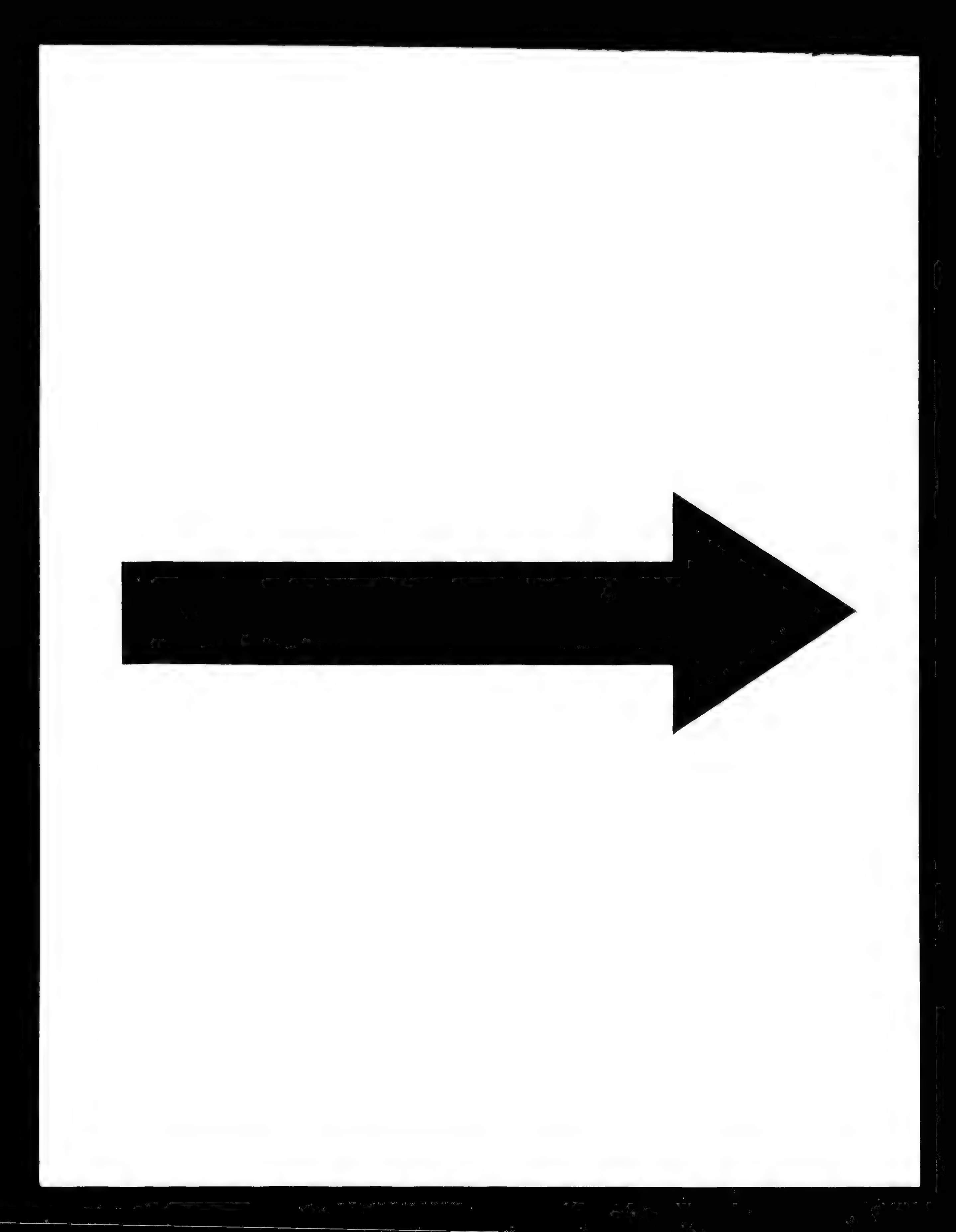
Voilà, Messieurs, ce qu'on sait de la religion des Gaulois; et c'est en même temps une partie considérable de leurs institutions politiques, car nul autre pouvoir n'égalait celui des druides. Après eux, toutefois, il convient de considérer les chevaliers ou nobles, que ces prêtres voulaient bien admettre à l'exercice de

quelques fonctions administratives, par exemple au recouvrement des impôts, et auxquels ils abandonnaient surtout le soin de la guerre. Lorsqu'on entrait en campagne, tous les chevaliers, dit César, prenaient les armes, et se faisaient accompagner de leurs serviteurs et de leurs clients. Nous avons assez vu combien la nation était belliqueuse : outre les guerres extérieures, il s'en allumait d'intestines, que l'histoire indique à peine incidemment, sans nous en transmettre les détails. Quand les hostilités cessaient, on déposait les armes; il n'y avait point d'armée permanente. A chaque nouvelle guerre, on choisissait des chefs; c'étaient ordinairement ceux d'entre les chevaliers qui avaient amené à leur suite le plus de troupes. Les Gaulois étaient mal armés, ainsi que nous l'a exposé Polybe; mais un courage héroïque les animait; et, dans le premier choc, ils se montraient les premiers guerriers de l'Europe.

Après les druides et les chevaliers, les autres classes gauloises peuvent se distinguer sous les noms de clients, de solduriens, et d'esclaves. Par le pacte entre le patron et le client, le premier s'engageait à protéger la personne et les biens du second; et celui-ci à servir en guerre et dans les autres circonstances périlleuses. Le client, loin d'être attaché à la personne du patron, retournait à ses foyers, à ses travaux, à son petit trafic, dès que finissait le service pour lequel il avait été requis. Lorsqu'il s'élevait des démêlés entre les chevaliers, ce qui n'était pas du tout rare, les clients, nommés quelquefois ambactes, en décidaient par la force naturelle de leur multitude. Les solduriens s'attachaient d'une manière plus étroite à la fortune non d'un simple chevalier ou patron, mais d'un roi ou d'un chef quel-

conque de cité; ils vivaient avec lui, et même ne devaient pas lui survivre, soit qu'il succombât au milieu d'une bataille, soit qu'il pérît de toute autre manière. C'est du moins ce que César dit des solduriens ou soliduriens d'Adcantuannus, général des Sotiates, et Athénée d'Adiatomus, roi de la même peuplade gauloise. Toulongeon croyait découvrir dans la soldurie le commencement du régime féodal; ma[illegible]ntesquieu y avait vu des vassaux seulement, et n[illegible]es fiefs. En effet, il ne paraît point que les [illegible]s concédassent à leurs solduriens des terre[illegible]ons. Au-dessous des quatre classes déjà indiquées, druides, chevaliers, clients et solduriens, venait celle des malheureux esclaves, sur le nombre et la condition desquels nous manquons de documents. Il paraît que la classe des clients était la plus nombreuse, et qu'elle formait le fond de la nation.

D'après ces données, Messieurs, nous pouvons prendre quelque idée du régime politique de l'ancienne Gaule : ceux qui l'ont représentée comme soumise tout entière au roi Ambigat se sont fort abusés. Ambigat ne régnait que sur le Berry et des cantons voisins. Le pays était, comme nous l'avons dit, divisé en plusieurs cités ou petits États, qui n'étaient pas tous gouvernés d'une manière uniforme. Si l'on croit entrevoir quelques rois héréditaires, on aperçoit un plus grand nombre de chefs électifs et même temporaires. Anciennement, dit Strabon en parlant des cités gauloises, la multitude élisait chaque année un prince, et se réservait d'ailleurs le droit de délibérer sur les grandes affaires; c'est-à-dire qu'elle n'aliénait point le pouvoir souverain ou législatif. Cependant, quand César entre



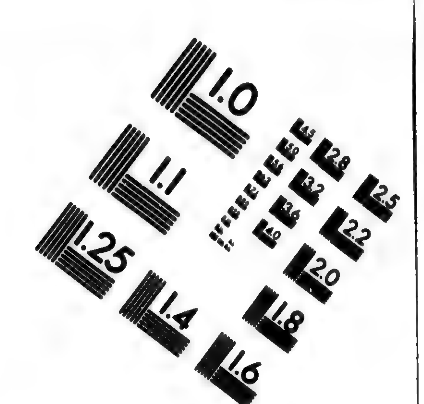
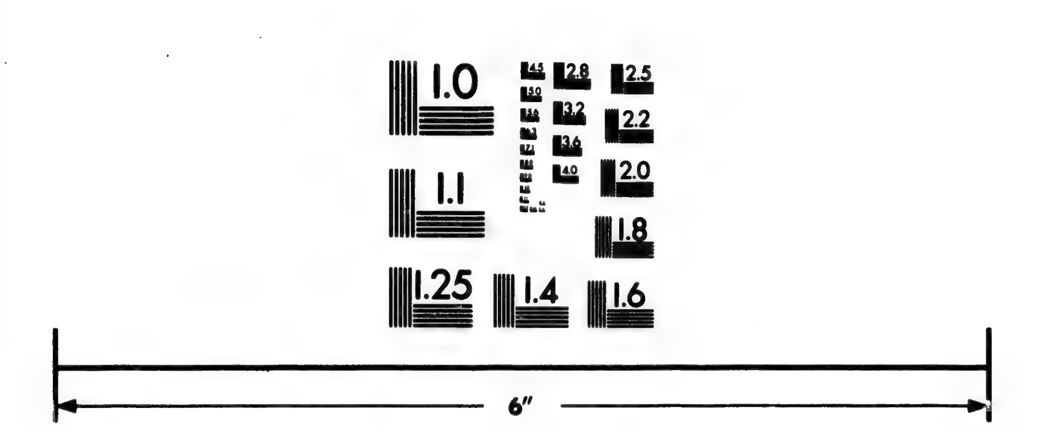
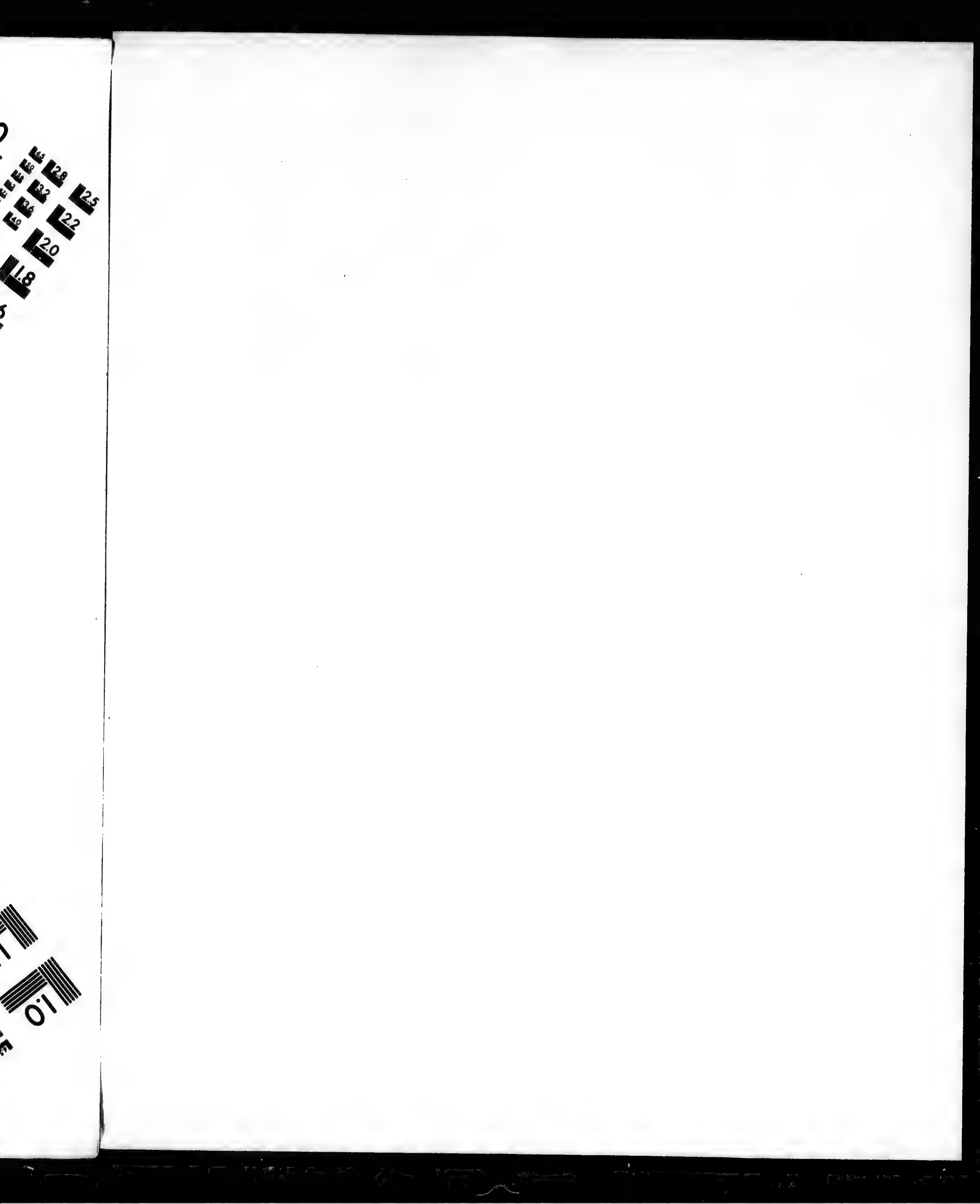


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





dans la Gaule, il n'y trouve plus que les druides et les chevaliers qui comptent pour quelque chose dans le système politique. L'aristocratie s'est affermie partout, en se subordonnant à la théocratie. Le pouvoir le plus circonscrit était celui des rois, qui, dans les livres des Romains, sont le plus souvent appelés *reguli,* roitelets. César en fit et défit plusieurs. Il parle de conseils nationaux, ou de sénats composés de druides et de nobles, et dans lesquels n'entraient point les plébéiens. Les administrateurs, magistrats ou juges locaux, se prenaient aussi dans l'un et l'autre des deux ordres privilégiés. Chez les Éduens, le chef qualifié vergobret avait droit de vie et de mort sur tous les habitants de la cité; et l'unique obligation qu'on lui eût imposée était de ne point sortir du territoire. Mais sa magistrature n'était que d'un an; et, à l'expiration de ce terme, il nommait lui-même son successeur : s'il ne le faisait point, les druides y suppléaient par voie d'élection. Tant que vivait un homme qui avait été vergobret, aucun membre de sa famille ne pouvait le devenir, ni siéger avec lui au sénat. Du reste, Messieurs, nous ne voyons de vergobret que dans la cité éduenne; et lorsque des auteurs modernes disent que les druides, dans leur assemblée annuelle au pays Chartrain, jugeaient les différends qui survenaient entre les vergobrets, c'est une expression impropre; il faut dire entre les chefs des États, pour ne point faire de ce terme de vergobret une application que ne fait pas l'histoire. Entre les lois civiles des Gaulois, en voici quelques-unes que César nous fait connaître. Autant les maris ont reçu d'argent de leurs épouses, à titre de dot, autant ils mettent de leurs propres biens en communauté. On fait

l'estimation et l'on rédige un état de tous ces biens, et l'on en met les fruits en réserve. Le survivant des deux époux a droit à la part entière de l'un et de l'autre, et aux fruits provenus. La polygamie existait chez les Gaulois au siècle de César. Laureau, qui le nie, se fonde sur un texte de Tacite, où il ne s'agit que des Germains. Les maris avaient le droit de répudier leurs femmes, et même de les mettre à mort. Lorsqu'un père de famille d'une haute naissance venait à mourir, les parents s'assemblaient, et s'ils concevaient quelques soupçons sur ses femmes, on les appliquait à la question comme des esclaves ; quand on les jugeait coupables, elles périssaient par le feu dans les plus horribles tourments. Ces coutumes sévères ou même cruelles étonnent chez un peuple qui rendait aux femmes de si éclatants hommages. Les pères pouvaient aussi ordonner la mort de leurs enfants. César nous apprend encore que l'esprit de discorde et de faction régnait au sein des familles gauloises comme dans les cités. Cependant les anciens vantent non-seulement la beauté, la vigueur et la haute stature des Gaulois, mais aussi leur patriotisme, leur probité, leur franchise, et leur éloignement pour tout artifice insidieux : *Homines aperti minimeque insidiosi*, écrit Hirtius, le continuateur de César. Mais ils étaient superstitieux, et en conséquence paresseux, imprévoyants, légers et inconstants, soigneux pourtant de la propreté de leurs personnes et de leurs habits. Ammien Marcellin atteste que dans ces contrées, et surtout dans l'Aquitaine, on ne rencontre personne, homme ou femme, riche ou pauvre, qui porte des vêtements sales et déchirés. Selon toute apparence, on n'y connaissait ni la mendicité ni le luxe, qui ne vont nulle

part l'un sans l'autre. La chasse était l'exercice qui occupait le plus les loisirs ; bien mieux auraient valu l'agriculture et les autres industries sociales, l'étude des lettres et des beaux-arts. Ce peuple passait pour très-curieux et très-avide de nouvelles; il n'eût tenu qu'à ses chefs de profiter d'un si ardent désir de savoir, pour répandre une instruction salutaire.

Vous savez, Messieurs, que la langue celtique a été proclamée l'une des plus anciennes qui aient existé sur le globe, et même l'un des dialectes de la langue primitive. C'est ce qu'on a cherché à établir par des confrontations avec le sanscrit, l'hébreu, l'arabe, le grec et le latin. Le Brigant prétend, par exemple, que les deux vers de Virgile,

> Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris
> Italiam, fato profugus, Lavinaque venit
> Littora...

se traduisent immédiatement en celtique par des syllabes qui, à quelques variations près, reproduisent dans le même ordre les syllabes latines : Armo a hour-*amque* canan Troie pe primus eb oraiz Italia featou brofu*gus*, L[illegible]*que* venet leddoura. Il y aurait lieu ici à de longues discussions, que je m'abstiendrai d'entamer. J'observerai seulement que les anciens Celtes ne nous ont laissé aucun livre; que les druides ne permettaient point d'en composer ; qu'ainsi nous ne pouvons retrouver leur langue qu'en un trop petit nombre de monuments, en quelques chants traditionnels, qui auraient, sans s'altérer, traversé les âges, et enfin dans le langage des habitants de certaines provinces où l'on suppose qu'elle s'est conservée. Ces idiomes celtiques encore vivants sont le galique et le kum-

bre : le galique, qui comprend l'erse en Irlande, le caldonach en Écosse, le mank dans l'île de Man ; le kumbre, dont les dialectes sont le welsh ou gallois au pays de Galles, et le bas-breton dans les lieux voisins de Saint-Paul de Léon, de Tréguier, de Quimper-Corentin, et de Vannes. On y joignait autrefois le basque, que l'on rattache aujourd'hui à une autre famille. C'est à l'aide de ces langages ou patois encore vulgaires que Pierre Auffret, Quiquier, Maunoir, Rostrenen, le Pelletier, le Brigant, Court de Gébelin et M. Legonidec ont composé des grammaires et des dictionnaires celtiques ; livres utiles en ce qu'ils touchent aux origines de notre propre langue, mais dont il est difficile que tous les éléments soient bien solidement garantis. Tout ce que les anciens nous apprennent de l'idiome celtique se réduit à un petit nombre de noms propres ou qualificatifs qu'ils en citent, et à la mention que fait César des caractères grecs dont les Gaulois se servaient, et qu'apparemment ils tenaient de la république marseillaise. On a vanté avec un enthousiasme un peu ridicule l'étendue de leurs connaissances : la vérité est qu'ils ont vécu plongés tous, y compris leurs druides, dans une profonde ignorance. Le seul art qu'ils aient tant soit peu cultivé est la chasse, où ils employaient, dit-on, des flèches empoisonnées, et à laquelle ils dressaient des chiens de la Belgique et de la Grande-Bretagne. Leur architecture avait fait si peu de progrès, que, longtemps, ils n'eurent pour habitations que des cavernes et des huttes, des cabanes couvertes de feuilles et de joncs, et bâties en terres grasses, sans fenêtres, et avec des portes qui s'élevaient jusqu'aux toits, à ce que rapportent Vitruve et Strabon. Ils n'apprirent

que des Grecs répandus dans la province narbonnaise à se faire des demeures un peu moins frêles et moins étroites. Toutefois, ils avaient beaucoup mieux bâti, en pierres et en bois, les remparts de leurs *oppida*, ou places de guerre. César décrit ces épaisses murailles, et en loue la construction. Les druides avaient apporté encore plus de soin à celle de leurs propres colléges. Les ruines de celui du mont Dru ont duré jusqu'au seizième siècle; et l'on a retrouvé, Il y a peu d'années, des vestiges de ceux d'Alise et Mavilly : il paraît que ces édifices étaient peu élevés et sans couvertures : on ne savait faire ni voûtes ni charpentes. Les monuments de leur sculpture sont quelques autels tauroboliques, des peulvan, pierres levées ou fichées, des dolmens, pierres tournantes, avec quelques restes d'inscriptions qui n'aident guère à en bien reconnaître l'âge. M. Alexandre Lenoir et les académies celtiques ont fait graver et expliqué plusieurs de ces monuments. Nous ne devons pas oublier le tombeau du grand druide Chyndonax, retrouvé près de Dijon en 1598 : là, une pierre ronde et creuse contenait un vase orné de peintures, et on lisait autour de la pierre une inscription grecque : Μίθρης ἐν ὀργάδι... « Dans le bocage de Mithra, ce tombeau « couvre le corps de Chyndonax, chef des prêtres. Im- « pie, éloigne-toi ! les dieux libérateurs veillent autour « de ma cendre. » Le zèle extrême avec lequel tous ces monuments sont aujourd'hui recherchés mérite assurément des éloges; mais il y en a peu qui soient antérieurs à l'ère vulgaire, peu par conséquent qui puissent jeter du jour sur les antiques siècles gaulois que nous venons d'étudier dans nos quatre dernières séances. J'en dis autant des chants religieux, guerriers, historiques de l'an-

tienne Gaule ; ils ne nous sont point assez connus pour juger de l'état de sa poésie et de sa musique.

Dans la prochaine séance, nous reprendrons l'histoire de la république romaine du 27 avril de l'an 221 avant l'ère vulgaire, et nous la conduirons jusqu'en 219.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME DIX-SEPTIÈME

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

Pages.

s.